REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Montpellier. — Imprimerie centrale du Midi. — Hamelin Frères.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME PREMIER

(T. XV DE LA COLLECTION)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXIX

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

DOCUMENTS

SUR LE LANGAGE DE RODEZ ET LE LANGAGE DE MILLAU

du XIIe au XVIe siècle

Les extraits qui suivent concernent spécialement les villes de Rodez et de Millau, sur le compte desquelles on trouvera tous les renseignements nécessaires dans les deux historiens du Rouergue, Bosc et de Gaujal.

On pourra consulter, au besoin, une *Étude sur la substitution du français au latin et au patois dans la rédaction des actes publics,* communiquée par moi à la *Société des lettres de l'Aveyron* et insérée dans le tome XI de ses *Mémoires.*

I. — RODEZ

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Fonds de l'hôpital Notre-Dame-du-Pas (xiie siècle)

R. Teisseire d'Arjac laisset per amor de Deu et de ma dona sancta Maria e de sarma a l'ospital de Lalmorna de Rodes una saumada de pomas cessal cadan el mas de Meszairac et ells apertenemenz ab auctoritat de Rigal so fill. La saumada sobre dicha deu esser de dos saxs de tres ters rod. Testes.

B. Bodetz lo capellas. en presensa del qual. R. Teisseire fetz aquesta laissa cant anet oltra mar. S. Guillermus de Concas lo capelas.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Fonds de l'hôpital Notre-Dame-du-Pas (1190)

Anno ab incarnatione domini M°. C°. LXXXX°. Conoguda causa sia a totz aquels que aquesta carta veiran ni audiran que eu coms de Rodes done a Deu et a l'ospital et als paupres de Rodes per totz temps l'arberc que eu avia quadan ab V cavallers ellas maisos et els ortz que foro de Ugo Ponzo. et tot aquo que eu demandar i podia ni om per me tot loro lais e loro done per amor de Deu e per marma. Guillermus de la Barreira. Bernartz Gausbertz. Bertranz Malamosca e Deusde sos fills. Echer Bernatz. E Sparros e Moltos sos fraire. Enz Agaza. Jordas de Luc. R. lo capellas de St. Amans. P. della Meda. W. de Mandalazac. Bernartz Martis. Bec della Barreira. R. Bornadels quella carta fez.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Fonds de l'hôpital Notre-Dame-du-Pas (1192)

Anno ab incarnatione domini M°. C. LXXXX° 11°. Eu Uc per la gracia de Deu coms de Rodes et eu Uc sos fills coms joves per nos e pels nostres et ab aquesta carta donem e laudem et autorguem per totz temps. ses retenguda que noi fezem per amor de Deu et de nostras armas e de nostre linnatgue a Deu et als paupres del ospital dal Pas ad aquels que ara i so ni adevant i seran. tota la leida della frucha que vera a Rodes tot quant i auran. Enz W. Labas. Enz Ricartz sos fraire, etc..... Et aquest dos fo faig ella man den Ugo de la Combella que era teneire del ospital.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Fonds de l'Évêché.—Registre coté (provisoirement.) $\frac{1g}{11}$

Acquisitio de Sancta Radegunde (1204)

Conoguda causa sia a totz homes que eu Hymbertz de Cabrieira filz de Guillelma done e laude et autorc per totz tems

a te Ugo avesque de Rodes et a tos successors et alla gleia de Nostra Dona Sancta Maria de Rodes tot quant avia ni demandar podia per negun dreih ni per neguna raso ella vila de Sancta Regons ni ella parochia. Et ab aquesta present carta ne desveste me en revest te en mette en pocessio ella davant dicha gleia de Nostra Dona Sancta Maria. Et aizo fo faih e lan della encarnatio de nostre senhor que era de M. CC. IIII anz el deze dia de novembre a dia mercres ellas cambras del davan dih avesque louc lo fornel[1] en presenza Ademar de Brocinnac en P. Saquet. D. de Pomers. G. Tropel. R. Jorda. W. Ros Rous de Marcillac. W. Ponz. W. Fabre Garistes. B. Darpijo. W. Peire de Cambolaz. W. Brenguiers. B. Gaillart. W. de Causac. R. Guillelmes. D. de Conchas. Uc coms. W. Versapoih. P. Borrillos. P. Bonetis qui cartam scripsit.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Fonds de l'Évêché. — Registre coté provisoirement $\frac{1g}{12}$

Emptio facta per episcopum ab Ozilio Lovert milite de hiis quod habebat in castro de Maurlho strata et pedatgio de Sancto-Memorio (1253)

Anno domini M° CC° L° tercio et X° kalendas madii sia certa causa als presens e clara als esdevenedors que eu Nozils lo Vertz cavalliers per me e per totz mos successors per bona fe e ses tot engan non deceubutz ne amenat per frau ni per bauzia dalcuna persona mas de grat e de mas propria e bona voluntat certas de dreg e de fah bo vende e per nom de venda et ab titol pur e perfieg de vendicio endurableta ses null retenemen que noi faz de re autreie e solve e grup e desampare et ab aquesta presen carta sempre valedoira liure per aras e per totz temps a vos seinher en Vezia per la gracia de Dieu avesque de Rodes e a la gleia de Nostra Dona Sancta Maria de Rodes et a totz vostres successors et a tot vostre voluntari et

[1] Sous le manteau de la cheminée. On trouve assez fréquemment cette expression dans les actes de la même époque.

per far totas voluntatz de vos e de la dicha gleia e de sos successors plenieiramen zo es a saber totz los drehz e las razol e las accios e las demandas sio reals personals mixtas e quals que sio que hi ai actaner puesc et aver deih e so vistz aver es castel de Maurlho e dinz los dex del dih castel de Maurlho en homes et en femenas e cesses et eseinhorias e en justicias et en fermansas et en totas altras causas en calque manieira que eu hi aja e daissi adevan hi pogues aver em poguesso em deguesso esdevenir per me e per mon paire Fortanier de Maurlho. Item en la manieira desus dicha vende vos la carta part que ay e l'estrada que passa al pont de Sanct-Memori et el pesatgue que hom hi pren aqui en calque manieira hom hi prenda pesatgue. | Et aquesta dicha venda faz vos per pretz de nou milia sol de bos rodanes los calz eu ai autz e nombran receubutz empaz de vos seinher navesque de sus dih. Etc.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Fonds de l'hôpital Notre-Dame-du-Pas, de Rodez (1254)

Anno domini M°CC°L° quarto V° ydus madii Sia certa causa alz presens e clara alz esdevenidors que eu B. Delprat capelas de Var-Aurllers e cambriers et bailes de moseinhor fraire Vezia per la gracia de Deu avesques de Rodes non deceubutz ni amenats per negu frau ni per neguna bauzia dalcuna persona mas de grat e de ma propria e bona voluntat certas de dreh e de faih done e lauze et autrei per moseinhor l'avesque desus dih per nom descamie e de permutacio et ab aquesta presen carta emasempre valedoira liure e solve e gurp e desampar per aras e per totz tempus a vos P. Grepcha don del hospital de Lalmorna de Rodes et a totz vostres successors et a totz aquels a cui lodihs hospitals e vos P. Grepcha don sobre dih et vostre successor eill frayre e las serors del dih hospital o volrez per far totas vostreis voluntatz de vos et dels pleneiramen zo es a saber totas aquelas maios per entier el ort elz casals queis teno a Bellas ab lor sirvitutz ab lors issirs et ab totz los altres apertenemens que eu comprei sai enreires den Leu e den Bualabru e dels lor que foro de P. Devilanova lasquals so e la ciutat de Rodes e teno se desai e de-

lai ab los dos vallatz noelz de la dicha ciutat et en devant ab la carreira publica el dihz ortz te se ab la carreira de la Carcasonia. E vos P. Grepcha donz sobre dihz avetz en donatz e desempresen a moseinhor lavesque desus dih et a vos successors per far totas sas voluntatz pleneiramen per nom del dih escamie e de la dicha permutatio et a me receben per lui totas aquelas maios per entier sotols e solliers e las cortz quel dihz hospitals ha en carreira Nova lasquals se teno duna part en devant ab la dicha carreira Nova publica e daus laltra ab la honor den Fabre teuli e des sa moilher e daus laltra ab lo vallat nou de la ciutat e daus laltra ab las dichas maios que foro del dih P. de Vilanova et ab la honor de na Seironella tapideira etc.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Du fonds de l'hôpital du Pas, de Rodez (1350)

Los comtes del don de l'ospital dal Pas.

Item lan de sus aviam XXIX bestias armalinas que buous que vaccas que vedels que sobrero del an passat—Nasquero ne III vedels.

Item restero del an passat IIIc mens VII bestias am lana.

— Item nasquero ne C. anhels.

Item restero del an passat VII bestias cavalinas am los muls am que carrejam et am la bestia de Mossenher.

Item so ne III nascudas e comprem ne Ia mula am que carrejam et enayssi resto XI bestias.

La meza dels deniers de lan de sus.

Ieu Huc Girma am Mossenher avem mes aysso que se sec.

Item avem despendut en carn fresca et en pa et en vi per lo coven e per Mossenher e per hostes da Pantacosta entro a S. Johan LV s. t.

Item V s. t. (5 sols torneses) que baylem an Gayraut lo dimergue davan S. Barnabe pel plach del comu que menan a la vila a Vilafrancha.

Item mezem XIIII lieuras de tor. per foyre las vinhas e per podar o per lhiar part aquo que fa lo nostre frayre.

Item x s. de tor. que despendem a Salars entre pa et vi quant anem far boada per aportar de la palha e de la fusta a Cantarrana [1].

Item mezem IIII lieuras de tor. en IIII parelhs de rodas que comprem ad obs de Cantarrana e de Salars e de Linars et de l'Almorna [2].

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Extrait de l'article coté C. 1266 (1385)

Aysso es lo registre dels cesses que mossenhor lo comte ha el Borc de Rodes e fo scrich lan M CCC LXXXV.

Lo heretier de P. Matas per las mayos las cals so foras lo portal de la Barrieyra XVI d. m^a^.

Item per lo verdier dereires las dichas mayos XVIII d.

Item per las mayos que so en Petaria — I d.r. (rodanois).

Item dona lo dich heretier et Riquota sa sor molher de Guiral de Mommato per II mayos que foro den W. Mata — XVIII d.

Pausadas en la volta de la Barrieyra.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Extrait de l'article coté C. 1241 (1451)

Recepta dels arrendamens de lan M IIII^c^ cinquant hun fenissen en lan M IIII^c^ L dos. En loqual temps era thesaurier Guiral de Valiech. Et daquels retenc per supplir ad alcunas despensas per el fachas per mandament et comman dament de mossenhor lo comte aquels que appres apparan per luy stre retengutz.

Et permieyrament la baylia de la vila de Rodes ho los emoluments daquela laqual es en pariatge am lavesque de Rodes fouc arrendada ha Jehan Mercier, per la part de mond. senhor

[1] Hameau près de Rodez.

[2] Domaines de l'hôpital Notre-Dame-du-Pas.

lo comte per hun an revolt et complit comensan a la festa de sant Jehan Babtista lan M IIII L hun et fenissen en lad. festa lan M IIII^{c} L dos per lo pres de trenta lieuras tornesas. Et per so deu. — xxx ℔.

Extrait d'une transaction passée entre le syndic de la pitance de l'église et couvent de Saint-Amans de Rodez et les habitants du hameau de la Roquette. — Acte reçu par Jean Besombes, notaire de ladite ville (1504)

..... Videlicet que daquest hora en avan entre lasditas partidas sia pas et concordia et que totz processes a causa de ayso et de la causa de sus dita mogutz cesso et cessar dejo | item ordenero et appunctero que daysi en avan cascun dels sobre ditz et sus nommatz pague et ajo ha pagua | en la forma et manieyra de sus dita | pueys que las somas particulars se atenguo a la soma universal de quatre lieuras Rodanezas coma avian acostumat de paguar | et sans prejudice dels insturmens ansiens et de las ypothecas ancienas et obligansas en aquels contengudas. Soes que lodit Alboy et los sieus successors pagaran et seran tengutz de paguar per aras et per tostemps per lor part de ladita soma de sus dita de sinq sols torneses al terme acostumat de pagua so es a la festa de S^{t}-Andrieu | Peyre de la Roqueta et los sieus seran tengutz etc.... Et seran tengutz los sobre ditz nommatz et los lors successors per aras et per tostemps paguar las ditas somas a ladita pitansa de la gleysa de mossenhor S^{t}-Amans et religioses et commensals daquela et deldit coven per aras et per tostemps | et non sera tengut lo pitansie ho lo que aura charga de ho leva ho demandar a autre se non als sobre ditz ho a lors hereties et successors que so ho seran al temps aveni et al terme de sus dit et acostumat de pagua | item fouc appunctat et ordenat que se aras de present | ni al temps aveni avia negus que non pagues ho non volgues pagua sa part coma de sus es cotisat et accordat | que lodit pitansie de S^{t}-Amans sia tengut de lo ne metre en causa et prosegue la causa juscas a sentencia a son despens | et donada sentencia se lodit scindic ho pitansie ne tombava que apres lodit scindic et pitansie deldit coven puesca agir et demandar ladita

soma de aquel que non volra pagua ho de aquels que non volrian paguar | als autres et a lors hereties et successors, etc.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AVEYRON

Fonds de l'hôpital Sainte-Croix, de Rodez (1553)

En nom de Dieu sia fach amen. Sia causa manifesta a totz presens et advenir. Regnant illustrissime Henric rey de Fransa per la gracia de Dieu lan de la incarnation de Nostre Senhor Jesus-Christ mila cinq cens cinquanta tres et lo vingt sieys jorn del mes de setembre En presentia de me notary et tesmoings jotz scriptz Personalmen constituitz Peyre et Peyre Maricans payre et filh de consentimen lo ung de lautre del mas del Verdie paroquia de Synhac | totz doz ensemble de lor grat et voluntat | vendero cedigro et transportero per tot temps et jamay desemparero al honorable homme Mossen Ramon Ruols cappela de Rodes et rector de Segonsac presen et stipulan per se et per sos successors so es tres cesties de blat de segual bon blat et merchan portat en la pres ent vila de Rodes a la mesura de Rodes | paguados chascun an a la festa de Sanct Jolia | et sans vendas ny laus | Et aysso de censa et renda censuala et renduala et annuala | Et loqual blat de tres cesties segual los susdichz Maricans vendedos vendero et fero aldich comprado per lo pres de vingt et quatre lieuras de tornes | loqual pres de vingt et quatre lieuras tornesas reconogro et confessero aver agut et resaubut realmen tant en cinq ducats quatre scutz del solhel en or | Et la resta en autra moneda | Et laquala somme et pres de vingt et quatre lieuras de tornes ne foro contens et ne quittero lodich comprado an pacte de non jamay re plus demanda | Et ly donero tota may valensa Et en apres los dichs vendedos assituero et volgro que lodich blat de tres cesties de segual se leves specialmen et expressamen sobres una devesa lor contenen quatorze cestayradas de terra ho enviro assituada en las pertenensas del dich mas del Verdie Et se confronta an la rebieyra del hoste de Curaborsot sive de Madama de La Tor | Et am lo camy anan de Rodes al (*le nom en blanc*) et prat de la dicha dama Et an sas autras confrontatieus si plus verayas y eron. Etc..

Et me Guilhaume Depodio not. real de la cieutat de Rodes requyrit ay pres lo presen instrumen en nota de la quala ay fach estrayre et grossa en la presen forma lo presen instrumen et apres facha correctio me soy ayssi jotz signat de ma man propria en fe de so dessus G. Depodio not.

— — —

II. — MILLAU

Extrait de l'inventaire des joyaux, reliques et ornements de l'église de Notre-Dame-de-l'Espinasse, de Millau (1286)

El an de la encarnacio de Nostre Senhor que hom comta M e CC LXXXVI las vespras de sancta Eulalia mosenhor Guitbert de Cruejols cavaliers del Temple venc doltramar et aportet reliquias a madona sancta Maria da Melhau las quals bailet a mosenhor W. de Veirieiras sagresta de la dicha glieya Permieiramen 1ª cencha que fo passada per la fenestra on intret langels annunciar Nostra Dona Sancta Maria en so bezeyhs lo pilars que nostra dona abrasset quant S. Esperitz fo disshendutz en ela et ostet ad 1ª messa en laltar de madona sancta Maria de Nazaret Item 11 peiras que foro del cel del temple de Jhirusalem 1ª blanca et altra clara coma cristalh Item 1ª peira que fo de la roca de Moncalvari on Jhesus Christ fo levatz en cros en que Longis lac ferit ab la lanssa lo siaus précios sancs sespandi en aquel roca. Etc.

Extrait d'un cahier de recettes et de dépenses de l'hôpital de Millau (1341)

Remembransa sia que mosenhen Astroc Dellator quavallier del quastel da Saveirac te III buous a quabal los III vermels e laltre fau de fraire B. Bastida e mais II vaquas la I vermella e laltra fauba ap lur vedels tetanis per pres de XXX lieuras de tornes e deu donar XXII sestiers de fromen per la meiho dels buous a paguar a la S. Jollia pel pres que valra e deu sabatre del quabal et an quarta maistre Gui Mollenier e fo fajha lo premier jorn d'abril.

El an de M CCC XLI.

Item deu la molher den W. Bozo XVIII sols quomte fag de totas quauzas lo dia de S. Antoni Item deu mais II esqustz daur que prestiei sobrel sellier Item deu mais XXII sols que paguiei an P. Miquel per mandamen de na Bozona per la rauba de so fil.

Extrait des archives de l'hôpital de Millau (1388)

Lan M. CCC. LXXXVII a XI de jenoyer. de voluntat de maistre W. Phelip. e de senhen B. Vellas. paguet dona Alamanda Ressa molher et heretieyra del sus dig en Johan Gravezon. a senhen Johan Dolmieyras receben per nom de senhen Johan Cayret borcier. et recebedor del dig cossolat las sus dichas XLIX lieuras. e IIII sols en presencia de senhen P. Ratier e de senhen B. Calvet e den B. Bonamic quar lo dig senhen Johan Cayret era absens desta vila per las bezonhas del dig cossolat.

Extrait d'un livre de compte de l'hôpital de Millau (1423-1424)

Item lan de sus M. CCCC XXIIII lo lus de rozos prestiey al dig hospital mage per anar comprar del vi en terra bassa. I quintal et miech et VII lieuras danisses en que navia tres cartayros e XIII lieuras de negres e la resta blanqua a for lo quintal de II lieuras X sols monta, III lieuras XIX sols — es estat redug a motos que monta iiii motos.

Item may lan de sus lo jorn de sanch Aloy paguiey als segayres que avian segatz los pratz del dig hospital de la Val e del. Arzac e per resta que lor era deguda de tot lo pres fach que monta — I moto e miech. quar lo plus paguet Steve Clamens coma apar en sos contes.

Item may lan de sus lo lus davan sanch Clamens bayliey al filh de Steve Clamens una dotzena de meganas per lhiar los sacx en que meyro los fromatges quant los volgro portar en terra bassa quar a Rocafort si vendian pauc costero las mejanas que valon bona moneda III sols.

Item may lan el jorn de sus bayliey a P. Johan unas calsas de burel ad obs del porquier que gardava los porcx de que y avia III palms e miech e may las fazenduras costet tot — VII sols VI deniers que valon bona moneda VI sols III deniers.

Extrait de l'inventaire des meubles et des bestiaux de l'hôpital de Millau (1442)

Ensegon si los bes mobles losquals foro redutz per SS. Guilhem Comte et SS. Bernat Azam habitans de Melhau dels bes que avian prezes del dig hospital coma rendias daquel als senhors cossols que eron en lo an mial IIII c XLII et lo XXIII del mes de julh coma apar per insturmens prezes per mestre Guilhem de Vessodes notari del cossolat.

Primieyramen redero los digz Guilhem Comte et Bernat Azam als digz cossols alcunas claus de las portas del dig hospital am totz los hostals del dig hospital.

Item tres olas de metalh — item hun payrol de coyre tenen VII ferratz de ayga — item una bassina per baylar layga a pastar — item hun anderre — item dos padenos avols — item hun forcat de ferre per la vinassa gitar de las tinas — item una post per far lo pa — item hun escullier am armari — item una mach pastieyra — item hun escarrasso — item dos libres anticz que ero ad ops de servir la glieya. Etc.

Item lan el dia que de sus los digz Guilhem Comte et Bernat Azam baylero als digz mestre Johan Calmetas Jacme Brunel et a Guilhem de Tauriac cossols continuan coma de sus del bestial bovi X vacas — item tres vedels tenres — item hun brauet — item una vedela — item per las mas de Bernat Azam la mitat dels porcz contengutz en lestrumen del dig arrendamen.

De lasquals causas de sus expressadas pres reconoyssenssa mestre Guilhem de Vessodes, notari | Aysso fouc fach et recitat en la dicha grava de costa lo dich prat de Peyre Cat | en presencia dels digz tres extimadors et de Danis Rouier scudier del cossolat.

Item lan M al IIII c XLII a XXV de aost a Milhau en la dicha cort del hospital daus lo canto del Jumel baylet lo dig Bernat Azam, etc.

Primieyramen LXXV motos lanutz de tres ans ont ne avia II flocatz — item XXXV motos doblencz lanutz — item VII aretz — item XI anhels — item XXXIII fedas lanudas novelas — item XI fedas vieilhas bercas — item II bocz — item

hun boc crestat — item xxi cabra de que ni ha una vielha et las doas sos raucas de la pezana.

Extrait d'un livre de comptes de l'hôpital de Millau (1501)

Lo sus dich Ramon Flotart demoran en la boria del Arsac devenc en greva malautia talamen que trespasset d'aquest monde en l'autre Dieus ly aja merse et misericordia et per far son sebelturi et exequias ay baylat et paguat a son frayre et heretia Guilhem Flotart la soma de iii lieuras xv sols.

Item per la despensa que fouc facha en la mayson del dich hospital mage de Melhau per donar a dinar als homes et doanas que avian velhat et ajudat a portar ensebelhir lo cors del dich Ramon que Dieus perdone ne foron contatz al dich Guilhem Flotart son heretia la soma de xiii sols iiii deniers.

Lo enconvenien de la empedimia venc en la boria de Larsac et per so lo dich Anthoni sen fugit en son pays lo jorn de la Magdalena XXII de julet per que mossenhor Guiralh Solia del loc de Sant-Bausely senhen frayre Peyre Fau et hieu jost escrich sem demoratz en conte final an lo dich mossenhor Guiralh Solia honcle del sus dich Anthoni de totz los darrayratges del temps passat et contatz quatre meses xxv jorns que lo dich Antoni a servit et demorat de lan presen compresa la valor de las sabatas camisa anhelha que tot contat et rebatut fins al jorn de la Magdalena XXII de julet monta v sols iii deniers per mes que monto los ditz quatre meses} xxv jorns la soma de una lieura v sols iii deniers fouc fach lo dich conte en la dicha mayson presen los sus ditz mossenhor Anthoni et senhen frayre P. Fau et de me Johan Chalcier capela jove que ay escricha la presenta XXV de octobre m^{l} v^{c} et dos per que dic — i v s. iii d.

Extrait du registre de 1501-1502 des recettes et des dépenses de l'hôpital de Millau (1502)

Jausiens Grifina del mas de Ceyras de la parroquia de Veyrieyras si es loguada per mayre de la boria de Larsac et per far totas besonhas de las borias et mayson de lhespital mage

de Melhau a la cala senhen frayre Peyre Fau et hieu aven promes de donar per son salari et loguia de hun an complit et revolt so es asaber la soma de doas lieuras v sols IX pans de telha hun velh de telha de Perret hun parrelh de sabatas sobre soladas hun davantal fouc fach lo dich merquat et loguia en la sala de la dicha mayson presen frayre Huc Teron donat Johan Rouia cotalh et de me Johan Chalcier capela jove que la presen ay escricha lo dimars de pantacosta XVII del mes de may M[1] V[c] et dos.

Extrait des archives communales de Millau (1506)

Per so que Anthoni Cat hoste de la presen vila de Milhau avia facha bastir de novel una paret de darrier son hostal scituat en ladicha vila de Milhau pres del portal et tour del Jumel et dans la muralha de ladicha vila sus la paret la quala se apperte à ladicha vila et y avia facha far una porta en ladicha paret facha novelamen per venir à ladicha muralha ont non ac jamays porta ny salhida deldich son hostal per venir a ladicha muralha que es tot en gran prejudici de ladicha vila et de la causa publica | Venc à la notissa de messenhors consols de lan presen de ladicha vila losquals so ausit appelero et convoquero lur conselh coma es de costuma lo XVI del mes de julh M[1] V[c] et VI Et so dessus mes et raportat per losdich messenhors consols a lur dich conselh fouc per lodich conselh dich et appunctat que losdichs messenhors consols am alcuns personatges del dich conselh se transportesso sus lo loc la ont es stada facha de novel lasdichas paret et porta et se lodich Cat y avia re fach en prejudici de la causa publica que o fezesso reparar et claure lad. porta talamen que non permeguesso y aver autra porta sinon aquelas que y son de vielh..

H. Affre,
Archiviste du département de l'Aveyron.

ORDINACIONS

Y BANS

DEL COMTAT D'EMPURIAS

Text catala inédit

(Segle XIV)

NOTICIA PRELIMINAR

> Les Établissements créés pour des besoins actuels, et plus particulièrement propres à l'association qu'ils étaient destinés à régir, renferment en bien plus grand nombre des dispositions ayant trait à l'administration intérieure de la cité, et forment, à vrai dire, le complément, la mise en action des principes posés dans les Coutumes. »
>
> (M. GRASSET, *Introduction aux Établissements du Petit Thalamus de Montpellier*, 1841, pag. XVII.)

I

Un dels mes savis jurisconsults del migdia de Fransa, M. Gustavo Basch de Lagréze, peritíssim en la historia del dret consuetudinari de la Europa llatina dels temps mitjos, ha dit ab gran seny (1) que « *las costums son lleys no imposadas per la violencia d'un conqueridor, ni per l'autoritat d'un governant, sino lleys no escritas, conservadas y religiosament obehidas de generació en generació* » y afegeix tambe « *aquestas costums son la pintura fidel de las ideas y de la societat de l'edat mitjana, la historia de usos dels cada localitat.* » Y verdaderament, d'açó ne tenim una proba admirable en los códichs y ordinacions municipals que 'ns ofereix la legislació de Catalunya. Sabut es, de tots quants la han estudiada en sos orígens, qu'aquellas no fóren, en nostra terra, mes qu'una série d'excepcions ampliatorias del dret llavors constituit, quiscun jorn mes insuficient pera aténdrer à las novas y creixents necessitats dels pobles, ó millor, una paulatina modificació d'aytal dret. Aquest altre no era, desde la cayguda del poder llati, sino lo *Codex Visi-*

gothorum, compilació de lleys romano-godo-canónicas, resultat de la fusió entre la nissaga hispano-romana, regida per lo *Breviari d'Aniá*, ó compendi de las millors lleys romanas contengudas en lo Códich Teodosiá, manat fer per lo rey Alarich (principis del segle VI), y la rassa vissigoda, que ho era per la compilació del rey Eurich, dita lo *Códich de Tolosa* (fi del segle V): unió elaborada baix l'influencia benéfica de las savias lleys de la Iglesia cristiana, civilisadora eminent y de sobras maestri vola pera agermanar elements tan heterogéneos. Mes avant, la preponderancia del feudalisme ó costum franco-germánica, quan las escursions per *Hispania* de nostres valerosos comtes barcelonins arraulian y arreconavan lo domini arabesch, y, un xich mes tart, la propagació en las escolas meridionals del dret justiniánich ó romá-bizanti, confluint alhora ab lo reviscolament del poder real avans abatut per lo ja debilitat despotisme aristocrátich semi-bárbaro y ab la renaixensa del municipis que havia sembrat la poderosa má de Roma essent iniciada en lo segle X^e^ y complertament desarrollada en lo XII^e^: donáren un gran impuls á la codificació del dret consuetudinari catalá, per manera que, comensant en 1068 ab la promulgació dels *Usatges de Barcelona*, lo códich de costums mes antich del Occident, anaren successivament fixantse lo text d'aquellas lleys encarnació viva de la societat à qui regian, d'aquellas antiguas prescripcions primer observadas qu'escritas. Aixis es, qu'ademes d'algunas cartas de població (*chartæ Universitatis*)(2) y franquesas concedidas per los comtes soberans à diversos llochs de l'antigua Marca, se redactan y publican en la confederació catalano-aragonesa: las Costums de Perpinyá (*Consuetudines Perpiniani*) per los anys de l'encarnació de 1172 à 1196; las de Montpeller (*Consuetudines et libertatis ville Montispessulani: las Costumas e las franquesas de Montpeyler*) en lo de 1204; las de Lleyda (*Consuetudines Illerdenses*) en lo de 1228; lo privilegi de las franquesas de Mallorca en 1230; los Furs d'Aragó en 1247; los del regne de Valencia en 1250; las Costums de Solsona en 1274; las de Tortosa, entre 1274 à 79; las Libertats de Menorca (*Libertates in sulæ Minoricarum*) en 1301; los *Privilegis, franqueses y libertats* de la vall de Aran, de 1313 à 1352; y las Costums de la Ciutat y diócesis de Gerona (*Vsantiæ et Consuetudines civitatis et*

diocesis Gerundensis) en 1430 y 39, sens altres compilacions, com las contenguda dins lo Códich vigent ó *Constitucions* de Catalunya, que seria difusió lo nomenar, comensant empero en totas sa observancia avans del segle XIII ó durant lo transcurs del mateix.

Alguns dels aplechs de costums consistiren, mes qu'en tals, en petitas coleccions de *stabliments* ó *bandos*, ço es de disposicions prohibitivas dictadas per lo municipi d'una població, á causa dels abusos comesos en la práctica dels bons usatges que tenia sancionats per lo temps ab lo vot colectiu de sos moradors, disposicions únicament destinadas á regular las reduhidas relacions internas d'aquella, segons los elements vitals de qu'estava composta, per manera qu'en uns era primordialment agricola, en altres mercantil, etc. Avuy, donchs, preteném ferne coneixer un interessant exemple, presentant á la notoria ilustració de la *Societat per l'estudi de las llenguas románicas de Montpeller*, com á concorrent á las seccions de prosa filologica é histórica del certámen literari qu'enguany ha obert ab motiu de las próximas *Festas llatinas: lo text catalá de las Ordinacions y bans del Comtat d'Empurias.*

Forman estas un petit códich de policia rural aixis com urbana y de bonas costums, circunscrit, mes que á dit Comtat á la memorable vila de Castelló d'Empurias. Conté 92 articles, comprenenthi los estravagants posteriors á sa primitiva redacció, en número de 8 en lo comensament y de 5 al final, adicionats en lo text del códice de principis del segle XV, que havem tingut á la vista y existeix en l'Archiu municipal de Barcelona (secció de documents curiosos y lligall de privilegis) (3).

Avans de transladarlo fidelment, sians permés dir duas paraulas de la vila de Castelló y apuntar la cronologia dels comtes que la regiren durant quasi tot l'espressat segle XIV (1321-1402), pera venir en coneixensa de la época probable en que foren promulgadas aytals *Ordinacions*.

II

Situada Castelló en la extensa planura del Empurdá, que fertilisan los rius Ter, Fluviá y Muga, y separada per aquest

últim, avans de desayguar en un gran estany, terra endins de la costa del mar, es segons pretenen, no sé si ab prou fonament, alguns savis autors (4), la hereva de la *Castulo indigetum* dels romans, sens qúe's donguian compte de sa desaparició, pero, deixant de remontarnos á l'época primitiva, podem si assegurar que la *Castilione* ó *Castellione* de l'etat mitjana, rebé la sua principal importancia de la decadencia y ruina de l'antigua y famosa Emporion: d'aquella prepotent colonia mercantil, nomenada *Emporiæ* per los mes celebrats geógrafos llatins (5), que'ls Foceos massilienses oriundos de la Jonia fundaren en la capital de la regió dels Indicetas (Ἰνδικήτας), coneguda llavors per *Indica* (qual nom perdé aviat) constituint una *diopolis* ó ciutat doble, si be primerament, á judicar per las paraulas d'Estrabo, havian estat en una illa del devant qu'era la *paléopolis* ó ciutat vella (6); mes tart *urbs* romana; després seu del bisbat emporitá durant la dominació wisigótica (516 à 693) (7); malmesa per los Arabes en sas escursions (8), los quals aliats ab Guillem fill de Bernat governador de Barcelona per Cárlos lo Calvo, se'n apoderaren l'any 848 en guerra intestina ab lo succesor del governador franch (9); y destruhida (pot conjecturarse ab alguna rahó) per los piratas normans en sas primeras devastacions per las costas catalanas (858-61) (10), si bé, à principis del segle X (935) en temps del comte Gausbert, deuria reedificarse, com ho fou la sua iglesia (« *aula iacebat hæc longis neglecta ruinis* ») (11), allargant encara la sua existencia algunas centurias per tal com la trobem mencionada en documents dels anys 1002 (*in Impuria civitate*) y 1130 (*in civitate Impurias*) (12), tenim noticias de monedas emporitanas del segle XII (13) y en 1178 d'una invasió en lo comtat de Sarrahins de Mallorca qu'arrunaria, sens dubte, tota la ciutat, puix nos consta per una lápida del comens del segle XIII, que s'efectuava altre reedificació de sa iglesia (15), avuy parroquia del modest poblet, agregat al municipi de la Escala, y avans vila de San Marti d'Empurias, petit testimoni de la gran *acrópolis* segles ha sepultada per sas mateixas despullas, ó com digué lo savi Marca: « *Sed civitas ipsa, olim destructa..... neque tunc, neque posterioribus seculis restituta, in ruinis suis adhuc jacet sepulta.* » Las destruccions, donchs, que sufrí la vella capital del *pago emporitá* (16)

foren com la llavor de vida pera la vila cap del naixent comtat (17): ja en 26 de juny del any 880 consta existent en un antich diploma ab lo nom de *villa Castilione* (18), citantse son estany (*stagnum Castilionis*) en 943, 47, 53 y 68 (19), aquest y la població (*Castilione*) en 974, 82, 90, 1017 y 1035 (20), nombrant ja en 1019 á l'iglesia (*ecclesiam Sancte Marie de Castellone*) (21), comensada en aquesta centuria, essént dedicada en 1064 (22) y seguida y conclosa en las porteriors (23). Durant lo govern del comte Huch II (1079-87) feu aquest obrar las fortificacions y murallas de la població (24). En 1238 y 1246 se hi fundan convents de mercenaris y franciscanos (25) y altres institucions, creixent de tal manera sondesarrollo qu'al iniciarse lo segle XIV hi havia aljama de juheus (26), molts oficis y arts estavan agremiats, entre ells lo dignissim del Notariat (27), essent notoria l'activitat agricola y mercantil de sos habitants, per los molins de blat, acequia y salins que tenia ja la població «*prope menia Castri de Impuriis*» (28) y per las firas que desde antich (*ab antiquo*) se hi celebravan quiscun any en lo temps de Cuaresma (*tempore quadragesime*) (29). Confirma ademes l'importancia que ja tenia la vila en 1330, l'intent manifestat per part del infant En Pere, primer comte de sanch real qu'en ella governá, de celebrarhi son matrimoni, segons nos ho descubreix altre dels interessants documents que havem estudiat en la preciós Archiu general de la Corona d'Aragó (30), gracias à las inmerescudas distincions ab que'ns favoreix la proverbial amabilitat de son ilustre guardador, nostre bon amich lo Senyor Don Manuel de Bofarull y de Sartorio.

Seguint, donchs, las indicacions que dits documents y algun altre diploma de diferent procedencia nos han facilitat, intentarém formular la cronologia (encara no escrita que sapiguém) dels comtes d'Empurias de regia estirpe (31).

A la mort de Malgali ó Malgaulin (1321), deixant únicament una filla nomenada Marquesa (32), quedáren sens successió varonil las dos únicas brancas de la familia comtal emporitana y en sa conseqüencia los seus dominis, diuhen alguns autors seguint á Zurita, vinguéren á mans de la Corona, donantlos, en 1322 (33) lo rey en Jaume II, á son quart fill l'infant en Pere comte de Ribagorça (34), empero nostras derreras in-

vestigacions nos aclaran la veritat del fet, manifestantnos qu'apres de la fi de Malgali y en virtut de son testament, lo noble Huguet de Cardona, fill del difunt vescomte de Cardona Ramon Folch, possehi lo Comtat d'Empurias, puix, de tots los drets y accions que en ell y en lo vescomtat de Bas tenia, com en tots los altres bens qu'eran de dit comte al temps de la sua mort, ne feu permuta, lo 5 dels idus de Novembre de 1325, al predit infant en Pere (35), qui va cedirli en cambi lo castell vila y vall de *Pego* y los castells y valls de *Alaguar* y *Exalone*, situats en lo regne de Valencia mitjansant llicencia concedida en 7 de las kalendas de septembre próxim anterior, per son pare lo rey Jaume (36), y aprobació y ratificació de tal permuta que li otorgá en 6 dels idus de Desembre del mateix any. Aquest y no altre judiquém era lo titol que va assistirlo pera usar poch després (37) lo de Comte d'Empurias, y permutar son nou Comtat per lo de las Montanyas de Prades (38) ab son germá menor l'infant en Ramon Berenguer als 5 dels idus de Janer de 1341 (39). Casat aquest en lo mes de Janer de 1338 á Valencia ab na Maria Alvarez d'Exérica (40), tingué un fill nomenat Joan, al qual doná lo regiment del comtat en 2 de Juliol de 1364 (41) quan est se casá ab na Blanca filla del Rey en Pere de Sicilia y germana de na Alianora, reyna d'Aragó com á muller del rey Pere IV (42). Passats sis anys era morta ja na Blanca y lo comte Joan tractá nou casament ab l'infanta na Joana filla del predit Rey Pere d'Aragó, celebrantse á Barcelona ab grans festas y solemnitats lo dia 10 de febrer de 1373 (43). Lo govern d'est comte, de llarga duració (uns 35 anys), tingué sos dias d'esplendor magestuós y semiregi (44) pero al arrivar à son paroxisme, pot dirse, com à tota cosa humana, que li vingué la periodo de la decadencia. Perseguit en Joan d'Empurias per las hosts del rey aragonés desde 1381 (45), processat duas vegadas (1384 á 87 y 1396 á 99) (46), fugitiu á Avinyó en 1385, essent ja viudo (47) y haventli expoliat lo comtat que no li retornaren fins 1387 (48), trobémlo, en 9 de Janer de 1399, retirat á Çaragoça y en lo monastir de frares predicadors (49), ahont creyém acabaria sos dias, puix als 20 de Mars del mateix any se'l té ja per mort en altre de las diligencias que conté l'aludit procés (50). Dos fills deixá de las suas últimas nupcias: Joan (51), casat ab

na Elfa (52) y Pere (53) ab na Joana (54), los quals governaren respectivament de 1399 á 1401 y de 1401 á 1402, enque 'l Com, tat, á causa de morir (ells) sens fills llegítims y en virtut de cert vincle, fou agregat indisolublement (55) à la Corona per lo Rey en Marti (2 de Janer). Est monarca, en los documents continuats dins los registres de cancilleria de son temps, parlant del seu difunt nebot en Pere, diuli sempre *l'últim Comte* y á sa muller Joana *l'última Comtesa d'Empurias* (56). Y efectivament pogué, llavors, de tal manera nomenarlos, ja qu'una volta unit lo Comtat al Reyal patrimoni, no tardá molt en empenyarlo à la Ciutat de Barcelona, en garantia dels 50,000 florins d'or qu'esta li prestá als 13 de septembre de 1409 (57). Al fet de la possessió de tan valiosa penyora per la Ciutat dels Comtes-reys, devem avuy, la felis troballa en son rich archiu de las *Ordinacions* municipals qu'ocupan nostra atenció (58).

Apuntats los antecedents datos históricns, podém conjecturar quin es lo temps en que sigué feta esta compilació. Sens discussió pot afirmarse qu'évidentment llur conjunt es del segle XIV en que sabem governaren *los alts comtes* en ellas mencionats. Aço n'obstant, á fi de fixar datas mes precisas, tota vegada que lo text careix d'ellas, dirém : que dels 8 articles estravagants antecedents als *bans e stabliments* mes antichs, lo 1 y 4 foren manats per la cort (curia ó tribunal) de part del *molt alt Senyor Rey,* y los atribuim á Pere IV quan s'enpossessioná del Comtat en 1385, y lo 6 y 7 que ho foren per lo *molt alt Senyor dom Johan dampuries,* creyém es aquest, lo 1er de son nom, quan en 1387 torná en l'us de sa jurisdicció; que la part principal y mes primitiva en la qual se contenen los capitols titolats *bans de la foresteria, bans danar danits, bants darmes de dia, bants de joch de dias e denits e de jurar de deu y bants comuns* (59), promulgats *per lo molt alt Senyor comte ab voluntat del Jutge e de consentiment dels consols de la vila de Casteyló* ha d'esser probablement coleccionada en temps d'un dels dos primers comtes Pere (1325 á 41) ó Ramon Berenguer (1341 á 64) que, com á infants d'Aragó, obtenian *genuinament* lo distintiu de *molt alts Senyors;* y per fi que'ls articles adicionats à sa conclusió, del segon dels quals apar esser manats per la cort « *de part de la insicna siutat de barsalona tenint e poseint lo comtat dempuries he la huniversall*

senyoria de aquel », denuncian pertanyer sa redacció al principi del segle XV (1409) en que tal possessió comensá à tenir lloch (60).

III

Aqui clouriam esta breu noticia, si avans no volguessem aclarir lo següent dubte que facilment podria ocórrer à nostres ilustrats lectors : ¿ las *Ordinacions* baix transcritas constitueixen l'únich cos de dret consuetudinari de la vila de Castelló d'Empurias? —No, en veritat, ans be son un complement d'aquell, que consistia en *privilegis, franqueses, inmumitats y gracies* ab llurs *ampliacions, interpretacions ó declaracions,* en *bons uses e bones usances* y en *estils* y *ordinacions de la cort* de dita vila (61). La sua existencia en l'época dels antichs comtes, ha arribat á nostre coneixement per la repugnancia qu'aquests tingueren sempre á subjectarse als Vsatges y á las altres disposicions generals de la terra, en quan temian poguessen perjudicar á sa jurisdicció, y aixis ho feyan constar, firmant dita subjecció « *salvo iure sui comitatus* », com nos ho declara un dels ilustres comentaristas del códich barcelonés, Jaume de Vallseca, qu'escribia en la segona meytat del segle XIV al glosar l'usatge *Hœc sunt usualia* (62). Empero, de mes á mes, hi ha noticia certa dels principals *privilegis* y *ordinacions* quels senyors de Castelló concediren á la vila, durant lo periodo que vá de l'alborada de la XIII^{a} centuria á la fi de la primera dinastia que regi lo comtat, los quals se desprenen dels següents fets.

Lo comte Huch III, en 30 d'Abril de 1226, feu *gracia* á sos vassalls del dret que tenia de succehir als célibes.

En 18 de Mars de 1234, lo comte Pons-Huch II confirmá los *privilegis* de la vila, concedintli despres altres, als 29 de Novembre de 1240, 3 de Janer y 12 Desembre de 1248 y 13 de Mars de 1249. En los idus de Janer del derrer any, dictá una *ordinació* ab la qual reglamentá la forma dels actes (instruments públichs). A presencia del mateix comte y de sa muller la comtesa Teresa, tingué lloch lo 8 de las kalendas de Juliol de 1252 en l'iglesia de Castelló, una sentada ó reunió de notables, composta de Ramon, abat de Sant Pere de

Roda, de Gispert, abat de Sant Miquel de Fluviá, d'altres religiosos y de tota la noblesa del comtat, acordantse en ella varios *reglaments* utils pera lo regiment del pays. També concedi altre *privilegi* á la propria vila en 27 de Desembre de 1267.

Huch IV confirmá, en los mes de Janer del següent any 1268, tots *los* que sos antecessors havian otorgat á Castelló.

Lo successor Pons Huch III, en 17 d'Octubre de 1277, *feu franchs* als habitants de la mateixa vila dels drets que cobraba sobre lo pá, lo vi y las casas, per durant lo terme de 10 anys. Ygualment los *eximi* del dret de bovatge, als 27 de Febrer de 1299, determinant, en lo propi mes, lo jurament fahedor per lo veguer y los cárrechs dels altres oficials de la població. En 6 de Mars de 1308, *dispensá* á dits moradors de prestar fiansa alguna devant del comte ó dels seus oficials.

Finalment, Malgaulin, l'últim dels antichs Senyors d'Empurias, confirmá tots los privilegis de la vila, als 12 de las kalendas de Septembre (21 d'Agost) de 1314 (63).

Ab posterioritat á lo susdit y en temps de la nova dinastía senyorial, fou, com deixém indicat, quan se compongué la compilació de qu'en esta noticia havem parlat. Copiarémla, ara, á seguiment de las presents ratllas ab los mateixos defectes ortográfichs que mostra lo text del códice que 'ns ha servit d'estudi, text qual rudesa singular acusa manifestament lo popular de son origen. Procurarem, n'obstant, puntuar la dicció, sens omplir las llacunas que s'hi observan ni restaurar las paraulas, pero si glosar al final algunas d'aquestas pera sa major inteligencia. D'aytal manera, creyem prestar un servey als qu'ab millors mérits que nosaltres estudian lo dret consuetudinari de Catalunya, á la vegada que facilitar als filólechs una proba del dialecte popular que's parlava en lo Comtat d'Empurias al promediar la XIV^{a} centuria. Per ço, si la reconeguda sabiduria del jurat designat per la « *Société pour l'étude des langues romanes* » se digna acullir favorablement aquest modest treball, llavors pensarém que no han sigut inútils nostres intents.

Barcelona y Febrer de 1878.

NOTAS

AB PROBAS DIPLOMÁTICAS

(1). — *La Féodalité dans les Pyrénées — Comté de Bigorre*, par M. de Lagrèze, etc. Orléans, 1864, pag. 16.

(2).— La mes antigua carta-pobla de Catalunya es la que's coneix ab lo nom de 2ª *Chartæ populationis Cardonæ* de l'any de l'Encarnació 986 (Villanueva : *Viage literario à las iglesias de España*, t. VIII, p. 276). Molt notable es tambe la *Charta populationis Acrimontis* (Agramunt) del any de l'Encarn. 1113 (*Marca hispanica*, etc., apend. CCCL.)

(3). — Lo manuscrit original consisteix en un códice de paper en quart y de lletra de las primerías del segle XV (després del 1409 ?) que conté 35 páginas, ab una cuberta de pergami la qual es una copia de certa escriptura de poders (mandato) firmada *in castro de Pau* (població del Comtat) lo 13 d'Agost de 1394.

(4). — Finestres, Florez y Masdeu, citats per Cortés y Lopez, *Diccionario geográfico-histórico de España antigua Tarraconense, Bética y Lusitana*. Madrid, 1835-36, t. II, p. 339.

(5). — La paraula grega Ἐμπόριον, vol dir, mercat ó sia lloch de comers. Los geógrafos romans Polybi, Tito-Livi, Pomponi Mela, Plini y Sili Itálich, la nomenan *Emporiæ*. (Vide *Marca hispànica*, col. 172.)

(6). — En la traducció llatina de la *Geografia* d'Estrabo llegim: « *Urbs ea a Massiliensibus condita.... habitarunt Emporienses ante insulam quamdam oppositam, quæ nunc vetus urbs dicitur: modo in continente degunt. Est autem in duas urbes divisa muro ducto.* »

(7). — Florez : *España sagrada*, t. XLII, p. 267.

(8). — Ho afirman : Marca, *Marc. hisp.*, col. 231 (referintse à Isidoro Pacense) ; y l'*Art de vérifier les dates*, etc., edició de Paris de 1818, t. III.

(9). — Bofarull (Ant.) : *Historia crítica (civil y ecclesiástica) de Cataluña*, t. II, p. 147. — Lo document continuat en l'ap. XVI de la *Marc hisp.*: « *Notitia judicati pro Ecclesia Gerundensi (Ex. chartul. Gerundensis)* » ó sia lo judici, segons las lleys góticas que conté, fa constar encara l'existencia de « *Impuria civitate* » y de son « *mallo publico* » (tribunal), en l'any 843, aixis com « *de isto comitatu Impuritano et Petralatense.* » — Las confrontacions que tenia lo comtat d'Empurias, comprenenthi també lo de Perelada, possehits en un principi per una sola familia comtal, eran, segons diu l'Ilm. bisbe Taberner en sa *Historia* ms. y traduhim literalment : « S'extenia aquest estat desde 'l coll de Banyuls, seguint fins al castell d'Empurdá, força

qu'edificá lo comte Pons Huch pera defensa de sas fronteras, desd'ella corria al castell de Foxá y Sant-Llorens de las Atrenas, desd'ahont anava à trobar lo lloch de Calabuigas (Calabuig), corrent despres lo cami reyal deixant per est costat à Peralada nomenada antiguament castro Tolon, Cabanyes y lo vescomtat de Rocaberti, se pujava al coll de Portus, y seguint després la terra de la Albera y passant per lo coll de Carbassera venia à juntar altre vegada lo de Banyuls enclohent en si la hermosa y dilatada planura dita del Empurdà, etc.» Devem esta notícia à nostre estimat amich l'ilustrat arqueólech D. Joaquim Botet y Sisó.

(10). — Se deduheix de lo qu'afirman Sebastiá bisbe Salmaticense en sa Cronica, los *Anals Bertinians* (o de Saint-Berti) acotats per Marca (*Marc. hisp.*, col. 327 à 29) y Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*, t. II, p. 271. Dits *Anals* manifestan, referintse al any 859 : « *Piratæ Danorum longo maris circuitu, inter Hispanias videlicet et Africam navigantes, Rhodarum ingrediuntur, de populatisque quibusdam civitatibus ac monasteriis in insulam Camariam sedes ponunt.* » Y al any 860 : « *Hi vero Dani qui in Rhodano morabantur, usque ad Valenciam civitatem vastando perveniunt; unde direptis quæ circa erant omnibus, revertentes ad insulas in quam sedes posuerunt redeunt.* »

(11).—Florez, *Esp. sagr.*, t. XXVIII prolech, y Villanueva, *Viag. lit.*, t. XV, p. 24, copian una làpida del segle X qu'aixis s'espressa. — Lo savi escriptor català, Rev^t P. Fidel Fita S. J. Académich numerari de la Reyal de la Historia y molt coneixedor de las antigüetats de la provincia de Gerona (qual excelent amistat honra nostra petitesa) es també de parer (segons nos comunica, contestant à la consulta que ferem à sa profunda ilustració) : « que no està encara ben resolt quan fonc totalment destruhida la vella *Empurias* sobre l'mar, capital del comtat, de manera que s'transferis à Castello. La làpida.... se refereix à las primeras devastacions fetas per los piratas normans, los quals s'avansaren terra endins y pot ser fins à Banyolas per lo cami de Orriols. »

(12). — *Marc. hisp.* ap. CL y *Lib. 2 feud.*, fol. 181, en l'Archiu general de la Corona d'Arago.

(13). — Aloiss Heiss, *Monedas hispano-cristianas*, t. 2, lam. 87, n. 3 y 4, que cita molt oportunament l'ilustrat munismàtich geroni Don Celesti Pujol y Camps en sos articles : « *Empurias : catálogo de sus monedas é imitaciones.* » (*Memorial numismático español*, t. III, p. 3); y « *Sello de un conde de Ampurias* » (*Revista de Gerona*, t. II, p. 62, y seg.)

(14). — Dona esta noticia l'*Art de vérif. les dat.*, t. III, extrahentla

de la precitada *Historia ms. dels Comtes d'Ampurias y Peralada* que feu lo bisbe de Gerona Don Joseph de Taberner, mort en 1726.

(15). — Florez, *Esp. sag.*, t. XXVIII, p. 76; y Villanueva, *Viaj. lit.*, t. XV, p. 27. Copian esta làpida que ho es sepulcral del sacrista Guillem de Palou (1248).

(16). — En lo « *Preceptum Ludovici Pii imperatoris pro Ecclesia Gerundensi* « del any 834 (*Marc. hisp.*, ap. X.) se menciona ja lo « *pago Emporitano.* »

(17).—Veus aqui la cronologia abreviada dels antichs comtes d'Empurias, segons las fetxas que certifican sa existencia : Irmingari, 812; Gaucelm, 834; Suniari o Sunyer, 843-50; Alarich, 843 avans del 902; Suniari II, 884-931; Bencio, 919; Gausbert, 925-35; Gaufred, 943-91; Huch I, 1007-40; Pons I, 1041-78 o 79; Huch II 1079-87; Pons Huch I, 1123-60; Huch III, 1155-1230; Pons Huch II, 1230-67; Huch IV, 1268-77; Pons Huch III, 1277-1308; y Malgauli, 1314-21. (V. *Art. de vérif. les dat.*, t. III, y també lo segon dels articles del Sr. Pujol de Gerona citats en la nota 13, loqual conté un catàlech dels comtes d'Empurias desde lo segle XI al XIII, format en vista : de la *Hist.* inédita del bisbe Taberner qu'existeix en poder de nostre apreciat amich lo reputat arqueólech D. Arturo Pedrals y Moliné; de la *Historia de la casa de Lara*, por Salazar y Castro, y de la *Notice historique sur la ville et le Comté d'Empurias*, par M. Jaubert de Passa, publicada en lo tom. V de las *Mémoires de l'Académie royale des Antiquaires de France.*)

(18). — « *Judicium in favorem monasterii Balneolensis latum anno DCCCL.XXX* » : (Villanueva, *Viag. lit.*, t. XIV, ap. XXV.)

(19).— *Marc. hisp.* : ap. LXXIX, LXXXIII, XCI y CIX.

(20). — Idem. : ap. CXVII, CXXX, CXL, CLXXIV y CCXV.

(21). — Idem : ap. CLXXXII.

(22). — *Art. de vérif. les dat.*, t III, ab referencia al Archiu de la Seu de Gerona, y també lo segon article del Sr Pujol, citat en las notas 13 y 17. — Al consagrarse l'Iglesia de Castelló hi eran presents, además del bisbe de Gerona Berenguer y del comte Pons, Adalayde sa muller, Almodis comtesa de Barcelona, Bernat comte de Besalú, Pons vescomte de Gerona, Ramon d'Empurias, Miro de Besalú y altres pros. — Se menciona mes tart esta Iglesia baix l'advocació de Sancta-Maria en la *Marc. hisp.*: ap. CCCX y CCCLXXV que son diplomas dels anys 1091 y 1128.

(23).— Piferrer : *Recuerdos y bellezas de España*, t. II de *Cataluña*, p. 259, diu fou continuada sa construcció á la fi del segle XIV y totalment acabada en lo XV.

(24). — *Art de vérif. les dat.*, t. III.

(25). — Madoz : *Diccionario geográfico-estadistico histórico de España y sus posesiones de ultramar*, t. VI, p. 111.

(26). — Vide lo guiatge à varios juheus de Castelló del 4 idus de Mars de 1325 en lo Registre 228, fol. 53, del Archiu general de la Corona d'Aragó, y Reg. 2340, fol. 61. Además, sobre la organisació civil y religiosa de l'aljama castellonesa, lo doctissim historiador P. Fita ha publicat ultimament importants documents, trets del citat Archiu general de la Corona y dels de la Curia episcopal y del Hospici de Gerona, en lo t. I de la *Revista de Gerona*, y també, ab motiu de la traslació al museo de dita Ciutat del epitafi de rabi Reuben ben Aynay que mori en lo mes d'Ab del any 5103 de la Creació (23 Juliol-21 Agost del 1343 de la nostra èra) provinent de Castelló, en lo *Museo español de antiguedades*.

(27).— Ibidem: Reg. 2237, fol. 122, y 2618, fol. 157.

(28). — Ibidem: Reg. 2342, fol. 19, 37 y 46.

(29). — Ibidem: Reg. 869, fol. 158 (Barcelona 5 idus de Juliol de 1340), y Reg. 875, fol. 158 (Barcelona 8 idus Septembre de 1343).

(30). — Ibidem: Reg. 482, fol. 126, v°.

(31). — Nostre apreciat amich l'inteligent numismàtich y erudit escriptor Geroni D. Joaquim Botet y Sisó, á qui premiá la Reyal Academia de la Historia per son notabilíssim treball: « *Noticia histórica y arqueológica de la antigua ciudad de Emporion* » (en prempsa) sabem te lo propòsit d'escriurer l'historia d'aquella preclara ciutat en l'edat mitjana y época de sos comtes.

(32). — Los Consellers de Barcelona en carta que li endressaren als 15 kalendas de Febrer de 1321, la nomenan aixis: « *Nobilis Domine et quamplurimum venerande Domine Marchesie Dei gratia Comitisse Impuriarum ac vicecomitisse Caprariæ* (Deliberacions, vol. de 1321 y 22, fol. 48, r°: Archiu municipal). — En una donació de dos milia sous anuals cobradors sobre los forns de Castelló, otorgada per lo Senyor infant en Pere Comte de Ribagorsa y d'Empurias á favor del noble Ramon d'Empurias, als 4 dels idus de Juny de 1326, en poder del Notari de dita vila Ramon Resta y debidament insinuada per lo Jutge ordinari de la Curia (tribunal) de Castelló, se fá la seguent salvetat: « *Salvo tamen jure seu violario Nobilis domine Marchesie Impuriarum Comitisse quamdiu sibi fuerit vita comes.* » (Copia en pergami.) — La muller del comte Malgalin era na Isabel que despres se casá ab lo noble Ramon de Peralta, y morta ja en 1341 (A. C. A. Reg. 1527, fol. 6). — Dit Ramon d'Empurias seria lo fill natural del noble Huguet d'Empurias « *Comitis Squilacii in Sicilia* » que lo rey D. Jaume II llegitimá en 16 de las kalendas de Febrer de 1325 (A. C. A. Reg. 227, fol. 287) sens qu'aquesta llegitimació li dongués dret á adquirir per successió lo Comtat d'Empurias. En lo mateix dia y ab igual salvetat, llegitimá dit Rey, á Huguet d'Empurias, fill

del *venerable* religiòs frare Ramon d'Empurias de l'ordre del hospital de San Joan de Jerusalem (Ibidem, fol. 287, r°).

(33). — Los moderns historiadors sembla segueixen en això á Zurita : *Anales de la Corona de Aragon*, t. II, fol. 42, y al *Art de vérif. les dat.*, t. III, qu'aixis ho afirman erradament.

(34). — L'erecció y donació en feudo del comtat de Ribagorsa al infant en Pere, fou otorgada per son pare Don Jaume en la Seu de Lleyda als 13 de las kalendas de Juny de 1322, emancipantlo, lo dia seguent, de sa patria-potestat (A. C. A. Reg. 222, fol. 11 y r°).

(35). — Consta en lo text de l'aprobació y ratificació que met avall se menciona y obra en lo A. C. A. Reg. 227, fol. 268, v°, dihens fou otorgada tal permuta en poder del Notari Pere de Mont. En ella s'hi llegeix : « *Et dictus infans Petro de dictis Castro, villa ac valle de Pego necnon de Castris et vallibus de Alaguar et de Exalone in dicto Regno Valencie situatis permutatione et transaccione fecerit vobiscum Nobili Hugueto de Cardona cum juribus et accionibus universis que et quas dicebatis vos habere ac vobis etiam pertinere in Comitatu Impuriarum et vicecomitatu de Basso ex testamento Nobilis Malgaulini quondam Comitis Impuriarum vel alia quacumque ratione seu causa et in omnibus aliis bonis quod dictus quondam Comes habebat et possidebat tempore mortis sue..... prout hec et alia lacius apparuit in instrumento dicte permutationis et transaccionis confecta per Petrum de Monte auctoritate nostra notarium publicum per totam terram et dominacionem nostrarum quinto idus Novembris anno infrascripto* (1325), etc. — Huguet de Cardona era parent de Malgauli per raho de nupcias que son besavi Ramon Folch contragué ab na Sibilia d'Empurias, filla del Comte Pons Huch III.

(36). — Vide : A, C. A : Reg. 227, fol. 219 : « *Nos Jacobus, etc. Attendentes quod vos Inclitus infans Petrus karisimus natus noster Comes Rippacurcie quarundam adquisicionem videlicet de Comitatu Impuriarum et de Castro et baiulia Montissoni ad status vestri promocione redundancium, quis emendo et permutando fecistis et facere intenditis magnis peccunie quantitatibus indigetis* », etc.

(37).—La primera vegada que havem trobat usat per D. Pere aquest titol, fou als 12 de las kalendas de Desembre de 1326, com à testimoni d'una reyal gracia, firmantla d'esta manera : « *Infans Petrus Rippacurcie et Impuriarum Comes* ». (A. C. A. Reg. 229, fol. 204 y 205. Vegis també : Id., fol. 207, 211, 213, 213 v°, 226, 241, 254, 256 y altres.)

(38). — Fou erigit y donat al infant D. Ramon Berenguer en la Seu de Barcelona y en lo *prídie nonas Madii* de 1324. (A. C. A. Reg. 225, fol. 151.)

(39). — Vegis lo « *Concambio inito inter dominos infantes Petrum*

et Raymundum Berengarii de Comitatibus Impuriarum et Montanearum de Prades», en lo A. C. A. Reg. 1527, fol. 1 y seguents.

(40). — Bofarull (D. Próspero). *Condes de Barcelona vindicados,* etc., t. II, p. 255. — Durava encara aquest matrimoni en 1361 com consta de dos escripturas de poders qu'autorisá lo Notari de Barcelona Guillem de Saint Ilari, y en las quals es de notar lo següent: (1361-2 de Novembre). « *Nos infans Raimundo Berengarii Serenissimi domini Jacobi bone memorie Regis Aragonis filius Comes Impuriarum et nos Maria Alvares Comitissa Impuriarum dicti domini Infantis consors* (poder à) *vos dilectum Consiliarium nostrum Magistrum Raymundum Bernardum de Flamencho licenciatum in legibus Civem Barchinone procuratorem nuntium et ambaxiatorem nostrum et utriusque nostrum insolidum* (pera representarlos en las causas que tenen ab lo R^t^ Bisbe y Capitol de l'Iglesia de Gerona, compareixer devant del papa Ignocent VI y de son consistori, y tractar del compromis que las ditas parts posaren en mans del « noble varó Huch per la gracia de Dèu vescomte de Cardona, Romeu de Comes, antes prepósit de Tarragona y ara Bisbe de Lleyda y Pere Çarovira D^r^ en lleys y ciutada de Barcelona, » arbitres arbitradors elegits per ditas parts). Son poders pera plets sobre totas las qüestions ab lo Bisbe « *tam ratione imposicionis sive cise per nos imposite in villa nostra Castilionis Impuriarum*», etc. — (1361-2 de Novembre). « *Nos Maria Alvares incliti domini Infantis Raimundi Berengarii serenissimi domini Jacobi bone memorie Regis Aragonum filii, Comitisque Impuriarum consors, tutrix per Illustrissimi dominum Petrum Dei gratia constituta et assignata Inclito Johanni impuberi filio ipsi domino Infanti et nobis comuni prout de ipsa tutela clare patet per quoddam instrumentum clausum per Ffranciscum Fuxi quondam dicti domini Regis scriptorem actum Perpiniani septima die Januarii anno a nativitate domini millesimo trecentesimo quinquagesimo primo quodquidem instrumentum registratum est in quodam registro in Archivo dicti domini Regis recondito, nomine et auctoritate dicte tutele et cum auctoritate et decreto Vicarii Barchinone et Vallensis constituimus et ordinamus,* etc.» (poders iguals als anteriors). — (Vide : Archiu general de protocols d'est districte Notarial.)

(41). — Bofarull (D. Antonio). *Hist. crit. de Cat.,* t. IV, p. 537.

(42). En lo fol. 4 del Reg. 996 del A. C. A., qu'es la venta del Castell, vila y baronia de Torroella de Montgri (3 Agost 1364) se menciona est casament.

(43). — En l'Archiu de la Reyal Audiencia d'est territori y fol. 63 y 64 del « *Regestrum provisionum Conciliorum Audientiæ Domini Regis circa civilia et criminalia* » de 1372 à 73, havem copiat la següent nota, fins ara desconeguda, d'un testimoni ocular de tal casament com

ho fou Pere Vidal « *scriptor domini Regis :* » (fol. 63) « *Die veneris III februarii dicto anno a nativitate Domini* M° CCC° LXX° III° » etc. — (fol. 64) « *Septimana sequenti qua incepit VII ffebruarii fuerunt septimanerii Petrus Martini et ffranciscus ferrarii regii scriptores. — In presenti septimana dominus Johannes Egregius Comes Inpuriarum domini nostri Regius consangineus germanus, solemniter in facie ecclesie duxit in uxorem inclitam infantissam dominam Johannam dicti domini nostri Regis filiam de quo facto fuerunt in Civitate Barchinone et in domo Regia facte diverse exultationes et solemnitates, et propter hoc nihil fuit factum in consilio quia totum fuit de festo. — Addo quod dicte nupcie fuerunt celebrate in facie sancte matris ecclesie ad altare sancte Crucis Sedis Barchinone die jovis X ffebroarii et tunc proximi sequenti die sabbati exierunt nupcie generales. — Ego Petrus Vital.* » — També en la *Rubrica* de Bruniquer, t. 1, cap. XIV, fol. 147, v°, que's conserva en l'Archiu municipal de Barcelona, s'hi llegeix lo següent estracte d'un antich dietari : « *A* 10 *de febrer* 1373, *la infanta Ioana filla del Rey en Pere casá ab lo Compte don Joan de Empuries, y prengueren benedictio à la Seu, et fuit celebratum festum et fuerunt in ipsis nubtiis plures bufurnatores, et fuerunt facta stillicidia et aliæ pulcræ solempnitates.* »

(44).—Son probas d'aquest esplendor los següents datos inédits qu'extrayém de varios contractes originals contenguts en los protocols del Notari que fou de Barcelona Barthomeu Exemeno (Archiu general de protocols d'aquest districte Notarial) : — 1. En 6 de Febrer de 1380, Simon Alegra seller, ciutada de Barcelona firma ápoca al discret Pere de Garriguella « *scriptori* (escriva de racio) *incliti domini Johannis Dei gratia comitis Impuriarum* » de 540 sols moneda barcelonesa de tern per lo preu « d'*una cuberta de cavall de cuyr burell palos lo qual feu e obra pera dit Senyor Comte per cavalcar en la ciutat de Barcelona... ab cluiment de VI penyells de fill d'aur entorn los cuys de le dita sela, e per les arçoneres ab IIII ossos de fill d'aur ço es dos à cascun cuyre de le dita sela..... e ab la dita sela ha unes gruperes de cavalls de cuyr burell ab IIII esmalts grans de couro ab divisa del senyor Comte, e en cascun esmalt ha un os ab 7 flochs de seda burela e ab 7 botons de fill d'aur ab sos estreps daurats e claus... e anells de massa tots daurats.* » — 2. Consta en escriptura del 8 de Mars de 1380 que lo « *molt alt Senyor En Joan per la gratia de Dèu Comte d'Empuries* » ab sa cort estigué en la ciutat de Barcelona del « *primer dia del mes de abrill del dit any M.ccclxx viii tro per tot lo darrer dia del seguent mes de Setembre del dit any dins lo qual temps son enclosos VI mesos complits... en casa den P. de Margens on lo dit senyor posava.* »— 3. Als 19 de Mars del mateix any 1380 Simon Martorell, argenter y ciutada de Barcelona firma apoca a dit Pere de Garriguella, escriva de racio del Comte

Joan, del preu d'uns bacins de plata « *cum signo nobilis Hugonis de sancta pace.* » ¿ Servirian pera algun regalo ?—4. D'una escriptura del 12 d'Abril de dit any 1380, se despren com se habian pagat 2,840 sols moneda barcelonesa de tern à Jaume Mediona y Barthomeu de Bellloch argenters de Barcelona « *pro precio unius stoch muniti argenti et aliarum rerum argenti quas inde ipse dominus Comes ab ipsis emit habuit et recepit.* » Estas cosas de plata dorada constan detalladas en apoca d'en Mediona del 13 de Febrer de 1380 y son : gerro pera l'aygua, vasera, gots, escudellas, plats, grasals y culleras, es a dir, tota una vaxella.—5. Y per fi, en altre escriptura de la mateixa fetxa se troba com « *Franciscus de Casesnoves pelliperius civis Barchinone* » firma apoca al predit Pere de Garriguella, escriva de racio del Comte d'Empurias « *pro precio sexcentorum viginti sex variorum curatorum ad rationem unius solidus et duorum denariorum pro quolibet vari que quidem vays ego posui seù misi in quodam hepa* (hopa!) *panni auri cum campo viridi et in quodam capucio de eodem panno cum cuculla forrata de dictus variis quas hopa et capucium dictus dominus Comes tenuit et portavit in festo Natalis Domini proximo preterito.* » ¡ Qui hagués pogut veure la magnificencia de tal festa !

(45). — Bofarull (Ant.). *Hist. crit. de Cat.*, t. IV, p. 605.

(46). — En lo tantas vegadas citat Archiu general de la Corona d'Arago, existeixen las dos parts d'est procés original contra lo Comte Joan (*senior*).

(47). — Bofarull (A.) : *Hist. crit. de Cat.*, t. IV, p. 608 y 9. — L'infanta na Joana feu testament en Barcelona als 12 d'Agost de 1384, aixis es que sa mort no deuria esser gayre mes tart : Vide Bofarull (P.) *Condes vindicados*, t. II, p. 274. — Segons Torres Amat : *Diccionario de escritores catalanes*. p. 69, col. 2, lo célebre téolech dominico Fr. Nicolau Eymerich, fill de Gerona, endressá à est Comte Joan, desde la propia Ciutat d'Avinyó, als 25 de Mars de 1395, un tractat contra aquells « *qui determinatum diem consummationis sæculi contingunt.* » Lo verdader titol, à judicar per un codice contemporaneo que conté 13 tractats d'est autor, dels quals aquest está en seté lloch, es : « *Contra prefigentes certum tempus finis mundi* » (V. Hidalgo (D°), *Boletin bibliográfico español*, t. II, p. 237.) — Nostre distingit amich, lo Sr. D. Joseph Ramon de Luanco, savi catedratich d'esta Universitat literaria, dona noticia en una memoria fa poch temps llegida à la Reyal Academia de Bonas Lletras d'esta Ciutat, d'altre tractat contra alquimistas que li dedicá son canceller l'abat de Banyolas, Fr. Bernat Struccio (Estrus). — ¡ Notable deuria ser l'ilustració de nostre Comte, quan los homens eminents en la ciencia li oferian los xamosos fruits de sas especulacions !

(48). — V° : A. C. A. Reg^{s}. 1675, fol. 25, y 1927, fol. 161, v° (17. Janer de 1387). — Sobre la nova expoliació del comtat que sufrí à consequencia del segon procès quel Rey instrui contra ell, *Vide* lo doct. segon de la nota 51.

(49).— En lo test original de certa escriptura autorisada per lo Notari que fou de Barcelona Joan Eximini, als 9 de Janer de 1399, son de notar las següents paraulas : « *Requisiverunt Egregio viro domino Johanni Comiti Impuriarum apud Monasterium fratrum predicatorum Civitatis Cesarauguste existenti et personaliter adivento quandam patente litteram prefati domini Regi.* » (D. Martí.) —(Archiu gen. de prot. de Barcelona.)

(50). — En lo fol. 89 de la 2^{a} part del procés original instruit d'ordre del Rey Joan I contra lo Comte Johan (*senior*), ab fetxa 20 de Mars de 1399 desde Çaragoça se llegeix haver sigut, Joan Navarro llicenciat en lleys, procurador del « *Egregii domini Johannis quondam Impuriarum Comitis deffuncti.* » (A. C. A.).

(51). — Entre altres probas de qu'est Joan (*junior*) era fill del altre Comte Joan (*senior*), son de citar los seguents documents : — 1. En l'arch. municip. de Barcelona, vol. de cartas comunas de 1400 à 5, consta qu'en 21 de Juny de 1396 vivia « *D. Johan d'Empuries fill d'altre D. Johan d'Empurias.* » — Y 2. En escriptura qu'autorisá lo predit Notari de Barcelona Joan Eximini, sobre un censal del *lloch de Borraça* (fetxa 7 de Janer de 1406) translada certa carta del Rey D. Marti datada à Barcelona als 30 de Maig de 1398 en que hi constan estas frases : « *Nobili et egregio viro Johanni Impuriarum tenenti et regenti pro domino Rege Comitatum Impuriarum..... Quamvis egregius dominus Comes pater vestri dicti Egregii Johannis dum possidebat dicto Comitatu.* »

(52). — Vide sobre Na Elfa en l'archiu de la C. d'A° los reg^{s}. 2196, fol. 87, 2245, fol. 101, y 2350, fol. 102. — D'est ultim doc^{t}., qu'es una sentencia arbitral del 22 Febrer de 1403, se despren l'época de la mort del Comte Joan (*junior*). puix diu « *lo present any es lo seguent sens mija apres del dit any de plor* » (« *anni luctus et legatis pro Johanne quondam Comitem Impuriarum virum suum* »).

(53). — Com á probas de ser en Pere fill del 1er Comte Joan (*senior*), aduhirém los següents testimonis : — 1. En l'Arch. municip. de Barc., vol. de delib^{s}. del Concell de 1395 à 98 y acta del 14 d'Agost de 1397 es de veurer qu'era « *don Pedro fill del dit Comte.* » — 2. En l'archiu. C. A. reg. 2119, fol. 1, hi ha estas paraulas del rey don Marti escritas desde Zaragosa al 2 de Septembre de 1398: *Egregium et dilectum petrum Impuriarum nepotem nostrum... quod tempore matrimonii contracti inter Egregios Johannem Impuriarum Comitem patrem, et infantissam Johannam matrem dicti Egregii Petri, sororem nostram.* » — Y 3. Consta en lo mateix Archiu. y procés original contra lo comte Joan (fol. 88 de

la 2a part.) ser, en 12 Septembre de 1398, lo « *Egregius Petrus Impuriarum, filius Egregii Comiti Impuriarum.* » — Havem aduhit estas probas y las de la nota 51 pera desvirtuar l'afirmació del Sr. Bofarull (A.), qui en lo t. 5, p. 459, de sa *Historia crìtica*, diu que D. Joan fill de D. Ramon Berenguer mori sens fills.

(54). — Vide sobre esta na Johana en l'A. C. A. : los Regs. 2165, fol. 88, 2278 fol. 54, 2315 fol. 47 y altres.

(55). — Del ultim Joan comte d'Empurias hi ha noticia que tingué una filla natural dita Isabel (morta ja en 1426) ab Nicholava, viuda de Pere Mates, com se despren de certa donacio autorisada per lo Notari de Barcelona Anton Moruny (Arch. de prot. de Bs), en la que s'hi llegeix : (1426 8 d'Agost « *Ego Nicholava uxor Petri Mates quondam habitatoris ville Castilionis Empuriarum heres universalis ut assero ab intestato Egregie Isabelis dempuries quondam domicelle filie comunis Egregio domino Johanni Comiti Empuriarum bone memorie et michi.* » (Es una donació entre-vius remuneratoria á favor de Pere Roig, Notari y ciutada de Barcelona, per serveys d'ell rebuts, de la herencia y bens que à sa filla y à ella en son nom corresponguessen en lo Comtat d'Empurias.)— Es important lo següent fragment del diploma que conté lo fol. 8 del Reg. 2198 del A. de la C. d'Ar. (11 febrer de 1402) en lo qual se menciona la unió del Comtat á la Corona : *Nos Martinus Dei gratia Rex, etc. Considerantes et attendentes Comitatum Impuriarum cum suis preheminenciis et juribus non est diu certis titulis ad nostrum devenisse dominium et ipsum cum omnibus villis castris et locis eiusdem Corone nostre regie principatus Cathalonie, Comitatuique Barchinone agregasse adiunxisse et indissolubili modo ligasse sicuti et prout Regnum Maiorice Comitatu Rossilionis et Ceritanie et alie Regie terre quas Serenissimus dominus Rex Petrus bone memorie genitor noster legitimo procedente processu temporibus preteritis adquisivit et habuit aggregare et adjunte fuere et sunt Regnis Aragonum et Valencie et Comitatui Barchinone decernentes decreto in dicto Comitatu observari et adjudicari Usaticos Barchinone et constitutiones Calhaloniœ super talibus editas. Revocantes quidquid attentatum fuit in dicto Comitatus exactis temporibus contra dictas constitutiones et usaticos prout in quadam clausula unimenti predicti per nos facti cum carta nostra nostro sigillo pendenti munitadata in ecclesia maiori Civitatis Daroce secunda die Januarii anno a nativitate Domini M° quadringentessimo secundo, regnique nostro septimo infrascripto* », etc.

(56). — « *Egregie Johanne ultime Comitisse Impuriarum vidue* » diu D. Marti desde Valencia en 4 desembre de 1402 (A. C. A. Reg. 2136, fol. 84). — Reasumint ara lo que havem dit en lo text, podem apuntar la successió cronologica de la 2a dinastia dels Comtes d'Empurias que regiren lo Comtat, després de la possessió del mateix per *Mar-*

quesa, filla de Magaulin, y per *Huguet de Cardona* son parent (1321-25): *Pere*, infant d'Aragó, fill de Jaume II, 1325-41; *Ramon Berenguer*, també infant d'Aragó, germá del anterior, 1341-64; *Joan (senior)*, son fill, 1364-99; *Joan (junior)*, fill primogénit del altre Joan, 1399-1401; y *Pere*, l'ultim Comte, germá del anterior, 1401-2.

(57). — Vide la següent cláusula que conté lo document, segons consta en lo A. C. A. Reg. 2225, fol. 66 : « *Et ut de predictis omnibus et singulis vobis aut dictis vestris successoribus aut universitati dicte Civitatis magis tantum existat pro dicti mutui securitate et tuicione ac recuperatione ipsius et omnium singulorum per nos superius vobis premissorum impignoramus specialiter obligamus et intra manus realiter mittimus et ponemus vobis et dicte Civitati et eius universitati totum ab integro Comitatum Impuriarum et omnia et singula villas castra loca et parrochias constituta intra et extra limites dicti Comitatus qui et que ad nos pertinent seu pertinere possunt ratione vinculi per infantem Raymundum berengarii quondam Impuriarum Comitem certa rationabili causa de dicto Comitatu et aliis supradictis facte serenissimo domino Petro bone memorie Regi Aragonie patri nostro et successoribus suis Aragonii Regibus et Comittibus Barcinone quod vinculum per mortem Comitis Impuriarum ultimo deffuncti sine liberis locum habuit et habet, et cum omnibus et singulis dominiis, etc.* »

(58). — Fem aqui constar nostra gratitut envers D. Lluis Gaspar y D. Joseph Puiggari, archivers del municipal de Barcelona y amichs benvolguts, los quals, no sols nos han facilitat l'estudi de las presents *Ordinacions*, si que també ilustrat tota mena de dubtes históricbs, especialment lo segon de dits senyors, qui va publicar ja en la *Revista histórica* un felis estracte d'ellas, quan feya poch que las haviam copiadas.

(59). — En la colecció de *Bans* del municipi barceloni que 's conserva dins son archiu, se troban, desde 1301, disposicions relativas á bonas costums y semblants á las indicadas.

(60.) — Aquesta possessió continuava encara en 1437 (6 Agost) com apar de carta de « *Los Consellers de la Ciutat de Barcelona tenint e possehint per certs titols lo Comtat de Empuries e la universal senyoria de aquell. Al amat nostre en Miquel de Guixar Administrador del dit Comtat per la dita Ciutat*, etc., n'obstant y las donacions que 'l Rey Alfons IV habia fet del mateix Comtat á son germá D. Enrich en 2 abril de 1418 (A. C. A. reg. 2590, fol. 3) y del dret de lluirlo y quitarlo á la predita Ciutat, en 13 de janer de 1436. (Ibidem: Reg. 2764, fol. 7.)

(61). — Pera major ilustració trasladém aqui lo capitol 2n ab sa resposta, dels que compren lo memorial presentat al Rey D. Pere, estant á Gerona, avans d'anar á pendre possessió de la vila de Castelló

d'Empurias y de tot lo Comtat (Gerona, 8 novembre de 1385): « *Item vos placia, senyor de loar ratificar approvar e confirmar e de nou atorgar e donar a la dita Universitat e singulars daquella en singular o en general e als lurs singulars tots privilegis franqueses e immunitats e gracies a la dita universitat e singulars daquella dades e dats o atorgades e atorgats, axi en singular com en general per los Comtes dampuries passats, senyors de la dita vila, e per don Johan derrer Comte del dit Comtat e senyor de la dita vila, segons que en les cartes e altres escriptures per los dits Comtes fets daqui a la dita vila e singulars daquella en especial ó en general se conten, si es que les dites cartes o escriptures facen mencio dels dits privilegis, immunitats, franqueses e gracies, que sien de ampliacions interpretacions o declaracions fetes en favor de la dita vila en singular o en general dels dits privilegis e gràcies, e segons que mils e pus profitosament en favor de la dita vila tro al dia present nan usat segons forma de les dites cartes e escriptures ampliacions interpretacions e declaracions ne poden usar en singular e en general a profit, e avantatge de la dita vila e dels dits singulars. Axi meteix senyor placia a la vostra senyoria de loar e aprovar ut supra e encara de nou atorgar que la dita vila e universitat e singulars daquella en general e en singular puixen usar de tots bons uses e bones costums e usances deque han usat tro al present dia, e de tots estils e ordinacions de la cort de la dita vila fetes en favor daquella e singulars de la dita vila, segons que tro que al dia de huy ne han usat e pogut usar a tot lur profit e avantatge. — Plau al Senyor Rey quels sien confirmats los privilegis de la venjança e de la gabella de la sal, per lo qual devem haver la migera de la sal per I, de e generalment tots altres privilegis franqueses, inmunitats e gracies atorgats e atorgades e de que han usat tro al XXVII*[en] *dia del mes d'octubre del any prop passat Mccc lxxxiiii, en lo qual dia lo Senyor Rey per rao del evantament que fa contra lo Comte dampuries fo la primera vegada en la vila de Figueres, pus empero los damunt no espressats no sien atorgats ne atorgades en preiudici de les sues Regalies e preheminencies Reals e aximeteix sia entes en los uses e estils dels quals en lo dit capitol es feta mencio. Excepta empero lo dit Senyor de la present confirmacio e gracia mossen Johan Perez del Puig, alias totzo, mossen Alfoncet de loric, en Dalmau de Raset, en Guerau Torro e tots altres que huy sien en servey del dit Comte e encara tots aquells que huy son preses en poder del dit Senyor* », etc.(A. C. A.: Reg. 946, fol. 176, v°)

(62). — Vide : *Antiquiores Barchinonensium Leges, quas vulgus usaticos appellat, cum comentariis supremorum jurisconsultorum Jacobi a Montejudaico, Jacobi et Guielermi à Vallesicca et Jacobi Calicii, etc.* Barcelona, 1544, fol. 6, col. 1.

(63). — Conforme al *Art. de vérif. les dat.*, t. III, que fa referencias à documents del archiu de Castelló y a las notícias que facilita la *Hist.* ms. *dels Comtes d'Empuriàs* per Taberner.

ORDINACIONS E BANS DEL COMTAT DE EMPURIES

TRANSLAT DE LES HORDINACIONS DEJUS ESCRITES

(1). — Mana la Cort de part del molt alt senyor Rey à tot hom ffranch de tenir migera, que aquella migera no prest a nagun altre, e aquell qui contra ffaria perdria la ffranchquesa (e) encara seria punit axi com dret fos (e) estaria á mercé de la dita Cort.

(2). — Item mana la dita Cort a tot hom en generall, que nagu no puscua vendra ne comprar ab cortera que tengua ho la manleu daltri, e aquell qui contrari faria paguaria per pena L sols sens tota mercé per quescuna vaguade quen auria comprat e venut e mesurat, (e) encare aquell qui compraria cauria en la dita pena.

(3).—Item que tot hom qui age masuras ó coços de la leuda, las age tornades dins tres dias em poder dell comprador de la leuda, sots pena de ladornici.

(4). — Mana la cort de part del molt alt senyor Rey, que tot hom en generall ffranch e no ffranch qui tingue ni ague mitjera vendabla o sensall, que la degue aportar en las cases de la cort dins tres dias seguents, sots pena de cent sous.

(5). — Item que tot clergue qui tingua ni ague migera vendabla ó sensall, la dege portar (al) alberch den..... oficiall deste vila que dins tres dias primes seguents, sots pena de cent sous.

---

(6). — Denuncia la Cort de part..... á tot hom, quel molt alt senyor dom Johan pren en la sua garda tota la orta de les gens de la vila de Castelyo (e) encare mes vinyes eu trilyes de la dita vila, per aço quescu e quascuna daqui avant se gart que no prena alscuns ffruyts de la dita orta ne de les dites vinyes e trilyes sabent que si ho facia que asteria a merce dell dit senyor.

(7). — Mana lo molt al senyor dom Johan dampuries, que nuyll hom no gos pendre ne aucir perdius en nulla clausura ni ab balesta dins lo Comtat, sots pena de sexante sous.

(8). — Item que nuyll hom dins lo Comtat no prena ni aucia coloms anuylla clausura, sots la dita pena.

Aquests son los bants els stablimen ts fets per lo molt alt senyor Comte ab voluntat del Jutge e de consentiment dels Consols de la dita vila de Castelyo. E primerement comensen los bans de la foresteria.

(9). — Primerament que tot hom qui matra en vinye o en closa o an trilye o altra pòsecio e daquen trau cols o altra ortolisa o lenya, com aço sia ladornisi que sia punit e arbitrecio de Jutgua misericordiosement, no sagons la rigor del dret, ni la pena segons los altres ladurnicis.

(10). — Item que tot hom qui prena fruyta daltre posecio de dias, que pach III sols comtants, e si pagar nols podia estaria all costell axi com es acustumat.

(11). — Item que tot hom qui prena fruyta daltra posesió de nits, pach LX sols comtants o perdra lo puny.

(12). — Item que tot bou qui entrara en mala feta de dias, pach IIII diners de comtant, et de nits VIII diners comtants, e oltra esmen lo senyor de qui es la bestia la mala feta aquell qui pressa laurá.

(13). — Item que tota euga qui antra en mala feta de dias, pach III diners comtants, e danits XII diners comtants, e oltra esmen lo senyor de qui sera la euga o les euges la mala feta aquell qui prese laura.

(14). — Item que cascuna ovelye, molto e cabra he boch qui entra en mala feta de nits o de dias, pach un diner comtant, e oltra asmen lo senyor de qui seran la mala feta aquell qui prese laura.

(15). — Item que cascun porch qui entra en mala feta, pach II diners comtants, e truga portalera pach III diners comtants, e oltra esmena lo senyor la mala feta aquell qui prese laura.

(16). — Item que tot hom qui sia misatgue o altra qui mases lo dit bastiar, sia bou ó vaca ó euga ó avoyla ó moltó ó boch ó cabra ó porch, en loch que fos mala feta, que pagaria III sols comtants, oltra lo bant del bastiar.

(17). — Item que tot hom qui taylles ni tranques plansos plantats ni ansoca, que seria punit à conegude del jutge, salvant que sin prenia de soca un baston que per açò pach III sols comtants.

(18).— Item que tot bastiar qui roech ni mallmenara plansons, que pach lo senyor de qui sera lo dit bastiar III sols comtants, e oltra esmena la mala feta.

(19). — Item que null hom no antra en ort ni en close ni an vinye cloerts per bardes, si ben mala feta noy ffacia, e aquell qui ho fara pagara III sols comtants.

(20). — Item que tot hom qui mates bastiar en vinya o an trilye, que pagarà v sols comtants, e oltra esmanaria la mala feta.

(21). — Item que tot bastiar gros o manut qui pasques en mota o an vall o en rech qui fos lavat ab curayll o altra lo rech ves lo camp e el dit bastiar rasava lo dit vuall o rech deroquan la mota e tornant lo dit curayll all dit rech, que aquell de qui lo dit vuall o rech ab la sua mació e oltra pagara III sols comtants, e si nangu gardava lo dit bastiar açò faen, que oltra pagara III sols comtants.

(22). — Item que tot hom que trobás bastiar en se mala feta, quel puscha pendra e amanar a la cort, e que nuyll hom noll tolgues nill (noll tolgues nill) vadas aquell quill amanarìa, sots pena de vint sols comtants.

(23).— Item que tot hom qui ascurás rech o vall prop carera publica, que git la meytat dell curayll en la quar era publica, sots pena de x sols comtants.

(24). — Item que tot hom qui lavas naguna latgura sobra lo moli den Lobet, que paguaria III sols comtants, e tot perayre qui hi lavas draps que pagerìa v sols comtants.

(25). — Item que nuyll hom ni fembra no culye erba entra faves pus comensen à florir que sian axides de flor, sots pena de III sols comtants.

(26). — Item que tot hom qui trobas porch en mala feta, que encalsant sill aucia, que non fos tangut.

(27). — Item que tot hom que trastques dort ni de posecio daltre poall ó perxe de poar sens volentat d'aquell qui sera lort o la posecio, que li seria pres en ladornisi, si dons vesi no era aquell li tornas lo dia.

(28). — Item que tot hom meta corbayllon suficient all sen cam de gost e de setembra, sots pena de v sols comtants.

(29). — Item que null hom no dege talyar rama sino an so del seu, sots pena de v sols comtants.

(30). — Item que nuyll hom no trasqua lin (ó) quanem de la aygue quiy fos mes per aneygar, sots pena de v sols, si donchs nos feya per pariyll daygues.

(31). — Item que tot hom qui anaugas canem o lin an la aygua de se Muga sobra lo moli den Lobet, ni an los vals de la villa primes ó forans, ni an nuyll rex daygue qui sia entra se Muga e la villa o an nagun rech qui sia prop carera publica, que pagara v sols per pena et perdria lo lini o all canem.

(32). — Item que tot hom ó fembra qui per tot juny ó julioll meses en la villa de nits blat en garba o batut ó lini o forment o faves o canem, que li costaria v sols, e si non podia mostrar un lagues haut justament, que sia punit axi com ladre.

(33).—Item que tot hom o ffembra qui ansatas blat o forment o altre splet de sagar sens volentat dell senyor o all present o preses blat o forment de campt sagat e ajustat oll presés de ere batut o angarba, que seria punit e pres axi com per ledurnisi, si donchs no o fecia per don que lin fes lo ffiyll del senyor o muler o misatgue, e si aço lo misatgue asegave de donar sens volantat del senyor, que seria pres e punit axi com a ladra, si dons no o facia mentra lo campt se sagas, quen donas per amor de Déu o en altra manera, axi com es acustumat. E en aço no senten nagun hom o fembra qui spigolant ne culyegues.

(34). — Item que tot hom qui mases foch a rostelyer sens volantat de la Cort, que li costaria c sols e asmanaría la mala feta que daria als vesis, e si non la podia smanar, quen saria punit en persona a conaguda del jutga.

(35). — Item que nuyll hom ni fembra no sech ab felçó o ab fals o ab quavechs o ab las mans erba en los campts sembrats, si dons no la mancave, se ben que tot hom qui o fes pagaria XII sols comtants.

(36). — Item que tot hom qui culegues erba a nagun campt sembrat e ab ladita erba segaven o manquaven del blat o del forment que seria en lodit campt, que pagaria III sols e smanaría la mala feta.

(37). — Item que nuyll (hom) ni fembra de Rimorts, ni de Fortia, ni de Vilasacre, ni de Vilanova, ni de Sestanyoll, ni de Marsa, ni daltre loch, no dege intrar dins les posecions de Castalyo per cullir erba, sots pena de III sols.

(38). — Item que tot hom qui lavas garba de campt o de garbera que seu no fos, que li seria pres en ladurnisi.

(39). — Item que nuyll hom no deia aucir coloms ab tansuta ni ab altres asturmens, sots pena de LX sols comtants o de puyn a perdre.

(40). — Item que nagun hom no gos fer angranades a coloms, sots la pena desus dita.

(41). — Item que nuyll hom no gos trer a coloms dins II vasanes prop de colomer, sots la dita pena.

(42). — Item que nuyll hom ab balesta o menys de balesta, no antra en ort daltre, sots pena de III sols, e si prenia cols o ortalisa o lenya que seria punit axi com demont es dit.

(43). — Item que tot hom franch qui donas dan en orta per si o per son bastiar o sa companye o en los camps o an les vinyes o altra posecio, que pegara lo bant qui posat hi es, no contrestant privilegi o franquesa que alscun naga en generall o en spaciall.

Bans danar danits

(44). — Tot hom qui va danits qui port coltell gran oltra masura semblant a costaler, o costaler, o aspase, o punyall, o altres armes de fera o pilota, que pach LX sols comtants e perdre les armes.

(45). — Item que tot hom qui vaie menys de lum no portant nuylla de les dites, que pach V sols comtants.

(46). —Item que si va menys de lum ó ab lum e porta masa de fust o baston gros, que pach XX sols comtants.

(47). — Item que si va ab lo cap cubert que pach V sols comtants, e oltra que si porta armes, que pach (lo) bant demunt dit.

(48). — Item que tot hom qui port lum en broquer ni an lanterna cuberta e amagadament, que pach, no contrestant aquell lum que portava, V sols, e que pach los dits bans.

(49). — Item que tot hom qui anás de nits ab esturmens,

que perdria los dits sturmens, e oltra pagaria cascun v sols, e si portave armes vedades ab lum ó menys de lum oltra cascun LX sols.

(50). — Item que nuyll hom qui sia pres denits, que no hisqua an tro al mati, sino paguava los dinés mantinent, ni al mati antro que aje pegade la pena si dons no dave fermanse de pagar lo bant ó scusar aquell a conaguda del jutja.

(51). — Item que tot hom qui portas denits gorvio ó servelera ó gorgera o gant de feres ó broquer, que li costaria XX sols per quescuna de les dites armes e perdre las armes.

(52). — Item tot hom qui portas las ditas armes de dias, que perdria las ditas armes e ultra que pagaria vint sols.

(53). — Item que tot hom qui portas de nits per vila lansa ó ascut o tot ansenps o darts, que pagaria per pena per quescuna de les dites coses sinconta sous e perdra les armes.

Bants darmes de dia

(54).— Tot hom qui port de dies coltell ultra mida que pach v sols comtants e pert lo coltell.

(55). — Item que tot hom qui portas de dias aspase o colteller o maneres o lanse o dart, brotxa, punyall o altres armes de fera o pilota o pedra, que pach XX sols comptants e que perda les armes.

(56). — Item que tot hom qui face colp de pera o de basto gros dell cap avall XX sols e sill faria all cap LX sols.

(57). — Item que tot hom qui fase colp de pilota o la trameta contra altre, ben que non fire, que pach LX sols oltra lo bant del porter.

(58). — Item que tot hom qui hischa de la vila e entra en la vila de nit o de dias que aport armes, que las dege portar descubertes en guise que tot hom las vega, sots pena de X sols.

(59). — Item que tot hom qui altre ffaris en lo coll o en lo cap o an la quare , fasent lo colp ab man estese o close , que seria punit e arbitracio de jutga en tro a soma de L sols comtants, segons la condecio de la persona farida.

(60). — Item si fembra era qui faris ab la man, axi comdemont es dit, pagará v sols.

Bants de joch de dias e denits et de jurar de Déu

(61). — Item que tot hom qui juch a nagun joch de daus ni de scachs en cose de mangar ni an altres coses de dias, exseptat joch de taules, que pach v sols comtants.

(62). — Item tot hom qui traves al dit jochs, que pach v sols comtants.

(63). — Item que tot hom qui juch de nits en naguns dels demont dits jochs, que pach xx sols comtants.

(64). — Item tot hom qui als dits jugados acuylle de nits ell prest casa o tauler o lum ó daus, que pagaria ell o tot altre qui prest las dites coses o algunas de quelles, per cascuna xx sols.

(65). — Item que tot hom qui traves all dit joch danits pach xx sols.

(66). — Item que tot hom qui dixes mall de Deu o de madona Santa Maria o delcun sant o santes, que pagaria c sols comtants, sens tota mercé o mes aconagude del jutga ten greus porien esser las paraulas.

(67). — Item que tot saig o foraster..... qui presés dines de jugador ni per rao de joch que li costaria L sols, fos que jugasen en la villa o de fora, e tot oficiall qui vases homens jugar, que ho dege denunciar, sots pena de L sols.

(68). — Item tots los dits bants sentenen, de tot hom qui jugas o travasas dins los termenalls de la vila de Casteyllo.

(69). — Item que tot hom qui jur de Deu o de madona Santa Maria ço es lo cap o al ventra o alguna partida de lurs santes persones, que li costaria per quascuna vagade x sols comtants, o tan greu poria eser lo jur quen astaria a conaguda dell jutga.

(70). — Item que tot hom qui juras de Deu o de madona Santa Maria axi com demont se conten, al jutga o al balla husant lur hofici en la cort, que li costaria per quascuna vegade xx sols comtants.

Bants comuns

(71). — Tot hom qui dixes vilanias a altre en la cort que li costaria xx sols o mes segon la iniuria a conaguda dell jutga.

(72). — Item que nagun farer no gos fer lanterna cuberta ab lo broquer ni ganxo ni clau, si non vasia lo payn, e aquell qui o feria que li costaria C sols.

(73). — Item que nuyll corador no dege dir an naguna roba sua que altra corador vene per ell, sots pena de L sols, ni all fiyll no vena la roba del para, ni al para dell fiyll.

(74). — Item que nagun farer no gos ferar migera ni cortera, sens volantat de la cort o an poder daquell que la cort haie posat, sots pena de L sols.

(75). — Item que tot fadrin qui trasqués ab fona, que pagaria XII diners comtants, o estaria all costell.

(76). — Item que tot hom qui vasas aygues pudens e leges o sutsura danits an carera, que pagaria V sols.

(77). — Item tot hom qui vasas aygues pudens e leges o sutsura an la carera de dias, que pagaria XII diners.

(78). — Item tot hom qui mogues baralye en la plase de fet que li costaria L sols, la quall plase senten dell obrador den C. Conto e del alberch den Ponton en tro a la plase e dell canton del alberch qui fo den R. Mir antro all obrador den Pompeian barber.

(79). — Item que tot hom que dixes o fes vilanies als sobreposats fasent lur ofici, que serie ponit axi com de un oficial del senyor.

(80). — Item que tot mesestre que tocas en taulat o paret daltre, sens voluntat del senyor mudant canal ó ayguere o altre cose fasen, que li costera L sols sens tote merce.

(81). — Item que nuyl hom no digua ni face greuga als compredos de la foresterie ni als forestes per que els i seran meses ells usans de son hofici, e aquel que o fara que li serie pres axi com aquel que dirie o farie vilanies als hoficials del senyor justicia.

(82). — Item tot hom que dixes vilanies a nagun oficial... ells usant de lur hofici, que sera ponit e arbitra del jutge segons le injuria.

(83). — Item que tot hom qui anbargas alls oficials ni als sags de pendra null hom, e ancara tot hom qui anbargas panyoras o tolgues als dits sags oficialls, que fos ponit a conaguda de jutga.

(84). — Item que nuyll hom no prest ha husura a nagun

contracta de husura, sots pena de L sols e dell deut a perdra.

(85). — Item que nuyll hom no dege gitar en la carera lagura scombray o en altre manera ab pluga o menys de pluge, sots pena de XII diners.

(86). — Item que tot hom qui ajustás fems en carera o dejus banchs, que al dit dia que o ajustara que ho dege lavar, sots pena de III sols.

(87). — Item que nuyll hom no pas carell per los pons, e aquell qui o fera pagara XX sols.

---

(88). — Denuncia e ffa a saber la cort que tot hom misatja o serventa qui se fermas e promeses star ab dos senyors o dones an un mateix temps, que li costará L sols, e si all senyor ab qui darer se afermara estar permetra, sabent que ab altra degues star, pagua altres L sols.

(89). — Mana la cort, de part de la insicna siutat de Barsalona tenint he poseint lo comtat dempuries he la huniversall senyoria de aquel, a tot hom generalment de quallqua quondacio que voges metra ni fer ne fer metra allgun bastiar gros ni manut en los selins nous ni vells, sots pena de XX sols comtants per bestia grose e III sols comtants per bestia menude.

(90). — Encare mane la dita cort que nagun bastiar no gos intrar en los prats o vernar del senyor del comtat tant, com tenen los prats apelats de Santta Margarida, de sots pena de X sols comtants.

(91). — Encare mes mana la dita cort que naguna bestia no gos pesar ni travesar lo rech dels molins de la closa den Miquell Quarater á la robina de la mar, sots pena de X sols comtants.

(92). — Item que tot hom qui deroguas parets dorts o de trilyes o daltra clausura, pasen o no ab cor de deroquar, que pagara V sols comtants e oltra esmenara la mala feta. »

A. BALAGUER Y MERINO

(A suivre.)

DANTE PHILOLOGUE

Dante, en écrivant le *de Vulgari Eloquio,* cette apologie de la langue italienne, nous a, pour ainsi dire, autorisés à voir en lui le précurseur des philologues modernes qui ont fait des idiomes néo-latins l'objet de leurs études. Il n'est pas sans intérêt de passer en revue les opinions que l'illustre poëte a exprimées sur divers points de linguistique dont il était amené à traiter par la nature même de son sujet.

Déjà dans le *Convito* (I, 5), Dante avait différencié le latin classique et le langage vulgaire, en promettant d'examiner la question d'une façon plus complète dans un ouvrage spécial : *di questo si parlerà altrove più compiutamente in un libro ch'io intendo di fare, Dio concedente, di volgare eloquenzia.* Il tient sa promesse dans le *de Vulgari Eloquio.* Cet ouvrage est écrit en latin. Il est remarquable que l'auteur de la *Divine Comédie* ait cru devoir employer la langue des érudits pour écrire l'éloge du langage vulgaire. De même plus tard, Martin Opitz, pour encourager les poëtes à composer en allemand, écrit son *Aristarchus* en latin. Dans les deux cas, ceux qu'il s'agissait de convaincre étaient précisément les gens instruits, qui n'admettaient qu'une langue littéraire, celle de Cicéron et de Virgile.

Les lettrés auxquels Dante s'adressait paraissent ne s'être laissé convaincre ni par ses arguments, ni par son exemple, à en juger du moins par son ami Jean de Virgile, qui lui reproche de faire un mauvais usage de son talent :

> Tanta quid heu semper jactabis seria vulgo,
> Et nos pallentes nihil ex te vate legemus ?
> . . . . . .
> Nec margaritas profliga prodigus apris,
> Nec preme Castalias indigna veste sorores (1).

Le *de Vulgari Eloquio* forme deux livres. Dans la pensée de l'auteur, il devait en avoir quatre, mais il n'a pas été terminé. Le premier traite du langage vulgaire, le second du genre de la *canzone*.

Nous négligeons une discussion sur les mérites comparés du

latin et de l'italien, pour passer aux questions qui ont trait plus directement aux études philologiques.

Dante se croit d'abord obligé de se demander quelle est l'origine du langage. Sa réponse ne lui appartient pas en propre. M. Wegele a remarqué avec raison que Vincent de Beauvais (*Specul. histor.*, II, c.62) l'avait déjà donnée (2). Une langue a été créée par Dieu en même temps que la première âme humaine. Cette langue, l'hébreu, a été la seule parlée jusqu'à la construction de la tour de Babel et à la confusion des langues.

Plus tard, Dante a modifié son opinion sur ce sujet. Dans le *Paradis* (c. 26), Adam dit au poëte que la langue qu'il a parlée était complétement éteinte avant la tentative impuissante du peuple de Nemrod, et il formule une théorie qui est conforme à la science la plus moderne et la plus indépendante :

> Opera naturale è ch' uom favella;
> Ma, cosi o cosi, natura lascia
> Poi fare a voi secondo che v 'abella.

Revenons au *de Vulgari Eloquio*. Après la confusion des langues, les peuples se sont séparés, et l'Europe a été peuplée par des migrations venues de l'Asie. Nous trouvons ici (c. 8) un premier essai de classification des langues européennes. Nous résumons les paroles de Dante. — Trois idiomes primitifs ont été apportés d'Orient : l'un est celui du Midi, le second celui du Nord, le troisième est celui que parlent les Grecs. L'idiome du Nord, commun, d'après Dante, aux Esclavons, aux Hongrois, aux Teutons, aux Saxons, aux Anglais et à d'autres peuples, se reconnaît au mot *Jo*, qui exprime l'affirmation. L'idiome du Midi s'est décomposé en langue d'*Oc* parlée par les Espagnols, langue d'*Oil* parlée par les Français, langue de *Si* parlée par les Italiens. Dante ajoute que la parenté de ces dernières langues est prouvée par une foule de mots qui sont communs à toutes les trois : *Dieu, ciel, amour, mer, terre, il vit, il meurt, il aime*. Le pays de Gênes est la limite des langues d'*Oc* et de *Si*. La langue d'*Oil* a pour limites : à l'Orient et au Septentrion, les Alamans; à l'Occident, la mer d'Angleterre et les montagnes d'Aragon; au Midi, les Provençaux et la courbure de l'Apennin, c'est-à-dire les Alpes depuis Gênes (3).

Dante insiste sur cette communauté d'origine des trois idiomes latins. Il cite même des vers de Gérard de Brunel, du roi de Navarre et de Guido Guinizelli, où il trouve le mot *amor*. Puis il montre comment en Italie il y a un nombre très-grand de dialectes dérivés de la langue de *Si*, expliquant cette diversité par l'influence du temps, des lieux, et la nature elle-même de l'homme, inconstante et changeante.

Nous laissons de côté un point obscur de la théorie de Dante.

Qu'entend-il par la *Grammaire*? Il semble y voir une langue de convention fixée par les hommes instruits, le latin classique, à côté duquel l'idiome vulgaire aurait toujours eu une existence indépendante. Peut-être n'y a-t-il là, en effet, qu'une illusion patriotique. Mais il convient de remarquer qu'en comparant les mérites de la langue d'*Oil*, de la langue d'*Oc* et de la langue de *Si*, il allègue non-seulement le charme des écrits de Cino de Pistoie et des siens propres, mais aussi ce fait que la langue des Latins, comme il l'appelle, est plus voisine de la grammaire qui est commune, c'est-à-dire qui est le fond des trois idiomes.

Dante en vient ainsi à tenter une classification des dialectes italiens proprement dits. Il sépare l'Italie en deux versants, l'un à droite, l'autre à gauche de l'Apennin, et trouve: à droite, la Pouille, mais non tout entière; Rome, le Duché, la Toscane et la Marche de Gênes; à gauche, une partie de la Pouille, la Marche d'Ancone, la Romagne, la Lombardie, la Marche de Trévise et la Vénétie. Il place à gauche le Frioul et l'Istrie; à droite, les îles de Sicile et de Sardaigne. Il relève ainsi quatorze dialectes qui, à leur tour, se subdivisent en sous-dialectes : il distingue, par exemple, en Toscane, Sienne et Arezzo; en Lombardie, Ferrare et Plaisance.

Après cette classification, l'auteur note les défauts particuliers de plusieurs de ces dialectes, en se montrant surtout sévère pour celui de Rome, qu'il appelle : *tristiloquium Italorum vulgarium omnium turpissimum*. Cette discussion est intéressante au point de vue des origines de la langue italienne, parce que Dante cite de nombreuses expressions qu'il juge incorrectes.

La conclusion de cet examen est qu'il y a un langage vul-

gaire excellent et de bon aloi, qui se retrouve le même par toute l'Italie, sans être le bien propre d'aucune région. C'est celui qu'ont employé les bons poëtes de la Sicile, de la Pouille, de la Toscane, de la Romagne, de la Lombardie et des deux Marches. En refusant au Toscan le titre de langue littéraire de l'Italie, Dante s'est trompé. Après lui, après Pétrarque et Boccace, le dialecte de Florence devait être et est resté le dialecte classique. Le *Vulgaire commun* n'était qu'une abstraction, et n'aurait eu, s'il eût été constitué par les œuvres des écrivains, qu'une existence tout artificielle, comme le latin du moyen âge.

On trouvera sans doute naturel que nous terminions en reproduisant les deux morceaux où l'Alighieri semble s'être ingénié à prouver que les divers idiomes latins lui étaient familiers.

Au chant 26 du *Purgatoire,* Arnaud Daniel répond ainsi à Dante, qui lui a exprimé le désir de connaître son nom:

Tan m'abelis vostre cortes deman,
Qu' ieu no me puesc ni m voill a vos cobrire.
Ieu sui Arnautz, que plor e vai chantan:
Consiros vei la passada folor,
E vei jauzen la joi qu'esper denan.
Ara vos prec per aquella valor,
Queus guia al som sens freich e sens calina,
Sovenha vos atemprar ma dolor.

La *canzone* suivante est un jeu d'esprit pour lequel des romanisants ne se montreront pas trop sévères :

Ahi faulx ris per qe trai haves
Oculos meos? et quid tibi feci,
Che fatto m'hai cosí spietata fraude?
Jam audissent mea verba Græci:
Sai omn autres dames, e vous saves,
Che ingannator non è degno di laude:
Tu sai ben, come gaude
Miserum ejus cor, qui præstolatur:
Eu vai sperant, e par de mi non cure:
Ahi deu quantes malure,
Atque fortuna ruinosa datur
A colui che aspettando il tempo perde,
Nè giammai tocca di fioretto verde
Conqueror, cor suave, de te primo,
Che per un matto guardamento d'occhi

Vos non dovris aver perdu la loi :
Ma e' mi piace ch' al dar degli stocchi,
Semper insurgunt contra me de limo;
Don eu soi mort, e per la fed quem troi
Fort mi desplax; ahi pover moi,
Ch'io son punito, ed aggio colpa nulla.
Nec dicit ipsa malum est de isto;
Unde querelam sisto;
Ella sa ben che, se 'l mio cor si crulla,
A plaser d'autre, qe de le amor le set,
Il faulx cor grans pen en porteret.
Ben avrà questa donna il cuor di ghiaccio,
E tan daspres, qe per ma fed e sors,
Nisi pietatem habuerit servo,
Ben sai l'amors (seu ie non hai soccors)
Che per lei dolorosa morte faccio;
Neque plus vitam sperando conservo.
Veh omni meo nervo
Sella non fai qe per son sen verai
Io vegna a riveder sua faccia allegra :
Ahi dio quanto è integra;
Mas eu men dopt, si gran dolor en hai :
Amorem versus me non tantum curat,
Quantum spes in me de ipsa durat.
Canson, vos pogues ir per tot le mond;
Namque locutus sum in lingua trina,
Ut gravis mea spina
Si saccia per lo mondo, ogn'uomo il senta :
Forse pietà n'avrà chi mi tormenta (4).

F. CASTETS

(1) Cité par M. Wegele, *Dante Alighieri 's Leben und Werke.* Iéna, 1865, p. 277.

(2) *Ibid.*, p. 268.

(3) Les limites de la France proprement dite sont indiquées avec plus de précision par le maître de Dante, Brunetto Latini : « Puis commence la *droite* France à la cité de Lion sor le Rosne, et dure jusque en Flandres, à la mer d'Angleterre et en Picardie et Normandie, et la petite Bretaigne et Anjou et en Poitou jusqu'à Bordele, et au flun de la Gironde, jusqu'au Pui Nostre Dame, etc..... » Brunetto Latini, *li Tresors,* l. I, part. IV, ch. 124.

(4) Texte exactement conforme à celui de l'édition en quatre volumes in-4° d'Antonio Zatta. Venise, 1758.

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE
(Suite)

IV
Dialectes picards

SOUS-DIALECTE DE L'ARTOIS

Le dialecte picard est trop bien connu des philologues pour qu'il soit nécessaire de donner à son sujet de longues explications ; on trouvera, d'ailleurs, tous les renseignements désirables dans le *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne* qu'a publié M. l'abbé Corblet (Amiens-Paris, 1861, in-8°). La réponse qu'on va lire n'a pas trait au dialecte picard proprement dit, mais au sous-dialecte de l'ancien Artois, c'est-à-dire à l'idiome que parlaient les habitants du Pas-de-Calais actuel. L'auteur de cette réponse est un estimable chanoine de Saint-Omer qui s'est fait connaître, au siècle dernier, par quelques œuvres littéraires aujourd'hui oubliées et par cette *Histoire générale de l'Artois* dont il parle à tout instant dans sa lettre. Publiée en 1786, cette histoire lui avait coûté vingt années de travail, et l'on y trouve des renseignements précieux à recueillir. Le chanoine J.-B. Hennebert (1726-1795) n'était pas, on pourra s'en convaincre, un esprit supérieur ; quoique poëte, il ne s'élevait pas bien haut, mais il avait l'habitude de regarder attentivement les choses, et c'est tout ce que Grégoire pouvait demander à ses correspondants.

Saint-Omer, 26 novembre 1790.

Mon zèle patriotique, joint à l'envie de vous être agréable, l'emportant sur toute autre considération, j'ai fait diversion à mes occupations journalières pour ne m'occuper que du

travail que vous m'avez proposé. Mes observations, insérées dans les feuilles, expliquent mes intentions, qui se dirigeront constamment vers l'utilité publique, ce que j'ai prouvé depuis plus de trente ans que je n'ai cessé de travailler.

J'ai lu avec intérêt votre *Lettre aux philanthropes,* où les raisonnements me semblent victorieux.

Un décret a annoncé que l'on projetait d'établir une bibliothèque publique dans chaque département; j'offre mes services pour celle du Pas-de-Calais ou du Nord, quoique je prévoie les grandes fatigues que cette direction m'occasionnerait les premières années par le transport et l'assortiment des livres, par leur arrangement dans un vaisseau convenable et par la formation du catalogue.

Si l'on m'agréait, je communiquerais mon plan. Je connais les bibliothèques de St-Omer, d'Arras et de Lille, pour y avoir fait de longues recherches relatives à mon *Histoire d'Artois,* dont les volumes suivants sont retardés par les affaires actuelles. On ne recherche que des écrits éphémères.

J'ai l'honneur d'être respectueusement, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HENNEBERT.

Réponses aux 43 questions

1. — Oui [la langue française est d'un usage universel dans notre contrée], excepté dans l'Artois flamand, où la langue maternelle est usitée. On parle communément flamand dans un faubourg de Saint-Omer, nommé le Hautpont[1]. Une partie de ces Hautponois ou Islers dépend de la paroisse de Saint-Martin, située dans la ville; l'on y confesse et l'on y prêche dans la langue, ainsi qu'à celle de Sainte-Marguerite, qui a pour paroissiens des bourgeois flamands.

2. — *Ce patois a-t-il une origine ancienne et connue?* — Voyez quelques notions sur cet article, p. 217 et suivantes, t. Ier, de mon *Histoire d'Artois*. Ce patois est un mélange de plusieurs

[1] Voy., sur ce faubourg, le 2e tome de mon *Histoire générale de l'Artois,* in-8°, p. 2. On en trouve des exemplaires chez Belin, Royer, etc. M. le duc de Liancourt, qui a les trois premiers volumes, est assez obligeant pour les prêter. (Note du ms)

langues dont il serait fort difficile d'assigner l'origine ; les termes corrompus qui y sont entrés ont en partie la leur dans l'ancienne manière de prononcer ; les vieux titres écrivent *Canoine*.

3. — *A-t-il beaucoup de termes radicaux, etc.?* — Une longue étude en fournirait la solution.

4. — *Y trouve-t-on des mots dérivés du celtique, etc.?* — Un homme versé dans ce patois découvrirait dans des dictionnaires une partie de ses dérivés, en supposant qu'il sache le grec, le latin et autres langues. Nous devons avoir retenu des mots de l'ancien saxon. Que l'on consulte ma nomenclature.

5. — *Y a-t-il quelque affinité avec le français, etc.?* — Oui, avec le gaulois, le picard, le flamand et autres jargons des contrées peu éloignées.

6. — *En quoi s'éloigne-t-il plus de l'idiome national, etc.?* — Il s'en éloigne tantôt par la prononciation des mots, tantôt par les idées représentatives de l'objet. Ce serait une longue recherche que de dresser une nomenclature exacte des noms demandés. Voyez ma nomenclature et les observations qui suivent.

7. — *Y trouve-t-on fréquemment plusieurs mots pour désigner la même chose?* — Comme certains mots significatifs de la même idée se prononcent autrement dans un canton que dans un autre, sous ce rapport on trouverait un certain nombre de ces mots synonymes. MM. les Doyens ruraux pourraient, comme je l'observe ci-après, en former une liste qui servirait à la comparaison.

8. — Ce doit être pour les choses usuelles, les occupations et les passions les plus ordinaires [que ce patois est le plus abondant].

9. — Il faudrait examiner, dans un répertoire complet de ces mots, [si le patois exprime les nuances des idées...]

10. — Je ne connais guère [les termes contraires à la pudeur] ; cependant j'en rapporte quelques-uns dans la nomenclature. Je n'en tire aucune conséquence relativement à la pureté ou à la corruption des mœurs.

11. — J'ignore jusqu'à présent [si le patois a beaucoup de jurements, etc.], ma nomenclature n'étant presque que le résultat de mes propres réflexions.

12, 13, 14. V. *suprà*, n° 9. — Les vers et la nomenclature ci-après donneront quelques idées sur ces questions.

15. — [Les traits et caractères de l'écriture] me paraissent les mêmes que dans le français.

16. — Renvoyé au procédé du n° 7. Cette variation est plus sensible à une longue distance, surtout d'une lisière à une autre, comme celle de Picardie à celle de Flandre, tant pour prononcer que pour écrire les mots.

17. — Communément, la populace [des villes parle le patois], quelquefois au point qu'elle se rend inintelligible aux étrangers.

18. — [Il est usité] dans toute l'étendue de l'Artois, même du département, mais avec un ton différent.

19. — Oui, les campagnards d'une éducation soignée, ceux qui ont habité les villes pour y étudier, y exercer quelque métier [savent également s'énoncer en français].

20. — Je présume fortement [que l'on prêchait jadis en patois]; on m'a lu quelquefois des fragments de sermons que l'on m'assurait avoir été prêchés. J'ai connu dans ma jeunesse un curé picard, d'un village entre Amiens et Breteuils, prônant en patois de la manière la plus risible. Cet usage a cessé.

21. — Voyez mes renseignements à la suite de la nomenclature.

22. — Je me rappelle avoir lu [des inscriptions patoises]; pour s'en assurer et en rendre compte, il serait nécessaire d'en faire la recherche.

23. — Je crois les ouvrages [en patois] peu nombreux. On remarque des expressions patoises dans les anciennes chartes, chroniques, ordonnances, cantiques, etc. J'envoie deux chansons en patois ; j'en ai entendu chanter beaucoup d'autres que je n'ai pas recueillies. Voyez une romance sur Raoul de Créqui au 4e volume des *Nouvelles historiques* par M. d'Arnaud. Le 3e volume de mon *Histoire d'Artois*, p. 379, en cite des fragments. Quant au surplus, voyez des renseignements après la nomenclature.

24. — On remarque dans les vers un ton de simplicité, de naïveté. Je ne saurais juger des ouvrages que je n'ai point sous les yeux.

25. — [Il serait facile de se procurer] les ouvrages que j'indique ci-après. Quant à d'autres, il faudrait savoir où les prendre.

26. — Je ne connais pas de proverbes; je me souviens cependant en avoir entendu citer.

27. — Un langage grossier entretient l'ignorance et la grossièreté du peuple; il n'affiche que des airs malhonnêtes qui rebutent.

28.— Le patois, depuis un demi-siècle, est beaucoup moins commun; le langage du peuple et du paysan s'est dégrossi, ce qui s'attribue aux divers écrits qui ont éveillé leur pesante imagination.

29. — Il serait important de le prescrire, afin de rendre plus intelligibles, plus touchantes, les exhortations spirituelles; afin que les idées soient respectivement plus communicatives, quand il s'agit de traiter d'affaires. J'ai lu des lettres si défigurées par le patois, que je ne comprenais pas la pensée de ceux qui les avaient écrites.

30. — [Les moyens seraient :] établir de bons maîtres d'école, procurer aux enfants une courte grammaire à leur portée, exciter par des prix leur émulation à s'exprimer convenablement.

31. — [L'enseignement se fait en français] assez généralement, excepté dans les écoles flamandes. Les catéchismes et autres livres d'instruction varient selon les diocèses et les lieux. Je voudrais uniformité d'idiome, de lecture et de principes.

32. — Il y a des maîtres dans tous les villages, excepté les hameaux ; les maîtresses d'école y sont moins communes et plus ignorantes. Les vicaires devraient présider à l'enseignement et non être assujétis à tenir l'école ; cette sujétion les détourne de leurs études sérieuses.

33. — [On enseigne, dans les écoles,] peu de chose au delà [de l'art d'écrire, etc.]. On y apprend encore à lire dans des *Heures*, la *Vie des saints* et autres livres de piété. Je crois que l'on y a proscrit, avec raison, le *Pédagogue chrétien* et les *Sept Trompettes*.

34. — J'ai assez bonne opinion de MM. les Curés et Vicaires pour croire qu'ils se conforment aux intentions de MM. les Évêques. Chaque doyen est chargé de cette inspection dans son district, où il est à portée de connaître ce qui s'y pratique.

35. — Il serait à désirer que ces ecclésiastiques eussent chez eux un petit assortiment de livres choisis pour prêter à leurs paroissiens.

36. — Ils lisent rarement, excepté les fermiers un peu éduqués. Je remarque que, depuis la Révolution, ils prennent un certain goût aux écrits qui y sont relatifs.

37. — [On trouve chez eux] des livres qui les amusent ou qui les corrompent plutôt qu'ils ne les instruisent. En fait de romans, ils ne connaissent ni *Gil Blas,* ni *Don Quichotte,* etc., mais de grossières rapsodies, des livres obscènes, d'anciennes légendes fabuleuses, les anciens contes de ma Mère l'Oie, les vies de Cartouche, de Mandrin, etc. Les honnêtes fermiers lisent des voyages, les romans de l'abbé Prévost et autres de ce genre. Il serait avantageux de leur inspirer du goût pour les livres élémentaires sur l'agriculture, les bestiaux, le jardinage, les plantations de bois, sur toute l'économie champêtre.

38. — Beaucoup de préjugés, et de chaque espèce, dont l'énumération serait laborieuse et longue. (V. leurs préjugés sur l'agriculture, t. II de mon *Histoire d'Artois,* p. 73, ligne 26.)

39. — Leurs lumières ont fait des progrès depuis vingt ans, mais au détriment de leurs mœurs, d'où est résulté l'affaiblissement de leurs principes religieux. Ils n'ont plus autant de bonne foi que je leur en ai connu. (V., sur le génie des Artésiens, t. II de mon *Histoire,* p. 173.)

40. — Les écrits impies et orduriers [sont la cause de ces maux.] La licence effrénée de la presse a, depuis 1789, multiplié ces derniers d'une manière plus abominable que jamais. Les campagnards aisés les achètent et les prêtent à d'autres. C'est aux curés et aux procureurs syndics des municipalités à arrêter ce torrent d'iniquité, capable d'accroître les désordres dans les campagnes. Il faut se persuader que, plus un peuple se corrompra, plus il sera porté à la sédition.

41. — Le peu de communication que j'ai avec les campagnards m'empêche d'être instruit des effets moraux [de la Révolution]. Des gens ont observé que des principes consacrés par la Révolution ont jeté des germes d'orgueil dans leur âme, et craignent que leurs sentiments n'en souffrent.

42. — On remarque [chez eux] plus d'intérêt personnel que de patriotisme. L'égoïsme a pénétré partout, avec plus ou

moins de raffinement. La cessation des travaux, le retranchement des aumônes, la crainte de perdre leurs fermages et d'être rançonnés par les nouveaux propriétaires, sont, je pense, les sujets de leurs inquiétudes et de leur mécontentement. Tout d'abord ils avaient trop espéré de la Révolution ; les têtes se sont exaltées ; ils sentent maintenant combien ils ont à rabattre de leurs prétentions.

43. — [Ni les prêtres, ni les ci-devant nobles] ne paraissent se récrier contre nos paysans, qui se contentent de les plaindre, qui conservent pour eux le même respect qu'ils leur témoignaient précédemment. Cependant il m'est revenu que l'on avait insulté et menacé des curés et des seigneurs, vraisemblablement à cause des torts qu'on n'aurait point osé leur reprocher avant la Révolution. On ne se plaint pas de la conduite des municipalités.

— Il serait possible, à force de recherches, d'informations et de temps, de satisfaire mieux à ces questions. J'avais imaginé un bon moyen d'avoir des éclaircissements ; on s'y est refusé, dans l'appréhension de se compromettre.

NOMENCLATURE

MOTS PATOIS RANGÉS SELON L'ORDRE DE LEUR PREMIÈRE LETTRE

Aviémes — (nous) avions.
Acourceu — tablier de femme. *Devantiau* se dit aussi.
Acater — acheter.
Acouter — écouter.
Ajouque — homme singulier, drôle d'esprit. *Mettre les poules à jouque*, les renfermer dans le juchoir durant la nuit ; ce terme est pris alors dans un autre sens.
Ansart — hachette ou large couperet pour hacher les viandes.
Affourrée — botte d'herbe que l'on cueille aux champs, communément, pour nourrir les vaches.
Anspassade — anspessade.
Anger — porte en forme de claie pour fermer la porte d'une pâture, d'un jardin.
Arragone — estragon.
Amelette — omelette.
Agrouiller — empoigner avec les *greux*, ou les mains formées en griffes.
Aubette — petit logement d'employé, de commis.
Alle — elle, pronom fém.
Aberger — abréger.
Arons (nous) —aurons.

Bien age — bien aise.
Berker — berger.
Bois d'ane — bois d'aulne.
Blouques — boucles ; ablouquer ses solés.
Broque— broche à tirer de la liqueur.
Broquette — petite broche. On la prend encore dans un terme contraire à la pudeur.
Bernattier ou *brenattier*—godouard.
Branques — branches d'arbre ; branquettes, dim.

Binot — instrument à labourer, le verbe actif est *binoter*.
Berlou — bigle, louche.
Bulote — bobine.
Béguer — bégayer.
Bonge — bondon ; bonger la bière.
Baracan — bouracan.
Berlan — brelan.
Bourbote — lotte, parce qu'il est souvent dans la bourbe.
Bougeons de chaise — travers.
Bertaqué — garrotté avec de forts liens; *criminel loyé et bertaqué*. Voy. *loyer*.
Biniau — tombereau.
Bagér — baiser.
Brusse — brosse.
Bonniclet — bonnet des petites filles de la campagne.
Burre — beurre.
Bourriau — bourreau.
Berbis — brebis.
Biau — beau.
Bos — bois.

Cailleux — cailloux.
Cabot — chabot, poisson.
Cardon — chardon.
Corniau — craquelin.
Couronment - couronnement. Dans ces mots et autres terminés de même, le patois ne fait pas sentir le son de l'*a* dans la finale.
Che — sa, pronom.
Caveux — cheveux.
Capiau — chapeau.
Cardonnette — chardonneret.
Cournouillette ou *cornillette* — cornouille.
Catelinette ou *mûron* — mûre sauvage ou de renard.
Cranque — crampe ; *cranqueux*, adj.
Couplet d'arbre — le haut.
Cavet — chevet, oreiller de lit.
Couet — petit poêlon avec anse, à l'usage de la cuisine.
Cousaine — cousine.
Clave (fém.) — trèfle (plante).
Crépe de coq — crête. De là on a formé *crépette* ou *crapette*, nommée en quelques endroits *pankouque*, mélange de lait, d'œufs, de jet de bière, de farine ou de mie de pain, que l'on frit dans la poêle en forme de grande crête de coq.
Cotterets — planches que l'on met contre les ridelles d'un chariot.
Cousure — croisure d'un moulin.
Corporal — caporal.
Chinsel — cousin, insecte.
Cha — cela.

Chioire ou *kioire* — latrines; privé.
Crunque — grande cruche à l'eau.
Cagne ou *caîne* — chaîne. V. *décagné*.
Clinque — clinche de porte. On dit *cliquette* dans le même sens.
Cutil — coutil, espèce de toile.
Cloque, cloquette — cloche, clochette
Couque — gâteau.
Causette (faire la) — causer, deviser.
Coquelet — petit coq.
Champereule — broche de tonneau.
Casterole — casserole.
Critiqueur — critique.
Courtresse — le trop peu, l'insuffisance.
Chopart — pivoine, bouvreuil.
Carter — mêler les cartes.
Careplute — chenille.
Couquer et ses composés — coucher.
Cannette — un petit lot de bière ; ancien dérivé de *canne* de vin, terme artésien.
Carne — charme (arbre).
Clique — coup avec la main ; *cliquer*, v. act.
Cartabete — bref, directoire pour l'office.
Camousser (se)—se moisir, en parlant des confitures et des liquides où se forme une espèce de mousse.
Cravanter (se) — fatiguer; subst. *cravantement*.
Capuche — capuce.
Couillonner, ou donner des *couillonnades*, — terme indécent. Voy. *yoailler;* c'est presque synonyme.
Char, fém. — chair.
Canoine — chanoine.
Chidre — cidre.
Chiboule — ciboule.
Chivet — civet.
Châssis — châssis.
Car — char.
Carrue — charrue.
Cose — chose.
Carpentier — charpentier.
Catouilleux — chatouilleux.
Chivière — civière.
Couquer et ses composés — coucher.
Cotron — jupon de femme.
Couvet — chaufferette de femme.
Couver - est le verbe neutre.
Crinchet — grillon domestique; on le dit aussi pour lampe en platine que l'on accroche.
Cat — chat.
Canter — chanter.

Chavate — savate.
Coutiau — couteau.
Chiment — ciment.
Chinq — cinq.
Cleu — clou.
Cloquer — clocher.

Dedens — dedans; se prononce d'dens.
Demourra — dèmeurera, du v. *demourer*.
Déblouquer ses marones — détacher le bouton de ses culottes.
Dégrioler — glisser sur la glace pour son plaisir.
Débagager — ôter son bagage de quelque lieu.
Dévaller — descendre.
Dévalane, fém. — montagne qu'on descend.
Débiller — déshabiller.
Dégrivaler — faire rouler son corps pour descendre une pente.
Dégrener — déchirer avec les yeux. Voy. *agrouiller*.
Décagné — déchaîné; c'est un décagné, un furieux.
Dessineur — dessinateur.
Dictature — dictée.
Déplumer — plumer.
Docsal — tribune.
Drinquer — trinquer.
Démaquiller — dégobiller.
Devantiau — voy. *Acourceu*
Diu — Dieu.
Détrot — détroit.
Délouffer — voy. *Dégobiller*.
Détaquer — détacher.

Efans — enfants.
Eune — une.
Ecritole — écritoire.
Emouchettes, *émoucher* — mouchettes, moucher.
Ecraper — ratisser.
Enfenouillé (esprit) — embarrassé fortement, rempli de quelque idée.
Ernote — ornithogale, plante bulbeuse particulière à un canton de l'Artois. Personne n'y connaissait, avant moi, son véritable nom.
Elbut ou *elbeut* — flétan, poisson, nom que je présume dérivé du flamand; très-peu connu.
Epinoque — épinoche, petit poisson.
Encrenqué — élevé en haut, empêtré: *men capiau est encrenqué dans des branques de séhu*.
Erête ou *areque* — arête de poisson.
Ecaliers — ridelles de chariot, de charrette.
Etaque — gros arbre qui tient un moulin.
Epriau — orme.
Épinier — bois d'épine.
Érable — érable
Epinces ou *épincettes* — pincettes.
Épautrer — écraser avec la main; tête épautrée, meurtrie par un coup.
Embramé — enflammé, tout en feu par quelque passion. Je le crois formé de *bramer*.
Enraqué — être dans les raques, être embourbé; *se déraquer*, se retirer de la bourbe.
Eclibousser — éclabousser.
Empiégne — empeigne.
Epélir — épeler.
Écarbotte ou *écarblotte* — escarbot.
Espadron — espadon (espadronner).
Etiquet — étiquette.
Etinier — potier d'étain.
Ecobart — montre extérieure sur laquelle les marchands étalent leurs marchandises.
Eussiémes — [nous] eussions.
Ensaquer — ensacher.
Ecumette — écumoire.
Empunagé — se dit d'un lieu empuanti ou rempli de puces, de punaises.
Endrot — endroit.

Fourque ou *fourchier* — fourche.
Fiu — fils. C'est un *maître fiu*, un maître gaillard.
Fourdraine — prunelle des champs.
Favelottes — féverolles.
Fauquer — faucher.
Ferot — ferait.
Ficheux ou *fichaut* — fouine.
Fromion - fourmi.
Ferlée — givre, frimas.
Ferblanquier — ferblantier.
Florison ou *fleurison* — fleuraison (*sic*).
Fussiémes [nous] — fussions.
Flamique ou *flamiche* — morceau de pâte aplatie cuite au four ou sous la cendre.
Foarre — faire.
Fu — feu.
Fin bon—très-bon. *Elle est fin bonne*.
Faitout (masc.) — poêlon de cuisine à divers usages.
Fernete — fenêtre
Frod — froid.

Grament — grandement, beaucoup.
Gazon — mauvaise perruque.
Grevée, *grevière* — accident à la jambe.

Guernadier — grenadier.
Glave (mourir à) — quand la mort emporte beaucoup de gens.
Garoter — jeter des *garots* ou boules de neige aux passants.
Goailler — dire des *goailles* ou propos pour rire, ou bien pour se gausser de quelqu'un. *Un goailleur*, subst.
Guiller — fermenter, en parlant de la bière et autres liqueurs.
Genoivre — genièvre.
Garbe ou *jarbe* — gerbe.
Gisier — gésier.
Gouvion — gouzon.
Gavelle — javelle.
Gourmeur — gourmet.
Gave — jabot de volaille.
Gasio — gosier.
Glout — glouton, gourmand.
Gardin — jardin.
Gardiner — jardiner (v. n.)

Hérengs — harengs.
Horain — tantôt, à une heure précédente.
Huche — huis d'une maison
Hape — chevalet pour dévider les bobines.
Hourdage — échafaud, échafaudage.
Hasir, harir — brûler.
Hourlon — hanneton.

Imiteur — imitateur.
Interrogeur — interrogateur.

Juivresse — juive.
Joquer — finir, être tranquille. *Joquez donc.*
Join — jonc.
Juquer — jucher.

Kaeïle — chaise et chaire.
Kaielle — prêchoire.
Kemise — chemise.
Keminée — cheminée.
Kéer — tomber. *Il kée delle pleuve.*
Karne — voyez *Carne.*
Kêne — voyez *Quêne.*

Latte ou *lattre* (masc.) — cimetière.
Lichefitre — lèchefrite.
Louvesse — louve.
Lémande, quelquefois *leumande* — limonade.
Louchet — bêche.
Ligniuse — linette ou graine de lin.
Langeron — liseron ou liset.
Laisse m' foaire — laissez-moi faire.
Loyer et *déloyer* — lier et délier.
Laie (fém.) — lé (masc.).
Loé — loué.
Leu — loup.

Manié — meunier.
Manée (fém.) — sac de grain que l'on porte à moudre.
Mont (ils) — ils mettent.
Maladieux — maladif.
Men — mon. *Men pere.*
Méquene — servante. Dimin. : *méquinette.* On le prend dans un autre sens. Voy. *trois-pieds.*
Moniau — moineau.
Manion — fille débauchée. Voyez *patriquer.*
Manchonnier — pelletier.
Mancheron — manchon.
Maillot — maillet.
Margueritele — marguerite, fleur.
Minuet — menuet.
Mouquette — moquette, étoffe.
Moulage — mouture.
Manottes — menottes d'enfant et de criminel.
Molue — morue.
Mouillette (de fagot) — sa moelle, son menu bois.
Mande et *mandelier* — manne (panier) et celui qui en fait.
Mandelette — petite manne ou layette.
Mi — pas (négation) ou moi (pronom).
Merlen — merlan (sans le son de l'*a*).
Macriau — maquereau.
Maintera — maintiendra.
Minger — manger.
Mason — maison.
Morant — mourant.
Molin — moulin.
Mécant — méchant.
Mouquer — moucher.
Mouque — mouche (insecte).

Naviaux — navets.
Nentilles — lentilles.
Nitée[1] — nichée. *Nitée d'ougeaux.*
Ne — ni, négation.
Nasée (fém.) — enchifrènement.

Ordonneur — ordonnateur.
Ougeau — oiseau.
Orviatan — orviétan
Ohavate — savate

1 V. Lafontaine : « Les blés d'alentour mûrs avant que la nitée... »

Pelot — pelle à feu.
Pèquer ou *pèquier* — pêcher.
Peque — pêche.
Pont ou *poent* — point (nég.).
Poièmes (nous) — pouvions. *Os ne poièmes mi le foarre.*
Peumes — pommes.
Pichons — poissons.
Pleumes — plumes.
Pleuve — pluie.
Pouliu — pouliot, plante.
Pasque — porte-feuille d'écolier.
Picher — pisser; *pichard*, pisseur.
Poustillon — postillon.
Poitrene — poitrine.
Pacan — paysan.
Patriquer — patiner (action des mains) *Patriquer delle char. Sainte-Manion se laisse toudis patriquer.*
Parcour (masc.)—valet qui va et vient dans une basse-cour de fermier.
Prones, pronier — prunes, prunier.
Pronée — confiture de prunes.
Patrouillart — espèce de petit gâteau farci de morceaux de pomme.
Patouflard — gros piffre.
Peurésie — pleurésie.
Pus ou *puche* — puits.
Paièmes — payez-moi.
Paielle bachinoire — bacinoire (*sic*).
Patelette — petite main ou patte.
Paniérée — panerée.
Pamelle — paumelle (grain).
Percot — perche (poisson).
Pertrir — pétrir.
Pléhie — plie (poisson).
Plouvier — pluvier.
Porceline — porcelaine.
Poulier — poulailler.
Poumonique et *pomonique* — pulmonique.
Pus — plus.
Plonquer — plonger.
Pimpernelle — pimprenelle.

Quéne — chêne.
Quéer — voy. *kéer*.
Queneulle — quenouille.
Quevaux — chevaux. On prononce *q'vaux*.

Roet — rouet à filer.
Roste — ivre; *rostin*, ivrogne; *s'enroster*.
Renonchier — renoncer.
Ramon — balai de bouleau.
Rio — ruisseau.
Renafler — renifler; renafleur, qui renifle.
Rouvieu (masc.) — rougeole.
Rebraquer — remanier avec un outil un terrain cultivé, pour le réparer, l'unir, en ôter les mauvaises herbes.
Rodingote — redingote.
Raviser — regarder; *raviseur* est le subst.
Ramolat ou *raimolat* — raifort.
Rébarbaratif — rébarbartif.
Roche — rosse, poisson,
Reuter — roter.
Reule — roue; *reulette*, petite roue. Ce dernier se prend encore pour ruelle.

Soris — souris.
S'te — cette.
Se — si.
Séhu — sureau.
Solès — souliers.
Sutane — soutane.
Si fait — ainsi fait, ou pardonnez-moi.
Stapendant — cependant.
Sen — son. *Sen fiu.*
Soucrion — orge.
Soile (masc.) — seigle.
Souglou — hoquet.
Sarcifis ou *cercifis* — salsifis.
Sale — sauge, plante.
Salinier — saunier; salingue ou salinguerie, saunerie.
Semisons — semailles.
Succades — sucreries.
Suplis —surplis.
Santé — coiffure simple à l'usage des femmes du peuple et des paysannes.
Smac — fumet, goût.
Saïette — laine à tricoter.

Terre — tendre; *peumes terres.*
Toudis — toujours.
Tien — chien.
Triacleur — baladin.
Toubac — tabac; *toubaquer*, nom du marchand.
Tele et *telette* — grande et petite terrine de terre.
Tartine ou *tartaine* — beurrée.
Tiretane—tiretaine, sorte de droguet.
Tretous ou *tartous* — tous.
Trefe — trèfle.
Tourade — tantôt, plus tard.
Tillace (mouillez les deux *l*) — coriace.
Touiller—remuer avec quelque chose.
Tondelier — tonnelier.
Trois-pieds — trépied de cuisine; ce que l'on appelle *méquene*, ou *méquinette*, a deux anses couronnées d'un anneau que l'on accroche à la crémaillère.
Ternitaire, ou *trénitaire* — trinitaire.

Treu — trou.
Tempene — le devant d'un moulin.
Tros — trois.

Usance — user (subst. masc.)

Vuix — vieux.
Viau — veau.
Vaquer — vacher.
Vaura — vaudra.
Voira, voiroit — verra, verrait.
Vefve — veuve.

Volée — bois où s'attachent les traits des chevaux.
Vier (masc. *r* rude) — ver.
Vestition — vêture de religieuse.
Verdière (fém.) — verdier, oiseau
Voloir — vouloir
Warder — garder; *warder les vaques*.

Yux et *ciux* — yeux et cieux.

Ziépe — savon noir [1].

[On en pourrait ajouter] un grand nombre, dont l'énumération complète exigerait des informations et du temps. J'omets ceux qu'on lira dans les vers. On s'apercevra que beaucoup de mots sont une corruption du français et que d'autres tirent leur origine d'une langue étrangère. Ce serait une difficile étude pour celui qui en chercherait la racine. Un des moyens de perfectionner cette nomenclature serait de feuilleter les dictionnaires romans, wallons, celtiques et tudesques, ceux de Borel, de Trévoux, etc. Il serait encore nécessaire de questionner des artistes et des ouvriers ; de prier, par une lettre circulaire, MM. les Doyens ruraux de fournir une liste des mots patois les plus usités dans leur district, ce qui prendrait du temps et occasionnerait des frais.

Sur le point de terminer cette nomenclature, on m'a procuré une *Grammaire artésienne* imprimée à Saint-Omer en 1772, de 107 pag. in-12, caractère cicéro, du prix de 24 sous. L'imprimeur m'a dit en avoir donné six exemplaires aux États d'Artois. Le département, qui les a remplacés, pourrait en procurer un. Cet ouvrage, dénué de principes, incomplet, quelquefois incorrect, entrerait pour peu de chose dans le nombre des auteurs destinés à en composer un autre plus méthodique et plus fini. Je m'en chargerais par l'envie d'être utile, pourvu que l'on promît par écrit de reconnaître mes peines et de faire imprimer, ici ou ailleurs, aux frais du département ou de l'Assemblée nationale. Dans ce cas, je suivrais le plan que l'on jugerait à propos de me tracer. Ce livre élémentaire servirait spécialement pour les campagnards et le menu peuple des villes. J'ai imaginé une douzaine d'observations exactes

[1] Ce petit glossaire n'est rien moins que régulier dans sa disposition interieure. Nous y avons joint trente-deux mots ajoutés après coup par le chanoine Hennebert,

qui indiquent la formation d'un grand nombre de mots patois.

Peut-être serait-on obligé, dans la vue de perfectionner ce travail, de parcourir les villes du département pour examiner les vieilles inscriptions, les titres gaulois, et converser avec des gens versés dans le patois de leur canton ; mais j'observe que ce voyage coûterait. Les proverbes dans notre jargon me sont inconnus. Le bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Vaast, à qui j'avais demandé des éclaircissements, a répondu qu'il ne connaissait dans sa bibliothèque, toute nombreuse qu'elle est, ni grammaire, ni dictionnaire en patois ; que feu M. Harduin, secrétaire de l'Académie d'Arras, avait fait un recueil du vieux langage, imprimé dans cette ville ; ce corps académique se ferait un vrai plaisir de le procurer.

Vanekere, libraire à Lille, vend le recueil des chansons du surnommé Brûle-Maison, chansonnier de Turcoing ; on y voit beaucoup de termes patois communs à l'Artois et à la Flandre.

Le jargon picard, pour lequel on peut s'adresser à l'Académie d'Amiens, ressemble beaucoup à celui d'Artois.

Les bibliothécaires de Saint-Omer, que j'ai consultés, ne m'ont rien fourni.

Nota. — Si l'on me charge d'un plus long travail, il sera à propos de me renvoyer les deux feuilles de nomenclature.

CHANSON PATOISE

1

Il se foait des assemblés
Les dimanches dans nos villages,
On y voit chés fill's chucrés (*sucrées*)
Chés prudent's et chés sages.
Mais quand Colas leur prend leurs mains.
Elles quiétent (*tombent*) en faiblesse;
Sans le secours d'un bon voisin,
Elles resteroient en presse.

2

Je m'y en allai l'autre jour
Avecque mon habit ganne (*jaune*);
J'avais bonn'envi de' fair' l'amour
A m' camarade Marianne ;
Mais, par malheur, jellai trouvé,
Diantrement en colère.
All' m'a rudement encaché (*chassé*)
Je n' l'ai jamais vu' si fière.

3

Colas s'en vint chés jours passés,
Tout boudinant de haine
De n'avoir pu carécher (*caresser*)
Chelle que sen cœur aime.
Il a juré par l' cord' de sen pu (*par la corde de son puits*)
Qu'il n'irait pus all'danche,
Et que l'premiere qu'il rencontrait
Li fich'roit son pié dans l'panche (*dans la panse*).

4

Gros Guillot ne fait mi comm'li
Il m'a dit à l'oreille
Qu'il avait dell'tendreche pour mi,
Il n'a pónt sen pareille.
Il me l'a dit si tendrement
Que j'n' ai pont pu m'défendre :
J'en' pouvais mi faire autrement,
A bien fallu se rendre.

5

Ce piaffe a de bell'cauches bleu's,
Une belle bai'ette (*culotte*);
Il a dell'poure sur ses caveux (*cheveux*);
A sen cou une frasette (*fraisette*);
Il a du bien, il a de l'argent,
Et deux journeux de tere;
Il danche si légèrement
Qu'il n'tient pónt son pié à tere.

6

Cousaine, crois m'assurément,
Ne restons pónt comm'o sommes;
Une fill'pass' de mécans momens,
Quand all'n'a pónt un homme
Qui souvent dit: Eh! j'meurs [pour ti;
On li répond tout de même.
Pernons en un, quand je te l'dis,
On' serons pónt toudis à même.

AUTRE

1

C'était un dimenche au matin,
J'mai en allé dens men gardin
Toute décavelée (*échevelée*),
Aveuc mon gard'cul dens men dos
Et mes cauches avalées.

2

Je n'y fus mi si tot entré
Que v'chi Gros Guillot qui vient
D'une rude vitèche,
En me disant: Mami Margo,
Il faut que je te boaise (ou bage).

3

Eh! ne pense mi m'approcher,
Car je te dirai, Gros Guillot,
Que je suis en colère;
Je te bárai (*baillerai*) deux boens [souflets
Tout parmi tes maquoéres (*mâchoires*).

4

Gros Guillot fut bien ahuri
De se voir ainsi rétampi
Par une jaune fille:
Ah! si oll'eretes vu tranner (*si vous l'aviez vu trembler*),
Il n'avait ward' (garde) de rire.

5

Mais mon père y est accoru,
En me disont: Je n'ai que foair
De toutes vos devises;
Je veux que Gros Guillot et vous
Ensanne (*ensemble*) on se mari- [che.

6

De Gros Guillot je ne veux poent;
J'ai bien plus quere Gros Leu- [rent,
Qui a deux journeux de tere,
Eune vaque et deux juments
Et six glennes pondóeres (*six poules qui pondent*).

Une feuille détachée, qui devait appartenir à un autre document sur le patois du Pas-de-Calais, donne les renseignements suivants, qui complètent ceux du chanoine Hennebert :

Saures — terres incultes qu'on essarte pour les brûler.

Virées — terres sortables qui se partagent entre les habitants toutes les fois qu'on les cultive.

Vigon — bourreau.

Uche — porte.

Tupin — un vase quelconque.

Triol — champ ensemencé pour la troisième fois en menus grains.

— St-Omer. — On parle flamand dans un faubourg nommé le Haut-Pont (la paroisse de St-Martin et de Ste-Marguerite). V. *Hist. générale d'Artois,* par Hennebert.

Le patois d'Artois et de Lille ressemble beaucoup au picard. Harduin, secrétaire de l'Académie d'Arras, avait fait un recueil du vieux langage. Vanckère, libraire à Lille, vend le recueli des chansons du surnommé Brûle-Maison, chansonnier de Turcoing. En 1772 a été publié à St-Omer, en 107 pages in-12, une grammaire artésienne, mais incorrecte et incomplète.

V

Dialectes du Centre

On ne trouve dans le recueil de Grégoire aucun document relatif aux anciennes provinces de la Normandie, de l'Orléanais, du Nivernais et de la Touraine. Il nous faut donc traverser rapidement la région du Centre pour arriver à la Bretagne.

1

ANCIENNE PROVINCE DE BERRY

L'auteur du document qu'on va lire était un homme d'un très-grand mérite ; il est fâcheux que sa lettre soit si courte. Vincent Poupard ou Poupart (1729-1796) était un érudit on ne peut plus consciencieux, et son *Histoire de Sancerre* (Paris, 1777, in-12) est encore appréciée.

Sancerre, 9 septembre 1790.

Je serais bien flatté, Monsieur, s'il régnait quelque patois dans ma paroisse, de vous en développer le caractère et les nuances, et je le pourrais. Mais, en général, il n'y a point de patois dans la province de Berry, dont j'ai eu lieu de parcourir les différents cantons. La Marche, le Limosin, l'Auvergne, qui nous avoisinent, ont des patois différents. Les cantons du Berry, qui tous parlent français, ne diffèrent entre eux que par la briéveté ou l'allongement de la prononciation, par l'élévation ou l'abaissement des finales. Les paysans ne font que des fautes de grammaire comme ceux des environs de Paris.

Quant au Sancerrois, les gens de la campagne parlent encore le langage de Rabelais, d'Amyot et de Montaigne ; ce qui me surprend, c'est que les habitants de la ville de Sancerre et ceux des villages qui en dépendent, colonie de Saxons transplantés en ce pays par Charlemagne après la défaite du célèbre Witikind, n'ont retenu aucun mot de leur langue mère ni de la sclavone ; seulement ils ont quelquefois à la bouche le mot allemand *chnapen,* qui veut dire *vaurien.* Deux villages, l'un de trois cents et l'autre de cent communiants, Saxons d'origine, n'ont jamais donné dans les opinions de Calvin, adoptées et suivies dans la ville.

Le seul mot grec que j'y aie remarqué, et qui peut venir également du latin et du français, est ἄκουθι, impératif d'ἄκουειν *(sic) écouter.* Les mots d'*annai,* aujourd'hui *meshuy, contremont* pour *en haut, cousin fréreux* pour *germain, outrecuidance,* se font remarquer ; il serait à désirer que cedernier, si expressif, rentrât dans notre langue, ainsi que beaucoup d'autres qu'on en a bannis mal à propos. Les enfants qui glissent sur des bâtons, de haut en bas des collines, appellent cela *nâve, nâwade ;* le mot ancien oriental *nahar* signifie *rivière* ou *fleuve,* d'où *nahar malcha* ou *malches,* canal royal de Babylone.

Les vieux mots et vieux tours de notre droit coutumier sont encore ici en usage. Les noms des plantes sont peu différents de ceux classés par le chevalier Linné. Pour les noms des raisins, ils tirent leur origine des pays où l'on a pris le plant. Deux enfants jumeaux s'appellent *bessons,* mot tiré de *bis* et de l'anglais *son, filius* [1].

Je vais à présent vous répondre par sauts et par bonds. Il est, à mon avis, très-important, et pour la religion et pour la politique, que les différents patois du royaume soient détruits ; mais comment y parvenir, les États se formant successivement et alternativement de pièces rapportées ? Les moyens seraient de faire en français, non-seulement tous les actes publics, comme l'ordonna François 1^er^, mais encore tous les mémoires et petits actes du commerce, et de n'admettre dans les écoles que des livres français uniformes.

En ce pays, il n'y a que les villes qui aient des maîtres et

[1] Georges Sand a rendu ce mot tout à fait français.

des maîtresses d'école en règle; on y enseigne seulement à lire, écrire, chiffrer, et le catéchisme. Ces écoles, ordinairement, sont surveillées par les curés, qui n'ont aucun assortiment de livres à prêter à leurs paroissiens. Quelques bourgs ont des maîtres d'école que le hasard procure ; les gens de la campagne ont beaucoup le goût de la lecture ; l'Évangile et quelques livres de piété forment leur petite bibliothèque. Les plus aisés d'entre eux envoient tous les jours leurs enfants à la ville pour s'instruire ; les curés instruisent aussi quelques petits paysans. — Leurs préjugés sur l'influence de la lune sont indéracinables ; ceux sur les sorciers, les revenants, etc., se dissipent peu à peu. Il est certain que, depuis vingt années, les gens de la campagne sont devenus plus éclairés ; je ne vois pas que leurs principes religieux se soient affaiblis ; ils n'écoutent guère nos petits philosophes campagnards. Au reste, je crois que, pour raffermir ces principes, il suffit de prêcher l'Évangile dans sa pureté.

La Révolution présente a exalté les têtes parmi les gens de la campagne : je ne sais si je dois appeler cela patriotisme ; il est certain pourtant qu'ils aiment la patrie ; ils ont avoué qu'il fallait faire des efforts pour libérer l'État. Les ecclésiastiques et les nobles se sont trouvés un peu en butte aux injures des paysans, mais cela n'a pas eu de suites. Les municipalités, en général, n'ont pas eu beaucoup d'égards pour ces deux ci-devant ordres ; mais nous espérons que l'équilibre se rétablira.

Voilà, Monsieur et cher collègue, toutes les réponses que je puis donner aux questions que vous me proposez ; vous entreprenez là un grand ouvrage ; je ne doute point que vous n'y répandiez beaucoup de lumières pour aider le plan de notre éducation nationale. Je suis, etc.

POUPART, curé de Sancerre.

P. S. — Je viens de recevoir de Nancy des nouvelles très-volumineuses de l'insurrection, etc.

2°

[*Ci-devant Poitou*, de la main de Grégoire][1]

MONSIEUR ET IMMORTEL LÉGISLATEUR,

J'ai reçu avec la plus vive reconnaissance votre lettre aux philanthropes; c'est un ouvrage auquel on ne répondra jamais, et qu'on ne peut absolument censurer.

Que je me trouverais heureux dans mon désert, si vous aviez la charité et le temps de m'adresser quelques ouvrages où la justice et l'humanité y sont (*sic*) peintes avec des couleurs si vives et si naturelles.

Je désirerais de tout mon cœur pouvoir répondre aux 43 articles que vous m'avez envoyés. Ce que je puis dire seulement, c'est que je suis né et vis dans une partie du Poitou où la prononciation rustique est assez douce; cependant tout le département de la Vienne a différents patois et différents termes poidvins (*sic*), etc.

Il y a des chansons en patois poitevin assez amusantes, principalement celle d'un paysan de Neuville qui ne peut voir Poitiers parce que les maisons l'en empêchent. Il y en a une autre à l'occasion de l'édification de la porte de la ville de St-Maixant. M. Faulcon, mon parent et ami, fils d'imprimeur, peut vous procurer plusieurs ouvrages imprimés en patois: noëls, prières, sermons, chroniques[2], etc.; ce député du Poitou le fera avec plaisir. Ce que je puis répondre sur l'objet de vos demandes, c'est de crier, tonner et foudroyer, contre un préjugé cruel, barbare et inhumain, qui règne dans les campagnes du Poitou. A peine une personne est-elle présumée rendre le dernier soupir, que de suite on prend des bouchons de chanvre, on tape ferme, avec force, la bouche et toutes les ouvertures du cadavre. Comme on croit que l'âme est un feu et une flamme volante, après avoir bien bouchonné le prétendu mort, on court vivement et sans retarder, on court renverser tous

[1] Le curé Pressac, qui a signé cette lettre, était sans doute allié au philologue de ce nom, qui est mort à Poitiers en 1856; c'est tout ce que nous pouvons dire à son sujet; il était de la Société royale d'agriculture.

[2] M. Pressac, bibliothécaire de Poitiers, a publié précisément, il y a une trentaine d'années, des noëls poitevins, des chansons patoises, etc.

les vases où il peut y avoir de l'eau, parce qu'on croit que l'âme inflammable, enflammée et volante, cherche l'eau pour se noyer et pour se plonger dans les vases. Ce préjugé, qui a beaucoup de rapport avec le système de Pythagore, règne encore dans le Poitou; j'ai tellement crié, tonné et foudroyé, et supplié, que j'ai un peu diminué dans ma paroisse ce préjugé barbare. — L'importance religieuse et politique, pour détruire un pareil système, est réservée à un sage et immortel législateur comme vous.

On ne peut rien dire de certain sur les effets moraux qu'a produits la Révolution sur l'esprit des Poitevins. Les affections qu'inspirent l'intérêt personnel les rendent tantôt patriotes, tantôt aristocrates. Ce que je puis dire avec consolation, c'est que le département de la Vienne n'a commis aucun meurtre ni incendie. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est de se laisser nourrir par des espérances attentatoires à la vie (*sic*). Les aristocrates courent sans cesse comme des fous pour alarmer les laboureurs et ouvriers. Les tribunaux de district et juges de paix sont organisés et en activité, etc.

Votre, etc....

PRESSAC, *curé,*
procureur de la commune de St-Gaudant.

3°

[*Ci-devant Poitou,* de la main de Grégoire]

RÉPONSES AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS

Relatives au patois et aux mœurs des gens de la campagne[1]

1. — *L'usage de la langue française est-il universel daus votre contrée? Y parle-t-on un ou plusieurs patois?*

— Oui, l'usage de la langue française est universel dans notre contrée, mais en général on la parle mal; on n'y parle aucun patois. Le peuple des villes et les gens de la campagne parlent un français altéré, corrompu, qui ne diffère guère de village [à village], de bourg à bourg; cependant on y remarque souvent quelques nuances.

[1] Réponse anonyme; le billet d'envoi a disparu.

2. — *Ce patois a-t-il une origine ancienne et connue?*

— J'ignore absolument l'origine de cet espèce de patois; par conséquent je ne peux vous en faire connaître l'ancienneté.

3. — *A-t-il beaucoup de termes radicaux, beaucoup de composés?*

— Puisqu'à proprement parler ce n'est pas un véritable patois, on ne peut savoir s'il a beaucoup de termes radicaux et beaucoup de composés. Je crois cependant qu'ils dérivent presque tous du français.

4. — *Y trouve-t-on des mots dérivés du celtique, du grec, du latin, et en général des langues anciennes et modernes?*

— Je ne crois pas qu'il y ait aucun mot dérivé du celtique ni du grec, mais il peut se faire qu'il y en ait plusieurs provenant du latin et des langues anciennes et modernes. Toujours est-il que nos paysans se servent de beaucoup de termes inusités et inconnus aujourd'hui. Par exemple, pour exprimer *aujourd'hui,* ils emploient le mot *d'anet* ou *d'anit,* terme peut-être dérivé du grec par l'extension de son étymologie, étant composé d'*a* privatif et de *nux, nuit,* puisque, pour désigner celle-ci, il prononcent le mot de la *net* ou celui de la *nit;* de même que pour exprimer le mot d'*oui* ils emploient le plus souvent celui de *vau,* que je crois hébreu, ou celui de *vere,* tiré probablement de l'adverbe latin *vere,* vraiment, etc.

5. — *A-t-il une affinité marquée avec le français, avec le dialecte des contrées voisines, avec celui de certains lieux éloignés où des émigrants, des colons de votre contrée, sont allés anciennement s'établir?*

— Il y a une affinité très-marquée avec le français et avec le dialecte des contrées voisines, mais point du tout avec le patois breton, celui de la Marche, du Limousin, de l'Auvergne, de la Gascogne, etc.; pas beaucoup même avec le dialecte de Sablois et de toute leur contrée, où l'on prétend qu'une peuplade espagnole est venue autrefois s'établir.

6. — *En quoi s'éloigne-t-il le plus de l'idiome national? N'est-ce pas pour les noms des plantes, des maladies, etc.?*

— C'est, en effet, par les noms des plantes, des maladies, des instruments aratoires, des termes des arts et métiers, des diverses espèces de grains, du commerce et du droit coutumier,

que le dialecte de notre contrée s'éloigne le plus de l'idiome national. En voici seulement quelques exemples, car la nomenclature en serait trop longue et suffirait pour former un volume, si on voulait les citer tous. — 1° Le peuple désigne la plante *pariétaire* sous le nom de *perce-pierre*, la mercurielle sous celui de *roberde*, le petit houx par celui de *furquenelle*, l'oseille par celui de *vinette*, la bardane par celui de *napron*, la lampsane sous celui de *grasse-géline*, etc. — 2° Les gens de la campagne ne se servent point de noms particuliers pour exprimer ceux des maladies, mais ils les connaissent si peu qu'ils les défigurent et les estropient presque tous : par exemple, pour dire fièvre, ils prononcent *fèvre ;* hydropisie, *estropisie;* rhume, *rime;* colique, *clique*, etc. — 3° Pour charrue, ils prononcent *charrie;* le harnais de la charrue se nomme *versou;* la charrue qui fait le sillon en entier s'appelle *buzin*. Les instruments du jardinage sont en général la *pèle* pour pioche, le *marochon* ou *trébinet* pour labourer moins profondément. Tous ces termes ne sont point français. Les instruments propres à labourer la vigne sont le *pic*, le *piard*, la *piarde;* il n'y a que le premier qui soit français. — 4° Nous connaissons nos diverses espèces de grains par les noms de *froment*, de *seigle*, de *baillarge*, qui n'est autre chose que de l'orge prime, de l'orge ordinaire; d'*avoine*, de *blé noir*, qui est le blé sarrazin; de *mil* ou *millet;* de *garobe*, qui est l'orobe; de *jarousse*, qui est la gesse; le *pois breton*, qui est une espèce de vesce ; de chenevy ou grains de chanvre sous le nom de *charve;* de celle de lin, de lentille, de pois, de fèves, d'haricots, connus sous le nom de *mogette*, etc.

7. — *Y trouve-t-on fréquemment plusieurs mots pour désigner la même chose ?*

— Non, on trouve rarement beaucoup de mots pour spécifier la même chose. Cependant il y en a, comme ceux d'*anet, anit*, pour signifier aujourd'hui ; *vau, vere*, si fait, pour exprimer oui; *endêver, endegnir*, pour enrager, ennuyer, etc.

8. — *Pour quels genres de choses, d'occupations, de passions, ce patois est-il plus abondant?*

— Il est plus abondant pour ce qui regarde les choses de ménage, de trafic, de commerce et de correspondance sociale, etc.

9. — *A-t-il beaucoup de mots pour exprimer les nuances des idées et les objets intellectuels?*

— Il est assez stérile, et je ne crois pas qu'il fournisse beaucoup de termes pour exprimer la variation des idées ; cependant il y en a sûrement quelques-uns dont (*sic*) je ne me rappelle pas bien.

10. — *Y a-t-il beaucoup de termes contraires à la pudeur, etc.?*

— Non, il renferme peu de termes contraires à la pudeur ; du moins, je n'en connais pas. Les mœurs des habitants de nos campagnes ne sont pas foncièrement mauvaises ; leur caractère est bon et assez tranquille.

11. — *A-t-il beaucoup de jurements et d'expressions particulières aux grands mouvements de colère?*

— Non ; outre les jurements communs aux autres pays, comme les B..., les F..., les S...., etc., on n'entend point d'autres expressions. Les mots impropres de *sacrelotte*, de *sapignotte, sacredi, mafrite, guinmoure,* sont ceux dont on se sert le plus communément.

12. — *Trouve-t-on dans ce patois des termes, des locutions très-énergiques et même qui manquent à l'idiome national?*

— Très-peu ; mais il peut se faire qu'il y en ait quelques-uns, comme *drepéler,* marcher sur le pied.

13. — *Les finales sont-elles plus voyelles que consonnes?*

— Oui, les finales sont plus communément voyelles que consonnes, car la majeure partie des mots se termine en *a,* comme *ma, ta, sa,* pour *moi, toi, soi; chapea* pour *chapeau;* ainsi du reste, etc. A Niort et aux environs, ils se terminent en *o,* et dans les contrées de Bressuire et de Thouars, ils finissent en *j ;* dans celle de Poitiers et des petites villes circonvoisines, en *e;* ce qui semble prouver que, n'étant pas très-éloigné des provinces méridionales, notre patois aurait quelque rapport avec le leur, qui en a avec l'espagnol et l'italien.

14. — *Quel est le caractère de la prononciation?*

— Elle est en général plus sifflante que gutturale et assez fortement accentuée. L'accent en est même assez désagréable.

15. — *L'écriture du patois a-t-elle des traits, des caractères autres que le français?*

— Non.

16. — *Ce patois varie-t-il de village à village ?*

Oui, il varie de village à village, mais pas extrêmement, quoique d'une manière sensible.

17. — *Le parle-t-on dans les villes ?*

— Oui, le peuple le parle plus ou moins bien.

18. — *Quelle est l'étendue territoriale où il est usité ?*

— Cette étendue comprend au moins tout le ci-devant Bas-Poitou, c'est-à-dire 30 à 40 lieues de longueur sur 20 de largeur.

19. — *Les campagnards savent-ils également s'énoncer en français ?*

— Oui, puisque leur langage ordinaire n'est qu'un français altéré et corrompu.

20. — *Prêchait-on jadis en patois ? Cet usage a-t-il cessé ?*

— Je ne sais; on m'a assuré que oui, dans de certaines paroisses, mais il y a longtemps que cet usage n'a plus lieu.

21. — *A-t-on des grammaires et des dictionnaires de ce dialecte ?*

— Je ne ne le crois pas; du moins sont-ils bien rares, car je n'ai pu en trouver dans le pays.

22. — *Trouve-t-on des inscriptions patoises... ?*

— Non, je n'en ai point de connaissance.

23. — *Avez-vous des ouvrages en patois, imprimés ou manuscrits... ?*

— Oui, mais en petit nombre ; je sais qu'il y a seulement quelques livres ascétiques, comme cantiques, prières d'église, etc.

24. — *Quel est le mérite de ces divers ouvrages ?*

— Il est à peu près nul, du moins on en fait peu de cas.

25. — *Serait-il possible de se les procurer facilement ?*

— Oui, il serait possible de se procurer encore quelques cantiques de la composition de feu M. Gusteau, prieur-curé de Doix, dont voici quelques extraits.

26. — *Avez-vous beaucoup de proverbes patois particuliers à votre dialecte et à votre contrée ?*

— Peu; il y en a pourtant quelques uns, comme par exemple ceux-ci :

Sans les ignorants et les sots,
Les procuroux iriant en bots (iraient en sabots).

27. — *Quelle est l'influence respective du patois sur les mœurs et de celles-ci sur votre dialecte?*

— On ne saurait déterminer au juste l'influence du patois sur les mœurs, et réciproquement; tout ce que l'on peut assurer, c'est que plus le patois est dur et agreste, plus les mœurs sont douces et pures.

28. — *Remarque-t-on qu'il se rapproche insensiblement de l'idiome français, que certains mots disparaissent, et depuis quand?*

— Oui, on remarque qu'il se rapproche un peu de l'idiome français; mais ce n'est que parmi les habitants du voisinage des grandes routes que certains mots disparaissent; encore n'est-ce que depuis que celles-ci sont ouvertes que l'on s'en aperçoit.

29. — *Quelle serait l'importance politique et religieuse de détruire ce patois?*

— Il n'est guère possible de le prévoir. Ce qui cependant paraît probable, dans l'état actuel des choses, est que, si la politique y gagnait, la religion pourrait bien y perdre. Je me plais à croire le contraire pour l'avenir.

30. — *Quels en seraient les moyens?*

— Les moyens consisteraient à ouvrir des chemins vicinaux et de communication de village à village, de bourg à bourg, de ville à ville; de placer dans chaque paroisse un maître d'école instruit, qui fût de bonnes mœurs, qui sût bien le français et ne parlât que cette langue.

31. — *L'enseignement se fait-il en français? Les livres sont-ils uniformes?*

— Oui, l'enseignement se fait en français, mais mauvais français, parce qu'en général on l'estropie et qu'on y mêle toujours quelques termes patois. Les livres sont assez uniformes et presque partout les mêmes. Ils consistent dans un A B C, un psautier, un catéchisme, etc.

32. — *Chaque village est-il pourvu de maîtres et maîtresses d'école?*

— Non, il y en a autant qui en manquent qu'il y en a qui en possèdent.

33. — *Outre l'art de lire, d'écrire, de chiffrer et le catéchisme, enseigne-t-on autre chose dans ces écoles?*

— Non, c'est même beaucoup lorsqu'on y apprend ces quatre choses.

34. — *Sont-elles assidûment surveillées par MM. les Curés et Vicaires?*

— Il en est fort peu qui le soient exactement; bien peu de pasteurs s'en occupent aussi sérieusement qu'ils le devraient.

35. — *Ont-ils un assortiment de livres pour prêter à leurs paroissiens?*

— Point du tout; il en est même beaucoup qui n'ont que leur bréviaire et quelques bouquins pour toute bibliothèque.

36. — *Les gens de la campagne ont-ils le goût de la lecture?*

Point du tout; la majeure partie d'entre eux ne sait même pas lire.

37. — *Quelles espèces de livres trouve-t-on chez ceux qui savent lire?*

— Presque point, si ce n'est un psautier ou un petit livre d'église.

38. — *Ont-ils beaucoup de préjugés, et dans quel genre?*

— Oui, beaucoup en tout genre. Comme la plupart sont naturellement faibles et superstitieux, ignorants et stupides, ils ont beaucoup de foi et de crédulité pour les choses surprenantes, merveilleuses, dans les sorciers, les devins, les revenants, les loups-garous, etc.; dans les phases et influences de la lune et autres astres; dans leurs habitudes, et généralement dans tout ce qui tient à l'usage du pays, auquel ils sont très-attachés et même esclaves.

39. — *Depuis une vingtaine d'années, sont-ils plus éclairés, etc.?*

— Oui, ils le sont un peu plus, surtout ceux qui habitent le long et dans le voisinage des routes. Ils sont plus débauchés, leurs mœurs plus dépravées, et leurs principes religieux sont aussi plus affaiblis.

40. — *Quelles sont les causes et quels seraient les remèdes à ces maux?*

— Le luxe, le débordement des mœurs, les mauvais exemples, et surtout le relâchement des ecclésiastiques, en sont les principales causes. Par conséquent, les moyens d'y remédier doivent consister dans la simplicité, le bon ordre et les bons exemples.

41. — *Quels effets moraux produit en eux la Révolution?*

— La défiance, la crainte et l'espérance tout à la fois, l'agitation et beaucoup d'inquiétude sur leur sort futur. Il est bien difficile de leur persuader qu'ils seront mieux qu'ils ne sont et qu'ils payeront moins d'impositions, parce qu'on les séduit, on les égare, et qu'ils sont d'autant plus faciles à tromper qu'ils sont naturellement bons, ignorants et assez tranquilles.

42. — *Trouve-t-on chez eux du patriotisme, ou seulement les affections qu'inspire l'intérêt personnel?*

—On trouve l'un et l'autre, mais malheureusement beaucoup moins du premier que du second, qui les domine jusqu'à l'excès et dirige, en quelque sorte, leurs autres affections. Ils ont en général peu d'ambition ; et, comme ils sont très-pauvres ou ruinés pour la plupart, ils ne désirent que du pain, et, quand ils en ont, on les voit satisfaits.

43. — *Les ecclésiastiques et les ci-devant nobles ne sont-ils pas en butte aux injures grossières, aux outrages des paysans et au despotisme des maires et des municipalités?*

— Oui, ils l'ont été, mais sûrement moins qu'ailleurs, et encore moins actuellement ; on commence à revenir sur leur compte, et ils regagnent peu à peu ce qu'ils avaient perdu dans les esprits. L'opinion publique produit souvent de grands effets et de fortes impressions, qui quelquefois ne durent pas longtemps.

POUEISIAS DIOISAS DE GUSTÉ BOUEISSIER

LOU

SIÈGÉ DE SOLLIENS

Pouémé en 4 chonts

(*Sueito*)

CHONT III

Quaoucu qué lo veingeinço onimo
D'uno couléro légitimo,
Quond sorio doux coumo un ognel,

O toou chongea de noturel :
So figuro devein viooulеto,
Lous yeux li souortoun de lo této,
Sâro lous puns ein grimoçont
Et parlo toujours ein juront ;
Mais, qué lou jeûne et lo fomino
Li bouotein lou veintré o l'eichino,
Olors, pouvec dire, l'ognel
Devein un tigré très-cruel ;
Et si, per finis, lo moutardo
Li mouonto oou nas, quond prene gardo,
Oquoou d'oqui qué l'otteindrio,
Embé sas deints l'eilomprorio.
Ainsi lous Diois, pleis de bilo,
De Solliens soun dovont lo villo ;
Onein diré ce qué forein,
Et surtout si lei mingeoreien.
L'eivéqué boutec pied o terro
Et teinguec lou counseil de guerro,
Coumpoousa de cinq oouficiers,
Treis Jocoubins, doux Courdeliers,
D'un sergeont donc lou coroctèré
Ero très brusqué et très sévèré,
De Borel-lou-Gour, de Peytout,
De Berthouin et de Pécholoup.
Entr'éloux dounc se regordéroun,
Et lous Jocoubins se disseroun :
« Pei que s'ogis d'un siegé eici,
Qui nous lou forec, moun omi ?
Disou que, sein tont de moniéras,
Foou preindré oqoou qué faï las chiéras,
Lou plus adret de soun meitier » ;
Et l'aoutré dit qu'un ménuisier,
Ein dounon uno bogotello,
Forio la chaouso un paou plus bello.
« Et, mordioou, mous paoureis paters,
Dit lou sergeont, sied fouort experts
Quond s'ogis, en théooulougio,
Dé borgeas couontre l'heirésio,

Dé bafras ce qué l'io de bouon
Et de rounflas quond ovec souon ;
Mais jomaï siegé ni botayo
Fuguec lou fé de lo moueinayo :
Sus oco d'oqui, Jòcoubins,
Sied de Fréreis ignoourontins. »
Diré oou moiné soun ignoureinço,
Garo lo meseintelligeinço !
Mais lou chef, per tout opeisas,
Dit oou sergeont dé sé quésas.
Coumo oco tout restec tronquillé
Dins oquoou célébré cooncilé.
Pei l'eivéqué, o Borel-lou-Gour,
Li crio : « Monn vieux, o votré tour!
Savou qu'ovec de lo mémoiro,
Qué counouissec très-bien l'histoiro,
Et que dins tout votre quortier
Sied l'oouraclé doou fessoueirier. »
Borel, olors, d'un air oustéré
Reipouond : « Aï legi dins Hoouméré,
Que lous Grecs dovont Ilioun,
Coumondas per Ogomeinnoun,
Resteroun dex ons o sé battré,
Ovont que de poueiré l'obattré;
Mais nous aoutreis, ein pichont bien,
Dins quouqueis meis preindrein Solliens.
Car... — Laisso oco, foutuo bestiasso !
Ei qu'oou siegé d'oquello plaço
Devein restas ooussi loungteimps? »
Li repliquo lou groou Berthoueim.
« Chacu sa qué lous Grecs mingeavoun,
Dovont lo villo qu'ossiégeavoun,
Noun pas de chordouças ni d'uoous,
Mais souveint d'eiponlas de buoous.
Ainsi lous chefs et lo gueusayo
O lour aisé fosion ripayo;
Et cré qu'eici, sein rein tatas,
Plusieurs meis l'on sei vai restas ?
O d'aoutreis... laissein soun ideyo. »

Oou mei de l'illustro ossombleyo,
Peytout, ein mountront soun siblé,
Dissec : «Messieus, oco soulé
Vaï, sein hosordas de botayas,
Fas deigringoulas las murayas
Et vous livras tout loù frico
De lo superbo Jérico.
Oquestou vèpre, sus lo bruno,
Ovont lou levas de lo luno,
Mi Germillio, embe lou tombour,
De lo villo forein lou tour ;
Pecholoup, bottont lo drogouno,
Yoou fifront ein propo persouno,
Quond sorein eilova tous doux,
Poueirei lous juas de rigooudoux ;
Ou bien quaoucoré de si teindre,
Que lous Solliensoux, per m'einteindré,
Orrivorein oou Somorin
Per veiré doun vein un taou trin.
D'eici, peindont oquello féto,
Nein poueiré bien fas lo counquêto,
Ein mountont sus d'eichorochoux,
Si pourtont siec pas de poouroux.
Quond on o ni claous, ni sérayas,
Foou bé mountas sus las murayas.
Voqui, messieus, un bouon ovis,
Si n'ein proufitec pas, tonpis.»
Lou Counsel fuguec unonimé
O trouvas soun proujet sublimé,
Et beleou même oourio possa,
Si lou chef l'ogues propoousa ;
Mais l'on sa qué paouro persouno
Dit rein dé bouon quonté résouno.
L'eivéque, ein homme courogeoux,
Tretec Germillio de bachoux,
Et jurec que sous so coundueito
Oourion lo villo tout de sueito :
« N'oveins, dissec, qu'o l'investis
Et tout doré lo deimoulis. »
« Bravo ! bravo ! » guelec lo cliquo,

« Oquel ovis ei sein repliquo.
Porlec-mé d'un bouon général,
Noun pas de fifré ni de bal. »
Dedins lo villo qu'ossiégeavoun,
Quaouqueis hobitonts s'offligeavoun ;
Tous lours deisirs, tous lours souhaits,
Eroun per uno bouono paix.
D'aoutreis, ein fosont lour priéro,
Ocouteroun o lour moniéro
Lou bois puri de lour pourtaou,
Ce que lous rossurec pas maou;
Eintosseroun sus lo murayo
De corroux, de peiras de tayo,
Per bien régolas l'ennemi
Que s'opprouchorio trop d'oqui.
Mais bientoou veinguec lo nouvello
Qu'uno ossez noumbrouso séquello
Orrivavo de Mirobel,
D'Oouriplé, de Crei, d'Espenel,
De Mountmeiron et de la plano
Que s'eiteind casi jusqu'o Grano,
Per lous ojuas coumo ollias.
Quond fugueroun remercias,
Lou plus riché olors de lo plaço
Se preseintec de bouono graço
Dovont lo troupo doous Diois,
Et, ronfourssont un paou so voix,
Lous dissec :« Messieus, votro ormeyo,
Si foou vous dire moun idéyo,
L'omein pas, et quond s'ein irec,
Un bien grond plaisis nous forec.
Ei notré blat qu'eici vous pouorto;
N'ovein pas gaïre, mais n'impouorto :
Doou paou que l'io vous beilorein
Ooutont coumo nein gordorein.
Lou prix n'ei qu'uno bogotello :
Poyein noou froncs de lo toueisello,
Vous lo beilein per dex eicus,
Et finissein oqui dessus.

Veyec que sien très résounableis.
— Tiroriec plutôou treinto diableis,
Double pelliax, viel usuries»,
Repliquo lou fier Desaugies,
« Qué de retiras dé mo pocho
Treinto froncs per viras to brocho.
Volou tout lou blat, et per ré ;
Sein coumptas que mé sogoré
Ce qu'o reçooupu lo brigado
Qu'ovioou chaousi per l'ombossado,
Et lou mout que m'ovec monda,
O mi-même votre préla. »
Lou Solliensou li reipound : « Couro?
— Veirein oco ! Dins mein d'uno houro »,
Ojouto l'eivéqué ein courroux,
« Car voou vous eimoustillias tous. »
Olors coumeincec uno guerro
Copablo d'eifroyas lo terro ;
Mais, per nein porlas coumo faou,
Foudrio d'Hooumère ovez un paou
De soun biaï ; quont o mi, péchaïre !
Creyou, mofé, qué n'ai pas gaïre,
Et nein foou beoucop per chontas
Oquoou siége, oqueloux coumbats ;
Vounté veirein maï d'un Ochillé
Qué l'ei restorec pos tronquillé ;
Car defouoro, ooutont que dedins,
Tout oço fosio lous mutins :
Dedins, l'iovio pas grondo troupo,
Mais ooumein mingeavoun lo soupo ;
Lou moneichaou lous coundueisio,
Et lours baris lous defeindio.
Defouoro lou noumbré eimpourtavo,
Et lo fon que lous eixitavo
Lous ovio tont braveis reindus
Que lous oouriec plus couneissus.
Tout doré vous introun ein donso :
D'obouord la troupo que s'ovonço,
Coumonda per lous doux Testous,

Fuguec lo bondo doous moçous.
Piefin preind l'eiterpo et trovayo
O fas borulas lo murayo.
Lous ossiegeats, qu'eroun ein naou,
Per eimpochas oquel ossaou,
Li verseroun dessus lo teto
D'hueli bouyont o pleno ossieto,
Et, coumo regordavo ein bas,
Li cheiguec pas dessus lou nas;
Mais lou toupé bien s'eissogavo
Et sus l'eichino s'eicoulavo;
Tont que li pourtavo las mons
Et disie tout ein morounons:
« Lou bourec mo grillio lou riablé;
Ah! voudrioou bien lou sooupré oou diablé. »
De coulero onavo et venio;
Et, chaquo fei qué poreissio,
Mofé, n'éro pas o lo noço.
De soun cousta, Mimi-lo-Cosso
Fuguec tallomeint hobillia
Qu'oguec lo coueino eincrenillia.
L'eivéqué pouvio pas sein peno
Regordas uno tello scèno;
Et, per montenis lou trova
Qu'ovion coumeinça garova,
Jugec qué de l'opouthicaire
Lou pistoun sorio nécessaire.
« Onein, dissec, créyou qué foou
Vou tout espergeas oou plus toou. »
Dex seringuas vés lo murayo,
Chorgea pas embé de mitrayo,
Mais de quaoucoré qué vraimeint
Pouei pas diré aquesté moumeint,
Eicorteroun lo poopulaço
Qué dein naou defeindio lo plaço;
Deingu casi se l'iorestec,
Tont tout oco lous eimpestec.
Mais, de poou que li reveinguessein
Et qu'o l'ooudous s'ocoutumessein,

Jugeroun bouon de lous mondas
Quaouqueis pots d'assa-fœtidas.
L'ideyo fuguec bien funesto :
Oouriec dit que l'iovio lo pesto,
Car tous ein se bouchont lou nas,
Guelavoun : « Sein empoueisounas.»
Peindont oco, Muguet pichavo,
Et la murayo se crebavo
Si vité, que vingt cops de mai
Lou jous oourion végu d'eilaï.
Mais lou mouneihaou Lofeuillado,
Per eincouŗogeas so brigado,
Dit : « Solliensoux, queiqué fosec?
Vountei qu'onec ? Per que fuyec ?
L'ormeyo qu'ei dovont lo pouorto,
Quoiqué noumbrouso, n'ei pas fouorto,
Per pas l'eitrillias o soun tour
Coumo oqueloux de l'autre jour.
Couneissec dounc pas lo famino
Que l'eiflonquis et que lo mino ?
Vous pariou que l'eichinorein
Quond de fouoro l'ottoquorein.
L'on sa qué pouortoun de conulas,
De fessoux embé de ferulas,
Riableis, eicoussoux, tiro-pieds,
Morteoux et tout ce que voudrés,
Vou volou ; mais vountai lo pougno ?
Se pouo-ti veire sein vergougno
D'ooubereitiers coumo tous siec,
Que de votre soï poueiriec
N'hobillias oumein douzé ou treizé,
Sein devenis per trop sémézé ?
Venec tous, dubrein lou pourtaou,
Per lous eichinas coumo faou. »
Jomaï, dins oucuno botayo,
Oou mei doou ploumb, de lo mitrayo,
Nopouléoun, notre César,
N'o porla si bien oou soudar.
Oussi lous Solliensoux oneroun

Dubris lou pourtaou, pei sourteroun.
Dins la villo ovio demoura
Que las fennas et lou cura,
Lou vieux chontré embé lou vicaire,
Que tous treis dedins lour breviaire
Dupei loungteimps eroun oprès
O prias lou bouon Dioou per lo paix ;
Mais ogueroun beou fas pechaïre,
Lours paters serveroun pas gaire.
Foou dire aussi que de Diois
Fogueroun lou signe de croix.
Ein veyont defouoro lo pouorto
Lofeuillado embe soun escouorto,
Gnoguec beoucop que, cregnont rein,
Lous ressoouperoun ossez bien.
Dessorto que tous o lo filo
Se vireroun de vès lour villo.
Si n'ovion pas fa lous motras,
Oourion bien vougu l'ai rintras.
Mais las fennas que demoureroun
Sus lou nas lo pouorto sorreroun,
Et lous poouroux tromblont, counfus,
Pougueroun pas rintras noun plus.
Per fouorço oqui fouguec se battré.
Lofeuillado neîn vouyo quatré ;
Mais veis lous Diois eroun trop.
Notre homme olors, doou prumier cop,
Touocho Pibaux sus lo bobino,
Et lou faï cheiré sus l'eichino ;
Elou se relevo et pei dit :
« Aï paouroyoou! queintou proufit!
Mas deints noyont vegu de grisas ;
Poueirein plus fas voulas las brisas » ;
Mais un souflet ossez viooulont
Lou vioouto eincas de tout soun long.
Boutoundor, que lou vei desceindré,
Se preseinto per lou défeindré.
Ooux baïleis orrivo souveint
Qu'un moutou chaï dessous lo deint

D'un loup que lou cornagé onimo
Couontro oquello paouro victimo;
Mais, si lou chi vein per ojuas
Lou moutou que pouo plus boujas,
Olors lo bestio cornossièro
Lacho de so deint meurtrièro
Lo péloiro d'oquoou que teint,
Per cheiré sus lou chi que veint;
Et, coumo soun d'égalo fouorço,
L'un et l'aoutré, mofé, s'eifouorço,
Ofin d'ovez plutoou fini
D'eitronglas soun fier ennemi.
Dé memé on veguec Lofeuillado
Laissas Pibaux ein mormelado,
N'ein pouvont plus et meita mouort,
Per se battre embé Boutoundort,
Elou si fouort, si plé d'oodaço.
Ovec vegu dessus Glondaço [1]
L'ovoloncho se deitochas,
Roulas de rouchas ein rouchas
Jusqu'oou bas d'oquello mountagno,
Brisont un faou coumo uno dagno
Et pourtas lo froyous pertout;
Eh bein! oco n'ei rein du tout!
Ei Boutoundort que fouyo veiré
Grinças las deints et fosont cheiré
Sus Lofeuillado un si groou çop,
Que n'oourio pas fougu beoucop
Coumo oquoou d'oqui per obattré
Un homme fouort ooutant que quatré.
Lou song jiclo coumo uno fouont,
De las blessuras que se font;
Mais, étont tous doux ein couléro,
Lo doulous ero possogiero;
Et pei, quond on ei regorda,
De lo gloiro on ei pousséda;
Oco vous douno lou couragé

[1] Glandace, haute montagne qui domine la ville de Die.

De brovas lo mouort, lou cornagé.
Onfin notre grond Boutoundor,
Ooussi fier que lou brave Hector,
Veyont que soun odversairé
Ero dus ooutont que lou ferré,
Li dissec : « Touchec-me lo mon
Et laissein oco per demon !..
— Volou bien, reipouond Lofeuillado;
Eimbrossein-nous, moun comorado. »
Lous poutous reçus et bayla
Dovont l'ormeyo rosseimbla,
Notreis doux piareis counveingueroun,
Et l'on dit mêmé que juréroun,
De jomaï plus se battré einsein,
Tont que resterion ves Sollien.
Oprès oco, dins lo bogaro
Tous doux se jiteroun eincaro.
D'un autré cousta, Belimeur,
Embé lou borbier Joli-Cœur,
Oneroun saisis lo bouniéro
De lo coumpogno menusiéro.
Girand, que tenio l'eitondart,
Resseoupec doux cops pér so part,
Et sus lou mouré un bel eimplatré
Per ovez trop fa l'ooupiniatré :
« Bien ! » dissec, tout ein se frétont,
Lou vetoqui pichec pas tont ;
Mais lo coumpagno touto einteiro
Veinguec. Faouré, d'un cop de peiro,
Oquinso ooussitoou lou borbier,
Et l'eiteind dessus un clopier :
Doou dropet notre homme s'eimparo,
Et reveinguec cubert de gloiro.
Logé, lou plus grooù de Sollein,
Resseimblont o moussus Berthouin,
Et demandont pas gerbe eicousso,
Vein près de Forraou que lou pousso
Sus un paouré mori toyeur ;
L'oourio créba, mais per bouneur

Onec brounchas couontro uno mouto,
Pei borulec coumo uno bouto ;
N'impouorto, ein roulont eiteindec
Ooutont de toyeurs que touchec.
Tout lou moundé, ein li fosont plaço,
Gueulavo : « Oh ! paouro, queinto masso ! »
O Rula, que fai soun grivois,
Li briso so jombo... de bois.
Mais fouyo veire Loverduro,
Homme d'uno pougno ossez duro,
Segu de Rounsioou, de Bognou,
De Bedouin et de Boueissou,
Ottoquas oou mei de l'ormeyo
Courdouniers, moçous, pouorto-eipeyo,
Monobras, charouns, fessoueiriers,
Toyeurs et jusqu'ooux courdeliers.
Per lo barbo, lou témérairé,
Secouei fourt un reverond peré;
Si chaqué poual ovio teingu,
Mouré et peou, tout serio veingu.
Per bouneur qu'oquello borbicho
N'éro pas siouno, mais pousticho.
Furioou d'ovez monqua soun cop,
Loverduro preind lou galop,
Eiteind Counasso, pei lou laïsso,
Jieto Pecholoup sus so caïsso,
Briso lo réglo d'un moçou
Sus l'eiponlo de Combodou ;
Oprès oco, sein preindre holèno,
Oplotis lou nas de Siréno.
Pas mein terriblé et maï robla,
Un certain Jonot Loribla,
Se boutec si fouort ein coulèro
Que fuguec piré que lo grèlo,
Car d'un ané embé un cop de pec
Devolec lou gombi Choncec ;
Oou couol ogrofec notre orfevré
Et lou gorissec de la fievré,
D'un cop de pun dins l'estoumac,

Ce que foguec voueidas lou sac.
Oprès, s'opprouchont d'uno escouado,
Saouto dessus lo moulounado :
Mourliet vaï mesuras lou soou,
Lonfré ottrapo un cop de pec....[1]
Onoquoou gueu pas un n'eichappo,
Reind vingt soufleis per uno tappo,
Et dins tout oco perdec pas
Soulomeint lou bout de soun nas.
Mais qui countorio l'oboundonço
Doous exploits, dous traits de vollionço
Et, per finis, de tout lou maou
Que foguec lou fier moneichaou ?
Dins lou coumbat se distingavo
Pertout oqui vount se mountravo.
Ovec vegu souveint lou rioou
De Soveyra, devenis groou,
Eimpourtas tout dins so colèro,
Peiras, grovier, aoubreis et terro,
Et laissas casi rein de dret
Dins lou doumainé de l'Ooumet;
Ainsi chaï sus l'opouthicaire,
Tout presté o beylas soun clystère.
Lo jolousio, chacu vou sat,
Mino las geins doou meme état.
Passo dessous douze conulas,
Bravo lavomeints, espotulas;
O lo fin, lous ronverso tous,
Soufleto meitreis et gorçous;
Dins lou deisordré tout lous jieto,
Qu'on veyo plus dins lo tempéto
Qué de Diois vioouta per soou,
Casi morts de cops ou de poou.
Cepeindont, molgré soun ooudaço,
Lous lavomeints dessus so faço
Fugueroun si bien proudiga

[1] L'oouteur, n'oyont pas pougu trouvas uno rimo en *oou,* o laissa lou vers sein être ochoba.

(*Noto de l'eimprimeur.*)

Que tout soun couorps ero eissoga.
N'ein sussec tont d'oquello drogo,
Qu'on lou veyo tenis sa bogo,
Noun pas soulomeint per dovon,
Mais per dories dé l'aoutro mon.
Fouguec d'obouord qué s'ossetessé,
Pei, dins un moumeint que foguesse,
Qué?... Mais possein sus oquoou fait:
Grosso purgo faï grond eiffet.
Dins oquoou moument, père Pio
Vès elou s'ovonço ein furio,
Lou preind bras dessus, bras dessous,
Se secouoyoun oou soou tous doux,
Tont lou reviro et lou radoueiro
Qu'ein se purgeont gagno lo foueiro.
Ainsi l'un de l'aoutre counfus,
S'eicorteroun oqui dessus
Per onas poousas lour donreyo.
Sus oco, damo Renoumeyo,
Que maïclo toujous per meyta
Lo messoungé et lo verita,
Disio que lou bras fonotiqué
D'un efont de Saint-Dooumiriqué
Ovio mossocra, sein dire ou,
Lou moneichaou per trohisou.
Oquello funesto nouvello
Chongec lou trin de lo querello,
Tallomeint que lous plus hordis
De Solliens soun eiboloouvis.
Lou Diois s'ein félicitavo,
Et Lofeuillado gomougnavo
De se veiré tont bien ména,
Surtout n'oyont pas trop jeuna.
Eissoyec de gagnas lo pouorto;
Mais uno noumbrouso cohorto
Qué se l'iéro bouta dovont
L'eicortec tout ein se mountront.
So poousitioou n'éro pas douço
D'ovez tout uno ormeyo ein trousso;

Per bouneur lou vêpre orrivec
Et de per oqui s'esquivec.
Fuguec pas sein poyas d'ooudaço
Que notre hommé dedins lo plaço
Pouguec rintras. O soun ospec,
Près d'elou chacu s'ottroupec,
Et soun si fiers de lou reveire
Que s'eimpressoun de lou coundueire
Ves so fenno, ves so meyna,
Que lou creyont ossossina.
Bientoou lous souns de lo troumpeto
Onounçoun pertout lo retraito ;
Lous Solliensoux vont se couflas
Ootont qué pouont, et pei rounflas
Sous lours draps, sous lours cuberturas ;
Mais vès las aoutras créaturas,
Gnovio beoucop qué n'ovion pas
Dé qué poueiré fas lour soupas,
Ni boiré souqué de piquetto,
Lour coueijo n'éro pas mouléto,
Et cepeindont dins lour biva
De plaisis soun pas tous priva:
Si l'un duer coumo uno coucourdo,
Landros couonto uno felibourdo
Très longeo et coumeinçont ainsi.....
Mais lecteur, odioou ! moun coueici
Otteind; lo souon de mi s'eimparo,
Mo plumo dé lo mon se garo;
N'ein pouei plus...mo boucho, o soun tour,
Vein dé se dubris coumo un four.
Bouon vèpre, dounc, cher comorado!
Voou fas ce que faï lo brigado,
Rounflas sus mo coueijo eiteindu ;
Ti, beleou, m'as pas otteindu ?

FIN DOOU CHONT 3e.

CHONT IV

De mémé qu'uno jueino fillo
Bien pora, bien fraicho et gentillo,
Que dins un saloun vaï donsas,
L'oouroro veinguec se mountras
Et repeindré sus lo compagno
So bouono rousigna d'eigagno,
Ce que reindec lous champs plus beoux.
Bientoou tous lous moris ouceoux
Eicoundus sou lou verd fouyagé
Fogueroun oouvis lour romagé.
Lou turing embé lou fiafa
S'einteindiont pres doou tornoga;
Lo moucharlo ooussi s'ein dounavo,
Et l'eicho perfeis répétavo
Soun chont et si teindré et si doux,
Que reind counteint lous moluroux.
Ainsi de veiro lo lumiéro,
Tout se rejouis sur lo terro.
Germillio, einteindont lours couneerts,
Sus son fifre juo quaouqueis airs;
Plossou, que voou li tenis této,
S'eimparo de so clorinetto,
Soufio dedins embé tont d'art,
Que foguec qu'un pechot conard.
Onoquoou bru, touto l'ormeyo
Ein sursaout, mofé, se réveyo;
Quaouqueis-uns duoouperoun soungeas
Qué Dioou venio per lous jugeas;
D'aoutreis, qué lo froyour eigaro,
Creisseroun qu'oquello fonfaro,
Ou per mei diré, oquoou sobat,
Ero lou signal doou coumbat.

Mounsegneur, souqué ein soutonello,
Près d'elou sous so teinto oppello
Lous courdeliers, lous jocoubins,
Lous jésueiteis, lous copucins.

Tous se l'ei reindoun o soun ordré,
Peinsont que l'ioourio dé qué mouordré;
Mais fuguéroun désoppointa
Quond l'eivêqué, bien tourmeinta,
Lous dissec: « Venec preindré plaço,
Pereis, et fosec-me lo graço
D'expliquas lou révé qu'aï fa:
Hies oou vepré, sus moun sofa,
Lo souon me preind de tallo sorto
Qu'un soungé ooussitoou me tronspouorto
Vès moun cher Dio. Sous hobitonts,
Cathouliqueis et proutestonts,
Vivion huroux, fosion boumbonço.
Tout d'un cop l'on vé mo pueissonço
Cheiré, et lou mou de liberta
Retontis de chaqué cousta.
Bientoou lous couveints, las eiglisas,
Font de feneiras, de remisas;
Dins l'uno l'io geins otooula,
Dins l'aoutro on trouovo de meycla;
Mais opreis oquoou teimps d'oouragé,
Aï végu sourtis d'un nuage
Un hommé.....non, disein plutoou
Quaouquoré de plus grond: un Dioou!!!
Pei qué de so mon trioumphalo
O dubert notro cothédralo.
Lou peuplé olors, dins son bouneur,
O cria: « Gloiro o notré soouveur! »
Voqui ce que vouyoou vous diré.
Ei qu'un jour veirion notre ompiré
Cheiré sous lous cops doous goujats?
— Non, dit l'un, oco se pouo pas. »
Cepeindont lou signal se douono;
Fibré, ooubois, troumpéto, tout souono;
L'eicho deveinguec tour o tour,
Fifré, ooubois, troumpéto et tombour,
Pei ' recoumeinsec lo botayo
Dins lous chomps près de lo murayo,
Si terriblo qué Friedelong,

Austerlitz, Marengo, Wagrom,
Eindreis fomeux vounté lo Françó
Eirentavo quaouquo pueissonço,
N'ont vegu se roussas si bien
Coumo o las pouortas de Sollien;
Car dins oquello morio plano,
Si l'un recevio quaouquo bâno,
L'aoutré se boutavo o sonas
D'un cop reçu dessus lou nas.
Oquoou d'oqui cregno pas gaïré.....
Mais ein deitail counteint l'offaïré.
Quond Sont-Peireis et Sont-Morceoux [1]
Se trouovon ormas de collieoux,
Vès notro vieillo citodello,
Lo botayo olors deveint bello;
Ainsi, veyont lous ennemis,
Sardo [2] ovonço embé sous omis;
Et, coumo lou bravé Henri-Quatré,
Oou moumeint qu'anavo sé battré
Lous dit: « Regordec lou flouquet
Que se trouovo sus moun bounet;
Lou veiré toujous o mo této,
Oou meï doous cops, dé lo tompeto,
Et doou chomi vount l'io d'hounous. »
Oyont dit, lous eimmeno tous
Per lous fouras dins lo bogaro;
Elou d'obouord, sein diré garo,
Chaï sus lou morchond Goouteirou,
Et pei vous saisis Bourboussou
Per lous doux pons de so levito;
Mais l'aoutré, qué la rageo eixito,
D'eici, d'eilaï, tont rétirec
Qué jusqu'o ein naou lo deichirec.
Notré hommé nein preind uno peillo
O lo plaço d'un paou d'oooureillo

[1] Saint-Pierre et Saint-Marcel, deux quartiers dé Die où les enfants se battaient souvent à coups de fronde.

[2] Sarde, personnage important parmi les paysans de Die.— Cette note peut s'appliquer à tous les noms propres cités plus loin.

Qu'ovio perdu dins lou coumbat.
Polbés, oprés d'octioous d'eiclat,
Se trouovo oppia d'un cop de peiro
Et roulo dins uno béleiro;
Mais se rélévo et, furioou,
Vaï coumbattré eincas coumo un foou:
O l'un saro lo gorgomello,
Un aoutré d'un souflet choncello,
Viro lo gaougno et d'oquel air
Chaï lous quatre fereis ein l'air.

D'un aoutré coustat, sus lo routo,
Lous menusiers sount ein deirouto,
Et cepeindont eroun ormas
Dé lours massas, de lours coumpas;
Mais sein couragé s'ovonceroun:
Lous Solliensoux lous eicoueisseroun,
Coumo sus l'airo on vé lou bla
Quond l'eicoussu l'o bien pila.

Oprès, lous gnafreis prenoun plaço,
L'air menoçont, l'œil plé d'ooudaço,
D'uno mon tenont lou mortec
Et de l'aoutro lou tiro-pec;
Pei se servoun de lour oleino
Per l'einfounças dins quouquo coueino,
Quond se reviroun ein guelont:
Voqui Lotour, garo dovont!
Mais doous fournies on vé lo troupo
Orrivas lo pello o lo mon,
Per lous nein beylas tout de bouon.
Lous Solliensoux lous deifiavoun;
Mais, de veiré que s'ovonçavoun
Très-roundomeint et qu'ovion l'air
Dé demouns sourtis dé l'onfer,
Ségus de Guerguinso, de Tiaïre
Et de Sigolou l'eintéraïre,
Criavoun ein disont lours paters:
« L'on pouo nous sounas notreis clers.
Foudrio qué lou diable pétesse,
Ou qu'embé nous aoutreis fuguesse,

Si pouvein sourtis d'oquoou pas
Sein nous fas tous eicoueicinas. »
Ooussi chacu se rebifavo
Doou dongier que lou menaçavo :
Lous uns levavoun lours morteoux,
Lous aoutreis o cops de chopeoux
Odrechoment lous eibourliavoun,
Lous mourdion, lous eigrotignavoun.
Piorotou Birgoou dins lou chomp
Faï coulas dé pechiés de song,
Tont chaquo blessuro ei profoundo ;
Soun grond, lou Picou, lou segoundo
Si bien qu'ein lous veyont tous doux,
Ooυriec dit : « Viroun de coyoux. »
Mozou [1], rein qu'embé sas béquillias,
Dé mémé coumo dins las quillias
Quond lo boulo veint o roulas,
Ėro sûr de tout dégoulas.
Cepeindont lou vétérinaire,
Lous moneichaoux, l'apouticaire,
Eroun oqui qué tenion bien
Per battre l'ennemi de lèin.
Oourio duooupu viras l'eichino
Quond reçooupec lo medecino,
Car, mofé, d'oqueloux guerriés,
O quinze pas l'on ei trop près.
Tireroun d'oquello distonço,
Et donseroun si jooullio donso
Que se creyont eimpoueisounas ;
Ooussi se boucheroun lou nas
Et tout de sueito se soouveroun ;
D'eici, d'eilaï, loungtemps rouderoun,
Mais, repoussa o chaqué bout,
Trouvéroun lo pesto pertout ;
Trop molateis per se défeindré,
Fouorço lous fuguec de se reindré.

[1] Mozou, personnage grotesque, espèce de Quasimodo contrefait, marchant avec deux béquilles.

Lo fillo, olors, doou moneichaou
Foguec dubris lou grond pourtaou :
« Oqui n'ein voou, Modomeisello ? »
Dit soussitoou lo sontinello.
« O moussus Desplons-Desaugiers,
Que, si nous reind lous preisouniers,
Forein cessas soun obstinonço, »
Reipouond embé uno reveronço
Fronsounetto, d'un air counfus.
« Oh ! certo, oquei pas dé refus »,
Dit l'eivêqué, « ovec mo poraoulo ;
Vité, onein nous boutas o taoulo. »
Ein porlont ainsi tous lous doux,
S'ein vont bras dessus bras dessous ;
Si bien que lo Judith mouderno
Einsourcelec soun Holopherno.
Per moléur, l'histoiro dit rein
Dé ce qué fogueroun einsein.
Ce qué l'io de sûr, Fronsounetto
Vouguec pas li coupas lo têto,
Et foguec très-bien, d'oprès mi,
D'eiporgnas soun fier ennemi.
Coumo oco, notro jueino fillo,
Dessus l'oncienno Judith brillo
D'un eiclat plus beou et plus vioou,
Et nein reindou graço oou bouon Dioou.
L'eivequé, dins oquello offaïre,
Dé prudenço mountrec pas gaïre ;
Ooussi très-bien n'ein counveinguec,
Pei qu'o Fronsounetto diguec :
« Mo mio, la soutiso ei facho ;
Tomei peindu sié qui s'ein facho.
Ovuro nous faou fas lo paix.
Relachas tous lous preisounies,
Preindré lou blat et lo forino
Qué per eici l'on nous destino ;
Couflas lous grivois qu'aï ména
Jusqu'o veintré deiboutouna,
Et surtout lo sainto moueinallio,

Dé qui foou doublas lo mingeaillio.
Quond sorein sooùleis donsorein,
Et démon nous ein nonorein.
Pei qu'eimpourtorei de donreyo,
Dio reçoouprec bien moun ormeyo ;
Per yoou, dès qué me reveirec,
Coumo un Cesar me traitorec,
Et forein dessus mo victoiro
De vers per célébras mo gloiro. »
Lou chef porlec ; l'ordré porti,
Lous fessoueiriers soun overti
Que vont poueire romplis lour biasso ;
Qu'on se perdouno, qu'on s'eimbrasso,
Et que l'on pouo se reindré tous
Per lo villo, per las maisous.
Créyou qué dins oquesto histoiro,
Foudrio mountras de lour mochoiro
L'infotigable ochornoment ;
Vous lo fas veiré ein mouvoment,
Fas d'exploits de raro vollionço,
D'ordous, de fouorço et de counstonço ;
Mais, pechaïré, o moun grond régret,
Pouei pas traitas oquoou sujet.
Booun Dioou, qui poueirio l'eintrepreindré ?
Qui poueirio, lecteur, vous oppreindré
Dé ce que dins oquoou repas
Fogueroun tous lous offomas ?
Dé lucreis sus las lovondeiras,
Lous posseras dessus las airas ;
Omoun sus Glondaço[1] lous loups,
Dins uno beillo de moutous ;
Ni lou fooucou, ni lo fooucheto,
Quond opercevoun l'olouetto,
Hélas ! noun chaigueroun jomaï
Coumo notreis Diois eilaï,
Sus lo pitonço freido ou chaoudo.
Dins oquello grondo moraoudo,

[1] Glandace, haute montagne qui sépare le Diois du département de l'Isère.

Las deints foguerоun un taou bru
Que l'einteinderoun de vès Luc[1],
Et dé lo foçou qu'ovolavoun
Oouriec jura qu'escomoutavoun ;
Pei de ce qu'ovion embolla
Vou chongeroun per de bouon bla.
Oprès deiplieiroun lours bonieras.
Noun sein ovec fa lours priéras.
Dé Dio preingueroun lou chomi,
Ein remerciont l'ennemi ;
Mais o lo plaço de l'obsouto,
Ein revenont dessus lo routo
Chonteroun tont d'olléluyas
Qué n'ein pougueroun plus piayas.
Vès Dio, quond lous vieux et lous jueineis
Soouperoun qué bientoou lours jeuneis
Devion finis, qué lours poreins,
Dins lou jous, viendrion de Solliens,
Coureroun tous dins los choreiras,
Per vite onas dessus las airas
Ofin de lous veire plutoou
Orrivas dé ves lou Pouont-Noou.
Tordéroun pas : touto l'ormeyo
O meyjous foguec soun intreyo
Dins l'eiveicha; n'aï pas besoun
De dire que lou Tedeoum
Se chontec dins lo cothédralo ;
Mais dirai que dins quaouquo sallo
De repas fugueroun servis,
Vount l'on veguec quaouquas perdrix ;
Uno leouré et douas gelinotas,
Que n'eroun, mo fé, pas pechotas.
Nei pas tout, se trouvavo eincas
D'aoutré gibier et d'autreis plats :
L'ioguec de mursous dins de boufias,
De borbeoux, de trueitas, de soufias,
Qu'ovio peicha Frederi Blonc [2]

[1] Huc, chef-lieu de canton, à quelques kilomètres de Die.
[2] Frédéric Blanc, notaire du pays, grand pêcheur à la ligne.

Et qué mingec moussus Desplons.
Ojua, per oco, doous chonoineis,
Dé soun grond vicaire et doous moineis;
Tous grivois que bégueroun bien
Lou vieux sira, lou paougoyen,
Lou muscat blonc et lo cloretto,
Qué lous boutec tous ein gouguetto.
O lo taoulo doous poysons,
Lous plats n'eroun pas si frionts,
Mais soulideis ; car lou poutagé
Ero de crouseis oou froumagé,
Dé Fiscaïrooux dont lous coteoux
Eroun dus coumo de collieoux.
Ce qué l'on veguec de plus teindré,
Et qu'eici l'on duoou vous oppreindré,
Fuguec certaino cossoula
Qu'on servec dins oquoou gola.
L'iovio bien eincas de revuellas
(Car bouteroun tout per eicuellas),
De coyetas, de peds de buoous,
De tourteoux fa casi seins uoous.
Si l'eivêqué ovio de cloretto,
Eloux n'avion pas de piquetto,
Mais d'un vi si fouort et si rouei
Que lous pichec sus lou coutouei :
Lous uns perderoun lo paraoulo,
D'aoutreis glisseroun sous lo taoulo ;
Oqui, mo fé, pougueroun fas
Quaoucoré que vous dirai pas.
Opres lo compagno, ei d'usagé
De recoumpeinsas lou couragé
D'oqueloux que dins un ossaou
Se soun coumpourta coumo faou.
Ooussi, se levont de lo taoulo,
L'eivêqué preinguec lo poraoulo,
Et dovont preireis et bourgeois
Lous dissec : « Mous braveis Diois,
Dins ce que venec d'eintrepreindré,

L'ioourio, vraiment, de que surpreindré,
Si l'on sovio pas que vès Dio
Pas un de sous hobitonts plio,
Quond se trouovo o quaouquo botayo,
Oou mei doou ploumb, de lo mitrayo,
Car toujous l'on vous o vegus
Plutoou trioumphont que vaincus.
Et si fouyo de notro histoiro
Roppelas o votro memoiro
Lous coumbats que dins l'oncien teimps
Notreis oncetreis, ves Solliens,
Livreroun o lo mêmo plaço,
Vount hies mountroviec tont d'ooudaço,
Veiriec qu'olors notre poys
Avio bien d'aoutreis ennemis [1];
Mais n'ein forei pas la peinturo,
Vous dirai soulomeint ovuro
Qu'oou siégé que venec de fas
On vous o vegu trioumphas
De lo fon et de chaque obstaclé,
Que l'io de que crias : Miraclé !
Roppelec-vous que n'oviec rein,
Pa gnoou lo gouto d'aïgordein
Ni la quouo d'un pouore dins l'oulo ;
Notro jueinesso touto soulo
Ero capablo, d'oprès mi,
D'eirentas oquel ennemi.
Ovec dounc rompli moun otteinto,
Et lo villo recouneisseinto,
Qué pouvio casi plus bougeas,
Vous duoou d'oves dé qué mingeas.

[1] Mounsegneur faï ollusioou o lo guerro qu'Omedec de Roussillou, prumier eivêque de Voleinço et de Dio, souteinguec ein 1277 couontro Aymar, coumté de Volontinois, beoucop d'aoutreis seigneurs, et surtout couontro lous hobitonts de Roumons. Molgré oquello fourmidablo couolitioou, notre eivêque, soulomeint embé sous vosseoux de l'eiveicha de Dio, preinguec Espenel, Solliens, lo fourteresso d'Osto, et poursueivec sos conquetas jusquo ooux bouords de l'Isero, vounté bottec lous Roumonais plusieurs feis ein raso campagno.

(*Note de l'auteur.*)

Ainsi, mous efons, lo vollienço
Merito toujours récoumpeinço.
Sus oco, courogeoux Diois,
Mein voou distribuas las croix. »
On oquello grondo nouvello,
Chacu se pousso dé plus bello;
L'un obondouno l'eiveicha,
Un aoutré, qu'avio bien bucha,
Craignont de veiré so peitrino
Deicoura d'uno tallo eizino,
Reipouond: « Mounsegneur, gramocis,
De votro croix n'ein volon jis. »
Et chaqué oouficier se dispaouso
De répétas lo même chaouso;
Si bien qu'ein veyont tout oco,
Oouriec cria: « Mais ei que déjo
Peinsoun qu'un Pipou sus lo Fronço
Repeind sas croix ein oboundonço. »
L'eivêqué olors repreind et dit:
« N'ei que lo croix doou Saint-Esprit,
Qué tout ovuro aï vougu diré;
Dioou vollié qu'eici vous inspiré,
Car oou trin que venec de fas,
On vé que lou couneissec pas. »
« Bien oppia! » crio lo pooupulaço.
Oprès, oco vés lo terrasso
Se reindoun tous ein proucessiou
Per veiré lo distributiou.
Sein chorchas o fas d'aoutro eixordo,
Ooussitoou Mounségneur obouordo
Lo questioou: « Bravé Boutoundor[1],
Si pouei pas te dounas de l'or,
Vetoqui quaoucoré d'utilé,
De toueisello o fas plus vigilé,
Ni Quatre-Teimps. Ti, moun Polbès,
Vès Solliens t'aï vegu de prés;
Semblavei dins oquello plano
Sondrou, lou rei de Mocedoino.
Ainsi, moun cher, sorei rovi,

[1] Boutondor, surnom donné à un véritable hercule.

Si volei preindré un jiet de vi.
Vene eici, moun courogeoux Sardo ;
Tec, preind lo mo vieillo rouyardo.
Per sur l'on tein veirec servis
O défeindré notre poys,
Si quaouqué jous l'hounous l'oppello
O recoumeinças lo querello.
Quont o ti, moluroux Mounard [1],
Chontorez tout près de Bounard [2] :
On sa que certainas retraitas
Valoun ooutont que de counquêtas. »
Ainsi l'eivêqué généroux
Lous récoumpeinso casi tous.
Coumo lou teimps ero proupice,
Lou vepré, lou fuo d'ortificé
Fuguec tira. Frederi Blonc
Lous dissec qu'oquoou de Milon
Ero plus beou, pei lous mountravo
Dé lo moniéro qué viravo ;
Mais fogueroun ooussi portis
De fusas et de prevezis.
Lo grondo et lo pechoto boueito
Se tireroun dez cops dessueito,
Et fouyo veire queinto joua,
Quond tout près d'un beou fuo-de-jua,
Jiteroun de plenas courbeyas
D'ooulagnas, d'onis, de drogeyas ;
Et pei quon tout fuguec fini,
Que Mounsegneur oguec beni
Lous richeis et lo pooupulaço,
On lous veguec quittas lo plaço
Ein remercionț lou bouon Dioou
De ce qu'eroun veingus tous vioou.
Lecteur, n'aï plus rein o te dire,
Que poueiche eincaro te fas rire ;

[1] Monard, marguillier de la paroisse.
[2] Bonnard, chantre au lutrin,

Et, si vraimeint as ri d'oco,
Creyou pas demondas beouco
Ein deisiront qu'o chaqué viagé
Qué legirez d'oquel ouvrage
Une pageo, un chont, jusqu'oou bout,
De peinsas oou paoouré Gustout [1].

LE PITIT TRO (1) DE JAU

(Counte en marchois méila dòus environs de Sardent)

Aïo no véi (2), à lo Chassoulo, douas fennas qu'erant sors : iuno s'appelavo Cati et l'àutro Marichou. L'aïant par tout be un jàu à se partajâ: qu'èro qui tout l'héiritage que l'aïant gu de loû defunt pài, màis de loû defunto mài, et las se le partagèrent (3) chacuno par méita. Lo (4) Cati disset : « I minjaràì moun trô, co me foro un boun fricassou ; faràì no grillado, béuràì dòu mégue et me regalaràì bien. — Faràì pas co, se disset lo (4) Marichou : gardaràì le mé, òu foro ce qu'òu foro ; à lo gardo de Guî et dòu boun saint Marti (5). »

Lo suito de còu counte nous môtroro que quelo fenno,

LE PETIT MORCEAU DE COQ

(CONTE EN MARCHOIS MIXTE DES ENVIRONS DE SARDENT)

Il y avait une fois, à la Chassoule, deux femmes qui étaient sœurs : l'une s'appelait Catherine et l'autre Marie [petite]. Elles avaient pour tout bien un coq à se partager: c'était là tout l'héritage qu'elles avaient eu de leur défunt père et de leur défunte mère, et elles se le partagèrent chacune par moitié. Catherine dit : « Je mangerai mon morceau, ça me fera une bonne fricassée ; je ferai une grillée (de châtaignes), je boirai du petit-lait et je me régalerai bien. — Je ne ferai pas cela dit Marie, [je] garderai le mien ; il fera ce qu'il fera ; à la garde de Dieu et du bon saint Martin. »

La suite de ce conte nous montrera que cette femme, qui avait un

[1] *Gustout*, Auguste Boissier, l'auteur de ce poëme.

qu'aïo (6) un boun cœur, fuguet bien recoumpensado de so bouno acchî. Soun Pitit Trô de jàu sòubet, en éifet, li òu recounéitre, coumo vous vas véire :

Un jour, dins l'òucho (7), en grattant dins 'no (8) tôupado, òu troubo 'no bourso pleno de lidors, qu'òu s'emprèisso de pourtâ à so méitresso. En chami, òu fàit rencountro d'un mauvas vivant que li l'àuto dòu bet et lo met dins so pocho. « Te lo me rendras, òu be nous nous pléiguiarans », li disset le Pitit Trô de jàu. — « Te faras coumo te vôdras », li repoundet le vouleur; « mas te siras bien affina de pléiguiâ, car m'en vàu chaz me, à Paris, et emporte lo bourso.— Eh be ! niràì pléiguiâ à Paris », li repliquet l'àutre ; et òu s'en vài fàire part de soun entenchî à so méitresso. Quelo qui li disset : « Ante vòu-tu 'nâ (9) par re fàire ? » Se li répoundet : « Vole mo bourso et l'òuràì » ; et le véiqui parti.

En soun chami òu rencountro le Loup, que li disset : « Ante vas-tu doun, Pitit Trô de jàu ?—Ante vàu iòu ? I vàu pléiguiâ à Paris ; si te vòu venî coumo me, vêne.—Que me disez-tu qui, pàubre pitit drôle ? Aque (10) mas quatre chambas, i siràì bien pûtôt arriba que te, que marchas òu pîcoupet. » — Le Pitit Jàu li répound : « Le prumî arriva attendro l'autre ». Et le Loup pret le dovan.

bon cœur, fut bien récompensée de sa bonne action. Son Petit Morceau de coq sut, en effet, le lui reconnaître, comme vous allez voir :

Un jour, dans l'ouche, en grattant dans une taupinière, il trouva une bourse pleine de louis d'or, qu'il s'empressa de porter à sa maîtresse. En chemin, il fit la rencontre d'un mauvais vivant qui la lui ôte du bec et la met dans sa poche. « Tu me la rendras, ou bien nous plaiderons », lui dit le Petit Morceau de coq. — « Tu feras comme tu voudras », lui répondit le voleur ; « mais tu seras bien attrapé pour plaider, car je m'en vais chez moi, à Paris, et j'emporte la bourse. — Eh bien ! j'irai plaider à Paris, lui répliqua l'autre » ; et il s'en va faire part de son intention à sa maîtresse. Celle-ci lui dit : « Où veux-tu aller pour ne rien faire ? » — Lui répondit : « Je veux ma bourse et je l'aurai » ; et le voilà parti.

En son chemin il rencontre le Loup, qui lui dit : « Où vas-tu donc, Petit Morceau de coq ?—Où vais-je ? Je vais plaider à Paris ; si tu veux venir avec moi, viens. — Que me dis-tu là, pauvre petit drôle ? Avec mes quatre jambes, je serai bien plus tôt arrivé que toi, qui marches au pied coupé. » — Le Petit Coq lui répond : « Le premier arrivé attendra l'autre » ; et le Loup prit le devant.

Un pitit pû loin òu fàit rencountro dòu Renard. Méimo demando. — Méimo répounso, méimo envitachî. « Te n'ias (6) pas si vite coumo me », se dit le Renard ; « i vàu passâ dovan et t'attendrài. — Marcho ! le pû vite arriba attendro l'àutre. »

A tréis legas de qui, où troubo 'no Reviro que li dit : « Ante vas-tu doun si préissa, Pitit Trô de jàu? — I vàu pleiguiâ à Paris ; si te vòu venî, set me. — I nirài pû vite que te », si dit lo Reviro. — « Coumo co te foro plasé; le putôt arriva attendro l'àutre. » Mas véiqui que, po malhur, lo Reviro rencountro 'no (8) mountagno et ne po pû passâ. « Mounto dins moun darî, te pourtarài », li dit le Pitit Trô de jàu. Et la Reviro mounto dins soun darî.

Pû loin, engueras, où troubo un bournat, et las Beillas li demandent ante òu vai. « I vàu pléiguiâ à Paris ; volez-vous me sègré? — Oh no ! qu'éi trop loin ; nous gainchians (6) en routo. — Eh be ! mountas dins moun darî, vous pourtarài. » Las Beillas fasent coumo òu lous dit.

Le pàubre Pitit Trô de jàu marchet ensuito bien loung temps et òu n'ero pas bien éilugna de Paris, quand dins un sennadî, soubre le bord dòu chami, òu vài véire le Loup et le

Un peu plus loin, il fait rencontre du Renard. Même demande. — Même réponse, même invitation. « Tu n'irais pas aussi vite que moi », dit le Renard ; « je vais passer devant et je t'attendrai. — Va ! le plus vite arrivé attendra l'autre. »

A trois lieues de là, il trouve une Rivière qui lui dit : « Où vas-tu donc si pressé, Petit Morceau de coq ? — Je vais plaider à Paris ; si tu veux venir, suis-moi. — J'irai plus vite que toi, lui dit la Rivière. — Comme il te plaira ; le plus tôt arrivé attendra l'autre ». Mais voici que, par malheur, la Rivière rencontre une montagne et ne peut plus passer. « Monte dans mon derrière, je te porterai », lui dit le Petit Morceau de coq ; et la Rivière monta dans son derrière.

Plus loin encore, il trouve un essaim, et les Abeilles lui demandent où il va. « Je vais plaider à Paris ; voulez-vous me suivre ? — Oh non ! c'est trop loin ; nous tomberions de fatigue en route. — Eh bien ! montez dans mon derrière, je vous porterai. » Les abeilles font comme il leur dit.

Le pauvre Petit Morceau de coq marcha encore bien longtemps ; et il n'était pas bien éloigné de Paris quand, dans un semis sur le bord du chemin, il va voir le Loup et le Renard couchés et ronflant comme

Renard couéija et rounflant coumo douas liras. « Que fasez-vous qui, vous que duïaz (6) 'nâ si vite et éitre avant me à Paris? » où lous disset apré lous avéi beca le nas par loûs reveillâ. — « Nous souns gainchis et nous ne podent pas 'nâ pus loin. — Mountaz dins moun darî, vous pourtaràï. »

Enfin, òu arrivet à Paris soubre lo fi dòu jour, òu moument que le souléi navo trécoundre; òu êro tellement engròupi que soun pàubre pî lî n'en bouzinavo. Ou se rendet chaz soun pléiguieu, que li disset: « Qu'éi trop tard, iuneu, par pléiguiâ; attendans à demo. Entretandis te souparas coumo nous, nous beòurans chopino et te baillaràï n'endréit po (11) couéijâ ante te durmiras bien à toun àise. — Vole be », se dit le Pitit Trô de jàu ; » dous bous pléiguieus podent be trincâ ensemble. »

Quand lo néu fuguet vengudo, quel homme et so fenno, que vouillant se déibarrassâ de còu pàubre éinucent en le fasant perî, le metterent (3) couéijâ dins l'éitable d'ouéillas par le faire éibouillâ. En éifet, sitôt qu'òu fuguet entra et que lo porto fuguet barrado (12) en cliàu, las ouéillas, lous mòutous, màis lous quitéis agnis, se mettèrent (3) à le sucâ (13). « Loup, disset-òu, seur de moun darî et minjo-me tout co. » Le Loup faguet ce qu'òu li coumandet.

deux loirs. « Que faites-vous là, vous qui deviez aller si vite et être avant moi à Paris? » leur dit-il après leur avoir donné des coups de bec sur le nez pour les réveiller. — « Nous tombons de fatigue et nous ne pouvons aller plus loin.— Montez dans mon derrière, je vous porterai. »

Enfin il arriva à Paris sur la fin du jour, au moment où le soleil allait disparaître à l'horizon ; il était tellement fourbu que son pauvre pied lui en fourmillait douloureusement. Il se rendit chez son plaideur, qui lui dit: « Il est trop tard aujourd'hui pour plaider ; attendons à demain. En attendant, tu souperas avec nous ; nous boirons chopine et [je] te donnerai un endroit pour coucher, où tu dormiras bien à ton aise.—[Je] veux bien », dit le Petit Morceau de coq ; « deux bons plaideurs peuvent bien trinquer ensemble. »

Quand la nuit fut venue, cet homme et sa femme, qui voulaient se débarrasser de ce pauvre innocent en le faisant périr, le mirent coucher dans l'étable des brebis pour le faire écraser. En effet, sitôt qu'il fut entré et que la porte fut fermée à clef, les brebis, les moutons et les agneaux eux-mêmes, se mirent à lui donner des coups de tête. « Loup, dit-il, sors de mon derrière et mange-moi tout cela. » Le Loup fit tout ce qu'on lui commanda.

Le lendemo òu moti, le màître de lo méisou se trouvet bien atttrapa de véire touto so berbiaillo (14) cuado et le Pitit Trô de jàu tout sou en vido dins l'éitable. Ou anet vite countâ co à so fenno. « Chi ! chi ! òu iòu païoro be », disset quelo bouno pigne (15);« lo nèu que vet, nous vans le metre couéijâ coumo notro voulaillo; las poulas, las dindas màis l'òuchas, à fouorço de le becâ, le forant murî à pitit fet, màis co siro bien fàit. »

Fuguet fàit coumo lo dijio; sitôt que l'aguerent (3) méi òu téi, sèns méimo li baillâ le temps de s'énluchâ, touto lo voulaillo se metet après se : uno li beco lo créito, l'autro li tiro las plumas de lo couo, 'no (8) troisiemo l'éiplumasso soubre las réis.

Embéquia de tout co, le Pitit Trô de jàu, qu'êro partant no bouno pitito naturo, disset òu Renard :« Renard, seur de moun darî et déitruis-me toutas quelas salas béquias. » Oussitôt dit, óussitôt fàït ; et le lendemo, quand la fenno anet véire dins soun jalignî, lo se troubet engueras màis affienado que lo veillo en vesant tout còudégat. Lo coulero alors li mounto à lo této ; lo credo (16) soun homme et lo li dit à l'òureillo : « Lo nèu que vet, metans le couéijâ dins notre four, que nous chòuffarans aque de l'éitelas (17) de faù. Co siro be le guiâche si nous le trouvans pas rôti demo où mati. »

Le lendemain matin, le maître de la maison se trouva bien attrapé de voir toutes ses brebis tuées et le Petit Morceau de coq seul en vie dans l'étable. Il alla vite conter cela à sa femme. « Chut ! chut ! » dit *cette bonne peigne*, « la nuit qui vient nous allons le mettre coucher avec notre volaille ; les poules, les dindes et les oies, à force de lui donner des coups de bec, le feront mourir à petit feu, et ce sera bien fait. »

[Il] fut fait comme elle disait. Aussitôt qu'ils l'eurent mis dans le toit, et sans lui donner le temps de se percher, toute la volaille se mit après lui : une lui donne des coups de bec à la crête, l'autre lui tire les plumes de la queue, une troisième lui arrache les plumes des reins.

Embêté de tout cela, le Petit Morceau de coq, qui était pourtant une bonne petite nature, dit au renard : « Renard, sors de mon derrière et détruis-moi toutes ces sales bêtes. » Aussitôt dit, aussitôt fait ; et le lendemain, quand la femme alla dans son poulailler, elle se trouva encore plus attrapée que la veille en voyant tout ce dégât. La colère alors lui monte à la tête ; elle crie son mari et lui dit à l'oreille : « La nuit qui vient, mettons-le coucher dans notre four, que nous chaufferons avec des morceaux de hêtre. Ce sera bien le diantre si nous ne le trouvons pas rôti demain matin. »

A déijunâ, l'homme disset òu Pitit Trô de jàu : « Co néi pas poussible de pléiguiâ engueras d'uneu ; lo perdo de moun chatàu me greuso trop par co. — Coumo te vôdras », li répoundet le Pitit Trô de jàu. « Ne s'éi pas préissa ; ài le temps d'attendre. »

Le sé, apré soupâ, le màître et lo méitresso de lo méisou li dissérent (3) : « T'as beillòu be gu fréi las néus passadas ; quetto néu te vas couéijâ dins le four, t'auras pû chàud. — Coumo vous vôdréiz », lous répoundet-òu ; « ne séi pas délicat, me troube bien partout. » Quand òu fuguiet dins le four et qu'òu sintisset que co li éichòudavo lo pàuto, òu disset à lo Reviro : « Seur de mon darî et raffréichî-me moun lhiéi, quéi beàuco trop chàud. » Lo Reviro, en seurtissant, remplisset d'àiguo le four, le fourgniòu, le bujou, le tupi de bujado, le chôudéirou (18), màis tous lous gagés qu'érant dins quel appartoment. Lous rîs n'en couriant jusqu'o deforo ; vous aguiessaz dit que qu'aïo plegu touto lo seinmano.

« Qu'éi que nous farans de còu chéltî (19) », se disset lo fenno, que boulavo (20) partout en se fourant lous pîds dins lous gourjàuds (21) jusqu'à las chavillas. « Fôro », li répoun-

A déjeuner, l'homme dit au Petit Morceau de coq : « Ce n'est pas possible de plaider encore aujourd'hui ; la perte de mon cheptel me donne trop de chagrin pour cela. — Comme tu voudras », lui répondit le Petit Morceau de coq. « [Je] ne suis pas pressé ; [j']ai le temps d'attendre. »

Le soir, après souper, le maître et la maîtresse de la maison lui dirent : « Tu as peut-être eu bien froid les nuits passées ; cette nuit, tu vas coucher dans le four, tu auras plus chaud. — Comme vous voudrez », leur répondit-il : « je ne suis pas délicat, je me trouve bien partout. » Quand il fut dans le four et qu'il sentit qu'il se brûlait la patte, il dit à la Rivière : « Sors de mon derrière et rafraîchis-moi mon lit, qui est beaucoup trop chaud. » La Rivière, en sortant, remplit d'eau le four, le fournil, le cuvier, le pot à lessive, le chaudron et tous les gages qui se trouvaient dans cet appartement. Les ruisseaux en couraient jusque dehors ; vous auriez dit qu'il avait plu toute la semaine.

« Que ferons-nous de ce gredin ? », dit la femme, qui prenait de l'eau partout dans ses chaussures en se fourrant les pieds dans les flaques d'eau jusqu'aux chevilles. « [Il] faudra », lui répondit son

det soun homme, « le fâire couéijâ (22) coumo nous òus pids dòu lheit (23); àcos de talou nous l'éipôtirans.—Qu'éi co, moun homme ; t'as de l'éime coumo n'ange. De lo magniero que te disez, òu ne pôro pas nous éichappâ. »

Quand fuguèrent tous tréis au lhiéit, l'homme et lo fenno se mettèrent à gibâ et à chòupî le pàubre Pitit Trô de jàu. Ou coumençoment (24) òu crejio que ne vouillant mas le chapignâ par rire, òu be li fâire le chatouéi. Mas à lo fi, quand co li éinuyet, òu disset à la Beillas : « Seurtissez de moun darî et picaz-lous bien. » Fouillo véire comme se levèrent vite et se mettèrent à coure dins lo méisou et à lo chariro tout en chomiso.

Enfin las Beillas lous léisserent en repàu. La fenno, touto déilenado, disset alors à soun homme : « Co n'éi pas un jàu ! Qu'éi le leberou ! le bousoro ! l'entrechrit ! Baillo-li sa bourso et qu'òu nous làisse tranquilléis ; à lo fi òu nous foïo périî. » Qu'éi éifectivoment ce qu'òu s'empreisset de fâire. Ou rendet so bourso òu Pitit Trô de jàu, que reprenguiet lo routo de chaz (25) se et rappourtet l'argent à so méitresso. De quel argent i ant achota un boun be, et déipeu ant vîcu tous dous bien héiroux en travaillant. Le Pitit Trô de jàu surtout o passa soun

mari, le faire coucher avec nous *aux pieds* du lit ; à coups de talon, nous le réduirons en bouillie. — C'est ça, mon homme ; tu as de l'esprit comme un ange. De la manière que tu dis, il ne pourra pas nous échapper. »

Quand [ils] furent tous trois au lit, l'homme et la femme se mirent à jouer des pieds et à fouler aux pieds le pauvre Petit Morceau de coq. Au commencement, il crut qu'ils voulaient seulement le taquiner pour rire ou bien lui faire le *chatou*. Mais à la fin, quand il en fut ennuyé, il dit aux Abeilles : « Sortez de mon derrière et piquez-les bien. » [Il] fallait voir comme [ils] se levèrent vite et se mirent à courir dans la maison et dans la rue, tout en chemise.

Enfin les Abeilles les laissèrent en repos. La femme, tout essoufflée, dit alors à son mari : « Ce n'est pas un coq ! c'est le loup-garou ! le diable ! l'antéchrist ! Donne-lui sa bourse, et qu'il nous laisse tranquilles ; à la fin il nous ferait périr. » C'est effectivement ce qu'il s'empressa de faire. Il rendit la bourse au Petit Morceau de coq, qui reprit la route de chez lui et rapporta l'argent à sa maîtresse. Avec cet argent ils ont acheté un bon bien, et depuis ont vécu bien heureux tous les deux en travaillant. Le Petit Morceau de coq surtout a passé son

temps sens soucis et sens s'òucupâ dòu lendemo; car so méitresso, recounéissento, ne lo jamàis léissa manquâ de bren, de méi, de chanebou ni de bla-néi-bigoro.

Kakalaka,
Moun counte éi chaba.

Dr F. VINCENT.

temps sans souci et sans préoccupations du lendemain ; car sa maîtresse, reconnaissante, ne l'a jamais laissé manquer de son, de millet, de chènevis ni de blé noir de Barbarie.

NOTES

A. — Les diphthongues accentuées *ài, éi, àu, òu, èu,* ont la prononciation méridionale, c'est-à-dire que *àu* = *aou*, *òu* = *oou*, *éu*,= *é-u* ou *eou*, etc.

B. — *En, in*, se prononcent comme en latin ; — *ch* = *tch* — *g*(e)= *dj*

C. — Les lettres finales *s, z, t,* ne se prononcent pas plus dans notre patois qu'en français. Je les conserve pour indiquer le pluriel, l'allongement des syllabes, les personnes des verbes, etc.

1. — *Tró*, que l'on pourrait aussi traduire par *tronc*, a principalement le sens de *morceau*, fragment. — Patois de l'Est : *troué*.

2. — *No véi* (une fois). Patois de l'Est : *no viéje*.

3. — *Partagerent, metterent, aguèrent, disserent*, etc. — Sur la rive droite de la Gartempe et dans les environs de Guéret, *partagetant, mettetant, aguietant, dissetant*, etc. — Patois de l'Est : *partagerount, metterount, agueroun, disserount*, etc. — La terminaisont *ent* de la 3me personne du pluriel se prononce toujours, contrairement à ce qui a lieu en français où le groupe *nt* ne se conserve que pour rappeler la terminaison latine.

4. — Comme en Italie, les noms de baptême féminins et quelquefois les noms masculins sont précédés de l'article.

5. — Patron de la paroisse de Sardent.

6. — *Aïo, nias, gainchians, duïas*, etc. — En limousin : *avio, nirias, gainchirians, devias*, etc.

7. — *Oucho* est à peu près synonyme de chenevière ; c'est un morceau de terre de bonne qualité situé à peu de distance du village. Il n'est guère de hameau qui n'ait une parcelle de terre de ce nom.

8. — *'No*, abréviation de *u*no (une).

9. — *'Nâ*, pour *ana* (aller).

10. — *Ac* ou *aque*, corruption du mot français *avec*. — Dans un grand nombre de localités, ou mieux de régions, on dit : *embéi*.

11. — La préposition *par* se rend dans ce patois indifféremment par *par* ou *po*, un peu plus au sud et sud-ouest, on dit *per* comme en Limousin.

12. — Le verbe *barrâ* (fermer) vient de ce qu'autrefois on fermait la porte pendant la nuit avec une *barre* de bois placée à l'intérieur.

13. — *Sucâ*, qui me semble correspondre au français *choquer*, signifie en patois donner des coups de tête. — *Se sucâ*, se cogner la tête contre quelque chose. — *Sucado*, coup reçu à la tête. — Le verbe *sucâ* a son substantif dans *suco* qui, en style trivial, veut dire *tête* : Ex. *Ou o 'no bouno suco*, il a une bonne tête (remarquable par son volume).

14. — *Berbiaillo*, terme générique qui désigne la race ovine, prise d'une manière collective.

15. — En dialecte marchois, le mot *pigne* (peigne) est féminin.

16. — Le verbe *credâ* a ici le sens d'*appeler*.

17. — *Eitèlas*, morceau de bois à mettre au feu, résultant de la division à l'aide de la hache d'un morceau de bois plus gros.

18. — Dans la même région, on dit aussi *péiròu* (chaudron).

19. — *Chéiti* n'a pas la même signification que son correspondant français *chétif*. Il signifie gredin, canaille.

20. — *Boulavo*, de *boulâ*, se mouiller les pieds en passant dans l'eau qui entre dans la chaussure.

21. — *Gourjàud*, flaque d'eau, me semble venir du latin *gurges*.

22. — *Couéijâ*, coucher. — Aux environs de Guéret : *couchâ*.

23. — *Aux pieds du lit*, c'est-à-dire *du côté des pieds*. Idiotisme.

24. — Dans plusieurs localités ont dit *coumencoment*, sans cédille sous le *c*.

25. — *Chaz*, chez. — Alias : *chiz*.

POÉSIES

LA ROSO DE MARGARIDO

Ero la festo del vilage,
E las filhetos de vint ans,
Bras à bras, ambé sous galants,
Se passejabou joust l'oumbrage.

Jano avió 'n brout de trescalans ;
Liso, un de brugo à soun coursage ;
Louiseto, un liri sauvage ;
Margarido à sous detous blancs

Tenió 'no roso tant poulido
Que cadun : « L'a 'ncoulourido
Quauque pintre », disió 'spantat.

Soun amic dis : « Es pas vertat;
La roso s'es atal pintrado
A sa bouqueto ount l'a pausado (1). »

G. AZAÏS.

LA ROSE DE MARGUERITE

C'était la fête du village, — et les fillettes de vingt ans, — bras à bras avec leurs amoureux, — se promenaient sous l'ombrage.

Jeanne avait un brin de millepertuis ; — Lise, un brin de bruyère à son corsage ; — Louisette, un lis sauvage ; — Marguerite à ses petits doigts blancs

Tenait une rose si jolie — que chacun : « Elle a été coloriée — par quelque peintre », — disait tout émerveillé.

Son ami dit : « Ce n'est pas la vérité ; — la rose s'est ainsi peinte — à sa petite bouche, sur laquelle elle l'a posée. »

G. AZAÏS.

LA FIHO DE BORNIER

A SOUN PAIRE

En touto elo, la flour dóu Bèu es espandido :
A lou caupre enaurant, a la gràci candido,
A la douço fierta di cor flame ; lou vènt,
Ajougui, dins si péu desnousa vai e vèn.

N'a treva que li cimo encaro. Esbalauvido
Coume un soulèu levant, arregardo la vido ;
Li trelus flamejant i'escoundon lis avèn.
Dóu castèu de *Montblois* pantaio ; e proun souvènt,

Dins son jouine estrambord, l'enfant tèn plus sesiho.
Fernissènto, superbo e palo, quand nous dis
La sublimo cansoun dis Espasq, avès vist

Si grands iue plen d'uiau souto si lòngui ciho ?
Ta bello chato, ansin, vers l'ideau trachis :
Es fiho de toun sang, de toun engèni es fiho (2) !

Teodor AUBANEL.

LA FILLE DE BORNIER

A SON PÈRE

En toute elle, la fleur du Beau est épanouie : — elle a le charme céleste, elle a la grâce candide, — elle a la douce fierté des cœurs nouveaux ; le vent, — joueur, dans ses cheveux dénoués va et vient.

Elle n'a hanté que les cimes encore. Éblouie — comme un soleil levant, elle contemple la vie ; — les rayons flamboyants lui cachent les abîmes. — Du château de Montblois elle rêve ; et bien souvent,

Dans son jeune enthousiasme, l'enfant ne tient plus en place. — Frémissante, superbe et pâle, quand elle nous dit — la sublime chanson des Épées, avez-vous vu

Ses grands yeux pleins d'éclairs sous ses longs cils ? — Ta belle enfant, ainsi, vers l'idéal s'élève : — elle est fille de ton sang, de ton génie elle est fille !

Théodore AUBANEL.

LE COUMPOUSITOU

A 'N ERNEST AMELIN, ESTAMPAIRE

Dreit davant sa casso crambado
Coumo bresco, le coumpoustou
A l'esquerro que l'amanado,
Travalho le coumpousitou.

Autant pla qu'uno abelho proumto,
La sieu ma dreito i ten pousat;
Fa l' cabusset e tourna mounto :
Sens relais ne ten de pausat.

Que n'anantìs ! Peco pas gaire ;
Se tiro pas de soun cantou.
A l' cop de bras del semenaire,
Semblo devigna 'n ouratou.

Quand les uels i fan babarilhos
E qu'a le pugnet enretit,
Se brandìs e levo las cilhos
Ves le teulat naut espandit

LE COMPOSITEUR

A M. ERNEST HAMELIN, IMPRIMEUR

Debout devant la casse cellulée — comme gâteau à miel, le composteur — à sa main gauche qui le tient en plein, — il travaille, le compositeur.

Aussi bien qu'une abeille, prompte, — sa main droite ne cesse d'y puiser ; — elle fait le plongeon et de nouveau monte: — sans relâche, elle tient des caractères placés.

Qu'il avance en besogne ! Il ne pèche guère : — il ne se tire pas de son coin. —Il a le geste du semeur; — il semble imiter un orateur.

Quand ses yeux sont éblouis — et qu'il a le poignet raidi, — il se secoue et lève les cils — vers les toitures haut étendues

E ves l'asur qu'enmimarelo,
Ount i parés vèse estampat
Le letrum de ploumb qu'agrumelo
E sarro encaro à bel urpat.

Le cel i semblo uno pagino
Touto regado des bourdous
Qu'a coumpousat, — e l'ombelino
De pouësio e d'esplendous.

Coumo un sant, facio estabousido,
Aquì demoro enfinestrat;
A la tristo e pesuco vido
Le raive prigound l'a 'rrancat.

Mais, dreit à-n-el, de la carrieiro
S'enlairo un maissant bascalal;
Clino sa caro douço e fiero
E tourno à l'obro coumo cal.

E qui ven de rire? — Un mainage.
El, palle e magre coumo un crist,
Brave, toujoun plé de courage,
Sourrìs al drolle qu'a 'ntrevist.

Parlo tout soul: « Manco l'escolo
» E sap pas legì, cop sigur! »
Garo aquì que sa vous tremolo:
« O pichouno amo dins l'escur!

Et vers l'azur qui éblouit, —où il croit voir imprimées — les lettres de plomb qu'il assemble — et serre encore à belle griffe.

Le ciel lui semble une page — toute rayée des vers — qu'il a composés, et il est charmé — de sa poésie et de ses splendeurs.

Comme un saint, face extasiée, — il demeure là enfenêtré; — à la triste et pesante vie — le rêve profond l'a arraché.

Mais, droit à lui, de la rue — s'élève un méchant éclat de rire; — il incline sa figure douce et fière — et revient à l'œuvre comme il faut.

Et qui vient de rire? — Un enfant. — Lui, pâle et maigre comme un christ, — bon, toujours plein de courage, — il sourit à l'enfant qu'il a entrevu.

Il parle tout seul: « Il manque l'école — et ne sait pas lire, à coup sûr! »—Voilà que sa voix tremble: « O petite âme dans les ténèbres!

» As ourrit l'oustal e safranos
» Per fuge toujoun le regent.
» O poulit trufet ! que t'enganos
» De vale pas brico d'argent !

» Ah ! preferos jouga ' las bolos,
» Engragnouta, fa l' gourrimand !
» Aprengues pas las bessarolos,
» E ja te veirem, un cop grand.

» Rises de ieu, pichou roudaire ;
» Regardo-me pla de de-bas :
» Soum un estrange travalhaire.
» De pèds, remenant pus qu'un bras.

» Levi de letros uno en pr' uno,
» Legint l'escrieut qu'e davant ieu ;
» Las quilhi sul' punh, e caduno
» Miro d'un uelh curious e vieu.

» Quand n'i a plusiours regos de faitos,
» Sus un malbre s'en fa 'n paquet.
» Mounto, couquinot que me gaitos :
» Atal s'aprend lèu l'alfabet.

» En rengo e pla desseparados,

» Tu as fui avec horreur la maison et tu jaunis comme un safran, — pour fuir le maître d'école. — O joli moqueur ! que tu te trompes — en ne voulant pas valoir grand argent.

» Ah ! tu préfères jouer aux boules, — harponner des grenouilles, faire le rôdeur ! — N'apprends pas l'alphabet, — et nous te verrons bien, quand tu seras grand.

» Tu ris de moi, petit vagabond ; — regarde-moi bien d'en bas : — je suis un étrange travailleur, — debout, ne remuant qu'un bras.

» Je lève des lettres l'une après l'autre, — lisant l'écrit que j'ai devant moi ; — je les dresse hautes sur le poing, et chacune — regarde d'un œil curieux et vif.

» Quand plusieurs lignes sont faites, — sur une table de marbre j'en fais un paquet. — Monte, petit coquin qui me regardes : — c'est ainsi que s'apprend vite l'alphabet.

« En rang et bien séparées, — dès que j'en ai pour [former] une

» Tre que ne teni per un fulh,
» Dins un cadre de fer sarrados,
» Per qu'arrive pas cap d'embulh,

» Las pausi coumo uno relico,
» Sens tusta 'n loc, i tenent l'uelh,
» Las pausi sus la presso antico
» Que tant me brembo l'ancian truelh.

» Tout es abourit, e s'i passo,
» A belis cops, dambe un roullèu,
» De tinto negro e prou be grasso ;
» E l' papiè blanc s' i 'spandìs lèu.

» Alavès, aganti la barro
» E te fau crica tout le fust.
» La taulo de dessus las sarro
» E subre l' fulh estampo just

» Quatre paginos ; — quand soun belos,
» Que las letros i an pla marcat,
» Plau dins le cor joios nouvelos
» E le pugnet es mens macat !

» Es atal qu'estampam les libres
» Per te fa legì, brave efant,
» E per tene les poples libres
» Al miei del prougrès trioumfant. »

feuille, — dans un cadre de fer serrées, — pour qu'il n'arrive aucune erreur,

» Je les place comme une relique, — sans les heurter nulle part, y tenant l'œil ; — je les place sur la presse ancienne, — qui tant me rappelle le vieux pressoir.

» Tout est réussi, et j'y passe à grands coups, avec un rouleau, — de l'encre noire et assez grasse,— et le papier blanc s'y étend bientôt.

» Alors je saisis le barreau (qui met la presse en mouvement) — et je fais craquer tout le bois (de ladite) : — la table supérieure les serre (les lettres) — et sur la feuille (de papier) imprime juste

» Quatre pages; quand elles sont belles, — que les lettres ont bien marqué, — elles font pleuvoir dans le cœur des joies nouvelles, — et le poignet vous semble moins meurtri !

» C'est ainsi que nous imprimons les livres — pour te faire lire,

Le drolle es lenh que parlo encaro ;
On ausis : « A l'escolo ! Cour ! »
Ves l'espaci levo sa caro
Enlusido de cando amour,

E costo lo casso crambado
Coumo bresco, le coumpoustou
A l'esquerro que l'amanado,
Qu'es raiant, le coumpousitou (3) !

Aug. Fourès.

UNO MENO DE SAUVAGES

QUE TRÈVO PAS LOUS BOSQUES

Un capitaine de marino
Qu'avió roudat de mar en mar,
Que counèissió l'Indo, la Chino,
La Flourido, Madagascar,
Per mies dire, touto la terro,

brave enfant, — et pour tenir les peuples libres — au milieu du progrès triomphant. »

L'enfant est loin [de lui] qu'il parle encore ; — on ouït : « A l'école ! Cours ! » — Vers l'espace il lève sa figure — illuminée de candide amour,

Et, à côté de la casse cellulée — comme gâteau à miel, le compositeur — à la main gauche qui le tient en plein, — qu'il est rayonnant, le compositeur !

Aug. Fourès.

UNE RACE DE SAUVAGES

QUI NE VIT PAS DANS LES BOIS

Un capitaine de marine — qui avait couru de mer en mer, — qui connaissait l'Inde, la Chine, — la Floride, Madagascar, — pour mieux

Lou mounde ancian e lou nouvel,
S'èro retirat, deja viel,
Al pichot vilage d'ount èro,
Countent d'i viéure dins la pas,
Après uno vido azartouzo,
Ambé sa familho amistouzo
E d'amics que mentissiòu pas.
L'hiber, loungos sou las vesprados ;
Mais lou plazé de l'escoutá
(N'avió tant e tant à countá)
Fazió qu'èrou trop lèu passados.
Des homes parlabo souvent.
« N'ai vist fosso dins mous viages,
Dizió ; chanjou'n pauc lous vizages,
Mais sachaz qu'en tout countinent
S'en vèi mai de fols que de sages.
Sens aná cercá lous sauvages,
Vous moustrarai, pas luen de vous,
Lous pus baus de touto la terro,
Que vivou que de vert-espèro
E qu'òu lou sort lou pus afrous.
Uno passiéu sourno e couzento,
Tout l'an, lous mino e lous tourmento.
La nèit e lou jour, lous seguis,

dire toute la terre, — le monde ancien et le nouveau, — s'était retiré, déjà vieux, — au petit village d'où il était, — content d'y vivre en paix, — après une vie pleine de hasards, — avec sa famille amicale — et des amis qui ne mentaient pas.

L'hiver, longues sont les soirées ; — mais le plaisir de l'écouter — (il avait tant de choses à raconter) — faisait qu'elles étaient bientôt passées. — Des hommes il parlait souvent : — « J'en ai vu beaucoup dans mes voyages, — disait-il ; les visages changent un peu, — mais sachez qu'en tout continent — on en voit plus de fous que de sages. — Sans parler des sauvages, — je vous montrerai, pas loin de vous, — les plus fous de toute la terre, — qui ne vivent que de faux espoir — et qui ont le sort le plus affreux.

Une passion sombre et cuisante, — toute l'année, les mine et les

E sus sa caro pallinouzo
Quand sariò la chabenso urouzo,
Un franc rire jamai luzis.
Passou sa vido de mizèro
A se faire entre eles la guerro;
Sopendent sou pas enemics.
Aici so que fòu, mous amics :
Dins lou jour sourtissou pas gaire
De soun houstal, tant qu'un afaire
Lous i forso pas ; mais la nèit,
Quand lous autres cercou lou lèit,
Eles, en rasclant la muralho,
S'en vòu, siaus, an uno escoundalho
Ount souvent restou jusqu'al jour
Sens dire uno soulo paraulo,
Acouidats davant uno taulo
Dount garnissou tout lou countour
E que porto ges de pitanso ;
Mais pensou pas mai à la panso
Qu'al som, quand aqui sou plantats.
Un trou petarió dins la salo
Que ne seriòu pas espantats ;
Semblou morts... Uno servicialo
Dis bas an un : « Venez subran,

tourmente; — la nuit et le jour, elle les poursuit, — et sur leur figure blême, — quand même la chance serait favorable, — un franc rire jamais ne luit. — Ils passent leur misérable vie — à se faire entre eux la guerre; — cependant ils ne sont pas ennemis. — Voici ce qu'ils font, mes amis : — dans le jour, ils ne sortent guère — de leur maison, tant qu'une affaire — ne les y force pas; mais la nuit, — quand les autres vont vers le lit, — eux, en longeant la muraille, — vont, taciturnes, à une cachette — où ils restent souvent jusqu'au jour, — sans dire une seule parole, — accoudés devant une table — dont ils garnissent tout le tour — et qui ne porte aucun mets; — mais ils ne pensent pas plus à remplir la panse — qu'à dormir, quand ils sont là plantés. — Un tonnerre éclaterait dans la salle — qu'ils n'en seraient pas effrayés ; — ils semblent morts.... Une servante — dit bas à l'un d'eux : « Venez sur-le-champ, — Madame ne

Madamo fa n'auzi qu'un bram;
A las doulous, la cauzo presso. »
— « Preparaz, i respond, la bresso ;
Digaz-i que m'atende un pau ;
Pas qu'aqueste cop, e m'en vau. »
Un autre apren que soun mainage
Es mort... Sans chanjá de vizage,
Dis : — « Tancaz lous ridèus del lèit,
Qu'ou sache pas lou vezinage ;
Venrai sus la fi de la nèit... »
E dèu la taulo se reviro.
A vèire l'immoubilitat
D'aquelos gens, en veritat,
Diriaz de petetos de ciro ;
Lous prendriaz toutes per de much...
Mais tout d'un cop s'auzis un bruch ;
Un, del poung se tustant la testo,
Se met à cridà : — « Malopesto ! ! ! »
Se lèvo e coumo un fol sourtis.
A sa douloù cap coumpatis ;
Pas un que li digue : — « Demoro ! »
E que courrigue à soun secours...
Quatecant s'auzis dous cops sourds :
S'es fach sautá lou cap deforo...

fait entendre qu'un cri ; — elle a les douleurs, la chose presse. » — « Préparez, lui répond-il, le berceau ; — dites-lui qu'elle m'attende un peu ; — rien que ce coup-ci, et je m'en vais. »

Un autre apprend que son enfant est mort. — Sans changer de visage — il dit : « Fermez les rideaux du lit, — que les voisins n'en sachent rien ; — je viendrai vers la fin de la nuit. » — Et il se retourne vers la table.

A voir l'immobilité — de ces gens-là, en vérité — vous diriez que ce sont des poupées de cire ; — vous les prendriez tous pour des muets. — Mais tout à coup on entend un bruit ; — un d'eux, du poing se frappant la tête, — se met à crier : « Malepeste ! » — se lève et sort comme un fou. — A sa douleur aucun ne compatit, — pas un seul qui lui dise : « Reste ! » — et qui courre à son secours... — Aussitôt on entend deux coups sourds : — il s'est fait sauter la cervelle au dehors.

Eles laissou pas soun prefach ;
Sounque un dis : « N'a fach uno bèlo
De s'aná brullá la cervèlo
Quand belèu se sarió refach. »
Al cor de gens d'aquelo meno,
Res d'human, de bou, se remeno.
Vesez coumo aimou sous efans ;
Sas femnos sou dins lou vèuzage ;
N'òu pas ges d'amics ; lou sauvage
Es mens dur qu'aqueles bòumians. »
E lou marin sempre parlabo,
Quand un efant que l'escoutabo
Sens ges poulsà, li dis : « Moun gran,
Dins quano countrado abhourrido
Demoro aquelo gent marrido ?
— Grelho pertout coumo lou gram »,
Respon lou vieil marin subran ;
« Aici tant pla qu'à Buenos-Aires,
En Africo coumo al Japoun,
Se vèi d'aquelos gens. — Soun noum ?
— Mous efants, s'apelou JOUGAIRES ! (4) »

G. AZAÏS.

Eux ne laissent pas leur partie ; — seulement un dit : « Il en a fait une belle — d'aller se brûler la cervelle, — quand peut-être il se serait refait. »

Dans le cœur des gens de cette espèce, — rien d'humain, de bon, ne vibre. — Voyez comme ils aiment leurs enfants ; — leurs femmes vivent dans le veuvage ; — ils n'ont point d'amis ; — le sauvage est moins dur que ces bohémiens.

Et le marin toujours parlait ; — quand un enfant, qui l'écoutait — sans souffler, lui dit : « Mon grand-père, — dans quelle contrée abhorrée — demeure cette mauvaise engeance ? » — « Elle germe partout comme le chiendent », — répond le vieux marin sur-le-coup ; — « ici aussi bien qu'à Buenos-Ayres, — en Afrique comme au Japon, — on voit de ces gens-là. » — « Leur nom ? » — « Mes enfants, ils s'appellent JOUEURS ! »

G. AZAÏS.

A LEUCADO

—

Blanco Leucado, Santo-Mauro,
Dount le proumountori se dauro
D'uno glorio d'amour;
Nisoulo greco d'Iounìo,
Qu'es à touca l'Acarnanìo,
Travès toun ribal cregueri fa 'n tour,

Quand, foro Ate, la negro Agato (5),
Touqueri la blanco Leucato (6),
Al founs del Narbounès,
Intre 's estanhs d'aigo salado
E serro qu'on diriò laurado,
Dins le tems antic, pr'un terrible arrès.

Sul sieu cap as rocs blanquinouses,
Vesiò les jouves malurouses
Treva, brasseja naut ;
La Safo d'Ereso, Artemiso,
Reino pleno de valentiso,
Fa d'un brave vam le tant famous saut.

A LEUCADE

—

Blanche Leucade, Sainte-Maure, — dont le promontoire se dore — d'une gloire d'amour; — île grecque d'Ionie, — qui touche presque à l'Acarnanie, — à travers ton rivage je crus me promener,

Quand, hors d'Agde, la noire Agathè, — je pris pied sur la blanche Leucate, — au fond du Narbonnais, — entre les étangs d'eau salée — et une sierra qu'on dirait labourée, — dans le temps antique, par une terrible charrue.

Sur son cap aux rochers blanchâtres,— je voyais les jeunes [amants] malheureux — errer, gesticuler haut; — la Sappho d'Erèse, Arthémise, — reine pleine de vaillance, — faire d'un grand élan le saut si fameux.

Le fasqueri.... dreit al vilage,
Pr 'un cami peirous e salvage,
Loung de vielhis oulieus,
A moun ergno virant l'esquino,
Agaitant la velo latino
De las barcos, lenh, dins les belets vieus

Que, sus las sourgos d'aigo caudo,
Per l'iver, coumo qui maraudo,
Vès Salsos (7) van pesca,
E que de l'estanh, claro plano,
Van à la mar mediterrano,
Dount l'azur agaio e puei fa sousca.

Vengueri beure de vi negre,
En cantant: « Que moun cor s'allegre !
Adieu les grandis sauts ! »
E te debremberi, Leucado,
Dins Leucato cando, acatsado,
Qu'a 'n bru filhandran que rodo les graus (8).

Aug. Fourès.

Je le fis.... droit au village, — par un chemin pierreux et sauvage, — tout le long de vieux oliviers, — à mon chagrin tournant l'échine, — regardant la voile latine — des barques, loin, dans les rayons vifs

Qui, sur les sources d'eau chaude, — par l'hiver, comme [celui] qui maraude,— vers Salces vont pêcher, — et qui de l'étang, claire plaine, — vont à la mer Méditerranée, — dont l'azur égaye et puis fait songer.

Je vins boire du vin noir, — en chantant: « Que mon cœur soit dans l'allégresse ! — Adieu les grands sauts ! » Et je t'oubliai, Leucade, — dans Leucate blanche, bien en ordre, — qui a de brunes filles qui rôdent à travers les graus.

Aug. Fourès.

LA CANÇO DEL RAT PENAT

Fraire de Catalougno, escoutas.....
(MISTRAL.)

Negre animal qu'en la nit fosca,
Quan me desvetlla 'l mal d' amor,
Passas á ran de ma finestra
Y entras á dins per ferme por,
Torna á venir ; aqui t'espero
Sens respirar, bo y amagat.....
Au, ves entrant...! Sobre tu 'm llanso.
Ja 't tinch ! ja 't tinch ! Ara engabiat.
Ay ! rat penat,
T' he ben cassat !

M'has de contar ta llarga historia...
Acaba ja de fer xisclets.
Te donarè crudel martiri
Si no m'esplicas tos secrets :
Te traurè 'ls ulls ab una agulla,
Te deixarè l' morro cremat,
Estendrè be tas llargas alas,
Y en lo portal serás clavat,
Ay! rat penat,
Sense pietat.

LA CHANSON DE LA CHAUVE-SOURIS

Frères de Catalogne, écoutez....
(MISTRAL.)

Noir animal, qui dans l'obscure nuit, — quand le mal d'amour m'éveille, — passes près de ma fenêtre — et y entres pour me faire peur.....— recommence à venir ; je t'attends là, —sans respirer, bien caché..... —Allons, entre !..... Je m'élance sur toi. —Je te tiens, je te tiens, maintenant dans la cage. — Ah ! chauve-souris, —je t'ai bien attrapée.

Tu vas me raconter ta longue histoire... —Finis bientôt de pousser ces cris. — Je te martyriserai cruellement, — si tu ne me dis tes secrets : — je te trouerai les yeux avec une aiguille, —je te laisserai brûler le museau, —j'étalerai bien tes larges ailes —et je te clouerai à la porte, —hélas ! chauve-souris, sans pitié.

De tu s'ha escrit que un jorn vestias
De rica ploma en lloch de pél,
Fins que ab las bestias de la terra
Varen lluytar las aus del cel,
Y, havent tingut las aus victoria,
Per ser traydor cara-girat,
Totas las plomas t'arrancaren.
Encara fou massa pietat...
Donchs, rat penat,
Es veritat?

En los forats de l'alta torra
He sapigut que fas ton son,
Que de las baumas misteriosas
Tu n'escorcollas lo pregon.
Avuy mateix un noy me deya
Que, quan estás masaa enfadat,
Vas renegant igual que un Moro.
Si lo qu'ell diu es veritat,
Ets, rat penat,
Ben condempnat.

Vejas si'n sè de cosas tevas,
Qu' ets lo company dels fetillers
Dus lo compás en sas balladas
Y ets adjudant de sos afers.
Com en mal art ja déus ser mestre,

On a écrit de toi qu'un jour tu fus vêtue — de riches plumes au lieu de poil, — jusqu'au jour où avec les bêtes de la terre — luttèrent les oiseaux du ciel,— et où les oiseaux victorieux, — parce que tu étais un fourbe et un traitre, — t'arrachèrent toutes tes plumes, — bien qu'ils eussent beaucoup de pitié. — Dis, chauve-souris, — est-ce vrai?

Dans les trous de la haute tour, — je sais que tu fais ton sommeil; — que des cavernes mystérieuses — tu visites le fond. — Aujourd'hui même, — un enfant me disait — que, lorsque tu es trop poursuivie, — tu vas jurant comme un More. — Si ce qu'il dit est vrai, — tu serais, chauve-souris, — bien damnée.

Vois si je sais toutes tes choses;—[je sais] que tu es le compagnon des sorciers, — que tu bats la mesure dans leurs danses — et que tu les aides dans leurs travaux. — Comme tu dois être passé maître en malé-

Vull un remey assegurat
Per' ablanir l' ánima dura
De la que 'm te lo cor robat.
Oh ! rat penat,
Per caritat !

Diu qu'en lo setge de Valencia,
Com si baivás exprès del Cel,
Damunt la tenda del rey Jaume
Va fer sa estada l'oronel.
Mes algú diu que tu vas esser,
Anà l' gran Rey equivocat?
Me n'has de traure d' aquest dupte;
Si fores tu, digas abiat :
Fou, rat penat,
Casualitat ?

Dalt d'un floró de la corona
Del vell escut barceloni,
Posada he vist la teva imatge;
Tu m' has de dir perqu'es alli.
Si per recort del temps en qu'era
Nostre penó ben respectat,
O perque' t sembla que atalayas
Ressucitar aquell passat,
Qu'es, rat penat,
Tant anyorat !

fices, — je veux un remède assuré — pour attendrir l'âme cruelle — de celle qui m'a dérobé le cœur. — Oh ! chauve-souris, par pitié !

On dit qu'au siége de Valence, — comme si elle était envoyée directement du Ciel, — sur la tente du roi Jacme, — l'hirondelle vint faire son nid. — Mais d'autres disent que ce fut toi. — Le grand roi se serait-il trompé ? — Tu me sortiras de ce doute ; — si ce fut toi, — réponds-moi vite, — chauve-souris, est-ce que c'était — un hasard ?

Au-dessus d'un fleuron de la couronne — du vieux blason barcelonais, — j'ai vu ton image placée. — Tu vas me dire pourquoi elle est là : — si c'est comme un souvenir du temps où — notre pennon était respecté, — ou parce qu'il te semble entrevoir — [qu'on peut] ressusciter ce passé, — qui est, chauve-souris, — bien regretté.

Feya mòlt temps que de mi 't reyas,
En la má tinch ara ta sort;
Alsa lo cap, poca-vergonya,
O morirás de mala mort.
Mes si respons á mas preguntas,
Si dius en tot la veritat,
Jo 't donarè lo qu'es, per l'home
Com per la bestia, mes aymat,
Oh rat-penat,
La llivertat (9).

A. Careta y Vidal.

LA MAIRE E L'ENFANT

« Toujour bufa la tramountana (10),
Toujour la nèu tapa lou sòu ;
Sen dins la tresiema semana
Que n'aven pas gagnat un sòu.
La misera nous devarilha,
Nosta avansa a disparegut ;

Voilà longtemps que tu te raillais de moi ; — maintenant je tiens ton sort dans ma main ; — relève la tête, effrontée, — ou tu mourras de male mort. — Mais, si tu réponds à mes demandes, — si tu dis la vérité sur tout, — je te donnerai ce qui est, pour l'homme comme pour la bête, le plus aimé, — oh ! chauve souris, — la liberté !

A. Careta y Vidal.

LA MÈRE ET L'ENFANT

« Toujours souffle la *tramontane*, — toujours la neige couvre le sol ; — nous sommes dans la troisième semaine — [depuis] que nous n'avons pas gagné un sou. — La misère nous poursuit, — notre avance

Creban de fam e de paurilha
Jout aqueste teulat escut.
Per de que venes pas encara,
Moun ome, moun amic ? Tout ara
M'as dich : — « M'en vau per qui 'n aval,
» A Latas (11), cercà de traval ;
» E, se n'i'a pas, de porta en porta
» Mandiarai de croustets de pan,
» Long das oustaus que soun per orta. »
Veni dounc, l'espera es trop forta ;
Oh ! veni vite, que l'enfant
Es dins soun bres à l'agóunìa.
Avans belèu d'estre à deman,
Dieu l'aurà pres dins sa patrìa.
Trefoulisse, tremble, Louis ;
Que demores e que demores !
Ah ! sabe be per de que rodes :
Trepes carrieiras e camìs,
Cercant de pan per la vesprada,
Quand, jout nosta vielha flassada,
La silampa, ou la maliciada,
Ou la nèu, nous engrepesìs.
Ah ! segur, que soui desanada,
Patisse que de talament,
E, se cau mourì de talent,

a disparu ; — nous mourons de faim et de pauvreté — sous ce toit obscur. — Pourquoi ne viens-tu pas encore, — mon mari, mon ami ? Tout à l'heure — tu m'as dit : — « Je m'en vais là-bas, — à Lattes, » chercher du travail ; — et, s'il n'y en a pas, de porte en porte — je » mendierai des croûtons de pain, — le long des maisons qui sont par » chemins. » — Viens donc, l'attente est trop forte ; — oh ! viens vite, [parce] que notre enfant — est dans son berceau, à l'agonie. — Avant d'être à demain, peut-être, — Dieu l'aura pris dans sa patrie. — Je suis tout impatiente, je tremble, Louis ; — combien tu demeures et tu demeures ! — Ah ! je sais bien pourquoi tu rôdes : — tu cours les rues et les chemins, — cherchant du pain pour la soirée, — lorsque, sous notre vieille couverture, — la bise glacée, ou le mauvais temps, — ou la neige, nous engourdit. — Ah ! certes, je suis bien sans force, — je souffre tant et plus, — et, s'il me faut mourir de faim, — je mourrai

Mourirai touta resignada.
Mais veni, veni; zou, courris,
Aquel paure agnel (12) te reclama;
Un moument ploura e pioi dourmis,
Sa soufrensa m'estripa l'ama.
Pourtaren au Mount-de-Pietat
Lou liech, soul moble que nous resta;
Esperaren sus lou pavat
La fin das jours que Dieu nous presta.
Frech, couma m'as engrepesit!. .
De qu'ausisse ? tiben l'aurelha:
Es, ai las! moun paure manit
Que lou grand talent derevelha.
Ploures, moun ànjou, mas amours,
Ploures, car fai ioi lous set jours
Que beves — michanta semana! —
D'aiga tebesa per tisana
Mais, ara, n'aven pas un floc
De boi per alumà lou fioc.
D'aiga frecha per tus, pecaire!
Jamai t'en dounarà ta maire.
Oh! no; te, teta, moun enfant:
I'a pas de lach, teta lou sang
Que dins moun sen pau à pau coula;
Sussa jusquas à la mesoula
De mous osses, mais, au mens, vieu.

toute résignée.—Mais viens, viens; allons, cours, — ce pauvre agneau te réclame; — par instants il pleure et puis il dort, — sa souffrance me déchire l'âme.— Nous porterons au Mont-de-Piété—le lit, seul meuble qui nous reste; — nous attendrons sur le pavé — la fin des jours que Dieu nous prête.

» Froid, comme tu m'as engourdie!... — Qu'est-ce que j'entends ? prêtons l'oreille : — c'est, hélas! mon pauvre enfant — que la grande faim réveille. — Tu pleures, mon ange, mon amour; — tu pleures, car il y a aujourd'hui sept jours — que tu bois, — mauvaise semaine! — de l'eau tiède pour tisane. — Mais, maintenant, nous n'avons pas un morceau—de bois pour allumer le feu.—De l'eau froide pour toi, hélas! — jamais ta mère ne t'en donnera. — Oh! non; tiens, tette, mon enfant: — il n'y a pas de lait, tette le sang — qui dans mon sein coule peu à peu; — suce jusqu'à la moelle — de mes os! mais vis, au moins.

Moustriga-me! Zou, tout es tieu.
Leca per-dessus la mamela
Lous plours toumbant de ma parpela.
Se Dieu, pioi, te fai grand e fort,
Te repassaràs à tout caire
Que las lagremas de ta maire
Eroun las perlas de soun cor !»
Sus acò tout d'ela s'empara :
Sas magras mans formoun lou croc,
Se gimbla, se toussis, se carra ;
De sous grands iols giscla de fioc.
Palla amai folla, enredenada,
Dins sous brasses prend soun agnel ;
Vai e ven, marcha degarada,
Grumeja en regardant lou ciel.
Susa d'una susou jalada,
E d'una darrieira alenada
Sona Louis, quicha l'enfant ;
L'estoufa en lou poutounejant,
Car la fouliè courris sa testa ;
Pioi sousca, se found en sanglouts,
Trantalha, tomba à la renversa,
E mourigueroun toutes dous (13) !

C. Gros.

— Mâche-moi! va, tout est à toi. — Lèche par-dessus ma mamelle — les pleurs qui tombent de ma paupière.— Si, puis, Dieu te fait grand et fort,— tu te souviendras en toute circonstance — que les larmes de ta mère — étaient les perles de son cœur ! »

Sur cela tout s'empare d'elle : — ses maigres mains forment le croc; — elle se tord, se contracte, se carre ; — de ses grands yeux jaillit le feu. — Pâle et folle, raidie, — dans ses bras elle prend son agneau ; — elle va, elle vient, elle marche égarée,— elle écume en regardant le ciel.—Elle sue d'une sueur glacée, et d'un dernier souffle— elle appelle Louis; elle presse l'enfant ; — elle l'étouffe en l'embrassant, — car la folie court sa tête. — Puis elle gémit, elle fond en sanglots, — elle chancelle, tombe à la renverse, — et ils moururent tous les deux.

C. Gros.

NOTES DES POÉSIES

(1) Languedocien, Béziers et ses environs. Orthographe bittéroise.

(2) Provençal, Avignon et les bords du Rhône. Orthographe des félibres d'Avignon.

(3) Languedocien, Castelnaudary et ses environs. Orthographe montpelliéraine.

(4) Languedocien, Béziers et ses environs. Orthographe biterroise.

(5) Agde (Hérault).

(6) Leucate, canton de Sigean, arrondissement de Narbonne (Aude).

(7) Salces, canton de Rivesaltes, arrondissement de Perpignan.

(8) Languedocien, Castelnaudary et ses environs. Orthographe montpelliéraine.

(9) Catalan du comté de Barcelone.

(10) *Tramountana,* vent qui souffle de delà les monts, dit Honnorat, *Dictionnaire provençal,* II, 1306. Il ajoute : « Ce vent, disent les auteurs de la *Topographie de Nîmes,* procure des maladies sérieuses et détruit les récoltes; d'où ce proverbe :

» *Tramontana, ni bona ni sana.*

» Ce vent dessèche beaucoup, ce qui est cause qu'on le nomme aussi *mangea-fanga.* »

(11) Lattes, petit village près Montpellier.

(12) *Paure agnel,* phrase commisérative en parlant d'un enfant qui souffre.

(13) Languedocien, Montpellier et ses environs. Orthographe mon tpelliéraine.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mystère de la Passion d'Arnoul Greban, publié d'après les mss. de Paris, avec une introduction et un glossaire par Gaston Paris et Gaston Raynaud. — Paris, F. Vieweg, libraire-éditeur, rue de Richelieu, 67; 1878 (LI-472 p.). — Prix : 25 fr.

On sait que ce drame religieux de 34,574 vers est, avec le *Mystère des Actes des Apôtres*, composé par le même Arnoul Greban, en collaboration avec son frère Simon Greban, l'un des principaux monuments du théâtre français au moyen âge. Le fait seul de cette publication est donc un véritable service rendu à notre histoire littéraire, qui voit ainsi revivre devant elle la France du XV^e^ siècle avec ses habitudes sociales, sa langue familière et sa langue savante, ses croyances religieuses et ses goûts bons ou mauvais, délicats ou grossiers. D'ailleurs, nous n'en sommes plus à compter avec M. G. Paris, dont l'inépuisable et savante activité suffit avec un égal succès aux tâches les plus diverses. Dans la première partie de leur *Introduction*, les éditeurs ont reconstruit, autant que le permettait la rareté des témoignages parvenus jusqu'à eux, la biographie des deux Greban, et plus particulièrement celle d'Arnoul. Les détails qu'ils donnent sur ses examens universitaires ne sont peut-être pas suffisamment clairs, et le lecteur ne se reconnaît pas très-bien au milieu de ces deux maîtrises et de ces deux licences qui se trouvent précéder et suivre l'examen de bachelier. Il y a plus de précision en ce qui concerne l'origine des deux frères. Les éditeurs sont parvenus à dissiper les incertitudes qui subsistaient encore à cet égard, et ils prouvent, en s'appuyant surtout du témoignage de Clément Marot, que Simon et Arnoul sont nés au Mans. La même Introduction contient une appréciation judicieuse et bien présentée, que l'on nous saura gré de reproduire en partie, parce qu'elle fait ressortir l'intérêt véritable de ces représentations dramatiques dont la longueur nous étonne et nous effraye, mais auxquelles se résignait volontiers la pieuse et patiente curiosité de nos ancêtres. « Le fond général de la pièce, attrait sans cesse varié pour les contemporains, et qui, à d'autres titres, n'a pas cessé d'agir sur nous, c'était la représentation naïve de la vie de tous les jours et de tout le monde. Depuis les rois et leurs conseillers, les grands prêtres et les chevaliers, jusqu'aux petites gens de tous les états, on voyait là circuler, agir, on entendait parler toutes les classes de la société, dans une procession interminable et sans cesse renouvelée. C'était un spectacle dont on ne se lassait pas et qui nous plaît encore, bien que nous le regardions avec de tout

autres yeux. Cette variété infinie donnait aussi occasion au poëte de varier son style et son langage, de reposer, par des changements continuels de ton, l'attention des spectateurs d'alors, et d'accumuler pour le lexicographe d'aujourd'hui des trésors dont notre glossaire peut donner l'idée.... En résumé, on ne peut mieux comparer le *Mystère de la Passion* qu'à tel ou tel de ces vieux tableaux flamands qui représentent le même sujet, et devant lesquels nous nous arrêtons longuement avec curiosité, mais sans éprouver ni attendrissement, ni extase.» (P. XVIII.)

Le grand succès de ce mystère l'exposa aux mêmes dangers que les autres œuvres littéraires de cette époque ou de l'époque précédente qui avaient conquis les préférences de la foule. Il fut non-seulement copié et joué dans différentes villes, mais encore si fortement remanié, qu'il en est résulté comme une composition nouvelle, qui, si elle eût été seule conservée, nous aurait donné une tout autre idée de la pièce originale. Heureusement ces deux œuvres ont subsisté ; il n'y a plus de confusion possible, et il serait au contraire intéressant de les comparer et de constater le progrès ou la décadence du sentiment artistique dans la composition des œuvres dramatiques vers la fin du XV^e^ siècle. L'*Introduction* se termine par une troisième partie, qui contient l'indication et la description des mss. du *Mystère de la Passion*. Cette pièce se divise en un prologue et quatre journées. L'auteur, auquel on serait tenté d'adresser l'exclamation du juge Dandin dans les *Plaideurs*, « *Avocat! ah! passons au déluge!* » commence à la création et ne nous fait grâce d'aucun des épisodes bibliques ou pseudo-bibliques qui avaient cours alors. C'est une sorte de panorama liturgique uniforme et sans perspective, aux couleurs sans nuances, aux personnages tout d'une pièce. Cependant l'auteur aurait pu s'inspirer de quelques-uns de ces antiques mystères, comme celui d'*Adam*, où la rigidité de l'orthodoxie religieuse n'étouffait pas les sentiments humains et n'empêchait ni le premier homme d'exprimer son amer désespoir avec une éloquence toute miltonienne, ni Ève de se répandre en plaintes déchirantes contre la fatalité inexorable qui frappait en elle et à cause d'elle toutes les générations humaines. Mais Arnoul Greban était trop de son temps, trop bon dialecticien, pour se laisser aller à ces échappées de simple et mâle poésie. Il aime mieux raisonner, argumenter, que décrire ou peindre; ou, quand il fait œuvre d'artiste, c'est pour nous représenter, littérature facile, les entretiens familiers de Joseph et de la Vierge en quête d'un logement, ou ceux des bergers qui vont offrir leurs modestes cadeaux au Dieu nouveau-né, ou les grossiers quolibets des bourreaux de Jésus, ou les imprécations furieuses et les invectives réciproques des démons. Quoi qu'il en soit des imperfections littéraires trop nombreuses qu'on y peut signaler, et que les éditeurs

n'ont garde de passer sous silence, elles sont rachetées non-seulement par certaines qualités de simplicité et de naturel, mais aussi par la bonne qualité de la langue. MM. G. P. et G. R. n'ont pas manqué de l'étudier à ce point de vue, et le glossaire qui termine ce beau volume enrichit notre lexicographie de bien des formes intéressantes. Cependant il me semble que, au risque de grossir une publication déjà volumineuse, il est vrai, ils auraient pu étendre encore plus cette partie de leur travail. Ainsi pourquoi n'avoir pas relevé, outre les formes nouvelles et rares, toutes les locutions qui ne se trouvent pas ou ne se trouvent que rarement ailleurs et tous les faits de syntaxe qui peuvent intéresser la philologie ? Je dis *tous* avec intention, parce que les éditeurs en en relevant, comme ils l'ont fait, un certain nombre seulement, semblent avoir cru qu'il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'au bout de cette tâche. La sobriété en pareil cas est un défaut; car il faut, autant que possible, présenter au lexicographe et au grammairien leur besogne toute faite, et leur épargner de longues recherches à travers le texte lui-même. Or, malgré leur attention et leur expérience, les éditeurs ont encore laissé à glaner après eux, ce qui, du reste, devait arriver infailliblement. Le moyen, en effet, d'être complet, en dressant des relevés sur une surface de plus de 34,500 vers? Voici les observations que j'ai pu faire à cet égard, et qui portent sur les 7 mille premiers. Quoiqu'elles aient été recueillies un peu hâtivement, je les présenterai telles quelles, pour mieux faire sentir la portée de celles qui précèdent. V. 91, *esuyvre* n'est pas au glossaire. V. 410, *adherant* n'est pas au glossaire. Littré n'en cite qu'un exemple du XV^e^ siècle. V. 585... « garde que n'en uses, Et que d'en menger ne *t'abuses.* » Locution remarquable, non indiquée au gl. V. 586, « *Quelconques jour* en mangeras, Soies seur que de mort mourras. » Particularité non signalée. V. 899, *versatille espee*, traduit au gl. par *à deux tranchants*, le serait peut-être mieux par *qui tournoie, qu'on peut faire tournoyer*. V. 900, 901. « De ceste versatille espee Enflammee, aura *dissipée* La teste, et tout le corps aussy. » *Dissiper* ainsi employé aurait dû figurer au gl. Pour certaines formes, il aurait été bon de citer tous les vers où elles se trouvent, car c'est en les rapprochant qu'on peut déterminer sûrement le sens du mot qui fait difficulté. C'est ce qui arrive pour *ensonne*, que le glossaire indique comme appartenant aux v. 12,733 et 17,920, et qui figure aussi au v. 992. Le mot *conduite* du v. 1,953 aurait dû être rapproché du même mot au v. 21,200. V. 2,095, *mès* n'est pas au gl. V. 2,266, *justable* n'est pas au gl. V. 2,301, *ignoscence*, orthographe étymologique qui aurait dû être signalée. V. 2,387, « Si fault il dire *à l'abrégé* », au lieu de *en abrégé*, non signalé. V. 2,420, « Vous les *servez* de durs presens », et le v. 2,457, « Les corporelles passions dont il fut largement *servy* », auraient dû être signalés, pour cet emploi particulier de *servir*, à côté

du v. 14,325. V. 2,833, *frustrer* a été omis au gl. V. 2,920, « Demandez à dame justice, *S' elle s'y seroit concordans.* » Il faut très-probablement lire *feroit*. V. 402, *impassible* omis. Pourquoi ne pas citer *promeust* du v. 3,553, à côté de *promouvoir* du v. 26,976 ? V. 2,902, *cloistriers* omis. *Partir*, du v. 30,609, aurait dû être précédé de *partir* du v. 3,910. Au gloss., on voit citées plusieurs locutions où entre le mot *mains*. On aurait dû y joindre celle du v. 3,954, « Que... Il y tiengne si bien *les mains*, Qu'il le face a mal incliner. » Nous disons aujourd'hui « tenir la main. » *Myner* du v. 3,956 aurait dû figurer au gl. à côté de *myner* du v. 20,115. V. 5,318, *veriffier* omis. Littré n'en donne pas d'exemple du XV^e^ siècle. *Jamès = désormais*, indiqué au gl. pour le v. 22,430, ne l'est pas pour le v. 5,421. La locution *des or = de ipsa hora* (v. 5,426) n'est pas au gl. *Confier que = croire que* (v. 5,604), omis. *Le parfait de votre desir = l'accomplissement de votre desir* (v. 5,631), omis. *Conduite* (v. 6,192), cité au gl., aurait nécessité un mot d'explication, surtout pour le v. 4,200, où il a certainement le sens *d'escorte, troupe*. « Nous tournasmes trestous en fuite, Voyans qu'a si forte *conduite* Nous ne pourriesmes resister. » Cette observation nous donne occasion d'élucider un passage de Molière qui ne semble pas avoir été parfaitement compris, à en juger par la citation qu'en fait M. Littré : « Par extension, celui qui conduit. A vous mettre en lieu sûr, je m'offre pour *conduite* (MOL., *Tart.*, V, 6). » On voit, en le rapprochant de textes plus anciens, que le vrai sens ici est celui d'*escorte*. *Refformateur* (v. 6,212), omis : Littré en donne seulement un exemple du XV^e^ siècle, d'après Lacurne de Sainte-Palaye. *Terrouoir* (v. 6,321), trisyllabique. est douteux à cette époque. Je préférerais la leçon B : « ou en quel terroir. » Dans tous les cas, il faut ou *terreoir*, ou *terroir*, sans la diphthongue *ou*. V. 6,472, *cest estelle*, faute d'impression pour *ceste*. Le gloss. donne seulement *mystères* (fém. pl.) du v. 2,125. Il était bon d'y joindre tous les autres exemples de ce même mot, là où le genre se trouve indiqué. C'est ce que j'ai fait pour trois ou quatre, et j'ai observé que *mystère* restait masculin au singulier (v. 6,317, *ung si grand mistère*) et devenait féminin au pluriel (v. 2,125 et 6,631, En petit lieu *mistères grandes*). On voit que notre mot *orgue* (sing. m.), *orgues* (pl. f.) n'était pas seul de son genre ou plutôt de ses deux genres, et que la langue du XV^e^ siècle semble lui avoir adjoint un autre hermaphrodite grammatical. V. 6,656, *vous le valez = vous le méritez*, n'est pas au gl. V. 6.754, *bon alure*, faute d'impression pour *bonne*. V. 6,754, « Et se j'en sçay trouver beau plat De viande fresche venant Et de bon vin a l'avenant, vous en arez vostre *leçon*. » *Leçon* ainsi employé ne figure pas au gl. Le v. 6,816 est trop long d'une syllabe. Il faut supprimer *pour* avec C. *Motis = motifs* (v. 6,949), omis.

Encore une rectification, et ce sera la dernière. Le mot *vaines*, du

v. 17,773 : « Happe, Dragon, c'est pour tes *vaines* », traduit au gloss. par *prières*, me paraît avoir une autre signification, signification tout à fait grossière mais bien en situation, si l'on songe qu'ici ce sont des démons qui font échange d'aménités. *Vaines* doit être le substantif verbal du verbe *vesner*, employé par Rabelais dans ce passage : « La faulse vieille *vesnoyt* et vessoit puant comme cent dyables. » Le même auteur avait forgé avec ce même substantif le composé *humevesne*, surnom de je ne sais quel personnage grotesque, et que Michelet a interprété d'une façon aussi dramatique qu'erronée par *buveur de sang* = *hume veine*. A. B.

Histoire et théorie de la conjugaison française, par Camille Chabaneau, *nouvelleédition, revue et augmentée*. Paris, Vieweg, 1878; in-8°, 133 p. — Prix : 5 fr.

Nous nous contenterons pour aujourd'hui d'annoncer cet important ouvrage, plein de faits et d'aperçus nouveaux. Rappelons seulement que le jury d'agrégation de grammaire a décidé de le maintenir sur la liste des ouvrages recommandés aux candidats.

A. B.

PÉRIODIQUES

La Academia, t. III, n° 22 (Madrid, 15 juin 1878). — *Les Épopées françaises* de Léon Gautier. Article très-favorable de M. Milà y Fontanals, sauf restriction en ce qui concerne la rhythmique baslatine et romane. A ce propos, le savant critique pose, avec sa netteté et sa compétence habituelles, les questions principales qui appellent et attendent encore une solution.

A. B.

Romania, 27. — P. 353. *Glanures phonologiques*, J. Cornu. Cet article, qui n'est pas rédigé avec toute la clarté désirable, a été rectifié sur certains points par M. G. Paris, qui l'a fait suivre de quelques observations rapides, mais substantielles. P. 356, M. C. continue de lire *dift* au lieu de *dist* = *debet* (Serments). Je répéterai, à ce sujet, que cette lecture sera pour le moins douteuse aussi longtemps qu'on n'aura pas rencontré dans les anciens mss. le groupe *ft*. Pour ma part, je l'ai cherché, mais sans succès, car les copistes ne manquaient pas de lui substituer *pt* et écrivaient, par exemple, *diptongus* au lieu de *diftongus*. C'est, du reste, cette particularité qui m'avait fait renoncer à la leçon *dift*, que j'avais soutenue dans une des séances de la *Société des*

langues romanes, il y a six ou sept ans. Diez avait sans doute fait des recherches analogues, puisqu'il repousse l'orthographe *dift* (II, p. 213, note 1) en disant que « *ft* n'est pas plus une combinaison française qu'une combinaison latine, italienne ou espagnole. » J'ajouterai qu'il faudrait remonter jusqu'à l'osque *scriftas* = *scriptae*, pour trouver trace du groupe *ft*, exemple qui ne saurait suppléer à ceux que ne fournissent ni notre ancienne langue ni celles qui lui sont le plus immédiatement apparentées. Et ce qui achève de détruire l'explication que je combats avec et après Diez, c'est que les gens du peuple en France, ainsi que me le fait observer M. Chabaneau et que je l'ai observé moi-même, non-seulement n'aiment pas à prononcer *f* devant *t*, mais lui substituent précisément la lettre que rejette M. Cornu, la lettre *s*. Ainsi ils disent *bistek* et non *biftek*. P. 358, si *ductus* avait donné *doiz*, « conduite d'eau », la forme du cas oblique aurait été *doit*. La persistance du *z* à tous les cas oblige de supposer pour primitif le diminutif, d'ailleurs très-supposable, *ductium*. P. 359, si le changement de *a* latin en *e* roman, dans les noms en *atorem* (*imperatorem*, *donatorem*, etc.), était dû à l'influence du nominatif *ator*, devenu toujours *erre*, comment se ferait-il que *latronem*, cité par M. C. eût pu produire *lerre*, non *larre* au nominatif et *larron* au cas oblique? Il y a là une contradiction. Je croirais plutôt que, si **satullabilem*, *latorem*, *latronem*, *maturitatem*, ont donné les formes *sa*ulable, *la*ur, *l*arrum, *ma*urted, au lieu de *se*ulable, *le*ur, *l*errum, *me*urted, c'est que dans ces mots l'*a* atone du latin, qui s'y trouve à la première syllabe, ne devait ni se changer en *e* sonore comme l'*a* tonique de *ator*, ni en *e* muet comme l'*a* de *atorem*, qui dépend d'une syllabe précédente frappée de l'accent secondaire, par ex. dans *peccatorem*, *salvatorem*. Même observation pour *amertume* de *amaritudinem*, où *ar* est frappé de l'accent secondaire et soumis dès lors à la loi connue qui change l'*a* tonique latin en *e* sonore roman. Cette explication rentre, comme on voit, dans la théorie que M. A. Darmesteter a si bien exposée (*Romania*, 1876). P. 361, bonnes observations et neuves sur les parfaits *agui*, *mogui*, etc. — P. 363, 364, M. C. dérive *dunne* du Psautier de Montebourg de *num nam*. Il est bien plus simple de lire *dun(c) ne*, où *ne* = *non*. Quant à *dunc*, je proposerais de le dériver de *de hunc (tempus, momentum)*. La forme allongée *donques* serait à *donc* ou *dunc*, ce que *avecques* est à *avoec* = *apud hoc*. *Adonc* correspondrait à *ad de hunc (momentum, tempus)*. Pour *ad* devant *de*, en composition, cf. *adès* = *ad de ipso* ou *ipsum (tempus, momentum)*. Cette explication a l'avantage de ne forcer aucun des ressorts de la phonétique, ce qui n'a pas lieu avec celle que propose M. Cornu. P. 365. « Quant au développement du sens de *numquid numquam*, perdant petit à petit sa force interrogative, on peut comparer *car* de *quare*. »

Quare n'était interrogatif qu'accidentellement, tandis que *numquid* l'était essentiellement. La comparaison n'est donc pas suffisamment exacte. *Ibid.* Pas de conclusion en ce qui concerne l'*a* de *adonc*. — P. 369. *Una versione in ottava rima del libro dei sette savi*, P. Rajna (2e partie). La première partie de ce savant travail a paru dans le tome VII, p. 22 de la *Romania*.— P. 407. *Un lai d'amours*, G. Paris. Extrait, comme le lai de l'*Épervier* (*Romania*, VII, 155) du mss. Seyssel-Sothonod. C'est une poésie amoureuse faite sur commande par un clerc plus préoccupé de flatter la vanité de son patron et de faire parade de son esprit que d'exprimer des sentiments qui lui étaient étrangers. La langue est ancienne et de bon aloi, comme l'observe M. G. Paris. — P. 416. *Mélanges :* 1° L'V dans le *Saint Léger* (L. Havet). M. L. H. ne paraît pas douter que l'auteur du *Saint Léger* n'ait prononcé *peitièfs, kièf, vifs, vift, tsift, tsiftet* et même *rëtsifnt*. « Ces prononciations, dit-il, me paraissent assez vraisemblables par elles-mêmes pour que je ne m'attarde pas à les justifier. » J'avoue que, pour ma part, je ne suis pas frappé de cette vraisemblance et que j'attendrai une argumentation plus complète et plus convaincante avant de me résigner à de telles conjectures. 2° *Trouver* (G. P.). L'étymologie proposée *trouver* = **tropare* de *tropus* = τρόπος est ingénieuse. Cependant je ne me déclare pas encore convaincu? 3° *Conjugaison des verbes* AIDIER, ARAISNIER *et* MANGIER (J. Cornu). Utile travail, fait avec soin. Les différentes formes de *aïder, aïuer* = *adjutare*, proviennent de ce que l'ancienne langue oscillait entre *adjutare* (*i* semi-voyelle et *u* voyelle) et *adivtare* (*i* voyelle et *v* consonne). Dans le premier cas elle employait *aïuer, aïude* (*Chanson de Roland*, 1336); dans le second, *aïder, aïde* = **adivtare,* **adivta*. Quant à la forme *aïe*, elle est le produit de la fusion du groupe *ju* en *i*, cf. *çaïs* pour *çajus*, comme j'ai eu l'occasion de le dire déjà en rendant compte du travail de M. A. Damersteter sur la *Protonique non initiale non en position* (*Revue des lang. rom.*, 1876, p. 46). 4° *Manjar* (P. M.). 5° *Butentrot; les Achoparts, les Canelius* (P. M.). M. P. M. précise, à l'aide de nombreuses citations heureusement rapprochées, la signification exacte de ces noms de lieux et de peuples. En ce qui concerne les *Canelius*, la démonstration ne paraît pas suffisante. Peut-être serait-il à propos de joindre aux passages cités celui de l'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* (p. 113) où il est question d'un prince irlandais, roi de *Kanelyon* (*Kenelion* en variante), venu à la rencontre du roi Jean près de Cracfergu, avec 40 mille hommes. — P. 445. *Comptes rendus:* 1° Francis Hueffer, *the Troubadours*, a history of provençal life and literature in the middle age (P. M.). 2° Ad. Birch-Hirschfeld, *Ueber die den Provenzalischen Troubadours des XII und XIII Jahrhunderts bekannten epischen Stoffe* (P. M. et G. P.). 3° Aug. Scheler,

li Bastars de Buillon (G. P.). — P. 463. *Périodiques*. — P. 478. *Chronique*.

Romania, 28. — P. 481. *El Libro de exemplos, por A. B. C. de Climente Sanchez, archidiacre de Valderas*, A. Morel-Fatio. — P. 527, *Contes populaires lorrains, recueillis dans un village du Barrois, à Montiers-sur-Saulx (Meuse)*, E. Cosquin (suite). — P. 593. *Mélanges :* 1° *Mien, meum* (J. C.). M. J. C. n'accepte pas l'hypothèse de Diez, qui dérivait *mien* de °*meanum*. En quoi il a raison, car *meanum* aurait produit *meien* ou *moien ;* cf. *meie, moie* de *mea*. Quant au *meon* des *Serments*, on ne peut y voir que l'orthographe romane de *meum*. Il a dû être prononcé, soit *mon*, comme aujourd'hui ; soit *meun*, comme en Saintonge ; soit enfin *mien*, suivant que l'*e* de *meum* a été absorbé par l'*u* qui le suit, ou qu'il s'est transformé en son mouillé. On sait que l'ancienne langue pratiquait l'un et l'autre procédé ; cf. *dusque* et *jusque* de *de-usque*. La première forme présente l'*e* complétement élidé ; la seconde, l'*e* devenu son mouillé. 2° *Coutume, enclume* (L. Havet). M. L. H. combat l'explication de J. M. Cornu (*Romania*, 27, 365). Sa démonstration est bien courte. Des exemples seraient nécessaires pour la compléter et surtout pour faire admettre son point de départ, *údine* = *úbine*. 3° ANT *en langue d'oc* (P. M.). M. Chabaneau lit *aut, autz*, avec le copiste de la *Canso*, et le dérive de *aptus*. On peut appuyer cette explication de la forme v. fr. *atillement* = °*aptiliamentem*, où l'on retrouve le même radical. 4° *Étymologies espagnoles* (J. Cornu). 5° *Le Dit de Jean le Rigolé* (Gaston Raynaud). L'éditeur a oublié de nous faire connaître la date au moins approximative de l'écriture du manuscrit d'où il a tiré cette pièce. Cette observation n'est pas superflue, car certaines particularités d'orthographe (v. 5, *apotume ;* v. 14, *bruler ;* v. 23, *atie* = v. 94, *aastit ;* v. 114, *croitrez*) ont plus ou moins d'importance suivant que l'écriture est plus ou moins ancienne. Pourquoi supprimer le *z* de *ilz*, v. 2, et laisser celui de *cilz*, v. 4, § 13, etc. ? V. 85, ne faut-il pas *se j'avoie* [*à*] *planté monnoie ?* 6° TI, *signe d'interrogation* (E. Rolland). — P. 600. *Corrections (la Vie de saint Jean Bouche-d'Or)*. Variantes et corrections tirées du ms. 289 de la *B. de l'Arsenal*, par M. Lüttge, et qui complètent ou rectifient l'édition de ce petit poëme publiée par la *Romania* (VI, 330 ss.). — P. 608. *Comptes rendus :* 1° Julius Jung, *Roemer und Romanem in den Donaulœndern*. Historich-ethnographische Studien. Innsbruck, Vagner, 1877, in-4°, XLIV-315 p. (G. P.). 2° Casimir von Lebinski, *die Declination der Substantiva in der Oïl-Sprache*. 1. Bis auf Crestiens de Troies. Philologische Inauguraldissertation ; Posen, 1878, in-8°, 54 p. (G. P.). 3° Heinrich Freund, *ueber die Verbalflexion der œltesten franzœsischen Sprachdenkmaler*, bis zum Rolandslied einschliesslich. Inaugural-

dissertation. Heilbrom, 1878, in-8°, 32 p. (G. P.). — P. 625 *Périodiques*.

M. P. M., à la fin de son compte rendu de la *Revue des lang. rom.* (2e série, t. V, n° 4), dit : « M. Boucherie, à propos de l'emploi non étymologique du *t* final que j'ai signalé ci-dessus, p. 107, dit que ce phénomène a déjà été étudié par M. Chabaneau. Cela est vrai, en ce sens que M. Chabaneau nous a récemment adressé sur ce sujet un article étendu, qui sera publié dans notre prochain numéro ; mais, au moment où j'écrivais, je n'avais connaissance d'aucun travail sur le même sujet. » M. P. M. se trompe. Mon observation était parfaitement fondée. M. Chabaneau avait non-seulement signalé, mais expliqué ce phénomène, au moins pour un des cas où M. P. M. le citait. V. *Revue des lang. rom.*, t. V, p. 334, et la note 2 (année 1874). — P. 635. *Chronique*.

A. B.

Nous ne laisserons point passer ce compte rendu sans adresser nos meilleurs remerciements aux directeurs de la *Romania*, pour l'accueil si sympathique qu'ils font dans leur *Chronique* à la nomination de MM. Chabaneau et Boucherie. Les excellents conseils qu'ils joignent à l'éloge de nos deux collaborateurs sont suivis et continueront de l'être. La fin de la leçon d'ouverture de M. Boucherie contient à cet égard les assurances les plus formelles ; et la manière dont les engagements pris ont été tenus jusqu'ici nous autorise à espérer que ces habitudes d'enseignement technique et pratique persisteront et produiront d'heureux résultats.

Archivio glottologico italiano, vol. II, puntata terza.— P. 313. *Postille etimologiche* di G. Flechia, p. 313. Les objections de M. Flechia contre l'étymologie de *biron* = **vironem* sont fondées, mais c'est vouloir trop prouver que de s'appuyer sur cette observation que ce sont les noms d'instruments qui servent à désigner les organes sexuels C'est en effet ce qui a lieu le plus souvent, mais non pas toujours. L'inverse a pu et dû se produire. Ainsi, chez les Grecs modernes, *θηλὺ*, qui est le nom de l'organe sexuel de la femme, est également celui de la boutonnière, et, par une semblable analogie, les Romains appelaient *femella* la gâche de la serrure (V. Ἑρμηνεύματα de J. Pollux, p. 315). Or il est évident que *θηλὺ* et *femella* n'étaient pas, à l'origine, des noms d'instruments. P. 318, les formes hypothétiques * *delecticare*, **pellecticare* ne sont guère admissibles, les verbes dérivés de supins s'allongeant en *itare* plutôt qu'en *icare*, quand ils prennent la flexion fréquentative. Même observation relativement à * *voluticare* de *volutare* (p. 321, en note). P. 322, aurait dû observer que *chatouiller* ne peut venir de *catuculare*, qui aurait donné *chaouiller* ou *chouiller*, mais que cette forme

suppose un type *cattuculare* ou, mieux, *catticulare* (*catta, catticula*). P. 329, la forme *cicala* a bien réellement existé dans l'ancienne latinité au moins dans la latinité familière; v. Ἐρμηνεύματα de J. Pollux. P. 353 et suivantes, je ferais venir *nestare*, greffer, de **nexitare*, lier, attacher à (*nectere*). On sait que, pour faire une greffe, il faut, après avoir pratiqué l'incision et y avoir inséré la bouture, maintenir le tout avec un lien. P. 361, *lunza*, à rapprocher de notre *longe* de veau. P. 366, dérive avec raison *marmaille* et *marmaglia* de *minimalia*. J'avais déjà proposé cette étymologie (*Revue des langues romanes*, avril 1874, p. 340). — P. 385, *P. Meyer e il franco-provensale*, Ascoli. Réponse très-concluante de M. A. à M. P. Meyer. — P. 395, *Ricordi bibliografici*. Analyses très-soignées de travaux philologiques de MM. Flechia, Adolf Mussafia, N. Caix, d'Ovidio, et de publications de MM. Papanti, Wolf, Maurizio. etc., par M. Ascoli. P. 398, M. A. rapproche très-heureusement *de-operire* de *operire*, le premier n'étant que la forme renforcée du second. Il aurait pu compléter ses observations en se reportant à ce que j'ai dit là-dessus (*Revue des langues romanes*, 1873, p. 552; 1876, t. 11, p. 272); il aurait vu que cette explication, que j'avais proposée avant lui, peut servir à d'autres formes qu'à *ouvrir*.

Archivio glottologico. — Vol. III, puntata seconda. — P. 121. *Postille etimologiche* di G. Flechia. Suite et fin du savant article dont nous parlons dans le compte rendu précédent. — P. 177. *Cronica de li imperadori, antico testo veneziano*, publié pour la première fois par A. Ceruti. Extrait d'un ms. du XV^e^ siècle. Cette chronique va d'Auguste à la fin du règne de Louis IX, roi de France. — P. 244, *Annotazioni dialettologiche alla « Cronica degli Imperadori romani »*, par *G.-J. A.* M. Ascoli a fait suivre la Chronique des Empereurs d'un savant commentaire où ce texte est étudié à fond, tant au point de vue de la lexicographie que de la phonétique.

Archivio glottologico. — Vol. IV, puntata terza. — P. 245, *Testi inediti friulani, dei secoli*, XIV al XIX (suite et fin), *Joppi*. — P. 342, Étude complémentaire du texte précédent, par M. Ascoli. — P. 368. *Varietà*. Del libro de B. Bianchi, sulla preposizione A. (Flechia). Article très-soigné. M. Fl. réfute avec raison l'opinion de M. Bianchi qui voyait une influence toscane dans des formes telles que *alzare*, *cacciare*, et incidemment celle de M. Canello, qui dérivait exclusivement ces formes et leurs analogues de noms en *io*, *onis*. Mais il n'indique pas la loi générale que j'ai déjà donnée (*Revue des langues romanes*, mai 1877, p. 219), et qui est celle-ci : *tout nom, tout adjectif latin, contient un doublet latent formé de* I *intercalaire*, doublet que l'analogie populaire a dégagé et utilisé suivant ses besoins. Cette faculté

s'est exercée plus particulièrement dans la création des noms propres. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les relevés onomastiques des recueils d'inscriptions. On verra, p. ex., *Vincentius, Hilarius, Flavius, Claudius*, etc....., doublets familiers de *vincens, hilaris, flavus, claudus*. La langue courante elle-même en offre plus d'un exemple; cf. lati-*fundium*, lecti-*sternium*, etc. C'est par la coexistence de quelques-uns de ces primitifs et de leurs doublets avec *i* intercalaire qu'on rend compte des formes similaires *fonder* de *fundare, fundus* et *foncer* de °*fundiare*, (lati)*fundium, tardar* et *tarzar* (v. prov.) de *tardare* (*tardus*), et de °*tardiare* (°*tardius*), etc... Diez avait entrevu cette loi lorsqu'il rapprochait l'*i* intercalaire des supposables °*captiare*, °*altiare*, de celui des noms propres en *ius*, et lorsqu'il constatait le parti que les langues néo-latines avaient su tirer de ce nouveau procédé de dérivation. Mais il n'avait pas indiqué une formule suffisamment nette. Il semble même croire que l'intercalation de l'*i*, produisant un dérivé verbal de la première conjugaison, n'avait lieu qu'avec « les participes passés et certains adjectifs en *tus* » (II, 371). Or on vient de voir que *tarzar* suppose forcément un doublet *tardius* de *tardus*, qui n'est pas un participe passé et n'est pas terminé en *tus*. Il est juste d'ajouter, en ce qui concerne M. Flechia, qu'il ne s'est pas enfermé dans les limites trop étroites tracées par Diez, et qu'il n'hésite pas à dériver, par exemple, le milanais *mognà* de °*mundiare* (°*mundius, mundus*), l'ital. *olezzare* de °*olidiare* (°*olidius, olidus*).— P. 387, *Manipoletto d'etimologie*. — P. 393, *il Participio veneto in* E-STO. Brève et substantielle étude de M. Ascoli. Joindre aux exemples qu'il cite le provençal *batesto*, rixe, qui est à *batut* ce que *vedesto* (vénit.) est à *veduto*. — P. 398, *Altri ablativi d'imparisillabi neutri*. — P. 403, *Giunte e correzioni di F. d'Ovidio*. Au lieu de dériver les formes néo-latines de *cerasus* = *cerise* du type adjectival °*ceraseus, ea*, il serait peut-être plus simple de supposer un diminutif neutre °*cerasium*, dont le pluriel *cerasia* aurait été traité comme un féminin singulier. P. 409, a propos de la location *pede cata pede* = *pedetentim*, il aurait été juste de rappeler que c'est à M. P Meyer qu'on doit la solution de ce curieux problème d'étymologie. — P. 412, *Indici del volume di F. d'Ovidio*. — P. 423, *Appello agli studiosi italiani, concernente la « Fondazione Diez. »*

A. B.

Archiv für das Studium der Neueren Sprachen, LIX band. — P. 33. Adolf Kressner, *Saint Nicolas in der Tradition und in der mittelalterlichen Dichtung*. — P. 273. Voelkel, *die Kunst des Vortrags*. Analyse de l'ouvrage de M. E. Legouvé, l'*Art de la lecture*. — P. 289. Docteur Scheffler. *Molière-Studien*. Il n'est question dans ce premier article que des rapports de Molière avec sa famille.

— 301. Ad. Kressner, *Zu Raoul de Heudenc's Meraugis de Portiesguez.* Variantes tirées d'un ms. de Berlin qui contient deux fragments de ce poëme, publié en 1869 par M. Michelant. — 377. Docteur O. Kares, *die Unterweisung französischen und englischen Aussprache.* — 403. H. Lücking, *die Reinen Vocale des Französischen nach Malvin-Cazal.* Travail très-soigné. C. C.

Revue archéologique. — Nouv. série, VII, juillet 1878. P. 42-54, *Lettre à M. Jules Quicherat sur le sens du mot* bric *dans les patois des Alpes*, par M. Robert Long, archiviste du département des Hautes-Alpes. Du mont Thabor au col de Tende, la toponomastique présente avec une assez grande abondance les noms de *bric* (arr. de Briançon et d'Embrun), *brinc brincs* (arr. de Gap), *brec* (Basses-Alpes, Alpes-Maritimes), *bric brich* (Piémont), avec les sens de sommet élevé et escarpé ou de paroi verticale de rochers, parfois de rocher, de tertre et même de grosse pierre. M. Long fait venir ces mots du celtique *brig*, que Zeuss traduit par *altus, sublimis.* A *brig* se rattachent de même les *Brigiani* ou *Briciani*, les habitants de *Brigantia*, *Brigantio*, *Brincatio*, *municipium Brigantiense, castrum Bricantiense,* Briançon, — et les noms de villes comme *Eburobriga*, *Eburobrinca*, *Eburobrica*, etc. En dehors de son intérêt philologique, la *Lettre* de M. Long n'est pas sans importance pour la géographie ancienne de notre pays ; à ces deux titres, elle méritait d'être adressée à M. J. Quicherat.

J. Bauquier.

Le Midi, journal quotidien, paraissant à Nimes. — 3 juin 1878. *Académie du Gard.* Séance du 4 mai 1878. En classant les archives de l'*Académie du Gard*, M. Aurès a retrouvé une lettre de Raynouard, qui, offrant à cette Association un exemplaire de ses *Templiers*, sollicitait d'elle, au moyen d'une note annexée à sa lettre, des documents et des indications pour les travaux philologiques qu'il préparait déjà. Cette note a pour titre : *Recherches à faire sur l'ancienne langue provençale et languedocienne.* M. Sabatier a fait précéder la lecture de cet intéressant document d'éclaircissements généralement exacts et judicieusement présentés. Nous devons néanmoins y relever une inexactitude : la langue romane du midi de la France n'est pas le premier des idiomes néo-latins qui se soit élevé à la dignité de langue littéraire. Cet honneur appartient à l'idiome du Nord, et M. Boucherie l'a signalé dans la leçon d'ouverture de son Cours de philologie, imprimée en tête de notre dernier fascicule de l'année 1878. Il est à souhaiter que M. S. publie bientôt la curieuse trouvaille de M. Aurès et ses propres observations.

A. R.-F.

Le Bon Sens, journal paraissant à Carcassonne. — 10 août 1878. Frédéric Thomas : *Une excursion à Arques, près de Rennes-les-Bains;* lettre adressée au directeur du journal *la Dépêche* et reproduite par le *Bon Sens*. Elle contient une chanson à demi française, à demi languedocienne : *la Destruction de Fontoise.* Trois jeunes gens sont condamnés à mort par le « méchant juge » de cet endroit. Au moment où ils vont périr, leur frère, qui est « gouverneur de France », les délivre et annonce qu'il va détruire la ville :

Il fait publier par la ville:
« Retirez-vous, femmes enceintes,
Et vous, enfants de sept ans;
Car la ville de Fontoise
Va périr à feu et à sang:
Le feu, *de per las muraillos*
De cent leguos lou beïran;
Lou sang, de per las carrieïros
Les chevaux *y nadaran*.

M. F. T. aurait pu lire une version française de ce chant dans la *Mélusine* (Paris, Viaut, n° du 20 mai 1877, p. 245). Elle y a été publiée, avec la notation musicale, par M. E. Rolland, sous le titre : *les Trois Écoliers.* Nous n'avons pas vérifié s'il en existait d'autres leçons.

A. R-F.

Messager du Midi, journal quotidien paraissant à Montpellier. — 16 avril 1878. Charles Cavalier: *la Crau.* Cette intéressante étude mentionne quelques expressions particulières à la région qui y est décrite : *Coustiès,* marais servant de limite à la Crau; *louroun* et *lauroun,* source jaillissant de la terre comme un puits artésien naturel; *coussoun,* pâturage où dominent les végétaux propres à la nourriture des bestiaux; *grandoula,* nom de la gélinotte des Pyrénées, ou *ganga; manada,* troupeau de bœufs élevé dans les marais de la Camargue. *Ferrada* signifiait jadis la série des opérations pratiquées pour dompter les jeunes taureaux et leur imprimer la marque du propriétaire ; aujourd'hui la *ferrade* n'est autre chose que le sevrage. *Camargue,* nom particulier de la race chevaline à demi sauvage de la Camargue et de la Crau; *gardian,* gardien de chevaux. Ce substantif n'a pas encore perdu sa seconde voyelle en *a,* comme cela n'arrive que trop souvent dans les villes. Ces divers mots sont entrés dans le vocabulaire courant des félibres et y ont conservé presque toutes leurs significations premières. L'auteur rappelle, à la fin de son article, le vieux et poétique proverbe provençal : « C'est un oiseau qui vole ou une fille d'Arles qui danse. »

A. R.-F.

Le Frondeur, journal hebdomadaire, paraissant à Montpellier (n° du 16 mars 1878). — Nul n'ignore l'admirable conte de *Jarjaio au Paradis,* que Mistral, sur les indications de Reboul (de Nimes), rédigea et inséra dans l'*Armana prouvençau* (p. 45) de l'année 1864, après l'avoir signé du pseudonyme transparent du *Cascarelet.*

Ce petit chef-d'œuvre de la prose méridionale a été traduit dans le *Frondeur* avec une exactitude et une fidélité telles que l'on hésiterait presque à décider du véritable auteur et du plagiaire. Rien n'a été changé au conte de Mistral, excepté les noms propres et les noms de lieu : *Jarjaio* est transformé en *Minicrouba; Tarascon de Provence,* en *Vesoul de Franche-Comté;* l'oncle *Matèri,* en oncle *Lachemoil;* la tante *Dourputèio,* en tante *Victoire; saint Luc,* en *saint Vincent,* etc. A part ces précautions, qui sont élémentaires et auxquelles on manque rarement en pareil cas, le *Frondeur* a presque toujours conservé au texte de Mistral ses allures locales, ses tournures de phrase et même ses provençalismes les plus directs; en sorte qu'étant donné le cas, heureusement impossible, où il viendrait à disparaître de la circulation littéraire, il pourrait être assez facilement reconstitué à l'aide du texte de ce journal.

Nous disposons, du reste, sur deux colonnes, la version de Mistral et celle de la feuille montpelliéraine.

Jarjaio = Minicrouba frappe à la porte du Paradis :

TEXTE DE MISTRAL

—

Jarjaio pico : Pan ! pan ! à la porto.
— Quau es aqui ? crido sant Péire.
— Es iéu.
— Quau sies ?
— Jarjaio.
— Jarjaio de Tarascoun ?

— Acò's acò.

— Mai, galapian, ie vèn sant Peire, coume as lou frount de voulé intra au sant Paradis....., tu que manjaves gras lou divendres, quand poudiès, e lou dissate, quand n'aviès, e que disiès:.... *La car fai la car, et tout ço qu'intro dins lou cor estras so pas l'amo.....;* tu, enfin, que renegaves e que te descrestianaves à faire ferni, se pòu, digo, se pòu que te presèntes ?.....

TEXTE DU FRONDEUR

—

Minicrouba s'en va frapper à la porte.
— Pan ! pan !
— Qui est là ? crie saint Pierre.
— C'est moi.
— Qui, toi ?
— Minicrouba.
— Minicrouba, de Vesoul en Franche-Comté ?
— Oui.

— Mais, galapia, lui dit saint Pierre, comment as-tu le front de vouloir entrer au saint Paradis, toi qui mangeais gras les jours défendus, et qui disais : « Bah ! la chair fait la chair, et ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme..... »; toi, enfin, qui es rénégat et qui t'es déchrétiennisé à faire frémir; il se peut, dis, il se peut que tu te présentes ?

Le plagiat est peut-être plus fidèle dans la réponse faite à l'interrogatoire de saint Pierre.

Lou paure Jarjaio repliquè :

— Dise pas lou countràri. Siéu un pecadou... mai quau sabié qu'après la mort i' aguèsse enca tant de mistèri? Enfin me siéu manca, e la trempo es tirado : se fau la béure, la béurai. Mais, au mens, grand sant Pèire, leissas-me vèire un pau moun ouncle..... pèr ie counta ço que se passo à Tarascoun.

Le pauvre Minicrouba répliqua :

— Je ne dis pas le contraire. Je suis un pécheur, un misérable pécheur... Mais qui savait qu'après la mort il y a tant de mystères? Enfin je me suis trompé, et le vin est tiré; s'il faut le boire, je le boirai. Mais, au moins, grand saint Pierre, laissez-moi voir un peu mon oncle, pour lui conter ce qu'il y a de nouveau à Vesoul.

Même exactitude dans le dialogue de Jarjaio = Minicrouba avec saint Pierre, lorsque le premier est parvenu à pénétrer dans le paradis :

Au bout d'uno passado, lou clavaire ie fai : — Quand auras proun bada, piei sourtiras... per-ço-que n'ai pas lou tems de te teni lou coumparant.

— Vous geinés pas, ie dis Jarjaio, s'avès quicon à faire, anas à vòstis obro. Iéu sourtirai... quand sourtirai.... Siéu pas pressa.

— O, mai, sian pas d'acord ansin.

— Moun Diéu, sant ome, sias bèn esmougu ! Es diferent se i' avié ges de large.... mai, rènde gràci à Diéu ! la plaço manco pas.

Au bout d'un instant, le saint lui dit : Quand tu auras assez regardé, tu sortiras, parce que je n'ai pas le temps de te tenir compagnie.

— Ne vous gênez pas, lui dit Minicrouba, si vous avez quelque chose à faire, allez à votre ouvrage. Je sortirai. . quand je sortirai.... Je ne suis pas pressé.

— Ah ! mais non, nous ne sommes pas d'accord ainsi.

— Mon Dieu ! saint homme, vous êtes bien inquiet ! S'il y avait trop de monde ici, je ne dis pas ; mais, Dieu merci, ce n'est pas la place qui manque !

Cet acte de piraterie littéraire est signé A. Humbert, l'un des rédacteurs habituels du *Frondeur*, le même, croyons-nous, qui, dans un article du 2 juin, qualifiait les organisateurs des Fêtes latines de « mystificateurs effrontés » et « la langue provençale » ainsi que « la langue » d'oc » de « langues d'ail, tant elles sont déplaisantes et repoussantes », tant elles « scellent d'un cachet de cynisme tout ce qu'elles touchent ! » M. H. est évidemment de ceux auquels il serait nécessaire d'apprendre que rien ne différencie la langue d'oc de la langue provençale.

A. R.-F.

LE DICTIONNAIRE DE MISTRAL

Lou Tresor dóu Felibrige, ou Dictionnaire provençal-français, embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne, etc., par Frédéric MISTRAL. Aix-en-Provence, veuve Remondet-Aubin, 1879, in-4° à 3 colonnes, t. Ier, premier fascicule. — On souscrit chez l'auteur, à Maillane (Bouches-du-Rhône); chez M. Roumanille, à Avignon; chez M. H. Champion, libraire, à Paris.

Le grand ouvrage auquel M. Mistral travaillait depuis longues années, et que les félibres aussi bien que les philologues attendaient avec une vive impatience, est aujourd'hui en voie de publication. Il ne formera pas moins de deux gros volumes in-4° à 3 colonnes, qui seront distribués en quarante ou quarante-cinq livraisons, avant la fin de l'année 1880. Nous avons sous les yeux les pages 1 à 40, et nous tenons à constater avant tout les impressions favorables de notre première lecture. Le poëte de Maillane, encore dans la pleine vigueur de son âge et de son génie, ne pouvait, après *Mireille*, *Calendal* et les *Iles d'Or*, donner de plus magnifique couronnement à une vie consacrée tout entière à la glorification de la Provence.

Le Trésor du Félibrige n'a d'autre préambule que les vers suivants, où l'*Exegi monumentum* de l'auteur senveloppe de formules d'une élévation et d'un caractère presque mystiques:

AU MIEJOUR

Sant Jan, vèngue meissoun, abro si flo de joio;
Amount sus l'aigo-vers lou pastre pensatiéu,
En l'ounour dóu païs, enausso uno mount-joio
E marco li pasquié mounte a passa l'estiéu.

Emai iéu, en laurant e quichant moun anchoio,
Pèr lou noum de Prouvènço ai fa ço que poudiéu;
E Diéu, de moun pres-fa m'aguènt douna la voio,
Dins la rego, à geinoui, vuei rènde grâci à Diéu.

En terro, fin-qu'au sistre, a cava moun araire;
E lou brounze rouman e l'or dis emperaire
Treluson au soulèu dintre lou blad que sort.

O pople dóu Miejour, escouto moun arengo:
Se vos recounquista l'empèri de ta lengo,
Pèr t'arnesca de nôu pesco en aquéu tresor.

Cet ouvrage, où sont réunis avec une si poétique abondance *lou brounze rouman e l'or dis emperaire,* peut être, en effet, considéré comme une sorte de *mount-joio* philologique qui rendra, désormais, inséparables le nom de la Provence et celui de son poëte. Il n'annulera point

quelques-uns des *Dictionnaires* qui l'ont précédé, et notamment celui de M. Gabriel Azaïs, que nous aurons à examiner bientôt; ceux de l'abbé de Sauvages et d'Honnorat; mais il sera, il faut le dire sans restriction, l'instrument indispensable de toute recherche concernant l'idiome de la Provence, du Languedoc et du Limousin.

Nous n'avons pas la prétention de rendre compte aujourd'hui d'une œuvre qui touche aux dialectes d'une portion si considérable de la France, et qui, à côté d'observations de détail, comporte certaines réserves étymologiques et dialectales. Les personnes qui savent combien sont rares et difficiles à rencontrer les livres écrits en langue d'oc, combien les mille variétés dialectales de cet idiome renferment de termes techniques peu connus ou même totalement ignorés, ne seront pas étonnées des omissions qui pourront y être relevées. Le *Dictionnaire* de M. Littré, consacré à une langue que les trois derniers siècles ont rendue moins populaire que littéraire et dont tous les textes sont facilement accessibles, a nécessité déjà divers suppléments; à plus forte raison devra-t-il en être ainsi à l'égard des dialectes méridionaux.

C'est ce que M. Mistral a compris, en priant les souscripteurs ou les lecteurs du *Dictionnaire* de vouloir bien lui communiquer les mots, les locutions ou les variantes qui lui auraient échappé. Le recueil de ces omissions sera l'objet d'un supplément. Lorsque la publication d'un certain nombre de fascicules nous permettra de le faire avec fruit, nous répondrons aux désirs de M. Mistral en consignant ici même les principales observations qui nous auront été suggérées par la lecture de son ouvrage.

Alph. ROQUE-FERRIER.

CHRONIQUE

Le bureau de la *Société des langues romanes* pour l'année 1879 a été composé comme il suit: M. A. Boucherie, président; M. Ch. Revillout, vice-président; M. Alph. Roque-Ferrier, secrétaire; M. Louis Lambert, trésorier; MM. P.-J. Itier et H. Vigouroux, vice-secrétaires; M. Ernest Hamelin, directeur des publications.

Tous les envois, imprimés ou manuscrits, doivent être adressés à M. Alph. Roque-Ferrier, secrétaire, rue Raffinerie, à Montpellier.

*
* *

COMMUNICATIONS FAITES A LA SOCIÉTÉ, 8 JANVIER 1879: *Uno meno de sauvages que trèvo pas lous bosques,* poésie languedocienne, par M. Gabriel Azaïs, de Béziers (Hérault).

Une poésie en langage de Villefranche (Aveyron), par M. Marcel Devic.

15 JANVIER 1879 : Testament en langage du Vivarais (XVI^e siècle), par M. Vaschalde, de Vals (Ardèche).

A Leucado, poésie languedocienne, par M. Auguste Fourès, de Castelnaudary (Aude).

La Maire e l'Enfant, poésie languedocienne, par M. Charles Gros.

Dante philologue (suite de la communication du 20 novembre 1878), par M. Castets.

5 FÉVRIER 1879 : Une version française du *Sermoun de Moussu Sistre* au XVI^e siècle, par M. W.-C. Bonaparte-Wyse, de Waterford (Irlande).

De quelques vestiges d'un article archaïque roman conservés en Béarn, dans le Roussillon, le comté de Foix, celui de Nice, le Forez et les Cévennes, par M. Alphonse Roque-Ferrier.

Le Cant des Tiraires, poésie languedocienne, par M. Auguste Fourès, de Castelnaudary (Aude).

19 FÉVRIER 1879 : les Superstitions du département de l'Ariége au XVII^e siècle, d'après un cantique languedocien, par MM. Mir, de Carcassonne, et le docteur Espagne.

Épître farcie de la Saint-Étienne (XII^e siècle), par M. W. Foerster, professeur de philologie romane à l'Université de Bonn (Allemagne).

Lou Roure, poésie en langage de Loriol (Drôme), par M. l'abbé Moutier, de Marsanne (Drôme).

5 MARS 1879 : Etymologies romanes, par M. A. Boucherie.

Lu poore Cluvere, poésie en langage de Romans, par M. Calixte Lafosse, de Romans (Drôme).

*
* *

La deuxième livraison, in-8° (pages 257 à 512) du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, par M. Gabriel Azaïs (série des publications spéciales de la Société), a été récemment distribuée aux souscripteurs.

*
* *

Nous apprenons que, sur la proposition du recteur, M. Albert Dumont, le Ministre de l'instruction publique vient d'accorder à la bibliothèque de la Faculté des lettres de Montpellier un crédit de 6,000 francs pour l'achat d'ouvrages relatifs aux langues romanes. Nous sommes heureux de signaler cet acte d'intelligente libéralité, et nous espérons que l'administration supérieure continuera de concentrer dans notre ville, déjà désignée par l'opiniou publique pour être un grand centre universitaire, tout ce qui sera de nature à favoriser dans le midi de la France le développement de la philologie nationale.

*
* *

MM. Chabaneau et Boucherie consacreront dorénavant à leurs cours spéciaux de philologie romane (langue d'oc, langue d'oïl) la troisième heure dont ils avaient dû disposer jusqu'ici en faveur des candidats à la licence ès lettres.

M. Boucherie commencera sous peu l'explication de la *Chanson de Roland*, ouvrage récemment inscrit au programme des agrégations des lettres et de grammaire.

Plusieurs conférences seront consacrées à des études de paléographie. Les personnes qui désireraient les suivre seront prévenues à temps par un avis inséré dans les journaux.

*
* *

La réunion de la maintenance de Provence, tenue le 29 décembre dernier à Arles, a été l'occasion d'un conflit d'autant plus regrettable que les points en litige étaient insignifiants. Nous n'aurions rien dit de ces querelles, entretenues par divers articles de journaux, et un moment envenimées par la publication de quatre sonnets que leur auteur n'a pas eu le courage de signer, si elles n'avaient eu dans la presse parisienne une suite fâcheuse et inattendue. Sur la foi d'un journal allemand, on a attribué à Mistral, avec des sentiments séparatistes qui étaient, comme il l'a dit lui-même, « une atroce calomnie », les vers agénais, et pourtant bien connus, de Jasmin, s'adressant à l'ancien ministre Dumon :

Triste, dezenluzit, torni prèt de ma foun ;
Aro per jou, Moussu Dumoun,
La pitchouno patrio ès bien aban la grando. . .
Lou puple, fidèl à sa may,
Sara gascou, toutjour ! et *franciman*, jamai !

(*Las Papillôtos,* édit. de Didot, 1860, 171, 175.)

On a naturellement oublié que le terme *franciman* ne veut pas dire *français*, mais homme du Nord, qui ne parle pas ou qui parle mal la langue d'oc.

Une lettre de Mistral, en date du 2 mars, a coupé court à ces attaques, qui témoigneront longtemps de la légèreté de quelques personnes toutes les fois qu'il s'agit de la Provence et du Midi.

« Il est triste, concluait la lettre de Mistral, quand on a consacré toute sa vie à des travaux patriotiques, quand on a fait pour la France le *Tambour d'Arcole* et *Mireille*, de se voir outragé et voué à la haine comme un ennemi public. On a beau vivre dans la retraite, cacher sa vie et taire ses chants, il y a toujours des gens qu'on gêne sans le vouloir. »

*
* *

Au moment où MM. Chabaneau et Boucherie étaient chargés de l'enseignement de la langue d'oc et de la langue d'oïl à la Faculté des lettres de Montpellier, une chaire de philologie romane était créée à l'Université catholique de Toulouse, en faveur de M. l'abbé Léonce Couture. Les leçons du nouveau titulaire ont été suivies avec une faveur qui est justifiée par ses travaux, et qui est en même temps de bon augure au point de vue du réveil des études scientifiques dans l'ancienne métropole du Languedoc.

L'abondance des matières ne nous permet pas de publier aujourd'hui la leçon d'ouverture de M. Chabaneau. Cette omission sera réparée dans notre prochain fascicule.

*
* *

Lou Tron de l'èr, journal populaire, qui paraît à Marseille, vient d'annoncer la publication dans ses colonnes d'une traduction provençale du *Lutrì de Lader*, par M. Achille Mir.

*
* *

Le théâtre languedocien de Montpellier peut désormais être considéré comme fondé. Il aura à compléter son personnel d'acteurs, à per-

fectionner leur instruction dramatique, à chercher des locaux mieux appropriés que la petite salle qu'il possède actuellement; mais, comme ses fondateurs ont pour eux la jeunesse, la persévérance et la faveur d'un auditoire déjà considérable, nul doute qu'ils ne surmontent ces difficultés secondaires. La représentation du *Bal dau Parassol*, de M. Ch. Gros, que nous annonçâmes dans le dernier numéro de la *Revue*, leur a valu un véritable succès de gaieté. *L'Opéra d'Aubais*, joué de nouveau après *lou Bal dau Parassol*, n'a fait que confirmer la réussite de celui-ci et du *Trésor de Substantion*.

Une deuxième œuvre de M. Gros : *Fatalitat*, a été représentée le 9 mars. C'est un drame en trois actes et en prose languedocienne, emprunté à la vie des champs, depuis que le phylloxera a détruit l'aisance de nos villages du bas Languedoc, jadis si riches.

Les scènes, tour à tour plaisantes et tristes, pleines de détails locaux, de dictons et de comparaisons populaires, se développent autour d'un sujet malheureusement trop réel : la ruine d'une famille que le départ de son chef pendant la guerre de 1870, la perte de ses vignobles et les machinations d'une usurière de village, réduisent aux dernières extrémités de la misère et de la faim.

Le public a été surtout impressionné par la scène où l'enfant de *Goutoun* lui demande avec instance un morceau, rien qu'un morceau de pain qu'elle ne peut lui donner. M. Gros a, d'ailleurs, touché avec infiniment de convenance et de tact à deux points très-délicats de son drame : le rôle de l'huissier et les événements des années 1870 et 1871.

Après la dernière scène, le pnblic a demandé l'auteur, qui s'est exécuté de fort bonne grâce, en venant réciter une poésie languedocienne. Nous en détachons les vers suivants, où l'enfant, en proie au délire de la mort, parle à sa mère :

« Vese alor un bel anjounel
Que sus moun liech d'en naut davala;
D'un air doucet me dis : — « Agnel,
» Veni, zou, met-te sus moun ala. »
Me sourris, me fai de poutous;
Pioi, de sa man repetelada,
Me trai touta mena de flous,
Flous que jamai n'a vist la prada :
Soun pus belas que lou sourel,
Soun pus belas que las estelas;
Ma maire, vos-ti qu'ane emb el?
Te culirai las pus nouvelas.....
Culirai tout aquelas flous;
E lou jour que serà ta festa,
O ma maire ! de sus ta testa
Las escamparai à moulous.
Aladoun touta l'oustalada
De la sentou serà 'mbaumada;
Saique me faràs be 'n poutou? »
E mouriguet. Paure enfantou,
Vòu-ti pas mai que ta doulou
Ague pres fin à l'esplendou
Dau bèu jardí de l'Angelou,
Que t'a raubat à la frechou
D'aqueste mounde de tristou?

La soirée s'est terminée par le *Bal dau Parassol*, qui a obtenu un nouveau succès de folle gaieté. Il ne fallait rien moins que ce joyeux vaudeville pour reposer l'esprit des scènes douloureuses de *Fatalitat*.

***

A Alais, M. Paul Gaussen a fait jouer, il y a deux mois, son drame de *Rouland*, qui n'a pas démenti les espérances que l'on était en droit d'attendre de la *Camisardo*. Les luttes des protestants et des catholiques dans les Cévennes en forment encore le sujet ; la langue du drame, toujours provençale, s'élève et se colore comme celle d'un maître toutes les fois qu'elle en rencontre l'occasion. Ainsi en est-il, par exemple, dans l'interrogatoire de Marthe par l'officier Parate :

PARATO, *à Marto*. D'ounte sies?
MARTO. Siéu d'aqui mounte lou céu es blu.
PARATO. De que fas?
MARTO. Fau ansin que lou bestiau alu:
Quand vèn li pouli jour que lou soulèu escalo,
Cante.
PARATO. As ges de parent?
MARTO. Es que n'an, li cigalo?
Noun, naisson di dardai e rendon gràci à Diéu
De li faire espeli souto un céu agradiéu.
PARATO. Sies ourfanello ; ben. Ounte vas?
MARTO. Dins li broundo.
Camine tout l'estiéu ; pièi, dins la vau proufoundo,
M'embare quand au vent lou fueiage jaunís,
E que sus l'aubre mort pòu se veire lou nis.
PARATO. Qu te reçaup l'iver?
MARTO. Lis amo pietadouso.
Alor lou céu es gris e la plano neblouso ;
Ie dise de cansoun que semblon lou printems.
I'a de rai dins l'oustau, lis enfant soun countent.
M'amon tóuti, Segnour; car, ounte que me vire,
Ai di vièi un poutoun e di jouine un sourire.

L'auteur des *Fados én Cévénos* et des *Mouninétos*, M. Paul Félix, a de son côté, fait imprimer une comédie en trois actes, intitulée : *lous Jardignès d'en Pradarié*. Elle est écrite dans le langage des Cévennes (sous-variété d'Alais).

***

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DE BÉZIERS. — Concours de 1879. — Dans la séance solennelle qu'elle tiendra le jeudi de l'Ascension, 22 mai, la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, décernera :

1° Une couronne de laurier en argent à l'auteur d'un Mémoire historique ou archéologique sur une province du midi de la France, ou à l'auteur d'une monographie de la même région;

2° Un rameau d'olivier en argent à la meilleure poésie romane. Tous les idiomes du Midi sont admis à concourir. Les auteurs devront suivre l'orthographe des troubadours et joindre un glossaire à leurs poésies ;

3° Un rameau de chêne, aussi en argent, à la meilleure pièce de vers français.

La Société décernera, en outre, des médailles aux ouvrages qu'elle jugera dignes de cette récompense.

Les sujets politiques sont exclus du concours.

Les pièces destinées au Concours ne seront pas signées. Elles devront être lisiblement écrites, et être adressées en double copie et fran-

ches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. Gabriel Azaïs, secrétaire de la Société.

*
* *

La ville de Cannes célébrera, au mois d'avril prochain, le centenaire de lord Brougham, qui a créé sa prospérité actuelle. Elle a ouvert à cette occasion un Concours provençal, qui a été déclaré Jeux floraux par le Syndic de la maintenance de Provence.

Les sujets sont : 1° l'Éloge en vers de lord Brougham ou de la ville de Cannes, ou de la Provence ; prix ; un rameau d'olivier en or ;

2° Une poésie sur un sujet tiré de l'histoire de Provence. Le Comité recommande spécialement le sujet suivant : le Massacre de l'abbé Porchaire et des moines de Lérins par les Sarrasins ; prix : un objet d'art. On décernera des seconds prix, s'il y a lieu.

Les manuscrits doivent être envoyés, avant le 4 avril, à M. Théodore Aubanel (place Saint-Pierre, à Avignon), ou à M. Paulin Quine, secrétaire du Comité, à Cannes.

*
* *

Ouvrages adressés a la Revue depuis le 1er janvier. — Luchaire : Études sur les idiomes pyrénéens de la région française ; Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°. — Ayer : Introduction à l'étude des idiomes du pays romand ; Neufchatel, 1878, in-4°. — Abbé Spera : Il Verbo di Dio, Carme ; Napoli, 1879, in-8°. — De Berluc-Perussis : Note sur les travaux de l'Académie d'Aix relatifs aux beaux-arts : Paris, Plon, 1878, in-8°. — Charles Gros : lou Rendez-vous ; Montpellier, Firmin et Cabirou, 1879, in-4°. — J.-P. Durand (de Gros) : le Félibrige ; Rapport présenté à la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, sur les « Fêtes latines » de Montpellier ; Rodez, Carrère, 1879, in-12.

RECTIFICATIONS

Inscription provençale en vers du XVIe siècle

(*Revue*, 2e série, VI, 161-163, octobre 1878)

L'original porte : vers 2. Fasas. — 8. Longament asperant. — 9. Ensins. — 11. Non hi fasas domouransa. — 13 Qar.... la terrible venjansa. — 15. Arma. — 16. Merevilha. — 18. Jourt — 22. La terrible dansa. — 25. Et mais de vous.... cessansa (*cessāsa* sur l'original). — 26. Aras tant que vous les en haves, etc. (très-lisible). — 27. Et tant. — 32. Pueis tous temps lauses Dieu, etc. (*Pueis* écrit très-lisiblement).

(Errata communiqué par M. A.-L. Sardou, de Nice, qui a collationné sur l'original, avec le concours de M. Edmond Blanc, de Vence, la copie de M. Sénequier, que la *Revue* avait reproduite).

Le gérant responsable : Ernest Hamelin.

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi.— Hamelin Frères

DIALECTES ANCIENS

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE

PROVENÇALES

Leçon d'ouverture du Cours de langue romane
faite à la Faculté des Lettres de Montpellier, le 7 janvier 1879.

MESSIEURS,

Mon premier besoin, comme mon premier devoir, en montant dans cette chaire, est de témoigner au Ministre éminent qui l'a fondée la reconnaissance que m'inspire le choix qu'il a fait, pour l'occuper, de l'humble travailleur appelé aujourd'hui au périlleux honneur de parler devant vous. Une large part de ma gratitude est due aussi aux Maîtres chers et vénérés qui furent, dans les conseils de l'Instruction publique, les patrons du nouvel enseignement et de celui qui en est chargé, ainsi qu'aux savants professeurs qui m'entourent, pour l'accueil si cordial et si bienveillant que j'ai reçu d'eux. L'honneur d'être attaché à la même Faculté que des hommes si justement renommés pour leur savoir et pour leurs travaux double la fierté que je ressens d'entrer dans cette glorieuse Université de France, foyer de libéralisme autant que de lumières, sur laquelle la Patrie, qui achève enfin de se relever, est plus que jamais autorisée à fonder son plus haut espoir.

I

Trois langues, Messieurs, au témoignage de César, étaient parlées sur le sol de la Gaule, lorsqu'il en fit la conquête : la belgique, la celtique et l'aquitanique. Le latin, transplanté dans cette contrée, dut donc y être diversement modifié et prendre, selon les lieux, une physionomie différente. Chacune

des populations nouvelles appelées à le parler lui imposa sa prononciation; la sélection des formes ne fut pas guidée partout par le même choix instinctif: certaines analogies déterminèrent, ici, l'abandon de l'une; ailleurs, l'adoption et la propagation de l'autre; et ainsi se développèrent peu à peu trois langues nouvelles qui, en se substituant aux langues indigènes, en ont dû garder pourtant une part notable, part encore trop peu connue et dont la recherche est un des problèmes les plus ardus et les plus attrayants tout ensemble de la linguistique.

Ces trois langues sont : la langue d'oui, ou le français, au Nord; la langue d'oc, ou le provençal, au Sud et au Sud-Est, et enfin le gascon au Sud-Ouest.

D'après César, la limite méridionale des populations belges était la Seine. Mais le géographe Strabon, dont l'autorité en cette matière peut au moins balancer celle de César, fixe cette limite à la Loire. Ce fleuve est encore, vous le savez, la ligne de partage que ceux qui ne se piquent pas d'une exactitude rigoureuse assignent au français et au provençal, bien que le domaine du français s'étende en réalité fort au-delà, par suite peut-être d'empiètements, soit des Belges depuis Strabon, soit seulement de leur langue. On peut donc dire, en somme, que le français et le provençal sont respectivement le résultat du conflit du latin, resté victorieux, mais non sans blessures, avec la langue nationale des Belges et avec celle des Celtes. Un conflit pareil en Aquitaine produisit le gascon, qui occupe complétement le territoire de cette ancienne province, appelée plus tard Novempopulanie, et le dépasse même très sensiblement au Nord, où il va, du côté de Libourne, jusqu'à la Dordogne.

C'est le provençal qui est spécialement l'objet de ce cours. Le gascon n'en sera pourtant pas exclu; mais les nombreux caractères que ces deux langues ont en commun ne nous feront pas oublier les différences, plus nombreuses encore et plus considérables, qui les séparent, et nous nous garderons avec soin de l'erreur, trop commune, qui fait de la seconde un simple dialecte de la première. C'est bien réellement une langue à part, comme l'indiquent *à priori* ses origines, et qui, à toutes les époques de son histoire, ne se distingue pas moins

du provençal que du français. Nos anciens grammairiens, d'ailleurs, non plus que nos troubadours, ne s'y trompaient pas. Pour l'auteur des *Leys d'amors*, au milieu du XIV^e^ siècle, comme pour Raimbaut de Vaqueiras, à la fin du XII^e^, le gascon était une langue étrangère, au même titre que le français, le lombard, l'espagnol ou l'anglais.

Notre langue méridionale a reçu plusieurs noms, dont aucun ne peut être dit pleinement satisfaisant. Celui de langue romane, ou simplement roman, dont nos ancêtres se servaient de préférence pour la désigner, était, comme mon savant collègue M. Boucherie vous l'expliquait naguère, un terme générique applicable à toutes les langues néo-latines, et dont les Français du Nord faisaient de leur côté le même usage. Il n'avait, par conséquent, guère plus de précision que le mot *vulgar,* qui lui sert souvent de synonyme. Cela est si vrai que nous trouvons quelquefois *roman* employé, comme *lati* le fut souvent, au sens absolu de langage, par exemple dans ce vers de *Girart de Rossillon :*

Drauges parlet lo Saines en sòn romanz.

« Le saxon Draugo parla en son roman ». Mais il faut ajouter qu'on le rencontre aussi parfois dans une acception beaucoup plus étroite. Ainsi le troubadour toulousain qui composa, vers la fin du XIII^e^ siècle, le poëme de la *Guerre de Navarre*, oppose dans un vers[1] *roman* à *frances*, comme l'aurait pu faire Raynouard lui-même qui, à l'inverse de Roquefort et de quelques autres, pour qui la langue romane était par excellence l'ancien français, attribuait exclusivement, par un abus contraire, cette dénomination à la langue d'oc.

Roman était donc le nom que nos pères (en y ajoutant quelquefois le pronom possessif : *nostre roman*) donnaient à leur langue. Trois autres encore ont eu cours pour la désigner : *provençal*, *limousin*, *langue d'oc*. Le dernier, employé par Dante, et dont quelques troubadours du dernier âge se sont également servis, mériterait, comme le plus général, d'être préféré. Mais c'est celui de provençal, assez peu usité pourtant chez nos troubabours, qui a prévalu et qui est aujourd'hui unanimement

[1] Que no les tendra pro ni frances ni romans (v. 2739).

adopté. Nous ne ferons pas difficulté de l'accepter et de l'employer nous-même, mais en vous prévenant d'avance contre la confusion à laquelle il peut donner lieu. Il faut, en effet, distinguer ici soigneusement deux choses, très-différentes malgré leur homonymie : je veux dire le dialecte particulier de la Provence et la langue générale et commune du midi de la France. Il faut également bien se garder de conclure, de l'attribution qu'on a faite au mot provençal de cette dernière signification, à une certaine suprématie du dialecte de la Provence propre sur ses congénères. Ce serait une grave erreur. De tous les dialectes de la langue d'oc, celui-là est au contraire un de ceux qui s'écartent le plus de la pureté classique. Aussi le nom de provençal, en tant que s'appliquant à la langue entière, doit-il nous rappeler, comme l'ont déjà remarqué plusieurs auteurs, et entre autres ceux de l'Histoire du Languedoc, non pas une province particulière, mais tout le territoire de l'ancienne Gaule narbonnaise, ou *Provincia romana*, appelé simplement *Provincia* au moyen âge, particulièrement au temps des croisades.

Une autre dénomination, je vous le disais tout à l'heure, fut encore appliquée à notre langue méridionale : celle de *limousin*, devenue ainsi, comme *français* au Nord, du nom d'un dialecte particulier, celui de la langue tout entière. Tandis que le nom de provençal était préféré en Italie, celui de limousin l'était en Espagne, et c'est encore celui qu'on y donne au catalan, aussi bien dans la Catalogne elle-même que dans le reste de la Péninsule. « Lo llemosi », dit l'illustre poëte Balaguer,

> Lo llemosi es la llengua en que ma mare
> M'ensenyá un jorn a benehir a Deu.

L'appellation de limousin, ainsi appliquée au catalan, ne doit pas être pour nous un sujet d'étonnement. Cet idiome est un dialecte, et non pas le moins important, de la langue d'oc ; et, puisque les Catalans ont adopté *lemosi* pour nom générique de cette langue, ils peuvent dire, en effet, qu'ils parlent limousin, à aussi juste titre que, chez nous, les normands, les picards, les champenois, peuvent dire qu'ils parlent français. Tout au plus aurait-on le droit de leur reprocher d'avoir ainsi accaparé pour eux le patrimoine commun. Mais il faut dire à leur dé-

charge que, grâce, d'une part, à la continuité de l'usage en Catalogne, de l'autre à l'abandon du nom de limousin, en tant que générique, partout ailleurs, ils n'ont plus depuis longtemps conscience de leur usurpation. La notion de la véritable origine de ce nom s'était même à ce point perdue que, pour l'expliquer, on avait recours, récemment encore, aux inventions les plus singulières, jusqu'à prétendre que le nom et la chose avaient été introduits en Espagne en 1212, — admirez la précision de cette date ! — par 400 émigrants limousins.

Il reste à se demander quelles sont la cause et la légitimité de l'application à l'ensemble de la langue d'oc du nom du dialecte limousin.

Le choix du nom de provençal et la préférence que ce nom a obtenue en Italie s'expliquent d'eux-mêmes par des motifs historiques et géographiques. Même lorsque la signification de *Provence* et de *provençal* se fut restreinte à ce qu'elle est aujourd'hui, que ces mots ne réveillèrent plus que l'idée d'une province et de ce qui lui était particulier, l'importance de cette province, qui fut de tout notre Midi celle qui resta le plus longtemps indépendante, son voisinage de l'Italie et les relations nées de ce voisinage, suffisent à expliquer que le nom qui la rappelait ait été préféré à celui d'une province lointaine, comme perdue parmi ses voisines, et que rien, après le bel âge classique, ne paraissait recommander plus que l'Auvergne, le Quercy ou toute autre.

Au contraire, pour expliquer qu'on ait pu, en Espagne, appeler limousine la langue commune à tout le midi de la France et au nord-est de la péninsule, de pareilles raisons ne peuvent être invoquées. Ni l'importance du Limousin, ni le voisinage, ni aucune suprématie politique, ne désignaient cette province aux Catalans pour appeler de son nom la langue dont leur idiome était un dialecte, et, par la suite, ce dialecte lui-même, alors surtout que la Provence faisait partie des domaines de leurs souverains, que leurs rapports avec elle étaient continuels et que son dialecte était plus étroitement apparenté au leur. Si, malgré tant de raisons de préférer la dénomination de provençal, ils adoptèrent pour leur langue celle de limousin, c'est qu'ils considéraient bien réellement le Limousin comme le berceau de cette langue, comme le pays où

elle s'était constituée littérairement et où elle avait pris sa forme classique, comme celui enfin où elle se parlait avec le plus de pureté. Et c'était la vérité même. C'était la vérité au XIII[e] siècle, lorsque leur compatriote Raimon Vidal, dans ses *Rasos de trobar,* en proclamait la prééminence ; ce l'était encore au milieu du XIV[e] siècle, lorsque l'auteur des *Leys d'amors,* mettant en garde ses compatriotes toulousains contre les habitudes vicieuses de leur langage, y opposait la correction grammaticale du limousin.

Ces données sur la primauté du dialecte limousin sont pleinement confirmées, d'un côté, par l'histoire littéraire ; de l'autre, par l'analyse philologique.

Le premier troubadour dont l'histoire fasse mention est, vous le savez, Messieurs, Guillaume IX, duc d'Aquitaine. Trois idiomes différents se parlaient dans ses états : le poitevin, dialecte de langue d'oui ; le limousin et le gascon. C'est en limousin qu'il composa ses vers. Cependant il semble, *à priori,* qu'il aurait dû préférer, ou le poitevin, qui était sa langue maternelle; ou le gascon, qui était celle qu'on parlait dans la ville la plus importante de ses domaines. S'il choisit le limousin, c'est évidemment parce que ce dernier idiome avait déjà reçu, ce que prouve d'ailleurs l'état où nous le voyons dans les vers de Guillaume, une culture assez avancée, qu'il était déjà la langue littéraire de l'Aquitaine ; et, de fait, nous savons que son contemporain et son vassal, Eble II, vicomte de Ventadour, au cœur même du Limousin, composait aussi des vers et que sa cour était comme une école de poésie.

Les autres troubadours du premier âge, qui suivirent immédiatement Guillaume IX, bien que gascons ou saintongeais de naissance, comme Cercamon, Marcabru, Geoffroi Rudel, prince de Blaye, écrivirent dans le même idiome.

Que cet idiome fût bien réellement le limousin, comme je viens de le dire, et non pas tout autre dialecte de la langue d'oc désigné au choix de nos premiers troubadours par une supériorité déjà reconnue, celui d'Aix, par exemple, ou celui de Toulouse, c'est ce qu'on peut induire du silence de l'histoire sur l'existence de poëtes antérieurs ou contemporains hors de l'Aquitaine, outre qu'il serait contraire au bon sens de

supposer qu'un des plus puissants princes de la chrétienté fût allé choisir pour instrument de ses pensées, de préférence à un dialecte parlé dans ses états, celui de provinces étrangères et si éloignées.

Mais des preuves plus fortes que toutes celles que j'ai déjà présentées, et qui sont absolument décisives, sont celles qui se tirent de la comparaison respective du limousin moderne et des autres dialectes d'oc, particulièrement du languedocien et du provençal, avec la langue des troubadours. Ce n'est pas le moment de développer devant vous cet ordre de preuves, à cause des détails techniques dans lesquels il faudrait nécessairement entrer. Nous aurons occasion d'y revenir dans les leçons subséquentes. Qu'il me suffise aujourd'hui de cette simple constatation : le languedocien et le provençal modernes, pour ne citer ici que les deux dialectes auxquels les plus hautes prétentions sembleraient permises, ne se laissent pas ramener, en écartant seulement les altérations séculaires qui résultent, pour un idiome, du seul fait d'avoir vécu, à l'ancienne langue classique. Une foule de formes et de particularités syntactiques qui leur sont propres, surtout au provençal, et qui ont dû l'être, dès le principe, parce qu'elles dérivent directement du latin lui-même, ne se retrouvent pas dans la langue des troubadours. Au contraire, sauf quelques exceptions locales ou accidentelles, le limousin moderne, étudié surtout dans la partie centrale de son territoire, dans un rayon de dix à douze lieues par exemple autour d'Excideuil, qui fut la patrie de Giraud de Borneil, celui que l'on appela le maître des troubadours, n'offre pas de formes qui, lorsqu'elles ne sont pas restées identiques à celles de la langue classique, n'en dérivent régulièrement et conformément aux seules lois de la phonétique.

L'antériorité de culture du dialecte limousin confirme cette observation que M. Boucherie faisait ici dernièrement, et d'après laquelle ce sont, parmi les idiomes romans, ceux qui sont le plus éloignés de la source commune qui sont nés les premiers à la vie littéraire ; d'abord la langue d'oui, et parmi les dialectes d'oui, le normand et le picard ; puis la langue d'oc, et en premier lieu le limousin. Cette priorité de culture devint facilement une primauté absolue et définitive, lorsque,

déjà illustré par les œuvres de puissants seigneurs, ayant un fonds littéraire considérable, dont les jongleurs aquitains, les plus renommés du temps, durent répandre promptement la connaissance dans les diverses provinces méridionales, le Limousin eut produit, dès le milieu du XII^e^ siècle, un de ces hommes qui font époque dans l'histoire d'une langue et qui suffiraient seuls à la fixer : je veux parler de Bernard de Ventadour, ce poëte admirable qui, lorsque notre ancienne littérature méridionale sera étudiée et connue de tous comme elle mérite de l'être, aura sa place incontestée, dans le panthéon universel, au premier rang des maîtres de la lyre.

C'est donc au dialecte limousin que revient l'honneur d'avoir été au moyen âge la langue littéraire du midi de la France, même de la Gascogne, de la Saintonge et du Poitou. Si un grand état indépendant avait pu se fonder et durer au sud de la Loire, c'est le dialecte du Limousin qui eût obtenu et conservé la même fortune qu'eut au nord, et par la suite dans la France entière, celui de l'Ile de France. Il l'eut du moins, cette fortune, durant près de trois cents ans, car du XII^e^ au XIV^e^ siècle, la langue d'oc présente, à celui qui l'étudie dans ses monuments littéraires, une remarquable unité. Ce ne fut guère pourtant que dans la poésie lyrique qu'elle resta uniforme d'un bout à l'autre du territoire et de la durée. Dans les œuvres narratives, les auteurs s'astreignirent moins rigoureusement à ne pas s'écarter des formes limousines, et ils y admirent assez fréquemment, à plus ou moins fortes doses, celles de leurs dialectes. Deux poëmes du XIII^e^ siècle, ceux de la *Croisade albigeoise* et de la *Guerre de Navarre*, méritent à cet égard une attention particulière, le dernier surtout. L'auteur, qui était toulousain, a écrit souvent comme il parlait, et son ouvrage nous est précieux à la fois comme monument de son dialecte et comme témoignage des différences profondes qui séparaient ce dialecte de celui de la poésie lyrique, c'est-à-dire de la langue correcte et classique, en un mot du limousin.

Les autres poëmes ou romans provençaux qui nous restent nous offrent aussi en général, mais aucun au même degré que la *Guerre de Navarre*, des idiotismes, qui peuvent servir à en fixer la provenance et qui sont très-utiles à noter comme preuves de l'ancienneté de certaines particularités, soit de

syntaxe, soit de morphologie, soit même de phonétique, que nous présentent des dialectes modernes et qu'on serait, au premier abord, tenté de croire très-postérieurs à l'époque où ces ouvrages furent composés.

Cette intrusion de formes non limousines eut lieu aussi de temps en temps dans quelques-uns des genres lyriques les moins relevés, et lorsque, après la croisade contre les Albigeois et la ruine ou l'abaissement de la haute aristocratie méridionale qui en fut la suite, la poésie provençale n'eut plus que quelques petits centres de culture, épars et éloignés du foyer primitif, déjà éteint lui-même, les dialectes locaux tendirent de plus en plus à se faire leur part. C'est ce qui commence à devenir assez apparent dans les œuvres des troubadours du bas Languedoc et de la Provence propre, qui ont clos le XIII[e] siècle et qui forment comme l'arrière-garde de l'armée classique.

Au XIV[e] siècle, l'influence limousine, malgré l'effort tenté à Toulouse par le Consistoire de la gaie science, continue rapidement de s'affaiblir. Mais la tradition classique conserve pourtant encore assez de puissance pour maintenir à peu près partout, jusqu'au milieu du XV[e] siècle et même un peu plus tard en différents lieux, une certaine unité dans la langue écrite.

Le français cependant avait commencé, dès le XIV[e] siècle, à s'y substituer, et bientôt la belle langue des troubadours, complétement désagrégée, disparut comme anéantie, ne laissant à sa place que les multiples dialectes qui avaient vécu jusque-là obscurément au-dessous d'elle, et qui, cessant alors de l'avoir pour règle commune et pour lien, se développèrent librement, chacun selon son génie propre, en s'isolant de plus en plus les uns des autres.

II

Tous ces dialectes ont droit également à notre examen, et la détermination de leurs caractères respectifs formera l'un des objets les plus importants de ce cours. Comme les monuments anciens, chartes, diplômes, coutumes, — qui d'ailleurs, en raison de l'influence exercée même sur les notaires et les scri-

bes des chancelleries par la langue littéraire, ne les représentent pas toujours fidèlement,— nous manqueront souvent, c'est surtout dans leur état actuel qu'il nous faudra les étudier, à l'aide des chants et contes populaires, ou des œuvres plus personnelles qu'on a publiées ; et nous ne craindrons pas que l'attention ainsi accordée à ces ouvrages nous soit reprochée comme un encouragement donné à de dangereuses tendances. On est, en effet, bien revenu aujourd'hui des préventions de Grégoire contre les patois, et de l'opinion si fausse qui prétendait intéresser notre patriotisme à leur destruction. Un philologue éminent, sous l'autorité duquel je suis heureux de pouvoir ici m'abriter, M. Michel Bréal, démontrait naguère, aux applaudissements de l'élite des Instituteurs de France, l'inanité du péril que des esprits chagrins avaient cru voir, pour l'unité nationale, dans l'existence des patois, et il indiquait en même temps le grand vide que causerait, si par malheur elle était possible, leur subite disparition. Grand vide en effet, Messieurs, et plus grand que beaucoup peut-être ne se le figurent. Un des membres les plus distingués de la Société des langues romanes, M. de Tourtoulon, au cours de la mission linguistique qu'il a, avec le regretté Octavien Bringuier, remplie si profitablement pour la science, il y a quelques années, a excellemment remarqué que les pays, comme la Marche, par exemple, qui n'ont pas ou n'ont plus de patois, manquent aussi de chants populaires, de poésie en un mot. La « catégorie de l'idéal » y fait défaut. Il en serait de même de vos campagnes, si vous en retiriez la langue native. Vous verriez aussitôt s'écouler et se perdre, comme une liqueur dont le vase est brisé, tout ce qui se conserve de poésie sous la rude enveloppe de l'homme de la terre. Or, Messieurs, on ne retranche nulle part impunément ces choses qui peuvent ne paraître à plusieurs qu'une superfluité, la poésie et l'idéal. En attaquant cette fleur de la vie morale, on atteint du même coup la moelle même et la racine, et les hauts instincts qu'elle annonce et dont elle est l'épanouissement dépérissent et meurent.

Cette intime union, cette union nécessaire de la poésie et de la langue du sol, est chose si vraie que, lorsque les classes cultivées de nos provinces méridionales eurent désappris l'usage de leur langue maternelle et que le français fut devenu pour

elles le seul idiome littéraire, elles parurent avoir perdu la faculté poétique. La littérature française, depuis la Renaissance, doit aux pays de langue d'oc les plus brillants de ses prosateurs : Montaigne, Monluc, Pascal, Fénelon, Montesquieu; les plus éloquents de ses orateurs : Mirabeau, Vergnaud, Thiers, Guizot; mais, si vous exceptez Marot, qui n'est après tout qu'un facile, spirituel et gracieux rimeur, elle ne lui doit pas un poëte de renom. C'est que la prose, expression de la pensée réfléchie et mûrie, est libre de se choisir son instrument; la poésie, écho direct du sentiment et de la sensation, où tout, idée et forme, naît et se développe ensemble, comme une végétation naturelle, est fatalement liée à la langue dont les racines plongent dans le même sol qu'elle-même. Comme Antée, dès qu'elle ne touche plus la terre, elle perd sa force ; toute séve cesse d'y monter. Aussi, tandis que les provinces où le français est indigène nous donnaient Ronsard, Corneille, Racine, Molière, Lafontaine, et de nos jours Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset et tant d'autres, le Midi restait stérile; et ce n'est que dans les dialectes locaux que, depuis l'extinction de la poésie classique, il nous a été donné d'y rencontrer des poëtes vraiment dignes de ce nom, comme Goudelin, Cortète de Prades, et, dans ce siècle-ci, Foucaud, Jasmin, Aubanel et notre grand et cher Mistral.

Voilà, Messieurs, pour le dire en passant, ce qu'on peut répondre aux critiques, et ils sont nombreux, qui trouvent dans le choix qu'ont fait les félibres de leur propre langue un signe d'infériorité ou d'impuissance, ou qui, plus indulgents, je devrais dire moins injustes, les accusent seulement de caprice et voudraient les voir écrire en français. Il n'y a chez eux ni infériorité, ni caprice. Ils obéissent à une loi. S'ils essayaient de s'y soustraire, toute leur poésie s'évaporerait, et, au lieu de chants admirables, nous aurions des espèces de thèmes, froids et décolorés.

Jasmin fit un jour des vers français. Qu'on les lise, si on peut les lire : ils sont plats et ridicules, et rien n'y rappelle, même de bien loin, l'auteur de *Maltro l'inoucento* et de *Mous soubenis*. Goudelin aussi, ce poëte si gracieux, si flexible, si élégant dans sa langue, composa parfois en français : il fut pédantesque et guindé. Je vous citerai enfin du Bartas ; simple, touchant,

naturel, vraiment inspiré, lorsqu'il écrit en gascon (cela ne lui est arrivé malheureusement qu'une fois), vous savez ce qu'il fut en français, malgré ses dons supérieurs : lourd, gauche, gourmé, ridiculement emphatique, pour tout dire un vrai barbare, forçant et faussant à plaisir l'instrument délicat dont il s'était avisé de jouer et qui n'allait pas à ses lèvres.

Ainsi, Messieurs, la question qui se pose pour nos modernes poëtes provençaux et languedociens est de savoir, non pas s'il vaut mieux qu'ils composent en français que dans leurs dialectes, mais bien si, chez eux, la poésie doit rester latente ou se produire au jour. La réponse ne saurait être douteuse : il vaut mieux qu'ils chantent; et il faut les remercier de le faire, non-seulement à cause du plaisir qu'ils nous procurent, mais encore et surtout à cause de l'œuvre bienfaisante, morale, patriotique, essentiellement démocratique, qu'ils accomplissent, en relevant ainsi de son abaissement la langue du peuple.

Et, à côté du bien que je signale, aucun danger, Messieurs, ne se montre ni ne se laisse entrevoir. Si le français ne peut être, dans nos provinces méridionales, le langage nécessaire et spontané de la poésie, parce qu'il n'y est pas encore celui du berceau, il y est depuis quatre siècles la langue des penseurs, des politiques, des historiens, des philosophes, et il y a, comme tel, des racines plus profondes qu'aucun dialecte local. C'est par lui seul que la pensée est arrivée, au Midi comme au Nord, à la pleine conscience d'elle-même, à la complète maturité, car, lorsque la littérature provençale a péri, elle n'était encore qu'à l'adolescence. Quel dialecte d'ailleurs, même dans la seule poésie, aurait droit de partager son empire, de devenir pour tout le Midi comme une seconde langue nationale? Serait-ce le provençal? La supériorité actuelle de sa culture, le nombre et l'excellence des œuvres qu'il a produites, lui créent assurément des titres que n'égalent aujourd'hui ceux d'aucun autre; mais je vous l'ai déjà dit, Messieurs, et j'y insiste, à cause de la nécessité de détruire un préjugé entretenu trop longtemps par une fâcheuse identité de noms, il ne saurait prétendre à aucune suprématie par droit d'héritage, puisque l'idiome des troubadours, le provençal classique, était tout autre. Et c'est ce qu'avouait déjà à la fin du XIII^e^ siècle l'auteur de la *Vie de*

saint Honorat, Raymon Féraud, qui, provençal de naissance et écrivant en Provence, s'excusait pourtant de n'avoir pas écrit son poëme en pur provençal, sur ce que cette langue n'était pas la sienne :

Car ma lenga non es
De dreg proensales.

Le dialecte provençal n'est vraiment né à la vie littéraire que lorsque le Midi eut cessé d'avoir une langue commune, ou plutôt lorsque le français, succédant au limousin, fut devenu la langue commune du Nord et du Midi. Voilà, Messieurs, la véritable et la seule langue nationale ; et ce ne sont pas les compatriotes de Mirabeau et de Thiers, ce ne sont pas les fils de ceux qui donnèrent à l'hymne de Rouget de Lisle le nom sous lequel il traversera l'histoire, qui voudraient ici me démentir !

Après cette digression, qui m'a paru nécessaire pour écarter d'avance tout malentendu sur le véritable esprit de ce cours, je reviens à ce qui en est l'objet essentiel, à notre langue du moyen âge et à sa littérature.

III

Soit que la langue d'oc, comme il est vraisemblable, soit arrivée plus tard que la langue d'oui aux honneurs de l'écriture, soit que le temps en ait moins ménagé les monuments, nous n'y trouvons rien d'aussi ancien que les *Serments* de Strasbourg, le *Fragment* de Valenciennes, ni même la *Cantilène* de sainte Eulalie. Aussi ne pouvons-nous pas la surprendre dans un état aussi rudimentaire que le français. Dans le premier écrit que nous rencontrons, elle nous apparaît déjà toute formée, et avec les traits essentiels qui lui resteront, bien qu'avec une couleur dialectale assez prononcée.

Cet écrit est un fragment d'un poëme sur Boëce, qu'on fait remonter au X^e^ siècle, et qui appartient sans doute possible au dialecte du Haut Limousin. C'est une œuvre de clerc, traduite ou imitée du latin et sans mérite poétique, mais dont l'importance philologique est à tous égards considérable. Moins an-

ciennes d'un siècle ou à peu près sont quelques chansons pieuses de même origine, que nous a conservées un manuscrit de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, ainsi qu'un fragment d'une traduction de l'Évangile de saint Jean, certainement exécutée dans la même contrée.

Vous le voyez, Messieurs, c'est encore en Limousin que nous rencontrons, après y avoir trouvé l'origine comme les plus beaux modèles de la poésie artistique, les premières preuves positives de l'existence d'une langue vulgaire particulière dans le midi de la France. Et, ce qui est bien conforme à la loi, déjà rappelée, que M. Boucherie vous a fait connaître, ces premiers essais furent composés dans la variété la plus septentrionale du dialecte, tandis que les premières poésies artistiques, un peu plus tardives, appartiennent plutôt à la variété centrale, qui fut celle qui devint la langue classique.

La Provence (j'entends par là toute la France du Midi) eut-elle une épopée? La question a été longtemps et passionnément agitée, mais aucune réponse définitive n'y a encore été faite. L'illustre Fauriel, dont la sagacité s'est laissée trop souvent égarer par une imagination trop vive et par l'esprit de système, poussa la partialité en faveur des provençaux jusqu'à prétendre que toute l'épopée du moyen âge était née chez eux, même les romans du cycle arthurien; d'autres à cet égard leur ont tout refusé. La vérité répugne à ces opinions extrêmes, et je tâcherai, quand nous étudierons de près ensemble cette question si controversée, de vous montrer qu'il y a place, entre ces deux solutions, mais bien plus près de la seconde que de la première, pour une opinion moyenne, avec laquelle s'accommode un peu mieux l'ensemble des faits connus. Ce qui est certain, c'est qu'en Provence, la production épique, si cette expression m'est permise, n'est aucunement comparable à ce qu'elle fut en France. Et cela vient, comme un auteur provençal le constatait lui-même au XIII[e] siècle, des aptitudes diverses des deux nations, du génie différent des deux langues. « La parladura francesca, disait Raimon Vidal, val mais et es plus avinenz a far romanz e pastorelas; mas cela de lemosin val mais per far vers e cansons e serventes. » Dante, un siècle plus tard, dans son traité *de Vulgari Eloquio*, remarque, lui aussi, de la langue d'oui, que, « parce qu'elle est

plus facile et plus délectable », tout ce qui a été traduit ou inventé, en fait de poésie narrative, lui appartient; en ajoutant, comme Raymon Vidal, que la langue d'oc a la primauté dans la poésie lyrique, non pas seulement sur le français, mais encore sur toutes les langues latines.

C'est bien là, en effet, que réside le mérite propre, le caractère essentiel, la supériorité incontestable et incontestée de la littérature provençale. Elle eut, comme les autres, des récits rimés, des romans, des nouvelles, des chansons de geste, des poëmes didactiques; aucun genre, même le genre dramatique, contrairement à ce qu'on a cru longtemps, même l'apologue, ne lui resta étranger, et nous examinerons avec soin, en temps et lieu, les moindres fragments qui nous restent des œuvres qui en témoignent. Mais tout cela s'éclipse et disparaît dans l'éclat nonpareil de sa poésie lyrique.

Cette poésie, Messieurs, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, nous apparaît pour la première fois dans les vers de Guillaume de Poitiers, et sous une forme encore assez simple, probablement peu différente de celle que nous constaterions dans ceux des jongleurs inconnus dont le puissant comte avait appris son art, si l'oubli n'avait dévoré leurs œuvres comme leurs noms. Mais l'effort vers un art plus compliqué s'accuse de plus en plus chez les troubadours postérieurs, et, dès le milieu du XII^e^ siècle, la poésie lyrique provençale est arrivée, avec Bernard de Ventadour, à son apogée; elle s'y maintient avec Pierre d'Auvergne, Bertrand de Born, Arnaud Daniel, Arnaud de Mareuil, Pierre Vidal, Gaucelm Faidit, Giraut de Borneil et beaucoup d'autres, jusqu'à l'époque de la croisade albigeoise, qui marque le commencement de sa décadence.

Le coup qu'elle en reçut ne parut pas d'abord mortel, mais on put voir bientôt combien elle était profondément atteinte. Elle dura pourtant près d'un siècle encore, et non sans jeter par places un certain éclat; mais, après Giraut Riquier, de Narbonne, elle ne fit plus que se traîner péniblement vers la tombe, et nous la voyons expirer à Toulouse, au commencement du XIV^e^ siècle, après le vain effort qu'on y fit pour lui rendre un reste de vie.

Si je me borne aujourd'hui, Messieurs, à ces rapides et

trop insuffisantes indications sur l'histoire de la littérature provençale, c'est que la littérature proprement dite ne fait pas partie, cette année, du programme de mon cours, et que je veux profiter des derniers instants qui me restent pour vous dire un mot des principaux travaux dont la langue que nous devons étudier ensemble a été l'objet.

Dès le moyen-âge, elle eut des grammaires. Le premier ouvrage de ce genre que nous rencontrons, le premier par sa date et le premier aussi par son importance, est celui que composa le troubadour Raimon Vidal de Besaudun, au commencement du XIII^e^ siècle, et que je vous ai déjà cité deux fois. Cet ouvrage, *las Rasos de trobar,* où la prééminence du dialecte limousin est pour la première fois affirmée, est moins une grammaire, au sens propre du mot, qu'une sorte d'art poétique, car l'auteur n'y parle de grammaire que pour signaler aux débutants en poésie les formes et expressions à éviter et pour leur inculquer une correction dont la langue parlée s'éloignait de jour en jour davantage.

Après l'ouvrage agréable et fin de Raimon Vidal, se présente celui d'un écrivain sans talent, sinon sans prétention, qui se nomme lui-même Hugue Faidit, et qui paraît l'avoir composé vers le milieu du XIII^e^ siècle, pour deux seigneurs italiens. Celui-là n'est que grammairien et n'a visé qu'à faire œuvre de grammairien. Son livre s'intitule le *Donat provençal*, et *provençal* est, chez lui, l'unique nom de la langue d'oc. Mais il se trouve, — détail piquant, et qui est une nouvelle confirmation de la vérité que je vous exposais tout à l'heure, — que plusieurs faits avancés par lui, et que le provençal moderne semble contredire, sont au contraire en parfait accord avec l'usage actuel du limousin.

On ne voit pas que l'ouvrage de Hugue Faidit ait eu quelque notoriété dans les pays de langue d'oc. Fait pour l'Italie, il y resta probablement renfermé. Mais celui de Raimon Vidal, composé vraisemblablement pour les Catalans, chez lesquels il eut un succès dont témoignent les additions qu'il y reçut et les versions en prose et en vers qui en furent faites dans le siècle suivant, ne resta pas ignoré dans la France méridionale. Les *Leys d'amors*, dont je vais parler, qui ne connaissent pas Hugue Faidit, mentionnent et discutent les opinions

de Raimon Vidal. Son ouvrage pénétra aussi en Italie. C'est dans ce pays que se trouvent les manuscrits sur la copie desquels la publication en a d'abord été faite, et nous voyons qu'il y a été connu, étudié et transcrit par divers savants depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours, en particulier par celui de tous qui paraît avoir eu de la langue et de la littérature provençales la connaissance la plus étendue, Giovanni Maria Barbieri.

Je viens de nommer les *Leys d'amors*. Cet ouvrage, dont le titre serait fait pour surprendre, si l'on oubliait quelle était la variété des acceptions du mot *amors* au moyen âge, est un traité complet de grammaire et de poétique, non moins considérable par son importance que par son étendue. C'est le troisième, dans l'ordre chronologique, que nous trouvions consacré à la langue d'oc. Cette langue y est constamment appelée *romans*, langue *romane*, dénomination qui, déjà dans quelques passages, paraît avoir la signification exclusive que lui ont donnée des écrivains modernes et que je vous ai signalée dans un vers du poëte Guillaume Anelier.

Composé à Toulouse, vers le milieu du XIV^e^ siècle, lorsque l'art lyrique des troubadours avait succombé depuis longtemps à toutes les causes de ruine conjurées contre lui, ce code pédantesque ne pouvait réussir à le faire revivre ; mais, resté sans influence sur les lieux mêmes, il en eut une véritable en Espagne, où transporté, traduit, abrégé et commenté, il contribua à ranimer et à maintenir la tradition classique dans l'école catalane, qui fut la dernière manifestation de la poésie artistique de la langue d'oc, et qui brilla, au XV^e^ siècle, avec Ausias March, d'un très-vif éclat.

Si le mouvement poétique se continua quelque temps encore en Catalogne, il ne paraît pas que la connaissance de l'ancienne langue y ait été entretenue comme en Italie. Là, le culte que l'on conservait pour Dante et Pétrarque, constants imitateurs de nos troubadours, rendait comme obligatoire l'étude de ces derniers et de leur langue. Aussi est-ce là que l'on trouve les plus nombreux manuscrits de leurs œuvres et le plus de savants connus pour les avoir étudiées. Tels sont, — outre les plus anciens commentateurs des deux grands poëtes que je viens de nommer, comme Benvenuto da Imola, Lan-

dino et Vellutello, — le cardinal Bembo, Castelvetro, Barbieri, Equicola, Ubaldini, Varchi, Tassoni, Redi, Crescimbeni et bien d'autres. Les préjugés nationaux n'ont pas empêché la plupart d'entre eux de reconnaître, en les exagérant même quelquefois, les dettes de la langue et de la poésie italiennes à la langue et à la poésie provençales.

Cependant, tandis que l'étude du provençal se perpétuait ainsi en Italie, grâce à deux ou trois savants zélés par génération, le pays où cette langue n'avait cessé de se parler perdait de jour en jour le souvenir et l'intelligence de ses anciens monuments. Les historiens de notre Midi, comme Hauteserre, Catel, Ruffy, citent parfois à l'occasion des fragments de poésies ; ils publient des chroniques ou des chartes. Mais ni eux, ni personne, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, ne paraît avoir étudié sérieusement, et pour elles-mêmes, l'ancienne langue et l'ancienne littérature. S'il y eut çà et là, à cette époque, des efforts individuels, ils sont restés perdus pour nous comme ils durent l'être pour les contemporains; et il nous faut arriver jusqu'à Sainte-Palaye, au milieu du XVIII^e^ siècle, pour trouver en France un homme connu pour s'être occupé avec quelque fruit des troubadours et de leur langue.

Ce célèbre érudit, qu'animait une égale sollicitude pour les deux anciennes langues de notre patrie, se procura à grands frais des copies des manuscrits provençaux conservés dans les bibliothèques d'Italie et fit transcrire aussi ceux que les bibliothèques de France possédaient alors. Il composa un glossaire provençal resté inédit, et ce fut à l'aide des extraits et des traductions qu'il avait faites, que l'abbé Millot, trop inférieur malheureusement à une pareille tâche, écrivit l'*Histoire littéraire des troubadours*, le premier livre sérieux publié en France sur ce sujet (car celui de Nostre-Dame n'est qu'un tissu de fables), et qui, pour ce motif, malgré son insuffisance, doit faire époque dans nos études.

Mais des jours meilleurs allaient luire pour la langue d'oc et pour sa littérature. Raynouard parut et la philologie provençale fut enfin fondée. Les erreurs de cet homme illustre ne doivent pas nous rendre injustes, comme l'ont été plusieurs, pour sa mémoire. Il nous est facile aujourd'hui de relever dans son œuvre des lacunes et des inexactitudes; mais

c'est grâce à lui, à ce qu'il nous a appris, que nous le pouvons faire. J'oserai dire que la valeur d'un romaniste, d'un provençaliste surtout, peut se mesurer à l'étendue de sa reconnaissance et de son respect pour Raynouard. Textes, grammaire, dictionnaire, tout ce qui était indispensable pour l'étude de la langue d'oc, nous lui devons tout, et, comme il fut le fondateur des études provençales proprement dites, il le fut aussi des études romanes, au sens le plus large, par le soin qu'il prit, dès sa première publication, d'instituer dans la grammaire, comme il le fit plus tard dans la lexicographie, une comparaison perpétuelle entre la langue des troubadours et les autres langues néo-latines. Son œuvre n'a pas été foncièrement compromise par l'erreur capitale qu'on lui reproche justement, et, une fois écartée une théorie inadmissible et une dénomination inexacte expliquée, elle conserve tout son mérite et toute son utilité. Cette erreur consiste essentiellement dans une idée fausse, aussi contraire à la vérité qu'à la vraisemblance, mais qui, d'ailleurs, ne lui est pas propre, car elle avait été exprimée avant lui, d'une manière plus ou moins explicite, par Caseneuve, Du Cange et un assez grand nombre d'autres écrivains, tant italiens et espagnols que français. De ce que le même mot, *roman,* servait, au moyen âge, dans tout le monde latin, à désigner la langue vulgaire, Raynouard, comme eux et d'après eux, conclut témérairement à l'existence d'une langue romane unique et uniforme, langue qui se serait formée et constituée dans la Gaule méridionale, et qui, restant toujours dans cette contrée identique à elle-même, aurait, avec le temps, donné naissance ailleurs au français, à l'italien, à l'espagnol, au portugais.

Cette opinion, victorieusement combattue, dès l'apparition du premier recueil de Raynouard, par Guillaume de Schlegel, Fauriel et Villemain, est depuis longtemps tout à fait abandonnée. Mais, si l'on a rejeté la théorie, on n'a pas encore renoncé partout à se servir du nom, au sens exclusif que cette théorie seule explique et pourrait justifier, et c'est ainsi que notre langue méridionale est encore aujourd'hui presque aussi souvent désignée, en France du moins et particulièrement dans nos contrées, sous le nom de *langue romane* que sous celui de *provençal* ou de *langue d'oc*.

Après Raynouard, je dois nommer Rochegude, savant modeste et laborieux, qui, cultivant en même temps que lui un coin du même champ, publia en 1819, sous les titres de *Parnasse* et de *Glossaire occitanien,* deux volumes auxquels les grands travaux de son illustre contemporain ne dispensent pas toujours de recourir.

Peu après parut Diez, comme suscité par Raynouard, dont il fut en tout le continuateur, et qui ordonna et couronna l'édifice dont celui-ci avait posé les solides et larges fondements.

M. Boucherie vous a dit naguère les titres de ce grand philologue à notre admiration et à notre reconnaissance, dans le domaine entier des langues romanes. Il n'y a guère de moindres droits pour ce qui concerne le provençal en particulier. Passant en effet par les mêmes voies que son prédécesseur, et abordant comme lui, par le provençal, l'étude des langues néo-latines, il débuta dans sa glorieuse carrière par deux ouvrages qui sont encore, après cinquante ans, ce que nous avons de plus complet et de plus exact sur la poésie et l'histoire de nos troubadours.

Ces savants travaux éveillèrent en Allemagne le goût des études provençales ; de nombreuses publications de textes y furent faites et notre langue méridionale y est aujourd'hui enseignée, dans les Universités, au même titre que ses sœurs, par une foule de professeurs distingués, dont plusieurs, comme MM. Tobler, Mussafia, Bartsch, Förster, figurent au premier rang des maîtres de notre science.

A cet heureux mouvement, qui s'est fait sentir en ces derniers temps jusque dans les États Scandinaves, l'Italie et l'Espagne ne pouvaient pas rester étrangères. Dans le premier de ces deux pays, le comte Galvani faisait paraître, dès 1829, sous le titre de *Osservazioni sulla poesia de Trovatori,* un volume substantiel, résumé en grande partie de la première publication de Raynouard, mais neuf aussi en beaucoup de points. Depuis, divers mémoires du même auteur et de quelques autres érudits, ont prouvé l'intérêt croissant qui s'attache en Italie aux études provençales, et c'est à Milan que l'illustre professeur Ascoli, dans un travail qui est un chef-d'œuvre de pénétration, dégageait, il y a quatre ans, du milieu des dia-

lectes provençaux et français, parmi lesquels on l'avait jusque-là confondu, un nouveau groupe linguistique, désigné par lui du nom expressif de *franco-provençal,* et dont le monde savant attend avec impatience qu'il achève de déterminer les caractères.

Mais, parmi les nations étrangères, c'est à l'Espagne que nous sommes, après l'Allemagne, redevables du plus grand secours prêté, dans ces derniers temps, à nos études. Recueillant l'héritage et continuant la tradition d'une suite de savants estimables, tels que Bastero et Torres Amat, mais apportant dans ses travaux une sûreté de savoir, une absence de préjugés, une rigueur de méthode inconnues à ses prédécesseurs, don Manuel Milá y Fontanals, que la ville de Montpellier s'honore d'avoir eu quelque temps pour hôte, nous a donné, outre divers mémoires excellents sur le dialecte catalan et sa littérature particulière, un livre considérable, *de los Trovadores en España,* qui est assurément l'un des meilleurs et des mieux remplis que l'on ait encore consacrés à la langue et à la littérature provençales.

Cependant la France ne faisait d'abord que peu de progrès dans la voie ouverte et aplanie par Raynouard. Désertant trop tôt cette voie, celle de la recherche laborieuse et prudente, Fauriel compromit trop souvent par des affirmations téméraires et des conclusions précipitées ce qu'il y a dans ses travaux de juste et d'excellent. Il était, d'ailleurs, beaucoup plus littérateur que philologue ; aussi ses ouvrages, malgré leur haute importance et le mérite supérieur qu'on doit leur reconnaître en bien des parties, n'ont-ils peut-être contribué qu'assez peu à faire avancer la connaissance positive de la poésie, et surtout de la langue provençale. Mais la tradition de Raynouard fut heureusement bientôt reprise et continuée à l'École des Chartes par M. Guessard, et c'est à ses leçons que s'est formé le jeune et savant professeur qui, après l'avoir remplacé lui-même dans cette école, inaugurait naguère au Collége de France l'enseignement d'une langue et d'une littérature dont personne n'a su encore aussi bien que lui éclairer l'histoire et interpréter les monuments.

Je ne saurais, Messieurs, songer à épuiser la liste de ceux qui, à des degrés divers, ont bien mérité des études proven-

çales. Mais il est encore deux noms que je ne me pardonnerais pas de passer sous silence, celui de M. Gabriel Azaïs, le zélé et intelligent éditeur de Matfre Ermengaud et des autres troubadours de Béziers, et celui de M. le docteur Noulet (de Toulouse), l'un des hommes auxquels, après Raynouard, nous devons le plus de reconnaissance. Car c'est grâce à lui seulement, à ses publications de textes, à ses savants et substantiels mémoires, à son histoire littéraire, aussi exacte que judicieuse, de nos patois du Midi, que nous tenons aujourd'hui dans nos mains tous les anneaux de la longue chaîne dont Raynouard n'avait déroulé que la moitié.

Deux mots encore, Messieurs, avant de finir. La littérature, j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, ne doit pas cette année nous occuper. Nous étudierons seulement la langue et l'histoire de la langue. Le programme et le plan de ce cours seront donc conformes à ceux du cours de langue d'oui, dont est chargé mon collègue M. Boucherie ; aussi ne puis-je que vous inviter à les suivre simultanément. Le mutuel secours que les deux enseignements devront se prêter vous les rendra l'un et l'autre plus profitables, en même temps que les continuels rapprochements que vous serez ainsi de vous-mêmes amenés à faire y ajouteront un réel attrait. Unissant d'ailleurs, comme vous le faites, dans la même piété filiale, la grande patrie et la petite, vous ne voudrez les séparer nulle part, et ce sera d'un zèle pareil que vous étudierez avec nous les deux langues qu'elles ont parlées, la langue d'oui et la langue d'oc, ces aînées de la famille romane, ces sœurs jumelles dont les destinées devaient être si différentes, mais qui, dans le principe, marchaient de pair ; qui agirent alors diversement, mais avec une puissance égale, sur les littératures étrangères, et qui furent, durant les plus beaux siècles du moyen âge, comme les deux ailes du génie français planant sur l'Europe entière

C. CHABANEAU.

ORDINACIONS

Y BANS

DEL COMTAT D'EMPURIAS

Text catala inédit

—

(Segle XIV)

—

GLOSARI

A. — AFERMARÁ (SE). De *afermarse:* estipular ab algú lo contracte d'*afirmament* ó conveni sobre serveys personals.

AJUSTÁS. Reunis, d'*ajustar*, reunir, juntar.

ANBARGÁS. Enbargás, d'*embargar*, privar, impedir y també retenir.

ANGRANADES. *Engranalls*, reclams ó cebos pera atráurer la cassa.

ANSEMPS. *Ensemps*, junts, al mateix temps.

ANTRO. *Entro*, fins, hasta.

APELATS. Nomenats, d'*apeylar,* ó appelar, nomenar.

AUCIR (Lat. *occidere*). Matar.

AVOYLA. Ovella.

B. — BALLA. *Batlle,* jutge ordinari d'un poble.

BARALYE. *Baralla* ó disputa.

BARDES. Brossa ab que 's cubreixen las tapias y se tancan las entradas dels horts ó vinyas closas.

BASTON GROS. Garrot.

BROTXA. Espasi.

BROQUER. Escut.

C. — CAGURA. Excrement.

CARELL. *Carrell,* carreta ó vehícul pera trasportar los fruyts.

CLOEBT. Tancat, de *clóurer*, tancar.

COLTELL. Ganivet.

COMPRADÓR DE LA LEUDA. Arrendatari del impost.

CONSOLS. Jurats de la vila ó magistrats municipals.

CONTRESTANT. Obstant, de *contrastar*, obstar.

CORADOR. *Corredor* o subastador de vendas públicas.

CORBAYLLONS. Cistells ¿ pera venemar?

CORT. Curia ó tribunal.

COSTALER. Ganiveta.

COSTELL. Cep, instrument de fusta destinat á subjectar dins un forat lo coll, bras ó cama del delinqüent.

CULYEGUES. Cullis, de *cullir*.

CURAYLL. Llot ó bruticia qu'ix al netejar las valls.

D. — DARTS. Sagetas ó fletxas.

DEROQUAN. Derrocant, de *derrocar*, tirar à terra.

DEUT. Degut, de *deure*.

E. — ENCALSANT, perseguint, d'*encalsar*, perseguir.

ENTRAR *en mala feta*. Causar mal ó dany.

F. — FARER. *Ferrer*.

FELÇO. *Falçó*, fals petita.

FERA ó FERES, *Ferro*.

FERAR. *Ferrar*.

FERMANSE. Fiansa.

FIRE. Fereixi, de *ferir*.

FIYLL. Fill.

FORASTER. Lo forà. *Saig foraster* : lo guarda rural.

FORESTERIA. Lo concernent als forasters ò forans de la població. *Bans de la foresteria* : ordinacions sobre fets ocorrents en las aforas ó part rural de la vila, pero dintre son terme

G. — GIT. De *gitar*, tirar, llensar.

GORGERA. *Gorguera* : part de l'armadura que guarda la gorja ò coll.

GORVIÓ Armadura pera resguardar lo cós.

GREUGA. *Greuje*, agravi, defraudació.

GREUS. Duras, graves.

GUISE. *Guisa*, modo, manera. *En guisa*, de manera.

H. — HISQUA ó HISCHA. De *hexir*, *exir*. ò sortir.

J. — JUCH. Jugui, de *jugar*.

JUR. Juri, de *jurar;* y també *jurament*.

L. — LADORNISI. *Latrocini*.

LATGURA. Porqueria.

LEGES. *Lletges*.

LEUDA. Impost ò contribució indirecta. Las leudas que percibia lo Comte d'Empurias eran las de Cadaqués y de Rosas. (V.A.C. A. reg. 2342, fol. 37.)

M. — MACIÓ. *Messió*, gasto : *ab la sua mació*, á sa costa.

MANERÉS. *Mandret* : espasa de dos mans.

MANLEU. De *manlevar*, pendre en préstamo.

MANTINENT. Enseguida, al instant.

MES, posat, y *mesés*, posés. De *metre*, posar en, introduhir.

MESESTRE. *Mestre* de casas.

MIGERA. Mesura de grans, equivalent à 2 quarteras. *Vendabla*, es la de mesurar grans destinats à la *venda:* y *sensall*, la de mesurar los que serveixen pera la satisfacció dels *censos* en especie.

MISATGE. Nunci y també mosso ò servidor. *Misatgue de bestiar*, guarda d'ell.

O. — OFFICIALL. *Oficial:* aquell qu'obté un ofici ò cárrech pùblich.

OLTRA. Ademés de, sens perjudici de.

P. — PACH. Pagui, de *pagar.*

PARIYLL. *Perill.*

PERAYRE. Fabricant de draps ó panyos.

PESAR. *Passar.*

PLANSOS. *Plansons* ò rebrots.

POALL. Galleda de *pou.*

PRESÉS. Prengués de *pendre*, rebrer. *Presés dinés de jugador*, rebrer diners, com à preu del soborn per part de qui debia privar lo joch.

PUNIT. Castigat, de *punir*, castigar ó condemnar.

PUSCUA. Pugui de *poder.*

Q. — QUALQUA. Qualsevol.

QUARE. *Cara*, Crostre.

QUAVECH. *Cávech*, aixada: instrument pera cultivar la terra.

QUONDACIÓ. *Condició.*

R. — ROBINA DE LA MAR. Platja.

ROSTELYER. *Rostoll.*

S. — SAIG ó SAG. Alguazil, agutzil: guarda ò dependent de l'autoritat municipal.

SCACHS (JOCH DE). *Scachs ó esquachs*, que d'abdos maneras ho havem vist escrit, eran las pessas de joch dit tambe del *aljedrez ó ajedrez.* — En 1309 se depositá per rahó de deutes de Pons Huch, comte d'Empurias, en la Tresoreria de la Catedral de Gerona «*una tabula argenti quæ est desuper de iaspi et cristallo ineielata, et cum perlis parvis ibi incastatis, et cum quatuor leonibus argenti in ea fixis, et cum quatuor pedibus de argento et uno ludo tabularum et altero ludo scacorum de iaspi et cristallo, et cum duobus marsupiis fili aurei in quibus dicti ludi tabularum et scacorum reservantur: et cum quadam caxia picta de colore viridi et cum signis regalibus et aquilæ, in qua dicta tabula cum suis aparatibus reservatur.*» (Villanueva, Viaj. lit., t. XII, p. 122); y en 6 febrer de 1380, Astruch Mahir, juheu de Barcelona firma ápoca à Pere de Garriguella, scrivà de ració del ínclit Don Johan, comte d'Empurias, de 100 florins d'or que havia prestat à dit Comte. ab penyora de «*unum tabularum*

escachs argenti.» (Manuals d'escripturas del Notari de Barcelona, Barthomeu Exemeno.)

SCUMBRAY. *Escombrarias.*

SECH. Segui, de *segar.*

SELINS. *Salins*: ò llochs ahont se troba la sal que hi naix naturalment.

SERVELERA. Casco.

SO DEL SEU (EN). En predi propi.

SOBREPOSATS. Ministres *posats en lloch superior*, ço es ab autoritat suprema pera l'administració del poble.

SOMA. *Suma*, quantitat de diner.

SUTSURA. Bruticia.

T. — TANSUTA. — Artifici pera la cassa d'aucells.

TOLGUÉS. Tregués ó prengués, de *tolre*, traure.

TRAMETA. De *tremetre*, enviar.

TRÀSQUÉS. De *traure* : en lat. *eruere*, arrancar; y *evellere*, separar ó allunyar.

TRAVÉS. Travessés, de *travessar*, posar alguna quantitat al atzar d'un joch, sens jugarhi.

TRER. *Tirar* ó disparar ballesta ó altre arma, de *tret*, tiro.

TRILYES. Hortas.

TRUGA PORTALERA. *Truja* ó femella del porch que vá solta *de porta en porta* per lo càrrer y no está acorralada.

V. — VADÁS. Vedás, de *vedar*, impedir, privar ab coacció.

VAGUADE. *Vegada*.

VASÁS. Vessás, de *vessar*, llensar ó derramar algun liquit.

VASIA. Veya, de véurer.

VASSANES. *Vessanas*. La *vessana* es la mesura agraria usada en la provincia de Gerona. La d'Empurias te 1200 canas quadradas, equivalents à 29 àreas 16 centiáreas y 5772 centimetros quadrats.

VESI. *Vehi*.

VERNAR. Terreno clos ó affitat, ó millor *verneda* : bosch ó plantiu de *verns* (arbres : *betula alnus*.)

VILANIES. Injurias ó torpesas. *Dir vilanies* : injuriar ó infamar à algu.

VOGÉS. Volgués, de *voler*.

A. BALAGUER Y MERINO.

DIALECTES MODERNES

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite et fin)

VI
Dialecte breton

—

1°

(CÔTES DU NORD ET FINISTÈRE : TRÉGUIER ET LÉON)

Le bon cultivateur qui a écrit cette lettre s'énonçait fort mal en français, et quelques-unes de ses phrases sont tout à fait inintelligibles; mais c'était un homme sensé, et le zèle qu'il a mis à répondre aux 43 questions doit lui faire pardonner la pesante solennité et l'incorrection de son langage. Peu de correspondants ont fait connaître aussi bien le pays qu'ils habitaient.

Monsieur et digne patriote,

Les journaux ont prévenu les départements de la continuation de votre zèle pour la chose publique, en leur transmettant une série de questions relatives aux patois et aux mœurs des gens de la campagne, sur lesquels vous avez paru désirer des informations qui peuvent vous être utiles pour les travaux conséquents qui font depuis longtemps votre unique étude.

Ne vous attendez pas à trouver en moi un de ces esprits ouverts propres à vous donner de ses rayons de lumière aussi instructifs qu'ils vous sont nécessaires ; votre pénétration seule vous fera concevoir ce qu'un laboureur peu instruit mais véridique entreprend de vous esquisser.

Je ne m'étendrai pas au-delà du ci-devant évêché de Léon et Tréguier, l'un où j'ai pris naissance, l'autre que j'habite depuis nombre d'années, et que je me flatte assez connaître

(*sic*) pour entreprendre de répondre par extraits à vos questions. Je me permettrai d'ensevelir sous une même narration vos 43 demandes, passant faiblement sur celles sur lesquelles s'étendent peu mes connaissances. Je distinguerai seulement les mœurs de l'un et l'autre évêché, quand il s'y trouvera une différence sensible.— Je passe à m'occuper de vous répondre.

L'usage de la langue française, bien loin d'être universel dans cette contrée, n'y est connu des campagnards que d'une faible partie, de ceux qui communément, par leurs relations de commerce, fréquentent les villes qui les avoisinent. Les gens aisés en forment le plus grand nombre. L'on y parle uniquement le *breton*, qui diffère beaucoup dans l'un et l'autre évêché. Cette langue est d'origine ancienne et tient du celtique ; elle a une affinité marquée avec le français, en ce que l'ignorance a conduit le peuple à franciser quantité de mots et de termes dont la connaissance semble leur être parvenue des villes, les plus instruits ne pouvant donner aucune lumière sur les termes imparfaits dans leur langue. L'évêché de Léon est moins sujet à ce vice.

La province du Galle (*sic*), en Angleterre, que j'ai parcourue, semble annoncer que des émigrants de ces contrées y ont porté une partie de leur langue qui, quoique corrompue avec le patois qui y est comme naturel, laisse toujours apercevoir que le fondement dérive du breton de ces pays du Finistère. Il s'éloigne beaucoup de l'idiome national, spécialement pour les noms des plantes qui y sont peu connues, la dénomination desquelles dérivant du français lorsque cette langue semble éteinte sur leurs connaissances (?). Il ne s'éloigne pas moins du nom des maladies, des termes des arts et métiers ordinaires, les seuls connus, des espèces de grains, du commerce de denrées seulement, et ne s'étend aucunement sur le droit coutumier. Rarement on y voit plusieurs mots exprimer la même chose ; cette langue est plus abondante en rimes et plaisanteries qu'en tout autre genre d'entretien. Peu de mots y sont connus pour exprimer les couleurs ; les principales sont les seules, encore confond-elle fréquemment plusieurs sous la même dénomination. Les idées se renferment souvent en peu de mots. Peu de mots contraires à la pudeur sont usités, les mœurs s'étant soutenues au-delà de ce qu'elles sont dans les

villes. Les mouvements de colère sont peu fréquents hors de la boisson. Ils s'y expriment par quelques imprécations familières au vulgaire dans la conversation par défaut d'éducation. Des termes et locutions énergiques se rencontrent, et que difficilement l'on peut rendre en français.

Les finales sont plus fréquemment consonnes que voyelles. Le caractère naturel de cette langue est guttural, dur et presque point accentué. L'écriture a les caractères naturels du français.

Cette langue varie de paroisse en paroisse, et perd de son accent à mesure qu'elle approche d'un autre évêché. Celui de Léon conserve plus naturellement le sien, le campagnard s'écartant peu de sa demeure. Cette langue est bonne dans les villes, y est même devenue nécessaire à l'habitant, qui a à traiter journellement avec le campagnard pour les productions de son territoire. Le commun des hommes la conserve même dans les villes, au point qu'elle lui est devenue plus familière que le français, sa langue naturelle. Son étendue parcourt les deux évêchés. Il n'est point de coin où elle ne soit mise en pratique. Aussi rarement voit-on le campagnard s'énoncer en français.

De tout temps l'on prêche dans les campagnes en breton. Les villes mêmes partagent leurs conférences dans les deux idiomes, pour la commodité ou l'ensemble ; cet usage se perpétue.

Il existe des grammaires et dictionnaires en cette langue qui s'appliquent plus particulièrement au breton de Tréguier qu'à celui de Léon.

Il se trouve quantité d'inscriptions antiques dans les monuments publics, toutes en français, gaulois et latin; quelques-unes en breton, mais toutes récentes. Peu d'ouvrages anciens sont imprimés dans cette langue, si ce n'est des prières, des traductions, des heures ordinaires, cantiques, chansons; peu de poésies, la plupart en manuscrit. Le mérite de ces ouvrages est de maintenir la pureté des mœurs en facilitant la connaissance de la religion au très-petit nombre qui, attendu le voisinage des villes et les facultés de leur famille, y ont reçu un préliminaire d'éducation. Il est bien possible de se procurer une collection de ces livres bretons en s'adressant à Quimper, à Derien, libraire, qui, outre qu'il en est pourvu, a des connaissances particulières dans cette langue et pourrait amplement fournir à résoudre les questions demandées dans ce qui avoisine les campagnes de son arrondissement.

Il existe dans ces contrées divers proverbes usités. L'influence du breton sur les mœurs tend à les conserver, par la persuasion où est le campagnard que le citadin, étant plus instruit, doit être plus porté à le séduire ; aussi laisse-t-il apercevoir une espèce de crainte qui le porte naturellement à avoir des égards pour l'habitant des villes, qu'il ménage. A la vérité, il laisse toujours entrevoir un intérêt à le faire, toujours montrant de la défiance ; il en résulte une méfiance réciproque.

Depuis quelques années, et surtout depuis la Révolution, il fait voir un goût particulier pour l'éducation de la jeunesse. Les écoles des villes, qui jadis étaient peu suivies, se multiplient. Il en résulte que la campagne, dans le bas âge, reçoit un commencement d'éducation dans la lecture et l'écriture du français et du latin, qu'elle perd insensiblement au croître, si, par le genre d'éducation où se trouve fixée la jeunesse, elle cesse de communiquer avec les villes, ce qui est ordinaire.

Personne, Monsieur, n'est plus que vous dans le cas de juger quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire cette langue et d'en découvrir les moyens. Dans tous les cas, ce ne pourrait être que dans les législations futures.

Peu de campagnes ont des écoles, encore n'est-ce qu'en breton que l'on y reçoit une faible teinture plus particulière du catéchisme, qui diffère bien mal à propos dans chaque évêché, qu'ils pénètrent néanmoins à fond dans les exercices spirituels qu'ils reçoivent aux églises, où ils font des progrès étonnants en matière de religion par le soin continuel de ceux qui s'attachent à leur instruction. L'on peut même dire, à la louange du clergé de campagne, que la jeunesse y est plus instruite en religion que dans les villes. C'est bien là le seul moment où elle montre le plus de hardiesse et découvre ces connaissances. Le bas âge passé, elle perd ce zèle de l'éducation à mesure qu'elle prend des forces pour se rendre utile aux travaux de ses pères.

Peu de villages sont fournis de maître ou maîtresse. Quelques ambulants en font métier ; mais la distance qui sépare ces mêmes villages est si grande en Bretagne que les écoles sont éloignées de plusieurs jours, ce qui doit les faire considérer comme nulles. Rien autre chose ne s'y enseigne que la lecture bretonne et latine, rarement l'écriture ; encore n'est-il

que trop commun que les maîtres et maîtresses d'école ignorent eux-mêmes ce qu'ils font métier d'enseigner. Que peut-on attendre d'un maître à qui l'on donne 5 sols par mois? MM. les Curés et Vicaires sont donc dans la dure impossibilité de surveiller les écoles, et quelque assortiment de livres qu'ils pourraient avoir à prêter à leurs paroissiens leur deviendraient inutiles par le petit nombre d'individus qui pourraint s'en servir, si leurs occupations journalières leur en donnaient les moyens. Ceux qui le peuvent faire montrent aujourd'hui du goût à la lecture. Le nombre de ceux qui conçoivent ce qu'ils lisent en français est bien petit. Les livres les plus communs à leur disposition, les seuls même en usage, sont les cantiques chez les femmes et les bréviaires chez les hommes.

Leurs préjugés sont sans nombre et de diverses natures. Nul ne changera l'habitude de ses pères dans les travaux de toute espèce. Si l'un sème en octobre, l'autre, sans consulter son territoire, sèmera en même temps que son voisin. Si l'un moissonne, l'autre le fera ; il vous donnera pour toute réplique : C'est l'usage ; il faut qu'il s'y conforme.

Depuis une douzaine d'années, il m'a paru que la campagne s'éclairait un peu. Les mœurs, dans le voisinage des villes, des grandes routes et du rivage, ont perdu de leur valeur et, par conséquent, de leurs principes religieux. L'on peut en attribuer les causes aux émigrations qui se font de la canaille des villes, qui, se jetant dans les campagnes avoisinant les grandes routes, y portent le germe de leurs vices, qu'ils transmettent aux oisifs, auxquels ils se lient ou à qui ils appartiennent, ainsi qu'au goût naturel de rapine, qui ne se perpétue que trop. Il y aurait peut-être remède à ces maux si les municipalités des campagnes, prenant suffisante connaissance de ces émigrations, veillaient à écarter de leur dépendance tout ce qui, nuisant au bien public par une conduite scandaleuse, ne serait réellement pas attaché à leur territoire.

La Révolution produit peu d'effets moraux sur la campagne ; le paysan se voit avec froideur affranchi des abus qui lui étaient à charge. Il voudrait des diminutions d'impôts journaliers ; mais encore voudrait-il voir la denrée toujours à haut prix, car il travaillerait peu et vendrait toujours cher. Il est naturellement dur, tenace, enclin à l'ivrognerie,

ménager, ne se fait point de scrupule de duper le citoyen sous l'excuse qu'il vend à découvert. Méfiant, charitable par crainte du pillage et point du tout généreux, simple et bête dans ses idées pour la plupart, vain à l'excès et despote envers le pauvre, qu'il rend esclave en le ménageant au besoin. Il n'a pas l'idée du patriotisme, mais bien l'affection qu'inspire l'intérêt personnel.

Les ecclésiastiques et les ci-devant nobles, bien loin d'être en butte à leurs injures et à leurs outrages, sont encore craints et respectés. Les maires et municipalités, bien loin d'exercer le despotisme envers eux, les guident dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions ; aussi pour la plupart sont-elles inactives à faire observer les décrets sanctionnés. L'ignorance et leurs travaux continus les rendent pour la plupart inhabiles à exercer les fonctions municipales.

Voilà le tableau sincère du général de nos campagnes ; elles fournissent néanmoins des sujets de toute espèce, quand, sortant de parents aisés, ils ont été cultivés dans les villes et colléges. L'on peut attribuer cette ineptie continuelle et ce vice des campagnards au régime odieux du domaine corvéable sous le joug duquel ils gémissaient, habitués à être pillés, volés, par ce qu'ils appellent les Messieurs gentils. Il n'est pas de ruse qu'ils ne mettent en pratique pour rattrapper ce qu'injustement on leur enlève (leur subsistance). Vous en pouvez juger par leurs doléances dont ils ont nanti leurs députés, leurs réclamations à l'Assemblée nationale et la quantité immense de requêtes aux mains du Comité de Constitution, sur lesquelles le législateur tarde à faire droit.

Je ne finirais pas, Monsieur, si je portais ici le tableau de leurs misères. Vous êtes à même de prendre connaissance de leurs justes plaintes ; vous ne négligerez pas de le faire, et, par conséquent, vous leur prêterez cette main secourable pour voir sortir un décret qui, en abolissant à jamais le régime qui semble avoir changé leur existence première, rendra l'homme à la liberté qu'il reçut en naissant du Créateur.

Votre affectionné serviteur et patriote,

PIERRE RIOU, *laboureur, à Plougonoil.*

17 octobre 1790.

2°

(MORBIHAN, FINISTÈRE, CÔTES-DU-NORD)

De la main de Grégoire : *Envoyé probablement par Lequinio*

Ceci n'est pas une réponse en règle, mais de simples indications écrites sur la circulaire même que Grégoire avait envoyée le 13 août 1790. Il a même fallu compléter les phrases pour leur donner un sens. L'auteur présumé de ces notes est Lequinio, membre de la Législative et de la Convention, et tristement célèbre, si toutefois il n'a pas été calomnié, par sa conduite en 1793. On verra par ce document, de même que par le précédent, quelle était, avant 1789, la fâcheuse situation de notre belle Bretagne.

1. — On parle le breton dans les campagnes.

2. — L'origine de ce patois est très-ancienne et inconnue.

3. — Je n'ai pas assez étudié cette langue pour dire si elle a beaucoup de radicaux, etc.

4. — Selon M. le Brigand [1], c'est le celtique même, lequel est père de toutes les autres langues. (M. le Brigand, avocat à Guincamp, homme d'une science profonde dans l'étude des langues, dont plus de quarante lui sont familières, donnera tous les renseignements désirables sur cette matière. Il est connu à Paris de... *le reste manque.)*

5. — L'affinité du patois avec le français n'est pas sensible ; elle est très-sensible avec l'anglais. Galles et Cornouailles l'entendent, dit-on.

6. — Il diffère de l'idiome national dans la totalité.

7. — On ne trouve pas fréquemment plusieurs mots pour désigner la même chose,

8. — Je ne sais pour quel genre de choses ce patois est le plus abondant.

9. — Je connais trop peu de mots pour exprimer les nuances des idées.

[1] Le Brigand ou, mieux, le Brigant (1720-1804), est plus connu aujourd'hui par sa conversation avec un prétendu sauvage du faubourg Saint-Marceau que par ses nombreux ouvrages sur la langue celtique, qu'il appelait la mère de toutes les autres.

10. — Ce patois n'a point du tout de termes contraires à la pudeur; aussi les mœurs sont-elles en général aussi pures que dures.

11. — Il y a fort peu de jurements : Diaul-bras, grand diable, f... B... et les mots français.

12. — On trouve dans ce patois des termes qu'il est impossible de rendre, spécialement pour exprimer les sensations affectueuses et les idées qui tiennent à l'amour et à l'amitié.

13. — Les finales sont plus communément consonnes que voyelles.

14. — La prononciation est capiteuse.

15. — L'écriture a des caractères très-peu différents du français.

16. — Le patois varie peu en lui-même ; mais sa prononciation change presque de paroisse en paroisse, et il est tellement changé de vingt lieues en vingt lieues, qu'il faut faire une petite étude pour entendre le breton parlé à cette distance de son pays natal.

17. — La populace seulement le parle dans les villes.

18. — Il est usité dans le Morbihan, le Finistère et les Côtes-du-Nord, 20 lieues de large et 30 de long, 600 lieues carrées.

19. — Les campagnards savent également s'énoncer en français le long des côtes, assez peu dans les terres, presque aucun dans quelques paroisses.

20. — On ne prêche qu'en patois.

21. — On a des grammaires et des dictionnaires de ce dialecte.

22. — On ne trouve, que je sache, aucune inscription patoise.

23. — Nous avons des ouvrages en patois, des prières, des cantiques, des Vies des saints, etc.

24. — Le mérite de ces ouvrages est de faire apprendre à lire en breton.

25. — On pourrait se les procurer pour de l'argent.

26. — Nous avons beaucoup de proverbes et de sentences, etc.

27. — Les patois ont pour résultat d'entretenir les peuples des campagnes dans l'isolement, l'ignorance et la défiance des citadins.

28. — Le patois se rapproche assez sensiblement du français.

29. — L'importance politique et religieuse de détruire entièrement ce patois serait d'apprendre aux peuples à quitter la superstition, à connaître la religion dans la vérité, à leur donner une existence politique qu'ils ne sentent pas et dont ils n'ont point l'idée.

30. — Je donnerai dans un numéro [de journal (?)] les moyens de détruire ces patois, et je vous l'enverrai.

31. — Il n'y a point d'écoles dans les villages.

32. — Il n'y a point de maîtres et maîtresses d'école, si ce n'est dans les gros bourgs.

33. — On n'enseigne rien du tout.

34-35. — Les curés ne surveillent point des écoles qui n'existent pas et n'ont point de livres à prêter.

36. — Les gens de la campagne n'ont point le goût de la lecture, *ignoti nullâ cupido*. Cependant plusieurs lisent en breton des Vies des saints et des cantiques, et ils s'apprennent à lire les uns aux autres sans maîtres de profession.

37. — On trouve chez eux la vie de saint Alexis, celle de sainte Anne et des cantiques.

38. — Ils sont absorbés par toutes les superstitions ; ils voient encore les revenants, les loups-garous, etc.

39. — Ils sont moins sauvages depuis vingt ans ; leurs mœurs sont plus dépravées auprès des villes ; leurs principes religieux sont assez peu affaiblis.

40. — Ce qui les rend moins sauvages, c'est leur communication plus fréquente avec les villes, et les grandes routes faites en Bretagne, il y a trente ans, sont une des causes principales de cette communication.

41. — La Révolution leur a donné plus de hardiesse dans le caractère ; et elle les aurait beaucoup formés sans les obstacles apportés par la superstition à l'occasion du serment des prêtres.

42. — Ils n'ont d'autre idée du patriotisme que celles inspirées par l'intérêt personnel.

43. — Les Bretons sont si habitués à tous les genres d'esclavage qu'ils sont encore les esclaves des prêtres, et qu'ils seraient encore ceux des ci-devant nobles si ceux-ci reprenaient quelque crédit, et que, même actuellement, sans avoir

cependant confiance en eux, ils ont plus de considération pour eux que pour les plus honnêtes citoyens des villes.

Si vous voulez plus de renseignements, adressez-vous à la source indiquée ci-dessus. Quant à moi, je n'ai ni les moyens ni le loisir d'entrer dans tous les grands détails nécessaires pour vous procurer une satisfaction complète.

APPENDICE

I

Rapport de Grégoire a la Convention

Les documents que Grégoire s'était fait adresser durant les années 1790 et 1791 ne purent être employés à cette époque, parce que la marche foudroyante de la Révolution ne le permit pas; mais le savant curé d'Emberménil n'était pas homme à laisser de tels matériaux sans emploi. Il les conserva donc précieusement, et se réserva de reprendre, quand les circonstances le permettraient, son grand projet « d'uniformer la langue française. » C'est au plus fort de la Terreur, alors que, pour avoir courageusement confessé sa foi, il s'attendait chaque jour à monter sur l'échafaud; c'est, dis-je, en prairial an II (mai 1794) que Grégoire se remit au travail, relut avec soin les différentes lettres qu'il avait reçues autrefois et composa son très-curieux *Rapport sur la nécessité de détruire les patois*.

Comme tous les opuscules de Grégoire, le rapport sur les patois présente un singulier mélange de grandes qualités et de graves défauts. L'auteur est tour à tour ou laconique, ou prolixe, ou simple, ou prétentieux; on rencontre pêle-mêle, dans son ouvrage, les déclamations vides qui plaisaient tant à Robespierre et les sages conseils d'un moraliste chrétien; les digressions y sont nombreuses et fatigantes, et il en est de même des citations, que le pédantisme de l'écrivain emprunte perpétuellement à des savants plus ou moins illustres, comme Sylvius, Michaelis, Barbazan, etc.; mais, en définitive, c'est une œuvre très-remarquable dont quelques pages sont tout à fait dignes d'éloge, pour le style comme pour la pensée.

Ce rapport est célèbre comme les fameux rapports sur le Vandalisme, et cependant il est à peu près introuvable; j'ai vu moi-même un des plus grand savants de notre siècle réduit à m'en demander une copie. Aussi l'on estimera qu'il fallait le réimprimer, et, dès lors, sa place est tout naturellement à la suite des documents qui ont servi à le composer. Je me permettrai seulement d'y joindre quelques notes, et de signaler au passage les emprunts que Grégoire a faits à ses correspondants de 1790.

CONVENTION NATIONALE

Instruction publique

RAPPORT

SUR LA NÉCESSITÉ ET LES MOYENS D'ANÉANTIR LES PATOIS ET D'UNIVERSALISER L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Par GRÉGOIRE

Séance du 16 prairial, l'an deuxième de la République, une et indivisible; suivi du décret de la Convention nationale, imprimés par ordre de la Convention nationale, et envoyés aux autorités constituées, aux sociétés populaires et à toutes les communes de la République.

La langue française a conquis l'estime de l'Europe, et depuis un siècle elle y est classique : mon but n'est pas d'assigner les causes qui lui ont assuré cette prérogative. Il y a dix ans qu'au fond de l'Allemagne, à Berlin, on discuta savamment cette question qui, suivant l'expression d'un écrivain, eût flatté l'orgueil de Rome, empressée à la consacrer dans son histoire comme une de ses belles époques. On connaît les tentatives de la politique romaine pour universaliser sa langue : elle défendait d'en employer d'autre pour haranger les ambassadeurs étrangers, pour négocier avec eux; et, malgré ses efforts, elle n'obtint qu'imparfaitement ce qu'un assentiment libre accorde à la langue française. On sait qu'en 1774, elle servit à rédiger le traité entre les Turcs et les Russes. Depuis la paix de Ni-

mègue, elle a été prostituée, pour ainsi dire, aux intrigues des cabinets de l'Europe. Dans sa marche claire et méthodique, la pensée se déroule facilement; c'est ce qui lui donne un caractère de raison, de probité, que les fourbes eux-mêmes trouvent plus propres à les garantir des ruses diplomatiques.

Si notre idiome a reçu un tel accueil des tyrans et des cours à qui la France monarchique donnait des théâtres, des pompons, des modes et des manières, quel accueil ne doit-il pas se promettre de la part des peuples à qui la France républicaine révèle leurs droits en leur ouvrant la route de la liberté?

Mais cet idiome, admis dans les transactions politiques, usité dans plusieurs villes d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, dans une partie du pays de Liége, du Luxembourg, de la Suisse, même dans le Canada et sur les bords du Mississipi, par quelle fatalité est-il encore ignoré d'une très-grande partie des Français?

A travers toutes les révolutions, le celtique, qui fut le premier idiome de l'Europe, s'est maintenu dans une contrée de la France et dans quelques cantons des Iles britanniques. On sait que les Gallois, les Cornouailliens et les Bas-Bretons s'entendent; cette langue indigène éprouva des modifications successives. Les Phocéens fondèrent, il y a vingt-quatre siècles, de brillantes colonies sur les bords de la Méditerranée; et, dans une chanson des environs de Marseille, on a trouvé récemment des fragments grecs d'une ode de Pindare sur les vendanges. Les Carthaginois franchirent les Pyrénées, et Polybe nous dit que beaucoup de Gaulois apprirent le punique pour converser avec les soldats d'Annibal.

Du joug des Romains, la Gaule passa sous la domination des Francs. Les Alains, les Goths, les Arabes et les Anglais, après y avoir pénétré tour à tour, en furent chassés; et notre langue ainsi que les divers dialectes usités en France portent encore les empreintes du passage ou du séjour de ces divers peuples.

La féodalité, qui vint ensuite morceler ce beau pays, y conserva soigneusement cette disparité d'idiomes comme un moyen de reconnaître, de ressaisir les serfs fugitifs et de river leurs chaînes. Actuellement encore, l'étendue territoriale où

certains patois sont usités, est déterminée par les limites de l'ancienne domination féodale. C'est ce qui explique la presque identité des patois de Bouillon et de Nancy, qui sont à 40 lieues de distance et qui furent jadis soumis aux mêmes tyrans; tandis que le dialecte de Metz, situé à quelques lieues de Nancy, en diffère beaucoup, parce que, pendant plusieurs siècles, le pays Messin, organisé dans une forme républicaine, fut en guerre continuelle avec la Lorraine.

Il n'y a qu'environ quinze départements de l'intérieur où la langue française soit exclusivement parlée ; encore y éprouve-t-elle des altérations sensibles, soit dans la prononciation, soit par l'emploi des termes impropres et surannés, surtout vers Sancerre, où l'on retrouve une partie des expressions de Rabelais, Amyot et Montagne [1].

Nous n'avons plus de provinces, et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms.

Peut-être n'est-il pas inutile d'en faire l'énumération : le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi ou wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le picard, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le béarnais, le basque, le rouergat et le gascon ; ce dernier seul est parlé sur une surface de 60 lieues en tout sens.

Au nombre des patois, on doit placer encore l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que ces deux idiomes y sont très-dégénérés.

Enfin les nègres de nos colonies, dont vous avez fait des hommes, ont une espèce d'idiome pauvre, comme celui des Hottentots, comme la langue franque, qui, dans tous les verbes, ne connaît guère que l'infinitif.

Plusieurs de ces dialectes, à la vérité, sont génériquement les mêmes ; ils ont un fonds de physionomie (*sic*) ressemblante, et seulement quelques traits métis tellement nuancés que les divers faubourgs d'une même commune, telle que Salins et Commune-Affranchie, offrent des variantes.

[1] Emprunté presque textuellement à la lettre que le Sancerrois Poupard avait adressée à Grégoire en 1790.

Cette disparité s'est conservée d'une manière plus tranchante dans des villages situés sur les bords opposés d'une rivière, où, à défaut de pont, les communications étaient autrefois plus rares. Le passage de Strasbourg à Brest est actuellement plus facile que ne l'étaient jadis des courses de vingt lieues, et l'on cite encore vers Saint-Claude, dans le département du Jura, des testaments faits (est-il dit) *à la veille d'un grand voyage;* car il s'agissait d'aller à Besançon, qui était la capitale de la province [1].

On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie ; qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions, et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement encore moindre.

Ainsi, avec trente patois différents, nous sommes encore, pour le langage, à la tour de Babel, tandis que, pour la liberté, nous formons l'avant-garde des nations.

Quoiqu'il y ait possibilité de diminuer le nombre des idiomes reçus en Europe, l'état politique du globe bannit l'espérance de ramener les peuples à une langue commune. Cette conception, formée par quelques écrivains, est également hardie et chimérique. Une langue universelle est, dans son genre, ce que la pierre philosophale est en chimie.

Mais au moins on peut uniformer le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées. Cette entreprise, qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale et qui doit être jaloux de consacrer au plutôt (*sic*), dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté.

Sur le rapport de son Comité de salut public, la Convention nationale décréta, le 8 pluviôse, qu'il serait établi des instituteurs pour enseigner notre langue dans les départements où

[1] Cf la lettre écrite par Lorrain fils.

elle est le moins connue [1]. Cette mesure, très-salutaire, mais qui ne s'étend pas à tous ceux où l'on parle patois, doit être secondée par le zèle des citoyens. La voix douce de la persuasion peut accélérer l'époque où ces idiomes féodaux auront disparu. Un des moyens les plus efficaces peut-être pour élec-

[1] Voici une circulaire du Comité de Salut public qui fait allusion à ce décret :

Comité de Salut public

Bureau de l'exécution des lois

N° 1349

N° 72

Égalité, Liberté

A Paris, le 28 prairial, l'an second de la République une et indivisible.

Les représentants du peuple, composant le Comité de salut public, à l'agent national près la commune de...

Citoyens, la Convention nationale a senti l'importance d'une loi pour l'enseignement de la langue française aux citoyens des divers pays où l'on parle des idiomes différents.

Dans une République une et indivisible, la langue doit être une. C'est un fédéralisme que la variété des dialectes : elle fut un des ressorts de la tyrannie; il faut le briser entièrement : la malveillance s'en servirait avec avantage.

Le décret du 8 Pluviôse ordonne, en conséquence, le prompt établissement d'un instituteur de langue française dans chaque commune de campagne des départements où les habitants sont dans l'habitude de s'exprimer dans une langue étrangère.

Cet instituteur doit, chaque jour, enseigner la langue française et la Déclaration des droits de l'homme à tous les jeunes citoyens des deux sexes; et, chaque décadi, faire lecture au peuple des lois de la République, en les traduisant vocalement.

Mais, en le chargeant de ces fonctions importantes, la loi ne le dispense pas de remplir celles d'instituteur des écoles primaires.

Le travail est la mesure du salaire; et c'est ce principe qui a déterminé le législateur, en accordant à l'instituteur un traitement fixe et plus fort, pour l'indemniser d'un plus grand travail.

Ainsi donc, dans les communes de campagne, le même instituteur doit non-seulement enseigner la langue française, mais encore satisfaire à tout ce qu'exigent de lui les lois relatives à l'instruction publique.

Salut et fraternité.

Les membres composant le Comité de Salut public,

Signé : Robespierre, Billaud-Varenne, Lindet, C.-A. Prieur, Carnot, Barère, Couthon, Collot d'Herbois.

triser les citoyens, c'est de leur prouver que la connaissance et l'usage de la langue nationale importent à la conservation de la liberté. Aux vrais républicains, il suffit de montrer le bien, on est dispensé de le leur commander.

Les deux sciences les plus utiles et les plus négligées sont la culture de l'homme et celle de la terre : personne n'a mieux senti le prix de l'une et de l'autre que nos frères les Américains, chez qui tout le monde sait lire, écrire et parler la langue nationale.

L'homme sauvage n'est, pour ainsi dire, qu'ébauché ; en Europe, l'homme civilisé est pire, il est dégradé.

La résurrection de la France s'est opérée d'une manière imposante ; elle se soutient avec majesté ; mais le retour d'un peuple à la liberté ne peut en consolider l'existence que par les mœurs et les lumières. Avouons qu'il nous reste beaucoup à faire à cet égard.

Tous les membres du souverain sont admissibles à toutes les places; il est à désirer que tous puissent successivement les remplir, et retourner à leurs professions agricoles ou mécaniques. Cet état de choses nous présente l'alternative suivante : si ces places sont occupées par des hommes incapables de s'énoncer, d'écrire dans la langue nationale, les droits des citoyens seront-ils bien garantis par des actes dont la rédaction présentera l'impropreté des termes, l'imprécision des idées, en un mot tous les symptômes de l'ignorance? Si au contraire cette ignorance exclut des places, bientôt renaîtra cette aristocratie qui jadis employait le patois pour montrer son affabilité protectrice à ceux qu'on appelait insolemment *les petites gens*. Bientôt la société sera réinfectée de *gens comme il faut ;* la liberté des suffrages sera restreinte, les cabales seront plus faciles à nouer, plus difficiles à rompre, et, par le fait, entre deux classes séparées s'établira une sorte de hiérarchie. Ainsi l'ignorance de la langue compromettrait le bonheur social ou détruirait l'égalité.

Le peuple doit connaître les lois pour les sanctionner et leur obéir; et telle était l'ignorance de quelques communes dans les premières époques de la Révolution que, confondant toutes les notions, associant des idées incohérentes et absurdes, elles s'étaient persuadé que le mot *décret* signifiait *un décret de prise*

de corps; qu'en conséquence devait intervenir un décret pour tuer tous les ci-devant privilégiés; et l'on m'écrivait à ce sujet une anecdote qui serait plaisante, si elle n'était déplorable. Dans une commune les citoyens disaient : « Ce serait pourtant bien dur de tuer M. Geffry ; mais au moins il ne faudrait pas le faire souffrir. » Dans cette anecdote, à travers l'enveloppe de l'ignorance, on voit percer le sentiment naïf d'hommes qui d'avance calculent les moyens de concilier l'humanité avec l'obéissance.

Proposerez-vous de suppléer à cette ignorance par des traductions ? Alors vous multipliez les dépenses, en compliquant les rouages politiques, vous en ralentissez le mouvement : ajoutons que la majeure partie des dialectes vulgaires résistent à la traduction ou n'en promettent que d'infidèles. Si dans notre langue la partie politique est à peine créée, que peut-elle être dans des idiomes dont les uns abondent, à la vérité, en expressions sentimentales pour peindre les douces effusions du cœur, mais sont absolument dénués de termes relatifs à la politique; les autres sont des jargons lourds et grossiers, sans syntaxe déterminée, parce que la langue est toujours la mesure du génie d'un peuple ; les mots ne croissent qu'avec la progression des idées et des besoins. Leibnitz avait raison. Les mots sont les lettres de change de l'entendement; si donc il acquiert de nouvelles idées, il lui faut des termes nouveaux, sans quoi l'équilibre serait rompu. Plutôt que d'abandonner cette fabrication aux caprices de l'ignorance, il vaut mieux certainement lui donner votre langue ; d'ailleurs, l'homme des campagnes, peu accoutumé à généraliser ses idées, manquera toujours de termes abstraits ; et cette inévitable pauvreté de langage, qui resserre l'esprit, mutilera vos adresses et vos décrets, si même elle ne les rend intraduisibles.

Cette disparité de dialectes a souvent contrarié les opérations de vos commissaires dans les départements. Ceux qui se trouvaient aux Pyrénées-Orientales en octobre 1792 vous écrivirent que, chez les Basques, peuple doux et brave, un grand nombre était accessible au fanatisme, parce que l'idiome est un obstacle à la propagation des lumières. La même chose est arrivée dans d'autres départements, où des scélérats fondaient sur l'ignorance de notre langue le succès de leurs machinations contre-révolutionnaires.

C'est surtout vers nos frontières que les dialectes, communs aux peuples des limites opposées, établissent avec nos ennemis des relations dangereuses, tandis que, dans l'étendue de la République, tant de jargons sont autant de barrières qui gênent les mouvements du commerce et atténuent les relations sociales. Par l'influence respective des mœurs sur le langage, du langage sur les mœurs, ils empêchent l'amalgame politique, et d'un seul peuple en font trente. Cette observation acquiert un grand poids, si l'on considère que, faute de s'entendre, tant d'hommes se sont égorgés, et que souvent les querelles sanguinaires des nations, comme les querelles ridicules des scholastiques, n'ont été que de véritables logomachies. Il faut donc que l'unité de langue entre les enfants de la même famille éteigne les restes des préventions résultantes des anciennes divisions provinciales et resserre les liens d'amitié qui doivent unir des frères.

Des considérations d'un autre genre viennent à l'appui de nos raisonnements. Toutes les erreurs se tiennent comme toutes les vérités ; les préjugés les plus absurdes peuvent entraîner les conséquences les plus funestes. Dans quelques cantons ces préjugés sont affaiblis, mais dans la plupart des campagnes ils exercent encore leur empire. Un enfant ne tombe pas en convulsion, la contagion ne frappe pas une étable, sans faire naître l'idée qu'on a *jeté un sort,* c'est le terme. Si dans le voisinage il est quelque fripon connu sous le nom de *devin*, la crédulité va lui porter son argent, et des soupçons personnels font éclater des vengeances. Il suffirait de remonter à très-peu d'années pour trouver des assassinats commis sous prétexte de maléfice.

Les erreurs antiques ne font-elles donc que changer de formes en parcourant les siècles ? Que du temps de Virgile on ait supposé aux magiciennes de Thessalie la puissance d'obscurcir le soleil et de jeter la lune dans un puits, que dix-huit siècles après on ait cru pouvoir évoquer le diable, je ne vois là que des inepties diversement modifiées.

En veut-on un exemple plus frappant ? Le génie noir, chez les Celtes, *plus noir que la poix*, dit l'Edda ; l'*éphialtès* des Grecs, les *lémures* des Romains, le *sotre* vers Lunéville, le *drac* dans le ci-devant Languedoc, le *chaouce-bieille* dans quelques

coins de la ci-devant Gascogne, sont, depuis quarante siècles, le texte de mille contes puérils, pour expliquer ce que les médecins nomment le *cochemar* (*sic*).

Les Romains croyaient qu'il était dangereux de se marier au mois de mai ; cette idée s'est perpétuée chez les Juifs ; Astruc l'a retrouvée dans le ci-devant Languedoc [1].

Actuellement encore les cultivateurs, pour la plupart, sont infatués de toutes les idées superstitieuses que des auteurs anciens, estimables d'ailleurs, comme Aristote, Elien, Pline et Columelle, ont consignées dans leurs écrits : tel est un prétendu secret pour faire périr les insectes, qui des Grecs est passé aux Romains et que nos faiseurs de maisons rustiques ont tant répété. C'est surtout l'ignorance de l'idiome national qui tient tant d'individus à une grande distance de la vérité : cependant, si vous ne les mettez en communication directe avec les hommes et les livres, leurs erreurs, accumulées, enracinées depuis des siècles, seront indestructibles.

Pour perfectionner l'agriculture et toutes les branches de l'économie rurale, si arriérées chez nous, la connaissance de la langue nationale est également indispensable. Rozier observe que, d'un village à l'autre, les cultivateurs ne s'entendent pas ; après cela, dit-il, comment les auteurs qui traitent de la vigne prétendent-ils qu'on les entendra [2] ? Pour fortifier son observation, j'ajoute que, dans quelques contrées méridionales de la France, le même cep de vigne a trente noms différents. Il en est de même de l'art nautique, de l'extraction des minéraux, des instruments ruraux, des maladies, des grains, et spécialement des plantes. Sur ce dernier article, la nomenclature varie non-seulement dans des localités très-voisines, mais encore dans des époques très-rapprochées. Le botaniste Villars [3], qui en donne plusieurs preuves, cite Sollier [4],

[1] Probablement dans les *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc*, que ce savant médecin publia en 1737. Astruc, né en 1684, est mort à Paris en 1766.

[2] *Cours d'agriculture*, par Rozier (Jean), agronome célèbre, né à Lyon en 1734, tué en 1793 dans cette même ville dont il était un des curés constitutionnels.

[3] Villars (1745-1814) n'avait encore publié que son *Histoire naturelle des plantes du Dauphiné* (1786-1789, 3 vol. in-8°).

[4] Je ne puis dire quel est ce botaniste.

qui, plus que personne, ayant fait des recherches, dans les villages, sur les dénominations vulgaires des végétaux, n'en a trouvé qu'une centaine bien nommés. Il en résulte que les livres les plus usuels sont souvent inintelligibles pour les citoyens des campagnes.

Il faut donc, en révolutionnant les arts, uniformer leur idiome technique ; il faut que les connaissances disséminées éclairent toute la surface du territoire français, semblables à ces réverbères qui, sagement distribués dans toutes les parties d'une cité, y répartissent la lumière. Un poëte a dit :

> Peut-être qu'un Lycurgue, un Cicéron sauvage,
> Est chantre de paroisse ou maire de village[1].

Les développements du génie attesteront cette vérité et prouveront que, surtout, parmi les hommes de la nature se trouvent les grands hommes.

Les relations des voyageurs étrangers insistent sur le désagrément qu'ils éprouvaient de ne pouvoir recueillir des renseignements dans les parties de la France où le peuple ne parle pas français. Ils nous comparent malignement aux Islandais, qui, au milieu des frimas d'une région sauvage, connaissent tous l'histoire de leur pays, afin de nous donner le désavantage du parallèle. Un Anglais, dans un écrit qui décèle souvent la jalousie, s'égaie sur le compte d'un marchand qui lui demandait si, en Angleterre, il y avait des arbres et des rivières, et à qui il persuada que, d'ici à la Chine, il y avait environ 200 lieues. Les Français, si redoutables aux Anglais par leurs baïonnettes, doivent leur prouver encore qu'ils ont sur eux la supériorité du génie, comme celle de la loyauté : il leur suffit de vouloir.

Quelques objections m'ont été faites sur l'utilité du plan que je propose. Je vais les discuter.

Penserez-vous, m'a-t-on dit, que les Français méridionaux se résoudront facilement à quitter un langage qu'ils chérissent par habitude et par sentiment? Leurs dialectes, appropriés au génie d'un peuple qui pense vivement et s'exprime de même, ont une syntaxe où l'on rencontre moins d'anomalie que dans notre langue. Par leurs richesses et leurs prosodies

[1] Boileau.

éclatantes, ils rivalisent avec la douceur de l'italien et la gravité de l'espagnol ; et probablement, au lieu de la langue des trouvères, nous parlerions celle des troubadours, si Paris, le centre du Gouvernement, avait été situé sur la rive gauche de la Loire.

Ceux qui nous font cette objection ne prétendent pas sans doute que d'Astros et Goudouli[1] soutiendront le parallèle avec Pascal, Fénélon et Jean-Jacques. L'Europe a prononcé sur cette langue, qui, tour à tour embellie par la main des grâces, insinue dans les cœurs les charmes de la vertu, ou qui, faisant retentir les accents fiers de la liberté, porte l'effroi dans le repaire des tyrans. Ne faisons point à nos frères du Midi l'injure de penser qu'ils repousseront une idée utile à la patrie. ils ont abjuré et combattu le fédéralisme politique. Ils combattront avec la même énergie celui des idiomes. Notre langue et nos cœurs doivent être à l'unisson.

Cependant la connaissance des dialectes peut jeter du jour sur quelques monuments du moyen âge. L'histoire et les langues se prêtent un secours mutuel pour juger les habitudes ou le génie d'un peuple vertueux ou corrompu, commerçant, navigateur ou agricole. La filiation des termes conduit à celle des idées ; par la comparaison des mots radicaux, des usages, des formules philosophiques ou proverbes, qui sont les fruits de l'expérience, on remonte à l'origine des nations.

L'histoire étymologique des langues, dit le célèbre Sulzer[2], serait la meilleure histoire des progrès de l'esprit humain. Les recherches de Peloutier[3], Bochart[4], Gibelin[5],

[1] Il a été plusieurs fois question de Goudouli et de d'Astros dans les *Lettres à Grégoire.*

[2] Sulzer (Jean-Georges) ne doit pas être confondu avec le théologien protestant Simon Sulzer, qui mourut en 1587. Jean Georges (1720-1779) a laissé de nombreux ouvrages sur la physique, la métaphysique, la pédagogie, etc.

[3] Peloutier ou, mieux, Pelloutier (1694-1757), célèbre réfugié français qui a publié une remarquable histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains (La Haye, 1740-1750).

[4] Bochart (1599-1667), savant pasteur protestant, connu par de nombreux ouvrages de théologie, de géographie, de philologie et d'histoire naturelle. Cf. Haag: *la France protestante.*

[5] Court de Gebelin (1725-1784) est trop connu pour qu'il soit nécessaire de lui consacrer une notice, si courte qu'elle soit.

Bochat[1], Lebrigand[2], etc., ont déjà révélé des faits assez étonnants pour éveiller la curiosité et se promettre de grands résultats. Les rapports de l'allemand au persan, du suédois à l'hébreu, de la langue basque à celle du Malabar, de celle-ci à celle des Bohémiens errants, de celle du pays de Vaud à l'irlandais, la presque identité de l'irlandais, qui a l'alphabet de Cadmus, composé de dix-sept lettres, avec le punique ; son analogie avec l'ancien celtique, qui, conservé traditionnellement dans le nord de l'Écosse, nous a transmis les chefs-d'œuvre d'Ossian[3]; les rapports démontrés entre les langues de l'ancien et du nouveau Monde, en établissant l'affinité des peuples par celle des idiomes, prouveront d'une manière irréfragable l'unité de la famille humaine et de son langage, et, par la réunion d'un petit nombre d'éléments connus, rapprocheront les langues, en faciliteront l'étude et en diminueront le nombre.

Ainsi la philosophie, qui promène son flambeau dans toute la sphère des connaissances humaines, ne croira pas indigne d'elle de descendre à l'examen des patois, et, dans ce moment favorable pour révolutionner notre langue, elle leur dérobera peut-être des expressions enflammées, des tours naïfs qui nous manquent. Elle puisera surtout dans le provençal, qui est encore rempli d'hellénismes, et que les Anglais même, mais surtout les Italiens, ont mis si souvent à contribution.

Presque tous les idiomes ont des ouvrages qui jouissent d'une certaine réputation. Déjà la Commission des arts, dans son instruction, a recommandé de recueillir ces monuments imprimés ou manuscrits ; il faut chercher des perles jusque dans le fumier d'Ennius.

Une objection, plus grave en apparence, contre la destruction des dialectes rustiques, est la crainte de voir les mœurs s'altérer dans les campagnes. On cite spécialement le Haut-Pont, qui, à la porte de Saint-Omer, présente une colonie la-

[1] Bochat (1695-1753), historien suisse, dont l'ouvrage capital est intitulé : *Mémoires critiques sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse* (1747-1749, 3 vol.)

[2] V., sur le Brigant, la note 1 de la lettre adressée à Grégoire par Le Quinio, p. 7.

[3] On croyait alors que ce fameux ouvrage de Macpherson était l'œuvre authentique d'un barde gaëlique du IIIe siècle.

borieuse de trois mille individus, distingués par leurs habits courts à la manière des Gaulois, par leurs usages, leur idiome, et surtout par cette probité patriarchale et cette simplicité du premier âge [1].

Comme rien ne peut compenser la perte des mœurs, il n'y a pas á balancer pour le choix entre le vice éclairé et l'innocence vertueuse. L'objection eût été insoluble sous le règne du despotisme. Dans une monarchie, le scandale des palais insulte à la misère des cabanes, et, comme il y a des gens qui ont trop, nécessairement d'autres ont trop peu. Le luxe et l'orgueil de tyranneaux, prêtres, nobles, financiers et autres, enlevaient une foule d'individus à l'agriculture et aux arts.

De là cette multitude de femmes de chambre, de valets de chambre, de laquais, qui reportaient ensuite dans leurs hameaux des manières moins gauches, un langage moins rustre, mais une dépravation contagieuse qui gangrenait les villages. De tous les individus qui, après avoir habité les villes, retournaient sous le toit paternel, il n'y avait guères de bons que les vieux soldats [2].

Le régime républicain a opéré la suppression de toutes les castes parasites, le rapprochement des fortunes, le nivellement des conditions. Dans la crainte d'une dégénération morale, des familles nombreuses, d'estimables campagnards, avaient pour maxime de n'épouser que dans leur parenté. Cet isolement n'aura plus lieu, parce qu'il n'y a plus en France qu'une seule famille. Ainsi la forme nouvelle de notre gouvernement et l'austérité de nos principes repoussent toute parité entre l'ancien et le nouvel état de choses. La population refluera dans les campagnes, et les grandes communes ne seront plus des foyers putrides d'où sans cesse la fainéantise et l'opulence exhalaient le crime. C'est là surtout que les ressorts moraux doivent avoir plus d'élasticité. Des mœurs ! sans elles point de République, et sans République point de mœurs.

Tout ce qu'on vient de dire appelle la conclusion, que pour extirper tous les préjugés, développer toutes les vérités, tous les talents, toutes les vertus, fondre tous les citoyens dans la

[1] Emprunté à la lettre de Hennebert sur le sous-dialecte de l'Artois.

[2] Fait emprunté à la très-jolie lettre que Grégoire avait reçue d'Agen en 1790.

masse nationale, simplifier le méchanisme (*sic*) et faciliter le jeu de la machine politique, il faut identité de langage. Le temps amènera sans doute d'autres réformes nécessaires dans le costume, les manières et les usages. Je ne citerai que celui d'ôter le chapeau pour saluer, qui devrait être remplacé par une forme moins gênante et plus expressive.

En avouant l'utilité d'anéantir les patois, quelques personnes en contestent la possibilité ; elles se fondent sur la ténacité du peuple dans ses usages. On m'allègue les Morlaques, qui ne mangeaient pas de veau il y a quatorze siècles et qui sont restés fidèles à cette abstinence ; les Grecs, chez qui, selon Guys[1], se conserve avec éclat la danse décrite, il y a trois mille ans, par Homère dans son bouclier d'Achille.

On cite Tournefort[2], au rapport duquel les Juifs de Pruse en Natolie, descendants de ceux qui depuis longtemps avaient été chassés d'Espagne, parlaient espagnol comme à Madrid. On cite les protestants réfugiés à la révocation de l'édit de Nantes, dont la postérité a tellement conservé l'idiome local, que, dans la Hesse et le Brandebourg[3], on retrouve les patois gascon et picard.

Je crois avoir établi que l'unité de l'idiome est une partie intégrante de la révolution, et, dès lors, plus on m'opposera de difficultés, plus on me prouvera la nécessité d'opposer des moyens pour les combattre. Dût-on n'obtenir qu'un demi-succès, mieux vaudrait encore faire un peu de bien que de n'en point faire. Mais répondre par des faits, c'est répondre péremptoirement, et tous ceux qui ont médité sur la manière dont les langues naissent, vieillissent et meurent, regarderont la réussite comme infaillible.

Il y a un siècle qu'à Dieuse (*sic*) un homme fut exclus d'une place publique parce qu'il ignorait l'allemand, et cette langue est déjà repoussée à grande distance au delà de cette commune. Il y a cinquante ans que, dans sa *Bibliothèque des au-*

[1] Littérateur français (1720-1799), auteur d'un *Voyage littéraire de la Grèce* (1771, 2 vol. in-12).

[2] Il s'agit ici du célèbre voyageur.

[3] Voyez ci-dessous le fragment de la lettre du lieutenant-colonel suisse Frey qui rapporte ce fait.

teurs de Bourgogne, Papillon [1] disait, en parlant des noëls de la Monnoie : « Ils conserveront le souvenir d'un idiome qui commence à se perdre comme la plupart des autres patois de la France. » Papon [2] a remarqué la même chose dans la ci-devant Provence. L'usage de prêcher en patois s'était conservé dans quelques contrées. Mais cet usage diminuait sensiblement; il s'était même éteint dans quelques communes, comme à Limoges. Il y a une vingtaine d'années qu'à Périgueux il était encore honteux de *francimander* [3], c'est-à-dire de parler français. L'opinion a tellement changé, que bientôt, sans doute, il sera honteux de s'énoncer autrement. Partout, ces dialectes se dégrossissent, se rapprochent de la langue nationale ; cette vérité résulte des renseignements que m'ont adressés beaucoup de sociétés populaires.

Déjà la révolution a fait passer un certain nombre de mots français dans tous les départements, où ils sont presque universellement connus, et la nouvelle distribution du territoire a établi de nouveaux rapports qui contribuent à propager la langue nationale.

La suppression de la dîme, de la féodalité, du droit coutumier, l'établissement du nouveau système des poids et mesures, entraînent l'anéantissement d'une multitude de termes qui n'étaient que d'un usage local.

Le style gothique de la chicane a presque entièrement disparu, et sans doute le Code civil en secouera les derniers lambeaux.

En général, dans nos bataillons on parle français, et cette masse de républicains qui en aura contracté l'usage le répandra dans ses foyers. Par l'effet de la révolution, beaucoup de ci-devant citadins iront cultiver leurs terres. Il y aura plus d'aisance dans les campagnes ; on ouvrira des canaux et des routes; on prendra, pour la première fois, des mesures efficaces pour améliorer les chemins vicinaux; les fêtes nationales, en continuant à détruire les tripots, les jeux de hasard, qui ont désolé tant de familles, donneront au peuple des

[1] Papillon est né à Dijon en 1666 et mort en 1738.

[2] 1734-1803, auteur d'une *Histoire de Provence* et de nombreux écrits.

[3] V. la lettre adressée en 1790.

plaisirs dignes de lui : l'action combinée de ces opérations diverses doit tourner au profit de la langue française.

Quelques moyens moraux, et qui ne sont pas l'objet d'une loi, peuvent encore accélérer la destruction des patois.

Le 14 janvier 1790, l'Assemblée constituante ordonna de traduire ses décrets en dialectes vulgaires. Le tyran n'eut garde de faire une chose qu'il croyait utile à la liberté. Au commencement de sa session, la Convention nationale s'occupa du même objet. Cependant j'observerai que, si cette traduction est utile, il est un terme où cette mesure doit cesser, car ce serait prolonger l'existence des dialectes que nous voulons proscrire, et, s'il faut encore en faire usage, que ce soit pour exhorter le peuple à les abandonner.

Associez à vos travaux ce petit nombre d'écrivains qui rehaussent leurs talents par leur républicanisme. Répandez avec profusion, dans les campagnes surtout, non de gros livres (communément ils épouvantent le goût et la raison), mais une foule d'opuscules patriotiques, qui contiendront des notions simples et lumineuses, que puisse saisir l'homme à conception lente et dont les idées sont obtuses ; qu'il y ait de ces opuscules sur tous les objets relatifs à la politique et aux arts, dont j'ai déjà observé qu'il fallait uniformer la nomenclature. C'est la partie la plus négligée de notre langue : car, malgré les réclamations de Leibnitz, la ci-devant Académie française, à l'imitation de celle *della Crusca*, ne jugea pas à propos d'embrasser cet objet dans la confection de son dictionnaire, qui en a toujours fait désirer un autre [1].

Je voudrais des opuscules sur la météorologie, qui est d'une application immédiate à l'agriculture. Elle est d'autant plus nécessaire, que jusqu'ici le campagnard, gouverné par les sottises astrologiques, n'ose encore faucher son pré sans la permission de l'almanach.

J'en voudrais même sur la physique élémentaire. Ce moyen est propre à flétrir une foule de préjugés; et, puisque inévitablement l'homme des campagnes se formera une idée sur la configuration de la terre, pourquoi, dit quelqu'un, ne

[1] L'Académie a publié, depuis, un dictionnaire spécial de mots techniques.

pas lui donner la véritable ? Répétons-le : *toutes les erreurs se donnent la main, comme toutes les vérités.*

De bons journaux sont une mesure d'autant plus efficace, que chacun les lit ; et l'on voit avec intérêt les marchandes à la halle, les ouvriers dans les ateliers, se cotiser pour les acheter, et de concert faire la tâche de celui qui lit.

Les journalistes (qui devraient donner plus à la partie morale) exercent une sorte de magistrature d'opinion propre à seconder nos vues, en les reproduisant sous les yeux des lecteurs : leur zèle à cet égard nous donnera la mesure de leur patriotisme.

Parmi les formes variées des ouvrages que nous proposons, celle du dialogue peut être avantageusement employée. On sait combien elle a contribué au succès des *Magasins des enfants, des adolescents,* etc.

Surtout qu'on n'oublie pas d'y mêler de l'historique. Les anecdotes sont le véhicule du principe, et sans cela il s'échappera. L'importance de cette observation sera sentie par tous ceux qui connaissent le régime des campagnes. Outre l'avantage de fixer les idées dans l'esprit d'un homme peu cultivé, par là, vous mettez en jeu son amour-propre en lui donnant un moyen d'alimenter la conversation ; sinon quelque plat orateur s'en empare, pour répéter tous les contes puérils de la bibliothèque bleue, des commères et du sabat (*sic*), et l'on ose d'autant moins le contredire, que c'est presque toujours un vieillard qui assure avoir ouï, vu et touché [1].

Le fruit des lectures utiles en donnera le goût, et bientôt seront vouées au mépris ces brochures souillées de lubricité ou d'imprécations convulsives qui exaltent les passions au lieu d'éclairer la raison ; et même ces ouvrages prétendus moraux dont actuellement on nous inonde, qui sont inspirés par l'amour du bien, mais à la rédaction desquels n'ont présidé ni le goût, ni la philosophie.

Au risque d'essuyer des sarcasmes, dont il vaut mieux être l'objet que l'auteur, ne craignons pas de dire que les chansons, les poésies lyriques importent également à la propagation de la langue et du patriotisme : ce moyen est d'autant plus effi-

[1] Détail emprunté à une lettre de 1790.

cace, que la construction symétrique des vers favorise la mémoire ; elle y place le mot et la chose.

Il était bien pénétré de cette vérité ce peuple harmonieux, pour ainsi dire, chez qui la musique était un ressort entre les mains de la politique. Chrysippe ne crut pas se ravaler en faisant des chansons pour les nourrices. Platon leur ordonne d'en enseigner aux enfants. La Grèce en avait pour toutes les grandes époques de la vie et des saisons, pour la naissance, les noces, les funérailles, la moisson, les vendanges ; surtout elle en avait pour célébrer la liberté. La chanson d'Harmodius et d'Aristogiton, qu'Athénée nous a conservée, était chez eux ce qu'est parmi nous l'air des Marseillais ; et pourquoi le Comité d'instruction publique ne ferait-il pas, dans ce genre, un triage avoué par le goût et le patriotisme ?

Des chansons historiques et instructives, qui ont la marche sentimentale de la romance, ont pour les citoyens des campagnes un charme particulier. N'est-ce pas là l'unique mérite de cette strophe mal agencée, qui fait fondre en larmes les nègres de l'île de Saint-Vincent ? C'est une romance qui faisait pleurer les bons Morlaques, quoique le voyageur Fortis [1], avec une âme sensible, n'en fût pas affecté. C'est là ce qui fit le succès de Geneviève de Brabant, et qui assurera celui d'une pièce attendrissante de Berquin. Avez-vous entendu les échos de la Suisse répéter, dans les montagnes, les airs dans lesquels Lavater [2] célèbre les fondateurs de la liberté helvétique ? Voyez si l'enthousiasme qu'inspirent ces chants républicains n'est pas bien supérieur aux tons langoureux des barcaroles de Venise, lorsqu'ils répètent les octaves galantes du Tasse.

Substituons donc des couplets riants et décents à ces stances impures ou ridicules, dont un vrai citoyen doit craindre de souiller sa bouche ; que, sous le chaume et dans les champs, les paisibles agriculteurs adoucissent leurs travaux en faisant retentir les accents de la joie, de la vertu et du patriotisme. La carrière est ouverte aux talents ; espérons que les poëtes

[1] Littérateur et voyageur italien (1741-1803). Grégoire fait ici allusion à son *Viaggio in Dalmazia* (Venise, 1774).

[2] Lavater, auteur du système si connu qui porte son nom, avait composé en 1767 des *Hymnes suisses* qui jouissent encore d'une grande réputation.

nous feront oublier les torts des gens de lettres dans la révolution.

Ceci conduit naturellement à parler des spectacles. La probité, la vertu, sont à l'ordre du jour, et cet ordre du jour doit être éternel. Le théâtre ne s'en doute pas, puisqu'on y voit encore, dit-on, tour à tour préconiser les mœurs et les insulter : il y a peu qu'on a donné *le Cocher supposé,* par Hauteroche[1]. Poursuivons l'immoralité sur la scène, de plus, chassons-en le jargon, par lequel on établit encore entre les citoyens égaux une sorte de démarcation. Sous un despote, Dufresny, Dancourt, etc., pouvaient impunément amener sur le théâtre des acteurs qui, en parlant un demi patois, excitaient le rire ou la pitié : toutes les convenances doivent actuellement proscrire ce ton. Vainement m'objecterez-vous que Plaute introduit dans ses pièces des hommes qui articulaient le latin barbare des campagnes d'Ausonie ; que les Italiens, et récemment encore Goldoni[2], produisent sur la scène leur marchand vénitien, et le patois bergamasque de Brighella, etc. Ce qu'on nous cite pour un exemple à imiter n'est qu'un abus à réformer.

Je voudrais que toutes les municipalités admissent dans leurs discussions l'usage exclusif de la langue nationale ; je voudrais qu'une police sage fît rectifier cette foule d'enseignes qui outragent la grammaire et fournissent aux étrangers l'occasion d'aiguiser l'épigramme ; je voudrais qu'un plan systématique répudiât les dénominations absurdes des places, rues, quais et autres lieux publics. J'ai présenté des vues à cet égard.

Quelques sociétés populaires du Midi discutent en provençal : la nécessité d'universaliser notre idiome leur fournit une nouvelle occasion de bien mériter de la patrie. Eh ! pourquoi la Convention nationale ne ferait-elle pas aux citoyens l'invitation civique de renoncer à ces dialectes et de s'énoncer constamment en français?

La plupart des législateurs anciens et modernes ont eu le tort de ne considérer le mariage que sous le point de vue de la reproduction de l'espèce. Après avoir fait la première faute de confondre la nubilité avec la puberté, qui ne sont des épo-

[1] Hauteroche, acteur et auteur français (1617-1707).
[2] 1707-1793.

ques identiques que chez l'homme de la nature, oublierons-nous que, lorsque les individus veulent s'épouser, ils doivent garantir à la patrie qu'ils ont les qualités morales pour remplir tous les devoirs de citoyens, tous les devoirs de la paternité? Dans certains cantons de la Suisse, celui qui veut se marier doit préalablement justifier qu'il a son habit militaire, son fusil et son sabre. En consacrant chez nous cet usage, pourquoi les futurs époux ne seraient-ils pas soumis à prouver qu'ils savent lire, écrire et parler la langue nationale? Je conçois qu'il est facile de ridiculiser ces vues : il est moins facile de démontrer qu'elles sont déraisonnables [1]. Pour jouir du droit de cité, les Romains n'étaient-ils pas obligés de faire preuve qu'ils savaient lire et nager?

Encourageons tout ce qui peut être avantageux à la patrie; que dès ce moment l'idiome de la liberté soit à l'ordre du jour, et que le zèle des citoyens proscrive à jamais les jargons, qui sont les derniers vestiges de la féodalité détruite. Celui qui, connaissant à demi notre langue, ne la parlait que quand il était ivre ou en colère, sentira qu'on peut en concilier l'habitude avec celle de la sobriété et de la douceur. Quelques locutions bâtardes, quelques idiotismes, prolongeront encore leur existence dans le canton où ils étaient connus. Malgré les efforts de Desgrouais [2], les *Gasconismes corrigés* sont encore à corriger. Les citoyens de Saintes iront encore voir leur *borderie*; ceux de Blois, leur *closerie,* et ceux de Paris, leur *métairie.* Vers Bordeaux, on défrichera des *landes;* vers Nimes, des *garrigues* [3]. Mais enfin les vraies dénominations prévaudront même parmi les ci-devant Basques et Bretons, à qui le gouvernement aura prodigué ses moyens, et, sans pouvoir assigner l'époque fixe à laquelle ces idiomes auront entièrement disparu, on peut augurer qu'elle est prochaine [4].

[1] En tout cas, il est aisé de démontrer que ce sont là des utopies absolument impraticables.

[2] Les *Gasconismes corrigés*, 1 vol. in-8°.

[3] Les *closeries* et les *métairies* sont choses très-différentes, comme les *landes* et les *garrigues*.

[4] Ils subsistent encore malgré les chemins de fer, et leur disparition serait très-regrettable; l'important c'est que tous les Français entendent et parlent la langue nationale, sans désapprendre pour cela leurs dialectes particuliers.

Les accents feront une plus longue résistance, et probablement les peuples voisins des Pyrénées changeront encore, pendant quelque temps, les *e* muets en *é* fermés, le *b* en *v*, les *f* en *h*. A la Convention nationale, on retrouve les inflexions et les accents de toute la France. Les finales traînantes des uns, les consonnes gutturales ou nasales des autres, ou même des nuances presque imperceptibles, décèlent presque toujours le département de celui qui parle.

L'organisation, nous dit-on, y contribue. Quelques peuples ont une inflexibilité d'organe qui se refuse à l'articulation de certaines lettres : tels sont les Chinois, qui ne peuvent prononcer la dentale *r*; les Hurons qui, au rapport de la Hontan [1], n'ont pas de labiale, etc. Cependant si la prononciation est communément plus douce dans les plaines, plus fortement accentuée dans les montagnes; si la langue est plus paresseuse dans le Nord et plus souple dans le Midi; si, généralement parlant, les Vitriats et les Marseillais grasseyent, quoique situés à des latitudes un peu différentes, c'est plutôt à l'habitude qu'à la nature qu'il faut en demander la raison; ainsi n'exagérons pas l'influence du climat. Telle langue est articulée de la même manière dans des contrées très-distantes, tandis que dans le même pays la même langue est diversement prononcée. L'accent n'est donc pas plus irréformable que les mots.

Je finirai ce discours en présentant l'esquisse d'un projet vaste et dont l'exécution est digne de vous : c'est celui de révolutionner notre langue. J'explique ma pensée :

Les mots étant les liens de la société et les dépositaires de toutes nos connaissances, il s'ensuit que l'imperfection des langues est une grande source d'erreurs. Condillac voulait qu'on ne pût faire un raisonnement faux sans faire un solécisme, et réciproquement : c'est peut-être exiger trop. Il serait impossible de ramener une langue au plan de la nature et de l'affranchir entièrement des caprices de l'usage. Le sort de toutes les langues est d'éprouver des modifications; il n'est pas jusqu'aux lingères qui n'aient influé sur la nôtre, et supprimé l'aspiration de l'*h* dans les *toiles d'Hollande*. Quand un peuple s'instruit, nécessairement sa langue s'enrichit, parce que l'aug-

[1] Voyageur et écrivain français né vers 1666, mort vers 1715.

mentation des connaissances établit des alliances nouvelles entre les paroles et les pensées et nécessite des termes nouveaux. Vouloir condamner une langue à l'invariabilité sous ce rapport, ce serait condamner le génie national à devenir stationnaire; et si, comme on l'a remarqué depuis Homère jusqu'à Plutarque, c'est-à-dire pendant mille ans, la langue grecque n'a pas changé, c'est que le peuple qui la parlait a fait très-peu de progrès durant ce laps de siècles.

Mais ne pourrait-on pas au moins donner un caractère plus prononcé, une consistance plus décidée à notre syntaxe, à notre prosodie; faire à notre idiome les améliorations dont il est susceptible, et, sans en altérer le fonds, l'enrichir, le simplifier, en faciliter l'étude aux nationaux et aux autres peuples. *Perfectionner une langue*, dit Michaelis [1], *c'est augmenter le fonds de sagesse d'une nation.*

Sylvius [2], Duclos [3] et quelques autres, ont fait d'inutiles efforts pour assujétir la langue écrite à la langue parlée; et ceux qui proposent encore aujourd'hui d'écrire comme on prononce seraient bien embarrassés d'expliquer leur pensée, d'en faire l'application, puisque les rapports de l'écriture à la parole étant purement conventionnels, la connaissance de l'une ne donnera jamais celle de l'autre; toutefois il est possible d'opérer sur l'orthographe des rectifications utiles.

2° Quiconque a lu Vaugelas, Bouhours, Ménage, Hardouin, Olivet [4] (*sic*) et quelques autres, a pu se convaincre que notre langue est remplie d'équivoques et d'incertitudes; il serait également utile et facile de les fixer.

3° La physique et l'art social, en se perfectionnant, perfectionnent la langue; il est une foule d'expressions qui par là ont acquis récemment une acception accessoire ou même entièrement différente. Le terme *souverain* est enfin fixé à son véritable sens, et je maintiens qu'il serait utile de faire une revue générale des mots pour donner de la justesse aux défi-

[1] Célèbre orientaliste allemand (1717-1791).

[2] Siméon Dubois, en latin Sylvius, est mort vers 1581.

[3] Il est ici question du célèbre Duclos, auteur des *Mémoires secrets*, etc. (1704-1772).

[4] Il fallait bien, en 1794, ôter à l'abbé d'Olivet une particule compromettante; d'Olivet était pourtant mort en 1768.

nitions. Une nouvelle grammaire et un nouveau dictionnaire ne paraissent aux hommes vulgaires qu'un objet de littérature. L'homme qui voit à grande distance placera cette mesure dans ses conceptions politiques. Il faut qu'on ne puisse apprendre notre langue sans pomper nos principes.

4° La richesse d'un idiome n'est pas d'avoir des synonymes; s'il y en avait dans notre langue, ce seraient sans doute *monarchie* et *crime,* ce seraient *république* et *vertu.* Qu'importe que l'Arabe ait trois cents mots pour exprimer un serpent ou un cheval ! La véritable abondance consiste à exprimer toutes les pensées, tous les sentiments et leurs nuances. Jamais, sans doute le nombre des expressions n'atteindra celui des affections et des idées : c'est un malheur inévitable auquel sont condamnées toutes les langues ; cependant on peut atténuer cette privation.

5° La plupart des idiomes, même ceux du Nord, y compris le russe, qui est le fils de l'esclavon, ont beaucoup d'imitatifs, d'augmentatifs, de diminutifs et de péjoratifs. Notre langue est une des plus indigentes à cet égard ; son génie paraît y répugner. Cependant, sans encourir le ridicule qu'on répandit, avec raison, sur le boursouflage scientifique de Baïf, Ronsard et Jodelet, on peut se promettre quelques heureuses acquisitions; déjà Pougens [1] a fait une ample moisson de privatifs, dont la majeure partie sera probablement admise.

Dans le dictionnaire de Nicod, imprimé en 1606, sous le Z il n'y avait que six mots; dans celui de la ci-devant Académie française, édition de 1718, il y en avait douze ; sous la syllabe *Be,* Nicod n'avait que 45 termes; celui de l'Académie, même édition, en avait 217 : preuve évidente que dans cet intervalle l'esprit humain a fait des progrès, puisque ce sont les inventions nouvelles qui déterminent la création des mots; et cependant Barbasan [2], La Ravalière [3] et tous ceux qui ont suivi les révolutions de la langue française, déplorent la perte de beaucoup d'expressions énergiques et d'inversions hardies exilées

[1] On trouvera ci-après deux lettres adressées par ce littérateur à Grégoire.

[2] Barbasan ou, mieux, Barbazan (1696-1770), avait étudié sérieusement le français du moyen âge; il a laissé, entre autres choses, un Glossaire ms. de la langue française, malheureusement incomplet.

[3] La Revalière (?).

par le caprice, qui n'ont pas été remplacées et qu'il serait important de faire revivre.

Pour compléter nos familles de mots, il est encore d'autres moyens : le premier serait d'emprunter des idiomes étrangers les termes qui nous manquent et de les adapter au nôtre, sans toutefois se livrer aux excès d'un néologisme ridicule. Les Anglais ont usé de la plus grande liberté à cet égard, et de tous les mots qu'ils ont adoptés, il n'en est pas sans doute de mieux naturalisé chez eux que celui de *perfidiousness*.

Le second moyen, c'est de faire disparaître toutes les anomalies résultantes soit des verbes réguliers et défectifs, soit des exceptions aux règles générales. A l'institution des sourds-muets, les enfants qui apprennent la langue française ne peuvent concevoir cette bizarrerie, qui contredit la marche de la nature dont ils sont les élèves ; et c'est sous sa dictée qu'ils donnent à chaque mot décliné, conjugué ou construit, toutes les modifications qui, suivant l'analogie des choses, doivent en dériver.

« Il y a dans notre langue, disait un royaliste, une hiérarchie de style, parce que les mots sont classés comme les sujets dans une monarchie. » Cet aveu est un trait de lumière pour quiconque réfléchit. En appliquant l'inégalité des styles à celle des conditions, on peut tirer des conséquences qui prouvent l'importance de mon projet dans une démocratie.

Celui qui n'aurait pas senti cette vérité, serait-il digne d'être législateur d'un peuple libre ? Oui, la gloire de la nation et le maintien de ses principes commandent une réforme.

On disait de Quinault qu'il avait *désossé* notre langue par tout ce que la galanterie a de plus efféminé et tout ce que l'adulation a de plus abject. J'ai déjà fait observer que la langue française avait la timidité de l'esclavage quand la corruption des courtisans lui imposait des lois : c'était le jargon des coteries et des passions les plus viles. L'exagération du discours plaçait toujours au delà ou en deçà la vérité. Au lieu d'être *peinés* ou *réjouis*, on ne voyait que des gens *désespérés* ou *enchantés ;* bientôt il ne serait plus resté rien de laid ni de beau dans la nature : on n'aurait trouvé que de l'*exécrable* ou du *divin*.

Il est temps que le style mensonger, que les formules ser-

viles disparaissent, et que la langue ait partout ce caractère de véracité et de fierté laconique qui est l'apanage des républicains. Un tyran de Rome voulut autrefois introduire un mot nouveau ; il échoua, parce que la législation des langues fut toujours démocratique. C'est précisément cette vérité qui vous garantit le succès. Prouvez à l'univers qu'au milieu des orages politiques, tenant d'une main sûre le gouvernail de l'État, rien de ce qui intéresse la gloire de la nation ne vous est étranger.

Si la Convention nationale accueille les vues que je lui soumets au nom du Comité d'instruction publique, encouragés par son suffrage, nous ferons une invitation aux citoyens qui ont approfondi la théorie des langues pour concourir à perfectionner la nôtre et une invitation à tous les citoyens pour universaliser son usage. La nation, entièrement rajeunie par vos soins, triomphera de tous les obstacles et rien ne ralentira le cours d'une révolution qui doit améliorer le sort de l'espèce humaine.

DÉCRET

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité d'instruction publique, décrète :

Le Comité d'instruction publique présentera un rapport sur les moyens d'exécution pour une nouvelle grammaire et un vocabulaire nouveau de la langue française. Il présentera des vues sur les changements qui en faciliteront l'étude et lui donneront le caractère qui convient à la langue de la liberté.

La Convention décrète que le rapport sera envoyé aux autorités constituées, aux Sociétés populaires et à toutes les communes de la République.

De l'Imprimerie nationale.

II

LETTRES POSTÉRIEURES A 1791

1°

Voici une lettre curieuse, dont l'importance ne saurait échapper à personne, car elle est de Volney, et l'illustre auteur des *Ruines* y expose déjà son projet de l'*alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*. (Paris, 1819, in-8.)

Nice, 3 brumaire an III de l'Ere française (24 oct. 1795).

En arrivant ici, mon cher collègue, j'y trouve votre rapport sur les sciences et les arts, ou plutôt sur leurs plaies, et je le lis avec le vif intérêt que causent et le sujet et la manière piquante dont vous l'avez traité. Je ne vous tracerai point les réflexions qu'il m'a suscitées, puisque chaque paragraphe deviendrait par sa fécondité, soit d'érudition, soit de vues philanthropiques, la matière d'autant de chapitres. Je me borne à un seul objet qui m'est personnel et qui peut vous être neuf. Vous parlez des langues orientales, de leur importance trop peu sentie pour l'importance trop peu connue du plus important de nos commerces. Vous vous effrayez de la disette des drogmans, bien plus grande encore que vous ne pensez, de la nécessité d'en faire et de la difficulté, tant par rapport au temps qu'aux personnes.

Eh bien! je vous propose, moi, de vous lever la plus forte, je dis presque la seule de ces difficultés, de vous rendre ces langues arabe, persane et turque, tout aussi simple (*sic*) que l'allemand ou le polonais, de les ramener à la condition générale des langues d'Europe, en faisant disparaître ces formes extérieures, ces figures rebutantes et bizarres qui constituent leur plus grand obstacle.

Je sais que les savants et les drogmans pratiques traiteront mon plan d'innovation et de chimère ; mais je vous prie de vous rappeler que j'en use pour moi-même, et je ne me repais pas d'illusions. Il est vrai qu'aussi je ne me paie pas de raisons *d'usage*, et que je me moque du pont aux ânes et de la routine. Je demande une seule chose au comité et à vous : entendez mon plan, discutez-le ; je prétends vous le rendre clair comme l'opération de musique que l'on appelle transposition, car la mienne y ressemble. Ne vous en tenez pas là, faites imprimer la très-courte grammaire arabe que j'ai faite, afin de lui faire subir l'épreuve des objections ; ce n'est pas l'affaire de 100 pistoles ou 1200 francs, malgré trois planches gravées ; et soyez sûr que vous verrez s'opérer dans les langues d'Asie une telle simplification qu'avant cinquante ans l'on n'entendra plus parler de toutes ces bigarrures grotesques et barbares d'alfabets *(sic)* arabes, éthiopiens, chinois et

tartares ; qu'un même canon de signes régira une même série de sons ; et, ce qui mérite votre attention, que vous ne dépenserez pas à réimprimer des dictionnaires, à fondre des caractères, à renouveler des livres, la vingtième partie des fonds dont je sais qu'on vous dresse déjà des états. Entendez-moi et mettez-moi en face de tous les orientalistes passés et présents. J'ai parlé de ce plan au commissaire Garat, au député Villars, il ne lui manque que de recevoir de vous l'activité et le zèle qui sont votre élément. Salut et attachement.

C. VOLNEY.

P. S.— Si vous désirez savoir pourquoi je suis ici, les deux citoyens que je vous cite pourront vous en conter l'histoire.

2°

Gabriel-Éléonore Merlet de la Boulaye (1736-1807) est un naturaliste connu. Il fut en 1795 professeur de grammaire générale à l'École centrale d'Angers, puis directeur du Jardin des plantes de la même ville. Sa lettre est bien curieuse à tous les points de vue, et l'on ne regrettera pas de la trouver ici, quoiqu'elle n'ait pas les patois pour objet.

A Angers, 23 messidor, l'an II de la République, une et indivisible.

CITOYEN,

J'ai lu ton lumineux et utile discours sur la nécessité d'universaliser en France l'usage de la langue française. Rien n'égale le plaisir que j'ai ressenti à cette lecture, si ce n'est ma reconnaissance d'avoir reçu ce discours de toi. Je te prie donc d'agréer les remerciements que je t'adresse et de trouver bon que je te fasse part de quelques idées relatives aux tiennes. Si tu les crois inutiles, tu les oublieras et tu voudras bien me pardonner en faveur de ma bonne intention.

« Le retour d'un peuple à la liberté ne peut en consolider » l'existence que par les mœurs et les lumières. L'agriculture » et les arts ne peuvent fleurir que par les lumières ; les lu- » mières se communiquent par de bonnes instructions. » Comment se fait-il qu'étant ainsi pénétré de l'urgente nécessité d'instruire et d'éclairer la nation, le peuple soit resté sans instruction depuis 1789 ? Que je regrette ce temps perdu ! Car

de toutes les réformes à faire aucune n'est plus urgente que celle de l'éducation, parce que celle-ci amènera bientôt les autres. L'éducation nationale seule peut donner à la République une fixité inébranlable et perpétuer le bien dont nous ne voyons que l'aurore; sans elle j'ose dire, que la Révolution n'aurait excité qu'un orage, une tempête désastreuse. Il paraît que tu le sens aussi bien que moi, puisque tu dis dans ton adresse : « Sachez, citoyens, qu'un peuple ignorant ne sera » jamais un peuple libre, ou qu'il ne le sera pas longtemps. »

La stupide ignorance du peuple de la Vendée le prouve trop malheureusement pour nous, qui en sommes limitrophes et dont les possessions nourricières sont perdues. Ce pays isolé joua aussi un rôle dans la révolution de 1500, le protestantisme s'y confina ; j'ose même assurer que, si le gouvernement ne fait pas instruire les habitants; s'il ne fait pas ouvrir de grandes routes et creuser des canaux navigables dans la Vendée, ce pays sera la ressource éternelle des mécontents.

Pour que la nation jouisse des bienfaits du gouvernement républicain, il faut donc que la lumière ait pénétré toute la masse ; car on sait que, si les hommes éclairés sont les seuls qui soient dignes de donner des lois à leurs semblables, les hommes instruits sont aussi les seuls qui sachent obéir aux lois. Mais je pense que, dans l'éducation nationale, on s'occupera autant d'exercer le corps que de cultiver l'esprit, afin que les exercices violents de la gymnastique fortifient les jeunes corps. Les lieux d'éducation seront donc vastes, et, s'il était possible, hors la ville, au grand air, car les hommes comme les plantes s'étiolent à l'ombre.

Je pense qu'il faut faire voir beaucoup aux enfants. En étudiant des objets qui sont sous les yeux, l'on peut acquérir plus ou moins d'idées, mais on n'en acquiert jamais de fausses. Rien n'est plus à la portée [de l'enfant] et ne lui est plus nécessaire que les productions de la nature. Un insecte, une plante, un morceau de mine, l'amuseront; il en saisira les formes, il en connaîtra les caractères plus facilement qu'il n'apprendra un verbe neutre ou déponent. Partout l'étude de la nature a précédé le règne des lumières et de la sagesse. C'est sur la connaissance des faits de la nature qu'est fondée toute la science dont l'homme est capable. Les faits sont les anneaux

de la chaîne qui doit lui servir un jour à saisir l'ensemble des lois de la nature. La connaissance des lois de la nature porte des coups mortels aux opinions superstitieuses, prépare l'extirpation des erreurs et fraie la route de la vérité ; il importe donc d'encourager, de favoriser, de faciliter cette étude.

C'est ce sentiment qui t'a fait dire : « Je voudrais des opus-» cules sur la météorologie, qui est d'une application immé-» diate à l'agriculture. Cela est d'autant plus nécessaire, que » jusqu'ici le campagnard, gouverné par les sottises astrolo-» giques, n'ose encore faucher son pré sans la permission de » l'almanach. J'en voudrais même sur la physique élémentaire: » ce moyen est propre à flétrir une foule de préjugés ; et, » puisque inévitablement l'homme des campagnes se formera » une idée sur la configuration de la terre, pourquoi, dit quel-» qu'un, ne pas lui donner la véritable ? » — Pourquoi, ajouterai-je, ne pas déposer des globes dans les lieux où s'assemble le peuple ? Je voudrais qu'on formât dans ces lieux d'assemblées une collection de tous les instruments des arts, en commençant par les plus nécessaires à la vie et les plus appropriés à la localité.

Il serait aussi bien essentiel d'établir des écoles pratiques de culture où l'on enseignerait les principes généraux fondés sur l'expérience. L'on y apprendrait à opérer avec connaissance de cause, non-seulement dans le labourage, mais les jardiniers y recevraient aussi des leçons et des exemples sur les diverses parties de leur art, et, à l'exemple du jardinier de Montreuil, ils doubleraient le produit de leurs arbres fruitiers. Cette école est indispensable dans notre département, où le jardinage est encore dans l'enfance ; l'inexpérience et la négligence y sont portées si loin à cet égard qu'on s'en tient toujours à une vieille routine.

Quoique la nomenclature populaire des végétaux ne soit pas aussi étrange dans ce pays que celle dont parle Villars dans la préface de sa *Flore du Dauphiné,* elle y est néanmoins souvent très-préjudiciable par les quiproquo qu'elle occasionne et que j'ai eu plusieurs fois le bonheur de rectifier.

Je ne puis exprimer la peine que je ressens de voir journellement autour de moi une multitude de jeunes gens privés d'instruction depuis cinq à six ans, « dont la grossièreté du

» style et du caractère se manifeste d'une manière révoltante,
» parce que les esprits bornés, ainsi que les méchants, se por-
» tent toujours aux extrêmes : ceux-là parce qu'ils ont le juge-
» ment faux ou peu exercé, ceux-ci parce qu'ils sont contre-
» révolutionnaires. » Je désire que tu conclues avec moi que rien n'est plus instant que l'éducation, que l'instruction publique est le fondement le plus solide de la prospérité nationale, et que le temps perdu est irréparable.

Ce que tu dis de la musique (p. 20) me semble on ne peut pas plus judicieux, et, quoique tu paraisses moins te servir de la voie pénible de la discussion que celle du goût et du sentiment, néanmoins ce morceau décèle une profonde méditation, puisqu'il n'est pas possible de dire tant de choses dans une seule page.

La musique est celui de tous les beaux arts qui est le plus pénétrant, le plus senti et qui agit le plus impérieusement sur nos âmes. J'ose même dire que cet art semble tenir de plus près que les autres à la nature, car on retrouve la musique dans tous les temps et chez toutes les nations, plus ou moins perfectionnée, il est vrai, mais toujours compagne fidèle de l'homme sauvage comme de l'homme civilisé.

Le rhythme faisait le point capital de la musique des anciens. Cette cause de la séduction et de la magie de la musique est presque ignorée de nos compositeurs, qui n'en ont que des idées très-confuses ; et il en est précisément aujourd'hui du rhythme comme autrefois de l'harmonie, avant que Rameau et Tartini en eussent débrouillé le chaos pour la réduire en principes et en déduire des règles générales. Quelles obligations n'aurait-on pas à celui qui ouvrirait une carrière aussi intéressante, qui établirait les principes nécessaires pour bien traiter une pièce de musique, eu égard au rhythme convenable au sujet ! Il ferait sentir aux musiciens combien il lui importerait de connaître le mécanisme de leur langue, et surtout de réfléchir sur l'énergie des pieds dont chaque mot est composé. Le degré de perfection où ils pourraient élever notre langue ne se peut concevoir que par celui de la langue grecque, qui par sa beauté mérita d'être regardée comme l'ouvrage des dieux, et ne fut cependant que l'ouvrage des musiciens.

Pourquoi dis-tu que tu espères que les poëtes feront oublier

les torts des gens de lettres dans la Révolution? Je n'ignore pas l'avilissement et la trahison de plusieurs gens de lettres; je sais aussi qu'enfants et propagateurs de l'oisiveté et du luxe, la littérature et les arts, en charmant par instant les peines de notre vie, ont cet inconvénient d'énerver le courage des peuples qui s'y livrent à l'entier, de les détourner des objets d'une haute conception pour les entraîner vers les choses de pur agrément et de luxe; de les rendre plus louangeurs qu'amis de la vérité; de les habituer à des jouissances factices qui altèrent les mœurs de la nation, leur font perdre de vue les véritables sources du bonheur, et préférer le repos dans les bras du despote à la vie active de la liberté. Les sciences exactes et l'histoire naturelle, au contraire, indépendamment de ce que leur usage est général et journalier, qu'elles sont la base de toutes les opérations manuelles, agricoles et commerciales de la société, donnent plus de justesse et de solidité à l'esprit, plus de maturité, plus de profondeur à la pensée, inspirent plus d'amour pour la vérité, plus d'ardeur pour la rechercher et la connaître, et plus de fermeté de caractère pour la publier et la soutenir. Elles sont donc d'une utilité première; mais la littérature, quoique d'une utilité secondaire, fournit des vues précieuses pour l'énonciation des idées dont tu sens l'importance peut-être plus que moi. Eh! pourrions-nous méconnaître sans ingratitude que c'est du sanctuaire des lettres que sont partis ces faisceaux de lumière qui éclairent la Révolution, qui inspirent à nos dignes représentants cet empressement à régénérer la nation et perfectionner le gouvernement?

Adieu, salut et fraternité,

MERLET-LA BOULAYE.

3°

François-Urbain Domergue, auteur des trois lettres qui suivent, était un grammairien de mérite qui a laissé des ouvrages estimés. Il naquit à Aubagne en 1745 et mourut membre de l'Institut en 1810. On a dit de ses ouvrages qu'ils « montrent un esprit clair et analytique, des vues judicieuses et non sans hardiesse [1]. »

[1] Vapereau, *Dict. des littératures.*

Liberté, Égalité

Urbain DOMERGUE au représentant du peuple GRÉGOIRE,

Je crois qu'il est de mon devoir de t'indiquer un homme bien propre à remplir une place dans les bureaux de la bibliographie. A un patriotisme ardent, à une probité scrupuleuse, à la conduite la plus régulière, il joint la connaissance du latin, de l'italien et de l'anglais, une grande lecture et une littérature peu commune. C'est un vrai présent que je crois faire à la bibliographie. Je ne te parle pas du plaisir particulier que j'aurai de le voir placé; il ne s'agit que de l'intérêt public, et l'intérêt public exige que le citoyen Chas soit employé dans la partie littéraire.

J'ai lu avec bien du plaisir dans *le Républicain* ton adresse au peuple français sur la langue française. Poursuis tes travaux en ce genre, et que la France te doive une grammaire déduite de quelques principes lumineux et un vocabulaire où la justesse des définitions écarte à jamais les erreurs qui naissent des mots.

Je te prie d'agréer un exemplaire de mon adresse aux communes et sociétés populaires de la République sur un cours ou journal de la langue française. Le Comité de salut public, à qui Romme la présenta, la renvoya, par arrêté, à celui d'instruction publique, et Guiton-Morveaux fut chargé par Prieur de la Côte-d'Or de la remettre. La remise a été faite, mais nul rapporteur, que je sache, n'a été nommé. Si tu crois que la chose en vaille la peine et que je sois propre à propager les bons principes de la langue, fais en sorte que le Comité nomme un rapporteur, et si c'est toi, je n'ai plus rien à désirer.

Urbain DOMERGUE.

Le 25 Préréal (*sic*), l'an II de la Rép. une et indiv.

P. S. — La Société des amateurs de la langue française tient septidi une séance grammatico-poétique, et le citoyen Grégoire est invité de droit.

Urbain DOMERGUE au représentant du peuple GRÉGOIRE,

Je te remercie, citoyen, du plaisir que tu m'as procuré en m'envoyant ton rapport contre le Vandalisme..... Je travaille

assidûment à un dictionnaire grammatical de notre langue, ouvrage de longue haleine auquel j'attache ma gloire littéraire. Cependant le désir de propager dans toute la République la saine prononciation de la langue de la liberté m'a fait composer un petit ouvrage sur cette matière. Je voudrais te le lire; je voudrais avoir ton avis avant de le livrer à l'impression. S'il était possible de réunir quelques membres du Comité d'instruction publique à ton choix, je profiterais des différentes observations et mon ouvrage en deviendrait plus utile. Il ne faut pour cela qu'une demi-heure.

Vous allez donc organiser des écoles normales; c'est une belle idée qu'on doit se hâter de mettre à exécution... etc.

Urbain DOMERGUE,
Directeur de la Société libre des amateurs
de la langue française.

5 Vindémiaire (*sic*) de l'an 3.

URBAIN DOMERGUE A GRÉGOIRE
Membre du Comité d'Instruction publique

Ce n'est plus rue des Fossés-Montmartre que je demeure; la Commission d'Instruction publique a bien voulu m'accorder un logement au Muséum des Arts, pavillon des Archives, à l'entresol. Je m'empresse de vous[1] en prévenir, afin que, si vous réalisez le doux espoir que vous me donnez, vous n'alliez pas me chercher où je ne suis plus.

Au surplus, comme j'ai besoin de vos lumières, il est juste que j'aille vous trouver au jour et à l'heure qu'il vous plaira m'indiquer, soit chez vous, soit au Comité. Garat, l'auteur des *Voyages d'Anacharsis*, le poëte Lebrun, Romme, Charles Pougens et quelques autres, croient que mon opuscule peut-être utile; mais, je vous le déclare dans la sincérité de mon cœur, je désire avoir votre avis et recevoir vos conseils. Vous êtes par votre place le Mécène de la République des lettres; vous avez droit par vos ouvrages d'être le juge des membres qui la composent. Celui que vous avez pris la peine de m'envoyer est le plus sûr antidote contre le système abominable des Hébert et des Robespierre. Votre rapport va enfanter des Cor-

[1] Domergue ne tutoie plus Grégoire, la Terreur était bien finie.

neille dans toutes les parties des connaissances humaines, et le bienfaiteur des lettres sera le bienfaiteur du peuple français et de tous les peuples.

Urbain DOMERGUE,
Directeur de la Société libre des amateurs de la langue française.

29 Vind. (*sic*) l'an 3.

4°

Jean-Baptiste Leroy, signataire de cette lettre, est, selon toute apparence, le physicien, membre de l'Académie des sciences, qui naquit à Paris vers 1734 et mourut en 1800. Le souvenir de Sainte-Palaye donne à sa lettre un certain intérêt.

29 prairial (an II).

Recevez, citoyen député, mes plus sincères remerciements du présent intéressant que vous avez bien voulu m'envoyer ; je le lirai avec empressement. Rien n'est plus nécessaire que l'exécution de votre projet et du décret rendu en conséquence. Mais j'ai pensé à une chose relativement à son exécution, sur laquelle je vous prie de trouver bon que je vous présente une pétition. Les différents patois ou langages qu'on parle encore dans la République étant, les uns, de véritables langues d'anciens peuples, comme le bas-breton, la langue basque et autres, et les patois étant une corruption de la langue parlée autrefois dans les départements où ils sont en usage, il me paraîtrait précieux et important même, avant leur destruction, d'en faire des vocabulaires ou dictionnaires qui nous conservassent ces différents langages et patois. Pour le bas-breton et le basque, cela ne sera pas difficile, car je crois qu'il y en a déjà ; ce ne serait que pour les autres. La conservation de ces langages et de ces patois dans ces vocabulaires aurait le grand avantage de nous faire connaître une infinité de mots qui répandraient un grand jour sur l'étymologie des mots de notre langue, et je donnai autrefois un conseil au citoyen Sainte-Palaye, dont vous connaissez sûrement le glossaire, qu'il regretta beaucoup de ne pouvoir mettre à exécution, mais il se crut trop vieux pour le faire, c'était de s'aller établir successivement dans différentes provinces pendant quelque temps pour en étudier le

langage ou le patois, d'où il aurait fait une ample moisson de mots instructifs et intéressants, comme je vous l'ai dit, pour l'origine de plusieurs façons de parler de notre langue. Je lui en donnai plusieurs exemples tirés de l'auvergnat et d'autres provinces.

Mais pardon, citoyen député, en voilà beaucoup plus qu'il n'en faut pour vous faire concevoir mon idée. Ce projet, d'ailleurs, ne comporterait pas une très-grande dépense, et ce serait une chose vraiment curieuse d'avoir sous les yeux, dans ces dictionnaires, ce rapprochement des langages et des patois de la République, et de pouvoir en faire une espèce de concordance. Mais pardon encore, je finis en vous assurant, citoyen député, des sentiments les plus sincères d'estime et de fraternité.

J. B. Le Roy, *galeries du Muséum.*

5°

L'ancien oratorien Cotte, curé de Montmorency à la fin du siècle dernier, prêtre marié en 1794, est considéré avec raison comme le créateur de la météorologie en France. On peut voir par sa lettre que Grégoire ne négligeait rien pour arriver à enrichir la langue française.

Citoyen représentant,

J'ai reçu avec reconnaissance et lu avec plaisir le *Rapport sur les patois* que vous m'avez envoyé. Je souhaite qu'il soit aussi facile d'exécuter ce projet qu'il l'est d'en prouver l'utilité et les avantages. Le cit. Lalande me marque que vous désirez que je fasse un *Dictionnaire des termes météorologiques.* Cet ouvrage est fait ; il termine le second volume de mes *Mémoires* sur la météorologie, et il sert de table des matières aux trois volumes que j'ai publiés sur cette matière et qui se trouvent chez les frères Barrois, libraires, quai des Augustins. Je retravaillerai ce dictionnaire pour lui donner la forme que vous désirez, et je vous l'adresserai. Je saisirai toujours les occasions de prouver au Comité d'instruction publique le désir que j'ai de lui être utile. On m'a dit que ce Comité s'était chargé de la publication de la connaissance des temps de 1793 (vieux style). Je vous prie de m'en procurer un

exemplaire. La ci-devant Académie des sciences m'en faisait passer une chaque année en qualité d'observateur. Pourriez-vous aussi me procurer les nouvelles tables de logarithmes et autres calculées d'après le plan des nouvelles mesures? Le projet de la nouvelle division du jour en 10 heures n'éprouvera-t-il pas un changement?

Salut et fraternité.

COTTE, *observ. météororog.*

Mont-Louis Montmorenci, 22 messidor, an II de la Rép. fr. une et indivis.

6°

Le chevalier Marie-Charles-Joseph de Pougens, fils naturel du prince de Conti et ancien élève du cardinal de Bernis, était aveugle. Les deux lettres qui suivent ont donc été dictées à un secrétaire. Le dictionnaire dont il est ici question n'a été publié que beaucoup plus tard, en 1819. Né en 1755, Pougens est mort membre de l'Institut en 1833, deux ans après Grégoire.

19 messidor (an II).

Pougens au citoyen Grégoire,

Je sais que tu as eu la bonté de te souvenir de mon nom, lorsqu'on a nommé les membres du jury [1]. Je n'en suis point, mais c'est en être, selon mon cœur, que d'y avoir été porté par toi. Tu es souffrant, je sais de tes nouvelles tous les jours par la Montagne et Carton [2]. Si je n'avais pas craint de te gêner, je serais allé te voir.

Je suis toujours excessivement occupé de ma traduction de Forster [3]; je t'ai confié les motifs pécuniaires qui m'ont forcé à entreprendre cette traduction. Je la soigne beaucoup; j'espère en faire un ouvrage utile.

Comme vraisemblablement tu n'as plus sous la main la copie de l'extrait du plan de mon *Dictionnaire de la langue française*, dont j'ai déposé l'original, il y a près de deux ans, au Comité d'instruction publique, j'ai pensé que je ferais bien de

[1] Membres du jury pour décerner des encouragements aux artistes.

[2] Noms de guerre évidemment; cette lettre est de 1794.

[3] Georges-Adam Forster (1754-1794), célèbre voyageur et naturaliste.

joindre ici une nouvelle copie de cet extrait dans lequel je n'ai pu me développer, étant obligé d'être fort court

Salut et fraternité [1].

Pougens à Grégoire,

Je viens d'apprendre avec le plus grand plaisir que ton excellent rapport a été lu hier à la Convention et qu'il y a reçu les applaudissements que je t'avais annoncés. Je te remercie d'y avoir placé mon nom. Peux-tu me rendre le service de mettre de côté ou en note une phrase qui indique le travail que tu connais de moi sur le dictionnaire complet de la langue, projet qui me parait décrété par la Convention ? Je voudrais que ta phrase annonçât mon plan, que tu rappelasses que j'y ai travaillé depuis 17 ans, que j'ai fait 2500 lieues de voyage et dépensé toute ma fortune pour cette difficile et utile entreprise.

1° Ce que j'ai nommé les *variantes*, c'est-à-dire les diversités orthographiques du mot depuis que notre idiome est sorti du sein de la langue romane, les diverses acceptions que ces mêmes mots ont subi depuis la même époque, jusqu'à nos jours, avec des exemples tirés des manuscrits les plus estimés.

2° L'étymologie tirée, abstraction faite de tout système des langues de l'Europe, et principalement des anciens idiomes septentrionaux. Tu connais mes principes en étymologie, ainsi il est inutile de m'étendre là-dessus.

3° Les définitions dont tu as mieux saisi que personne combien, à l'époque d'une régénération entière, il importe de remplacer le dangereux registre de nos vieilles erreurs par des définitions philosophiques et républicaines, qui seront suivies du tableau des acceptions variées que le génie imprime à chaque mot, avec des citations tirées des grands classiques morts et vivants.

4° Les mots nouveaux, etc.

5° La synonymie, mais exprimée d'une manière plus rapide que dans Girard et Roubaud.

6° Enfin des remarques, c-est-à-dire un tableau comparé des

[1] La lettre n'est pas signée ; Pougens était devenu aveugle à 24 ans, par suite de la petite vérole.

diverses langues de l'Europe à l'effet de compléter les différentes familles de mots. Tu connais cette partie de mon travail aussi bien et mieux que moi-même.

Pardon, je t'écris bien à la hâte, mais c'est que je suis bien pressé.

7°

Extrait d'une lettre adressée de Bale, le 18 brumaire an III, par le lieutenant colonel Frey

Je n'ai pu découvrir quel était le lieutenant colonel Frey auquel est emprunté ce fragment; il appartenait sans doute à la famille qui a donné, durant les deux derniers siècles, un médecin, un graveur et un théologien célèbre à la Suisse.

.....Je ne puis me résoudre à renoncer au doux plaisir de m'entretenir avec vous, et de vous dire quelques mots sur l'excellent rapport dont vous me faites la galanterie. Je l'ai relu avec le plus grand plaisir, et, si je le pouvais sans me faire soupçonner de l'amour-propre le plus déplacé, je dirais comme Vieland lorsqu'il veut donner la plus haute idée d'un ouvrage : *Ich ab* (sic) *meine eigensten Gedanken darinnen gefunden.* — *J'y ai trouvé mes pensées les plus miennes*. (J'ai emprunté le style de l'immortel Montagne, pour traduire de mot à mot.) Vous vous y faites vous-même les objections qui se sont d'abord présentées à mon esprit et vous les combattez presque toutes avec succès par des faits incontestables. A propos de ce que vous dites de Dieuze, vous auriez pu dire la même chose de Thionville. En 1750, la municipalité de cette ville, se trouvant dans le cas de consulter ses protocoles du milieu du siècle précédent, ne trouva qu'un seul habitant instruit, un réformé du régiment allemand de Rosen, en état de les entendre parce qu'ils étaient en allemand[1]. Mais une singularité remarquable, c'est que ce qu'on appelait autrefois *bourgeois* à Thionville, sans savoir un mot d'allemand, en a tellement conservé l'accent qu'ayant un jour entendu un acteur de province, assez médiocre à la vérité, réciter son rôle avec un accent tudesque, je lui demandai après la pièce s'il n'était pas

[1] Et c'est une ville aussi vraiment française que les Prussiens ont revendiquée comme étant leur !

allemand. — Non, me répondit-il, je n'en sais pas un mot. — En ce cas, répliquai-je, vous êtes donc de Thionville? et il en était effectivement. Une autre anecdote relative au langage qui vous intéressera peut-être, c'est que j'ai observé, et je suis peut-être le seul, que dans la ville de Frankenberg, en Hesse, dont le nom prouve incontestablement qu'elle a été fondée par les Francs, tous les habitants prononcent exactement l'*u* comme vous autres Français, et non point *ou* comme tous les autres Allemands, Italiens, etc., et comme le prononçaient les Romains, etc. Ainsi, votre façon de prononcer la cinquième voyelle, qui vous oblige d'ajouter un *o* dans les mots imitatifs du cri des animaux ou conservés du latin, tels que *moût, couteau, tour,* etc., vous vient manifestement de vos ancêtres les Francs....

8°

Dieudonné Thiébault (1733-1807) avait été en 1765 professeur de grammaire générale à l'École militaire de Berlin. Il avait pu, durant vingt années consécutives, étudier le langage des réfugiés français, et par conséquent son témoignage a beaucoup de valeur.

TRÈS-CHER CITOYEN ET REPRÉSENTANT,

Je vous avais promis quelques détails sur l'état de la langue française en Prusse; j'avais en effet recueilli, il y a près de trente ans, diverses observations à ce sujet, dont quelques-unes au moins auraient pu vous servir; mais mes déplacements si multipliés sont cause que ces manuscrits se sont égarés, ainsi que bien d'autres. Je me bornerai donc à vous donner quelques remarques générales, qui, au reste, si je ne me trompe point sur votre plan, peuvent suffire à vos vues.

Ma première remarque est que vous trouverez tous les détails que vous pouvez désirer sur ce sujet, et beaucoup plus que nous ne pourrions vous en donner, moi et mes consorts, dans deux ouvrages qui ont été imprimés en Allemagne avant le milieu de ce siècle, l'un par Mauvillon[1] et l'autre par Pré-

[1] Éléazar Mauvillon (1712-1779) avait publié en 1747 un volume de *Remarques sur les germanismes.*

monval[1]. Le premier de ces deux ouvrages est un long traité des Germanismes, faisant partie d'une grammaire française, en deux énormes volumes in-12, connue sous le nom de *Grammaire de Wauvillon.* Le second est un journal qui n'a guère eu que sept ou huit cahiers, et qui a paru à Berlin sous le titre de *Préservatif contre la corruption de la langue française.* Je sais que ces deux ouvrages étaient entrés dans quelques bibliothèques de Français, et tous deux avaient précisément pour objet les détails que vous demandez, parce qu'ils traitaient également des fautes que peut faire contracter à des Français l'usage fréquent de la langue allemande, et des idiotismes vicieux que les réfugiés avaient apportés de leurs provinces.

Ce dernier point fait le sujet de ma deuxième remarque. Posez pour principe que presque tous les réfugiés français qui sont à Berlin et dans les états prussiens sont venus du Languedoc, ou de la Champagne, ou du pays Messin. Observez que, pour la plupart, ils tenaient à la portion du peuple la moins fortunée et la moins instruite ; vous conclurez de cette observation qu'ils n'ont pas laissé derrière eux une seule mauvaise expression usitée dans leur patrie originaire. Vous concevrez même que, s'il y a quelques expressions qui soient devenues pour eux des expressions favorites, ce sont justement les expressions vicieuses qui tiennent à la localité, et qui sont d'autant plus chères à des expatriés qu'elles leur retracent tout ce qu'ils ont aimé et perdu. Ces Français, réunis par leur infortune et par leurs principes religieux aussi bien que par les préjugés de leur jeunesse n'ont, pour ainsi dire, formé entre eux qu'une seule famille. Tous sont aujourd'hui cousins ou alliés. Ainsi tous les idiomes qu'ils ont apportés avec eux se sont fondus en un seul qui leur est propre. Il faut encore ajouter à ce que je viens de dire qu'un grand nombre d'entre eux, ayant fait une partie de leurs études à Genève et en Hollande, n'ont pas manqué d'en rapporter tous les vices de langage qui sont particuliers aux réfugiés établis dans ces deux pays. Reprenez tous ces éléments, joignez-y les germanismes

[1] Prémonval ou, mieux, Prémontval (1716-1779), avait publié cet ouvrage de 1759 à 1764 ; il a deux parties, formant deux volumes in-8°.

proprement dits, c'est-à-dire les mauvaises locutions qui ne sont que des traductions maladroites ou ridicules de la langue allemande ; fondez-le tout ensemble, et vous aurez l'état de la langue française parmi les réfugiés français à Berlin et dans presque tout le Nord.

Vous concevez que je n'ai parlé jusqu'ici que du langage de la masse générale, et que je suis loin de vouloir nier les exceptions. Il y a sans doute des hommes animés d'un bon esprit qui, bien convaincus de toutes les vérités que je viens d'énoncer, ont cherché à se défendre ou à se sauver de la corruption. Ce n'est pas en vain pour eux que Mauvillon et Prémonval ont écrit ; ce n'est pas en vain que nos bons livres sont dans leurs bibliothèques, et que tant de Français instruits ont voyagé ou demeuré au milieu d'eux. Mais cela même ne rend que plus difficile l'entreprise de celui qui voudrait nous donner une idée précise de l'état de notre langue dans ces pays-là. Les extrêmes s'y touchent ; tout ce que l'on voudra dire sera vrai ; il ne restera plus qu'à savoir de quelle classe d'hommes on aura parlé.

Je dirai encore un mot avant de finir : lisez les ouvrages de Formey[1], et vous verrez qu'ils confirment en partie ce que je dis.

J'ai un sensible regret de ne pouvoir en ce moment vous offrir que ces courtes observations ; je voulais faire mieux, mais je me suis aperçu que je me serais jeté dans de volumineux détails qui n'auraient pas valu ceux de Prémonval et de Mauvillon. D'ailleurs, suis-je dans une situation où l'on puisse s'occuper de semblables recherches?

Je vous embrasse de tout mon cœur,

D.-D. THIÉBAULT.

Passy-lès-Paris, rue Marat, no 67.

Le 18 fructidor, an II de la République, une et indivisible.

9°

Silex Cabanis, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre médecin du même nom, ne mérite à aucun titre les honneurs

[1] Publiciste français, né à Berlin en 1711, mort en 1797.

de l'impression; si l'on donne ici un fragment de sa lettre à Grégoire, c'est pour montrer jusqu'où peut aller la sottise des prétendus réformateurs de la langue française.

Luttange, district de Thionville, le 2 messidor.

Liberté, Egalité

J'ai ouï dire, législateur, que tu avais fait la motion qu'il allait chercher à rendre le français l'unique langue et languaage (*sic*) dans l'empire; cela paraît impossible tant qu'on ne cherchera pas à détruire tant de préjugé (*sic*) qu'il y a encore parmi nous, et surtout que nous ne voyons aucune instruction publique, car il n'y a encore que très-peu d'instituteur (*sic*), et que ce peu ne tient pas école, et, j'ose le dire, nos enfants sont plus négligé (*sic*) que jamais, en sorte que nous avons reculé au lieu d'être en avant. Notre ortographe (*sic*) est encore un obstacle à la généralisation que tu proposes, il faut donc la corriger, et on ne le peut parfaitement qu'en corrigeant et surtout augmenter (*sic*) l'alphabet qui est insuffisante (*sic*).

ALPHABET CABANIEN

J'ai envoyé au citoyen Domergue, secrétaire d'une société d'amateur (*sic*) de la langue française, un alphabet que je pense remplir toutes les vues qu'on peut se proposer là-dessus; demande à le voir, ce cit. demeure rue Montmartre.

Je lui ai envoyé mes voyelles, diphtongues (*sic*) et consonnes quelconques; je fais actuellement le traité sur l'orthographe qu'elles doivent rendre, et d'abord que j'aurai réponse de leur réception, comme je l'ai demandé à ce citoyen, je lui envoyerai (*sic*) cet autre travail, ensuite celui sur la composition de nos vers, disant que notre versification ne mérite pas ce titre, puisque nos vers tenant au matériel de notre ortographe, il n'est pas possible que notre Pégase puisse planer dans l'empiré (*sic*).

Un des avantages de mon ortographe, c'est qu'il (*sic*) fera voir les faux accents que plusieurs personnes ne pensent pas avoir dans leur parler; c'est de là que sont insensiblement né (*sic*) les patois, et qu'ils se perpétueront si on ne les attaque dans leur racine.....

[Le reste de cette lettre a trait à la politique et n'est pas plus sensé que ce qu'on vient de lire.]

Salut et fraternité.

Silex CABANIS, dit FRANÇOIS-MARIE.

10°

Le citoyen Mahier, de Château-Gontier, n'est point célèbre dans l'histoire; mais, comme il y a de bonnes choses dans ses deux lettres, on ne regrettera pas de les trouver ici; les extravagances même de l'auteur peuvent n'être pas sans intérêt.

A Château-Gontier, 9 thermidor, l'an deuxième.

Louis Mahier, au citoyen Grégoire, salut.

Citoyen,

Je fus instituteur de campagne; je sentais alors, par l'expérience journalière, combien l'étude de la langue française est épineuse pour les enfants et pour les étrangers, et combien il est important pour la propagation des principes d'en simplifier le système, ainsi que tu l'as démontré dans ton intéressant rapport. Il faut, comme tu l'as dit, révolutionner la langue, refaire notre orthographe et refondre jusqu'à notre A B C. Permets que je te soumette quelques observations qui seron tfaites par d'autres sans doute, mais que je crois utiles.

Faire un A B C national et y présenter l'alphabet : 1° en majuscules, 2° en lettres courantes.

Que chaque consonne n'ait d'autre nom que le son qu'elle forme suivie de l'*e* muet.

Qu'en épelant on fasse connaître les deux accents aigu et grave, en cette matière : *Ba, Be, Bé, Bè, Bi, Bo, Bu*

Qu'on supprime l'*h* dans tous les mots où elle n'est pas aspirée, ou même qu'on fasse de cette lettre un *ch*, que je crois qui nous manque, et que l'on écrive *hapeau, hapitre*, au lieu de *chapeau, chapitre*. Alors on remplacerait l'*h* dans les mots aspirés par quelque signe particulier, comme celui des syllabes longues latines, ou par l'accent circonflexe, qu'on peut, je crois, abandonner sans que l'oreille y perde rien.

Supprimer le *ph*, et en tout rendre l'orthografe conforme à la prononciation, la prononciation à l'orthografe.

Que le *C* ait toujours la prononciation forte qu'il a dans *Convention*, *Cordialité*, et qu'il se nomme *Ke*; alors il remplacerait le K et le Q, et l'on écrirait *Facir* et *Facin* au lieu de *Fakir* et *Faquin*.

Que l'*S* ait toujours aussi la même prononciation, et que le *Z* se place dans les mots dont le son doit être adouci : *Constitusion*, *Persuazion*, *Désizion*.

Que le *G* se prononce *gue*, *V*, *ve*, *J*, *je;* ainsi l'on écrirait : *Alge marine*, *Aiges mortes*, *Ajent nasional*.

Qu'on supprime l'X, et qu'on écrive Cs, cz, gz, suivant la prononciation propre de chaque mot.

Qu'on élague l'Y, et qu'on lui substitue deux I : *voïelle* : *moïien*.

Qu'on n'ait aucun égard aux étymologies, c'est le soin des érudits; c'est en voulant conserver leur étymologie aux mots empruntés des langues étrangères qu'on a rendu notre orthographe irrégulière et difficile. Qu'on écrive *Vendémiaire*, *Vandemiaire* ou *Vindèmiaire*, *Ventôse* ou *Vantose*, suivant la prononciation qu'on donnera définitivement à ces mots.

Qu'on distingue les nasales *An*, *en* et *in*; nous ne connaissons bientôt plus cette dernière. N'imitons pas les Anglais, qui semblent avoir voulu rendre leur langue inapprenable en changeant jusqu'au son des voyelles. Nous ferions bien de prononcer *in* dans *intelligent* comme nous le prononçons dans *inégal*, etc.

Qu'on supprime le tréma ; il suffit d'un accent aigu sur la première voyelle ou sur les deux : *póete*, *phâéton* ; ce sera un caractère de moins.

Que dans tous les noms le pluriel se forme en ajoutant ou substituant le *z* à la dernière lettre du singulier, que le féminin se forme du masculin en ajoutant l'*e*, et qu'on écrive : *Audacieuz*, *audacieuze*, etc.

Qu'on simplifie les verbes ; pourquoi dire, par exemple, *Nous voulons*, *vous voulez*, *ils veulent*, au lieu de *ils voulent* ou *ils voulont*, comme on dit au futur *ils voudront*. De même, pourquoi ne pas dire au futur : *Je voulerai*, *tu vouleras*, etc.? Pourquoi ne pas dire : *Je vas*, *tu vas*, *il va*, *nous vallons*, *vous vallez*, *ils vallont*. — *Je vaux*, *tu vaux*, *il vaut*, *nous vaulons*, *vous vaulez*, *ils vaulont*. — *Je vole* (furor), *tu voles*, *il volle*. — *Je volle* (volo

alis), *tu volles, il volle, nous vollons, vous vollez, ils vollont.* — *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils avont; j'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaint,* prononçant comme *il vint.* (Cette nasale n'est nullement désagréable et est peu multipliée dans notre langue). — *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faisez, ils faisont.* Je n'aime point du tout la nouvelle orthographe *nous fesons;* nous ne manquons pas de syllabes sourdes, et au milieu des mots elles n'ont pas d'énergie.

Ne pourrait-on pas supprimer le *gn,* difficile et peu agréable à l'oreille, et lui substituer *ni,* ou au moins ajouter un *i* après *n,* comme *igniorant, ognion,* afin de distinguer cette prononciation de celle de *stagnant;* alors on écrirait : *montagnie, compagnie.*

Ne serait-il pas bon de faire sentir l'*r* à tous les infinitifs, soit qu'ils soient suivis d'une voyelle ou d'une consonne?

Ne serait-il pas commode de marquer les composés en cette manière : *Re-sémer, r'établir, ré-produire, re-lire, re-lecture* (au lieu de *re-lutte,* qui présente une autre idée), *re-saisir, pré-séance, pré-sentir?*

Je n'aime point les composés *enhardir, enharnacher, enorgueillir; hardir, harnacher, orgueillir,* me paraissent préférables. Il y a nombre de verbes, comme *bouillir, s'asseoir,* qu'il serait à propos de réformer et de simplifier ; les anomalités (*sic*) ne font que confusion et embarras.

Ne ferait-on pas bien de prononcer différemment *gre* dans *grever* et dans *gredin,* et d'écrire celui-ci *gerdin,* c'est-à-dire *gueredin;* et de même des autres syllabes *bre, cre, dre, fre, tre,* etc.? On gagnerait un son de plus.

Je voudrais aussi que l'on écrivît les *zieux,* au lieu de les *yeux;* ce mot est souvent dur et désagréable, comme : *les éclairs de ses cent yeux,* au lieu qu'il devrait toujours être doux.

Qu'on rétablisse le double *i* dans *ils voïient, ils païient;* de même, les deux *l* dans les temps du verbe *appeller* et les deux *t* dans *jetter, achetter,* ce qui me semble plus expressif et plus énergique. Pour l'éloquence publique, il faut des sons forts et pleins.

On pourrait aussi supprimer l'*l* mouillée, et écrire *moüier, boüie, vāie que vaie;* on la conserverait à la fin des mots *baill, maill, œill, aill.*

Supprimer toutes les lettres inutiles, comme le *t* dans les

monosyllabes : *tort, mort, port, part, art, et,* pour la commodité des lecteurs ; au contraire, ajouter un *e* au mot *dot* pour le franciser, etc. Les poëtes permettraient-ils qu'on écrivît *poési, tiranni ?*

Il est nécessaire de fixer, enfin, la prononciation des mots en *ois* pour l'orthographe. L'accent sur *a* aux datifs est peu nécessaire ; les équivoques sont plus à craindre dans la prononciation que dans l'orthohraphe ; peu importe aussi que *des* article, et *des* préposition, aient la même orthographe comme ils ont le même son.

Je faisais dire à mes petits villageois : 1er passé, 2e, 3e, 4e passé ; 1er, 2e, 3e futur ; 1er, 2e conditionnel ; 1er, 2e indéfini ; 1er, 2e participe.

La sotte délicatesse de ceux qui s'étaient arrogé le droit de faire le langage avait rejeté une infinité de mots et de prononciations qu'il serait avantageux de rappeler. Par exemple, il serait bon de prononcer différemment *pincer de la harpe, penser sagement, panser une plaie.* Le despotisme avait énervé notre langue ; elle doit reprendre son énergie dans la bouche des hommes libres.

Il est besoin d'une revue générale sur chaque mot de notre dictionnaire.

Citoyen, reçois mon salut respectueux et fraternel.

LOUIS MAHIER.

Châteaugontier, 11 brumaire l'an 3e.

Citoyen représentant, j'ai reçu avec reconnaissance les deux exemplaires de ton rapport sur les *Destructions du vandalisme,* que tu m'as adressés à deux dates différentes. Je l'ai lu avec tout l'intérêt qu'il mérite, et je l'ai répandu autant qu'il m'a été possible pour répondre à tes vues philosophiques et philanthropiques. La bonté que tu me témoignes m'inspire de la confiance et m'enhardit à te soumettre encore quelques idées de détail, dictées aussi par l'amour du bien et le désir du bonheur de mes semblables.

D'abord sur la langue : 1° les mots *municipal* et *municipalité* sont d'une prononciation difficile et embarrassante pour le peuple ; je voudrais y substituer ceux-ci : *communauté, com-*

mune, officiers communaux, chambre commune. 2° Je vois que le peuple ne se fait point du tout à la nouvelle nomenclature des jours décadaires. Est-ce la puissance de l'habitude ou bien la difficulté de prendre les nouveaux noms, qui ne parlent guère plus à son imagination que les anciens mots : *lundi, mardi,* et qui ne présentent que la première lettre du mot français qu'ils expriment ? Je regrette donc que l'on n'ait pas tiré les nouvelles dénominations de notre langue ; je crois qu'on aurait pu dire : *jour-un, jour-deux, jour-trois, jour-dix* ou *décadi.* Les dix jours de la première décade du mois se seraient nommés simplement le *jour-un,* le *jour-deux Brumaire.* Après quoi l'on aurait dit : le *jour-un* ou le *Brumaire.* Ce langage paraît étrange, mais l'oreille s'y serait prêtée bientôt. Je crois aussi qu'on aurait pu dire le mois *vinaire* ou *vandangiaire, neigiose, moissonor, flammidor, fruitidor, fleurial,* et *jours complétaires.*

Sur la réforme de notre alphabet, je désirerais que l'on rapprochât autant qu'on le pourrait, en consultant l'intérêt des yeux, l'écriture imprimée de l'écriture manuelle. A ce moyen, l'on pourrait, en apprenant aux enfants à connaître leurs lettres, leur apprendre en même temps à les écrire, et l'on faciliterait et abrégerait l'instruction, ce qui est le grand but. Il n'y aurait pour cela que l'*a* et le *g* à refaire et quelques autres caractères à réformer légèrement.

Citoyen, je veux aussi te faire part d'une méthode que j'ai pratiquée avec une véritable satisfaction dans mon village : c'est de donner en exemples d'écriture des noms à décliner et à syntaxer et des verbes à conjuguer. Les élèves n'ont aucune peine à retenir leur exemple par cœur, et ils apprennent ainsi, chemin faisant, le premier mécanisme de la langue. J'ai désiré bien des fois que mon école fût garnie de cartes géographiques et d'étui pour l'arpentage ; car tout doit marcher de front, afin d'économiser le temps si précieux aux campagnes. Les premiers livres de lecture seront sans doute les Droits de l'homme, la Constitution, la *Science du bonhomme Richard,* les Décrets. On donnera pour prix ces mêmes livres, les Codes, les livres élémentaires d'arithmétique, de géographie, d'arpentage, d'agriculture, de morale. Il est commode et avantageux que tous les élèves de la même classe lisent le même livre ; un élève ne

monterait à une classe et ne passerait à un autre livre que lorsqu'il saurait le précédent, l'aurait récité publiquement, et mérité par là de recevoir en prix le suivant, c'est-à-dire celui de la classe supérieure...

[Le reste de cette lettre a trait à des objets tout particuliers, tels que les assemblées décadaires, les fêtes révolutionnaires, etc. C'est un verbiage insensé.]

LOUIS MAHIER.

11°

TRAVAIL D'ENSEMBLE. — ANONYME

Une double révolution est nécessaire dans la langue française : l'une dans la partie physique, l'autre dans la partie analytique ou intellectuelle. La [première] partie, pour la rendre sonore, accentuée, prosodique ; la seconde, pour la rendre claire et précise, et écarter toute équivoque du discours. C'est à la musique, c'est aux grands musiciens qu'il appartient de commencer la révolution physique, et c'est dans les solennités nationales qu'ils ont la facilité d'y réussir. Développons un peu cette proposition.

Nos langues du Nord, sourdes et nasales, sont, dit Rousseau, des langues d'esclaves. Rien de plus vrai, sans doute. Qui ne sait qu'il serait impossible de se faire entendre en français, plus encore en anglais ou en allemand, aussi loin que le faisaient en grec ou en latin Démosthène et Cicéron ? Qui ne voit, par conséquent, que nos langues se prêtent moins aux harangues populaires, principal aliment de la liberté ? C'est par un mélange heureux des sons doux, des moins doux et des rudes, des accents éclatants et des tempérés, des mouvements lents et des pressés dans des phrases d'une coupe et d'une cadence harmonieuse, que les anciens orateurs faisaient entendre leurs paroles à d'aussi longues distances. Nous est-il permis de négliger nos ressources pour élever la langue française à la hauteur des destinées de la République et la rendre propre à l'usage de la liberté ?

Déjà la langue d'action a fait de sensibles progrès parmi nous. Le geste de Robespierre parlant en plein air, à la tribune de la République, n'est plus compassé et restreint comme

celui de Mirabeau parlant dans cette salle de la monarchie qui n'était réellement qu'un salon de la royauté. Il est nécessaire que désormais la parole porte plus loin aux oreilles, comme le geste porte plus loin à la vue. Le théâtre est agrandi, il faut que les facultés des acteurs puissent se déployer en proportion.

C'est au musicien, comme je l'ai dit, à faire le premier pas et à commencer la réformation de la langue. Le compositeur qui, le premier, aura sévèrement imposé au poëte de n'employer que des mots sonores, déjà disposés par l'usage à recevoir l'éclat des accents et le mouvement d'une quantité bien marquée qui leur aura fortement imprimé ce mouvement, communiqué cet éclat, et enfin qui aura fait sentir aux oreilles du peuple, par une prononciation énergique et mélodieuse, la puissance de paroles retentissantes ; celui-là, dis-je, aura commencé et même fort avancé la révolution nécessaire dans la partie physique de notre langue.

Je sais fort bien et trop bien que les mots sonores et propres à recevoir de l'accent et du mouvement n'y sont pas communs. Mais j'avance hardiment que, si un chant mémorable fixe la prosodie de cent mots seulement, bientôt l'analogie conduira les musiciens, les orateurs, les poëtes, le peuple lui-même, à imprimer sa prosodie à cinq cents autres mots. Déjà la seule existence des grandes assemblées nous a fait faire quelques progrès à cet égard. Plusieurs de nos mots ont reçu de Mirabeau une prononciation nouvelle, et ils l'ont conservée. Par exemple, le mot *nationale,* dont l'ancien usage faisait la dernière syllabe brève et tombante, a pris à la tribune et dans la bouche de Mirabeau une finale longue et élevée. De même que la servitude a fait les langues modernes sourdes et nasales, parce qu'elle ne les a destinées qu'à l'usage de la futilité, de l'humble supplication et de la sourde intrigue, parce qu'elle ne les a faites que pour des chambres, des antichambres et des boudoirs ; de même la liberté aidera à les refaire pour l'usage des assemblées publiques, et elle ne demande à la musique qu'un véhicule et qu'un guide. L'éclat des langues grecque et latine n'a pas été un heureux accident, une bonne fortune d'Athènes et de Rome, mais un don que la liberté, aidée de la musique qu'elle inspirait, a fait aux Grecs et aux Romains pour assu-

rer sa conservation au milieu d'eux, pour y faire sentir son existence. Qui oserait assurer que toutes leurs terminaisons ont toujours été sonores comme nous les trouvons dans leurs écrits, comme elles l'ont été dans les beaux temps? Personne sans doute. Eh bien ! personne ne peut assurer non plus que nos terminaisons sourdes et nasales doivent rester éternellement ce qu'elles ont été dans le temps de notre abjection. Le besoin créateur des langues est aussi le maître de les changer. Le besoin qui fait les mots peut aussi bien déterminer leur prononciation que leur sens; et enfin il est permis de croire que le besoin de la liberté ne sera pas moins puissant que ne l'ont été ceux de la bassesse et de la ténuité françaises sous la royauté. Que le musicien ose vouloir, et le succès est assuré. Qu'il s'attache moins à l'art d'accompagner, de suppléer, ou de s'attacher *(? sic)* davantage à l'art de les faire sentir et de les faire entendre, et bientôt il pourra s'élever du rang d'habile enchanteur à celui des plus aimables bienfaiteurs de la société.

Quelle occasion plus favorable peut s'offrir à la musique pour essayer la nouvelle puissance qui lui est réservée, que celle où un peuple immense, rassemblé dans un grand espace par un même intérêt, transporté du même enthousiasme, est aussi avide d'entendre qu'ardent à sentir, à répéter, à faire retentir toutes les expressions qui s'y rapportent ! Quel moment pour donner aux paroles les plus chères à son affection le son, l'accent, le mouvement qui leur manquent, et pour en rendre la prononciation tout à la fois douce, énergique et brillante !

Dans de telles circonstances, tout moyen qui fera entendre à tous ce que tous veulent entendre, répéter par tous ce que tous veulent répéter, pourrait-il être mal reçu? Pourra-t-on refuser le moyen de centupler la force et la beauté de la voix humaine par une association illimitée de milliers de voix, lorsque tant de cœurs unis par la fraternité et échauffés d'un même sentiment ont besoin d'une expansion simultanée et d'une expression aussi forte et aussi nouvelle que leur propre situation? Dans quelles circonstances une heureuse innovation pourra-t-elle s'introduire avec plus d'éclat et s'établir avec plus d'autorité ?

Ah ! si la révolution dont je viens de parler peut être accompagnée de celle dont Condillac a si bien fait sentir la nécessité, que l'Epée et Sicard ont si bien préparée et dont Pinglia paraît s'occuper avec succès; si un jour la parfaite clarté, l'exacte précision du langage peut être jointe avec la dignité, l'éclat et l'harmonie de la langue ; en un mot, si l'art de bien raisonner est jamais réduit à l'art de bien parler une langue bien faite, et l'art de se faire entendre d'un grand peuple à l'art de bien prononcer une langue sonore, bientôt le peuple français, plus facilement éclairé par des orateurs plus nombreux et s'éclairant plus facilement lui-même, atteindra au plus haut point de sagesse et de véritable grandeur.

C'est au Comité d'instruction publique qu'il est réservé de faire la révolution dans la partie analytique. Il est sans doute bien pénétré de cette vérité susceptible de démonstration : que, si l'on ne refait systématiquement la langue des idées morales et politiques, il n'est pas de moyen prompt, facile et sûr, d'éclairer le peuple, et qu'au contraire, avec une langue bien faite, il est impossible aux esprits les plus grossiers d'être absurdes et déraisonnables. Faire que nul ne puisse parler sans s'entendre et sans être entendu, voilà le travail que la philosophie demande en ce moment au législateur, et pour lequel le législateur doit appeler à un grand concours les philosophes citoyens. Pourquoi l'Académie française, qui a passé sans intervalle de la puérilité à l'enfance de la vieillesse, n'a-t-elle pas marqué par un semblable travail son existence centenaire ? Quel honorable souvenir eût-elle laissé de son institution !

III

DOCUMENTS DIVERS RELATIFS AUX PATOIS

On trouvera réunies sous ce titre quelques pièces détachées qui peut-être ne seront pas tout à fait dépourvues d'intérêt. Ce sont :

1° Une table des pièces imprimées que Grégoire avait conservées et fait relier, les unes sous le titre de *Recueils de pièces sur les patois*, les autres avec les lettres manuscrites qu'il avait reçues depuis 1790 sur ce sujet.

2° Quelques pièces de vers manuscrites envoyées en 1790 avec des lettres que Grégoire n'avait pas conservées. Il s'est évidemment perdu un grand nombre de ces lettres, les unes parce qu'elles ne semblaient pas assez importantes, les autres, au contraire, parce qu'elles l'étaient beaucoup trop, et qu'elles auraient pu, à l'époque de la Terreur, compromettre leurs signataires ou Grégoire lui-même. Celles-là ont disparu sans retour, comme beaucoup de lettres de Roland, de Beauharnais et de plusieurs autres personnes célèbres. Il se pourrait enfin qu'on trouvât quelques lettres, soit parmi les manuscrits légués par Grégoire à la Bibliothèque de l'Arsenal, soit dans les cartons du Comité d'instruction publique, aux Archives nationales, soit enfin aux ms. de la Bibliothèque nationale.

l°

1° Las Véndémias dé Pignan, pouëma coumpaousat en 1780, pèr P.-A. Rigaud. — A Mounpéïé, dé l'imprimarïé de J.-G. Tournel, an II de la républica ; 36 pages petit in-16.

2° Scatabronda, coumedio noubelo et histouriquo, coumpousado per M. V. B. D. — A Rotredam (*sic*), chez Pierre Marteau, rûe du Bouc, à la grande Corne d'abondance. M DC LXXXVII (dédié à M^me^ de Lamote-Pis, par Souques de Laroque); 42 p. in-12.

3° Cantiques en français et en la langue vulgaire usitée dans le diocèse d'Auch ; — fragment, de la page 27 à la page 46, in-12.

4° L'Aristocratia chassada de Mounpéié. — A Mounpéié, aco dé Tournel, libraïré, imprimur dé la Garda natiounala et das Amis dé la Coustitutioun. 1790, 4 p. in-12.

5° La Primo Gascouo a Moussur de Cazanaovo, ecclesiastic toulousenc ; 49 p. in-12.

6° Playdeiat deous elomens, daouant lou pastou de Larrats, peou medich J.-G. d'Astros (incomplet); 96 p. in-12.

7° Kyriolés ou Cantiques qui sont chantez à l'église de Mesdames de Remiremont, par les jeunes filles de différentes parroisses des villages voisins de cette ville, qui sont obligez d'y venir en procession le lendemain de la Pentecôte.— A Remiremont, chez Cl.-Nic.-Emm. Laurent, imprimeur-libraire ; 1773, 14 p. in-12.

8° Noëls nouveaux, où l'on voit les principaux points de l'histoire de ce qui a précédé, accompagné et suivi la naissance de Jésus-Christ. En français et en auvergnat. — A Clermont-Ferrand, chez P. Viallanes, imprimeur-libraire, près les R.R. P.P. Jésuites. Avec permission. — 36 p. in-12.

9° Noels poitevins dont on ne doit pas faire usage dans le lieu saint ; — fragment, de la page 73 à la page 84.

10° Lou Trimfe de la lengouo gascouo aus playdeiats de las quoüate Sasous et deous quoüate Elemens, daoüant lou pastou de Loumaigno. Per J.-G. d'Astros de Sent-Cla de Loumaigno. — A Toulouso, chez Antoino Birosse, librairé jurat de l'Unibersitat, à la carriero de S.-Roumo, à l'enseigno de la Biblo d'or. — M. DCC LXII (incomplet, 12 p. in-12).

11° Le quatrième livre de l'Énéide de Virgile, travesti en auvergnat par M. J.-P.-Ch. de l'É. de M. (fragment d'un recueil de poésies auvergnates, p. 9 à 29).

12° Projet d'une langue universelle, présenté à la Convention nationale par le citoyen Delormes ; 50 p. in-8°.

13° Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française, par Grégoire ; 28 p. in-8°.

14° Rapport et projet de décret présentés au nom du Comité de salut public, sur les idiomes étrangers et l'enseignement de la langue française, par B. Barrère, dans la séance du 8 pluviôse, l'an deuxième de la République ; imprimés par ordre de la Convention nationale, 14 p. in-8°.

15° Rapport et projet de décret faits au nom de la Commission de traduction par le citoyen Bentzel de Landau, député du département du Bas-Rhin à la Convention nationale ; imprimés par ordre de la Convention nationale (7 novembre 1792) ; 12 p. in-8°.

16° Adresse de la Convention nationale au peuple français. Du 16 prairial, l'an second de la République française, une et indivisible ; 7 p. in-8°.

17° Adresse aux communes et sociétés populaires de la République sur un cours ou journal de la langue française, lu au Conseil général de la Commune de Paris, par Urbain Domergue ; 12 p. in-8°.

18° Lettre del maire d'Oulitou ous paizans de son vezinage, en français et en patois ; 27 p. in-8°.

19° Réflexions sur le nouvel ordre judiciaire, adressées à l'Assemblée nationale ; 7 p. in-12.

20° Dialogo entré un Electou qu'a proucedat à l'electiu de septento curés pel distric de Toulouso, et uno Deboto de la même bilo, retirado dins sa campagno, qués situado dins un endret charmand et soulitari, propre à fa le delici des qu'aymon à medita les merbeillos de la naturo. L'Electou passo, la Deboto l'arresto, fa soun signé de croux en guise d'exsourcismé, et d'un ton corrossat, l'y dits:....

Legit en seenço publico le 19 juin 1791, per M. Girard pero, granadié de la Daurado, et imprimat à la demando del public et per ordré de la Soucietat des Amics de la Coustitutiou ; 8 p. in-8°.

21° Dialogo entré le Pero Sermet et Mestré Guillaumé, paysan del bilatgé de *** ; 30 p. in-12.

22° Discours prounounçat le 14 juillet 1790, a l'houro de mietjou, en presenço de la Municipalitat et de la Legiou de Sant-Ginest, à l'ouccasiou de la Federatiou generalo, pel R. P. Hyacintho Sermet.... 26 p. in-12.

23° La Medecine empiriqué patriotiqué ; 8 p. in-8°.

24° Hymné a l'Eternel, sur l'ayré : Quant de copts dabant ta porto.

Imprimés in-4°

1° Canso nova sobre un ayré francés : Du haut en bas. Ab la permissio de la nacio, y per consequent ab lo agrado dels quatre curats de la fidelissima villa de Perpinya..., etc.; 2 p.

2° Hymno a la Rasou. Cinquiemo delassomen des republiquains detenguts a las Carmelistos ; 1 p.

3° Proufessiou de fé des détenguts dins le loucal de las cydebant Carmelistos, 30 octobré 1793 ; 1 p.

4° La Société populaire régénérée et épurée d'Hennebont, à tous les citoyens du département du Morbihan. — Salut à berch ez citoyennett e compose er hlub ag er quêr a Hennebont goude me mant bet chöesett hac epurett, d'oll hun breuder matte compose enn Departemant ag er Mor-bihan ; 4 p. (texte et traduction).

5° Adresse de la Société des Amis de la Constitution établie à Brest, aux habitants des campagnes. — Avis eus a berz mi-

gnounet ar Constitucion, etablissed a Brest, d'an dud divar ar mæas (texte et traduction). 1791, 8 p.

6° Herderlyken Brief van Mr den Bisschop van het departement van het Noorden (Paris, 11 avril 1791, signé Primat), 14 p.

2°

TEXTES PATOIS

Moun paire m'a beila un mari,
Djamai yau n'aia tant ris;
Couma l'a beila yau l'ai pri,
Yau vouliau tan rire;
Djamai yau n'aia tan ris
Couma yau vouliau rire.

Couma l'a beila yau l'ai pri,
Djamai...
Quan venguiet la proumeira nuit,
Yau vouliau...
Djamai, etc.

Quan venguiet la proumeira nuit,
Djamai, etc.
Faguet re pu ma que durmir,
Yau vouliau, etc.

Faguet re pu ma que durmi *(sic)*,
Djamai, etc.
Prenguieï n'epiauna, lou piquei,
Yau vouliau, etc.

Prenguieï n'epiauna, lou piquei,
Djamai, etc.
Prenguiet sas brayas, s'enfugiei,
Yau vouliau, etc.

Prenguiet sas brayas, s'enfugiei,
Djamai, etc.
Et yau m'au gouniau, lou seguei,
Yau vouliau, etc.

Et yau m'au gouniau, lou seguei,
Djamai, etc.
Dins lou djardi lou ratrapei,
Yau vouliau, etc.

Dins lou djardi lou ratrapei,
Djamai, etc.
Et dins son lei lou ramenei,
Yau vouliau[1], etc.

AUTRE

La Gabriella, ma maire,
Tudera la la la la;
La Gabriella, ma maire,
A mati me fai leva.

A mati me fai leva (*bis*),
Lia m'envoye à la fontaine,
Tu dera, etc.

Lia m'envoye à la fontaine,
N'era pas soulei leva,
Tu dera, etc.

N'era pas soulei leva (*bis*);
Ma, tout en pourtant moun aigua,
Tu dera, etc.

Ma, tout en pourtant moun aigua,
Treis mulatiers ount passa [(*bis*),
Tu dera, etc.

Treis mulatiers ount passa (*bis*):
Mia, beila-nous de l'aigua,
Lia vau dau vi de ta mas,
Tu dera, etc.

Lia vau dau vi de ta mas (*bis*).
Mulatier, si vouai de l'aigua,
Tu dera, etc.

Mulatier, si vouai de l'aigua (*bis*),
Faria ben de devala,
Tu dera, etc.

[1] Nous supprimons deux couplets.

Faria ben de devalar (*sic*) (*bis*),
Mia. mai si yau devala (*bis*),
Tu dera, etc.

Mia, mai si yau devala (*bis*),
Te pourriau ben careissar,
Tu dera, etc.

Te pourriau ben careissar (*bis*),
Ma que diyaus la mia maire,
Tu de ra, etc.

Ma que diyaus la mia maire (*b s*),
Si laya tan damoura ?
Tu dera[1], etc.

3°

4 mars 1794 (vieux style).

Les patriottos Carmelistos de Toulouso as patriottos, lours frayrés, en reclusiu dins l'estendudo de la Republico.

Sur l'ayre de la romance de Maupertuis: *Toujours, toujours, je chérirai mon Ismène, Je l'adorerai toujours*

Detenguts per malveillenço, (*bis*)
Souffrisquen sans murmura.
Se le conspiratou penso
C'aco nous atterrara,
Saura, beyra,
Qu'aben toujour la confienço
Qu'un grand jour l'esclayrera.

Aro la souquetto plouro (*bis*)
Per espeli sous muscats,
Et le mechand a son houro
Per éspia sous pecats,
Pecats, pecats,
Pareyssets, et marquats couro
Les couquis seran toucats.

Se jamai vesen à l'ordre (*bis*)
Les briguands d'aqueste jour
Beyren cessa le desordre,
Et cadun aura soun tour,
Soun tour, soun tour ;
Per les garda de se mordre,
Lour estaquaran le mour.

La natiu pren la defenço (*bis*)
De l'homme de proubitat.
Recevren la recompenço
De nostro captivitat,
Bertat, bertat,
Diguos que nostro souffrenço
Ven d'ayma la libertat.

Patriotto, pren patienço, (*bis*)
La bertat triomphara;
Nou perdos pas esperenço,
Car justiço se fara,
Fara ploura
Le qu'esprobo la costenço,
Et le mechant perira.

On voit que l'auteur, écrivant le 4 mars 1794, était bien inspiré, puisqu'il prédisait l'heureuse révolution du 9 thermidor, arrivée environ six mois après.

[Le] 3 vendémiaire de l'an III de la République française, les patriotes se réjouirent de l'arrivée du représentant Mallarmé. Ils comptaient sur sa justice, et ils firent la chanson suivante, qui fut chantée le même jour aux Carmélites, sur l'air des *Folies d'Espagne :*

[1] Nous supprimons encore les deux couplets de la fin.

CHŒUR

Mallarmé ben per nous rendre jus-
[tiço
Et nous tira de la captivitat,
Le mechant nous y reten per ma-
[liço,
Més el nous randra nostro libertat.

RÉCIT, en seul.

Republicain, sans passiu ni ben-
[genço,
Bendra pourta le baumé dins le
[cor,
Et le briguand perdra toutt' espe-
[renço
De nous laissa le cap, al pés de
[l'or.

CHŒUR

Mallarmé ben, etc. Ainsi des autres à chaque couplet.

Brabé Garnault[1], as atterat la
[troupo
Encarnassido dins l'antre d'el clup,
Aquiu an bist toun sang dins uno
[coupo
Cado' assasin n'a pompat soun
[fourrup.

Vils sectatous d'el tiran Robes-
[pierro,
Hurlats: La mort ou la deportaciu[2].
Gourgeats de sang, seriots tout ço
[qu'el ero,
Se Mallarmé n'ero bengut pr' aiciu.

Representant que tenes la balanço,
Pezo-nous leu, beyras nostr' equi-
[tat.
Dex coumo tu republarion la
[Franço
D'homes instruits qu'aymon la li-
[bertat.

O libertat! l'espoir de tout le globo,
T'ey inboucado al fonds de ma
[prisou;
As accuillit le bot d'uno amo
[probo,
Mallarmé ben per entendre rasou[3].

Republicains, perdat pas espe-
[renço
D'arriba leu al terme del malheur,
Cal oublida toutto nostro souf-
[frenço,
Quand le mal fuch, appelo le bon-
[heur.

Sur l'air: *Je connais un berger discret*

Dourmissy plus cap dé moument,
Souï toujours agittado;
Un soul obgét incessament
Occupo ma pensado.
L'ouro d'ayma ben tour a tour,
La meuno ès arribado :
Cresiei fadeja de l'amour,
Mais m'y souy attrapado.

Ay descoubert, sans y pensa,
Lou fioc qué me consumo;
Lé soin qu'ay prés de l'arrata
N'enpacho pas qué fumo.
Sé lou tenios dé boulegat,
Troubarios xous las cendrés
Un tisou qu'és tout enbrasat
De l'amour lé plus tendré.

[1] Garnault, municipal, austère patriote, fut immolé par le Tribunal révolutionnaire de Toulouse, qui l'avait réservé pour sa dernière victime, car ce tribunal de sang fut supprimé le lendemain.

[2] V. les adresses de la Société populaire et de la commune de Toulouse à la Convention nationale ; elles demandent la déportation ou la mort des détenus, sans excepter l'innocent.

[3] Il l'a si bien entendue que tous les détenus aux Carmélites, au nombre de 210, sont libres. (*Notes du ms.*)

Quand me bersabos l'autré jour
Del jus de la souquetto,
Cresios mé gary de l'amour,
Razetto sur razetto.
May tu deignabos m'en bersa,
May brullaby dén l'amo ;
Cresy qué lou by dèn ta ma
Ne jetto fioc et flamo.

Iris, per calma ma doulou,
De sa bouquetto fino,
L'autré jour m'a fait un poutou
Ambé trop de lezino.
De graço, fai m'encaro un,
Pastouro trop abaro,
Aco's coumo douna de lün,
La flamo resto encaro.

Sur l'air : *Dans ma cabane obscure*

Tant qué la margarido,
La reyno dés pradéts,
Séra la flou poulido,
Lou luga des bouquèts,
Tu séras ma toustouno,
Reniaras sur cor meü,
Pourtaras la courouno
Dé ma tendro affectieü.

Lé maty, quand l'albiero
Perlégéra las flous,
Et qué, per la bruguiero,
Ménaras tés moutous,
Daü nom de Fanchounetto,
Lés écots rebeillats
Annonçarant l'aubetto
Aus auzels amagats.

Sus pibouls la journado
Per charma mon lezé,
Fanchou, seras gravado
Per lou burin del plasé (*sic*).
Sus l'escorsso tendretto,
Quand ton nom (*sic*) grandira,
Ma beziado amouretto
Din mon cor creissera.

Per tourna dins la prado,
Lé jour me paretra
Qué la neit retardado,
Nou pouira plus intra.
Serai sur pont (*sic*) de creiré
Que, charmat de toun ëil,
Lé souleil, per té beyré,
S'oublido den lou ceil [1].

A. Gazier.

LE PROVENÇAL DE NIMES

ET LE LANGUEDOCIEN DE COLOGNAC COMPARÉS

C'est pour donner une idée des modifications que le languedocien, et surtout le languedocien des villes, a subies sous l'influence du français, que nous avons dressé le tableau comparatif qui va suivre, dans lequel sont mis en présence le parler de Nîmes et celui de Colognac. La pensée que ce petit travail pourrait être de quelque utilité aux romanisants nous engage à profiter de la gracieuse hospitalité de la *Revue des langues romanes*.

[1] M. le docteur Noulet, de Toulouse, a bien voulu revoir les textes toulousains que l'on vient de lire (A. G.).

Nous avons placé, à côté du terme en usage à Colognac, quelques-uns de ses synonymes usuels.

NIMES	COLOGNAC
L'Eglo, l'aigle.	L'*Aiglo* (aquila).
Agudre, avoir.	*Avedre* (° habutere), cfr. *aguérou* (habuerunt).
Açan, accent.	*Acen* (accentus), *soun*.
Aguzà, aiguiser.	*Azugà* (° acutiare).
Alassà, fatiguer.	*Delagnà* (dilaniare), *afanà* (ital. afannare), *penà*.
Assento, absinthe.	*Aussen* (absinthium), ital. assenzio ; obs. thora.
Achetà, acheter	*Croumpà* (comparare).
Arjèlo, argile.	*Ardièlo* (argilla, argella); *tap*, *tapé*.
Oumorno, aumône.	*Aumorno* (eleemosyna), obs. *almosna*, *almoina* (bas-latin elmosna).
Alouèto, alouette.	*Alauzeto*, *lauzeto* (° alaudetta), *alauzo*, *lauzo* (alauda).
Eireto, petite aire.	*Aireto* (par latin area), *airolo* (areola).
Amo, âme.	*Armo* (anima), obs. *pessa*.
Ouberjo, auberge.	*Auberjo* (all. herberga), *albergaric*.
Er, air.	*Aire* (aer, aeris), *auro* (aura).
Amenyé, amandier.	*Amenlié* (amygdalarius).
Agrenàs, prunelier.	*Agrunàs*.
Ouren, nous aurons.	*Auren* (habere, habèmus).
S'aplatissien, s'aplatissaient.	*S'aplatissièu*.
Agréablo, agréable.	*Agradablo*.
Anedo, grand narcisse.	*Coutèlo*, *berbeludo*, *anedo*, *aledro*, *ardèlo*, *adrélo*, *lirgo*.
Anjo, ange (au fémin.).	*Angèlo* (ital. angela).
Amadou, amadou.	*Esco*, *sesco*, *sinzo* ; lat. ; ital., esca ; sp., yesca.
Bastoun, bâton.	*Bastou*, ital. bastone.
Bedigàs, agneau d'un an.	*Beligàs*, *anouge* (sp. anojo).
Blanchi, blanchir.	*Blanquì* (ital., bianchire), *chaumì*, *chaurimà*.
Boumbissien, périssaient.	*Boumbissièu*.
Bou, bœuf.	*Biòu* (bos, bovis).
Brecà, ébrécher.	*Bercà* (ital., breccia, brèche).
Banquié, banquier.	*Taulié* (ital., tavoliere), *cambiaire*, obs. *cambiador*.
Belicoquo, fruit d'alisier.	*Melicoco* [1].
Cansoun, chanson.	*Cansou* (cantionem).
Cabaré, cabaret.	*Cabaret*, *loujis* (laubiatitium).
Coustà, côté.	*Coustad*.

[1] Pour M = B, voy. lang. *gamacho* (gabata) ; *tourmentino* (terebintina *par* terebinthus) ; *vermeno* (verbena) ; *bembrà* (memorare), etc.

NIMES	COLOGNAC
Cartoun, carton.	*Cartou*, ital. cartone.
Chin, chien.	*Chi* (canis), *gous* (ital. euccio), *ca, co, cos.*
Credanso, buffet.	*Cledanso* (credentia), *armazi* (armarium), *placar.*
Croupatàs, corbeau.	*Courbatàs* (° corvatatius).
Choupì, fouler aux pieds.	*Chaupì, chaupigà, bouldrì, poultrì* (ital. poltrire), *caucà, chauchà, sounsi, sansi, trépi, trepeyà, caupizà, pizà* (*pinsare*, ital. *piggiare*, sp. *pizzar*).
Catoulì, catholique.	*Catoulic* (catholicus).
Cabustre, chevêtre.	*Cabestre* (capistrum).
Chaumà, chômer.	*Caumà* (ital., calmare).
Charlatan, charlatan.	*Farfant, farfantaire, alan, alandaire, alafandaire.*
Cren, crin.	*Crin* (latin, crinis), *cri*, obs. *cris.*
Chanjà, changer.	*Tanjà* (cambiare), *mudà* (mutare).
Cigogno, cigogne, oiseau.	*Seigno* (ciconia).
Chival, cheval.	*Chaval* (caballus).
Chaine, chêne.	*Rouve, rouire, roure* (robur) ; *casse* (quercus, ital. querce) ; *euze* (ilex, icis).
Carsinà, inquiéter.	*Carcagnà.*
Coudelé, galet.	*Coudoulet* (ital., ciotoletto).
Cacheto (*en*), en tapinois.	*A l'amagat, de rescós, de rescoundous, cachadamen, cacho-cacho* et *cugamen*, secrètement.
Chagrinà (*se*), chagriner.	*S'afanà* (ital.. affannare) ; *aissejà* (anxietare) ; *cranà* (ital.. gramare) ; *si plagne, si carcagnà, estre canifés*, etc.
Dourmen, nous dormons.	*Dourmissen.*
Deniérolo, tirelire.	*Digneirolo.*
Detresso, détresse.	*Destresso* (° districtia), *cordoulou.*
Drouvì, ouvrir.	*Dourbì* (deoperire).
Degavayous, prodigue.	*Degayavadou*, de *gabalus*, lang. *gavot*, montagnard ? *bourgalh, larguié, boubancié, bouire* (vultur, sp. buitre).
Dountà, dompter.	*Doundà* (domitare), *gensà* (°gentiare par genitus gen'tus).
Dreveyà, réveiller.	*Dereveyà.*
Enfan, enfant.	*Efan* (infantem), *chourle* (ital. zurlo), *poile.*
Endré, endroit.	*Endrech* (indirectum).
Espoir, espoir.	*Esper.*
Euro, lierre.	*Eurio* (hedera) ; *euno, ledro, roundoto.*
En l'escriven, en l'écrivant.	*En l'escriguen.*
Espelissoun, ils éclosent.	*Espelissou.*

NIMES	COLOGNAC
En te vezen, en te voyant.	*En ti veguen*.
S'enaigoun, se mouillent.	*S'enaigou* (inaquant).
Escaludà, éblouir.	*Escalugà*.
Estrifà, déchirer.	*Estripà* (extirpare?).
En sourten, en sortant.	*En sourtiguen, en sourtien*.
En sousclan, en sanglottant.	*En souscan*.
Entorso, entorse.	*Estosso* (extorta), *estorso, toussido*,
Espoouri, effrayer.	*Espauri, esjaventà, espaumà, espaimà* (sp. espasmar, ital. spasmare).
Estèlo, étoile.	*Estièlo* (stella).
Estranjé, étranger.	*Estran* (extraneus), *fourès*.
Ère timide, j'étais timide.	*Ère crentous, vergougnous*.
Esfatà, défricher.	*Bouzigà, fredounà, roumpre, fa'n issar*; ital. bucicare, buzzicare.
Esperenso, espérance.	*Esperanso* (sperantia).
En sourizen, en souriant.	*En souriguen*.
La fré, le froid.	*Lou frech* (frig'dum).
Fieuyo, feuille.	*Fiéyo* (folia).
Frèro, frère.	*Fraire* (frater).
Fieul, feuillet.	*Fielh* (folium).
Franchizo, franchise.	*Franquige* (°francitium).
Fézur, faiseur.	*Fagueire, fazeire*.
Li flou qu'aimaves.	*Las flous qu'aimavos*, les fleurs que tu aimais.
Foneto, petite fontaine.	*Founteto*, voy. pour *n* = *nt* lang. *quane, cagne* (quantus), *ennilhà* (° hinnitillare).
Futèno, futaine.	*Fustan*, ital. fustagno, latin fustanum.
Fraternità, fraternité.	*Frairenetad* (fraternitatem).
La foulo, la foule.	*Presso, ajust, moutezo, framì, boulegado, chourmo, canlatado, colo, ourdau, escaraào*, obs. *sera, saxobelado, tarangoulado, parabastado, boulissou, carabagnado, bazacle, madaisso, refourfun, un escraze, milantos, moulounado, troupelado*, obs. *avondeza, etc.*
Fa bancorouto, faillir.	*Fa quinquanèlo*.
Garsoun, garçon.	*Garsou, goujar*.
Galavardizo, gloutonnerie.	*Galavardige*.
Gneuch, nuit.	*Niech* (noctem).
Gran, grand.	*Bel* (mais *poulid*, beau).
Gazouyà, gazouiller.	*Breziyà*.
Guétà, guetter.	*Gachà* (latin captare, sp. catar, ital. guaitare, etc.).
Iganau, huguenot.	*Uganau*.
Imour, humeur.	*Imou* (humorem).
I ra, aux rats.	*As rats*.
Içò, ceci.	*Aissò*.
Ici, ici.	*Aicì*.

NIMES	COLOGNAC
Ilai, là.	*Ailai.*
I que me lejiran.	*As que mi legiròu*, à ceux qui me liront.
Ilamoun, là-haut.	*Enamoun, enlamoun, ennamoun.*
Jingoulà, hurler.	*Jangoulà, idoulà* (ululare).
Jouine, jeune	*Jouve* (juvenis).
Jouino, jeune (fémin.)	*Jouve* (juvenis).
Jardinié, jardinier.	*Ourtoulan* (hortulanus).
Jardin, jardin.	*Ort, lort* (hortus).
Larmo, larme.	*Lagremo, lagrumo* lacryma).
Lesquo, tranche.	*Lisco.*
Lis autri fes, les autres fois.	*Las autros fes.*
Lonjo, longe, licou.	*Lounjo, capsano, caussano.*
Lezeno, alène.	*Luzeno, lezeno, alzeno.*
La pus bèlo prièro.	*La pus poulido preguieiro*, la plus belle prière.
Mesprìs, mépris.	*Menesprés* (minus pretium).
Malau, malade.	*Malaute* (male aptus).
Ministre, ministre.	*Menistre.*
Mèro, pèro, mère, père.	*Maire, paire.*
Memoiro, mémoire.	*Memorio, membranso, lembranso* (memorantia).
Moustrigà, mâcher.	*Mastrigà* (masticare), *mastegà.*
Mouchoir, mouchoir.	*Moucadou* (muccatorem).
Mouine, moine.	*Mourgue* (monacus).
Menuzié, menuisier.	*Capuzaire, fustié* (fustarius).
Machoiro, mâchoire.	*Maisso, maissèlo* (maxilla).
Meste, maître.	*Mestre* (magister).
Massoun, maçon.	*Massou, murayaire, materou.*
Mettre en goguéto (*se*).	*Si mettre en roi, s'engauzilhà, si galaminà*, se mettre en goguette (calaminare par calamus) v. sp. estar de chungo.
Mariage, mariage.	*Maridatge* (maritaticum).
Noze, noix.	*Nouze* (nucem).
Naveto, navette.	*Canel* (ital. cannello), *espou;* lim.; espolo; ital., spuola, v. fr., espolet; angl., spool.
Nimois, oizo, Nimois, oise.	Obs. *Nemsés, Nemsezo* (de *Nemausensis*, puis *Nemausensus, sa*).
Nimes, Nîmes.	Obs. *Nemse* (Nemausus).
Noste, notre.	*Nostre.*
Ou bayarai, je le donnerai.	*Ou bailarai.*
Ourfelin, orphelin.	Obs. *orfe, orfanol.*
Outìs, outil.	*Oustìs.*
Petoulo, crottin.	*Pecoulo.*
Porje, porche.	*Porji* (porticus).
Plumo, plume.	*Ploumo* (pluma).
Pleujo, pluie.	*Plèjo* (pluvia).
Pichò, petit.	*Manit* (minutus?).
Pès, paix.	*Patz* (pax).

NIMES	COLOGNAC
Proumenado, promenade.	*Permenado*, *passejado*, *andano*, *anado* (ital. andata, *n* = *nd*). Voy. lang. anà = ital. andare (latin adnare, annare).
Pouzéranco, puits à roue.	*Pouzaranco*.
Prepau, propos.	*Perpau*.
Palounbo, colombe.	*Palouno*, (palumba), *pouloumo*, *perengo*, cfr. lang. toumbà (par tymbus) = ital. tomare. Voy. *toumbavou*.
Penjavoun, pendaient.	*Penjavou*.
Poudien, pouvaient.	*Poudièu* (potebant, *de* potere)[1].
Poutirà, tirer les cheveux.	*Peutirà*.
Per que semenes ? Pourquoi sèmes-tu ?	*Per de que semenos?*
Se plouraves, si tu pleurais.	*Se plouravos*.
Puple, peuple.	*Poble*, *pople*.
Plurézi, pleurésie.	*Pluvèzi* (pleuritidem).
Parpantèlo, berlue.	*Farfantèlo*, *parpantèlo*, *panterno*.
Pechaire, pauvre, misérable.	*Pecaire* (peccator).
Printem, printemps.	*La primo* (prima).
Qu'esfoulisse, que je disperse.	*Qu'esfouligue*.
Quan ploures, quand tu pleures.	*Quan plouros*.
Quinsar, pinson.	*Quissou*, *pinsar*.
Rinar, renard.	*Rainar*, *reinar*, *goupilh*, *volpilh*, gascon *bop* (vulpes).
Ruban, ruban.	*Riban*.
Arounze, ronce.	*Rounze* (rumicem).
Angloro, lézard gris.	*Rengolo*, *lengloro*, *lengrolo*, *rengloro*, *engloro*, *lagremuzo*, *grizolo*, *sarnalho* (serpinalia, sernalia *par* serpere).
Roustissur, rôtisseur.	*Roustigueire*, *astié* (hastarius).
Royalisto, royaliste.	*Reyalisto*, *rayòu* (regalis).
Républiquèn, républicain.	*Repoblican*.
Rouzé, roseau.	*Cano*, *canèlo* (canna).
Rastouble, eteule.	*Restouble*, *restoulh*, *glèjou*.
Sur, sœur.	*Sor*, *sorre* (soror).
Soir, soir.	*Ser*, *vespre* (vesper).
Soixanto, soixante.	*Sieissanto* (sexaginta).
Sizampo, vent glacial.	*Cirampo ;* à Montpellier, *cilampa*.
Save, je sais.	*Sabe*, *sai*.
Savié, savait.	*Sabié*
Sentre, sentir.	*Sentre* et *sentì*.
Suvisse, je suis.	*Seguisse*.
Simà, siroter.	*Chimà*.

[1] *Potere* fait, au futur, 1re pers. sing., *poudrai* et *pourrai*, *pourai*. — Sur DR, RD = RR, R., voy. lang. *bourrà*, *bourà* = ital. *bordare ;* sp. *podrir*, *pudrir* = lang. *pourrì*, *pourì*.

NIMES	COLOGNAC
Suisso, suisse, bedeau.	*Coucho-chi, bedel* (ital. bidello, allem. pedell), *bacular ; massié* (ital. mazziere).
Suvigué, il suivit.	*Seguiguet.*
Souvenènso, souvenir.	*Souvenenso, souvinenso, lembranso* et *remembranso*.
Sezì, saisir.	*Prene, gansà, agansà, agantà* (ital. agguantare), *agafà* (ital. accaffare), *gafà, arrapà* (ital. arrappare).
Turin, tarin, oiseau.	*Tulin, verdun* (sp. verderon, verderol), *lucre* (ital., lucherino ; latin, ligurinus).
Toumbavoun, tombaient.	*Toumbavou* (tymbabant, tumbabant, tumabant par *tymbus*, dont *tumulus* est le diminutif). V. latin lumbus = sp. lomo ; lang. ploumet = plumbetam.
Tonèro, tonnerre.	*Tron, tro, trou, tran*.
Tiblà, tendre.	*Tibà* (tibiare, *par* tibia). Voy. lang. baudufo, « toupie », qui, à Gignac (Hérault), se dit baudufla.
Tounayé, tonnelier.	*Fustié* (fustarius).
Troublà, troubler.	*Treboulà, treblà* (turbulare).
Ussié, huissier.	*Uché* (ostiarus). Cf. *bedel bacular, coucho-chis, gastau* (ital. castaldo), obs. *serviès* (serviens) et *sirven* (servientem).
Vois, voix.	*Voutz* (vox).
Voloun, ils veulent.	*Volou* (volunt).
Vounze, onze.	*Ounze* (undecim) ; cf lang., *oulame* = *voulam*, faux, faucille ; *virago* et *virago*, ivraie (ebriaca) ; Volane et Olane, petit fleuve d'Italie ; — Valognes, ville de France (Alauna, Alaunas), — Vintimille, en Italie (Intemelium).
Yeul, œil.	*Ielh, uielh* (oculus).
Yeui, aujourd'hui.	*Iei* (hodiè).
Yun, loin.	*Ien* (longè).

Les mots nimois sont tirés des *Bourgadieiro*, poésies patoises, par A. Bigot, 6e édition, in-12. Nous avons dû respecter certaines bizarreries orthographiques de l'auteur et partant nous en imposer quelques-unes, afin de donner plus d'exactitude philologique à notre travail.

P. FESQUET.

POÉSIES

LOUS LAS D'AMOUR

Un brieu après festas de Pascas,
Dor lou grand terraire de Tascas,
Las filhas de l'auboi, lou darnié jour d'abrieu,
Bon matin, d'en Barbian, coustejavoun lou rieu ;
S'en anavoun per camps, per orta,
Descauquilhant la riba torta,
L'armàs nus e secant, lou baissau erbagieu,

De sa flourida printanela.
La culida era mai que bela :
Avien saique clafit dous ou tres canastels,
Davans de faire testa amount en Canta-Aucels.
Pamens lou ventilhou paupava ;
Tout escasseta s'aubourava
Lous ribanets floucants das capelous roussels.

LES LACS (1) D'AMOUR

Quelque temps après les fêtes de Pâques, — vers le grand territoire de Tasques (2), — les filles du bal, le dernier jour du mois d'avril, — de grand matin, côtoyaient le ruisseau du Barbian ; — elles s'en allaient à travers champs, — dépouillant le rivage tortueux, — la lande aride et desséchée, le vallon plein d'herbes,

De leur parure printanière. — La récolte était magnifique : — elles avaient déjà rempli deux ou trois corbeilles — avant que d'arriver là-haut vers *Chante-Oiseau* (3). — Cependant la brise s'éloignait ; — à peine si elle soulevait — les rubans ondoyants des petits chapeaux roux.

Sus lous rocs que de lion blanquejoun,
Au suc das serres que blavejoun,
Sus lou negre fiolhan das euses rabugats,
Sus la verda carchofla e lou ruste argelàs,
Sus lous sauses que s'abateloun,
Sus lous iolhous que parpanteloun,
Lou caud sourel trasiè de rais auripelats ;

E, jout sas pougnentas rajadas,
De las drollas entenciounadas
A beles paus lou prus qu'avien s'aflaquissiè;
Mai d'una, en se ventant, dau caud se planissiè ;
E lous perpaus que toutareta
Salissien de cada bouqueta
Plan-plan avien calat; pus res noun s'ausissiè

Que lou bruch, à belas vegadas,
Dau rajòu que fai sas trepadas,
Un dous chifrì de calla, un amourous paspal,
Que d'en garriga manda allegre perdigal,
Ou lou prim brounzin de cliquetas
Das grils fora de sas baumetas,
Pimpant l'escaumarrada à l'abric dau margal.

Sur les rochers lointains aux reflets blanchâtres, — aux sommets des montagnes bleuâtres, — sur le noir feuillage des yeuses rabougris, — sur le vert artichaut sauvage et sur le rude genêt, — sur les saules aux branches inclinées, — sur les yeux qui en sont éblouis, — le chaud soleil jetait des rayons dorés ;

Et, sous ses jets rayonnants, — des jeunes filles ardentes à l'œuvre — peu à peu l'ardeur s'affaiblissait ; — plusieurs d'entre elles s'éventaient en se plaignant de la chaleur, — et les propos qui, il n'y a qu'un instant, — jaillissaient de leurs lèvres, — petit à petit avaient cessé ; on n'entendait plus

Que le gazouillement, par intervalle,— du ruisseau sautillant dans sa course, — un doux *chifri* de caille, un amoureux *paspal* — que de la lande jette l'agile perdreau, — ou le bruissement léger de castagnettes — des grillons qui, au-devant de leurs petites grottes, — hument la chaleur à l'ombre de l'ivraie.

— « Òu que ! la broda nous aganta ? »
Ven Bèu en s'aubourant : — « Quau canta
Per fa passà la cagna ? Eh be ! disès pas mai ?
Anen, seguissès-me, canten dau mes de mai
La cansouneta tant poulida. »
« — Aubé d'acò ! » la cola crida.
E Bèu entouna aquesta emb fresa e branle gai :

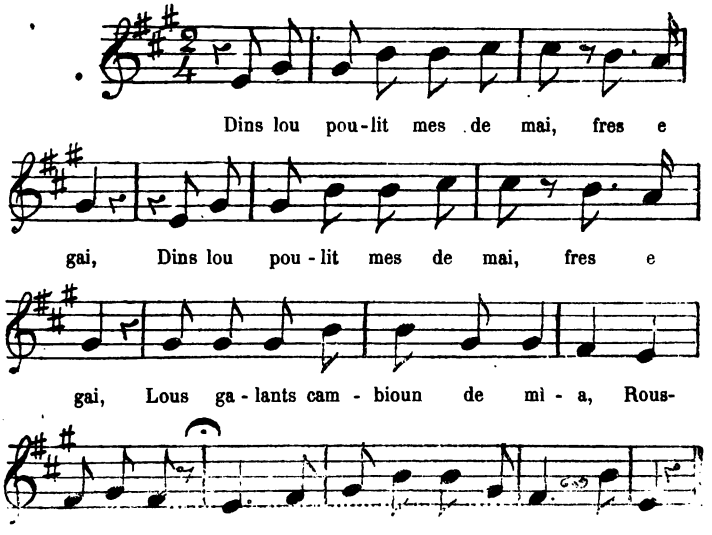

« Dins lou poulit mes de mai,
Fres e gai, } *bis*
Lous galants cambioun de mìa,
Roussignoulet,
Lous galants cambioun de mìa.

« Eh bien ! la paresse nous saisit-elle ? — dit Elisabeth en se levant. Qui chante — pour faire passer la fainéantise ? Eh bien ! vous ne dites mot ? — Allons, suivez-moi, chantons du mois de mai — la chanson si jolie. » — « C'est cela, » la troupe répète. — Et Elisabeth entonne celle-ci avec ardeur et gaieté :

« Dans le joli mois de mai, — frais et gai, — les amoureux changent d'amie, — petit rossignol, — les amoureux changent d'amie.

» Lou que m'aima e tant me plai,
Mes de mai,
A dich : « Jamai de la vida,
Roussignoulet ;
A dich jamai de la vida,

» Ieú, de mìa cambiarai,
Mes de mai.
La mieuneta es trop poulida,
Roussignolet ;
La mieuneta es trop poulida. »

» A ieu, m'a dich quicon mai,
Mes de mai.
T'ou dirai, un cop souleta,
Roussignolet ;
T'ou dirai, un cop souleta.

» Pioi m'a dounat de cor gai,
Mes de mai,
Un bouquetou de flouretas,
Roussignoulet ;
Un bouquetou de flouretas.

» Dins lou bouquet tant de biai,
Mes de mai,
I'a l'amourousa penseia,
Roussignoulet ;
I'a l'amourousa penseia.

» Celui qui m'aime et me plaît tant, — mois de mai, — il a dit : « Jamais de la vie, — petit rossignol ; — il a dit : Jamais de la vie,

» D'amie je ne changerai, — mois de mai. — La mienne est trop jolie, — petit rossignol ; — la mienne est trop jolie. »

» A moi, il a dit autre chose, — mois de mai. — Je te le dirai quand je serai seule, — petit rossignol ; — je te le dirai quand je serai seule.

» Après, il m'a donné avec plaisir, — mois de mai, — un petit bouquet de fleurs, — petit rossignol ; — un petit bouquet de fleurs.

» Dans ce bouquet si petit, — mois de mai, — il y a l'amoureuse pensée, — petit rossignol ; — il y a l'amoureuse pensée.

» I'a 'ncara quicon de mai,
Mes de mai :
La cachousa viauleta,
Roussignoulet ;
La cachousa viauleta.

» I'a 'ncara quicon de mai,
Mes de mai :
La viergeta margarida,
Roussignoulet ;
La viergeta margarida.

» I'a 'ncara quicon de mai,
Mes de mai :
Bela rosa entre-dourbida,
Roussignoulet ;
Bela rosa entre-dourbida.

» I'a 'ncara quicon de mai,
Mes de mai :
Un riban coulou d'espera,
Roussignoulet ;
Un riban coulou d'espera. »

Tant que tenguet la cansouneta,
L'acampada anava souleta:
Quoura per çai, per lai, las vesiàs s'alargant ;
Quoura d'un mema caire à boudre s'arambant,

» Il y a encore quelque chose de plus, — mois de mai : — la discrète violette, — petit rossignol ; — la discrète violette.

» Il y a encore quelque chose de plus, — mois de mai : — la virginale marguerite, — petit rossignol ; — la virginale marguerite.

» Il y a encore quelque chose de plus, — mois de mai : — belle rose entr'ouverte, — petit rossignol ; — belle rose entr'ouverte.

» Il y a encore quelque chose de plus, — mois de mai :— un ruban couleur d'espérance, — petit rossignol ; — un ruban couleur d'espérance. »

Tant que dura la chansonnette, — la cueillette alla toute seule : — tantôt ici, tantôt là, on les voyait s'éparpillant ; — tantôt d'un même côté elles se réunissaient pêle-mêle, — comme on voit parfois,

Couma on vei de cops, per las pradas,
De parpalhouns à foulestradas,
D'una floureta à l'autra en foga fissounant.

La cantadissa era finida
Que countuniavoun la culida,
Tout en zounzounant l'aire, e noun pus finissien ;
Pamens lous roussignòus, qu'en despiech ausissien,
Dins l'aubran se derevelhavoun,
E lous aucelous, qu'escoutavoun,
Dor l'escamp ou lou nis à vol s'enfugissien.

« — Ai, boudieu ! quanta caumagnassa ! »
S'esclama enfin una drollassa.
E, desgansant soun juste e soun blanc fichutet :
— « Se me cresès, anen prene alen au bousquet,
E pioi, quand nous saren pausadas,
Tournaren sus nostas pesadas. »
— « Es vrai ! » toutas à dire : « Oi, oi, Louvisa, as drech ;

» Anen nous cabì jout la rama. »
D'un vanc, couma lou brus qu'issama,
S'abrivoun, en risent, à l'oumbra dau blacàs.
— « Jouguen à rescounduda ; ou voulès-ti, digàs ?
— Vague, vague, soui la trimaira »,

à travers les prairies, — des volées de papillons — butinant avec empressement d'une fleur à l'autre.

La chanson était finie qu'elles continuaient la cueillette — en fredonnant l'air, et cela n'en finissait plus ;—cependant les rossignols, qui les entendaient avec dépit, — s'éveillaient dans les arbres, — et les oiseaux qui écoutaient,— vers l'espace ou le nid s'enfuyaient par bandes.

« O mon Dieu ! quelle chaleur ! » — s'écrie enfin une jeune fille. — Et, desserrant son corsage et son blanc fichu ; — « Si vous vouliez m'en croire, nous irions prendre haleine au bosquet ; — après, lorsque nous serons bien reposées, — nous retournerons sur nos pas.— « C'est vrai », dirent-elles : « Oui, oui, Louise, tu as raison ;

» Allons nous blottir sous la feuillée. »—Et, d'un élan, comme l'essaim qui essaime, — elles courent en riant vers l'ombre d'une touffe de chêne.— « Jouons à cache-cache ; voulez-vous, dites ? »—« C'est cela,

Ven Nena.— « Mais, bela jougaira,
E nostes las d'amour, lous aven oublidats » ?

Respond Bèu ; e, sus la frigoula,
Pausa la banasta coumoula :
— « Anen, à l'obra ! e que lous dets n'ajoun pas grep. »
Sans mai mutà, dau cop, tout se mes à-de-re ;
Adrechament entre-mesclejoun,
Dins lous las d'amour que gaubejoun,
Flouses de touta mena e fiolha e verd grelet.

A las veire tant embiaissadas,
Auriàs dich un roudet de fadas
Qu'un prince d'autre tems mandava en soun palai,
Emb l'escuma de mar que lou miejournau trai,
Taissent la rauba batistera
Que la mairina daut espera
Per n'en vestì lèu-lèu lou sagatun que nai.

— « Escoutàs ben aiçò, jouinessa,
Mai torna dire l'abadessa :
La qu'aurà pus lèu fach, se dis qu'emb soun jouvent
Sarà novia davans que d'estre à l'an que ven :
Cau ie counven, que se boulegue.
— Ai ! ma grand, davans Dieu que siegue !
Pecaire ! en me bressant ou countava souvent »,

allons, je suis la trimeuse (4) », dit Magdelaine. — « Mais, belle joueuse, et nos lacs d'amour, nous les avons oubliés » ?

Répond Elisabeth ; et sur le thym—elle pose la corbeille comble :—« Allons, à l'ouvrage ! et n'ayons pas l'onglée aux doigts. »—Sans dire mot, toutes s'y mettent à la fois,—entrelaçant avec adresse dans les lacs d'amour, artistement travaillés ,— fleurs de toute sorte et feuilles et vertes tiges.

En les voyant si habiles, — on aurait dit une ronde de fées — qu'un prince d'autrefois appelait en son palais, —avec l'écume de la mer (5) que le vent du midi jette,—tissant la robe de baptême—que la marraine attend là-haut,— pour en revêtir à l'instant le rejeton qui vient au monde.

« Écoutez bien ceci, jeunes filles,— dit de nouveau l'abbesse :—celle qui aura le plus tôt fait, dit-on, avec son amoureux — sera fiancée avant d'arriver à l'an prochain : — celle à qui cela convient n'a qu'à se dépêcher. » — « Ah ! ma grand'mère, que Dieu ait son âme ! — certes ! le contait souvent en me berçant »,

Faguet la risoulieira Nena ;
« Ioi trove que noun vòu la pena
De se desmesoulà per avé 'n amourous.
Au maridage n'es couma à las belas flous :
Souventas fes on se i' espigna,
Car, en se prenent, quau devigna
Se lou galant sarà toujour amistadous ?

» Per ieu, countuniè la gandouna,
Aime fossa la farandouna,
Beligangot, bourelha e galoi menuguet ;
S'ai l'ur de capità dansaire beluguet,
Subre tout soui à moun delice.
Quand à l'oumbreta m'espandisse,
Qu'entravalada à miech mous iolhous fan cuguet,

» Aime d'entendre l'auboissada
Que, de valoun en valounada,
Ven boundinà plan-plan fins à moun ausidou ;
Aime d'un long drapet l'agradiva coulou.
Soui la pus urousa filheta
Quand lous plesses de ma capeta,
Regoulant dau coupet, m'envòutoun de negrou.

Dit Magdeleine la rieuse.—« Aujourd'hui, il me semble que ce n'est guère la peine —de tant se chagriner pour avoir un amoureux.— Il en est au mariage comme aux belles fleurs : — bien souvent on s'y pique. —car, en se mariant, qui peut deviner si le galant sera toujours aimable ?

» Quant à moi, continua la jeune étourdie, — j'aime beaucoup la farandole, — le *béligangot*, la bourrée et le joyeux menuet ; — si j'ai le bonheur de rencontrer un danseur sémillant, — je suis alors au comble du plaisir. — Lorsque à l'ombre je m'étends, — sommeillant et les yeux à demi clos,

» J'aime d'entendre le son du hautbois — qui, de vallon en vallée, — vient s'éteindre tout doucement à mon oreille ; — j'aime d'un long *drapet* l'agréable couleur. — Je suis la plus heureuse des fillettes — quand les plis de ma mantille, — en ruisselant de mes épaules, m'entourent de reflets noirs.

» Per de galants, vole pas n'estre.
Se maridà, bi ! prene un mestre !
Santa patrouna, oh nou ! jamai n'en voudrai ges.
— Ni mai nautres, boudieu ! » clamoun tout à la fes,
Las jouinas prou destimbourladas.
Mais Bèu, qu'era de las ainadas :
— « O paus-de-sen ! ie ven, jamai pus mau fagués !

» Sabès-ti ce que vous maucora ?
Sias encara couma la tora
Que lou frech endourmìs dins soun sedous coucoun :
Cantàs, dansàs, risès, trenàs lou tourtilhoun
E laissàs agì la natura.
En soun tems la frucha àmadura,
E lou magnan un jour s'auboura parpalhoun.

» Quand sariàs nascudas princessas,
Taus juraments, talas proumessas,
Soun couma un aigajàs que lou sourel embèu.
Coussì dire de nou quand n'aurés pas un pèu
Que noun parle de maridage,
Que das jocs aurés fach tibage ?
Çai vengue un demandaire adounc couma se déu !

En fait de galants, je n'en veux pas du tout.—Se marier, fi ! prendre un maître ! — Sainte patronne ! oh non ! je n'en voudrai jamais. » — « Et nous, non plus », dirent toutes à la fois — les jeunes écervelées. — Mais Élisabeth, qui est des ainées : — « O insensées ! dit-elle, ne faites jamais de plus mauvaises actions !

» Connaissez-vous ce qui vous décourage ?—Vous êtes encore comme la chenille — que le froid engourdit dans son cocon soyeux : — chantez, dansez, riez, tissez des couronnes, — et laissez aller la jeunesse. — A son époque, le fruit mûrit — et le ver à soie s'éveille papillon.

» Quand vous seriez nées princesses,—de tels serments, de telles promesses,— sont comme une rosée que boit le soleil.—Comment refuser quand vous n'aurez pas un cheveu [de la tête] — qui ne vous parle de mariage,—que des jeux vous serez rassasiée ?—Qu'un prétendant sortable alors se présente !

» Vesès per ieu. Oh! l'ere, oumbrenca,
E foulestrieira e palusenca;
Autant que vautres, l'ere, e saique belèu mai. »
Tresa, aquì: — « Que te cope, ara couma se fai
Que te veguen tant devirada ?
— T'ou dirai be, pioi que t'agrada;
Bota, i'a pas de mau : Era l'an de delai,

» Per aquì quauquas cigalieiras,
Pachant d'anà dor Tamarieiras
Faire lou prouviment de nostes canardets,
Janet, que das jouvents es lou mai entre-pres,
S'oufris per estre lou menaire.
Sabiei qu'era per me coumplaire,
Amai l'aviei boufat saique dos ou tres fes.

» Tout escàs se la prima aubeta
Pounchejava dor l'Espigueta
Que passayen lou pas de la mainajariè.
Avian pas oublidat noste plan risoulié;
D'assetous sus la carretouna
Qu'à cade pas nous dessambrouna,
A cade pas tabé lou rire esclafissiè.

» Jugez d'après moi. Oh ! j'étais ombrageuse— et folâtre et sauvage; —autant que vous, je l'étais, si ce n'est davantage. »—Thérèse l'interrompt :« Comment se fait-il— que maintenant nous te voyions si changée ? —« Je te le dirai bien, puisque cela te fait plaisir;— il n'y a pas du mal, va : C'était l'avant-dernière année,

» Un certain nombre d'étourdies, par là, — décidant d'aller vers Tamarières (6) faire la provision de nos canetons, — Jean, qui de tous les jeunes gens est le plus timide, — s'offrit pour être le conducteur. — Je savais que c'était pour m'être agréable, — quoique je l'eusse repoussé peut-être deux ou trois fois.

» A peine si l'aube — éclairait l'Espiguette (7) de ses premières lueurs — que nous franchissions la porte de la ferme. — Nous n'avions pas oublié nos manières rieuses; — assises sur la charrette qui, à chaque pas, nous ébranle, — à chaque pas aussi le rire éclatait.

» De cops, lou vergougnous menaire,
Espinchounant un pau de caire,
D'esper el sus ieu trai de regards alucats;
Mais, quand se recounoui que ie fasen de cas,
Quand nous vei traire la guignada,
Vira round sa cara neblada;
E nautres, zou de rire, e n'en vos, aquì n'as !

» Couma quicon agandigueren
Sans mai d'encontre. Capiteren;
De la vida vidanta ome vieu n'a tant vist :
Tamarissas, jounquets, bauquilha, eroun clafits
D'estivencas, tendrouns, mourguetas,
E mai que mai de menudetas;
Era una manna, enfin. Jout un gros tamaris

» Que l'oumbrassa d'aiçai negreja
(Fasiè caud !), me prenguet l'enveja
De i'anà m'aclatà, tre que moun tarrairòu
Sariè roumplit. Ie vau; ah ! filhas, quanta pòu !
Una vedela enferunada
S'auboura de tras la matada,
Me targa, brama e, zou ! dau ped cava lou sòu.

» Parfois le timide conducteur,— regardant un peu de côté,—machinalement sur moi jette des yeux enflammés ;—mais, quand il s'aperçoit que nous l'avons remarqué, — quand il nous voit cligner des yeux, — il tourne à l'instant sa figure troublée ; — et nous de rire, en veux-tu en voilà !

» Enfin nous arrivâmes — sans accident. Nous eûmes de la chance;— jamais de mémoire d'homme on n'en avait vu tant : — tamarins, joncs, roseaux, étaient couverts — d'escargots d'été, de tendrons, de recluses, — mais plus encore de menues;— c'était une bénédiction, enfin. Sous un gros tamarin,

»Dont la grande ombre noirâtre se voit de là-bas—(il faisait chaud !), l'envie me prit— d'aller me cacher, dès que ma manne — serait remplie. J'y vais; oh ! filles, quelle peur ! — une génisse irritée se dresse de par delà la touffe, — me fixe, hurle et, allons ! du pied creuse la terre.

» Ieu, à l'arriès, me mete à courre
De tout moun vanc. Lèu, de soun mourre,
Ausisse lou boufà que rauqueja, esfraious ;
Tout moun sang s'avalis ! Vole cridà secous,
Mais la pòu m'aviè rendut muda:
Un pas de mai ere perduda.
— « Oh ! te ! » crida una vos : era moun amourous.

» A la crida, l'orre bestiari
Devira dor soun aversari
E sa malicia bruta e sa courrida ; fol,
Ourlant, boumbis sus el : i' es dins un virà d'iol.
Pallet, ped bourdou, Jan l'espera ;
Pioi à man destra, dor la terra,
Clena soun cors d'un ruste e proumte carracol.

» Zou, la bestia cambia de vìa ;
Zou, l'escartaire se rebilha
Juste à tems, vitament, d'un vanc de l'autra man :
Couma la foulestrada, en rasejant soun flanc,
La bestia passa ; es lèu virada.
Tres cops ven, tres cops escartada ;
A la fin, avencida, alin, gagna l'escamp.

» Moi, à l'arrière, je me mets à courir—de toutes mes forces. Bientôt de son museau—j'entends le souffle rauque, effrayant;—tout mon sang se fige ! Je veux crier au secours,—mais la peur m'avait rendue muette : —un pas de plus, j'étais perdue.—« Oh ! tiens ! » crie une voix : c'était mon amoureux.

» A ce cri, l'animal horrible — retourne contre son adversaire — et sa rage brutale et sa course ; furieux, — hurlant, il bondit sur lui : il y est dans un clin d'œil. — Pâle et de pied ferme, l'autre l'attend, — et puis, du côté droit, vers la terre, — incline son corps d'un brusque et violent mouvement.

» Vivement la bête change de direction ;—vivement l'écarteur se rejette— au moment précis, violemment et d'un seul élan, de l'autre côté : —comme un tourbillon, en lui effleurant le flanc, — la bête passe ; elle est bientôt retournée. —Trois fois elle revient à la charge,—trois fois elle est écartée ; — à la fin, vaincue, elle s'enfuit au loin dans la lande.

» Fier e tancat couma un luchaire,
El per alin dins lou terraire
De l'iol seguìs un brieu la taura que fugìs;
Pioi dor ieu, que l'esfrai encara enrampesis,
Arriva emb sa cara risenta :
— « Eh be ! s'ou dis, sies-ti countenta,
Belou, dau que tant t'aima ? » — « Oh ! ie fau, gramecìs !

» Aquì sus la terra amichida,
Sans tus, alairada e chaupida,
D'aquesta oura, sariei, sans tus, moun amiguet ;
E ieu que te preniei, necia, per moun jouguet !
Perdoun, ere caluga, baùcha;
De toun amour sabe la jauja;
De ta novia, emb ourguiol, cargarai lou bouquet. »

» E, treboulida, aquì me taise.
— « Es ben tus qu'as parlat? Pantaise !
Diga m'ou 'n autre cop », en souscant me faguet.
Endacò, davans ieu, d'aginouls se pleguet;
Mas boucas mai barboutigueroun,
Nostes fronts cauds se capiteroun :
Es ansin que l'amour en moun cor naisseguet. »

»Fier et debout comme un lutteur,—lui, par le bois, dans les champs, — suit des yeux un instant la taure qui s'enfuit. — Ensuite vers moi, que l'effroi engourdit encore, — il arrive, le visage souriant. — « Eh bien ! dit-il, es-tu contente, — Elisabeth, de celui qui t'aime tant? » « Oh ! lui dis-je, merci !

» Là, sur la terre durcie,— sans toi, couchée et foulée,— je serais en ce moment,— sans toi, mon petit ami;— et moi qui te prenais, niaise, pour mon jouet ! — Pardonne-moi, j'étais aveugle et folle ; — de ton amour je connais la mesure; — de ta fiancée, avec orgueil, je prendrai le bouquet. »

» Et là, troublée, je me tus. — « Est-ce bien toi qui as parlé ? Je rêve ! — dis-le-moi de nouveau, » fit-il en soupirant. — Ensuite devant moi il ploya les genoux ; — mes lèvres de nouveau balbutièrent, — nos fronts brûlants se rencontrèrent : — c'est ainsi que l'amour en mon cœur naquit. »

De Bèu acò saguet la dicha.
Tout lou tems, la cola se quicha
A l'entour, escoutant de fe, de tout soun sen ;
Mema s'en capitet que dau rebouliment
Lous detounets se desclaveroun,
E las flouses que trabuqueroun
Das vantalets venien mirgalhà lou tarren.

D'acò, ges n'avien joc de rire;
Mais Dideta, per ausì dire,
Es la que, de segur, lou preniè mai à cor ;
De la genta abadessa envejava lou sort.
La poulida e nova droullassa
Es be simpleta, un pau foulassa,
Mais lous dires d'amour fan bacelà soun cor.

Era aquì tout iol, tout aurelha;
Pas per tout ce que se sourelha
Auriè d'un tau recit entre-coupat lou fieu.
Era finit que res noun mutet d'un bon brieu ;
Mais ela, noun poudent pus caupre :
— « Dau qu'on aima estre aimada, ou saupre,
Quante plasé deu estre acò, gents dau bon Dieu! »

D'Elisabeth tel fut le récit. — Pendant tout le temps, la foule se presse— autour d'elle, écoutant de cœur et d'âme;— il y en eut même qui de l'émotion — desserrèrent les doigts, —et les fleurs qui roulaient — des petits tabliers venaient barioler le sol.

De ce récit nulle n'avait envie de rire ; — mais Marguerite, d'après ce qu'on dit, — est celle qui en était la plus émue; — de la gentille abbesse elle enviait le sort. — La belle et naïve jeune fille, — elle est ingénue et légère, — mais les contes d'amour font battre son cœur.

Elle était là tout œil, tout oreille, — et, pour tout ce qui est sous le soleil, — d'un tel récit elle n'aurait interrompu le fil. — Il était fini que de longtemps encore elle n'osait dire mot; — mais, ne pouvant plus y tenir : — « De celui qu'on aime être aimée et le savoir, — quel plaisir cela doit être, gens du bon Dieu ! »

E, sounjousa, clena la testa :
— « S'ou vos tant sabé, quau t'arresta ? »
Rougissent un briquet, Treseta adounc respond.
« Quau vòu pousà bona aiga ane à la bona font.
Se vos devignà la pensada
Dau que subre tout mai t'agrada,
As pas besoun, crei-zou, d'anà courre ben lion,

» Ni de fa targa à la vaqueta.
Las flouses de margarideta,
Se dis be qu'an aquel marevihous poudé.
— Quicon n'en sabes, tus, car i' as fossa la fe »,
Reprend Setouna, « e i'a pas gaire
Que de rescoundoun t'ai vist faire...
— Quau, ieu ? » — e sus sa gauta espelis l'arcanet.

« N'aime pas ges, vous n'en souvengue.
N'aimarai-ti ? jamai m'avengue !
Per de que voulès-ti que lenguege la flou ?
— O couquina ! sans rire, anen, digàs-nous-lou :
Trouvarian pas à Tartulieiras
Un que vous trasès pas de peiras ? »
La drolla tourna-mai sent mountà la roujou.

Et, rêveuse, elle penche la tête :—« Si tu tiens tant à le savoir, qui t'en empêche ? » — rougissant un peu, répond alors Thérèse. — Qui veut puiser la bonne eau s'en aille à la bonne fontaine. — Si tu veux connaître la pensée — de celui qui te plaît par-dessus tout, — crois-moi, tu n'as pas besoin de courir bien loin.

» Ni de tenir tête à la génisse. — Les fleurs de la marguerite — ont bien, à ce qu'on dit, ce merveilleux pouvoir. » — « Tu en sais quelque chose, toi, et tu dois y ajouter foi, répond Françoise, — car il n'y a pas longtemps que je t'ai vue faire en cachette... » — « Qui ? moi ! » et sur sa joue se répand comme un mélange des couleurs de l'arc-en-ciel.

« Je n'en aime aucun, rappelez-vous-en.—En aimerai-je ? que cela ne m'arrive jamais ! — Pourquoi voulez-vous que j'interroge la fleur ? » — « O coquine ! voyons, parle-nous sans rire:— ne trouverions-nous pas à Tartuguières (9)— quelqu'un avec lequel vous ne vous jetez pas des pierres ? »—De nouveau l'enfant sent monter une rougeur [à la figure].

— « Que ? t'ai mes lou det sus la plaga ?
Assa, diga-nous, per la paga,
De que te respoundiè, tout en la desfiolhant,
La margarida ? Anen, diga-nous-zou, menjan ! »
— « Oi, oi », la ninelha repeta ;
« Fai-nous aquel plasé, Treseta ? »
Mais Bèu, qu'era defora, intre e ie ven : « Avans,

» Faguen lèu ou gagnen au largue,
Davans que l'aura se demargue.
— Te ! te ! veja-m'aquela, ounte vai emb soun vent ?
Se crei en Vacairieu ; gramecis, prou de tems
Nous an mandat sa reguinnada.
— Lous cavaliès l'an-ti mandada ?
Ai ! aï ! e fin d'abrieu n'a pas de jours cosents ?

— » Amai fague bèu per la plana,
Gachàs l'Aigal, dins la Serana ?
Vesès couma a cargat sa roupa de counglàs.
De çai, Sant-Loup, tabé, cencha soun front negràs
De nivoulasses que s'estripoun.
Aqueles signes prou l'endicoun :
Davans que siegue nioch, auren quauque groupàs.

« N'est-ce pas que j'ai mis le doigt sur la plaie ?—Voyons, dis-nous, pour te racheter,—ce qu'elle te répondait, tout en l'effeuillant,—la marguerite ? Allons, dis-le-nous, voyons ! »—« Oui, oui, la troupe enfantine répète; fais-nous ce plaisir, Thérèse ? »— Mais Elisabeth, qui était dehors, entre et leur dit : « D'abord,

» Dépêchons-nous, ou partons—avant que le vent ne se déchaîne. » —« Tiens ! tiens ! voyez-moi celle-ci, où va-t-elle avec son vent ?—Elle se croit en Vaccarés ; merci, assez longtemps — ils nous ont envoyé leurs ruades. » — « Les cavaliers les ont-ils envoyées ? — Ah ! ah ! fin d'avril n'a pas de jours cuisants ?

» Quoique le temps soit beau dans la plaine,—regardez l'Aigual, dans la Sérane (10)?—Voyez comme il se couvre de son manteau de glace. — De ce côté, Saint-Loup (11) aussi ceint son front noir — d'épais nuages qui se déchirent.— Ces signes-là vous le disent assez : — avant la nuit, nous aurons quelque averse. »

— » Avai, noun sies qu'una pauruga,
Fai un sourelhàs qu'escaluga.
Counouisseira, per ioi acò sarà pas mai ;
Pas pòu, bota, l'Erau lou tirarà de lai. »
E l'abadessa un pau mourgada :
— « Resten, pioi que tant vous agrada. »
Au mitan dau roudet s'asseta tourna-mai.

Las parlantinas se caleroun ;
D'en pus fort lous detous aneroun ;
Estelas, tourtilhouns, plouvien dins lou faissiau.
Mais lou tems aviè fach sa posta, e i'a bon pau
Que rafis, bouirats emb sous coubles,
An desatalat das rastoubles,
Dounant virada dor l'estable ou l'abouau.

Pamens lou din de la sounalha
Dau primadiè que lous amalha
Encara tout escàs s'ausìs de lion en lion ;
Es l'oura que lou pastre, au fresquet de la font,
A l'oumbra de las oulivedas,
En flabutant, mena sas fedas
Per la chauma, s'estend, badalha e prend soun som.

– « Allons ! tu n'es qu'une peureuse, — le soleil est éblouissant. — Connaisseuse, pour aujourd'hui ce ne sera rien de plus ; — ne crains rien, va, l'Hérault (12) l'attirera de son côté. » — Et l'abbesse, un peu fâchée : — « Restons, puisque cela vous agrée. »— Au milieu du cercle elle s'assied de nouveau.

Les belles parleuses se turent ; — plus fort que jamais les doigts s'agitèrent ; — étoiles et torsades pleuvaient dans la manne. — Mais le temps avait fait son chemin, et il y a un moment déjà — que les valets et les bouviers, avec leurs couples, — ont dételé des guérets, — reprenant le chemin de l'étable ou de l'*aboual* (13).

Cependant le tintement de la clochette — du [bœuf] qui prend la tête et dirige — s'entendait, mais à peine et par intervalle, dans le lointain ; — c'est l'heure où le berger, au frais de la fontaine, — à l'ombre des olivettes, — en jouant du chalumeau, conduit ses brebis — pour le repos, [puis] s'étend, bâille et s'endort.

Mais, mai vai, mai l'aire s'empusa ;
Dejà dins la garriga nusa,
Sus la roca blancassa, au suc das nauts acrins,
Lous parpantels, amics das grèus calamandrins,
S'aubouroun, courrissoun, flamejoun,
E, das abels que beluguejoun,
Dins lou ciel atubat ressountìs lous brounzins.

Ai ! couma on es ben à l'oumbreta,
Quand lous calandres fan l'aleta ;
Quand dins lou blau dau ciel s'avalissoun lous trucs,
Subre-tout d'aquel tems que noun soun couneguts
Lous amaruns d'aquesta vida !
Quand l'amour fai soun espelida
Dins lou cor, que fai bon jouta lous pins ramuts !

Dins la calieta rescounduda
Ounte la cola, à la sournuda,
Apignela de vanc sous darniès bouquetous,
Pau à pau, per un flan dau fiolhan negrious,
Un prim rai de sourel, que trauca
Coume un vieu lamp de fioc, s'entrauca
E tencha girba, sòu, apalhats de retrous,

Mais, de plus en plus, l'air s'enflamme ; — déjà dans la lande nue, — sur le rocher blanchâtre, au sommet des hautes crêtes,— les éblouissements, compagnons des chaleurs accablantes, — se lèvent, courent, flamboient,— et des *abels* (14), étincelant dans le ciel brûlant, retentissent les bruissements.

Ah ! comme il fait bon à l'ombre, — quand les calandres planent dans les airs ; — que dans le bleu du ciel disparaissent les monts, — surtout à cet âge où sont inconnues— les amertumes de cette vie ! — Quand l'amour fait son éclosion dans le cœur, — que l'on est bien sous l'épais feuillage des pins !

Dans la tiède cachette — où la troupe en silence— resserre en hâte ses derniers bouquets, — peu à peu, par une éclaircie du feuillage noirâtre,— un mince rayon de soleil, perçant—comme un jet de feu, s'introduit — et teint le gazon et le sol jonché de débris,

Drollas e cacha fouscarina,
D'una lusida escarlatina
Couma la que dardalha à travès lous vitraus
De la vielha capela as jours de festenauts.
E toujour lous detous oubrejoun,
Planet las jouinas zounzounejoun
D'aires que d'aquel tems, pecaire ! fan tant gaud.

D'autras, mai que mai las aînadas,
Soun aquì couma estasiadas ;
L'obreta vai be prou, mais à l'ime dau det.
L'abadessa ela-mema, au mitan dau roudet,
Perd, entre dets, grels e flouretas.
De que las fai tant sounjairetas?
Es-ti lou souvenì d'un pantai poulidet,

Ou lou bruch dau rieusset que sousca
E se tors dins la cola fousca,
Cercant sa dralha au founs dau jas ruste, roumpent?
E lou soun-soun, au nis, de l'ourtoulan valent,
Lous tris de las tridas brodousas,
Ou las cauquilhadas cachousas
Pieulant dins lous abaus, tout en s'acoutissent?

Filles et cachette un peu obscure, — d'une lueur écarlate — comme celle qui darde à travers les vitraux — de la vieille chapelle aux jours de grande fête. — Et les doigts vont leur train sans cesse ; — tout doucement les jeunes [filles] bourdonnent — les airs qui, à cet âge, font tant plaisir.

D'autres, et surtout les aînées, — sont là immobiles et rêveuses ; — le travail se continue assez, mais sans attention. — L'abbesse elle-même, au milieu du cercle, — laisse échapper de ses doigts tiges et fleurs. — Quelle est la cause de cette rêverie ? — Est-ce le souvenir d'un beau rêve,

Ou le bruit du ruisseau qui soupire — et se tord dans le ravin sombre, — cherchant son chemin au fond du lit étroit, accidenté ? — Est-ce le chant du vaillant ortolan, — les cris des grives nonchalantes — ou des cochevis discrets — chantant dans les chênes verts tout en se poursuivant?

Quau pot devignà la pensada
D'una filheta enamourada ?
Dau tems que tout acò se passava en aiçai,
Lous jouinomes, partits en requista d'un mai,
Despioi lou bon matin bracavoun,
E, dessé que s'en retournavoun,
Douneroun testa, esprès ou d'asard, ou noun sai,

Dor lou rode à-n-ount elas eroun ;
Tant lèu las colas se mescleroun.
Acò saguet de crids, de rires, un sagan !
Ansinda quand lou vespre, alin, dins lou couchant,
Lou sourel en fioc se i'aclata,
Dins l'ouliviè que lous recata,
Pieula un vol de chichìs abrivats de l'escamp ;

Ansinda la frapa galoia
Derevelhava, dins sa joia,
Lous ressouns endourmits dau souloumbre devés,
S'esquielant d'un bauchun, d'un retour, d'un pas res,
Oublidant l'oura que s'envoula,
La matinada que trescoula
E lou magistralàs que coufla sous boufets.

Qui peut savoir la pensée — d'une jeune fille amoureuse ? — Pendant que tout cela se passait de ce côté, — les jeunes gens, partis à la recherche d'un mai, — depuis le grand matin cherchaient, — et, comme ils s'en retournaient, — ils donnèrent tête, exprès ou par hasard, — je ne le sais point,

Vers l'endroit où elles étaient ; — aussitôt les deux bandes se mêlèrent. — Ce furent des cris, des rires, un brouhaha ! — Ainsi quand le soir, dans le couchant, — le soleil en feu se cache, — dans l'olivier qui les abrite, — bruit une volée d'oisillons accourus de l'espace ;

Ainsi faisait la bande joyeuse, — éveillant, dans sa joie, — les échos endormis du bois sombre, — poussant de grands cris pour une niaiserie, une repartie, un rien, — oubliant l'heure qui s'envole, — la matinée qui s'enfuit — et le terrible mistral qui enfle ses soufflets.

Ai ! couma on es ben à l'oumbreta
Quand lous calandres fan l'aleta,
Quand lou sourel escampa à flac sous rais brausents !
E pioi lous jouinomets soun braves, avenents,
De bon biaisset, an bona charra,
E l'auba de la vida encara
Esclaira d'un dous rai sous frontets inoucents.

Entremens lou daut se cargava
E la parada davalava,
Lous arpis agroupats, dau Causse à l'Esperou ;
Quauques vieus liaucets reguejoun la negrou,
E pioi, dau tron, de vòuta en vòuta,
Dau siau entre-coupant la mòuta,
Dins lou lion ressountìs la sournuda bourjou.

Pas una fiolha que brandege,
Pas un pèu d'aire que blaquege
Sus terra, en ciel, pas mai que lou grèu caumagnàs ;
De vols d'aucelounets badants, afalenats,
Se cabissoun dins las blacadas,
E las tourtouras apariadas
Van cercà la frescura, amount, dins lou bouscàs.

Ah ! comme est bien à l'ombre — quand les calandres planent dans les airs, — quand le soleil répand à foison ses rayons brûlants ! — Et puis les jeunes gens sont sages, prévenants ;— ils ont bonne tenue, ils ont la parole facile, — et l'aube de la vie éclaire encore — d'un doux rayon leurs petits fronts innocents.

En attendant, le nord se chargeait de nuages épais — et cette masse avançait [vers le midi], — les griffes accrochées,—du Causse à l'Esperou ;— quelques vifs éclairs sillonnent l'obscurité, — et puis, du tonnerre, par intervalle, — interrompant la phase du calme, — retentit dans le lointain le sombre bruissement.

Pas un souffle agitant les arbres, — pas une feuille secouée : — sur terre ou dans le ciel, plus rien que la chaleur étouffante ; — des volées d'oisillons bâillant, essoufflés, — se cachent dans les touffes, — et les tourtourelles, par couple, — vont chercher la fraîcheur, là-haut, dans le grand bois.

Mais lous manits, que tout enfesta,
N'an pas ime de la countesta.
Vesès pas de tant lion, mous braves agnelets.
Se joga à pijoun-voula, à paure; cada fes
Qu'un d'eles requita soun gage,
Dins l'escurin e fres aubrage
Esclafls rires, crids e poulits poutounets.

Un cop Touneta, qu'es la maire,
Dis, en lenguejant lou trimaire,
Que dins soun vantalou teniè lous iols cugats :
— « La qu'aiçò's sieu, qu'on vei, que tus soul veses pas,
A-n-ounte lou mandes, per veire ? »
Moustrava un anelou de veire
Que Tresa aviè bailat per gage tout escàs.

— « Faire un poutoun au castejaire »,
Respond. Juste es lou calignaire
Que i'an reprouchat pioi. Dor lou pastourelet,
La drolla, qu'auriàs pres, pecaire ! au capelet,
S'acamina touta entrepresa,
Lou front coubert de la flambesa;
N'i'aviè per la planì. Tout un cop un foulet,

Mais les enfants, charmés de tout ce qui se passe, — ne prévoient pas cette tempête. — Vos préoccupations ne vont pas aussi loin, mes petits agneaux ! — On joue à pigeon-vole, à pauvre, et chaque fois — qu'un d'eux rachète un gage, — dans le sombre et frais ombrage — éclatent rires, cris et jolis petits baisers.

Une fois Mariette, qui est la mère (15), — dit en questionnant le *trimeur*, — qu'elle tenait la tête cachée dans son petit tablier : — « Celle à qui ceci appartient, que tout le monde voit, que toi seul ne vois pas, — où l'envoies-tu, voyons (16) ? » — Elle montrait un petit anneau de verre — que Thérèse avait donné en gage il n'y a qu'un instant.

— « Faire un baiser au berger (17) », — répond celui-ci. C'était justement le galant — que tout à l'heure on lui avait reproché. Vers le jeune homme, — la jeune fille, qu'on aurait prise au petit chapeau (18), — s'avança avec embarras, — le front couvert de rougeur; — il y avait de quoi la plaindre. Tout à coup un tourbillon,

Panlevant gravàs e poussilha,
Dor lou rescoundoun prend sa vìa,
Envòuta, clena, tors la blacada en bramant,
Couma un tau ferrejat per una rusta man,
Dins lou plan, un jour de ferrada,
Ou quand la bestia enterinada
Part sus un rasetaire e l'enrega de vanc :

— « Crousa, diable ! crousa », crideroun
Lous manits ; e pioi se rigueroun
Dau vespioun que tant ben lous veniè d'empaumà;
Mais lou dragàs, que passa e fuch revoulumat,
N'es pas mai qu'un avans-courreire
D'aquel auriscle mau-faseire
Que se sarra, e lou tems torna siau e vermat (19).

(*A segui.*)

A. Langlade.

Soulevant gravier et poussière, — se dirige vers la cachette, — entoure, incline, tord la touffe en hurlant, — comme un taureau frappé du fer par une main robuste, — dans le cirque, un jour de course, — ou quand la bête irritée — part sur un *toreador* et le poursuit avec ardeur :

— « Détourne-toi, diable ! détourne-toi, crièrent — les enfants ; et puis ils se moquèrent du malin qui venait de les souffleter; — mais le drac, qui passe et fuit en tourbillonnant, — n'est autre qu'un avant-coureur — de cet orage malfaisant — qui se rapproche, et le temps redevient calme et tranquille (20).

(*A suivre.*)

A. Langlade.

LOU TEMS DELLE VANDAME

Quand ne chantaron lou tems de vandâme
Et que loù résin van biantoù méro,
Lïan dsan le vigne,
La more Gouthon prepore le bigne
Per loù vandémoù de vé lou Tero.
Et ne chantaron le belle vandâme,
Que lou cho soulâ va biantoù méro.

Mai-z'oùlle bian court, lou tems de vandâme,
Ou figlie et garçon gropon loù panâ
Dsan le chapounâre,
Copon loù résin, sans prendre la nâre,
Ampliyon beno de qué fruet benâ;
Mai-z'oùlle bian court lou tems de vandâme,
Van loù nar résin tombon où panâ.

Quand vian lou mouman van lou vin se troglie,
Que loù vié jouyiòu, in man lou goubio,
Où bon vin fan féta,
Chocun bâ dòu coùp, sans pardre la téta,
Et chante à son tour lou chant lou pli bio.

LE TEMPS DES VENDANGES

Quand nous chanterons le temps des vendanges — et que les raisins vont bientôt mûrir — là-bas dans les vignes, — la mère Gouthon prépare les fantaisies — pour les vendangeurs du Tural. — Et nous chanterons les belles vendanges — que le chaud soleil va bientôt mûrir.

Mais il est bien court, le temps des vendanges,—où filles et garçons s'emparent des paniers —dans les allées [de vignes],— coupent les raisins sans prendre le nonchaloir,— emplissent les [petites] bennes de ce fruit béni. — Mais il est bien court, le temps des vendanges, —où les noirs raisins tombent au panier.

Quand vient le moment où le vin se presse, — où les vieillards joyeux, le gobelet en main, — au bon vin font fête, — chacun boit deux coups, sans perdre la tête, —et chante à son tour le chant le plus

Quand vian lou mouman van lou vin se troglie,
Loù juénou et loù vié bevon où goubio.

J'omarâ toujour lou tems que se troglie
In vin nar et doù, que sor écuman
Doù troi de mon pore,
Vin que fa calmo toute choùse amore
Que brison lou cœur... quand on ne t'oman!..
J'omorâ toujours lou tems que se troglie
Loù bio résin mâ qu'on cuglie en chantan (21)!

Mourice Revare.

L'ESTELLO DOU FELIBRIGE

Au fins founs de l'azur que tant liuen s'esperlongo,
Dins lou toumple dis èr, i 'a d'estello de-longo
Lusènto, esbrihaudanto, abrasant lou cèu clar,
Qu'a jamai vist noste regard.

Pau à pau, à cha pas, se sarron dè la terro,
Plan planet apoundènt sa trop liuencho lumiero ;
Piei arrivo un moumen que, talamen soun bèu,
Nous esbarlugon si calèu.

beau. — Quand vient le moment où le vin se presse, — les jeunes et les vieux boivent au gobelet.

J'aimerai toujours le temps où se presse — un vin noir et doux qui sort écumant — du pressoir de mon père, — vin qui calme toute chose amère, — [toutes les choses qui] brisent le cœur..... quand on est aimant. — J'aimerai toujours le temps où se pressent — les beaux raisins mûrs qu'on cueille en chantant.

Maurice Rivière.

L'ÉTOILE DU FÉLIBRIGE

Dans les profondeurs de l'azur, qui si loin s'étend, — dans l'abîme des airs, il y a des étoiles depuis longtemps, — luisantes, éblouissantes, embrasant le ciel, — que notre regard n'a jamais vues.

Peu à peu, elles s'approchent de la terre, — nous envoyant insensiblement leur lumière trop éloignée ; — puis arrive un moment que, tant elle est belle, — leur clarté nous éblouit.

Tu, peréu, ères liuen, estello di felibre ;
S'èro jamai de tu parla dins li viéi libre ;
Noun, jamai, t'avien visto amoundaut, e pamen
Marchaves vèrs l'espandimèn.

Marchaves tant, qu'un jour te veguèron, crentouso,
Aparèisse au mitan de ti sorre ufanouso,
E lou belu tant gènt que trasié toun fougau,
Dison qu'en tóuti fasié gau.

De toun fio trelusènt gisclant, set rai de flamo
Escampavon l'ardour qu'embrasavo toun amo,
Meravihant lou mounde, enebriant li cor
De lus e de siave desbord.

Malur ! mai vejaqui qu'un nivo que passavo,
Negras, s'espandiguè sus toun front que brihavo,
E mai de tres cènts ans acatè toun flambèu
Qu'alumenavo tout lou cèu.

E lou nivo toujour te cenchavo d'oumbrino,
Quand un jour, tout d'un cop, lou vesèn que se clino :
Boufaves, tu, grand vènt que t'apeles Mistrau ;
Vàutri, pouderous vènt-terrau,

Toi aussi, tu étais éloignée, étoile des Félibres ! — Jamais dans les vieux livres il ne s'était parlé de toi. — On ne t'avait jamais vue là-haut, et cependant — tu marchais à ton épanouissement.

Tu marchais, à tel point qu'un jour l'on te vit, craintive, — apparaître au milieu de tes sœurs superbes, — et la lueur si gracieuse qui jaillit de ton foyer — leur porta, dit-on, envie.

De ton feu resplendissant s'échappaient sept rayons de flamme, — jetant d'ici, de là, l'ardeur qui embrasait ton âme, — émerveillant le monde, enivrant les cœurs — de lumière et de suave enthousiasme.

Mais, ô malheur ! voici qu'un nuage qui passait, — noir, se répandit sur ton front qui brillait, — et plus de trois cents ans couvrit ce flambeau — qui illuminait l'espace.

Et le nuage toujours t'enveloppait de son ombre, — lorsqu'un jour, tout d'un coup nous le voyons glisser : — tu soufflais, ô grand vent qui t'appelles Mistral ; — vous autres, puissants vents du Nord,

Boufavias, e tant fort, tant fort, o moun estello !
Que lusiguères lèu, mai que mai sèmpre bello !
S'esbandiguè lou nivo ; e despiei aquèu jour
Sies noste ourguei e noste amour !

A sa clarta tant douço, o terro de Prouvènço !
Resclantis ta bèuta, ta joio, ta jouvènço !
A si rai amistous, floureto, flourissès,
E, fresco, vous espandissès !

Lou cor endoulouri, gènto counsoularello,
Dóu founs de soun abisme à tu penso e te bèlo ;
E tu, tournes vers éu toun regard benesi,
E lou bonur vèn mai lusi.

Es tu que, clarejant au cèu dóu Felibrige,
Coungreies lou bèu tems, eśvartes lis aurige ;
Sies lou trelus de l'amo e lou soulèu ama
Dóu paure cor abasima.

Diéu te fague toujour mai ardènto, mai bello ;
Mai bello, e t'amaren, o siavo encantarello ;
Mai ardènto, perqué ti felibre espanta
Siegon de flo per te canta (22).

C. MALIGNON.

Vous souffliez, et si fort, si fort, ô mon étoile ! — que tu brillas bientôt, belle de plus en plus. — De nuage, il n'y en eut plus ; et, depuis ce jour, — tu es notre orgueil et notre amour.

A sa douce clarté, ô terre de Provence ! — éclate ta beauté, ta joie et ta jeunesse ; — à ses rayons bienfaisants, petites fleurettes, vous fleurissez, — et, fraîches, vous vous épanouissez.

Le cœur endolori, ô gracieuse consolatrice ! — du fond de son abîme songe à toi et t'appelle de ses vœux ; — et toi, tu tournes vers lui ton regard béni, — et le bonheur vient luire encore.

C'est toi qui nous as fait des amis joyeux et libres ; — tu produis le beau temps, tu fais fondre toute glace ; — tu es la clarté de l'âme et le soleil aimé — du pauvre cœur abîmé de douleur.

Dieu te rende toujours plus ardente et plus belle : — plus belle, et nous t'aimerons, ô suave enchanteresse ! — plus ardente, afin que tes félibres, émerveillés, — soient tout de flamme pour te chanter.

C. MALIGNON.

MORT D'UNO IROUNDELLO

Galant auceloun, perqu' à ta mestresso,
Que t'amavo tant, dire ansin : Adiéu ?
Perqué dins soun cor jita la tristesso,
En ie bresihant toun darrié piéu-piéu ?

Sabiés proun, pamens, qu'ères sa coumpagno
Desempièi lou jour que dins soun jardin
Venguères toumba, ie piéutant ta lagno,
L'aleto embrisado e l'iue mita-clin.

Dous an de bon siuen, de tèndri babiho,
An dounc pas pouscu t'estaca de-founs
A quau te dounavo abéure e mangiho,
A quau te baiavo amour e poutoun ?

Mai noun, sies jamai estado marrido ;
Pèr ta sauvarello aviés que mot dous :
Beisaves toujour sa man escarido,
Quand venié vers tu, l'èr amistadous.

S'as ansin quita la bono mestresso
Que t'amavo tant ; se i 'as dich adiéu
D'uno voues doulènto ; emé grand tristesso,
Se i 'as bresiha toun darrié piéu-piéu,

MORT D'UNE HIRONDELLE

Charmant petit oiseau, pourquoi à ta maîtresse, — qui t'aimait tant, dire ainsi : Adieu ? — Pourquoi jeter la tristesse dans son cœur, — en lui gazouillant ton dernier *piéu-piéu ?*

Tu savais assez, cependant, que tu étais sa compagne — depuis le jour où dans son jardin — tu vins tomber, lui criant ta souffrance, — l'aile brisée et l'œil à moitié fermé.

Deux ans de bons soins, de tendres paroles, — n'ont donc pu t'attacher entièrement — à qui te portait le boire et le manger, — à qui te donnait amour et baisers ?

Mais non, tu n'as jamais été méchante ; — pour celle qui t'a sauvée, tu n'avais que des mots doux : — tu baisais toujours sa main chérie, — quand elle venait vers toi, l'air affectueux.

Si tu as ainsi quitté la bonne maîtresse — qui t'aimait tant ; si tu lui as dit adieu — d'une voix plaintive ; — avec grande tristesse — si tu lui as gazouillé ton dernier *piéu-piéu*,

Es qu'as vist, alin, tout entrefoulido,
Ti sourreto, à vòu, lampa dins l'azur
Pèr ana cerca, lis afrejoulido,
Souto un cèu pus caud un aire mai pur.

Regretouso, alor, rèn que la pensado
De demoura eici la frejo sesoun
T'a rendu, subran, touto matrassado,
En trasènt dins tu l'orro languisoun.

T'an clafido en van de gènti caresso :
Viéure luen di siéu es viéure à mita ;
E te fau, à tu, pèr toun alegresso,
L'amour, lou soulèu e la liberta.

Se l'aviés vougu, durbissènt tis alo,
Auriés pres toun vanc vers li bèu païs
Ounte ti coumpagno, à l'aubo pourpalo,
Canton si cansoun au bord de soun nis ;

Mai noun as pouscu, pichoto iroundello,
Paga tant de siuen pèr un abandoun,
E, de ta mestresso amigo fidelo,
As vougu mouri subre si geinoun (23).

Leountino GOIRAND.

C'est que tu as vu, au loin, toutes réjouies, — tes petites sœurs, par vols, traverser l'azur — pour aller chercher, les frileuses,— sous un ciel plus chaud un air plus pur.

Alors, pleine de regrets, rien que la pensée—de rester ici pendant la froide saison — t'a rendue, soudain, tout abattue, — en jetant en toi l'affreux ennui.

On t'a comblée en vain de gentilles caresses : — vivre loin des siens, c'est vivre à moitié;— et il te faut, à toi, pour ton bonheur,—l'amour, le soleil et la liberté.

Si tu l'avais voulu, ouvrant tes ailes, — tu aurais pris ton essor vers les beaux pays — où tes compagnes, à l'aube empourprée, — chantent leurs chansons au bord de leur nid ;

Mais tu n'as pu, petite hirondelle,—payer tant de soins par un abandon, — et, amie fidèle de ta maîtresse, — tu as voulu mourir sur ses genoux.

Léontine GOIRAND.

TABO !

—

Sus la cimo fero,
Mounte res avero,
Uno voues severo
A clantì, couchant la sourno niboul :
A la lus de braso
La terro s'abraso,
E, d'espero raso,
Coumo un pitre d'ome e bacelo e boul.
E la voues inmenso,
Qu'amount recoumenço,
E ferme e de bo
A crida : Tabò !

Lou crid tombo e boumbo
Tras mar, plano e coumbo ;
Sourtent de la toumbo,
Lous viels souvenìs se soun revieudats.
Routo es la cadeno
Que mord la coudeno ;
Fiers, à cha centeno,
Lous esclaus de ier s'adrechoun souldats ;
E, per la patrìo,
Toutes van coutrìo,
Lous omes de bo
Qu'an crida : Tabò !

TABO !

—

Sur la cime sauvage, — où rien n'atteint, — une voix sévère — a sonné, chassant la sombre nuée, — à la clarté de braise — la terre s'embrase, — et, comble d'espoir, — palpite et bout comme un cœur d'homme. — Et la voix immense, qui là-haut reprend, — et ferme et de bon — a crié : *Tabo !*

Le cri tombe et fait bruit — à travers mer, plaine et combe ; — sortant de la tombe,— les vieux souvenirs se sont ravivés. — Brisée est la chaîne — qui mord l'échine; — fiers, par centaines, — les esclaves de hier se dressent soldats ; — et pour la patrie — tous vont de compagnie, — les hommes vraiment hommes — qui ont crié : *Tabo !*

La lucho s'esbrando,
Novo, forto, grando.
L'armo nostro brando,
Noun lou ferre afrì de muertre e de sang...
Foro la guerro aulo!...
L'armo es la paraulo.
E deja se traulo
Vers soun frejoulun lou funebre issam.
Per vencì la brego,
Sempre sus ta brego,
O raço! ten bo
Toun cri dde Tabò!

Terro espetaclouso
De lumiero blouso,
Oh! resto jalouso
De toun noum!...das tems es lou grand flambèu!
O tu! mestre-alibre
De l'univers libre,
Franc de tout jalibre,
Vieuras longo-mai, ô sòu subre bèu!
Vieuras, que nostro amo
Soun amour te bramo,
Jouino e dins soun bo,
Quand crido: Tabò (24)!

A. ARNAVIELLE.

La lutte s'ébranle, nouvelle, forte, grande. — Notre arme flamboie, — non le fer avide de meurtre et de sang..... — Hors la guerre mauvaise!... — l'arme, c'est la parole. — Et déjà s'enfuit — vers ses frimas l'essaim funèbre. — Pour vaincre la querelle, — toujours sur ta lèvre,— ô race! tiens bon — ton cri de *Tabo!*

Terre grandiosement belle — par ta pure lumière,— oh! reste jalouse — de ton nom! des temps il est le grand flambeau! —O toi! maîtresse force motrice — de l'univers libre, — sauve de toute intempérie, — tu vivras à jamais, ô sol souverainement beau! — Tu vivras, car notre âme — te crie fortement son amour, — jeune et dans sa vigueur, — lorsqu'elle te crie : *Tabo!*

A. ARNAVIELLE.

LACRYMÆ FLORUM

La drudo tepo es verdo, e lou soulèu ami
Caufo d'un gai poutoun li pauris endourmi.
Jalèbre, lou defunt tresano au rai que briho
E, dins sa longo niue, coucha souto l'erbiho,

Escouto — chasque ecò d'amount lou fai ferni —
S'un trapé couneissut noun vai enfin veni ;
Car, dóu tèms que lou verme avau li desabiho,
L'amo di mort vounvouno autour coume uno abiho.

Abriéu 'mé si bouquet ris au mitan di cros ;
E, sus li crous negrasso e sus li pèiro blanco
Me clinant pietadous, vau en disènt : « Que vos? »

Lou piéu-piéu d'un aucèu se lagnant dins li branco
Sèmblo soul me respondre. E iéu, doulènt abord,
Dins lou perfum di flour cerque l'amo di mort (25).

Teodor AUBANEL.

LACRYMÆ FLORUM

Le dru gazon est vert, et le soleil ami — réchauffe d'un joyeux baiser les pauvres endormis. — Grelottant, le défunt tressaille au rayon qui brille, — et dans sa longue nuit, couché sous l'herbe,

Il écoute (chaque écho de là-haut le fait frissonner) — si un piétinement connu ne va pas enfin venir ; — car, tandis que le ver là-bas les déshabille, — l'âme des morts bourdonne autour comme une abeille.

Avril avec ses bouquets rit au milieu des fosses, — et, sur les croix noires et sur les pierres blanches — m'inclinant avec pitié, je vais disant : « Que veux-tu ? »

La plainte d'un oiseau se lamentant dans les branches — semble seule me répondre. Et moi, toujours plus dolent, — dans le parfum des fleurs je cherche l'âme des morts.

Théodore AUBANEL.

NOTES DES POESIES

(1) Fleurs arrangées en forme d'étoiles, de couronnes, etc., on les plaçait sur le châtelet. — (2-3) Noms de lieux aux environs de Lansargues. — (4) Celle qui, dans ces sortes de jeux, est obligée d'aller découvrir celles qui sont cachées. — (5) Flocons cotonneux ou fils de la Vierge. — (6) Mas aux environs de Lansargues. — (7) Nom du phare du Grau-du-Roi. — (8) Littéralement *oh! te!* cri poussé par le *toreador* lorsqu'il attaque le taureau. — (9) Mas aux environs de Lansargues. — (10) Montagne et partie des Cévennes, dans le langage des habitants de Lansargues. — (11) Pic près de Montpellier. — (12) Rivière qui a donné son nom au département de l'Hérault. — (13) Étable à bœufs. — (14) Nom qu'on donne à des abeilles qui sont plus petites que les mouches à miel. — (15) Celle qui préside aux jeux.—(16) Phrase consacrée, lorsqu'on joue à ce jeu. — (17) Berger qui est propriétaire d'un troupeau et qui entre en condition avec lui dans une ferme. — (18) Phrase proverbiale. — (19) Languedocien (Lansargues et ses environs). Orthographe montpelliéraine. — (20) On est persuadé que le diable est au milieu du tourbillon, et qu'il faut le menacer pour le détourner de soi. On prétend qu'en tirant un coup de fusil dans le tourbillon, le diable est obligé de se montrer.

(21) Dauphinois (Saint-Maurice-de-l'Exil, canton de Roussillon (Isère). Orthographe de l'auteur.

(22-23). Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

(24) Languedocien (Alais et ses environs). Orthographe montpelliéraine.— Cette pièce a obtenu une mention au Concours du *Chant du Latin. Tabò*, substantif féminin. L'étymologie de ce mot n'a pas été établie d'une manière certaine. Sauvages y voit une altération de *Ten bo!* « Tiens bon! ne lâche pas! » Dans une note des *Castagnados*, de Lafare-Alais, les éditeurs de cette publication font dériver *tabò* du latin *tabes* ou *tabum*, au datif et à l'ablatif *tabo*, « masse de saug noir » (?). L'expression de *tabò* est toujours en vigueur dans la région cévenole d'Alais et d'Anduze. C'est le cri de guerre des enfants qui se battent à coups de pierre, de village à village et de quartier à quartier. On dit : *Anan faire la tabò ;* littéralement: « Nous allons faire la guerre à coups de pierre. » En ouvrant les hostilités, les provocateurs crient: *Tabò!* et, pour mieux préciser la signification du cri, ils y ajoutent le nom du quartier ennemi. Ainsi, l'on dit à Alais: *Tabò per lou Mercat! Tabò per lou Pont-Viel! Tabò per l'Abadiè!* etc. (A. A.).

(25) Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français en Provence, publié par une société littéraire. — Deuxième partie; Avignon. Aubanel, 1878; in-12, 172-100 pages.

La composition française reste le principal objet de la deuxième partie de cette méthode. Le même but avait été recherché dans la première. Une esquisse grammaticale, qui pourrait bien être l'avant-projet d'une grammaire complète, tient une large place dans la préface; celle-ci est terminée par la reproduction des marques d'encouragement, des *testimonies*, comme on dit aujourd'hui, accordées à l'auteur et à son œuvre.

A l'inverse du premier volume, où les vers et la prose étaient à peu près également répartis, la poésie forme à peine le sixième des morceaux de celui-ci. L'auteur ayant voulu imprimer à ce nouveau recueil un caractère didactique et propre à la vulgarisation des connaissances élémentaires, on comprend qu'il ait donné le pas à la prose.

Parmi les contes, nous citerons *la Miolo dóu Papo, li Lapin dóu Rei, l'Eiretage di tres fraire.* Ils sont très-jolis, ces contes, trop jolis peut-être et trop savamment narrés par leurs auteurs. Sans fermer la porte aux compositeurs *littéraires*, qu'on nous passe le mot, de ce genre de productions, il serait à désirer que les éditeurs du *Recueil de versions provençales* l'ouvrissent un peu plus aux contes réellement *populaires.*

Dans les sujets qui concernent l'histoire, la biographie ou la légende, on lira avec profit : *lou Chapitre premié de la Genèsi, Quàuqui Prouvèrbi de Salamoun, la Prouvènço au tèms dóu paganisme e dóu crestianisme, la Lengo e la Naciounalita, Prouesso dóu chivalié d'Assas, Jan Reboul, Sant Brancàci, l'Engenious Gentilome don Quichote de la Mancho, lou Roumiéu de Vilanovo, Quàuquis Armarié di Felibre, li Sarrasin, Istourique de la lengo prouvençalo, etc.*

Les pièces afférentes à l'histoire naturelle ont un attrait particulier. Ici il faut réellement que le littérateur compose pour vulgariser, parmi les enfants du peuple, des connaissances qui n'ont guère été traitées que dans les ouvrages français. L'*Escourregudo astrounoumico*, le *Brèu de boutanico, l'Auceliero dóu peirin,* sont de charmantes introductions à l'étude de l'astronomie, de la botanique et de l'ornithologie. Comme les *Lettres sur la botanique*, de J.-J. Rousseau, elles pourront faire plus d'un ami de la nature. L'*Avi e si Felen* est un paysage contemporain ; il est tellement exact, que l'illustration ou le dessin ne le rendrait pas plus clair. Si l'on avait pensé à reproduire un de ces pay-

sages géologiques qui prêtent tant aux ornements littéraires, et dont les modèles et les iconographies ne sont pas rares depuis quelques années dans les livres écrits pour la jeunesse, toutes les branches des sciences naturelles auraient été représentées.

La traduction française du nom de quelques plantes mentionnées dans le *Brèu de boutanico* n'est pas toujours exacte. Quand plusieurs appellations vulgaires se rapportent à une homonymie latine identique, il importe de ne pas choisir l'espèce qui se trouve dans une famille différente. M. Mistral place avec raison, parmi les Synanthérées, l'*èrbo punaiso*, qui est le *Tanacetum vulgare*, tanaisie commune, dont la poudre récente aurait probablement une action insecticide aussi efficace que celle du pyrèthre (*Anthemis pyrethrum*), plus ordinairement usitée et appartenant à la même famille. *Erbo punaiso* est traduit par grande consoude! Il est vrai que cette plante (*Symphytum officinale*) porte aussi le nom presque semblable d'*Erbo de la punaiso*[1], *erbo de las cimes*[2] ; mais c'est une Borraginée d'un usage médical assez fréquent.

Dans la famille des Labiées, nous trouvons la *limouno*, exemple curieux de substitution pour *limouneto*, *Verbena triphylla*, verveine à odeur de citron, qui appartient aux Verbénacées, famille voisine, et que l'on confond souvent avec la *citrounèlo* ou mélisse, *Melissa officinalis*, celle-ci étant bien une Labiée[3]. Le traducteur rend *limouno* par anémone. Sans doute l'anémone, œil-de-paon, *Anemone pavonia*, porte ce nom en provençal[4], mais c'est une Renonculacée. La similitude des noms a fait confondre deux plantes bien différentes : le *Dictionnaire* d'Honnorat et celui en cours de publication de M. Gabriel Azaïs mentionnent *limouno* avec cette signification, laquelle ne se rencontre pas dans la nomenclature de M. Marius Réguis, ni dans la *Flore de Montpellier* de MM. Loret et Barrandon[5] ; le *Glossaire botanique* de M. Barthés[6] ; le *Catalogue botanique* de M. G. Azaïs, qui l'a cité pourtant

[1] *Nomenclature franco-provençale des plantes qui croissent dans notre région*, par M. le docteur Marius Réguis, précédée d'un rapport de M. Achintre, in *Mémoires de l'Académie d'Aix*, t. XI, 1878.

[2] Gabriel Azaïs, *Catalogue botanique ; Synonymie languedocienne, provençale*, etc. Béziers, 1871.

[3] Ce nom de *citronnelle* est un peu vague en français. A part la mélisse et peut-être aussi la verveine à trois feuilles, il s'applique encore à l'aurone mâle, *Artemisia abrotanum* (Synanthérées). Il est rayé du langage scientifique.

[4] Gabriel Azaïs, *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, en cours de publication.

[5] 2 vol. pet. in-8°. Montpellier, Martel, 1876.

[6] *Glossaire botanique languedocien de l'arrondissement de Saint-Pons*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1873.

dans son Dictionnaire ; le *Nomenclateur botanique languedocien*[1], de Charles de Belleval; la *Flore de Toulouse*, par Tournon[2]. Nous aurions pu invoquer d'autres témoignages, en remontant jusqu'au *Botanicon monspeliense* de Magnol. En grec, λειμωνία signifie anémone.

Mousselet, plante comestible rangée dans la famille des Crucifères, est traduit par *mâche*. La mâche ou doucette, *douceto*, excellente salade d'hiver, *Valerianella locusta* ou *olitoria*.... appartient, au contraire, à la famille des Valérianées.

Aux Rosacées, *fraguié* est-il bien traduit par fraisier? Ne vaut-il pas mieux y voir, avec MM. Réguis et Azaïs, la *Potentilla reptans* ou *verna*, potentille printanière, appelée aussi *pato-de-loup* ?

Les poésies sont peu nombreuses, mais la valeur de quelques-unes compense cette rareté. Au premier rang brille la pièce non rimée *A Nosto-Damo de Mount-Serrat*, que Mistral, saturé de gloire et d'honneurs littéraires, composa en 1867 à Barcelone, dans une situation et avec des paroles qui rappellent le début de la *Divine Comédie :*

A la cimo de ma vido — à la fin de moun jouvènt,
Embouni d'aquel eslùci — que lou mounde pòu jita....

L'auteur de ce compte rendu a déjà exprimé le regret que le choix des versions provençales eût été cantonné dans la langue d'Avignon et des bords du Rhône. Il faut bien répéter la remarque. Sans doute c'est le dialecte le plus doux, c'est de l'ionien : nous n'y contredisons pas; mais, dans les classes d'humanités, on ne se borne pas à expliquer Homère. Les dialectes grecs sont plus éloignés entre eux, disait M. Egger en 1875, que ceux de langue d'oc, ne diffèrent l'un de l'autre. En Allemagne même, M. Boucherie l'a rappelé en inaugurant son enseignement, le professeur de littérature romane étudie tout ce qui a trait aux deux langues d'oc et d'oïl et à toutes les autres langues néo-latines. Pourquoi se créer des limites géographiques si étroites, quelle que soit leur richesse? On l'aurait compris rigoureusement dans la première partie de ces versions, afin de ne pas troubler les jeunes intelligences en disséminant leur attention sur des formes grammaticales variées ; mais, dans la deuxième partie et, espérons-le, dans la troisième, qui paraîtra bientôt, cet exclusivisme n'a pas de raison d'être, alors que, même dans l'étendue de la seule Provence, les dialectes ne sont pas tous les mêmes, et que la langue d'Aubanel, de Mistral et de Roumanille, diffère de celle de Crousillat, de Gaut, de Marius Bourrelly et de C. Poncy.

Adelphe ESPAGNE.

[1] *Annuaire de la Société d'agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault*, année 1840. Montpellier, Castel.

[2] Toulouse, 1811.

Amour e Plour, recuei de pouësio, pèr Anfos Tavan, emé prefàci biougrafico de l'autour e gloussari ; obro courounado à Mount-pelié, lou 31 de mars 1875. — Marsiho, Marius Lebon ; Avignoun, Roumaniho, 1876 ; in-8°, XXXIII-276-IV pages.

Adounc, vaqui li vers ounte ai veja ma vido !
Vous vaqui, troupo esbalauvido,
O mis enfant, vous vaqui dounc !
Encaro un cop voulès esmòure ma tendresso:
Avans de me quita, voulès uno caresso :
Tenès, vejaqui mi poutoun.
Vejaqui mi poutoun, e partès qu'èi subre-ouro ;
Anas-vous-en mounte se plouro,
Mounte se plouro sarés bèn ;
Anas cerca l'enfant, anas trouva la femo,
Disès-ie : — « Sias l'amour, nautre sian li lagremo :
L'amour e li plour van ensèn ! »

Le dernier de ces vers renferme le titre choisi par l'auteur, et il n'en est pas de mieux justifié ni de plus exact. Il résume très-bien le livre des joies et des tristesses qui peuvent se partager une vie d'homme. Des premières, le poëte de Châteauneuf-de-Gadagne a connu les meilleures : simple fils de paysan, il s'est élevé de lui-même, non pas à la poésie considérée comme un passe-temps agréable, mais comme une chose utile et saine, presque religieuse; il a été, avec Mistral, Mathieu, Aubanel, Roumanille, Giera et Brunet, l'un des sept fondateurs du *Félibrige,* et il a contribué ainsi à doter la France d'un instrument littéraire dont on ne soupçonnait ui la puissance ni la valeur. Des secondes, aucune ne lui a été épargnée : les guerres de la Baltique et de Crimée l'arrachent à son village et le retiennent longtemps hors de la Provence. Au retour, il perd en quelques années sa jeune femme, ses deux enfants, sa mère, et demeure seul à compter « les vols que la mort lui a faits. » Une vie semblable est donc la justification et la raison d'être du livre de M. Tavan. Il a été formé « de son âme et de son désespoir », pour nous servir d'une phrase de l'*Ahasvérus* de Quinet, et c'est ce qui en constitue l'originalité vivante. Il serait moins beau si l'auteur avait moins souffert.

M. T. dit, dans une pièce charmante, sur laquelle nous aurons d'ailleurs à revenir :

Mi vers soun 'umble : la viòuleto
S'escound e vòu flouri souleto,
E d'escoundoun fai soun perfum
I souleias, à la plouvino,
Entre li mouto e lis espino;
Mi vers soun na dins la champino,
E soun de garrigaud e sènton lou ferun.

Quoique le dernier trait soit exagéré, les affirmations du poëte sont généralement vraies et peuvent être considérées comme la caractéristique de son talent ; ses vers sont le parfum naturel de son âme, le résultat des sentiments et des impressions qu'il a éprouvées ou traversées. Aussi ne chante-t-il jamais mieux que lorsqu'il chante pour lui-même et pour les siens ; inégal en des sujets qui ne répondent pas à ses préoccupations personnelles, il est, au contraire, inimitable, parce qu'il est rigoureusement vrai, toutes les fois qu'il fait appel aux souvenirs de sa vie et aux regrets de sa famille disparue.

Cette sincérité d'inspiration est corrélative du but qu'assigne M. T. à la poésie. J'imaginerai volontiers qu'à part certaines pièces de circonstance, comme les auteurs ne sont que trop souvent exposés à en produire, il n'a eu recours à elle qu'au moment où il se sentait véritablement ému et où cette émotion lui paraissait digne d'être consacrée par la muse. Tel est le sentiment qui perce à travers quelques lignes d'une préface en prose provençale, qui n'est pas le morceau le moins intéressant d'*Amour e Plour* :

« Aquésti cant rusti soun pas de cant en l'èr, mai de cant verai. Lou prèire que crèi pas sa religioun sara jamai qu'un marrit capelan ; iéu siéu cresèire de la pouësìo : noun m'es avis qu'aquel art sigue simplamen un passo-tèms agradiéu; dins sa bèuta, iéu vese l'utile... »

Moins puissante est l'intensité d'émotion de M. T. lorsqu'il entreprend sur le domaine des idées qui ne lui sont pas personnelles. Il est, dans ce cas, facile de remonter aux antécédents de ses inspirations. La plupart se trahissent sans effort, bien qu'il sache leur constituer souvent une seconde originalité, les transformer si heureusement, qu'on pourrait dire d'elles ce qu'il dit à une jeune fille dans une pièce citée plus haut :

Quand iéu vous lis entènde dire,
Trove mi vers cènt fes plus dous
E moun amo n'es encantado;
E crese en vous veire uno fado
Chanjant li jounc en gi roúflado
E moun jargau d'estamo en un mantèu sedous.

Il en est ainsi dans la version de deux sonnets de Pétrarque, dont un valut à M. T. la première médaille d'argent du Centenaire célébré à Avignon en juillet 1874 ; dans la *Bono Annado*, où certaines strophes renouvellent le charme si doux, quoique un peu vieilli, des vers de Ronsard : *Mignonne, allons voir si la rose :*

L'estiéu revèn emai l'autouno :
Mai tu, revendras plus, chatouno !
Quand toun printèms sara scampa,

Veiras plus reveni ti roso;
E toun front lisc, ti gauto roso,
Bello, dous cop flouriran pa.

Tel apparaît encore l'auteur dans l'opposition, si souvent établie, entre la joie contrainte des cours et celle des villageois qui dansent, insoucieux du lendemain. Il trouve même dans cette peinture un vers singulièrement beau et qui probablement lui appartient en propre :

Li front pourtant courouno e pas ges de sourrire.

D'autre part, quelle pieuse émotion dans les vers suivants, qui sont la paraphrase d'une prière populaire que l'on fait dire aux enfants dans les campagnes de la haute Provence [1] :

Ouro de Diéu : me couche iéu;
De tout mau gardo-me, moun Diéu!
Vese deja sus ma coucheto
Qu'un vòu d'ange estend sis aleto.
Pèr me garda, soun vengu cinq :
Dous soun i pèd, tres au couissin;
Me sourrison e me fan signe
Que, dins la niue, n'ai ren à cregne...
Bèus ange, sus mi membre las,
Vujas la som, vujas la pas!
Vautre, sant Jan e Nosto-Damo,
Prenès moun cor, prenès moun amo;
Dounas-ie tout ço qu'an besoun :
Courage, forço, amour, perdoun!
E pièi, à l'aubo riserello,
Deman, en durbènt mi parpello,
Rendès-me-lei mai fres, mai viéu,
Pèr travaia, pèr lausa Diéu!

Dans des vers à la mémoire de Charles Cazaulx, consul de Marseille, tué par Libertat, en 1596, le souvenir rhythmique d'une pièce célèbre de Victor Hugo :

C'était une humble église au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes,
Où depuis trois cents ans avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes.

Elle était triste et calme à la chûte du jour,
L'église où nous entrâmes;
L'autel sans serviteur, comme un cœur sans amour,
Avait éteint ses flammes;

[1] Damase Arbaud en a publié une version dans le tome I de ses *Chants populaires de la Provence*, p. 11.

ce souvenir rhythmique, dis-je, mêlé à une plainte sur les déchirements de la France pendant les années 1870 et 1871, dicte au poëte quelques strophes qui, sans avoir l'éclatante et religieuse ampleur de celles que l'on vient de lire, souffrent parfois avec elles une certaine comparaison :

En aquest tèms de guerro e de revoulucioun,
Siegues grando, o moun amo!
Laisso esta li parti que l'afrouso passioun
Poutiro, estrasso, aflamo.

Tranquilo, laisso-lei te moustra mé lou det
E gardo ti cresènço;
Demoro sèmpre fièro en fàcí dóu poudé
Que lou coumun encènço.

Sus lou palais dóu riche anes pas te pausa,
Crentouso dindouleto:
Si favour soun mau-sano, e poudriés ie leissa
Lou blanc de tis aleto.

Lou dòu e la doulour èi ço que te nourris,
O ma pauro tourtouro!
Fuge dounc dins toun vòu lou libertin que ris
Quand la patrio plouro....

O moun amo! perqué te plais de souspira
Pèr qu'as un vers à dire,
Vai-t'en dins li croutoun que tènon embarra
Lou Crist e si martire!...

L'inspiration de M. T. n'est pas toujours, il est vrai, d'une aussi franche venue; une de ses pièces même, c'est peut-être la seule, mériterait correction : il s'agit de celle qu'il intitule *Ma méstresso*, et où il chante la liberté :

Vivo lou lioun fèr que bouto en frun sa gàbi,
Estranglo lou doumtaire e s'envai libre e rèi!
Vivo l'amour que douno un tant sublime enràbi,
L'amour, pan blanc di cor d'elèi!...
léu barbèle e me chale; ai ma passioun: me fiche
Di pouderous emai di riche;
Ço qu'ame es bèu, suau e grand!
léu, l'aveni risènt à mis iue se destrio:
Ai la fe que trasporto, ai l'espèro qu'esbriho:
Siéu amourous coume à vint an!

Les strophes se continuent ainsi sans trop grande dissonnance, sans grande originalité d'ailleurs; mais la quatrième doit nous arrêter un moment. L'auteur voit dans le Christ l'amoureux de la liberté : *lou Crist, noste grand priéu, soun plus caud calignaire;* et ce vers, à la fois

étrange et malheureux, a le tort d'arriver après un passage où M. T. évoque le souvenir de ceux qui, ne pouvant posséder la fière déesse, « courent l'embrasser dans la mort. » Il y a là une évidente faute de goût. Il est des âmes si hautes, qu'on doit savoir les tenir à l'écart des formules et des métaphores de l'amour physique. Leur en appliquer le langage n'est autre chose que les abaisser : saint Roch, Michel-Ange, Fénelon et Newton, ne peuvent rester eux-mêmes qu'à la condition d'être maintenus dans la réelle sérénité de leur vie. Jeanne d'Arc amoureuse est un non-sens, même dans Schiller. Vercingétorix tourne au ridicule, lorsque nos drames lui donnent le rôle d'un soupirant de théâtre. Est-il nécessaire de tirer la conséquence de ces prémisses et d'excepter Jésus-Christ à plus forte et plus légitime raison que saint Roch, Fénelon ou Jeanne d'Arc ?

Cette restriction établie, il faut louer sans réserve la partie du recueil qui s'inspire des joies et des tristesses personnelles de l'auteur ; il faut étudier surtout ces pièces incomparables que la *Revue* a eu l'honneur de publier pour la première fois : *la Dedicado à ma pauro femo qu'es émé Diéu*, *Cant d'amour*, *Brouiamen*, *Lagremo*, *Preiero pèr ma femo mourento*, *A mi vers*, qui motivèrent, en 1875, l'attribution du prix du Conseil général de l'Hérault à M. T. est une appréciation aussi juste qu'éloquente de M. Antonin Glaize. Par la simplicité, la sincérité et l'intensité du sentiment, par l'harmonie racinienne du vers, les pièces que je viens de citer doivent être mises au rang de ce que la poésie provençale a produit de plus parfait et de plus exquis depuis trente ans[1].

Alph. ROQUE-FERRIER.

La Jarjaiado, pouèmo érouï-coumique, de Louis ROUMIEUX (de Nimes), emé traducioun franceso. Jarjaio au paradis, Jarjaio au purgatòri, Jarjaio à l'infer, Jarjaio sus terro. Illustracioun d'Ed. Marsal. — Paris, Maisonneuve et Cie, 1879; in-8°, XII-185 pages. (Montpellier, Marsal, peintre, boulev. Jeu-de-Paume, 30.)

Les journaux nous signalaient naguère un cas de folie aujourd'hui bien rare : un jésuite, prêchant dans un village d'Italie, crut devoir entretenir trop longtemps de l'enfer et du diable son auditoire rustique. A la suite de sa prédication, trente femmes se sont trouvées possédées ; lisez : folles, si vous expliquez comme moi ce cas si singulier d'aliénation mentale.

Ce souvenir m'est revenu, ces jours derniers, en terminant la lecture de la *Jarjaiado*, l'œuvre la plus récente de Louis Roumieux.

[1] Le langage d'*Amour e Plour*, le même que celui que l'on parle à Châteauneuf-de-Gadagne, ne diffère que par quelques variantes de celui de Mistral et des félibres d'Avignon.

Un interessant petit glossaire provençal-français termine le livre de M. T.

Quel dommage que ce poëme héroï-comique n'ait pas été, il y a six mois, traduit en italien et répandu dans ces villages où les femmes ont encore assez de crainte du diable pour achever d'en perdre la raison! *Jarjaio* leur aurait montré que Satan, après tout, n'est pas si noir qu'on veut bien le dire et que, s'il y a près de lui des moments désagréables à passer, il se montre assez souvent de nature accommodante.

La genèse du poëme héroï-comique dont vient de s'enrichir la nouvelle littérature provençale a été trop bien faite, en tête du volume, par le savant et spirituel G. Charvet, pour que j'aie besoin de m'y arrêter ; l'idée première du poëme provient d'une sorte de récit populaire dont le fonds est assez répandu : Jean Reboul le raconta à Mistral, qui, sous le titre de *Jarjaio au paradis*, l'inséra en 1863 dans l'*Armana prouvençau* Le doux et fervent poëte de l'*Ange et l'Enfant* ne continua pas la donnée de la tradition ; mais la verve endiablée de Roumieux, après avoir un moment suivi les traces de Reboul et de Mistral, n'a pas craint de s'aventurer seule dans le purgatoire et jusque dans les profondeurs de l'enfer, trouvant moyen de rire et de faire rire dans ces livides régions de l'épouvante où Dante a frissonné, en proie aux mystiques horreurs de sa vision immortelle.

Quoique le diable de Roumieux se livre à d'étranges familiarités sur l'infortuné *Jarjaio*, il est rare que l'on tremble dans son enfer ; et, comme il ne faut pas, en bonne poétique, qu'un poëme héroï-comique laisse à sa dernière page l'ombre même d'un regret, le poëte a cru devoir arracher son héros aux chaudières infernales et le rendre à notre monde, où vous l'avez peut-être rencontré.

Le sujet choisi par Roumieux pour doter le *Félibrige* d'un nouveau poëme héroï-comique paraît un peu sombre, avant la lecture bien entendu. On se demande, avec Boileau, quel autre objet plaisant pourra trouver le poëte « à présenter aux yeux »

Que le diable toujours hurlant contre les cieux.

On se sent rassuré dès les premiers vers : paradis, purgatoire et enfer, sont un cadre aussi favorable qu'un autre aux inspirations comiques du joyeux félibre. Tout ce qu'il a trouvé de gaieté y prend très-naturellement sa place, et le grotesque merveilleux qu'il emprunte à la légende populaire ne le cède en rien aux pompeuses et froides allégories païennes du *Lutrin*.

Les maîtres de l'école provençale se sont donné la patriotique mission de chanter la contrée où le *Félibrige* a fait éclore ses premières fleurs : Mistral s'est emparé de la Camargue et du littoral provençal ; Félix Gras a conquis sa couronne dans les forêts du Ventoux ; Roumieux vient de consacrer tous les souvenirs drolatiques, toutes les cou-

tumes bouffonnes, toutes les traditions baroques, de ce double rivage du Rhône dominé par les châteaux de Beaucaire et de Tarascon. Entre Beaucaire et Tarascon, c'est le domaine du vaillant *Rampelaire*. Nous ne sortirons pas de ce petit coin original, même lorsque, à grandes enjambées, nous suivrons le héros dans sa dégringolade du paradis au purgatoire et de celui-ci à l'enfer.

Tout ce qui fait rire entre Beaucaire et Tarascon éveille un écho dans l'épopée de *Jarjaio ;* pas un héros de la rue qui ne figure dans le burlesque défilé ; Tartarin lui-même, le dernier venu et non le moins vivant de cette famille de fantoches ; Tartarin, né de l'éclat de rire d'un poëte plein de sentiment doublé d'un fin observateur et d'un charmant romancier, Tartarin étale devant la Tarasque son risible fourniment de chasseur algérien.

La Tarasque ! son ombre fantastique plane sur tout le poëme, avant qu'elle y fasse son apparition ; et c'est elle, c'est la *Vièio Masco*, la reine des saturnales tarasconnaises, qui couronne l'œuvre.

Elle nous apparaît au milieu de son cortége comme le *deus ex machinâ* de la comédie infernale, et la description de sa fête est un des plus remarquables épisodes de la *Jarjaiado*. Tout l'entrain de ces modernes bacchanales, célébrées au moins sept fois par siècle ; tout le soleil qui les chauffe à blanc et fait partir les cervelles, toute la poussière qu'elles soulèvent, toutes les soifs qu'elles allument, tout le tapage dont elles remplissent les rues de Tarascon, si paisibles d'ordinaire ; toutes les farces au gros sel qu'éparpille l'*Esturioun*, tous les cris, tous les hurlements, les notes perçantes des galoubets et le ronflement assourdissant des tambourins et des bachas, tout cet indicible tohu-bohu, ce charivari monumental, a passé dans le cerveau du poëte, et en est sorti resplendissant du plus fidèle et du plus éclatant coloris.

L'élément comique domine la *Jarjaiado*, et c'est tout naturel ; on ne laisse pas d'y découvrir néanmoins quelques ravissantes échappées. Le paysage, en particulier, y est traité de main de maître : deux coups de crayon suffisent au félibre ; mais cette sobriété, qui lui était imposée par la nature du sujet, n'exclut ni la fidélité, ni le charme :

Aqueste de longo pantaio :
Coumo dóu tèms ount èro viéu,
Revèi soun païs agradiéu,
Dóu Castèu lis àuti muraio,
Lou clouchié que trauco li niéu
E que dins l'aigo se miraio ;
Vèi lou pont d'aram que trantraio
E que se balanso gentiéu
Au brut dóu mistralas qu'esfraio.
Musiquejant dintre si fièu ;
Revèi lou Cous ounte varaio

Uno jouinesso vivo e gaio ;
Entènd lis èrso dóu grand riéu
Qu'à la mar davalo catiéu
Souto loù soulèu que dardaio...

Croirait-on que cette strophe si émue, si douce à l'oreille, ait pu être dérobée à un poëme destiné à faire rire ?

Les passages de ce genre ne sont pas rares ; ils reposent l'esprit, soutiennent l'attention et font naître chez le lecteur je ne sais quel sentiment d'aimable surprise.

En terminant cette rapide esquisse de mes premières impressions, je suis presque tenté d'exprimer un regret : *Jarjaio* avait été amené avec tant d'art du paradis en enfer, son entrée dans le gouffre infernal avait fait jaillir de l'imagination du poëte un si éblouissant épisode, que je me serais sans peine résigné à ne plus entendre parler du bélître.

Au point de vue strict de l'art, le procédé était bien plus correct ; mais la dernière incarnation de *Jarjaio* est assez ingénieuse pour que je n'en fasse pas plus longue querelle à Roumieux.

Il lui était, du reste, bien difficile de résister à l'invitation d'un grand poëte, aux instances de deux femmes charmantes ; et, si quelque esprit chagrin persistait à ne voir dans le quatrième chant qu'un hors-d'œuvre, je me contenterais de répondre qu'à la place de Roumieux, bien d'autres n'auraient pu en faire autant.

Jarjaio est donc redevenu l'un des nôtres, de par la magique baguette de l'enchanteur, son père. La moisson qu'il est chargé de mettre en grange est assez touffue pour que le diable expose longtemps encore les âmes fragiles aux séductions du portefaix.

L'éditeur de la *Jarjaiado*, M. Marsal, a dessiné pour elle une longue suite d'illustrations qui complètent admirablement l'œuvre du poëte. J'ai remarqué surtout un passage excellent, celui dans lequel le goinfre défunt, endormi au seuil de l'enfer, voit en songe le cortége de la Tarasque. A mesure que se déroule dans le champ imaginaire de sa vision la théorie hurlante et bondissante, Satan, qui lit dans sa pensée, donne un corps aux fantômes évoqués par les souvenirs du dormeur et les fait défiler devant lui.

L'illustratreur Marsal est aussi malin que le diable : dès que le poëte a chanté, avant que la dernière vibration de sa voix se soit évanouie dans l'air, sa pensée traduite par le peintre est déjà fixée sur le papier ; les fantômes de sa fantaisie ont pris du corps et les imaginations les plus paresseuses peuvent deux fois jouir du poëme.

Les dessins de l'œuvre de l'abbé Favre avaient déjà rendu le nom de Marsal populaire dans notre Midi ; sa collaboration avec le félibre de la Tour-Magne vient d'ajouter une feuille de plus à la couronne

d'or que les muses de la Provence sont en train de lui tresser sur les cimes de l'Estérel. Ernest ROUSSEL.

Las Trés Plagas d'aquésté tens: lou luxé, l'éncrédulitat et l'amour dé l'argén, poèmé én patouès de Mounpëïè, per lou pâouré ermita dé Castel-Séc, X. P[EYRE]. Mounpéïè, Boehm, 1866, in-16, 30 pages.

On peut classer en trois catégories les personnes qui écrivent la langue d'oc : celles qui acceptent l'idiome courant avec ses corruptions et ses gallicismes ; celles qui, en répudiant ces éléments troublés, restent néanmoins dans la moyenne du langage usuel ; celles, enfin, qui recourent au latin, aux œuvres des troubadours, au provençal d'Avignon ou aux sous-dialectes voisins, toutes les fois que le vocabulaire de leur dialecte propre ne suffit pas aux besoins de leur poésie. Le petit ouvrage de M. X. Peyre appartient à la première de ces trois catégories : les poëtes auront le droit d'y relever beaucoup de formes douteuses ou irrégulières ; les philologues, au contraire, y trouveront la photographie exacte du patois montpelliérain —le mot est ici de rigueur — à l'heure actuelle.

Le titre de cet opuscule en indique le but moral, et, après l'avoir lu, le lecteur souscrira aux deux vers de l'épigraphe de M. P. :

> Sans lou méndré dangé, la méra dé famïa
> Pot mé laïssa, sé vôou, soulet émbé sa fïa.

P. 16, à sa suit' a ménat laous pécas câpitâous, *lisez* : lous pécas ; — 23, un brouïon dé savan, *lisez :* un brouïoun ; — 27, on trouve le substantif *felibrou* = le provençal *felibrihoun* :

> Et sé cridou pas trop contra lou félibrou.

Le dialecte de Montpellier ignore l'existence du *v*, et il substitue un *d* à l'*r* simple, lorsque celui-ci n'est pas placé au commencement d'un mot ou précédé d'un préfixe ; mais l'usage maintient à l'impression l'*r* et le *v*. M. P. s'y est généralement conformé. Nous remarquons seulement, pp. 9, 15 et 28, *encada;* 16, *pâoudas géns ;* 20, *ramadan*; 27, *coidé*, pour *encara*, *pâouras géns*, *ramaran* et *coiré*.

Souhaitons, en terminant ce compte rendu, que la prochaine œuvre de M. P. satisfasse à la fois les poëtes et les philologues.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Uno Cigalado, ou l'Ordré moral à Sent-Hippoulyté-daou-Fort. Montpellier, Firmin et Cabirou, 1878 ; in-12, 16 pages. — **Cigalados : lou Pifre et lou Curat.** Montpellier, Firmin et Cabirou, 1879 ; in-12, 16 pages.

L'adverbe *tellement* (si fort) s'exprime en languedocien par *talamen*, formé, comme on le sait, du suffixe *men*, adjoint au féminin de l'adjectif déterminatif *tal*. Je crois être le premier à signaler l'existence

de *talamai*, qui est employé pour *talamen* dans les deux opuscules dont on vient de lire les titres :

Soun iel lanço dé fioc, *talamaï* es furious.
L'aïgo rajavo per lou soou,
Talamaï l'animaou suzavo.

L'auteur de ces poésies ne s'est pas fait connaître ; sa langue, très-souvent mêlée de français et presque partout irrégulièrement orthographiée, est celle de la petite ville de St-Hippolyte-du-Fort (Gard), dont les habitants sont qualifiés de *Cigaus* (cigales), (*lous Cigaus de Sent-Hipoulite*), par les villageois des environs.

L'inspiration de *Uno Cigalado* est foncièrement politique, et l'auteur y a copié maintes fois le *Lutrin* de Despréaux, ainsi que bon nombre de ses vers. *Lou Pifre* n'est que le remaniement, avec des intentions peut-être irréligieuses, d'un conte populaire très-répandu, celui du *Sifflet* ou de la *Flûte magique*, donné par une fée. Le possesseur du sifflet fait danser tout le temps qui lui plaît la personne qu'il veut punir de quelque méfait. Cénac-Moncaut en publia une version à la page 107 de son livre sur la *Littérature populaire de la Gascogne*. (Paris, Dentu, 1868 ; in 12.)

La couverture du *Pifre* nous annonce la prochaine apparition d'un recueil de fables languedociennes. L'auteur fera bien d'y délaisser le genre auquel il doit l'une et l'autre de ses œuvres actuelles et d'y corriger ses irrégularités de langue et d'orthographe.

Alph. ROQUE-FERRIER.

PÉRIODIQUES

Rivista di letteratura popolare. — Vol. 1. Fasc. III. P. 161, *Una variante toscana della novella del Petit Poucet*, G. Pitré.— P. 166, *Saggio di canti popolari romani*, F. Sabatini (suite). — P. 174, n° 95, il faut déplacer les vers 5 et 6 pour faire rimer *rritrovatte* et *rigalatte*. — P. 189, *Saggio di melodie popolari romane*, A. Parisotti (avec notation musicale). — P. 202, *Canti calabresi di carcere*, A. Lumini. — P. 213, *das Raethselmaerchen von dem Ermordeten geliebten*, R. Koehler. —P. 222, *Saggio di giuochi e canti popolari fanciulleschi delle Marche*, A. Gianandrea. — P. 228. *Varietà*. Dans le n° 11, M. Sabatini fait connaître un recueil de chansons transcrit par un soldat français du régiment de Conti (1744-1745). Il donne le premier vers de chacune des chansons, qui sont au nombre de 128. — P. 233, *Bibliografia*.

Giornale di filologia romanza, n^os^ 2 et 3.—P. 69, *di uno Studio del prof. U.-A. Canello, intorno al vocalismo tonico italiano*. F.

d'Ovidio. Favorable, malgré de sérieuses réserves. — P. 84, *Un serventese contro Roma ed un canto alla vergine*, P. Rajna. — P. 92, *di un Poema inedito di Carlo Martello e di Ugo conte d'Alvernia*, A. Graf. — P. III, *la Visione di Venus, antico poemetto popolaro*, A. d'Ancona. — P. 119, *degli Idiomi parlati anticamento nel Trentino e dei dialetti odierni*, B. Malfatti. M. Malfatti réfute avec autant de convenance que de fermeté l'opinion plus que risquée d'un savant allemand, M. Schneller, qui revendique pour la nationalité germanique l'Italie septentrionale jusqu'à l'Adige et au Tagliamento. — P. 134. On remarque en note une étymologie bien hasardée : *brolium*, *breuil*, dérivé du grec περιβόλον. — P. 135. Ne faut-il pas lire *buletate farine* et non *bugetate*, c'est-à-dire de la farine *belutée* (fr. mod. *blutée*). — P. 162. *Calzidrèl* est dérivé mal à propos de χαλκεῖον et de *hydria*. — P. 163. Pourquoi dériver *sgudar* et *sgurar* de *excurare*? Le premier vient plutôt de *exviduare* — P. 190, *Varietà*. Il secondo canzoniere portoghese di Angele Colocci. — P. 192, *Rassegna bibliografica*. — P. 201, *Folgore da san Gemignano*, G. Navone. — P. 216, *la Leggenda di san Porcario*, secondo il codice 1102 della biblioteca municipal di Lyon, rifacimento del libro quinto della Vida de Sant Honorat di Raymon Feraut (E. Stengel)[1]. — P. 229, *sul Perfetto Debole romanzo*, N Caix. Courte et pénétrante étude. — P. 233. *Varietà*. 1° Alcuni versi inediti del Patecchio. 2° Una carta volgare picena del secolo XII. 3° Nota del Donat provensal. 4° Una redaziona italiana inedita del Roman de la Rosa. M. E. Monaci met en relief, en s'aidant des fragments de transcription que j'en avais faits, la valeur du texte italien du ms. 438 (*École de médecine de Montpellier*). 5° La Leggenda dei tre morti e dei tre vivi in italiano. — P. 247. Rassegna bibliografica.

A. B.

DEUX IMITATIONS D'UN SONNET DE FIZES

En publiant, à la suite de l'*Opéra* languedocien *de Frontignan*[2], quelques-unes des pièces inédites de Nicolas Fizes, M. Léon Gaudin n'eut garde d'oublier le sonnet suivant, dirigé contre le noëliste Plomet,

[1] V. 25 (p. 220) : *Ello hi qualumg grant temp* (?). — Lis. : *ello hi qual ung... = il y faut un...* V. 68, *Vo = o = ubi*. — V. 103. Deux vers imprimés comme un seul. — V. 391. *matin* (?). Corr. *martir*. — C. C.

[2] *Revue des langues romanes*, 1re série, II, 223. M. Gaudin en a fait un tirage à part sous le titre de l'*Opéra de Frountignan, obra galoya, accoumpagnada de decouratieus de theatre e de symphonias escarabilladas*, etc. Montpellier, Séguin, 1873; in-8°. 120 pag.

chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier, lequel était loin de mériter tous les brocards que son confrère en poésie ne lui ménageait guère :

Ploumet rampa toujour couma una — cagaraoula,
De rima couma un baou noun es jamay — sadoul;
Daou temple d'Apolloun voou levà la — cadaoula,
Mes la porta per el es fermada al (*sic*) — baroul.
Sa musa couma un cat davan la porta — miaoula;
A beou l'y fa veni sous pastres a — ginoul,
Tant de rebaladis Apolloun noun — enjaoula;
Demanda de laouriè, l'y porta de — fenoul.
Ploumet crida toujour: Ouvrissès-me, — pecayre!
Apolloun l'y respon: Yon d'ayci, — beligas!
Que te servis de fa la mina d'un — cagayre?
Jamay noun ay changeat en pouèta un — matras;
Mas musas jusqu'ayci t'an buffat per — fringayre.
An esfray de la voix d'un tant rude — aoussèlas[1].

Nicolas Fizes mourut le 18 mai 1718, et le sonnet que l'on vient de lire est resté inédit jusqu'en 1872, époque à laquelle M. Léon Gaudin le publia pour la première fois. Mais il dut en circuler des copies[2] pendant le XVIII[e] siècle, car on trouve dans le recueil des œuvres Peyrot[3] et à l'adresse d'un rimeur innommé, un quatrain presque semblable au commencement du sonnet de Fizes:

Toujours tu romporas coumo uno — cogoraoulo:
Dé tous bersés sons suc, tout lou moundé és — sodoul:
Del gronié d'Opoulloun, pos boïssa lo — codaoulo;
Mais trouboras, Rimur, tras lo porto, un — bourroul[4].

On ne peut guère douter que l'auteur ou, à son défaut, la personne qui lui imposa ces rimes, n'ait eu sous les yeux le sonnet languedocien où Fizes s'est si malicieusement moqué de l'abbé Plomet.

On rencontre, enfin, une deuxième imitation du poëte frontignanais dans la préface que l'avocat Brunier plaça en tête du *Récul d'uvros patoisas* de Favre[5]. Cette fois, c'est un abbé Mas (?) qui est la victime du plagiaire anonyme :

[1] *Revue des langues romanes*, III, 249.

[2] M. Gaudin signale deux copies de Fizes: l'une appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque de Montpellier; l'autre, faite au dernier siècle, pour M. de Bardy, conseiller au Parlement de Toulouse.

[3] *Œuvres patoises complètes de C. Peyrot, ancien prieur de Pradinas, quatrième édition, revue, corrigée et augmentée. On y a joint quelques pièces françaises du même auteur*. Millau, Carrère jeune, 1823, in-8°.

[4] *Ibid.*, p. 161. — [5] Mounpéïè, Tournel, 1815; 2 vol. in-12, page XVI.

L'abbé Mas, dé rima n'és pas jamay — sadoul;
S'én vay, tout én rampant coum'una — cagaraoula,
Aou témple d'Apoulloun per aoussa — la cadaoula,
Mais la porta, per él, és fermad' aou — barroul.

Brunier dit que l'auteur de cette épigramme est resté inconnu. Il semble ignorer, du reste, l'existence du sonnet de Fizes et du quatrain de Peyrot

A. R.-F.

CHRONIQUE

La *Société des Langues romanes* a décidé, dans sa séance du 17 avril dernier, d'organiser un Concours philologique et littéraire pendant la session du *Congrès pour l'avancement des sciences*, qui sera tenu au mois d'août de cette année à Montpellier.

Il ne sera décerné que deux prix, consistant en deux médailles de vermeil. Le premier est affecté à la philologie, le second à la poésie.

THÈME DU CONCOURS DE PHILOLOGIE.— Monographie d'un dialecte de la région alpine ou de la région cévenole, à choisir dans les pays qui enferment la vallée du Rhône à l'ouest, au nord et à l'est.

La première partie de ce travail devra contenir : 1° une traduction de la « parabole de l'Enfant prodigue »; 2° la traduction en prose des quatre fables suivantes de la Fontaine : « le Chêne et le Roseau », « Perrette et le Pot au lait », « les Animaux malades de la peste » et « le Paysan du Danube »; 3° un choix de proverbes et de contes populaires; 4° toutes les formes, sans exception, de l'article et des pronoms, en y joignant des exemples; 5° la conjugaison des verbes « être, avoir, aimer, venir, fleurir, savoir, craindre et prendre. »

La deuxième partie comprendra l'indication, aussi détaillée que possible, des limites géographiques et la constatation des caractères distinctifs du dialecte choisi par l'auteur. Celui-ci s'attachera à marquer ensuite en quoi ces mêmes caractères diffèrent de ceux de chacun des dialectes circonvoisins.

CONCOURS DE POÉSIE.— Une pièce de vers en langue d'oc (le catalan compris), dont le sujet sera laissé au choix des concurrents.

Les traductions en vers seront admises pour cette partie du Concours et, dans ce cas, on recommande à la préférence des auteurs quelques-unes des pièces populaires roumaines qui figurent dans les *Ballades et chants populaires de la Roumanie* (Paris, Dentu, 1852, in-12)[1], recueillies par M. V. Alecsandri. Les poésies envoyées ne devront pas dépasser le chiffre de deux cents vers. On indiquera d'une manière précise dans quels dialecte et sous-dialecte elles ont été écrites.

Les manuscrits seront adressés *franco*, avant le 1er août prochain, terme de rigueur, au Secrétaire de la *Société pour l'étude des langues*

[1] Et notamment *la Petite Brebis* (*Miorita*), *le Coucou et la Tourterelle* (*Cucul si Turturica*) et *Bogdan*.

romanes, à Montpellier. Chaque copie portera une épigraphe, qui sera répétée sur l'enveloppe du billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les travaux inédits seront seuls admis. Dans le cas où les œuvres présentées paraîtraient insuffisantes, la Société se réserve de renvoyer au prochain Concours l'attribution des prix qu'elle vient de fonder.

Les manuscrits envoyés ne seront pas rendus.

***

COMMUNICATIONS FAITES A LA SOCIÉTÉ, 19 mars 1879 : Séance renvoyée au 2 avril suivant.

2 avril 1879 : la Cantinella provençale de la Magdeleine, par M. Camille Chabaneau.

Les dix premiers noms de nombre dans les langues indo-européennes comparées aux langues océaniennes, par M. Marcel Devic.

Lous Gorbs, poésie languedocienne (sous-dialecte d'Alais), par M. A. Arnavielle.

Dépôt de traductions de la parabole de l'Enfant prodigue en langage d'Alais (Gard), par M. Albert Arnavielle, et en langage de Mondragon (Vaucluse), par M. F. Bruyère.

7 mai : Études sur l'histoire de quelques mots romans. *Rana*, *ran*, *randa*, *randar*, par M. Alart.

Étymologies des mots français *housse* et *gousse* et du vieux français *aufage*, par M. Marcel Devic.

Mascarado, poésie provençale (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. Louis Roumieux.

Une copie d'un cantique provençal à saint Gent (XVIII[e] siècle) par M. Henri de la Combe.

Dépôt d'une traduction de la parabole de l'Enfant prodigue en langage de Ners (Gard), donnée par un habitant de Ners à M. Paul Fabre, et transmise à la Société par M. Albert Arnavielle.

21 mai : *A dono Clemenço Isauro*, poésie provençale (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. F. Mistral, lue et traduite par M. C. Chabaneau.

Etude philologique sur les mots d'*astronomie* et d'*astrologie*, par M. Ch. Revillout.

4 juin : Dépôt d'un projet de carte philologique des dialectes du midi de la France.

Questions étymologiques, par M. Marcel Devic.

Muereglie, traduction en dialecte dauphinois (Saint-Maurice-de-l'Exil et ses environs) du poëme de *Mirèio*, par M. Maurice Rivière.

Lou Mes d'abrieu, poésie languedocienne (sous-dialecte de Montpellier), par M. A. Henry.

Nostris Sabucs, poésie languedocienne (Castelnaudary et ses environs), par M. Auguste Fourès.

Notes orthographiques, par M. Melchior Barthès.

***

La troisième livraison, in-8° (pages 513 à 695), du *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, par M. Gabriel Azaïs (série des publications spéciales de la Société), a été distribuée aux souscripteurs. Elle termine à la fois le deuxième volume et la lettre O.

M. Boucherie a fait, au mois de mars dernier, dans les salons du Cercle artistique de Montpellier, une conférence sur les romans d'aventure français au moyen âge.

Quelques jours après, M. Chabaneau était non moins favorablement écouté en entretenant le même auditoire des aventures et des poésies du troubadour Richard de Barbezieux.

Dans sa séance du 5 avril, la *Société des langues romanes* a décidé les trois publications spéciales qui suivent : 1° *les Non pareilles Receptes*, texte romano-toulousain du XVI^e^ siècle, réédité avec une introduction, des notes et un glossaire, par M. le docteur Noulet (de Toulouse ; 2° le *Mémoire-Journal d'un bourgeois de Marseille au XVII^e^ siècle*, par MM. Thénard et Boucherie ; 3° *les Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaux qui ont floury du temps des Comtes de Provence*, de Jean de Nostredame, précédées d'une introduction et accompagnées de notes historiques et critiques, par M. Chabaneau.

M. Alph. Roque-Ferrier a lu, dans une des séances du Congrès des Sociétés savantes des départements, à la Sorbonne (section d'histoire et de philologie), un travail sur les formes diverses (*al, au, el, et*, etc.) d'un ancien article roman.

Nous extrayons du *Journal officiel* (n° du 18 avril) le compte rendu suivant de sa communication :

« M. Roque-Ferrier (Alphonse) lit un mémoire sur un article *al, au, el, et*, etc., usité dans les régions montagneuses du midi de la France. Cet article, qui a été seulement constaté par MM. Lespy et Luchaire dans une portion des Pyrénées, se maintient aussi en diverses parties du Roussillon, du Languedoc et du Comté de Nice, où on ne l'avait pas remarqué jusqu'ici. Il y est employé en même temps que *lou : El foc es fort, et cami es long, al cel es estellat ; dansarem emb au pifre*, pour *lou foc es fort, lou cami es long, lou cel es estellat ; dansarem emb lou pifre* (le feu est fort, le chemin est long, le ciel est étoilé; nous danserons avec le fifre). *Al* et *el* sont souvent articles et pronoms tout ensemble.

» M. Roque-Ferrier croit que l'extension considérable de cette forme de langage conduit à rejeter les qualifications de béarnaise et d'oloronaise, déjà proposées pour elle ; il y voit un article archaïque roman, qui justifie l'interprétation donnée par Raynouard à un article en *el* que l'on trouve souvent dans les œuvres des troubadours mais dont on avait, depuis la *Grammaire des langues romanes* de Diez, suspecté l'authenticité. La comparaison de la langue littéraire du moyen âge avec les idiomes existants eût dissipé ces doutes et montré que *el* avait pu être employé, concurremment avec *lo*, dans le limousin classique, comme *el* et *et* sont employés concurremment avec *lou* dans le béarnais et le languedocien actuels.

» La constatation des formes *al, au, el*, etc., indique que les génitifs romans *dal, dau, del*, etc., ont été produits par la conjonction, aussi simple que naturelle, de l'article archaïque avec la préposition *de*. Une tradition scripturaire non interrompue depuis la fin du XVI^e^ siècle prouve que les poëtes méridionaux avaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, le soupçon inconscient de cette dérivation.

» Dans le cours de son mémoire, M. Roque-Ferrier donne la bibliographie des textes modernes (XVI^e^-XIX^e^ siècle), où l'on peut constater l'emploi de l'article qu'il a étudié. Ces textes sont à la fois très-courts et très-peu connus ; ils ne dépassent pas le chiffre de douze. Le premier en date est un mandement de l'évêque de Comminges, écrit vers le milieu du siècle dernier, pour la ville et la vallée d'Aran. »

*
* *

M. Victor Balaguer a fait, au mois de mai dernier, un voyage à Barcelone L'éminent poëte a bien voulu lire à cette occasion, dans les salons de l'*Athénée barcelonais,* un monologue tragique : *lo Cuant del degollat,* dont Jean de Procida est le héros. Le théâtre Romea a représenté le lendemain sa tragédie : *las Esposallas de la morta*, qui a obtenu le plus éclatant succès. Au banquet que les poëtes catalans ont offert à leur illustre confrère, M. A. Balaguer y Merino, parlant au nom de la *Société des langues romanes*, a porté un brinde provençal à M. Victor Balaguer, aux Majoraux du midi de la France et du nord de l'Espagne, et enfin à « l'éternelle fraternité » de la Provence et de la Catalogne. L'aimable et érudit collaborateur de la *Revue* s'est exprimé avec une aisance et une pureté que lui envieraient bien des Méridionaux :

« Messiés e counfraire, eicito, en aquésti fèsto intimo, en aquésti fèsto de famiho, siéu vengu, delega de la Soucieta pèr l'estùdi di lengo roumano, de Mount-pelié, lou fougau de la sciènci miejournalo, coume dis lou grand felibre Mistrau, béure aqueste vin à la santa dôu proumié pouëto tragico de nosto meravihouso reneissènço ; dôu cantaire qu'a toujour lou cor ardènt e l'esprit enaura, d'aquéu qu'a auboura lou drapèu de la lengo e de la literaturo catalano dins la Prouvènço e dins la Castiho : lou troubaire de Mount-Serrat, moun courau ami Victor Balaguer !

» Pourtarai encaro un brinde en l'ounour di pouëto majourau dôu miejour de la Franço e dôu nord de l'Espagno : Roumaniho, Mistrau, Aubanèu, Roumiéu, Tavan, Matiéu ; Liéutaud, Rubió, Milá, Aguiló, Bofarull, Briz, Verdaguer, Quintana.... Noun se pòu parla de tôuti, mai tôuti soun mestre, tôuti soun ami.

» Encaro beve à la memòri de nòsti reire qu'an flouri dins lou mounde di letro roumano ; à la glòri trelusènto de nòsti patrio benurado !

» Longo-mai à la frairesso eternalo de Prouvènço e de Catalougno ! »

En réponse à ce toast, et par un sentiment de courtoisie délicate auquel se sont associés tous les membres de la réunion, M. Victor Balaguer a lu le premier acte d'une tragédie (*lo Comte de Foix*) qui est empruntée à l'histoire du midi de la France, et qui représente les troubadours Raymond de Miraval et Sicart de Marvéjols chantant leurs vers dans une veillée poétique du château de Foix, devant la cour du comte et de la comtesse de cette ville. Cette tragédie, encore inédite, sera prochainement publiée par son auteur.

*
* *

Le troisième fascicule du *Dictionnaire* de Mistral vient de paraître. Le grand poëte n'est pas entièrement absorbé par cette œuvre si considérable ; il travaille en même temps à une épopée provençale qui aura pour titre : *Guihèm dôu Court-nas.* Sur la demande de M. Fabrége,

il a réservé la première confidence de ce nouveau poëme à ses amis de Montpellier, et il a consenti à en lire deux chants dans une des plus prochaines séances du *Parage*.

*
* *

Le renouvellement du bureau général du *Félibrige* a eu lieu à Avignon le 21 mai. M. Mistral a été réélu président ou *capoulier*; MM. Mathieu, Bourrelly et Lieutaud, succèdent à MM. Roumanille, Aubanel et Roumieux, en qualité, le premier, d'assesseur; le deuxième, de syndic de Provence; le troisième, de chancelier.

La réunion de la maintenance de Languedoc s'est tenue à Montpellier le 25 mai, sous la présidence de M. Azaïs, réélu assesseur à l'unanimité des majoraux présents. M. Camille Laforgue a remplacé M. de Tourtoulon comme syndic. M. A. Roque-Ferrier succède à M. Arnavielle comme secrétaire. Les trois vice-syndics sont MM. Arnavielle, Donnadieu et Mir.

M. Catargi, ancien ministre des travaux publics de la Roumanie, assistait avec ses deux fils à l'assemblée de Montpellier.

Nous aurons à revenir sur ces réunions aussi bien que sur le Concours de Cannes, — où M. Bonaparte-Wyse a obtenu le grand prix réservé à l'éloge en vers de lord Brougham, — sur la réception de Mistralà l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, la fondation d'une école de félibres à Paris, et enfin la représentation languedocienne du 25 mai, au théâtre de Montpellier.

o°o

La ville d'Aix possède, depuis le commencement du mois d'avril dernier, une petite revue provençale : *lou Brus, journau poupulàri de literaturo, d'istòri e de scièncì*. Le prix d'abonnement est de 3 fr. par an. *Lou Brus* paraît tous les quinze jours, en un cahier de 8 pag. in-4° à 2 colonnes.

o°o

Ouvrages adressés au bureau de la Société. — Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane, per cura di G. Pitrè. Vol. VIII-IX-X. Proverbi siciliani, raccolti e messi in raffronto con quelli de' dialetti d'Italia, etc. Palermo, Pedone-Lauriel, 1879, in-12.—Vidal, lou Tambourin, istòri de l'estrumen prouvençau, seguido de la metodo dóu galoubet e dóu tambourin, e deis èr nacionau de Prouvènço. Avignoun, Roumanille, 1864, in-8°.—Vidal, la Lèi dei douge taulo. revirado. Ais, Remondet-Aubin, an de Roumo MM.DC XXXII [1879], in-8°. — Charles Coste, Una vouès dai vilage, poésies languedociennes, deuxième édition, publiée sous les auspices de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de l'Hérault. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°. — E. Vilanova, Del meu tros, escenas casulanas de carrer y de mes enfora, etc. Barcelona, 1879, in-8°. — X[avier] P[eyre], las Trés Plagas d'aquésté téns: lou luxé, l'éncrédulitat et l'amour dé l'argén, poémé én patouès dé Mounpéïè, dédiat à sa vila natala. Mounpéïè, Boehm, 1866, in-16. — Xavier Peyre, Augustin, l'Ouvrier par lui-même, poëme, etc. Toulouse, Privat, 1879, in-12. — Miguel Antonio Caro, Obras de Virgilo traducidas en versos castellanos, con una introduccion y notas. Bogotá, Echeverria, 1873-1876, 3 in-12. — La Cadichoune, journal poulitique hebdoumadaire, de Bordeaux, 1877, les dix premiers numéros (don de M. Cantagrel, ancien président de la Société). — William-C. Bonaparte-Wyse: lord Brougham et

Cannes, traduction française de la pièce de poésie provençale qui a gagné le premier prix (un rameau d'olivier en or) au centenaire de lord Brougham, en 1879. Marseille, Olive, 1879, in-8°. — William-C. Bonaparte-Wyse, Uno japado cerberenco i Regioun infernalo, 1878 [Avignon, Séguin], in-4°. — Mantenènço felibrenco de Prouvènço. Jo flourau de Cano, tengu en 1879 à l'óucasien di fèsto dóu centenàri de lord Brougham. Marsiho, Olive, 1879, in-8°. — E. Tavernier et de Berluc-Perussis, du Rôle des associations littéraires et scientifiques. Aix, Illy, 1879, in-8°. — Paul Félix, lous Jardignès d'én Pradarié, coumédïo. Alès, Martin, 1879, in-8°. — Albert Fabre, Histoire de la commune de Fos, etc., avec une notice sur la géologie de cette commune, par M. Paul de Rouville. Montpellier, Firmin et Cabirou, 1879, in-12. — Axel Klint, sur la Transitivité du verbe français, esquisse historique présentée au Consistoire de Stockholm, à l'occasion du concours ouvert pour un professorat de langues modernes. Stockholm, Normans Boktryckeri-Aktiebolag, 1879, in-8o. — F. Delille, li Martegau, cansoun di gènt de mar, qu'a ôutengut uno medaio au Concours literàri de Beziès (mai 1879). Nimes, Baldy, 1879, in-8°. — Angel Guimera, Gala Placidia, trajedia en tres actes. Barcelona, la Renaixensa, 1879, in-8°.

Errata du tome sixième de la deuxième série

(Voyez aussi p. 160 et 212 du Tome VI de la deuxième série)

La Semenairo de milh. — P. 101, l. 9 : uel vieu coumo uno carbounelo; *lisez* : uel clar coumo uno vivo estelo, — 101, 22 : œil vif comme une escarboucle; *l.* œil clair comme une vive étoile.

A Clement Fanot.—P. 190, l. 1. Μακαριζομέν σε, Τεττέξ, l. Μακαριζομεν σε, Τέττιξ.

Lou Calignaire. — P. 268, l. 6. : après *baudour*, supprimez la virgule. — 268, 20, supprimez-la également après *allégresse*.

Le Parage a Maguelone. — P. 291, l. 18-19 : Président de la *Société littéraire* d'Apt ou de l'*Athénée* de Forcalquier, membre de l'*Académie* d'Aix; l. membre de la *Société littéraire* d'Apt ou de l'*Athénée* de Forcalquier, président de l'*Académie* d'Aix. — 292, 10-11 : Congrès archéologique, l. Congrès scientifique. — 300, 16, aissi, l. aici.

Chronique.— P. 309, l. 7, 1879; l. 1878.— 311,34 : MM. Louis Gleize et Paul Gourdon, l. MM. Louis Gleize, Paul Gourdon et François Vidal.

Le gérant responsable : Ernest Hamelin

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Documents sur le Langage de Rodez et le langage de Millau, du XII^e^ au XVI^e^ siècle. (AFFRE.) 5

Ordinacions y bans del comtat d'Empurias. (BALAGUER Y MERINO.) 18-179

Dante philologue. (CASTETS.) 48

La Langue et la Littérature provençales. (CHABANEAU.) 157

DIALECTES MODERNES

Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite et fin). GAZIER. 53-183

Poueisias dioisas de Gusté Boueissier (suite). (J. SAINT-RÉMY). 78

Le Pitit Tro de jau. (VINCENT.) 105

Le Provençal de Nimes et le Languedocien de Colognac comparés. (Le pasteur FESQUET.) 250

La Roso de Margarido. (AZAÏS.) 114

La Fiho de Bornier. (AUBANEL.) 115

Le Coumpousitou. (FOURÈS.) 116

Uno meno de sauvages que trèvo pas lous bosques. (AZAÏS.) 120

A Leucado. (FOURÈS.) 125

La Cançó del rat penat. (CARETA Y VIDAL.) 127

La Maire e l'Enfant. (GROS.) 130

Lous Las d'amour. (LANGLADE.) 257

Lou Tems delle vandame. (RIVIÈRE.) 280

L'Estello dóu Felibrige. (L'abbé MALIGNON.) 281

Mort d'uno iroundello. (Léontine GOIRAND.) 284

Tabò. (ARNAVIELLE.) 286

Lacrymæ florum (AUBANEL.) 288

Notes des poésies. 134-289

BIBLIOGRAPHIE

Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban, publié par G. Paris et G. Raynaud. (BOUCHERIE.) 135

Histoire et théorie de la conjugaison française, par C. Chabaneau. (BOUCHERIE.) 139

Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français en Provence, par une Société littéraire. (ESPAGNE.) 270
Amour e Plour, pèr A. Tavan. (A. ROQUE-FERRIER.) 293
La Jarjaiado, de Louis Roumieux. (E. ROUSSEL.) 297
Las Trés Plagas d'aquésté téus, par X. P[EYRE]. (A ROQUE-FERRIER) 301
Uno Cigalo. Lou Pifre et lou. Curat. (A. ROQUE-FERRIER.) 301
Le Dictionnaire de Mistral. (A. ROQUE-FERRIER.) 150
Deux imitations d'un sonnet de Fizes. (A. ROQUE-FERRIER.) 303
PÉRIODIQUES. *La Academia*. (BOUCHERIE.) 139
Romania. (BOUCHERIE) 139
Archivio glottologico italiano. (BOUCHERIE.) 143
Archiv für das studium der neueren sprachen. (CHABANEAU.) 145
Revue archéologique. (BAUQUIER.) 146
Le Midi. (A. ROQUE-FERRIER.) 146
Le Bon Sens. (A. ROQUE-FERRIER.) 147
Le Messager du Midi. (A. ROQUE-FERRIER.) 147
Le Frondeur. (A. ROQUE-FERRIER.) 148
Rivista di letteratura popolare (BOUCHERIE.) 302
Giornale di filologia romanza. (BOUCHERIE.) 302
Chronique 151-305
Rectifications. (Inscription provençale en vers du XVI[e] siècle. (H.-L. SARDOU.) 156
Errata. 310
Table des matières. 311

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(Hamelin Frères)

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME DEUXIÈME

(TOME XVI DE LA COLLECTION)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXIX

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

ÉPITRE FARCIE DE LA SAINT-ÉTIENNE

En vieux français du XII^e^ siècle

Le texte que nous publions dans la *Revue,* qui a déjà imprimé une version provençale des épitres farcies pour le même jour (II, 133-172), est écrit en vieux français et est loin d'être inconnu ou même inédit.

Après avoir été mentionné à plusieurs reprises, il fut enfin publié en 1862, dans un recueil allemand bien connu, le *Jahrbuch für romanische und englische Litteratur,* par M. G. Paris, qui s'est servi d'une copie de P. Viollet, exécutée d'après le manuscrit original qui se trouve dans la bibliothèque du Petit Séminaire de Tours.

Ce qui m'a déterminé à publier cette épître pour la deuxième fois et d'après le même manuscrit, c'est le nombre considérable des fautes de lecture de la première édition. En outre, le *Jahrbuch* n'étant pas très-répandu en France, il était à désirer qu'une nouvelle édition de ce texte vénérable rappelât derechef l'attention des romanisants sur un monument précieux à cause de son âge et surtout de son dialecte. Celle-ci fournira une base solide à des études approfondies de l'Épître.

Je m'empresse de nommer et de remercier avant tout M. E. Chastelain, le savant professeur au lycée de Tours, à l'aima-

ble obligeance duquel je dois tous les renseignements qu'on va lire sur notre manuscrit. C'est encore à lui que je dois une copie diplomatique de notre texte, et c'est toujours lui qui m'a procuré une photographie de la page que le lecteur trouvera reproduite en photolithographie dans cette livraison. Remercions encore le conservateur de la bibliothèque du Petit Séminaire, qui met les trésors qui lui sont confiés à la disposition des investigateurs.

Le manuscrit en question est un missel qui appartient à la bibliothèque du Petit Séminaire de Tours. Il ne porte aucun numéro, mais seulement le titre *Missale turonense écrit en 965*, d'une main moderne. Il a environ trois cents feuillets non numérotés. L'Épître de la Saint-Étienne a été ajoutée postérieurement au dos, laissé en blanc, d'une miniature, sur une page vide, dont elle occupe les deux tiers environ. Le texte est sans rapport avec ce qui précède et ce qui suit, l'office de Saint-Étienne se trouvant, dans le *corpus*, à un endroit différent (f. 130-131). On trouve sur la garde du livre deux notes. La première, signée Chalmel (le premier bibliothécaire de la ville de Tours après la Révolution), fixe à 965 la date du manuscrit, en se fondant sur ce que le calendrier qui est en tête indique au 26 mars la fête de Pâques.

La seconde fait remarquer que cette particularité ne peut servir à fixer la date du manuscrit, tous les anciens calendriers mettant à la même date la résurrection de Jésus-Christ. Elle ajoute que le manuscrit ne peut être antérieur au XI[e] siècle, puisqu'on trouve au calendrier un saint Maieul mort en 994. Cette seconde note est sans signature.

Ce qui est sûr, c'est que l'Épitre est de beaucoup postérieure au texte du missel et qu'elle appartient certainement à la seconde moitié du XII[e] siècle. Tout le monde s'en convaincra facilement en voyant la photographie. Pour le côté littéraire de notre pièce, voir p. 133, II, de cette *Revue*.

Voici le texte du manuscrit :

Leccio actuum apostolor*um*. ¶ por amor de uos pri saignos bar*un*. Seet uos tuit 2. escotet la lec*un*. de saint esteure. lo glorius bar*un*. escotet la par bēnē entenciu*n*. 3. q*ui* a ce ior recut sa pasiu*n*. In diebus illis ¶ Stephan*us*. ¶ Seint esteures

fut plains 4. de grant bonte. enma tot cels qui creinent en de. feseit miracles o non de dēmēde*.) 5. as cuntrat 7 au ces a tot dona sante. por ce haierent au tēs li iue. ¶ Surreserunt. 6.¶ Encontre lui sesdrecerent trestuit. distrent ensenble mauueis mes cetui. 7 il a deable qui parole en lui. iotun ensenble por deputer o lue. 7 si arrun lescience 8. de lui. ¶ Et non poterant[4]) ¶ au deputer furunt cil de libie. e cil de sire e cil dalesandrie. 9. 7 de la terre quest enme celicie. tuit li iuefli plus saue dasye. sil le concluent 10. ia li toldrunt la uie. ¶ audientes. ¶ Mes au barun ne porrun[ent] contrester. ne deciencie 11. ne de clergil mester [2].) il fut bons clers bien se sot deraisner. Vnques uers lui 12. ne porent mot soner. entreos porpensent con le porrunt danner. ¶ com autem esset 13. ¶ Mult sunt ire li iue li felun croisent les dent encontre lo barun. con fait li chiens encontreo 14. lo larun. Mult uolentiers dannassent le barun. se il en luj trouassent lachisun. 15. ¶ ecce uideo. ¶ Vnques por els ne se uolt desmentir. por nule chose que negunt li deit. 16. esgarde el cel si i [3] uit ihesu Xpistum [4]. pois as iues a feluns. si lor dit. ¶ exclamātes. 17. ¶ quant ce oirent ensenble secriert [5]. tan dolent furunt por poi ne sesrageret [5]. lo barun 18. pritrent ledement le baterent. fors de la uile ledement le giterent. pois le barun 19. entros si lapiderent. ¶ et testes. ¶ Mes ce trouun que as piet dun enfant mistrent 20. lor dras cil qui le segueient. saulus (au)ot non dadamassa [6] la grant. pois fut apotres 21. si con trouun lesant [7]. saint pol lapellent la crestiane gent. ¶ 7 lapidabant. ¶ lo barun seguent 22. mult gant torbe de gent. plaient lo for lo scant uet espandant. li cours 23. li faut uait sei afebleant. damede prie o ben cor docement. sire fæt il mon esperite **uos 24. rand** pren. ¶ positis autem. domine ne. ¶ quant uolt fenir se sest aionelet nostre saignor de 25. derrechief (a) prire. Sire fet il por la meie amite (a) [8] pardone a cet

* Voir la note correspondante du texte.

[1] *a* corrigé d'*u*. — [2] Ce mot a été corrigé en *mater* (?). — [3] L'*i* est gratté, de même [4] les deux dernières hastes du *m*. — [5] Le trait d'abréviation au-dessus d'*r* et *e* a été oublié. Dans le mot, le signe d'abr. au-dessus de *c* est de trop. — [6] A l'extrémité supérieure de l'haste de *d* a été ajouté un *e* en liaison. — [7] Une main postérieure a ajouté un accent au-dessus d'*e* (pour en faire un *i*). — [8] Lettre effacée, à peine lisible.

qui ci m*un*t 26. lapie. q*ue* ia p*or* mei ne p*er*d*ent* tamiste. ¶ et *con* h*oc* dixisset. ¶ A icest mot li se*n* 27. de fu feni. serme recut ih*esum* q*ue* il a serui. oi *est* laste sic*un* auet oi. 28. p*re*ion li t(e)uit nos q*ui* s*umm*(u)es ici q*ue* il p*re* de q*ui* il ait de nos m*er*ci.

Au point de vue de la paléographie, quelques remarques sont nécessaires. Les lettres mises au-dessus des autres, lignes 10, *ent;* 13, *e;* 20, *ot;* 25, *a;* 28, *û, uit,* sont de la même main que le texte. L'*e* de la ligne 12 au-dessus de *entros* est d'une encre plus pâle et d'une forme différente de celle qui est usitée ailleurs dans le texte ; pourtant ce doit être de la première main : cf. l. 13, en9tr^{e}o. Mais l. 23/4 *uos rand* sont postérieurs au moins de trois siècles. C'est une correction ajoutée plus tard et parfaitement fausse. Les traits verticaux en forme de potence, que nous avons donnés par ¶ et qui marquent la séparation des strophes (devant et après les mots latins de la *lectio*), ont été ajoutés après coup, de même que les traits obliques, tracés comme les précédents avec une encre plus pâle (l. 2, à la fin ; 5, après *sãte;* 7, *lue ;* 9, *asye;* 12, *soner;* 14, *barũ;* 16, *xpm;* 18, *giterent;* 21, *lefant;* 23, *docement;* 28, *ici*).

Il va sans dire que les *i* du manuscrit n'ont pas de point; nous avons marqué par *i* ceux du manuscrit qui sont surmontés d'un trait oblique qui sert à la lecture, pour faciliter la séparation de certains jambages (*in, im, mi,* etc.)

Nous donnons à la fin le texte divisé par strophes et vers, en y ajoutant des corrections et quelques notes. Nous n'avons pas essayé la restitution phonétique de notre texte, par la bonne raison que les rimes ne nous donnent que des données insuffisantes, et qui ne permettent pas de déterminer les particularités capitales du dialecte auquel appartient notre texte. Les rimes nous apprennent que *e* provenant de l'*a* latin rime avec *ie* (latin *ĕ*+*j* et *j*+*a*), c'est-à-dire que le texte ne connaît pas *ie,* et que le son *an* nasal répond au latin *aN* et *eN*.

On remarquera encore la forme *segueiant* accentuée sur sa dernière syllabe (comp. le roman du St.-Graal, par R. de Borron, v. 3560. *Senti-ánt* à la rime; Burguy I, 266; Diez, II, 253 (original); Chabaneau, *Conj.*, 132; Mall, *Comput,* p. 109; ma no-

tice dans l'*Oester. Gymnasial-Zeitschrift*, 1875, p. 541[1], à la fin de laquelle je renvoie à Boucherie, *Dial. poit.*, p. 266, où se trouvent étudiées les mêmes formes). Il y en a de différentes pour les différents dialectes, en *ant* (comp. *senti-ant*, cité plus haut, forme qui semble appartenir à l'ouest de la France centrale), en *ont* (très-fréquent dans P. Gatinel, par exemple p. 6, 51, 62, 86, 106, 123, et Hiob avec le sens de la 3e pl. pf.), en *aint* et en *ient* (monosyllabe), par exemple Barb.III, p. 61, 62.

Enfin nous appelons l'attention sur le parfait *baterent* (c'est-à-dire *batierent*, d'après l'analogie des composés du verbe *dare*), et sur *jue* = juif, qui rime avec son *e* (lat. *œ*) en *e* (lat. *a*).

L'Épître se compose de douze strophes, chaque strophe de cinq vers monorimes. Les vers sont décasyllabes, avec une césure (masculine ou féminine) après la quatrième accentuée ; une seule fois on trouve un alexandrin qui est exclu par la forme métrique. Ce qui nous montre une époque postérieure, c'est que la rime n'est plus restreinte à la désinence masculine.

Quant au dialecte du copiste, je ne connais pas de rimes qui soient en désaccord avec les formes du texte, et je trouve telle forme qui répond parfaitement aux rimes ; comp. surtout *haierent*, II, 5. La langue du copiste sera donc identique avec celle de l'auteur.

I. — Voyelles

A. tonique : *erme* (anima) 12, 2. — *crestiane* 9, 5. — *vádi* donne *vait* 10,3. *vet* 10,2.

A atone : *enma* (amávit) 2,2.

Ai est écrit tantôt *ai*, tantôt *ae* : = *faet* 10,5, tantôt *ei* : *sein*, 2,1, *mauveis* 3,2; tantôt *e* : *sen* = sanctus 12,1, *ledement* 8, 3.4.

Ai atone = *ei* = *i* : achisun 6,5.

E long tonique donne *ei* sans subir la transformation en *oi*, que montrent d'autres dialectes : *sei* 10,3, *mei* 11,5, *feseit* 11,3.

ĕ + *n* = *ain*, plains 2,1, hors de l'accent : saignos 1,1; 11,2.

ĕ + *J* tantôt écrit avec *i* (= *iei*, *ĕi*), comme : pri 1,1, prie 10,4.

[1] On y trouvera de plus amples détails sur le subjonctif du présent en *oie oies*, etc., que mentionne la *Romania*, VII, 228.

—prié 11,2); tantôt *ei : meie* 11,3 — *preiun* 12,4; tantôt *e : enme* (in médium) 4, 3. *pre* (précet = preit) 12, 15; *seguent* (*sĕquunt 10,1; — *lesant* (*legantem) 9, 4. — C'est *ei* (délayé plus tard en *e*) qui convient à notre dialecte de l'Ouest.

ĕ(ae) tantôt *ie : bien* 5,3; tantôt *e : cel* (cœlum) 7, 3, *baterent* 8, 3, *ces* = *ceus* = cæcos 2,4.

L'*ie* des autres sources est conservé par le copiste dans *chiens* 6, 3, *volontiers* 6, 4, mais on trouve de même *e* réclamé par la rime : *mester,* 5,2; *esdrecerent* 3,1; *esragerent* 8,2; *ajonelet* 11,1.

ŏ ne montre ni la diphthongue *óu* ni *éu*; on l'écrit ou *o* ou *u*.

ŏ intact dans *bons* 5, 3, *fors* 8, 4, *cor* 10,4; mais on trouve *e* = * *ue,* par exemple *ben* (= buen, bŏnum) 10, 4; *benne* (= buene bŏna) 1,4.— Il faut signaler *cour*=cŏr lat., bien que le copiste (ou un autre) ait mis un point au-dessous d'*o* pour le biffer. *ŏ* = *òu* est un développement propre à l'Ouest, dont nous avons déjà parlé à l'occasion du livre de l'évêque de Rennes, Etienne de Fougères (v. *Revue* V, p. 95). J'en ai trouvé depuis d'autres exemples et j'en reparlerai à une autre occasion.

ŏ + *I* reste intact (*òi*), ce qui répond parfaitement à *ĕ*+*l* = *èi* (v. plus haut) : *pois* 7, 4; 8, 5; 9, 4, *oi* (*hŏdie) 12, 6.

ui (= lat. ŭ+I) se trouve une fois écrit *lue,* 3, 4.

I atone : *eciencie,* 5, 2, à côté de *escience,* 3, 5. *Sire* (Syria), 4, 2, toujours *tuit* (*tūtti), 1, 2, 3, 1, etc.

II. — Consonnes

L : à côté de *cels,* 2, 2, on trouve : *α*) *u* = *u*[*l*] C. = *l.* Cons.: mauueis, 3, 2, faut 10, 3, au[s] 2, 4, *os* = **ous* = * *ols* = *els* (illos), 5, 5. 8, 5, *au dep.,* 4, 1.

O = *au* = *al,* 2, 3.

β) tombé : *escotet,* 1, 2, 4; *docement,* 10, 4; *as* = *als,* ad illos, 2, 4, 9,1.

R tombé devant *s : saignos,* 1, 1.

K affaibli en sonore (g): *negunt,* 7, 2; de même *k*^{v} = *g : seguent,* 10, 1; *segueient* 9, 2 (*u* purement orthographique), cf. *esgarde,* 7, 3.

T final tombe : *bonté,* 2, 1; *santé,* 2, 4; *prei*[*t*], 12, 5, etc., même quand il est précédé d'une consonne : *for,* 10, 2; *tan,* 8,

2; *sen* (sanctus), 12, 1; observation qui n'est pas contredite par la forme *ajonelet*, 11, 1. Ici le *t* a été conservé à cause de l'*s* suivant du nominatif latin, de sorte que c'est comme s'il y avait = *ajoneléts* ou *ajoneléz*. Mais notre texte (comp. le provençal) supprime dans ce cas l'*s* final; de sorte que le lat. *t* + *s* = *t*: *escotet*, 1, 2, 4; *seet*, 1, 2; *cuntrat*, 2, 4; *tot*, 2, 4; *seint*, 2, 1; *dent*, 6, 2; *piet*, 9, 1; *avet*, 12, 3. De même *cet*=*cets*, *cez* = *cest* + *s*, 11, 4. Le copiste supprime encore l'*s* final dans la 1re pers. pl., *jotun*, 3, 4; *arrun*, 3, 5; *trovun* 9, 1, 4. *T* + *s* est tombé dans *sen* (= sainz), 12, 1; *st* tombé dans *ce* = *cest*, 1, 5; *negunt*, 7 2, au lieu de *negunts* = *negunz*, 8; comparez *anz* = *ans* (annos) dans d'autres textes.

S tombe devant une consonne qui est le plus souvent *t*: *cetui*, 3, 2; *jotun*, 3, 4; *dëit*, 7, 2; *pritrent*, 8,3; *apotres*, 9, 4; *notre*, 11, 2; *amité*, 11, 3; et *deputer*, 3, 4, 4, 1; *deraisner*, 5,3. Par contre, nous trouvons *mester*, 5,2; *amisté*, 11, 5; *mistrent*, 9, 2, etc.

F. Comp. *Jueſ*, 4, 4; e *Jué*, 2, 5, 6, 5.

V. Arrun, 3, 5 = a[v]run.

III. — Morphologie

Il est difficile de vouloir conclure par le seul cas de 3, 3, *parole en lui*, que l'on prononçait encore *parole*r devant une voyelle; le cas contraire arrive 7, 3. *Esgard' el cel.*

Haierent, 2, 5.

Furunt, 4, 1. 8, 2, sera l'orthographe latine, car les formes *pórent*, 5, 1. 4, etc., ne permettent pas d'accentuer *furúnt*, comme l'avait déjà remarqué G. Paris dans sa note.

Leccio Actuum apostolorum

I. Por amor De vos pri, saignos barun,
Seét vos tuit, escotét la lecun
De saint Estevre, lo glorius barun,
Qui a ce ior reçut sa pasiun,
Escotét la par benne entenciun.

In diebus illis. Stephanus (caput VI, 1, vers. VI, 8)

II. Seint Estevres fut plains de grant bonté,
Enma tot cels qui creinent en De,

Feseit miracles o non de demnedé,
As cuntrat e au ces a tot dona santé,
Por ce haierent au tens li Jué.

Surreserunt (VI, 9)

III. Encontre lui s'esdrecerent trestuit,
Distrent ensenble: Mauveis mes [est] cetui.
Il a deable qui parole en lui.
Jotun ensenble por deputer o lue
E si arrun l'escience de lui.

Et non poterant (VI, 10)

IV. Au deputer furunt cil de Libie
E cil de Sire e cil d'Alesandrie
E de la terre qu'est enme Celicie,
Tuit li Juef, li plus save d'Asye,
S'il le concluent, ja li toldrunt la vie.

Audientes (VII, 54)

V. Mes au barun ne por(r)ent contrester
Ne d'eciencie ne de clergil mester,
Il fut bons clers, bien se sot deraisner;
Unques vers lui ne porent mot soner,
Entr'os porpensent, con le porrunt danner.

Cum autem esset (VII, 55[a])

VI. Molt sunt iré li Jué li felun,
Croisent les dent encontre lo barun
Con fait li chiens encontre lo larun,
Molt volentiers dannassent le barun
Se il en lui trovassent l'achisun.

Ecce video (VII, 55[b])

VII. Unques por els ne se volt desmentir
Por nule chose que negunt li deït,
Esgarde el cel, si i vit Jhesu Crist,
Pois as Jués, a feluns, si lor dit :

.....

Exclamantes (VII, 56)

VIII. Quant ce oïrent, ensenble s'ecrïerent,
Tan dolent furunt por poi ne s'esragerent.
Lo barun pritrent, ledement le baterent,
Fors de la vile ledement le giterent,
Pois le barun entr'os si lapiderent.

Et testes (VII, 57ᵇ)

IX. Mes ce trovun que as piet d'un enfant
Mistrent lor dras cil qui le segueient.
Saulus ot non de Damassa la grant,
Pois fu apotres si con trovun lesant,
Saint Pol l'apellent la crestiane gent.

Et lapidabant (VII, 58)

X. Lo barun seguent molt g[r]ant torbe de gent,
Plaient lo for, lo s(c)ant vet espandant,
Li c(o)urs li faut, vait sei afebleant,
Damedé prie o ben cor docement :
« Sire, fæt-il, mon esperite pren ! »

Positis autem, domine ne (VII, 59ᵃ ; VII, 59ᵇ)

XI. Quant volt fenir, se s'est ajonelét,
Nostre saignor de re(c)chief a prïé,
« Sire, fet-il, por la meie amité
Pardone a cet qui ci m'unt lapïé,
Que ia por mei ne perdent t'amisté. »

Et cum hoc dixisset (VII, 59ᵉ)

XII. A icest mot li sen De fu feni,
S'erme reçut Jhesum qu' il a servi.
Oi est la [fe]ste si cun avet oï :
Preiun li tuit nos qui summes ici
Que il pre de qu' il ait de nos merci.

Annotations

1, 4, *benne*. Le manuscrit donne *bēnē*, ce qui se devrait lire par *bennen*. Il y a un trait de trop. Comp. *ben* (bŏnum), 10, 4.

1, 4. 5. Nous avons adopté la transposition de ces deux vers proposée par M. G. Paris.

2, 1. Il manque une syllabe. Peut-être *Cist s. E.*

2, 2, *Enma*. C'est ainsi que je lis l'abréviation du msc. *ēma*. G. Paris écrit *emma* et ajoute : « On a imprimé jusqu'ici *emmen*. Aucune de ces deux formes ne m'offre de sens ; je crois que le mot est altéré. » Je l'explique par *ama* = amávit, forme qui correspond parfaitement au français moderne : aima. Par analogie, on a dit enmá = einma, ainma, en dehors de l'accent, comme on disait sous l'accent : ain, ainmes, ainme = amo, as, at.

2, 2, *creinent*. Le msc. donne ce mot, il n'y a pas de doute possible ; mais également il est sûr que ce mot, ainsi écrit, n'offre aucun sens. Le dialecte défend de lire *creivent*, forme analogue à *servivent*, dans l'Est. Il faut sans doute lire *creeient* = credēbant, ce qui complète le nombre de syllabes. G. Paris a déjà remarqué que *crement* (= trĕmunt) ne se prête pas bien à cause de *en dé ;* mais alors on n'aurait qu'à écrire *crement Damnedé*, ce qui rétablirait en même temps la mesure. Mais le présent est repoussé par le contexte, qui réclame un imparfait, objection qui se rapporte également au *creident* de G. Paris, et, de plus, le même mot *Damnede* revient au vers suivant.

2, 3, *demnedé*.—Le msc. donne dēmēde, ce qui= *demmende*. Je crois qu'il y a ici, comme 1, 4, un trait de trop. Ce qui arrive encore 8, 1, *sec'riert*, où le copiste met le trait d'abréviation, sans s'apercevoir que la syllabe est écrite en lettres. Au contraire, ce trait manque, 8, 2, *esrageret*, et dans 8, 1, *secriert*. J'y vois donc le mot bien connu *damnedé*. G. Paris lit *de deu mandé* = avec le nom de Dieu invoqué. Il serait difficile de justifier cette signification du verbe *mander*.

2, 4, deux syllabes de trop. La leçon originale est difficile à trouver. On pourrait dire : *Donout as ceus et as contrat santé*[1].

2, 5, le second hémistiche est altéré. Viollet avait lu : *autant*. Peut-être *an bref tens*. Il faudrait encore *cel* = *ce le*.

3, 2, *mauveis mes cetui*, msc.; *mauveis mos de cetui*, G. Paris. Je préfère ne pas changer *mes* du msc. et insérer *est* devant *cetui : Mauveis mes est cetui*. Quant au *mes* qui avait embarrassé G. Paris, c'est *mes* = *missum*, messager. La forme *cetui* est la bonne dans l'inversion.

3, 4, *Jotum* = *jostons* = s'assembler. G. Paris avait trouvé *iocun* dans sa copie, et ajoute : « Ce mot, que je n'ai rencontré nulle part, me paraît douteux »; en quoi il avait raison.

4, 3, *enme*. G. Paris écrit *emme*, et ajoute : « Je crois ce mot altéré. » C'est une forme dialectale du fr. *cnmi*, dérivée de *enmei*.

[1] [Peut-être encore vaut-il mieux lire: *cuntrat e ces a tot dona sante*. Pour cette particularité de syntaxe, cf. *mandez Carlun, al orguilus* (Roland). A. B.]

5,1, *contrester;* au-dessus de l'abrévation = *con* du ms. se trouve *ent*, qu'il faut rayer.

7, 3, *i* devant *vit* est effacé dans le msc., il en reste le trait oblique.

8, 2, *por poi*] G. P.: por, par faute d'impression.

9, 3, Viollet avait lu: *auot*. Il y a dans le msc. *au* (peut-être l'original portait aut = habuit); le copiste, sans l'effacer, a écrit au-dessus la forme qui lui était familière, c'est-à-dire *ot*.

11, 1, *volt* ne se prête pas bien au contexte; il vaudrait mieux écrire *dut* (debuit).

12, 1, *li sen Dé*. G. Paris corrige ces mots en *li sen deus*, expliquant sans doute *deus* = **duels* = **dòlius* (dueil). Mais le courageux protomartyr est bien loin d'avoir du *deuil* ou d'être triste, comme on le voit par ses dernières paroles. Alors ce serait *douleur*, qui ne convient pas non plus. Ce sera *li sen*[*t*] *Dé* = sanctus Dei; le T manque comme dans *tant*, 8, 2.

12, 2, *qu'il*, msc. *que il*.

12, 3, *oi est la* [*fe*]*ste*. G. Paris imprime *lasté*, en remarquant: « ce mot ne paraît pas douteux (et, en effet, il se trouve dans le msc.); je ne sais ce qu'il signifie. Le sens demanderait *festé*. » Je crois que c'est *la* [*fe*]*ste* que réclame le sens.

12, 5, *pre*, c'est-à-dire *pret, preit*, 3e subs. prés. de *preier*, prier. G. Paris: *prie* (l'indicatif est repoussé par le sens). — *Qu'il*, le masc. donne: *qui il*.

W. Foerster.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE QUELQUES MOTS ROMANS

Rana, ran, ranar, randa, randar

I. — RANA

Les textes classiques n'avaient fait connaître le mot *rana* qu'avec le sens de « grenouille », et, certainement, nous n'aurions jamais songé à faire remonter jusqu'à l'ancienne langue latine ce même mot, que nous trouvons avec un sens tout à fait différent dans les textes du moyen âge, sans la découverte récente d'un document qui remonte au premier siècle de notre

ère. La table de bronze mise à jour à Aljustrel (*vicus Vipascensis*), en Portugal, comprend neuf chapitres d'un règlement pour la ferme de divers services concernant les employés et ouvriers de la mine d'argent de ce *vicus*, et le texte vient d'en être publié, avec un *fac-simile*, une traduction et un savant commentaire, par M. Jacques Flach, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger* (1878, pages 269 et 644). On y lit l'article suivant, relatif au service des bains :

Aquam in [*alveum usque ad*] *summam ranam hypocaustis et in labrum tam mulieribus quam viris profluentem recte præstare debet* (lignes 21-22).

« Une expression singulière de notre texte, dit M. Flach (pag. 670), est celle de *summa rana*. On ne trouve rien qui y réponde, soit dans les descriptions de bains que nous ont laissées les auteurs anciens, soit dans les ruines qui ont été explorées jusqu'à ce jour. S'agit-il de marques de niveau que l'on plaçait dans l'*alveus* et auxquelles on donnait la forme d'une grenouille ? M. Hübner incline à le croire. Mais pourquoi ne pas songer plutôt aux orifices des tuyaux qui amenaient l'eau dans la baignoire ? Les bains de Pompéi nous les montrent débouchant à la partie supérieure et près du bord de l'*alveus* (voyez Mazois et Gau, les *Ruines de Pompéi*, 3me partie, pl. 48, fig. 2), et ils pouvaient fort bien se terminer en figures d'animaux. La chose est loin d'être sans exemple dans l'architecture ancienne. »

En conséquence, M. Flach traduit ainsi ce passage (p. 691) :

« Il (le fermier des bains) doit fournir de l'eau dans les salles » chauffées (*hypocaustes*), de manière qu'elle monte dans la bai» gnoire jusqu'à l'endroit le plus élevé, où se trouve une figure » de grenouille, et que dans le bassin aux ablutions (*labrum*) » elle coule à flots, aussi bien pour les femmes que pour les » hommes. »

L'interprétation de M. Flach est inadmissible, et, comme il le reconnaît lui-même, elle ne peut se justifier ni par les monuments, ni par les textes de l'antiquité classique. M. Hübner, au contraire, nous paraît avoir entrevu le sens véritable de *rana*, en y cherchant des « marques de niveau » que l'on plaçait dans l'*alveus;* mais c'est par une pure supposition qu'il a imaginé, ainsi que M. Flach, qu'on donnait à ces marques

« la forme d'une grenouille. » C'est le sens unique, connu jusqu'ici, du mot *rana*, qui a amené cette singulière interprétation ; mais n'y a-t-il pas un grand nombre de mots latins qui sont pris dans des sens complétement différents, et M. Flach lui-même ne dit-il pas (page 659) que la table d'Aljustrel nous offre des « exemples d'une latinité qui se corrompt et donne » accès aux néologismes, sans parler des termes barbares qu'on » y rencontre, comme ceux de *pittaciarium*, *rutramen*, *uber-* » *tumbis* », qu'on ne trouve pas ailleurs ? Ces mots ne pouvaient-ils pas appartenir aux idiomes de l'ancienne Espagne ? et n'en est-il pas de même du mot *rana*, avec le sens du texte d'Aljustrel et celui qu'on lui reconnaît dans les textes du moyen âge que nous allons citer ?

Rana *au moyen âge*

Les dictionnaires de Du Cange et de Raynouard ne donnent le mot *rana* qu'avec le sens connu de « grenouille. » Nous ne le trouvons non plus ni dans les dictionnaires catalans, d'Ant. de Lebrija, de Lacavalleria et de Labernia, ni dans les documents littéraires de cette langue. Les exemples que nous en connaissons appartiennent tous au Roussillon [1], et ils assignent à ce mot divers sens, dont un reste indéterminé pour nous, mais qui, tous, paraissent absolument étrangers au mot « grenouille » :

1° Le sens de mesure de capacité pour les liquides, comme pour les grains et matières sèches.

En 1371, à Vinçà, en Conflent : I. *tineam de royre de rana* XXX. *saumatarum* (testament de Guill. Clará, prêtre : archives de l'hôp. de Vinçà) ; « une grosse tonne de chêne de *rana* de » trente charges. »

[1] Tous les documents cités ici appartiennent aux archives des Pyrénées-Orientales. Si les dictionnaires catalans, dont les plus anciens datent du XVI[e] siècle, ont omis le mot *rana*, c'est qu'à cette époque, ainsi qu'on le verra, ce mot était déjà à peu près hors d'usage, même en Roussillon. Nous pensons, toutefois, qu'il a dû exister dans la langue ancienne de la Catalogne et dans le midi de la France, et on l'y trouverait probablement si l'on examinait par le menu les anciens textes de ces pays, comme nous l'avons fait pour ceux du Roussillon.

En 1375, à Vinçà: I. *vas de castaner rane* IIII. *saumatarum* (Arch. dép., notule de Philippe Sobirà, 1375): « un tonneau de » châtaignier de *rana* de quatre charges. »

En 1375, à Saint-Feliu d'Avall, en Roussillon: I^a *tina sgavelada que es de rana* X. *saumatarum* (ibid., notule de Bernard Borgua, 1375): « une grosse tonne dont les douves sont dis» jointes, qui est de *rana* de dix charges. »

En 1381, à Collioure: I. *vixellum plenum de muscato de rana* IIII. *saumatarum* (ib., notule de Bernard Frigolà, 1381): « un » tonneau plein de vin muscat de *rana* de quatre charges. »

En 1393, au château de Joch en Conflent: *in cellario majori, una tina de rana de* LXX *somades:* I. *vixell buyt de rana de* VII *somades:* « au grand cellier, une grande tonne de *rana de 70* » *charges,* un tonneau vide de *rana* de 7 charges. »

Ce mot est ainsi employé pour désigner la capacité de la vaisselle vinaire dans tous les inventaires, jusqu'au milieu du XVI^e siècle environ; on ne trouve plus ensuite que le nombre des *somades,* ou bien *de continencia de* tant de *somades.*

Rana est employé dans le même sens pour les grains et matières sèches:

En 1388, à l'hôpital d'Ille, en Roussillon: *unam archam de rana medie aymine* (Archiv. de l'hôp. d'Ille): « un coffre de *rana* » de demi-charge. »

En 1405 (9 avril), dans l'acte de vente d'une *fovea* ou *sitge* (silo, fosse pour conserver le blé), sise à Perpignan, rue des *Scoles velles,* paroisse de la Real, devant la maison des héritiers Ripoll: *et est rane* XXXV *vel.* XL. *ayminatarum vel circa;* « et » elle est de *rana* de 35 ou 40 eymines, ou environ. » (Arch. dép., manuel de Georges Barrera, 1405.)

2° Le sens de mesure linéaire, de surface ou de dimension en longueur ou en largeur.

En 1376, dans un marché pour la confection d'un rétable pour l'église Sainte-Marie-de-la-Réal, de Perpignan: I. *retaule aytal e de aytal forma e rana e obrage que es aqueyl de la glesa parroquial de sent Jacme de Perpenya* (Arch. dép., notule de Jacq. Molines, 1376); « un rétable tel et de telle forme, » *rana* et œuvre qu'est celui de l'église paroissiale de S. Jac» ques de Perpignan. »

En 1399, dans l'inventaire des meubles de défunt Pierre

Baró, peintre de Perpignan : v. *ymatges de Nostra Dona, de rana maior...* v. *de rana migana,* Ia *de rana menor* (Arch. dép., Manuel de B. Masdamont); « cinq figures de Notre-Dame de » *rana* majeure, cinq de *rana* moyenne, une de *rana* petite. »

Dans une ordonnance des consuls de Perpignan, du 20 juin 1405, relative aux dimensions que doivent avoir les diverses pièces de bois mises en vente, il est fait grand usage du mot *rana* dans des cas qui serviront beaucoup pour en faire déterminer le sens : c'est ce qui justifiera la longueur de la citation suivante. Ce document est transcrit dans le *Llibre de ordinacions de fusters de la vila de Perpinya comensat a* 5 *de maig* 1629 (Arch. départ., Corporations : menuisiers). Après plusieurs articles sur les dimensions que l'on doit donner à diverses pièces de bois, l'ordonnance continue ainsi (fos 5 à 10) :

« (Art.) 13. — Item[1] la rana dels cercles bastarts, en la » somada dels quals ha CCC. cercles, haien de lonch XII. XI. e » X. palms de Montpeller, partint per ters.

» 14. — La rana dels cercles samalenchs, en la somada dels » quals ha. DC. cercles, haien de lonch VIIII. VIII e VII. palms » de Montp., partint per ters.

» 15. — La rana dels cercles de gironell, en la somada » dels quals ha. DCC. cercles, haien de lonch VIII. VII. VI. palms » de Montp., partint per ters... »

Les articles 2 à 23 parlent des poutres *apparellada* (pour laquelle il faut une paire de bœufs), *la biga de dos parels* et la *biga de tres parels.*

« 24.—Item que la biga de quatre parels, qui hage de lonch » III. canes e mige de Montp., haia d'alt dos palms de Montp. » meyns mig carto, e de spes hun palm e mig de Montp.

» 25. — Item que tota biga que sia de maior o de menor » rana o lonch que les desus dites, que aquelles haien los os- » cats o ranes desus dites segons lo mes e'l meyns de les al- » tres (fo 6)...

[1] Nous croyons inutile de traduire tous ces articles. Voici cependant la traduction du premier : « La *rana* des cercles bastarts, dans la charge desquels » il y a 300 cercles (doit être, ou) qu'ils aient en longueur, 12, 11 et 10 palms » de Montpellier. »

» 33. — Item que tota fila saumadal de Salvanera[1], doblenca » o ternal, la qual sia de maior o menor rana que les desus » dites, que aquelles haien les ranes desus dites segons lo mes » e'l meyns.

» 34. — Item asordonen... que si algu o alguns volien fer fer » files saumadals doblenques o ternals, porgaders, fulles, o altres » qualsevol fustes, per fer lurs propries obres tant solament, » que aquelles pusquen fer o fer fer en aquells oscats o ranes » que's volran; ab que no [les] fassen mercaderes.

» 35. — Item asordonen... que si de les fustes prop desus » dites, feites lurs propries obres, lo'n sobraven, que aquells » de qui seran no les pusquen vendre ni fer vendre fins que'ls » dits sobreposats les haien vistes e canades dels oscats en » que abastaran, sots pena de x. s de barch...

» 56. — Item asordonen losdits consols que, si en les re- » goneixenses que'ls dits sobreposats hauran fetes de qual se » volgues fustes, lo-y trobaven algunes fustes que no fossen » mercaderes, o [qui no sien dels] oscats o ranes desus dites, » que'ls dits sobreposats aquelles fustes pusquen trencar de » lonch o de traves, e aytantes pesses com se volran fer e per » la forma que's volran de les dites fustes, [les quals] sien » perdudes en aquell qui fet aura lo frau.

» 57. — Item asordonen... que tots fusters, mercaders, o » altres qualsevol persones, qui aien fustes lo die present qui » no sien dels oscats ranes o mesures desus dites, haien e sien » tenguts los dits fusters de metre-les e esmerçar dins un ayn » complit..»

En 1421, dans un inventaire fait à Perpignan : III. *tasses d'argent redones, de rana menor* (Arch. dép., manuel de Gabr. Resplant, 1421); « trois tasses d'argent rondes, de petite *rana*. »

L'emploi de ce mot devient ensuite de plus en plus rare et semble même cesser complétement après 1550 dans les écritures. Toutefois, il est possible qu'il se soit encore conservé dans la langue usuelle, car il y en a un exemple dans une supplique adressée aux consuls de Perpignan par les *fusters*, le 21 mai 1669. On y lit (art. 7) :

[1] Forêt située au-dessus de Mosset, sur la limite des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

« Per quant molts aportan en la present vila samals per ven-
» dre a la menuda, en dany y prejudici dels mestres fusters
» qui tenen samals per vendrer, a vegades curtes [y] falsifi-
» cades, y venen las samals de rana mediana per samals de la
» gran rana : que, per so y altrament, sia per v. S. provehit y
» ordenat que no sera licit ni permes a dites persones vendrer
» samals a la menuda, si no es que las venessen a mestre exa-
» minat, [o] si no es que primer sien visurades, pagada la vi-
» sura, y que tingan llicencia a lo menos de hu de dits sobre-
» posats. » (*Llibre de ordinacions del ofici de fusters*, f° 35.)

C'est le dernier exemple que nous ayons trouvé de l'emploi de ce mot, qui est aujourd'hui complétement inconnu en Roussillon.

Avant de citer trois derniers textes où le mot *rana* est employé dans un sens qu'il nous est difficile de déterminer, résumons ce qui résulte des exemples déjà cités.

Dans les premiers exemples, de 1371 à 1405, *rana* désigne évidemment une mesure de capacité pour les liquides et les grains.

Dans les seconds, depuis 1376, c'est une mesure linéaire, de surface ou de dimension en longueur ou en largeur. C'est incontestablement une mesure de longueur dans l'ordonnance de 1405, articles 13, 14, 15, 24, 25, 33, 34, 35, 56 et 57. L'article 25 donne *rana* comme synonyme de « longueur» (*de menor rana, o lonch.*) Enfin, dans les articles 25, 34, 35, 56 et 57, *rana* est donné comme équivalent d'*oscat* (aujourd'hui *osca*), mot catalan qui signifie « entaille », et c'est évidemment l'entaille ou marque pratiquée dans une pièce de bois pour en marquer la longueur, le bord ou ligne extrême, ou l'extrémité. C'est là, croyons-nous, le sens que ce mot devait avoir à l'origine, et notamment dans la table d'Aljustrel, où la *summa rana* nous paraît signifier « l'extrémité ou le bord su-
» périeur »de l'*alveus*.Ce sens nous semble, d'ailleurs, confirmé par celui des mots *ran* et *randa*, dont nous nous occuperons plus loin.

3° Enfin nous connaissons encore trois exemples du mot *rana*, employé à propos de moulins à farine et avec un sens que nous ne pouvons saisir nettement :

En 1368, conventions entre Jean Vóla, procureur royal, et

Arnáu Luquès, pour la reconstruction de deux moulins à farine situés dans les fossés de la ville de Perpignan :

« Lo dit Ar. Luques ab ses propries messions sia tengut de » fer .II. molins bladers .I. vers la carrera, e altre ves lo mur, » e dar hi compliment de moles, ço es assaber .II. moles a » cascun moli, pero que les ranes d'aquelles moles qui-y son » lisien preses en compte.

» Item que's fassa primerament lo moli qui es envers la car- » rera, e que aquell envers lo mur se fassa tota veguada que'n » sera request per l'onrat En Johan Vola; pero es convengut » que tot l'artifici qui vuy es en lo moli sia del dit Ar. Luques, » exceptat les tremuges, e'ls martels, e'ls ariscles, axi com fon » convengut ab En Bñ Amigo. » (Arch. dép., B, 118; notule d'André Romeu, f° 43.)

Dans le premier article, il est dit qu'il sera tenu compte à Luquès des *ranes* des meules qui se trouvaient déjà dans le moulin à reconstruire; dans le second, on lui réserve tout l'outillage (*artifici*) alors existant au moulin, excepté les *tremuges, martels* et *ariscles*.

Dans une lettre du 17 août 1384, adressée par le procureur royal de Roussillon au bailli du lieu d'Estagell, dont la seigneurie appartenait par indivis au roi et au camérier de la Grasse, on lit :

« Per En Bñ Duran del dit loch havem entes que vos, ad instancia del procurador del camarer de la Grassa e del procurador del noble moss. Bñ de Senesterra, lo forsats a tornar de nou I.moli en lodit loch ab totes les ranes, pichs, e altres coses al dit moli necessaries; e ha'ns publicat e request que com ell ab alscuns altres sos compayons, forsats per lo Procurador reyal, hagen tornat lo dit moli e fet en aquell ço que devien, segons que's conten en los libres del ofici de la Procuracio Reyal, que de les coses en aquells libres contengudes vos deguessem certificar.

» Per que, a raquesta del dit Bñ Duran, per tenor de les presents vos certificam que, a XXIII. de juliol del any MCCCLXXIX, lo prop dit Bñ Duran e P. Guitart moner, endos de Stagell, e'N Arnau, de Sant Steve del Monestir, se obligaren sots certes penes que, del dit dia tro a Sant Miquel de satembre ladonchs primer vinent, ells haurien tornat lo dit moli ab ranes

e totes ses asines e altres coses al dit moli necessaries a coneguda d'En R. Laureta, obrer del S^r Rey e leniador de les ranes dels molins reyals, segons que aço apar pus largament en lo registra segon del temps del dit honrat procurador reyal. No res menys, nos som informats ab En P. Vidal, scriva del dit ofici e ab En Ramon Laureta, obrer d'amunt dit, qui'ns han feta relacio que ells endos, passada la dita festa de Sant Miquel, anaren al dit loch per regonexer si lo dit Bñ Duran e sos companyons havien complit ço en que's eren obligats e eren tenguts; los quals nos han feta relacio..... que ells endos ensemps veeren a vuyll (*sic*) lo dit moli, loqual era tornat e bestit al casal damont dit complidament e be molent e corrent ab ses ranes e totes coses en aquell necessaries...» (Arch. dép., B. 145, *Procuracio real,* reg. III, f° 5, r°.)

Dans des criées faites en 1413 pour la ferme des revenus seigneuriaux d'Estagell se trouve l'article suivant :

« Item van al dit arrendament los molins o rendes de aquells; » pero que'l arrendador o arrendadors los pendran ab ranes » e ab inventari, e seran tenguts de restituir-los en l'esta- » ment que'ls pendran, a la fi de llur temps del dit arrenda- » ment. » (Arch. dép., série H, la Grasse-Estagell.)

Cet article est répété textuellement dans les criées pour le bail à ferme de 1415.

Dans le document de 1384, on voit que le fermier devra rendre le moulin « avec toutes les *ranes, pichs* et autres choses » nécessaires » ; il le rend, en effet, « avec *ranes* et tous ses » outils (*asines*) et autres choses nécessaires à la connaissance » de R. Laureta, *obrer* du roi[1] et ingénieur[2] des *ranes* des » moulins royaux », et celui-ci constate en effet que le moulin a été rendu au complet, moulant et courant « avec ses *ranes* » et toutes choses à icelui nécessaires. » Il existe bien dans les moulins une pièce en fer qui sert de pivot à l'arbre qui supporte la meule tournante : c'est ce qu'on appelle crapaudine, et, à ce qu'il paraît, « la grenouille », dans diverses parties de la France. Cette pièce n'a pas de nom spécial dans les moulins

[1] L'*obrer* du roi, en Roussillon, était chargé de la direction des travaux de maçonnerie et de charpente ou menuiserie.

[2] *Leniador*, ou plutôt *lineador*, signifie « aligneur. »

du Roussillon, et l'on ignore qu'elle ait jamais eu celui de *rana*[1]. Il est d'ailleurs peu probable que les *ranes* des moulins connues de 1368 à 1415 s'appliquent à cette pièce, car nos documents semblent désigner par ce nom les pièces qui concernent les meules tournante ou dormante, même les outils (*pics* et *martells*) qui ne font point partie intégrante de l'appareil de la meule. L'intervention de l'*obrer* royal, « ingénieur » des *ranes* des moulins royaux », faisant ici les fonctions d'inspecteur ou vérificateur des dimensions et mesures de l'outillage de la meule, nous ramène sans doute au sens primitif de *rana,* mais il faut convenir que ce sens a été singulièrement détourné[2].

II. — RAN

Le mot *ran* a sans doute la même origine que *rana,* mais nous ne saurions dire quel est celui des deux qui dérive de l'autre. On ne le trouve pas dans Raynouard, qui cite cependant le « catalan *arranc*[3] » comme équivalent de *randa* (v. *randa*).

Pour le catalan, il n'en est pas question dans Lebrija, mais Labernia donne la locution suivante :

« *Ran à ran,* adv. Indica que una cosa està tan arrimada à » altra que no hi cab res entre mitg-*ad radicem ;* — dit de una » cosa plena que no hi cab res mes — *ad culmen.* » (Diction. catal.)

Pierre Puiggari n'a fait que traduire Labernia :

« *Ran à ran.* Tout auprès, attenant, tout contre, tout plein » jusqu'au sommet ou au bout. » (Diction. catal. inédit)[4].

Voici des textes anciens où figure le mot *ran :*

1310. — « Que un rech de la dita aygua pas per lo Pla de

[1] *Rana,* avec le sens de « grenouille », n'est pas inconnu en Roussillon, témoin le moulin fort ancien de *Canta-Rana,* à Montauriol ; mais on trouve aussi la forme romane dans le nom de *Canta-Granolles* à Maurellas (XV^e^ siècle).

[2] Depuis que cet article a été écrit, nous avons découvert un autre texte qui paraît expliquer définitivement le sens de *rana,* employé à propos de meules et de moulins.

[3] C'est une erreur, pour *arran.*

[4] Ajoutons que le catalan *ran a ran* correspond absolument à la locution *a randa a randa* du Dante

» Rela, axi co mils sera fasedor, ran lo terme de Thoyr. » (*Revue des lang. rom.*, 1876, p. 63.)

1318. — Dans une ordonnance relative à la ville de Salses, en Roussillon :

« En lo espasi que es ran lo mur, de la torr d'En Bonet » entro a la torr del portal del hospital, sia plassa de mercers. » Que ran la casa d'En Vidal Fabre se fassa 1ª casa, etc. » (*Procuratio real*, reg. XVII, fº 57.)

1365.—Dans un état de biens sis à Torrelles, en Roussillon: « II. camps arran de la vila (dans l'acte latin, *prope*) que apela » hom les Ferrages. » (Notule d'André Roméu, 1365-6.)

Dans tous ces exemples, *ran* signifie « près de, à la limite, à l'extrémité, au bord de, etc. » Ce mot est encore très-usité dans le catalan roussillonnais, *a ran* (bien des gens disent improprement *a ram*) : *a ran del nas*, « sous le nez »; *a ran de la paret*, « près du mur », etc.

C'est peut-être le languedocien *ras* de Jacq. Roudil (1612-1684) :

Que nasquéguet ras d'un tinaou.

(*Revue des lang. rom.*, t. I, p. 336.)

Ran, sous la forme *rain*, a existé et existe encore dans les dialectes d'oïl.

« C'est, en Bourgogne, une petite branche : un rain de fagot, un rain de balai. On appelait aussi *rain* le bord, la lisière d'un bois (voy. Roquefort) ; *raina*, en wallon, est une borne qui marque la limite d'un champ..... » (*Curiosités de l'étymologie française*, par Charles Nisard.)

On lit dans Du Cange : « *Rain*, ora, vulgò *bord*, in Stat. » anno 1376, t. VI, earumdem Ordinat. (reg. Franc.), p. 232, » art. 33. — *Pour obvier aus fraudes, aucuns charpentiers.....* » *ne tiennent atelier dores en avant es termes ne ou rain desforez.* »

Dans Littrê : « *Rain* (rin), *s. m.*, terme forestier. Lisière d'un bois. « Les grands maîtres... seront tenus de faire men- » tion.... de toutes les places vides non aliénées .. qu'ils au- » ront trouvées dans l'enclos et aux rains de nos forêts. » (*Ordonn. sur les eaux et forêts*, t. XXVII, 3). « Rapporter les » titres de tous les propriétaires de terres qui sont aux rains » et rives des forêts, afin que cela vous serve encore à faire » connaître les usurpations qui ont été faites. » (*Lett.*, etc., *de*

Colbert, IV, 185.) Littré cite encore le texte de 1376 de Du Cange et donne pour étymologie : « ancien haut allem. *rain,* bord ; holl. *rên.* » Mais, si *rain* est le même que le catalan *ran,* puisqu'il a absolument le même sens, ne proviennent-ils pas l'un et l'autre de *rana* ? Littré fait aussi dériver *rainer* et *rainure* de *rain,* et l'on a vu qu'en 1405 le catalan *osca,* « entaille, rainure », est donné comme l'équivalent de *rana*.

III. — RANDA, RANDAR

Randa se présente toujours, en catalan, avec le sens de « bord, bordure » d'une étoffe, *randar,* « border » ; mais, en castillan, *randa* est déjà traduit par *rete, reticulum,* par Lebrija, et il signifie encore dans cette langue : « réseau, espèce de » dentelle, ouvrage de fil, de soie ou de laine, fait à l'aiguille, » etc. » C'est le sens qu'il avait aussi quelquefois en provençal ; mais il est évident que le sens primitif était « bordure » d'une étoffe, et, comme cette bordure est presque toujours plus ornée que la pièce, ou même garnie d'une bande brodée, on s'explique que le mot ait pris dans bien des cas le sens de « réseau, broderie, » et *randar* « disposer, arranger, préparer. »

Du Cange donne *randa* avec le sens de « racloire », *randare,* avec celui de « racler », et il cite des textes où ces mots paraissent avoir été mal lus, au lieu de *rauda* et *raudare ;* nous ne pensons pas qu'il y ait à s'en occuper ici.

Raynouard donne *randa, randar* et *arandar,* avec divers sens et, entre autres, celui de « border » ; mais, de tous les exemples qu'il cite, il n'y a que le suivant qui nous paraisse correspondre au catalan *randa,* ou plutôt *ran :*

Tan que s'an colcar a rranda
De si dons (Tens. de Folquet et de Giraud).

« Tant qu'il s'aille coucher *côte à côte* de sa dame. »

Il cite le même mot en italien (c'est le *ran à ran* catalan) :

Quivi fermammo i piedi a randa a randa
(Dante, *Inf.,* XIV.)

Dans les exemples catalans que nous allons citer, pour terminer, *randa* et *randar* ne peuvent être pris qu'avec le sens de « bordure, border. »

Vers 1250, dans le tarif de la leude de Perpignan[1] : *de quolibet panno de rander* (*Revue des lang. rom.*, 1873, p. 367).

1363. — I. *velum auri ab randes d'aur* (notule d'André Roméu, 1363).

1384. — *Un lansol ab randa* (Not. de Jacq. Roig, 1384).

1385.— *Lansols ab randa de seda blancha* (Arch. dép., B. 194, f° 42).

1396. — I. *linteamen de bateiar, de dos teles, ab randa al* I. *cap* (Not. de Jean d'Ornós, 1396, f° 102).

1398. — *Un lansol de li ab una randa al cap, de dos teles; un lansol de li, de dos teles, rendat;* I. *lansol de dos teles ab randa petita* (Manuel de Bern. Masdamont, 1398).

1400. — *Unes toalloles de cotonina ab randa a cascun cap* (Notule de Pierre Armany, 1400).

1401.— *Un lansol de li sens randa; altre lansot ab randa* (Notule de Ferriol Bosquerós, 1401).

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini jusqu'à la fin du XVII[e] siècle ; mais nous ne pensons pas que ce mot soit aujourd'hui en usage en Roussillon, où l'on ne connaît plus que *bora*.

En résumé, nous pensons que *ran, rana, randa, randar,* ont une étymologie commune et proviennent d'un mot qui avait à l'origine le sens de « limite, extrémité, bord », peut-être aussi « marque de la limite », et plus tard, par extension, « mesure. »

RANAR

Cet article était écrit lorsque nous avons découvert un nouveau texte, qui fournit une forme nouvelle (le verbe *ranar*) et explique nettement le sens de *rana* appliqué aux meules de moulin. On lit dans le *Manuale curie,* registre XVI, f° 19 (Arch. dép. B. 420) : « Le 31 mai 1515, le procureur royal de Roussillon mande aux préposés des meuniers de Perpignan, *quatenus die crastina sint in molendino honorabilis Francisci Artigues, per renar les moles, e stimar los rodets e moles.* » Tout le monde sait que les meules de moulin s'usent par le martelage

[1] C'est par erreur que nous avions cherché un nom de ville dans le mot *rander* (*Revue des lang. rom.*, 1873, p. 367 et 384).

et qu'on n'en peut estimer la valeur si on n'en connait les dimensions et surtout la hauteur; aussi les deux experts chargés d'évaluer le moulin de François Artigues auront-ils à *renar* les meules, c'est-à-dire en prendre les mesures, et à *estimer* la valeur du reste de l'outillage. Il est donc certain que, dans cet exemple comme dans ceux où *rana* s'applique aux meules, ce mot désigne leur mesure ou dimension.

ALART.

VIEUR

On lit dans Diez (traduction G. Paris et Morel-Fatio, II, p. 68, en note): « Faut-il mettre aussi au nombre des comparatifs organiques *vieur*, comparatif de *vieil? Plutost meurent ly jeune souvent que ly vieur.* » (J. de Meun, *Cod.*, v. 19.)

La forme plus que suspecte *vieur* doit être remplacée par *meur* = *maturi*. J'ai pu m'en assurer en regardant le ms. 245 (XIV^e^ siècle) de l'École de médecine de Montpellier, qui donne, au f° 132, r°, la leçon suivante :

Mès il est autrement, Car nous sommes seür
De mourir, mès de vivre Moy, n'autre, n'asseür.
Plus tost meurent li joenne Que ne font li *meür*.
Ne say s'est bien ou mal Ou contre leur eür.

Meür, comme on le voit, est garanti par le sens et par la rime. C'est du reste ainsi qu'a lu Keller dans son *Romvart (Codic. de J. de M.)*.

A. BOUCHERIE.

DIALECTES MODERNES

L'AMOUR MOUILLÉ, D'ANACRÉON

TRADUIT EN LANGUEDOCIEN PAR BRUNIER

Vers le milieu du dernier siècle, un professeur à l'École de chirurgie de Montpellier, Sarrau, traduisit en languedocien de cette ville l'*Amour mouillé*, d'Anacréon, et sa version a été partiellement imprimée à la page 171 des *Obras coumplètas d'Augusta Rigaud et de Cyrilla Rigaud, séguidas d'un chouès dé roumançaz et cansous patouèsas dé divers aouturs*. Montpellier, Virenque, 1845, in-12. Celle que nous publions aujourd'hui pour la première fois est l'œuvre de l'avocat Brunier, a qui l'on doit une édition des œuvres de l'abbé Favre, encore aujourd'hui très-recherchée [1]. Brunier rimait en français et en languedocien avec une égale facilité, et il est regrettable que l'*Imitacioun anacreountiqua* que l'on va lire soit la seule pièce qui nous permette d'apprécier ses qualités de poëte et de versificateur.

Le manuscrit où elle se trouve fait partie de la bibliothèque de la ville de Montpellier.

IMITACIOUN ANACRÉONTIQUA

A MADOUMAIZÈLA AGATHA AOUBOUY

Ere couchat molamén,
Et, pus hurous qu'un coumpâyre,
Dourmissièy tranquillamén
(Cè qué m'arîva pa gayre),
Quand un manit vénguèt fâyre
A ma pôrta quâouques cris.
Lou tèn èra un pâouquet gris
Bruïnâva, ét la natura
Aviè pardut sa parura:

[1] *Récul d'uvras patoisas dé M. Fabre*. Montpellier, Tournel, 1815, 2 vol.

Nous sarâvén de Nadâou.
— « Souy tout nud et fây pa câou »,
Cridâva lou mizérable.
Yéou, qué souy trop charitable,
Quite lou yèch, ét, d'un sâou,
D'ouvriguère âou pâoure diable :
— « Eh ! digâ-me, quâou sès vous ?
» Sémblâs un enfan qué téta. »
— « Où saoûprès|âra-méméta »,
Mé diguèt el, d'un air dous.
Coûma soufrisse ét pénéqué,
Avan tout fâou que mé séqué.
Y'alumé lou fiòc alor.
L'énfan véy sé la bruïna
N'a pa fach un pâou de tort
A l'arc qu'aviè su l'ésquîna,
Arc qué rédoutave prou.
Poudrés ou trouvâ rizible ;
Mès n'avièy pôou, crézès-ou.
Cépandan, toujour sensible,
M'aproche dâou pâoure agnèl,
Y'essugue ét l'arc ét la pèl;
Et, sas dos mans din las mîounas,
En bufan déssus las sîounas,
L'agère révéngut lèou.
Mès vejâyci lou pu bèou :
A péna aquél pichot drolle
Cèssa d'èstre éngrépézit,
Qu'escarabïïat, hardit,
Rîntra vite din soun rolle,
Et mé lânça âou foun dâou cor
Un trèt qué mé y'a fach plâga
Et plâga jusqu'a la mort :
— « Aqui, sou dis, pèr ta pâga;
» Souvèn-té d'Agâtha Aoubouy,
» Et de l'Amour, car lou sôuy. »
Ah ! té counôuysse, yé dize,
Énfan cruèl ét mâoudit ;
Mès un pâou tard m'én avize,

T'âourièy pa, ségu, douvrit.
Amour sé métèt à rire ;
Ét lou pichot scelerat
Mé diguèt, ou poudiè dire :
— « Moun arc èr' én pâoure éstat,
» Mès toun cor âra és bè pire. »

BRUNIER.

LES NOMS DE LA PIERRE A BATIR

A LANSARGUES (HÉRAULT)

PESSANT, bloc de pierre de taille extraite de la carrière. Se dit surtout de celle qui est destinée aux cuves et aux bassins.

BOUGET, pierre carrée servant aux façades de maison et aux angles.

CAIROUN, petit cairon, servant surtout à élever les murs intérieurs d'une maison.

PESSETA ou PERPIN, cairon plus petit que le précédent et un peu plus long. Le second mot est plus fréquemment employé que le premier.

PENDENTI, cairon plus petit que la *pesseta*.

RASSIÈ, pierre brute, moellon.

REBLES, petites pierres que l'on mêle au moellon dans une construction.

A. LANGLADE.

POÉSIES

LOUS LAS D'AMOUR

(*Seguida*)

Mais acò tirèt pas de longa :
La trounada, que s'esperlonga,
Dau ciel à beles paus atapa lou calèu ;
Sus lou rebat d'aquel espetaclous ridèu
Ie rebessiña de tourrassas
Nautas, descounformas, blancassas :
Diriàs de piochs gigants cabucelats de nèu.

Dejout la sinistra bancada,
N'i'a'n autra à la tencha couirada ;
Pioi, de nivasses grèus, negres couma lou fum,
Se movoun au dejout d'aquel acoumoulun.
Quauques degouts, à beles ròdous,
Tomboun, cascalhant sus lous còdous,
E dau sòu fumous monta una audou de frescun.

Pamens un ventilhou s'auboura,
Fresquet, embaumat ; pioi s'amoura ;

LES LACS D'AMOUR

(*Suite*)

Mais cela ne fut pas de longue durée : — l'orage, qui s'allonge, du ciel peu à peu recouvre le flambeau ; — sur le rebord de ce prodigieux rideau — se dressent de grandes nuées, — hautes, difformes, blanchâtres : — on dirait des pics géants recouverts de neige.

Au-dessous de la sinistre couche, — il y en a une autre à la teinte cuivrée ; — puis des nuages lourds, noirs comme la fumée, — se meuvent au-dessous de cet entassement. — Quelques gouttes de pluie, de place en place, — tombent, résonnant sur les cailloux, — et du sol fumeux monte une odeur d'humidité malsaine.

Cependant un petit vent s'élève, — frais, embaumé ; puis il cesse ;

Torna reprene mai, s'enfoursant à cha pau.
Pioi...garàs de davans ! aquì lou magistrau
Qu'arriva de sa reda força,
E dau nivàs que se bigorsa
Un ilhau trauca, e zou ! lou tron seguìs l'ilhau.

Dau ressoun la terra trantalha,
E lous jouvents e la filhalha,
Blaves d'esfrai, ensem, d'un vanc tout febrious,
Dralhoun en se clenant un grand sinne de crous :
— « O santa Barba ! santa Clara !
Dau marrit tems que se demarra,
Dau fioc dau ciel, ai ! ai ! santas, aparàs-nous [1] ! »

E la ploja tomba granada ;
La ploja, dise ! es una oundada
Que s'abissa e boumbìs sus terra en grumejant.
E pas ges de souploch ! Ai ! de que devendran ?
Tout d'un cop : « A coussa, filhetas !
La bauma de las Candeletas
Es aiçai ; seguissès. » — E lou pastre davans,

E touta la genta callada
Après, ie soun d'una alenada.

— il reprend de nouveau, et, petit à petit, devient plus fort ; — puis, garez-vous devant lui : voilà le mistral — qui arrive dans toute sa force, — et du grand nuage qui se tord — un éclair perce, et à l'instant le tonnerre suit l'éclair.

Au retentissement, la terre s'ébranle, — et les garçons et la troupe de jeunes filles, — pâles d'effroi, ensemble, et d'un élan fiévreux, — décrivent, en s'inclinant, un grand signe de croix : — « O sainte Barbe ! sainte Claire ! — du mauvais temps qui se déchaîne, — du feu du ciel, hélas ! saintes, préservez-nous. »

Et la pluie tombe drue ; — la pluie, dis-je ! c'est une vague — qui s'écroule et bondit à terre en écumant. — Et nul abri. Hélas ! que vont-ils devenir ? — Tout à coup : « Venez vite, fillettes ; — la grotte des Stalactites — est de ce côté ; suivez. » Et le berger en avant,

Et toute la gentille troupe — après, y sont d'une haleine. — Il était

[1] C'est l'imitation presque littérale d'une prière populaire que l'on dit encore, lorsqu'on entend gronder le tonnerre.

Era tems : pas pus lèu que soun encafournats,
Un moustrous revoulum envòuta lou pinàs,
L'autourous pinàs de la Tourre,
Que subre sous mars poudien courre
Dous omes à la fes ; à-n-ounte, atrahinats

Per soun oumbra desparaulada,
Venien, embe sa troupelada,
Lous pastres de l'entour, s'aparà de la caud ;
Que lous marins d'en-Ate, e de Seta, e dau Grau,
Quand en planassa[1] navigavoun,
Qu'à Marselha, Aiga-morta anavoun,
En tems enmarinat, lou prenien per signau.

Lou qu'a vist passà sans soufrages
Lou flèu das omes e das ages,
Ara crana, roundina, ansinda qu'un lioun
Derevelhat dau cop dins lou frech tourtilhoun
D'una sernassa que lou sarra ;
En van d'arpis, de dents s'apara,
Toussit, pastat, mòugut, lèu jairà d'abauchoun.

temps : [Ils ne sont pas] plus tôt entrés dans la caverne,—qu'un monstrueux tourbillon entoure le grand pin, — le pin altier de la Tour, — sur les branches maîtresses duquel pouvaient courir — deux hommes à la fois ; sous lequel, attirés

Par son ombre démesurée, — venaient, avec leurs troupeaux, — les bergers des environs, se mettre à l'abri de la chaleur ;—que les marins de Cette, d'Agde et du Grau, — quand ils naviguaient sur la grande plaine, — quand ils allaient à Marseille, Aigues-Mortes, — par un temps de tempête, prenaient pour signal.

Celui qui a vu passer, sans en souffrir,— le fléau des hommes et des âges,— maintenant gronde et gémit, ainsi qu'un lion — réveillé tout à coup dans le froid repli — d'un gros serpent qui le presse ; — en vain des griffes, des dents, il se défend, — tordu, pétri, broyé, il sera bientôt gisant, et tête contre terre.

[1] *Planassa* (grande plaine), partie de la mer le long du golfe de Lion, ainsi nommée par les pêcheurs. Elle a une trentaine de lieues de largeur et les eaux y sont peu profondes.

En van s'enredena e caïna.
Lèu sa testa que rebessina
Fins à la nivoulada, e soun rabàs pounit
Dins lous jasses dau truc, soun racinat fournit,
Que tout l'entour dau souc regagna
Couma d'apassas d'estrigagna,
Soun barbun taupejant en terra amouchounit,

E la roucalha que l'acota,
E lou tarren fins à la crota
Ounte eles soun cabits, tout es dessagrilhat;
Lou bosc, mema lou serre, an sentit brandilhà;
Quand l'aubràs embe sa moutassa,
En pes, panlevat per l'aurassa,
A cent passes boumbis sus lou sòu badalhat.

De l'oura en lai pus res noun tanca
La viroulada que derranca,
En agafant lou nivou; de sous longs crocs toussits
Arramba, carrabaugna, arranca, rout, coussis
Ce que dins sa coussa capita,
E pioi de sa maissa au lion jita
Tout ce qu'a rambalhat, brigoulat à moucis.

En vain il se raidit et se plaint.— Bientôt sa tête, qui se dresse jusqu'aux nuages et son *rabas* foré — dans les couches de la colline, les nombreuses racines,— qui ressortent autour de son pied — comme des pattes d'araignée, — ses radicelles s'insinuant dans la terre par pelottes,

Et le rocher qui le retient, — et le terrain jusqu'à la caverne — où les enfants se sont abrités, tout est ébranlé ; — le bois même, la colline, ont éprouvé une secousse,— quand l'arbre, avec son énorme motte, — soulevé verticalement par le vent, — va rouler à cent pas sur le sol crevassé.

A partir de ce moment, rien n'arrête — le tourbillon qui s'enfuit, — en saisissant le nuage avec la gueule; de ses longues griffes tordues — il atteint, saisit, creuse, arrache, rompt, hache— tout ce qu'il rencontre sur son chemin, — et puis de sa gueule rejette au loin — ce qu'il a saisi, mais pêle-mêle et brisé en morceaux.

E trona e plòu à coua d'ase[1] :
Zou ! zou ! foulàs, que tout s'arrase,
Camins, rajòus, valats ; bouida-me toun barrau[2],
Entremens que ie sies, entancha ! car, per d'aut
Ta barrillassa es deglasida ;
Se mostra adejà la lusida
Que dau retour au bèu es l'agradieu signau.

Oi, oi, toun boufetàs se trauca,
E lou coumplot que te recauca
Dirà lèu de nou : sies au founs de toun counquet,
Lou sourel per lou gaule espinchouna un briquet ;
E sus la lioncha escuresina,
D'ount lou tron partìs e roundina,
Dins sa maja esplendou flambeja un double arquet.

Anen, aquì las ramassadas,
Restoris de las nivouladas,
Que l'aura adoucilhada à rouncadas brandìs ;
De vieus lamps de clartat per l'escur lèu couvrits ;
Per aquí quauqua rampelada,

Et il tonne et il pleut à torrent.— Allons ! allons ! furibond, que tout soit nivelé, — chemins, ruisseaux, fossés ; vide bien vite ta barrique. —Puisque tu y es, dépêche-toi ! car vers le haut — ton grand baril est disjoint ; — on peut voir déjà la lueur — qui du retour au beau temps est l'agréable signal.

Oui, oui, ton grand soufflet se déchire, — et l'averse qui l'alimente — sera bientôt tarie : ta bassine est déjà vide. — Le soleil par le jable darde de petits regards, — et sur l'obscurité lointaine, — d'où le tonnerre s'élance et gronde, — dans toute sa splendeur flamboie un double arc-en-ciel.

Allons, voici les petites averses, — débris des nuées — que le vent, beaucoup plus calme, secoue à bouffées ; — de vifs jets de clarté par l'obscurité bientôt couverts ; — de temps en temps quelques roule-

[1] Littéralement : *à queue d'âne.* — [2] Imitation du proverbe : *Lou magistrau — porta soun barrau.*

Darnièr bram de mala ira intrada,
E d'ilhaus que lous iols n'en soun embalausits.

Pau-à-pau tout s'escarrabilha,
Lou ciel, la bauma, la ramilha;
Adejà 'n roussignòu, d'un rounzàs degoutant
En s'alisant la plouma, acoumença soun cant;
E bouscarrida e cauquilhada
Dins l'aire prenoun sa voulada;
As abrics voulastreja allegre capelan.

La drollalha soula pigreja:
La pòu encara la capeja?
Mais nou, pioi que s'ausìs de cascals risouliès.
An! de terra un per un espinchounoun; pariès
A la counilha dau sauvage,
Qu'on vei à l'auba, dins l'aigage,
Moustrant sous prims mourets fora la cavariès

Rebaussant cambaus e raubilha,
Fin finala, prenoun sa vìa;
Lous jouinomes davans, caminant au passet,
Das carraus ichagats causissent lou pus sec;
De las filhas pioi ven la tieira,

ments [de tonnerre] — dernier hurlement de colère étouffée, — et des éclairs [tels] que les yeux en sont éblouis.

Peu à peu tout se dégourdit, — le ciel, la grotte, la feuillée; — déjà un rossignol, d'une touffe de ronces ruisselante, — en se lissant la plume, commence son chant, — et fauvette et cochevis —dans l'air prennent leur volée; — aux abris volètent d'agiles libellules.

Les enfants seuls font les paresseux; — est-ce que la peur les étourdit encore? — Mais non, puisqu'on entend leurs éclats de rire. — Allons, de la caverne, à la file ils se montrent, — semblables aux lapins du sauvage — que l'on voit à l'aurore, dans la rosée, — montrant leur museau effilé au dehors des terriers.

Retroussant les pantalons et les jupes, — finalement ils prennent leur chemin; — les garçons en avant, allant à petits pas, — des sentiers imbibés d'eau choisissant le plus sec; — des filles vient après la file, — portant les fleurs sur la tête, — avec tant de grâce que vous les mordriez, ma foi!

Pourtant flouses sus la testieira,
Embe tant de bon biai que las mourdrìàs, ma fe !

Mai d'un jouvent se vira à reire;
Atabé mai d'un, per las veire,
Sentìs routà lou ped dins lou trin empeirat.
Janet, pecaire ! un cop a piechat s'alairà.
Adounc la joia recaliva
E de bona imou tout arriva
Sus lou bord dau Barbian : « Secous ! » a desmairat.

Ara, per passà, coussì faire ?
Gasà descau, se pot pas gaire.
Per lous barbèus, vai prou ; mais las drollas, digàs ?
A travès camp pourrien mountà d'aut l'Abrigàs ;
La cresca es pas belèu tant grossa,
Mais lous endarrairariè fossa;
E, pioi, lous sautadous saran pas enaigats ?

Tout acò fai pas gau, s'en manca.
Dau cop, lou maucor lous embranca;
E lous rires de pioi se cambiarien en plour,
Se n'era pas l'esper que, dor la fin dau jour,

Plus d'un jeune homme se tourne en arrière; — plus d'un, pour les voir, — sent se heurter le pied dans l'ornière empierrée. — Jean, le pauvre ! une fois a failli s'étendre de son long. — Alors la joie de nouveau se ranime, — et en bonne humeur tous arrivent sur les bords du Barbian... « Ah ! mon Dieu[1] ! » il a débordé.

Maintenant, pour passer, comment faire ? — Guéer, pieds nus, cela ne se peut guère. — Quant aux garçons, passe encore ; mais les filles, dites donc ! — A travers champs, ils pourraient aller au nord de l'Abrigas[2], — la crue n'est peut-être pas aussi forte ; — mais cela les retarderait beaucoup ; — et puis les endroits où l'on peut sauter ne seront-ils pas couverts par les eaux ?

Tout cela ne fait pas plaisir, tant s'en faut ! — A ce moment, le découragement les saisit, — et les rires de tout à l'heure se changeraient en pleurs, — si ce n'était l'espoir que, vers la fin du jour, l'*eau folle*[3]

[1] Littéralement : *au secours !* — [2] Nom de lieu aux environs de Lansargues. — [3] Crue qui se produit à la suite d'un orage et qui finit en même temps que lui.

L'aiga fola sarà passada.
I'a toujour aquela pensada
Que sas maires, en lagui, esperoun lou retour.

E la cola es aquì sounjousa,
Agachant l'aigassa bouldrousa
Que sembla ie fa lega e passa en s'en risent.
Mais lou pastre, qu'a vist petà lou loup : «— Me vèn»,
S'ou dis, embe soun plan bagassa,
« Una ideia qu'es pas ben traça.
— Diga-nous-la, boudieu ! que nou'n anen ; es tems. »

E pas pus lèu dor el s'acampoun :
— « Eh be ! que lous esclops s'escampoun,
Au cop de bras, de lai; rebounden lou cambau
Fins à la fourcadura, e pioi cadun nous cau
Prene una filha à l'esquineta
Ou, s'aimàs mai, à cadieireta.
— Oi, oi, à cadieireta. Ai, que d'ime ! — A perpau »,

Dis mai, « defenden capignadas,
Pessucs, coùtigas e butadas.

aura disparu. — [Mais] il leur reste toujours cette pensée, — que leurs mères, inquiètes, attendent le retour.

Et la troupe est là préoccupée, — regardant l'eau bourbeuse — qui semble les convier et passe en se moquant. — Mais le berger, qui en sait bien long : « Il me vient »,—dit-il avec son air drôle[1],—« une idée qui n'est pas bien mauvaise. » — « Dis-nous-la, bon Dieu ! et que nous nous en allions, car il n'est que temps. »

Et aussitôt ils s'assemblent autour de lui :— « Eh bien ! que les sabots soient jetés — à la volée au delà [du ruisseau]. Retroussons les pantalons — jusqu'aux cuisses; ensuite il nous faut — chacun prendre une jeune fille sur le dos, — ou, si vous l'aimez mieux, à la chaise. »— « Oui, oui, à la chaise. — Oh ! que d'esprit ! » — « A propos »,

Dit-il encore, « nous défendons taquineries,—pincées, chatouillements,

[1] Littéralement: *avec son air de prostituée.* Le mot de *bagassa* ne s'emploie guère aujourd'hui, du moins aux environs de Montpellier, que dans la comparaison populaire : *embe soun plan bagassa,* et l'on a perdu le sentiment de sa véritable signification.

— Acò's acò, saren bravets couma d'anjous. »
Una man dins la man, enliassats dous per dous,
Lous dets fasen ben la crouqueta :
— « Mìa, sus nosta cadieireta »,
Ie venoun à caduna, « anen, assetàs-vous. »

E, sans mai, la drolla s'asseta.
A lou que soun mai de couleta,
Plega, per se mantene, un bras autour dau col;
L'autre ten sus sa fauda, ounte a toujour un iol,
Sa part de flouretas oubradas,
De pòu de las veire issalladas
Ou chaire dins lou rieu au mendre carracol.

E zou ! lous pourtaires s'engafoun.
Fossa, dedins sa testa, escrafoun
Las defensas qu'an fach; mais un vira-t-en-lai
l'ou remembra dau cop. D'autres fan un trantai
Desprès-esprès ; las drollas cridoun,
Sarrant lous gandouns qu'espoufidoun ;
D'autres per tout lou cors, e dempioi l'oura en lai

Qu'an acoumençat la passada,
An sentit quauqua tremoulada.

et poussées.»—« C'est cela, nous serons sages comme de petits anges.» — Une main dans la main, liées deux à deux, — les doigts bien accrochés l'un dans l'autre : — « Amie, sur notre chaise », — dirent-ils à chacune, « allons, asseyez-vous. »

Et, sans plus de façon, la jeune fille s'assied. — Celui avec qui elle est plus familière, — elle lui entoure le cou avec l'un de ses bras ; — l'autre tient sur ses genoux, où elle a toujours l'œil, — sa part de fleurs ouvrées, — de crainte de les voir s'effeuiller — ou choir dans le ruisseau au moindre faux pas.

Et, allons, les porteurs entrent dans l'eau. — Bon nombre, dans la tête, effacent — les défenses qu'ils viennent de faire; mais un soufflet — les leur rappelle bientôt. D'autres font semblant de vaciller ; — les jeunes filles crient, — pressant [du bras] les lurons qui éclatent [de rire], — d'autres par tout le corps, et depuis le moment

Qu'ils ont commencé le passage, — ont senti quelque tremblement. — Mais on n'a jamais su s'il était causé par le fait joyeux — d'avoir entre les mains un fardeau si agréable, — ou par la fraîcheur de l'eau

Mais s'es pas saupegut s'era lou fach joious
D'avedre entre las mans fai tant agradious,
Ou lou fresc de l'aiga courrenta,
Que grumeja e fugis mourenta
De noun poudé baisà tant poulits boutelhous [1].

Enfin tout passa, tout s'espoussa,
An encara una brava escoussa
A faire, e lou camin es pas fossa adracat,
Car lou grand leca-fanga [2] es gaire esperlucat;
Tout-escàs manda d'alenadas,
Qu'en brandant flouses e grelhadas
Espouscoun lous degouts dau fiolhan alacat.

E dessè que d'unes regouloun,
D'autres en tramblejant penjouloun,
Perlejant au travès das trelusents raissets;
Acò retrai as plours degoutant das iolhets
D'un enfantou que ris e ploura,
Quand sa maire dau bres l'auboura
E ie dona l'espouncha en baisant sous detets.

De cops que i'a, tant ben plouvina,
Mais la gisclada mistoulina

courante, — qui écume et fuit désolée — de ne pouvoir baiser d'aussi jolis pieds.

Enfin tout passe, tout se secoue. — Ils ont encore une bonne course — à faire et le chemin n'est pas raffermi, — car le grand *lèche-boue* n'est guère éveillé ; — à peine s'il envoie quelques haleines — qui, en agitant fleurs et tiges, — secouent les gouttes du feuillage trempé d'eau.

Et, en même temps que les unes coulent, — d'autres en tremblotant se suspendent, — scintillant à travers les rayons éblouissants : — cela ressemble aux pleurs coulant des yeux — d'un enfant qui rit et pleure, — lorsque sa mère l'enlève du berceau, — et lui donne le jet de son sein, en baisant ses petits doigts.

Parfois aussi il bruine ; — mais l'averse bénigne — passe en un clin d'œil dans l'air éblouissant ; — ce qui fait dire au berger, un peu

[1] Littéralement *mollets*. — [2] On appelle ainsi le mistral.

Passa tout lis, sans mai, dins l'aire escalugant.
Ce que fai dire au pastre, un bricou se trufant:
« — Acò 's de revesses jalouses,
Bougnoun pas que lous amourouses.
Nautres rescan pas res, es pas vrai, diga, Jan? »

E Jan ris couma una poulassa;
Mais Bèu se vira e i' arregassa
Un cop d'iol que ie copa e rires e cascal.
Era entieira, Isabèu ; as jocs couma au traval,
Fasiè tant ou mai sa partida ;
Mais, quand era d'imou marrida,
Soun coutelou talhava e de costa e de tal [1].

D'aquel moument es pas de lese,
Amai saique es pas soula; crese
Qu'an toutas un pauquet de fougna: dau matin
Qu'an delargat, fins ara en drougant un camin
Que cau dralhà dins la moulura ;
E pioi, subre tout, que i'endura
De saupre ce que fan sous parents en alin.

Pamens, au pont de la Capela,
De pichots portoun la nouvela,

par moquerie : — « Ce sont des averses jalouses ; — elles ne mouillent que les amoureux. — Nous n'avons rien à craindre, nous, n'est-il pas vrai, Jean ? »

Et Jean rit comme une grosse poule ;— mais Élisabeth se retourne et lui lance — un coup d'œil qui lui coupe la parole et le rire. — Elle était entière, Élisabeth ; aux jeux comme au travail, — elle faisait sa bonne part et même au delà ; — mais, quand elle était de mauvaise humeur, — son petit couteau coupait du dos et du tranchant.

En ce moment, elle n'est pas d'humeur, — et sans doute elle n'est pas la seule ; je crois — que toutes sont un peu boudeuses, depuis le matin — où elles ont laissé la maison jusqu'à présent, — courant un peu partout un chemin — qu'il faut frayer sur la terre détrempée, — et, par-dessus tout, il leur tarde — de savoir ce que font là-bas leurs parents.

Cependant au pont de la Chapelle,— des enfants portent la nouvelle

[1] Formule de la langue populaire.

Que lou vilage en plen lous espera emb anciè ;
E, dins un virà-d'iol, tout l'oùrdou fatrassiè
A travès camps prend l'escourrida ;
Tant qu'a d'alen galopa, crida :
— » Soun aicì ! soun aici ! » — Dau camin fangassiè

La jouinessa a quitat la vista ;
En virant lou recouide, brista
La foula que camina e ven à l'en-davans ;
Pas pus lèu estre à port, las maires : — « Quante plan !
S'es juste de fa tant museta ?
Poudès ie metre noum viauleta [1] ;
Sias pas prestas, boutàs, à ie tournà deman. »

Ah ! mais en las vesent flouradas
Tant ou mai que las girouflades,
Pounchejant das faissous que blaqueja lou vent
E i'oumbrejoun la cara, esclafissoun d'un tems
D'ourguiol e de joia espoumpidas :
— « Boudieu ! ounte vous sias culidas ?
Sus vosta testa, enfants, pourtàs tout lou printems. »

— que le village les attend avec anxiété, — et dans un clin d'œil la troupe tracassière, — à travers champs a pris la course ; — à perdre haleine elle galope, elle crie : — « Ils sont ici ! ils sont ici ! » Du chemin vaseux

La jeunesse a quitté l'avenue ; — en tournant la courbe, elle aperçoit — la foule qui chemine et vient au devant [d'eux]. — Une fois à portée de [la voix], les mères : « Quelle tranquillité ! — Est-ce juste de rester si longtemps à s'amuser ? — Vous pouvez y mettre nom violette. — Vous n'êtes pas prêtes, allez, à y retourner demain. »

Ah ! mais, en les voyant vermeilles — autant et plus que les girofléées — qu'on voit poindre des charges qu'agite le vent — et leur couvre la face de leur ombre, elles éclatent tout à coup, — gonflées d'orgueil et de joie : — « Mon Dieu ! où vous êtes-vous ainsi fleuries ? » — Sur votre tête, enfants, vous portez tout le printemps. »

[1] Formule populaire équivalant à : *Vous pouvez en faire votre deuil*, du français.

E de poutouns e de brassadas:
— « Maires, vous sias ben carcinadas;
Mai tabé, noste mai, vesès, qu'aurà d'ounous ! »
Elas n'an be sa part, quand pioi, de dous en dous,
Fan intrada dins lou vilage
E qu'ausissoun à soun passage ;
— « Quanta bela jouinessa ! O las poulidas flous ! »

Mai que mai, touta la vesprada
Se parlet que d'aquela intrada,
Das trafls qu'an menat, dau coumplot, de l'esfrai,
Dau rajòu, subre tout, dau famous pin que jai
Amount, alairat sus lou serre ;
Se parlet que n'anavoun querre
Lou mar lou pus garrut per n'en faire lou mai.

Lous parlaments encara anavoun
Que lous jouinomes arrivavoun,
Atieirats jout lou fai, cantant à plen galet.
Touacha [1], d'aquel tems, a fach lou castelet.
Oundrat de sous las qu'acimela,

Et des baisers et des embrassades : — « Mères, vous vous êtes bien chagrinées. — Mais voyez aussi que d'honneurs aura notre mai ! » — Elles en ont bien leur part quand après, deux par deux, elles font leur entrée au village — et qu'elles entendent sur leur passage : —« Quelle belle jeunesse ! O les jolies fleurs ! »

Presque toute la soirée — on ne parla que de cette entrée, — des tracas qu'ils ont éprouvés, de l'orage, de l'effroi, — du ruisseau, et surtout du fameux pin qui est couché là-haut, — de son long, sur la colline. — On rapporta qu'on était aller chercher — la plus grosse branche pour en faire le mai.

Les conversations allaient encore — que les jeunes gens arrivaient, — rangés en file sous le fardeau, chantant à plein gosier. — Touache, dans ce temps, a fait le *châtelet,* — paré de ses lacs, terminé — par une bruyante crecelle, — et le mai couronné est couché sur le chevalet.

[1] Nom de la personne qui construisit le *châtelet* cette année.

Una brusenta martavela [1],
E lou mai capelat jai sus lou cavalet.

Ara cau jougà las aubadas ;
Embe de brancas à brassadas,
Van à l'aiseta e siaus, l'auboissaire en mitan.
Au davans das oustaus ounte i'a de filhan
La cola cachousa s'arresta,
E l'auboi, que l'a toujours presta,
Joga un aire à la fin, lou tamboura quitant :

— « Acò's per tus, bela [2] », s'ou disoun,
E s'en van, sans que s'en mesfisoun.
Lou que n'a quauqua ideia ou que n'es amourous,
Ou que vòu coupa palha e, de cops, un jalous,
De rescoundoun vai à la porta,
Ie pounìs un das grels que porta,
E fugìs dins l'escur ansin qu'un maufatous.

Venien de jougà la de Nena;
La curiousa (m'es pas de pena
De creire que tant lèu aviè sautat dau liech)
Espinchouna e devista, aval sus l'escaliè,
Una oumbra que prend l'escourrida.

Maintenant il faut jouer les sérénades ;—avec des brassées de branches,— les jeunes gens vont à petit pas et en silence, — le joueur de hautbois au milieu [d'eux]. — Au-devant des maisons où il y a des jeunes filles, — la troupe discrète s'arrête, — et le hautbois, qui n'est jamais pris au dépourvu,—joue un air à la fin, le tambour répondant : « C'est pour toi, belle », disent-ils,—et ils s'en vont sans que l'on s'en doute.—Celui qui a un penchant ou qui est bien amoureux, — ou qui veut rompre, quelquefois un jaloux, — va à la porte en cachette, — y plante une des tiges qu'il porte, — et fuit dans l'obscurité comme un malfaiteur.

On venait de jouer celle de Magdeleine.—La curieuse (il ne me fait pas peine de croire — qu'à l'instant elle avait sauté du lit), — elle regarde et aperçoit là-bas, sur l'escalier, — une ombre qui prend la

[1] Légère charpente conique couronnant le mai, et à laquelle on attache les lacs d'amour. — [2] C'est la formule consacrée.

Davala e vei, touta apensida,
Aquì sus lou soulìs, un bèu grel d'amelliè.

Despioi l'an pas pus vista rire.
— « Esperàs, qu'ai quicon à dire»,
Ven Jan : « Es un regret[1]. » De longa eme Bèu soun
A la bouca dau mounde ; ansinda an pas besoun
De se veire de rescounduda
Ni de parlà la lenga muda
De l'aubre ou de la flou[2]. Souta soun fenestroun

Soun agandits, e Jan s'afusta,
Toussìs, e pioi, d'una vos rusta,
Un pauquet tremoulanta à l'acoumençament,
Mais qu'una fes à fieu mena galhardament,
Un pau à la moda gavacha,
Canta una cansoun per el facha,
Emb un aire e de mots bèus que be talament.

Parla en premiè de las estelas,
Dis : « Tre qu'oubrissoun sas parpelas,
Lou pastre parguejaire es tout estasiat ;
Embe gau las seguìs dins l'aire adoucilhat,
Oublidant tout ce de la terra. »

fuite. — Elle descend et voit, toute pensive, — là, sur le seuil, une belle branche d'amandier.

Depuis lors on ne la vit plus rire : — « Attendez, j'ai quelque chose à dire»,—dit Jean : « c'est un regret. » Depuis longtemps avec Elisabeth, — leurs amours sont sur la bouche des gens ; — ainsi ils n'ont pas besoin — de se voir en cachette — ni de parler la langue muette — de l'arbre ou de la fleur. Sous sa petite fenêtre

Ils sont arrivés, et Jean s'apprête ;—il tousse, et puis d'une voix rude, — un peu tremblante au commencement, — mais qu'il module vivement une fois qu'il est remis, — un peu à la mode montagnarde, — il chante une chanson de sa composition, — avec un air et des mots d'une grande beauté.

[1] Chanson d'amour que l'on chante la nuit, sous la fenêtre d'une jeune fille. — [2] Dans le langage des arbres, l'amandier signifie : Je t'aime à la folie ; le chêne, Je t'aime ; l'yeuse, Je deviens vieux ; le frêne, Je te délaisse ; le peuplier, Je t'estime. Le figuier s'adresse aux jeunes filles dont la conduite laisse à désirer.

Aquì finìs. L'auboi, qu'espera,
Reprend l'aire en en plen couma un dous bresilhà.

Adounc las fenestras s'alandoun,
Franc d'una, e toutes se demandoun :
— « De que vòu dire qu'ela age pas entendut
L'auboissada e lou cant de soun car pretendut?
Cau que siegue morta ou malauta,
Qu'en quicon mai pause la gauta
Ou be que soun liechou siegue ben rescoundut. »

Mais l'en causa es lèu descoubrida :
De sa fenestra entre-dourbida
S'entrevei, dins l'escur, un parelhat d'iolhous
Lusents e lancejants couma lous estelhous
Que d'aquela oura au ciel clarejoun ;
Lous drolles entre eles parlejoun,
Mais n'en quincoun pas una au galant vergougnous.

El, mai, reprend sa cansouneta
E dis : — « Quand l'auba afrescadeta,
En sourrisent espincha au pourtanel dau jour,
La floureta d'en prada arregarda emb amour

En premier lieu, il parle des étoiles.— Il dit :.« Aussitôt qu'elles ouvrent leurs paupières, — le berger qui parque [en plein champ] est ravi en extase, — avec amour il les suit dans l'air silencieux et calme, — oubliant tout ce qui est de la terre. » — Là il s'arrête. Le hautbois, qui attend, — répète l'air en entier comme un doux gazouillement.

Alors les fenêtres s'ouvrent grandes, — une seule exceptée, et tous se demandent : — « D'où vient qu'elle n'ait pas entendu — le son du hautbois et le chant de son cher amoureux? — Il faut qu'elle soit morte ou malade, — qu'elle ait posé ailleurs sa joue, — ou bien que son petit lit soit bien caché. »

Mais la cause en est bientôt découverte:—de sa fenêtre entre-bâillée — on aperçut, dans l'obscurité, une paire d'yeux — luisants et perçants comme les petites étoiles — qui au ciel brillent en ce moment; — les jeunes gens chuchotent entre eux, — mais n'en disent pas un mot au galant timide.

Celui-ci de nouveau reprend sa chanson — et dit : « Quand l'aurore empressée, — en souriant, paraît à la porte du jour, — la fleur de la

La que ie dona baume e vida,
E pioi torna, trista e passida,
D'ara à deman fins qu'age escoubat l'escabour. »

Mai aquì, mola una passada;
Mai l'auboi fai sa fignoulada.
Au verset tresen, canta embe fossa de goust
La joia e lou bounur das galois aucelous,
Quand lou sourel, dins la nisada,
A tra sa premieira guignada.
Pioi dau vira-sourel, de sous rais tant jalous,

Fai lou verset quatren. Mais ara,
Que n'es au cinquen, se declara.
Aquì remena tout e ven: « O pastourel!
Vira-sourel, floureta, e tus, poulit aucel,
Se counouissiàs Isabeleta
Ah! couma bandiriàs l'aubeta,
E lou sourel flambant e l'estelat dau ciel! »

E lou Catoulì [1] carramela,
E, zou! lou Capòchou [2] rampela.
D'aquel tems, lou cantaire aganta d'una man
Una branca de chaine e la planta au davans

prairie regarde amoureusement — celle qui lui donne parfum et vie, — et redevient triste et flétrie — jusqu'à ce qu'elle ait de nouveau balayé l'obscurité. »

Là encore il fait une pause, — et le hautbois fredonne. — Dans le troisième couplet, il chante avec beaucoup de grâce — la joie et le bonheur des joyeux oiseaux, — quand le soleil dans la nichée — vient jeter ses premiers regards.—Puis du tournesol, de ses rayons si amoureux,

Il fait le quatrième couplet. Mais maintenant — qu'il en est au cinquième, il dit le fond de sa pensée. — Là, il revient sur tout ce qu'il a déjà chanté et poursuit: « O berger, — tournesol, petite fleur, et toi, petit oiseau, — si vous connaissiez Élisabeth, — ah! comme vous abandonneriez l'aurore, et le soleil flamboyant, et le ciel étoilé! »

Et le Catholique fredonne — et le Capoche roule du tambour; —

[1-2] Célebre joueur de hautbois et son fils, tous les deux tambourins.

De la fenestra tant mourruda,
Quand una vos ben couneguda
Ie ven, mais plan-planet : — « Gramecis ! » D'aquì van

En co de Tresa ; es l'acabada.
Aicì lou pastre, après l'aubada,
— A lous set fèus virats, — per l'esprouvà, i'a mes
D'euse e de fraisse. Ah ! mais t'en mourdras pas lous dets ?
A pas pus lèu virat l'esquina,
Que costa à ce sieu rebessina
Un bèu plançoun de pivou. E lou pàntou a coumprés

Qu'a fach aquì 'na bajoçada,
Car ie torna, vei la grelhada,
Ausìs parlà : se velha, aquel vespre, à l'oustau.
Escouta, e ie parei que s'en sap pas trop mau ;
Mema un cop, touta risoulieira,
Dis : « Parlen pas de la figueira ;
Mais dau restant, lou pive, eh be ! tant ben, fai gau. »

Mouquet, fougnant, à grands cambadas
Vai ajougne sous camaradas,
Que d'aquela oura soun arrapats au trelhau,

en même temps, le chanteur saisit d'une main — une branche de chêne et la plante au-devant — de cette fenêtre si sombre, — quand une voix bien connue — lui dit, mais bien doucement : « Merci ! » De là ils vont

Chez Thérèse ; c'est la dernière. — Le berger, après la sérénade, — — il a le diable au corps, — pour l'éprouver y met — de l'yeuse et du frêne ? — Ah ! mais il se pourrait que tu t'en mordisses les doigts. — Il n'a pas plus tôt tourné le dos, — qu'à côté une belle tige de peuplier se dresse. — Et le sot a compris

Qu'il avait fait là une niaserie ; — il retourne et voit la belle branche. — Il entend parler : on veille ce soir-là à la maison. — Il écoute et s'aperçoit qu'elle n'est pas trop fâchée ; — même il l'entend, tout en riant, — dire : « Du figuier, n'en parlons pas ; mais du restant, — le peuplier, eh bien ! il m'agrée assez. »

Confus, de mauvaise humeur, à grands pas — il va rejoindre ses camarades, — qui en ce moment ont saisi la corde. — Comme eux, il

Couma eles se i'agroupa, e lou mai matriau,
Emb sa testa que l'endavala,
Mousegut, sans sabrouns escala,
S'adrecha en oumbrejant dins l'aire linde e blau.

Un cop ben coutat de tout çaire,
Cadun s'endralha e vai se jaire,
E lou plan resta nus. Mais l'aubre es pas soulet;
Per coumpagna a la luna, emb un ventilhounet:
Una enlusìs sous grels, sas pignas;
L'autre, emb sas doucetas capignas,
Espousca lou perfum de soun gent castelet.

Pioi, entre que lou jour s'auboura,
Dins sa rama fournida e moura
Çai ven das passerouns lou vol boulegadìs;
En pieulejant, mai d'un adejà ie bastìs;
Tre que sourelha, d'alausetas
Fan l'aleta, amount, fricaudetas,
Tout en se miralhant, car lous las soun garnits,

As bords, dins las escavaduras,
De miralhets e de daururas,
E tout acò coulança e lus, enribanat,

s'y accroche ; et le mai encombrant, — avec sa tête qui le surcharge tiré doucement et sans secousse, se lève, — se dresse, et l'ombre se détache dans l'air limpide et bleu.

Une fois bien arrêté de tout côté, — chacun prend son chemin et va se coucher, — et la place reste déserte. — Mais l'arbre n'est pas seul ; — pour compagne il a la lune, avec une petite brise : — la première éclaire ses tiges, ses pignons ; — l'autre, avec ses douces secousses, — répand le parfum de son gentil châtelet.

Et, dès que le jour se lève, — dans son épais et noir feuillage — arrive des moineaux le vol léger ; — tout en gazouillant, bon nombre déjà bâtissent des nids. — Dès que le soleil éclaire, des alouettes — planent là-haut dans l'air, les coquettes, — et se mirent, car les lacts sont garnis,

Sur les bords et dans les vides, — de miroirs et de dorures ; — et tout cela se balance et reluit, enrubané, — au gazouillement des oiseaux au joyeux souffle du vent, — qui les berce vivement en secouant la

Au bresil das aucels, au galoi alenà,
De l'aureta que lous brangela
En brandilhant la martavela,
Talament que l'endrech es lèu destressounat.

Per lou branle, tout se boulega;
Lou veja-aquì que se desplega:
Cap de jouvent, abats, abadessas, davans,
Coucardas au capel, as gòurdous lou riban.
Tres aubois, tres tambourinaires,
Giscloun en cor sous pus bèus aires;
Un vol d'enfants autour, brusents, sautourlejant.

De tras, paires, maires caminoun;
Mai d'un, lous peses ie fouïnoun,
Car ie remembra acò doucets souvenis d'ier;
E lous vielhasses muts, lou regard siave e fier,
Aprouvoun das iols, de la testa,
Urouses d'avedre à la festa
E tout au cop lou fil, lou felen e lou tier.

E la farandouna galoia
Plega e desplega soun emboia
A travès lou vilage; à beles cops diriàs
Un inmensa garlanda à pignels mirgalhats;
Quoura roundela en cagaraula;

martavelle,— à tel point que le village est bientôt éveillé en sursaut.

Pour la farandole, tout s'empresse; — la voilà qui se déploie,— chef de la jeunesse, abbé, abbesse en tête, — cocarde au chapeau, ruban à la veste.— Trois hautbois, trois tambourins, — font éclater en chœur leurs meilleurs airs; — une volée de jeunes garçons bruyants sautille tout autour.

Derrière, pères et mères cheminent; — bon nombre ont les pieds qui leur démangent, — car cela leur renouvelle les doux souvenirs d'hier; — et les vieillards silencieux, le regard suave et fier, — approuvent des yeux, de la tête, — heureux de voir à la fête — l'enfant, le petit-fils et l'arrière-petit-fils.

Et la farandole joyeuse — serre et déploie son écheveau— à travers le village; et parfois on dirait —une immense guirlande faite de bouquets bariolés: — tantôt elle se roule en spirale, — tantôt le tour-

Pioi lou vira-vaut se desgaula,
S'alarga, s'esperlonga à flocs escampilhats.

A cade plan, cada carrieira,
Lou primadiè [1], la primadieira [2],
Se dessaparioun per fa la virada, e van
Au davans das aubois, laissant entre mitan
Lous parels, qu'un per un seguissoun ;
Pioi à la fin se rejounissoun,
Cadun emb sa caduna, embe gaubi dansant.

Mais un cop gandits à la plaça
Emb la jouinessa, jamai lassa,
Femnas, omes, enfants, se mescloun de cor gai,
E la dansa e lous rounds autour dau poulit mai,
S'en tenoun touta la journada.....
Das las d'amour d'aquela annada,
S'en parla cada fes que nous sarran de mai [3].

A. LANGLADE.

billon se rompt — et s'étend dans l'espace par tronçons clairsemés.

A chaque place, à chaque rue, — le *primadier*, la *primadière*, — se séparent pour faire la tournée, et vont — au-devant des hautbois, laissant entre eux — les couples qui successivement les imitent ; — puis, à la fin, ils se rejoignent chacun avec sa jeune fille — et dansant avec grâce.

Mais, une fois arrivés sur la place — avec la jeunesse, qui n'est jamais fatiguée, — femmes, hommes, enfants se mêlent avec entrain, — et la danse et les rondes autour du joli mai — continuent toute la journée... — Des lacs d'amour de cette année-là, — on en parle tous les ans aux approches de mai.

A. LANGLADE.

[1-2] Le *primadier* est le chef des jeunes gens ; la *primadière*, des jeunes filles. — [3] Languedocien (Lansargues et ses environs), orthographe montpelliéraine.

LOU MES D'ABRIEU

— Es touta blanca de barbasta
La pradariè.
Finou, vai querre la banasta
E lou paniè :
Anen, anen,
Ie cabiren
Las nisadas qu'agantaren !

— Levà lous pichots de la maire !
Nou, Janet, nou !
Cau pas venì, per acò faire,
Cercà Finou.
Vai-t'en, se vos,
Tout soul au bos ;
Ieu reste aiçis dedins moun clos.

Aurai pas pòu, podes ou creire :
M'assetarai;
E, se lou loup vòu se fa veire,
Te sounarai !
Adieu, Janet;
Vai-t'en soulet ;
T'espere aicis un moumenet.

LE MOIS D'AVRIL

— Elle est toute blanche de la gelée du matin,— la prairie, — Fine, va chercher la corbeille — et le panier. — Allons, allons, — nous y mettrons — tous les nids que nous pourrons trouver.

— Enlever les petits à leur mère ! — Non, Jean, non !— Il ne faut pas venir, pour faire cela, — chercher Fine. — Va-t'en, si tu le veux, — tout seul au bois ; — je reste ici dans ma petite coquille.

Je n'aurai pas peur, tu peux le croire : — je m'assiérai ; — et, si le loup veut se montrer, — je t'appellerai ! — Adieu, Jean ; — va-t'en seul ; — je t'attends ici un moment.

— Souleta antau que te quitesse,
Finou, m'amour !
Per qu'una masca te traguesse
Dedins un gour !
Seriei un gus.
Reste embé tus ;
De nises, n'en vole pas pus[1] !

A. HENRY.

MASCARADO

Au Felibre C. Laforgue

Tu, t'en vas, e ièu demore;
Adiéu, paure Carnaval !

I

Coume ai aganta moun roumas:
Proche de la Meisoun-Carrado,
Regardave passa li mas-
carado.

— Seule ainsi, que je te laisse, — Fine, mon amour ! — pour qu'une sorcière te jette—dans un précipice ! — Je serais un malheureux. — Je reste avec toi ; — de nids, je n'en veux plus.

A. HENRY.

MASCARADE

Au Félibre C. Laforgue

Tu t'en vas, et je demeure;
Adieu, pauvre Carnaval !

I

Comment j'ai attrapé mon rhume : — Près de la Maison-Carrée, — je regardais passer les mascarades.

[1] Languedocien (Montpellier et ses environs); orthographe montpelliéraine.

Sèns soucit dóu mistral feroun,
Qu'à sa maniero badinavo,
Escoutave lou flot que roun-
dinavo.

De gènt, n'en plóuvié de pertout ;
Coungreiavon coume de nièiro,
Coume d'aucèu dins uno tou-
pinièiro.

En carrosso, à chivau, d'à-pèd,
La poupulasso à grand goulado
Gisclavo coume í jour de pe-
goulado.

Èro un veritable sabat :
Chourmo embriago e cascareleto,
S'entrepachant dins si camba-
releto.

Blanc Pierrot, Arlequin pouli,
En sautant, fasien chinchinello
Emé li gibo de Pouli-
chinello.

Quau troumpeto dins un embut ;
Quau, quiha sus uno cadièiro,
Lavo lou mourre d'uno bu-
gadièiro.

Sans souci du mistral furieux —qui badinait à sa manière, — j'écoutais gronder le flot [de la foule].

Il pleuvait des gens de partout ;—ils multipliaient comme des puces, — comme des oiseaux dans le pot [où on les fait nicher].

En carrosse, à cheval, à pied, — la populace, par grandes fournées, — jaillissait comme aux jours de *pégoulade*[1].

C'était un véritable sabbat : — bandes, ivres de joie, — s'enchevêtrant dans leurs cabrioles.

Blanc Pierrot, Arlequin joli, — en sautant, s'amusaient — à aplatir les bosses de Polichinelle.

L'un trompette dans un entonnoir ;— l'autre, perché sur une chaise, — lave le minois d'une lavandière.

[1] Promenade aux flambeaux.

Chut ! de-que vèn de l'autre bout ?
Dirias, tant lusis aquéu càrri,
La davanturo d'un about-
icàri.

Casque d'or, es lou grand Mangin !
Duerb, en brandant soun esquinleto,
Dous iue redoun coume de gim-
beleto.

Oh ! quinto musico d'infèr !
Se vèi, tant lou tapage aumento,
Que Satan gansouio sa fer-
ramento.

Lou pople, afoula, crido *bis*
I bachas, au cor, à la fluto.
Mangin vòu que molon ; mai bis-
tanfluto !

Dóu mai bramo lou charlatan,
Dóu mai lis autre s'enverinon,
Dóu mai tempèsto, e dóu mai tam-
bourinon.

Ie dis à eiròu, van à dia.
Iéu, sus l'escalié dóu Teatre,
Me demen coume un dia-
ble à quatre.

Chut ! qu'arrive-t-il de l'autre côté ? — On dirait, tant ce char est brillant, — la devanture d'un apothicaire.

Coiffé d'un casque d'or, c'est le grand Mangin ! — Il ouvre, en agitant sa sonnette, — deux yeux ronds comme des gimblettes.

Oh ! quelle musique infernale ! — On voit, tant le tapage augmente, — que Satan remue toute sa ferraille

Le peuple, affolé, crie *bis* — aux gros tambours, au cor, à la flûte ; — Mangin veut qu'ils s'arrêtent ; mais bernique !

Plus le charlatan s'égosille, — plus les autres s'entêtent, — plus il se fâche fort, et plus ils tambourinent.

Il leur dit : à droite ! ils vont à gauche. — Moi, sur les marches du Théâtre, — je me démenais comme un diable à quatre.

Alegri coume un ourtoulan,
Risiéu à n'avé de coulico :
Sabès qu'ai pas l'imour melan-
coulico.

De la coulèro pale e mut,
Jitant si craioun dins un caire,
Mangin dóu poung fai signe i mu-
sicaire;

Piéi, estrassant fifre e tambour,
Subre la foulo barbouiado,
Sauto coume un cat dins la bour-
bouiado.

Quinto batèsto alor !... Coucard,
Lavo-dènt, carpan, boussignolo :
Paure ! ie fan dansa la car-
magnolo.

Dins rèn, tóuti se ie soun mes ;
S'ausis plus qu'uno bramadisso...
Mai quau vese au mié de la mes-
cladisso ?

Elo ! Mignoto !... Moun sang boui.
Pecaire ! se giblo, se baisso,
Viro coume un pèis dins la boui-
abaisso !

Réjoui comme un ortolan, — je riais à en avoir des coliques : — vous savez que je n'ai pas l'humeur noire.

Pâle et muet de colère, — jetant ses crayons dans un coin, — Mangin du poing menace les musiciens.

Puis, brisant fifres et tambours, — sur la foule barbouillée — il saute comme un chat dans un plat d'épinards.

Quelle rixe alors !... Tapes, — soufflets, calottes, horions : — Pauvret ! on lui fait danser la carmagnole.

En un clin-d'œil, tout le monde s'y est mis ; — on n'entend plus qu'une immense huée... — Mais qui vois-je au milieu de la mêlée ?

Elle ! *Mignonne !*... Mon sang bout. — Hélas ! elle se courbe, elle se dérobe, — elle tourne comme un poisson dans la bouillabaisse !

— « Ai ! ai ! l'escrapouchinaran ! »
Cride ; e, fendènt la troupelado,
Lande au càrri que bat la rampelado.

Ço qu'es d'un front paradisen !
De dous iue blu qu'esbalausisson !
De dos bouqueto que vous enclausisson !

Coume un brout rose d'esparset
Que l'aureto caligno e bresso,
Lisqueto retrove ma segnouresso.

Masco e masqueto, à soun entour,
Amiravon la pastourello...
Nous poutounèn coume dos tourtourello ;

Pièi lestamen fusèn, sarra,
— Amouróusi parpaiouleto —
Sarra coume dos cebo raiouleto.

II

Fai niue ; lou bal se vai durbi.
I'anan, iéu vesti de parado,

— « Aie ! aie ! on va l'écrabouiller ! » — m'écriai-je, et, fendant la cohue, — je vole au char qui bat le rappel.

Ce que c'est pourtant qu'un front angélique ! — deux yeux qui éblouissent ! — deux lèvres qui ensorcellent !

Comme un brin rose de sainfoin—que le zéphyr caresse et balance, — toute fraîche je retrouve ma dame.

Tous les masques, qui l'entouraient, — admiraient la pastourelle... — Nous nous baisâmes comme deux tourtereaux ;

Puis, lestement, nous partîmes enlacés, — papillons amoureux, — enlacés comme deux petits oignons des Cévennes.

II

Il fait nuit ; le bal va commencer. — Nous y allons, moi avec mon vêtement de parade, — *Mignonne* avec une robe bariolée.

MIGNOTO em' uno raubo bigarrado.

En nous vèire, d'un soulet crid :
— « Boudiéu ! qu'es poulido ! qu'es bello ! »
Fai di jouvènt touto la ribambello.

Si, qu'èro bello !... à moussiga !
N' i' avié pamens d'àutri chatouno,
Tóuti charmanto e tóuti galantouno.

Despart elo, aro, n' i' a plus ges :
Estello, sès lèu esvalido,
Entre que l'Aubo a fa soun espelido !...

Se dansavian un tantinet ?
La salo counvido, brihanto ;
L'ourquèsto trais si noto enebrianto.

Es uno valso. An ! dau ! en trin !...
Teniéu moun ange pèr la taio.
— « D'ount'es sa Venus ! Es de Trincataio ? »

Fasien li dono... E viravian.
— « D'ount'es ? reprenien li jalouso ;

En nous voyant, d'un cri unanime : — « Bon Dieu ! qu'elle est jolie ! qu'elle est belle ! » — s'exclament à la fois tous les jeunes gens.

Ah ! certes, elle était belle... à croquer ! — Il y en avait cependant d'autres jeunes filles, — toutes charmantes et élégantes.

A part elle, maintenant, il n'y en a plus. — Étoiles, vous êtes bientôt éclipsées, — dès que l'aube a fait son apparition !...

Si nous dansions un tantinet ? — La salle éblouissante nous convie ; — l'orchestre jette ses notes enivrantes.

C'est une valse. Allons ! vite ! en train ! — Je tenais mon ange par la taille. — « D'où est sa Vénus ? Est-elle de Trinquetaille ? »

Se demandaient les femmes... Et nous tournions. — « D'où est-elle ?

Sai-que di bourgado es uno An-
dalouso ? »

Nautre, pèr la danso enfiouca :
— « T'ame ! » nous disian. — « Ma paraulo !
Éli venien, sèmblo uno ca-
garaulo ;

» Ounte l'es anado pesca ?
Cagarauloun, sor ti baneto... »
E iéu : — « Moun cor sara ta ca-
baneto ;

» Ie rescoundren nòstis amour... »
E viravian. Lis autro, en aio :
— « Dèu èstre uno marchando d'our-
toulaio... »

E viravian. Fòu de bonur,
Nòsti bouco en fio s'aflourèron...
— « Un poutoun !... » li dansairis mur-
murèron ;

» Deforo, deforo dóu bal !... »
Entendian rèn. Plus res valsavo ;
Soulet noste couble se bal-
ançavo.

reprenaient les jalouses ; — c'est sans doute une Andalouse de faubourg ? »

Nous, enflammés par la danse : — « Je t'aime ! » disions-nous. « Ma parole ! » — disaient les autres, « elle a l'air d'un limaçon.

» Où l'a-t-il dénichée ? — Escargot, sors tes petites cornes... » — Et moi : « Mon cœur sera ton petit réduit.

» Nous y cacherons nos amours... » — Et nous tournions. Les autres, en émoi : — « Ce doit être quelque marchande de jardinage... »

Et nous tournions. Fous de bonheur, — nos lèvres ardentes s'effleurèrent... — « Un baiser ! » murmurèrent les danseuses ;

« A la porte, à la porte du bal !... » — Nous n'entendions rien. Nul ne valsait plus ; — seul notre couple se balançait.

Un Nemourin, susant lou fard,
Qu'èro en bousco de soun Estello,
Nous arrèsto. Aguère li far-
fantello.

— « Assajo un pau de la touca ! »
Ie fau, sèns boulega de plaço...
L'ardit jouvènt, aqui, s'esca-
calasso.

Calant soun capèu d'à-rebous :
— « Rènd-me, ço-dis, moun escarido,
Vo te tuie coume uno bous-
carido ! »

— « Es tu qu'ame, vai, LOUVISET ! »
Crido MIGNOTO, que m'acordo
Un autre bais ; — « ges de mise-
ricordo !

» Tabasso dur ! aparo-te !... »
Mai, coume au pastre iéu m'agrafe,
Éu, vlan ! me fai faire lou te-
legrafe.

Sus sa cabesso, alor, pin ! pan !
Emé tant d'ardour bataiave
Que... me derevihère : — pan-
taiave ! ! !

Un Némorin, suintant le fard, — qui était à la recherche de son Estelle, — nous arrête. J'en eus des éblouissements.

— « Essaye de la toucher tant soit peu ! » — lui dis-je, sans remuer de place. — L'audacieux jouvenceau éclate alors de rire.

Posant son chapeau de travers : — « Rends-moi ma bien-aimée, dit-il, — ou je te tue comme un roitelet. »

— « C'est toi que j'aime, va, petit Louis », — s'écrie Mignonne, qui m'accorde — un autre baiser ; « point de miséricorde !

» Frappe dur ! défends-toi !... » — Mais, comme au berger je me cramponne ; — lui, vlan ! me fait faire le télégraphe.

Sur sa tête, alors, *pin ! pan !* — avec une telle ardeur je bataillais — que je m'éveillai : c'était un rêve !!!

III

La fre m'avié paralisa :
Au sòu, dins moun tarrabastage,
Aviéu dóu lie toumba lis a-
catage.

Vaqui coume ai pres moun roumas.
Adiéu, bello Meisoun-Carrado !
Adessias, Mignoto, bal, mas-
carado ! ! ![1]

Louis Roumieux.

LE CANT DES TIRAIRES

AL COULOUNEL FULCRAND

Poples amics e poples fraires,
Per demoura fortis e grands,
Bremben-nous que les counquistaires
Soun les mai terribles tirans,
E doubliden pas la cadeno,

III

Le froid m'avait paralysé: — par terre, dans mez ébats (nocturnes), — j'avais laissé tomber les couvertures du lit.

Voilà comment j'ai pris mon rhume. — Adieu, belle Maison-Carrée ! — Adieu, Mignonne, bal, mascarades !!!

L. Roumieux.

LE CHANT DES TIREURS

AU COLONEL FULCRAND

Peuples amis et peuples frères, — pour rester forts et grands, — souvenons-nous que les conquérants — sont les tyrans les plus terri-

[1] Provençal nimois; orthographe des félibres d'Avignon.

Tant pesuco, des enemics,
Latis que, dins la pas sereno,
Trop souvent nous em endurmits.

La Souisso, jamai emblaimado,
Ten, fresinanto, dins le cel,
L'arbalesto toujoun armado
Del cieutadin Guilhaumes Tell[1].

Bouiè, daisso un pauc l'agulhado;
Pastou, l' tieu broc e toun argaut :
Netejo l'armo roubilhado
Qu'a tuat mandro e mai lebraut.
Vai dins l'asempre des tiraires
Aprene à para les suelhous,
Cammasses, moùliès, drolles, maires,
La patrìo e sas tres coulous.

De peds! Anen, goujat! afusto,
Sarro l' fusilh sens tremoula,
Ajos l'uelhado proumto e justo;
De la gogno cal pas branla.
Cacho, pam! que fieule la balo!
Va dreit, e l' blanc es clavelat.

bles, — et n'oublions pas la chaîne, si pesante, des ennemis, — Latins qui, dans la paix sereine,— nous sommes endormis trop souvent.

La Suisse, [qui n'est] jamais épouvantée, — tient frémissante dans le ciel — l'arbalète toujours armée — de son fils Guillaume Tell.

Bouvier, laisse un instant le touchoir;—pâtre, ton bâton et ta cape : — nettoye l'arme rouillée — qui a tué renard et levraut; — va dans l'assemblée des tireurs — apprendre à défendre les sillons, — les villages, les épouses, les enfants, les mères, — la patrie et ses trois couleurs.

Debout! Allons, jeune homme!— mets ton arme en joue, — serre-la sans trembler, — aie le coup d'œil prompt et juste ;— de l'endroit où l'on guigne, il ne faut pas branler. — Presse la détente, pan! que la balle siffle! — Elle va droit, et le blanc est percé comme par un clou.

[1] Ces quatre vers sont repris en chœur après chaque strophe.

Aro cridos : « O terro mairalo !
Es per tu, Franço, qu'e gagnat !

Pr'el, sounats, clarouns arderousos ;
Drapèu superbe, sios brandit !
Vous aus, tiraires verturousos,
Vantats le jouvenome agit !
Uno mainado l'enramelo
E t'i balho l' prets trelusent.
Anen, qu'à pleno gargamelo
Se brame : « Visque le valent ! »

Clamats : « Em pas de poples lasses,
Aven de belo jouventut
Ardit ! al tir ! Aven de brasses
Plenis de van e de vertut.
Tant qu' i aura de loups coubeses,
Alupant le Nord e l' Miejoun,
Tiren à la ciblo, Franceses :
Pople armat es libre toujoun [1] !

Aug. Fourès.

— Maintenant tu cries : « O terre maternelle ! — C'est pour toi, France, que j'ai gagné !

Sonnez pour lui, clairons ardents ; — drapeau superbe, sois secoué ! — Vous, tireurs vigoureux, — vantez le jeune homme habile ! — Une jeune fille le couronne [de laurier] —et lui donne le prix éblouissant. — Allons ! qu'à plein gosier — l'on crie : « Vive le vaillant ! »

Clamez : nous ne sommes pas des peuples fatigués, — nous avons une forte jeunesse.— Hardi ! au tir ! Nous avons des bras pleins d'élan et de vigueur. — Tant qu'il y aura d'avides loups — buvant de leurs yeux le Nord et le Midi, — tirons à la cible, Français : — peuple armé est libre toujours !

Auguste Fourès.

[1] Languedocien, Castelnaudary et ses environs ; orthographe montpelliéraine.

COUQUIHETO

A 'N V. RETTNER

—

Couquiheto meravihouso,
Quand amire toun gàubi fin,
Toun eisistènci misteriouso
Me farié raiva sènso fin.

Digo-me quant de pountanado
As, dins li toumple, barrula,
Emé li flot que t'an menado
Sus nòstis auvas desoula ?

Vènes-ti di païs estrange,
Di rode d'ounte torno res ?
Es-ti la maneto d'un ange
Que t'a lançado au ribeirés ?

Trelusènto qu'es pas de dire,
Diéu, pèr te faire, a pres belèu
A la mar soun plus dous sourrire,
Soun plus bèu raioun au soulèu.

COQUILLETTE

A M. V. RETTNER

—

Coquillette merveilleuse, — quand j'admire ta forme délicate, — ta mystérieuse existence — me ferait rêver sans fin.

Dis-moi combien d'années et d'années — tu as roulé dans les abîmes,— avec les flots qui t'ont conduite — sur nos grèves désolées ?

Viens-tu des pays lointains, — des contrées d'où nul ne retourne ? — Est-ce la petite main d'un ange — qui t'a lancée sur le rivage ?

Brillante comme on ne peut dire, — Dieu, pour te créer, a sans doute — pris à la mer son plus doux sourire, — au soleil son plus doux rayon.

Es-ti l'arc-de-sedo, es-ti l'aubo
Qu'a pinta si vivo coulour
Dins li milo ple de ta raubo ?
Sies-ti perleto ? Sies-ti flour ?

Se cresiéu i fado marino,
Que, mita femo, mita pèi.
Pivelon de sa voues tendrino
Quau lis escouto o quau li crèi,

Te prendriéu, jouièu de l'areno,
Tant ie revèrton ti countour,
Pèr l'auriho d'uno sereno...
L'auriho, aquéu divin atour!

Couquiheto meravihouso,
Quand amire toun gàubi fin,
Toun eisistènci misteriouso
Me farié raiva sènso fin [1].

LEOUNTINO GOIRAND.

Est-ce l'arc-en-ciel, est-ce l'aurore — qui a peint ses vives couleurs — dans les mille plis de ta robe? — Es-tu perle fine? Es-tu fleur?

Si je croyais aux fées marines,— qui, moitié femme, moitié poisson, — fascinent de leur voix enchanteresse — [celui] qui les écoute ou qui les croit,

Je te prendrais, joyau de l'arène, — tant tes contours lui ressemblent, — pour l'oreille d'une sirène... — l'oreille, cet atour divin !

Petite coquille merveilleuse, — quand j'admire ta forme délicate,— ta mystérieuse existence — me ferait rêver sans fin.

LÉONTINE GOIRAND.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône); orthographe des félibres d'Avignon.

BIBLIOGRAPHIE

The Romance of Daude de Pradas on the four cardinal Virtues, edited with brief notes, by Austin Stickney. — Florence, A. Würtenberger, 1879.

Daudes de Prades est surtout connu par son poëme des *Auzels cassadors*, dont il n'a encore été publié que des fragments, d'après la copie trop souvent fautive de Sainte-Palaye, et dont M. Monaci a promis, il y a déjà quelque temps, une édition complète, faite sur le ms. du Vatican. En attendant qu'il nous la donne, sachons gré à M. Stickney d'avoir publié intégralement, dans un petit volume fort élégant, un autre poëme du bon chanoine de Maguelone, qui nous le montre sous un aspect moins mondain que les *Auzels cassadors* et surtout que ses chansons.

Ce poëme, d'environ 1,800 vers de huit syllabes, ne nous a été conservé que dans un seul manuscrit, daté de 1268, et qui est à Venise, dans la bibliothèque Saint-Marc. Raynouard en a donné d'assez copieux extraits au tome I^er^ du *Lexique roman*. C'est, comme le montre M. Stickney, une imitation d'un traité latin composé au moyen âge, qu'on a publié sous le titre de *Formula honestæ vitæ*, et qu'on a attribué à tort à Sénèque, l'auteur véritable étant Martin, évêque de Braga au VI^e^ siècle. — V. 118. *Ainneil* du ms. a été mal à propos changé en *a nueil*. Ce n'est qu'une mauvaise orthographe de *anhel*.—404. *Se plus qu'il non promet mais dona*. Corr. *mans* ou *mas* (*main*), et le sens deviendra clair.—505. *E los amics*. Corr. *El es amics ?*—519. *Majorat*. Lis. *major at* (*plus grand besoin*). — 524. *Que al que*.. Corr. *que cil que?* — 598. Il n'y avait pas lieu de substituer *vens* à *ventz (vincit)*, qui est une forme plus régulière.

803. *Quez aquo sieu ten a nien*. Exemple bon à noter, à cause de son âge, de l'adjonction de l'adjectif possessif au pronom neutre. Voy. *Grammaire limousine*, p. 196-7 (*Revue*, V, 471) et cf. J. Bauquier, *Pronoms provençaux* (*Revue*, XIV, 254).

857. *De ser*. Écrire *d'eser*.—928. *Fueilla*. Lis. ou corr. *sueilla*.—932-3. Ces deux vers ne réclament aucune correction. Il faut seulement écrire :

Quez ades remanga *e ssem*.
Pauc e pauc lo potz tan *semar*.

Semar = *minuere*. — 1063. *Quez contra*. Corr. *qu'escontra*. — 1174. Vers mal ponctué. Il faut : *E s'es lag, lo cors mal ne mer*. — 1206.

Effacez le point à la fin de ce vers. Le sens est *si deu pensar*... [*que*] *non es arcs*, etc. — 1211. *Per*. Corr. *pero*. — 1215. *Soin*[*g*]. Adjonction bien superflue. — 1239. *Sal e condis*. Écriv. *sal 'e cpndis*. — 1273. *Gazaintz*. C'est ici, plutôt qu'au vers 598, qu'il fallait changer *tz* en *s*. *Gazanhar* fait au subjonctif présent, 2e pers. sing., *gazanhs*, forme que l'orthogr. du ms. dénature complétement. — 1464. Écriv. *meta*, non *met'a*. — 1483. *Lavecon*. Corr. *bavecon* ? Cf. *Revue des l. r.*, XI. 142. — 1486. *Redoynit*. Corr. *redoynir* = *arrondir* : « qui rogne une chose ronde a grand' peine ensuite à l'arrondir de nouveau. » — V. 1610. *bel*[*s*]. Ceci fausse le sens : *bel* = *be lo*. — 1755. *Per ont revon*. Corr. *on trevon*. — 1810. *A vous*. Forme impossible. Le ms. donne *a vuos* = *a vvos* = *a vos*.

Le texte du ms. est très-incorrect au point de vue grammatical, et les catalanismes y sont nombreux. C. C.

Lous Jardignès d'én Pradarié, coumédïo én trés atos et én vérs, par Paul Félix ; nouvelle édition, précédée d'un avant-propos par M. G. Charvet. — Alès, Martin, 1879 ; in-8°, XII-86 pages.

Depuis la réussite inespérée du *Pan dóu pecat*, le soir de la dernière journée des Fêtes latines, quelques poëtes provençaux et languedociens se sont épris de la louable ambition du drame et de la comédie. La ville d'Alais y a contribué, à elle seule, par les deux drames de M. Gaussen : *la Camisardo* et *Rouland*, et par la comédie de M. Paul Félix.

La nouvelle œuvre de l'auteur des *Fados én Cévénos* est une comédie bilingue, à demi française, à demi languedocienne, comme l'ancien théâtre méridional, et surtout le théâtre biterrois, les aimait. Elle est précédée d'une préface, où M. Gratien Charvet a résumé les divers éléments de l'action, laquelle est placée « au milieu de cette verte et merveilleuse *Pradarié* (prairie) qui, à partir d'Alais, déroule ses vastes tapis de gazon et ses gigantesques châtaigniers sur la rive droite du Gardon » :

« Au lever du rideau, Madelon, une pauvre veuve, jeune encore, qui tient une buvette dans la Prairie, donne des ordres à son fils Louiset, sacripant de dix ans, dont l'unique désir est de se procurer un sabre et un fusil pour jouer au soldat, qui fait l'école buissonnière, emploie ses journées à barboter dans le Gardon ou à dénicher des oiseaux ; ne retourne au logis qu'à la brune, le visage barbouillé, — *bouchar*, — le pantalon en loques, et se modèle sur son parrain en fumant des cigarettes.

» Survient un voisin, le jardinier Brémond, qui conseille à Madelon de corriger son fils, avant qu'il ait grandi, et qui fait ensuite une sortie contre l'enfance :

D'éfans? Huièï, i-a pas pus qué l'éfan dé naïssénço!
Amai, graço à cérténs prougrès, és ma crésénço,
Qu'un tén l'éfan âou brès, gaï coumo un perdigal,
Aoura la pipo âou bè, à sa man un journal....

» Le jardinier Brémond est le père de Julie, une aimable jeune fille, dont le prétendu Guilhem, repoussé par Brémond sept ans auparavant, à cause de sa pauvreté, a quitté le pays et fait fortune à l'étranger. Il revient *incognito* sous la figure d'un Anglais, et il voudrait bien savoir si Julie lui est toujours fidèle :

Ah! fôou s'atendré à tout:
Dins sèt ans n'a pougu passa d'aïgo én Gardou!

» Mais les craintes du jeune amoureux sont vaines : Julie lui a conservé la plus tendre affection ; elle a refusé, le jour même, de s'unir à Pierre de Michel, son voisin, le fils d'un ancien compagnon d'armes de son père.

» Guilhem vient trouver Madelon, l'amie de Julie, se fait reconnaître d'elle et la prie de s'intéresser à lui auprès de sa fiancée. Madelon l'informe qu'un riche Anglais, ayant offert aux deux voisins, Brémond et Michel, d'acheter leurs propriétés respectives au double de leur valeur, les deux pères sont sur le point d'accepter ce marché et de réunir leurs fortunes mutuelles par le mariage de leurs enfants. Mais Madelon ne veut pas laisser s'accomplir un tel projet ; elle ménage entre les deux amants une entrevue qui a lieu en sa présence, et les trois amis conviennent.... qu'une dernière tentative ... aura lieu auprès de Brémond... Cette entrevue a lieu, en effet ; Brémond se laisse ébranler par les raisons de Madelon, la respectueuse insistance de Guilhem et l'inflexible résolution de sa fille. C'est alors que Guilhem révèle à Brémond qu'il n'est autre que le mystérieux Anglais, l'acquéreur du domaine de Michel et le possesseur d'une... fortune qu'il est heureux d'offrir à son aimable fiancée. Brémond, touché de tant d'amour, n'hésite plus et comble enfin les vœux des deux... amants [1]. »

A la fin de la pièce, Guilhem assigne à chacun de ses amis le rôle qu'ils auront à remplir dans la nouvelle existence qui s'ouvre pour eux :

Madéloun dirétriço;
Cousino, linjarié [2], cabâou, frucho, ourtoulisso,
Tout cé qué sé n'én tén, élo ou gouvèrnara.
Pamén, la prégarièï dé pas trop nous pébra,
Coumo, d'aquéstes jours, las pérdris ou las trufos;

[1] Avant-propos de M. Charvet, VII-VIII.
[2] Le texte donne *lingarié*, par erreur.

N'aï éncaro lou gous et las babinos rufos
Coumo s'ère éncouqua. Luisé, qu'és trop jouvén,
Lou téndrén à l'éscolo ; et quan véndra soun tén,
N'én farén noste baïle. Aro, à tus, ma Julïo,
La rèïno dé l'oustâou, trésor dé la famïo,
Vos qué digué dé tus cé qué démandarièi ?
Pardinche, toun amour à tout jamaï, et pièï
Dé mé douna d'éfans, bèous coumo tus, poulido....
Roujisses !.... Sé sa bé qué quan l'on sé marido....
Hé bé ! nou, météguén qué n'ague pas rés di
Sé, pas qué dé t'ou dire, aquò te faï rougì.

Ces vers sont charmants, et il eût mieux valu pour l'auteur et sa comédie supprimer les deux couplets suivants, que Madelon chante sur un air de Scribe. L'inspiration, toujours un peu banale, de ce dernier, s'y fait trop directement sentir.

Telle est la comédie que M. P. F. intitule, avec quelque inexactitude, *lous Jardignès*, et dans laquelle M. Ch. a raison de reconnaître une « œuvre pleine de naturel et de convenance », ainsi que « de réelles qualités d'observation et de finesse. » Nous avons déjà exprimé [1] ce que nous pensions de l'orthographe de l'auteur, et nous n'y reviendrons pas. Sa langue, ainsi que le lui disait M. Bonaparte-Wyse, n'est pas suffisamment pure ; elle admet trop de tours francisés : « Vous voulez être, ajoutait l'auteur des *Parpaioun blu,* comme votre fleuve indigène, le miroir de ce qui vous entoure. Le Gardon reflète les collines noircies de charbon et d'usines, aussi bien que les châtaigniers séculaires et les châteaux crénelés [2]. » On ne pouvait caractériser avec plus de bienveillance et de justesse l'idiome de M. P. F.

Quelques observations philologiques pour terminer : le nom du fils de Madelon, *Luïsé* (Louiset) présente un cas de substitution de l'*u* à l'*ou*. Le fait de la substitution en elle-même a été considéré jusqu'ici comme le résultat de l'influence du français. Il serait plus exact d'y voir — qu'on nous passe le langage de la médecine — un ferment morbide qui s'est fait jour de lui-même en certains dialectes. La forme *pluma*, usitée à Montpellier, tandis que les villageois des environs disent *plouma ;* celle de *flurir* [3] pour *flourir* (fleurir), également usitée à Montpellier, alors que les habitants de notre ville emploient l'*ou* pour les autres dérivés ou composés de *flou* (*flourat, enflourar, dessanflou-*

[1] *Revue*, 2e série, III, 49.

[2] Bonaparte-Wyse, lettre à l'auteur dans l'*Avant-propos* de M. Charvet. pag. 5.

[3] Le limousin moderne prononce aussi *flurir*. Voyez la *Grammaire limousine* de M. Chabaneau, p. 237.

rar, flouroun, etc.), en témoignent surabondamment. Comparez encore le pronon *lus*[1] pour *lour* (leur), à Alais ; l'article pluriel *lus* pour *lous* à Saint-Geniez-de-Rive-d'Olt (Aveyron), etc. Est-il besoin de faire remarquer avec quelle facilité la langue actuelle délaisse ses suffixes légitimes en *our* et en *aire*, pour accueillir des suffixes en *ur* (*directur, inspectur, emperur, gouvernur*, etc.), manifestement empruntés au français cette fois ? Et cependant quel n'est pas l'étonnement du chercheur lorsqu'il reconnaît dès le moyen âge, et naturellement à une époque où l'influence du français était peu considérable, l'emploi de ces terminaisons bâtardes [2] !

Lous Jardignès présentent d'assez nombreux exemples d'une forme de la première personne plurielle du prétérit non encore signalée jusqu'ici en languedocien :

Anèn jouèndre, él et iéou, l'armado én Alémagno. (62)
Séguèn éncourpouras âou mèmo régimén,
Lous quâouqués-uns que sian, *arrivèn* âou pèls ; (69)
Séguèn, sé po pas maï, charmas dé lou révéïre ; (69)

pour *aneren, segueren, arriveren.*

Le limousin classique des troubadours n'eût pas dit autrement, et il est curieux de constater aussi l'usage de ces formes archaïques dans le provençal actuel, du moins à Nimes et à Beaucaire. Je remarque dans la *Jarjaiado* de M. Louis Roumieux (deuxième personne du prétérit) :

Moun oubreto, ilustre counfraire,
Aguè lou bonur de vous plaire,
E l'*aplaudiguès* di dos man. (97)

Fau pas que demore en Infer,
Me *diguès* ; (97)

E me *sarrès* li dos paleto. (98)[3]

L'abbé Favre, né, comme on sait, à Sommières, en renfermè de fré-

[1] La langue du moyen âge, à Montpellier, disait : *lur, lurs.* Voyez le *Petit Thalamus;* Montpellier, 1840, in-4°, pag. 309.

[2] On en trouve quelques cas dans le *Petit Thalamus.* Un procès-verbal en dialecte commingeois de 1510, publié par M. Luchaire (*Études sur les idiomes pyrénéens,* etc. (Paris, Maisonneuve, 1878 ; in-8°, 317 p.), renferme *laboradur* pour *laborador.*

[3] *La Jarjaiado, pouèmo erouï-coumique* de Louis Roumieux. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°. Voyez encore le vers :

E *passèn* poulido journado

dans une très-belle pièce alaisienne de M. Arnavielle. *Revue*, 2e série, V. 188.

quents exemples. Celui qui suit est extrait du troisième chant de l'*Odyssée* travestie :

E quand *seguèn* à Tenedós,
El me dis : — « Anen à Lesbòs[1]. »

Un cas, assez rare en languedocien, de l'indicatif présent du verbe *faire* : *fase* pour *fau :*

Moussu trovo, bélèou, qué lou *fase* langui ? (40)

Le huitième vers français de la page 51 est incorrect. Peut-être est-ce le fait d'une coquille d'impression.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Lo Reliquiari, Morta-spleen-primavera, per Francesch Matheu. Barcelona, Alvar Verdaguer, 1878 ; in-12, 152 pages.

On doit à M. Victor Balaguer diverses pièces provençales appréciées ici même (*Revue,* 1re série, VII, 425-426), et dans lesquelles il a transporté avec bonheur quelques-uns des genres de versification de la poésie catalane[2]. Ce fait, qui était renouvelé de l'ancienne littérature, n'a pas été oublié de l'autre côté des Pyrénées, car nous trouvons en tête d'un recueil de poésies couronnées en 1878 l'envoi suivant, qui, par la pureté, le charme et l'ingénieuse harmonie de ses strophes, semble détaché d'un des chants de *Mirèio* ou d'*Amour et Plour :*

Lou roumiéu vèn de Palestino,
Pourtant, devot, sus sa peitrino,
Un relicàri d'or, qu'orno un divin retra ;
Au mitan i' a lou sant image,
Que l'a guida dedins si viage,
E, 'n souveni dóu roumavage,
Quàuqui gouto de sang e quàuquis os sacra.

Coumo un roumiéu, vers la patrio
De la divino pouësio,
Un jour boundant de joio, un jour mancant d'alen,
Ai camina dins l'alegresso ;

[1] OEuvres complètes de Favre, publiées sous les auspices de la *Société des langues romanes,* II, 111.

[2] En 1868, M. de Quintana adressa un sonnet provençal aux félibres réunis autour de lui à Saint-Rémy ; tout récemment, au cours d'un banquet qui a eu lieu à Barcelone en l'honneur de Victor Balaguer, notre collaborateur, M. Balaguer y Merino, toastait en cet idiome à son illustre homonyme. Au moment où nous écrivons la présente note, M. V. Lieutaud donne un exemple de réciprocité littéraire semblable à celui du *Trovador de Montserrat,* en publiant en catalan, dans le *Gay Saber,* un travail sur un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Marseille.

Dins lou gau, dedins l'amaresso ;
E de mi plour, de mi caresso,
Vaqui qu'à moun retour, moun relicàri es plen.

E lou veici : de ma jouvènço
Caupon dins éu li souvenènço,
Mi lagremo e mi plang, mi rire e mi cansoun ;
I'a lou desfèci de moun amo,
I'a moun maucor, i'a ma calamo,
I'a moun printèms... Vaqui, madamo,
Tout ço qu'abrasama vous semounde à geinoun.

Cette dédicace charmante s'adresse à M^me^ Mistral, qui présidà à Montpellier, de par le suffrage des poëtes catalans, les premiers jeux septenaires du *Félibrige*, et on pourrait ajouter de la race latine [1], car leur caractère dominant fut l'admission à un titre égal du latin, du français, de l'espagnol, de l'italien, du provencal et du roumain. L'auteur du *Reliquiari*, M. Francesch Matheu y Fornells, est un des plus jeunes poëtes du comté de Barcelone ; mais les pièces déjà nombreuses qu'il a publiées permettent d'augurer en lui un des grands noms de la littérature catalane. Le charme à la fois élevé et délicat de ses vers confirmera, pour les Méridionaux qui n'en ont guère lu que les *Cobles à la Mare de Dèu de Provensa* [2], *la Canso de l'Espiga* [3] et le *Cant del Lluti* [4], les espérances qu'a fait naître partout son beau talent.

On connaît, au moins, par les traductions de Despréaux et de Delille, le fragment que Longin nous a conservé de l'ode de Sapho *A une femme aimée*. La seule pièce du *Reliquiari* que le nombre de pages réservé à cet article nous permette de citer aujourd'hui est une imitation complétée de la célèbre poétesse grecque, et nous doutons que la conclusion de celle-ci fût mieux amenée et mieux en harmonie avec ce qui la précède que celle de M. F. Matheu y Fornells :

No sé què hi há en ta mirada
Qu'al mirarte fit á fit

[1] En y comprenant le Concours du *Chant du Latin*, qui était l'œuvre de la *Société des langues romanes*.

[2] Cette pièce, qui gagna la violette d'argent du Concours de Forcalquier, en 1875, a été publiée dans *lou Libre de N.-D. de Prouvènço ;* Fourcauquié, Masson, 1876 ; in-8, p. 58.

[3] Pièce parue d'abord dans *la Renaixensa*, de Barcelone, et dite par l'auteur à l'assemblée générale du *Félibrige*, en 1878. Elle a été imprimée à part ; Barcelona, Verdaguer ; in-12, 6 pages.

[4] Voyez *Revue*, 2me série, t. V, 264.

Me sent l'ánima embriagada,
Com si una dolsa alenada
De Matx inundés mon pit.

Sent la tènue esgarrifansa
D'un plaher sempre novell,
Y sembla que, liquidantse,
Ta mirada va infiltrantse,
Per dessota de ma pell.

Va barrejantse furtiva
Per ma sanch, á borbollons
De plè dintre l' cor m'arriba,
Y un temporal m' hi reviva
De plahers y aspiracions.

Llavors mon voler acaba,
D'un bull intern so vensut,
Y per mes venes s'esbrava
Tot lo foch, tota la sava
De ma ardenta joventut.

Mon seny delirant t'invoca,
Reboten mes pulsacions
Com un poltro que 's desboca,
Y de mon cor á ma boca.
Hi há un remolí de petons.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Una vouès dai vilage, poésies languedociennes, par Charles COSTE; deuxième édition, publiée sous les auspices de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de l'Hérault. — Montpellier, Imprimerie centrale du Midi (Hamelin frères), 1879. In-8°, 64 pages.

La première édition du recueil de poésies de M. le docteur Charles Coste avait été tirée à un très-petit nombre d'exemplaires et presque entièrement réservée aux amis personnels de l'auteur. L'*Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de l'Hérault* a donc sagement agi en décidant qu'il en serait fait une deuxième sous ses auspices.

Le lecteur y trouvera, avec la presque totalité des pièces qui ont déjà figuré dans le premier tirage, deux poésies de circonstance : *Verses legits à la Soucietat frairenala das medecis de l'Erau, lou* 14 *febrié* 1878, et la *Font de Sant-Laurens, cant nouvial.* Je dis à dessein « la presque totalité », trois pièces : *A-n-un qu'escriu de soutisas e las aficha sans sinnà, — Ai mème, — lou Petàs de nostre vilage*, ayant été distraites du volume qui nous occupe [1].

[1] On a écarté également la préface en prose languedocienne de la première édition.

L'édition actuelle a subi des modifications orthographiques dont nous n'aurions rien dit, si elles n'étaient une preuve nouvelle de l'instabilité qui caractérise, en pareille matière, la poésie languedocienne. Les deux dernières pièces de M. Coste accusent même beaucoup d'indécision touchant l'emploi du *v.* et du *b.*

Il est regrettable qu'un *errata* n'ait pas été joint à ce volume, qui, par la beauté du papier, le choix des caractères et l'élégance des ornements, fait honneur aux presses de MM. Hamelin frères. Voici, au courant de la plume, quelques-unes des fautes qu'une lecture rapide nous a permis d'y remarquer :

P. 10, n'i'o que fou, *lisez* n'i'o que fóu; tout Paris n'a pas, *l.* tout Paris n'o pas. — 15, miès ai petetur, *l.* mès ai petetur. — 22, que pertot, *l.* que pertout. — 30, E l'amour dal païs natal, *l.* E l'amour dai païs natal. — 37, mountarios dins la luno, *l.* mountariòs dins la luna. — 57, bourgues, *l.* vourgués, pour être d'accord avec les habitudes orthographiques de l'auteur. — 62, dabalen, *l.* davalan.

Puisse M. le docteur C. nous donner bientôt l'occasion d'applaudir aux efforts qu'il fait pour rendre au sous-dialecte lodévois quelque chose de l'activité littéraire que Peyrottes lui avait un instant communiquée ! Alph. ROQUE-FERRIER.

Une nia dou païs [par M. l'abbé PASCAL]. Gap, typographie de S.-C. Richaud, 1879; in-8°, 68 pages.

« Est-ce la faute du champ quand sur son sein ne se balance pas une moisson dorée, lorsque personne n'est venu tracer un sillon ni jeter la semence à travers ses flancs ? », dit M. l'abbé Pascal, en constatant le peu d'activité littéraire du Gapençois. Rien de plus vrai que ces paroles; aussi est-ce avec reconnaissance que les philologues doivent accueillir tous les textes qui concernent cette portion si importante et si peu étudiée encore du dialecte provençal.

Une nia dóu païs se compose de deux parties. La première renferme trente pièces d'un genre intermédiaire entre la fable et le conte à demi populaire, à demi savant. La deuxième, moins considérable, est formée de quatre morceaux traduits ou empruntés à la Grèce ancienne, de l'*Huvert ou vilage* et du *Chant de l'huvert*, qui est une imitation fort originale de *la Cansoun dóu souleu*, de F. Mistral :

Gros huvert de la mountagne,
Grand achampaire de neou,
Vai, jite n'en per campagne,
Cuerbe-nous de toun manteou.

Jite-nous ta blanche neou,
Que l' ia 'nca ren de pus beou !
Leou ! Leou ! Leou !
Que l' ia 'nca ren de pus beou !

Aven rejounch la recorte;
Aven meme un paou de vin.
L'huvert poue dansar per orte
Li chantaren soun refrin:

Jite-nous ta blanche neou, etc.

Ah! l'huvert, la bouene chaouse,
Que fec aqui lou bouen Dieou!
Es l'huvert que l'on se paouse
Per miei travaillar l'estieou.

Jite-nous ta blanche neou,
Que l' ia 'nca ren de pus beou!
Leou! Leou! Leou!
Que l' ia 'nca ren de pus beou.

Le temps et l'espace nous manquent pour signaler deux ou trois caractères particuliers du Gapençois. Contentons-nous de féliciter M. P. de la précision et de la netteté de quelques-uns de ses vers. Quoique tout ce qui est compris dans son recueil soit loin d'être parfait, — on l'est moins que jamais lorsqu'on écrit pour la première fois un dialecte dépourvu de vie littéraire, — c'est déjà beaucoup que d'offrir au lecteur des esquisses aussi réussies que certaines parties de *la Sabente* et de *la Chasse*.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Discours véritable du premier exploit d'armes faict en Guienne *en l'abbaye de Sainct-Ferme, le* 12 *octobre* 1615, *par quelques prétendus réformateurs d'Estat, contenant leur horoscope et la merveille de Dieu qui a paru sur ce sujet;* publié avec préface et annotations par Ant. de Lantenay, et enrichi de notes philologiques par L. Argentel. — Bordeaux, librairie Féret et fils, 1879, 52 pag.

Cette publication, qui intéresse principalement l'histoire locale, touche par certains côtés à la philologie. L'éditeur est surtout curieux d'étymologies. Son travail est d'une lecture facile; mais il renferme, en somme, plus de recherches que de résultats.

Le Chansonnier Clairambault de la Bibliothèque nationale, par Gaston RAYNAUD (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XL (1879), 48-67). Paris, Champion.

Utile répertoire, qu'il est bon de signaler à ceux qui n'ont pas la *Bibliothèque de l'École des chartes* en leur possession ou à leur portée.

PÉRIODIQUES

Romania, 29. — P. 1. *L'Élément historique de Huon de Bordeaux*, A. Longnon.— [P. 12. Ulrich. *Miracles de Notre-Dame en provençal.*— Ce sont les miracles contenus dans le ms. du Musée britannique addit. 17,920, que M. Paul Meyer a décrit dans ses *Rapports*, pp. 15-16 et 61-68. Il est à désirer que la *Romania* publie pareillement les autres textes provençaux que nous a conservés le même ms., à savoir les *Merveilles de l'Irlande*, le *pseudo-Turpin*, et le morceau qui suit immédiatement les *Miracles de la Vierge* et qui commence ainsi : *Aissi dejos s'ensec cossi lo dyable pres molher* (V. Meyer, p. 64.) — Le caractère le plus saillant de la langue de ce ms. est le changement, qui s'y remarque à peu près constamment, de *z* ou *s* doux en *j*, entre deux voyelles dont la seconde est *a*, *e* ou *i*. On peut noter en outre les particularités suivantes : *No pas* (18) = *enno pas* = *en lo pas* (?); la duplication de l'*o* après chute de l'*n* : *soo* (59 et 60) = *sonum; doos* (125) = **donos;* la forme *hoeu* (48) = *hodie;* l'emploi du pronom *lo* comme sujet neutre : *Aisil* (= *aisi lo) aparec* (II), *lo fagia gran tempesta* (124); les constructions comme la suivante : *volc vegitar la gleja aquesta* (61); l'emploi continuel du parfait périphrastique avec *va* et l'infinitif, à la mode catalane, au lieu du prétérit simple : *ilh la vau paujar e la vau metre* (42) = *pauseron*, etc. — P. 14. M. U. donne des formes verbales en *o* (3me p. plur.) une explication que la direction de la *Romania* a eu bien raison de ne pas laisser passer sans protestation. Pour lui, *canto*, par ex., = **cantau*, **cantaun*, formes dont l'*u* aurait été développé par l'*n* de *cantant*. Tout cela est pure chimère, et la phonétique ici n'a rien à voir. Il y a eu simplement substitution d'une flexion à une autre. Quant à *aviau* et aux formes correspondantes du conditionnel (*cantariau*), d'où *avìou* et *cantarìou*, etc., ce sont des formes relativement récentes, dues évidemment à l'analogie de *au (òu)* = *hab(e)nt* et des futurs en *au (òu)*. C. C.]

P. 29. *Lais inédits de Tyolet, de Guingamor, de Doon, du Lecheor et de Tydorel*, G. Paris. Ainsi que le *Lai de l'Épervier* (*Romania*, VII, 1) et le *Lai d'Amours* (*Romania*, VII, 407), déjà publiés par M. G. Paris, ces lais sont extraits du ms. cédé par M. le comte de Seyssel-Sothonod à la Bibliothèque nationale. Ils sont précédés d'une intéressante étude sur l'origine des *lais* et d'indications bibliographiques et autres, dont l'abondance et la précision permettent d'espérer que la publication projetée d'un *corpus* de nos anciens lais ne se fera pas longtemps attendre. V. 45, que veut dire *ce li ora?* Pourquoi changer *siffle* du v. 43 et *sifle* du v. 48 en *siffler*. Ce substantif verbal serait

ici tout à fait à sa place. V. 104, je ne changerais rien à la leçon du ms. *Son costel tret el cors li mist.* C'est un latinisme — *cultellum tractum in corpus ejus adegit* — dont on trouve fréquemment d'autres exemples. V. 422, il n'est pas absolument nécessaire de corriger *querre* en *conquerre*, l'élision n'étant pas obligatoire quand l'*e* atone était précédé d'une double articulation. V. 520, il faudrait corriger *conduit* en *conduist* = *conduxit*. — P. 73. *Chansons françaises tirées du ms. de Florence*, A. Stickney. Quelques-unes sont fort jolies (VI, VII), quoiqu'elles aient été singulièrement défigurées par l'orthographe du copiste italien. — P. 98. *Mélanges.* 1° L'italien *anche*, le français *encore* (L. Havet). L'identification que propose M. Havet pour l'italien *anche* = *atque* peut à la rigueur se soutenir, mais elle n'est plus admissible quand il s'agit du v. fr. *encore*, où l'*e* ne peut correspondre normalement à un *a* latin en position. *Uncore*, forme propre aux dialectes normand et anglo-normand, figure dès le XI^e^ siècle dans des phrases non négatives « Carles respunt : « Uncore purrat guarir. » V. 156 (Roland). D'ailleurs, *unquam*, que l'on suppose et que l'on peut supposer comme premier composant de *uncore*, ne s'employait pas exclusivement dans des phrases négatives. Ajoutons, en ce qui concerne *anche* = *atque*, qu'il faudrait pour justifier cette identification, citer des exemples de *tq* latin devenu *nch* en italien. 2° *Dîner* (G. P.). M. G. P. reprend à son compte l'étymologie déjà proposée par Mahn *dîner* = °*disjejunare*. Les preuves phonétiques ne sont pas décisives, mais l'historique est bien fait, et il en ressort très-certainement que en v. fr. *disner* se disait du repas du matin, de celui qu'on prenait après la messe. 3. *Rigot; à tire-larigot* (Gaston Raynaud). M. G. R. voit dans cette locution un composé de *tirer* et de *rigot* = ceinture, c'est-à-dire boire de manière à être obligé de retirer sa ceinture. 4° *Non'* et *on* (Charles Joret). — A. B.

[5° P. 103. G. Raynaud. *Un testament marseillais en* 1316. — Texte curieux par la bizarrerie de son orthographe et l'étrangeté des formes qu'on y rencontre. L'éditeur, dans une courte et substantielle introduction, relève les principales. Le *c*, qui l'étonne, à la première personne du singulier dans les parfaits de la première conjugaison, est sans doute un durcissement de l'*i*[1] des formes régulières (*doniec* = *doniej* = *doniei*). Cf. *suc* (= *sui*), qu'on trouve plusieurs fois dans une chanson huguenote du XVI^e^ siècle (*Chansonnier huguenot*, 71, 273) et dans le *Saint Honorat* en vers de Lyon (*Giornale di fil. rom.*, I, 220). — La substitution du *c* au *t*, qui est à peu près constante dans ce texte, non-seulement à la troisième personne du parfait, mais à

[1] De même dans *velc* (l. 40) = °*volio*. — Dans *abric* (54 et 62) *c* = *u*. Cf. l'inverse dans les formes comme *amiu* = *amic*, blâmées par R. Vidal.

toutes les finales (par exemple *sebelic* (partic.), *donac* (id.), *maric, sufficienc, menc, tanc*, etc.), jointe au caractère précédent, ferait penser à une origine dauphinoise ou même lyonnaise[1]. M. R. fait remarquer, à propos d'un passage de ce testament (l. 91), que les esclaves existaient à Marseille au XIVe siècle. Il y en avait encore au XVe siècle, et le commerce s'en faisait alors librement en Provence, comme on peut le voir par les *Extraits des registres des anciens notaires d'Arles*, qu'a publiés notre érudit confrère, M. Émile Fassin, dans le *Musée d'Arles* (voy. surtout 1878, n° 8, p. 63-64). Nos lecteurs me sauront gré de transcrire ici l'un de ces extraits : « Au registre de Guill. Raymundi, de l'année 1443, sous la date du 4 mars (f° 78), est un contrat de vente d'une esclave répondant au nom d'Halya, âgée de vingt-six à vingt-sept ans, *cum omnibus suis viciis, maliciis et infirmitatibus apparentibus vel non apparentibus, sive extrincesis vel intrincesis.....* » C'est, comme le remarque M. Fassin, la même formule que pour la vente d'un cheval ou d'un mulet. — C. C.]

6° *Un ms. du XVe siècle de la chron. de Dino Compagni* (P. M.).

7° *T final non étymologique en langue d'oc* (C. Chabaneau). Question délicate et compliquée. La solution proposée par M. C. Chabaneau est jusqu'à présent la plus vraisemblable, mais j'avoue qu'elle ne me satisfait pas pleinement.— A. B.

[8° P. 114. J. Bauquier. *Changement de* TS *final en* CS *et en* TCH. — Exemples de ce phénomène et de la mutation inverse dans les dialectes modernes. Relativement à *ch(s)* = *ts*, cf. *Revue des l. r.*, VIII, 43, note sur le v. 836 de *Blandin de Cornouailles*. J'ai remarqué depuis des exemples plus anciens encore de cette notation. L'ancienne langue en offre aussi, en assez grand nombre, du phénomène contraire. Ainsi *ditz* pour *dich*, *fatz* ou *fats* pour *fach*, *platz* pour *plach*, dans le *Breviari d'amor*, *passim*, et ailleurs[2]. — Le changement de *bs* en *ts*, noté par M. B. dans Verdié, se constate très-fréquemment chez les auteurs gascons, et dès le XVIIe siècle au moins, dans le pronom *vos* appuyé[3]. Ainsi *sets* = *sebs* = *se bos (se vos)*, et de même *nouts* = *no vos*, *bouliots* = *volia vos*, etc. Dastros abonde en pareils exemples. Quelquefois à *ts*, comme à *bs*, d'où il provient, on postpose un *e*. Si on l'isole, ce qui arrive de temps en temps, on peut aussi lui pré-

[1] Le rejet de l'*s*, qui se remarque presque partout devant *t* et *c* (*tetamen, vetir, puca*), conduirait à la même conclusion.

[2] Cf. *Derniers Troubadours*, p. 107, I, v. 6 : *en son fatz*, où la correction proposée, *sos*, est inutile.

[3] Cf. *Revue*, XI, 27 (*Gramm. limousine*, p. 369), où ce phénomène a déjà été signalé.

poser la même voyelle: *Diou edze warde = Dieu vous garde*[1] / C. C.]

9° *L'Ame en gage* (Reinhold Koehler). 10° *Chants populaires du Velay et du Forez*, fragments de bestiaires chantés (V. Smith). — P. 125. *Corrections* (C. Chabaneau). — P. 127. *Comptes rendus*. 1° August Scheler, *Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen* von Diez (G. P.). 2° Karl Schweppe, *Études sur Girart de Rossilho* (P. M.). Très-défavorable. 3° Arturo Graf, *la Leggenda del Paradiso terrestre* (G. P.). 4° H. Doniol, *les Patois de la basse Auvergne* (publications spéciales de la Société des langues romanes (P. M.). Article défavorable. — P. 132. *Périodiques* — P. 141. *Chronique*. La chronique contient un compte rendu très-bienveillant de ma leçon d'ouverture. Cependant, au risque de paraître plus sensible à la critique qu'à l'éloge, je crois devoir répondre aux objections qui m'y sont faites.

En me servant du mot *barbares*, je me suis placé au point de vue du latin, pour qui les langues les plus barbares sont celles qui s'éloi-

[1] Je profite de l'occasion pour signaler à notre ingénieux et érudit collaborateur une erreur dans laquelle il me paraît, ici même, être tombé. A propos de *lou*, *lous* = *lui* et *leur* (*Revue*, XIV, 249, note 1), il émet l'opinion que ces formes ne sont qu'une double altération de *lor*. Il y a à cela deux difficultés: la première, que ces deux formes (*lo* et *los*), dans cet emploi particulier, sont extrêmement anciennes. On en a des exemples certains du commencement du XIII[e] siècle *, et non pas seulement dans des textes catalans ou gascons, où ils sont sans nombre. Voyez, par exemple, *Archives d'Agen*, p. 10, 11, 31, 32, aux dates de 1218 et 1233. Voy. aussi, *passim*, la *Croisade albigeoise* et la *Guerre de Navarre*. La seconde difficulté consiste en ceci qu'au lieu de *lo* et de *los*, on rencontre aussi, quoique moins fréquemment et dans des textes non moins anciens, *le* et *les*. Voyez, entre autres, les deux poëmes que je viens de citer et le *Breviari d'amor*. Ces dernières formes se trouvent aussi dans des textes gascons (Casteljaloux, Eauze, Beaumont de Lomagne, etc.). *La* sert même quelquefois pour le datif féminin. Tout cela rend impossible d'admettre l'explication de M. Bauquier, et il faut se résigner à voir simplement dans *lo* et *los* datifs les mêmes formes que dans *lo* et *los* accusatifs, c'est-à-dire *illum* et *illos*. Cf. *Revue*, VIII, 37-38. — De *los i* (*les i*), mentionné dans l'article auquel je renvoie, et que n'oublie pas non plus M. Bauquier, j'ai relevé depuis quelques exemples anciens, tels que celui-ci de 1265 (Monségur): *quils hi fare tort* = *qui leur ferait tort*. Le suivant est de La Réole (1293): *Ni torbament los i fes nils i magos*. Dans les *Récits d'histoire sainte en Béarnais*, où cette locution se rencontre plusieurs fois, *los* se contracte toujours avec un *lo* précédent: *E benedisco lo e de los* (= *lols* = *lo los*) *hy* (II, 66).

* Il n'y a pas à douter, par suite de l'authenticité de *los* (et de *lo*, ligne 6) dans la charte de Soule, mentionnée par M. Bauquier. Cf. *Revue*, X, 278.

gnent le plus de son type propre. Il ne peut y avoir de doute à cet égard.

Je n'ai pas dit que Charlemagne « parlât » le gallo-romain comme son autre langue quasi-maternelle. Cela est possible, mais nullement certain, et, en l'absence de témoignages positifs, je me suis bien gardé d'aller jusque-là. J'ai dit seulement que Charlemagne « pratiquait sa langue maternelle, l'allemand », sans renoncer « à la *connaissance* de son autre langue quasi-maternelle, le gallo-romain. » C'est, en effet, ce qu'on est en droit de supposer tout d'abord; car il n'est pas admissible que ce prince, né en Gaule et y ayant toujours vécu, ignorât absolument la langue de ses sujets, pas plus que le fils d'un Parisien, ou même d'un Allemand, né et élevé dans une de nos campagnes de Lorraine ou de Picardie, n'ignore d'habitude le patois des paysans au milieu desquels il vit, sans être obligé pour cela de le parler. Mon contradicteur avoue ne pas connaître le passage cité par moi, et qui représente Charlemagne entouré de ses poëtes teutons et gaulois, *teutonicis gallicisque vatibus*, « ce qui d'ailleurs, ajoute-t-il, ne prouverait rien pour la question. » Cela prouverait toujours une chose: c'est que Charlemagne comprenait la langue des poëtes gallo-romains, qu'il admettait en sa présence, en même temps que les poëtes francs (*francigenis* et non pas *teutonicis*, comme je l'avais dit dans ma leçon d'ouverture, faute de n'avoir pu retrouver à temps la note où j'avais consigné ce passage); car il ne paraît guère vraisemblable qu'il les eût réunis pour le seul plaisir de les voir boire ensemble. Voici d'ailleurs la note en question, telle que je la retrouve enfin dans mes papiers: « *Endlicher*, Catalogus codicum philologicorum latinorum bibliothecæ palatinæ Vindobonensis, p. 296 (ms. du X^e^ siècle): Unde gaudens letabatur imperator Karolus cum *francigenis poetis* cum *gallis bibentibus*. »

En ce qui concerne Genin, je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit; c'est une opinion personnelle, que je partage du reste avec M. Littré. Mon contradicteur a parfaitement le droit de la rejeter. C'est à lui comme à moi de faire, chacun de notre côté, quand l'occasion s'en présentera, la preuve de ce que nous avançons. J'observerai seulement qu'il n'y a pas contradiction entre cette opinion et celle que j'exprime un peu plus loin, à savoir qu'au XIII^e^ siècle l'accord était *presque* fait entre l'orthographe et la prononciation.

Mon contradicteur regarde comme « subtiles » et « fort extraordinaires », et traite même « d'innocentes », les raisons que j'ai données pour justifier la création à Montpellier de deux chaires de philologie romane, l'une consacrée à la langue d'oc, l'autre à la langue d'oui, et qui peuvent se résumer en ceci: qu'il est bon d'établir dans les pays de langue d'oc, à côté des professeurs de langue d'oui, d'autres professeurs chargés plus spécialement de la langue d'oc et la connaissant,

non-seulement par les livres, mais aussi par l'usage. Son argumentation, qu'on voudrait plus sérieuse, semble un écho des railleries de ceux qui, ne connaissant la philologie romane que de nom, regardent l'étude du patois comme une inoffensive, mais inutile manie. Ajoutons que la comparaison qu'il établit entre les professeurs allemands et les professeurs français n'est guère exacte. On ne peut, en effet, en ce qui concerne le nombre des heures consacrées à l'enseignement, assimiler des cours publics, et toujours oratoires par quelque endroit, tels que sont ceux des Facultés françaises, à des cours purement scolaires, comme on les préfère, et avec raison, en Allemagne. Quant à l'unité de chaire, qu'il semble préférer pour l'enseignement de la philologie romane à Montpellier, et qu'on a eu le bon esprit de laisser de côté quand il s'est agi du Collége de France, j'avoue n'en pas comprendre les avantages. Au contraire, il y a tout profit à spécialiser les professeurs. Chacun d'eux, en concentrant ses efforts sur une partie du domaine roman, au lieu de les partager également entre les différents idiomes néo-latins, pourra se livrer à des recherches plus pénétrantes, plus précises et plus complètes, et arriver ainsi plus facilement à des résultats nouveaux, dont s'enrichira la science.

C'est l'évidence même, et insister plus longtemps serait faire injure au bon sens du lecteur.

J'ai dit que le Gouvernement, « en réorganisant l'enseignement de la philologie romane dans le sens que je venais d'indiquer », c'est-à-dire en admettant le principe des deux chaires de philologie romane (langue d'oc, langue d'oui), comme cela se pratique déjà au Collége de France, « avait voulu rendre à la France tous ses avantages vis-à-vis des étrangers, qui en sont encore réduits à l'unité de chaire en fait de philologie romane. »

Mais me faire dire que « la double création de Montpellier avait rendu à la France tous ses avantages vis-à-vis des étrangers », c'est travestir ma pensée et me prêter bien gratuitement, pour y trouver sans doute matière à persifflage, des prétentions que je n'ai jamais eues et que j'ai encore moins affichées. On conviendra que c'est vraiment aller un peu trop loin, et je suis bien obligé, moi aussi, de dire les choses comme elles sont.

A. B.

Romania, 30. — P. 145. *Des Rapports de la versification du vieil irlandais avec la versification romane*, H. d'Arbois de Jubainville. — [P. 155. P. Meyer. *L'Imparfait du subjonctif en es (provençal)*. Excellent article, où M. M. prouve avec évidence que l'ancienne langue provençale distinguait nettement, dans la prononciation, l'imparfait du subjonctif des verbes *forts* de celui des verbes *faibles*. Le premier, renvoyant à un latin *is*, était nécessairement fermé (*estreit*) ; le second,

au contraire, était ouvert comme l'*et* du parfait, auquel il correspondait. Cette distinction s'est naturellement effacée dans la langue moderne, qui n'a plus de verbes *forts*. — P. 156. L'apparente exception que présente *ades* disparaît si l'on explique cette forme, comme le fait M. Boucherie, par *ad de ipsum* (*adde'psum*). Par là se justifie non seulement le maintien du *d*, mais encore le classement de ce mot parmi les rimes larges du Donat. — Ibid., note 5. M. Meyer suppose que *pes*, au v. 26 du sirventes de B. de Born, *Pois Ventadorns*, est le fr. *paix*. Par où le grand poëte périgourdin a-t-il pu encourir à ce point la disgrâce de M. M., que celui-ci ne se révolte pas à l'idée de lui attribuer un tel barbarisme, et qu'il le lui attribue si gratuitement? Car d'abord la bonne leçon, indiquée clairement par la *raso* du sirvente, et que donnent d'ailleurs plusieurs mss., est *fossen pres*, et ensuite, fallût-il même lire *fos en pes*, comme l'a fait Raynouard[1], il n'y aurait encore aucune nécessité de donner ici à *pes* une autre signification que celle de *pedes*. — P. 160. *Nasques* rimant en *és*, dans la *Croisade albigeoise*, n'est pas une faute. *Naisser*, comme *respondre*, avait deux prétérits, *nasc* et *nasquet*. De là, comme M. M. l'explique fort bien pour *respondre*, d'un côté *nasqués*, de l'autre *nasquès*. Le premier peut se voir aussi dans Bertran de Born (*Quan la novella flors*, Werke, I, 303). — C. C.]

P. 163. *La Vie de saint Alexis en vers octosyllabiques*. G, Paris. Version assez anciennne de la fameuse légende de saint Alexis, que M. G. P. date, suivant toute vraisemblance, de la fin du XIIe ou des premières années du XIIIe siècle. L'éditeur a respecté l'orthographe souvent incorrecte du copiste, et n'a modifié son texte qu'autant que cela était nécessaire pour la mesure du vers ou pour le sens : bonne habitude, qui a l'avantage de permettre aux lecteurs spéciaux qui s'intéressent à ces publications de les parcourir et de les étudier plus rapidement, sans être obligés de s'interrompre à chaque instant pour comparer les leçons de l'éditeur avec celles du copiste. Cette pieuse composition n'est pas sans valeur littéraire. Les plaintes de la mère sont d'une énergie si vraie, surtout au début, sont si éloquentes et présentées avec un tel bonheur d'expression, qu'on est tout surpris, en revenant sur ses pas, de voir qu'elles occupent près de soixante vers. V. 389, que veut dire *baata?* V. 450, au lieu de *j'opère*, ne vaut-il pas mieux lire *ja père?* V. 546, il faut lire *Dont mout est cest* (ou *cist*) *demage granz*, au lieu de *Dont mout est, c'est demage granz*. — A. B.

[P. 181. Paul Meyer. *Traités catalans de grammaire et de poétique*. (Suite). III. *Terramagnino de Pise. Doctrina de cort*. — Ce *Terra-*

[1] C'est aussi la leçon adoptée par M. Stimming, le nouvel éditeur de Bertran de Born.

magnino, dont l'habile éditeur a restitué le nom (le ms. le nomme *Teramayguis*) et qu'il identifie avec toute vraisemblance avec *Girolamo Terramagnino*, de Pise, poëte italien du XIII[e] siècle, n'a fait ici que mettre en méchants vers provençaux les *Razos de trobar* de R. Vidal. Toute son originalité consiste dans le choix des exemples, qui, n'étant jamais ceux de R. Vidal, nous révèlent quelques faits nouveaux et intéressants pour notre histoire littéraire. La fin du poëme rappelle singulièrement, comme je l'avais déjà fait remarquer, d'après l'extrait donné par M. Milá (*Revue*, XI, 141), la chanson de R. de Barbezieux, *Atressi com l'orifans*, et les deux *razos*, italienne et provençale, de cette chanson. — V. 14, *concreja* (= le moderne *coungreio*) valait la peine d'être relevé, d'autant plus que Raynouard ne mentionne pas le sens qu'il a ici (*produit, engendre*). — 42 et 58. Pourquoi ne pas admettre le maintien de *ges* (*gens*) = *genus*, en tant que substantif, à côté de *ges*, devenu particule? Ce dernier est plusieurs fois dans notre texte au sens positif, d'une façon purement explétive. — 78, *can* = *quando* (*puisque, vu que*); inutile dès lors de corriger *tan*. — 98. Lis. *quals es* ou, à la rigueur, *qual s'es*. Le sens paraît clair; les adjectifs montrent *quelle* est la substance; ils la *qualifient*.—99, *conta*, corr. *conté*. — 100. Je ne vois pas l'utilité de la correction proposée. — 128, *proert* = it. *proferto* (*avancé*). — 131. *Chanz sotz;* il faut évidemment corriger *chansos*. L'auteur n'ayant en vue, comme son modèle, que la composition en vers, il est naturel qu'il emploie *chansos*, *chanz*, *chantar*, au lieu de *romanz*. — 143. *Aupranar;* corr. *aupt anar? Aut*, simple de *azaut*, se trouve ailleurs; cat. *alt*. — 158, *laienz*, lis. *la jenz* et suppr. la virgule qui précède. Même faute au v. 329. — 169, *rics*, à la fin du vers, est probablement un exemple, qu'il fallait imprimer en italiques. — 180-3. Les quatre vers cités ici sous le nom de *Giraudo le ros* appartiennent à Ademar lo negre (*Ara don Deus que repaire*). — 217. *Desveil;* corr. *desnueil?* d'un verbe *desnolhar* = it. *disnodare* (*expliquer*). Le limousin moderne a *nouei* = *nolh*, qui renvoie à **nocluṁ* = *nodulum*. — 224, *tendan*, lis. *ten dan;* au contraire, v. 235, *ad retz*, lis. *adretz*. — 276, *desguiza*, corr. *devisa?* — 303. *Sempharaie*. Le ms. d'après lequel citait notre auteur avait probablement *sempreras ai*.— 316, *lus*. Ne serait-ce pas *lusus?* Cf. *Romania*, VI, 140. — 417, effacez le point-et-virgule, qui doit être reporté au vers précédent. — 443. *Un*. Il y a une erreur dans le texte ou dans la note. — 500, *n'ay*. corr. *vay* — 511. Corr. *el parlar m'atur?* La suppression du *z* et de l'*s* au vers suivant ne ferait pas difficulté. — 519, *mescrei i es*. Corr. *mescre jes*. — 611, *desiu*. Corr. *de sui*. Cf. v. 520. — 699. *Y es* doit être pour *jes* (*genus*) au sens positif; ou corrig. *res*. — *S'atrai* est plutôt à diviser *sa trai* (*sibi trahit*). On connaît la fréquence de la mutation de *e* en *a* dans les textes catalans ou catalanisés. Cf., ici même, v. 686,

sa mena (non *s'amena*) ; 203, *qual* (*quel*); 396, *aas* (*e. sas*), etc. Pour le changement contraire, non moins fréquent dans les mêmes textes, voy. v. 36, *enars* (= *anars*); v. 463, *emanz* (=*amanz*) ; 732, *desari* (corr. *desarir*, pour *deserir ?*) etc. Un autre catalanisme est *cars* pour *cas*, qui se rencontre plusieurs fois, et non pas seulement en rime. Voy. la même forme dans un texte publié ici (VI, 380, l. 2 au bas), par M. Alart. Cette substitution de *rs* à *s* (phénomène inverse de la réduction de *rs* à *s*) n'est pas d'ailleurs tout à fait sans exemple dans les textes purement provençaux. — 748, *tocha ops*, corr. *cocha* (besoin presse).

P. 211. Michel Cohendy et Antoine Thomas. *Strophes au Saint-Esprit, suivies des Statuts d'une confrérie du Saint-Esprit en dialecte auvergnat.* — Texte intéressant du XII[e] ou XIII[e] s., mais dont l'unique copie qui nous en reste, exécutée en 1507, est malheureusement très-défectueuse. La publication en est faite avec beaucoup de soin, et les corrections témoignent de la sagacité des éditeurs. — P. 216, 145. *D'aquest fues vol Deo c'om chala*. Exemple remarquable, et qu'on aurait pu relever, de *caler* pris au sens propre. Raynouard n'en a pas de pareil et n'indique d'autre acception que celle de *falloir*.—147, *s'acala*=*s'attache?* Cf. catal. *acalar* = *lligar, unir, llassar* (Labernia).—177. Corr. *E aquo?* « et serre ce qui reste (de son repas) », au lieu de le donner aux pauvres. — 178. *Gauchat* = *jauchat* = *chauchat*. Cf. plus loin, p. 219, v. 50, *gayrant* = *jayrant*. Les exemples de *j* pour *ch*, en initiale, ne manquent pas dans d'autres textes. Il s'agit de blés couchés, comme foulés, par le mauvais temps, la pluie ou la grêle. — 227. Corr. *chaitiu auran aleujament*, en élidant l'*u* de *chaitiu*. — 230. *Venra*. Corr. *veira? Feocz* est évidemment *feux*, mais *anfara?* — 231. Corr., pour la mesure comme pour le sens : *E que venrant airada chara* : « ceux-ci deviendront visage noir (*atrata*), et les autres [visages] luisants et clairs. » Raynouard a *airament* (*atramentum*), mais non pas *airat*. — P. 218, v. 17. *Pensas*, corr. *peussas (ensuite)*. — 28 corr. *Lau en*[*s*] (*illacintus*) *lo velhe per inteir* (*integrum*)? La forme *lau* se trouve ailleurs, et elle existe encore en Limousin, probablement aussi en Auvergne. — P. 219, v. 52. *Non digha meins*. Ne serait-ce pas simplement *meinsdigha* (*médise*) décomposé ? — 71. *Agenda* = prières pour les morts. Voy. Du Cange, *s. v.* — 95. Je rétablirais *qu'ei* dans le texte, où il fait faute; *remissio* peut très-bien ne compter que pour trois syllabes. — P. 220, v. 127. *Velhe;* corr. *volgues*, simple substitution de l'imparfait au présent, ce qui régularise la rime et ne nuit pas au sens. Il faut aussi corr. *ent* en *om*. — C. C.]

P. 222. *Contes, petites légendes, croyances populaires, coutumes, formulettes, jeux d'enfant, recueillis à Warloy-Baillon (Somme) ou à Mailly*. H. Carnoy. — P. 264. *Mélanges : Étymologies :* 1° d'*amones-*

tar, carestia, desver, par J. Ulbrich ; 2° de *sancier, essancier* (G. P.); 3° *Un fragment inconnu* (G. P.). [4° P. 268. L. Clédat. Le sirvente *Bem plai lo gais temps de pascor.*—M. C., dans cet article, revendique très-justement pour Bertran de Born la paternité du fameux chant de guerre, *Bem plai,* etc., que M. Stimming, récent éditeur de notre troubadour, lui a refusé, sans prendre parti néanmoins pour aucun de ceux qui le lui disputent dans les mss. Aux excellentes raisons qu'il donne, M. Clédat aurait pu ajouter celle-ci, que le sirvente en litige a été composé sur l'air, le rhythme et les rimes d'une fort belle chanson de G. de Borneil (*No posc sofrir qu'a la dolor*), chanson que, par parenthèse, ce dernier poëte prit aussi lui-même pour type d'un de ses sirventes (*No sai rei ni emperador*). Or cela seul, si l'on se rappelle ce que disait le roi d'Aragon des chansons de G. de Borneil et des sirventes de B. de Born[1], établit une présomption favorable en faveur de ce dernier. Ce n'eût pas été d'ailleurs la seule fois qu'il eût pris pour modèle son célèbre compatriote et contemporain. La pièce *D'un sirventes nom cal far lonhor ganda* est faite sur le patron, comme l'auteur le proclame d'ailleurs lui-même, de la chanson dialoguée (si ce n'est pas

[1] Le roi d'Aragon (Alphonse II) donnait pour femmes aux sirventes de B. de Born les chansons de G. de Borneil. Ce passage de la biographie de B. de Born n'a pas été compris par M. Stimming, qui, à dessein et le plus malheureusement du monde, au détriment de la correction grammaticale autant que du sens, a substitué *melhors* à *molhers*. Ce n'est pas la seule faute de ce genre qu'on puisse relever dans son édition. Immédiatement après (*raso* de *Ai Lemosis*), on voit *hom* introduit sans aucun motif, et *a marit* remplacé de même par *amairitz*, le tout au préjudice évident de la pensée de l'auteur (*venir a marit* s'entend très-bien, même d'une femme, comme périphrase équivalant à *se maridar*).—P. 111. *Vescomte de Gumel.* Corr. *Gimel.* C'est une commune du bas Limousin.— P. 157. *L'autre lo han tuit* (v. 17); *fa* (v. 23); leçons substituées à tort à *l'autres o ha tot* et à *a* du ms. *L'autres* du v. 17 est sans doute Archambaud I^er^, comte de Périgord, frère aîné et prédécesseur immédiat d'Archambaud II (1205-1212).— Dans la pièce qui suit immédiatement, *engema* du v. 11, où M. St. cherche vainement un arbre, doit être corrigé *e gema.* La *gema,* aujourd'hui *gemo,* mot bien connu en Périgord, surtout des cordonniers, n'est autre chose que la *poix.* — P. 210, v. 22, *Antrebeira* = *Ain-rivière* est aussi impossible pour la forme que pour le sens. Il faut évidemment écrire *antre Beira e Dordonha* (entre ?... (Vézère (?) et Dordogne), et, par suite, transporter après ce vers la virgule du précédent et substituer dans le suivant la leçon *deratz* à *dera,* préféré par M. St. sur la foi d'un seul ms. V. 2 de la même pièce, *fai,* corr. *faitz ;* v. 43, *car,* corr. *gar.*— Tout cela soit dit en passant ; nous reviendrons peut-être à loisir une autre fois sur le travail de M. Stimming, dont de nombreuses corrections, communiquées par M. Tobler, ont beaucoup diminué les imperfections.

une tenson proprement dite) *Conselh vos quier bel' amig, Alamanda*[1].

L'article de M. Clédat est terminé par la reproduction du texte de *Bem plai lo gais temps*, d'après le ms. de Venise, l'un des deux (l'autre est le ms. 15211 de Paris) qui seuls contiennent l'envoi à *Oc e no*, dont l'existence fournit l'argument le plus décisif en faveur de Bertran de Born. Ce ms. contient, en outre, un couplet qui ne se trouve en aucun autre dans le corps même du sirvente; mais on l'a rencontré isolé et anonyme dans un ms. de Florence et dans un ms. de Milan. Le texte de Florence a été publié dans l'Archiv de Herrig, XXXV, 109. Le même couplet est cité tout au long, et même avec un vers de plus, par suite probablement d'un interpolation, dans le *Breviari d'amor*, où l'auteur n'est pas nommé. La partie du *Breviari* où cette citation se trouve n'est pas encore publiée; mais je dois à l'amitié de M. Azaïs de pouvoir donner ici, dès à présent, le couplet en question, tel qu'on le lira dans son édition :

Amors vol drut cavalgador,
Bon d'armas e larc de servir,
Ben parlan e bon garnidor,
E tal queis sapcha far grazir
Dins e fors son estatge.
E sia d'avinen solatz,
Cortes e d'agradatge,
Segon que poders lh'es donatz
Ni que es de paratge;
E dona qu'ab aital drut jatz,
Es munda de totz sos peccatz.

[1] C'est ce que M. Stimming n'a pas su voir non plus. Il n'a pas remarqué davantage que le sirvente *No posc mudar mon chantar non esparja* se rattache par un pareil lien à la chanson d'Arnaut Daniel, *Sim fos amors de joi donar tan larja*. Or Arnaut Daniel était aussi un contemporain et un compatriote de Bertran de Born. Il était de plus son ami, — détail qui aurait dû trouver place dans la notice de M. Stimming, — ainsi que nous l'apprend Giammaria Barbieri (p. 97), sur la foi d'un ancien commentaire malheureusement perdu: « Bertran de Born e Arnaldo furono così amici que insieme si chiamavano l'un l'altro *Dezirat*, come nota una chiosa sopre la chiusa della sestina di Arnaldo, che dice :

Arnautz tramet son chantar d'ongla e d'oncle
.....
An Dezirat..... »

Sur les rapports du sirvente à la chanson, cf., dans le *Giornale di filologia romanza*, I, 84, le très-intéressant article de M. Pio Rajna relatif au sirvente de G. de Figueira contre Rome. Au passage qu'il y cite de la *Doctrina de compondre dictats*, M. R. aurait pu joindre ce que disent sur le même sujet, en termes peu différents, les *Leys d'amors*, I, 340 et 354.

Voilà assurément pour les belles dames un moyen commode de gagner le paradis ; et, puisque le bon moine de Béziers n'y voyait pas en son temps de difficulté, on pourrait peut-être encore aujourd'hui recommander avec fruit une pratique si simple aux adeptes de la « dévotion aisée. » — C. C.]

P. 275. *Comptes rendus* : 1° A. Joly, *la Vie de sainte Marguerite* (P. M.) ; 2° G. Brynjulfson, *Saga af Tristam ok Isond sant Mottuls Saga* (K. Nyrop) ; 3° Eug. Koelbing, *die Nordische und die Englische Version der Tristan-Sage* (Fr. Velter) ; 4° Suchier, *Aucassin und Nicoletto*, G. Paris et Bida ; *Aucassin und Nicolete* (G. P.). Étude soignée et sincère de l'édition de M. Suchier. P. 292, M. G. P. se déclare embarrassé pour l'étymologie de *vies*, *enviesir*, *enviesier*, *viesier*. Au sujet de *vies*, il observe que le cas oblique *veterem* aurait dû produire *viere* pour les deux genres. Je crois que tout embarras disparaît si l'on veut comparer les formes substantivales analogues *piz* de *pectus* et *pifre* de **pectorem*, et surtout *cit* employé même au cas oblique à la place de *citet*. La langue d'oïl n'a utilisé d'abord pour cet adjectif que la forme *vetus*, d'où elle a tiré un verbe **vetescire* = (*en*)*viesir*, puis, par l'intersection de l'*i* intercalaire, **vetiare*, qui suppose **vetius*, d'où *enviesier*. — P. 294. *Périodiques*. L'observation de M. P. Meyer relativement à *dift* = *debet* est très-contestable. « Il se pourrait, dit-il, que le son *ft* eût existé au temps des Serments, texte unique, et eût disparu peu après. » C'est là une pure supposition. On ne peut pas non plus considérer comme bien sérieux l'argument tiré de la forme *cheftif* = *captivum*, que M. P. M. signale d'après un ms. du XIII^e^ siècle. Ce qu'il a lu *cheftif* peut très-probablement se lire aussi bien *chestif*, *pt* y étant devenu *st* comme dans *escast*, subj. présent 3^e^ per. sing. de *eschaper*, dans Blancandin. On ne serait pas embarrassé pour citer d'autres formes du même genre où l'on peut lire *ft* au lieu de *st*, quoique la lecture de *st* y soit, seule, étymologiquement certaine. A. B.

Zeitschrift für romanische philologie. — II. Band. I. Heft. — F. Perle. *Die Negation in Altfranzösischen.* — A. Tobler. *Vita del beato Jocopone da Todi.* — O. de Toledo. *Vision de Filiberto.* — K. Bartsch. *Zu den Provenzalischen Lais.* — J. Bauquier. *Ramon Feraud et son Comput*[1]. — W. Fœrster. *Der Turiner Gliglois. Zu dem Alexan-*

[1] Il s'agit du *Comput ecclésiastique* publié en 1847 par feu Eugène Thomas, dans les Mémoires de la Société archéologique de Montpellier. M. Bauquier montre très-bien que ce texte est en provençal de Provence, et il émet l'opinion, rendue extrêmement vraisemblable par les bonnes raisons dont il l'appuie, que nous avons là l'ouvrage auquel R. Féraud fait allusion au début de son *Saint Honorat*, et qu'on croyait perdu. C. C.

der fragment der Laurentiana. — H. Varnhagen. *Zu Bartch's altfranzösische Chrestomathie*. — H. Suchier. *Zu Adgars Theophilus*. — J. Bauquier. *Corrections au Donat provençal*. — W. Fœrster. *Französische Etymologien*. — J. Bauquier. *A propos d'une lacune dans nos dictionnaires géographiques*. — W. Fœrster. *Das altfranzösische Pron. poss. abs. fem.* — A. Gaspary. *Altitalienisch und altfranzösisch* si *für ital.* finchè, *franz.* jusqu'à ce que. — F. Rausch. *Sprachliche Bemerkungen zum « Masserkrieg » des Gian von Travers*. — RECENSIONEN UND ANZEIGEN. Hugo Schuchardt. *Ritornell und Terzine* (A. Graf.). — Meyer. *Recueil d'anciens textes*, 2e partie (K. Bartsch). — Gröber. *Die Liedersammlungen der Troubadours* (K. Bartsch). — E. Stengel. *Die Provenzalische Blumenlese der Chigiana* (K. Bartsch). — Martin Gisi. *Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse* (K. Bartsch). — E. Stengel. *Die Beiden ältesten provenzalischen Grammatiken* (K. Bartsch). — S. Hosch. *Untersuchungen über die Quellen und das Verhältniss der provenzalischen und der lateinischen Lebensbeschreibung der heil. Honoratus*. (E. Stengel). — W. Fœrster. *Li Chevaliers as deus espées* (A. Tobler). — G. Lücking. *Die ältesten französischen Mundarten* (F. Neumann). — A. Darmesteter. *De la Création actuelle des mots nouveaux dans la langue française* (E. Koschwitz). — Th. Müller. *La Chanson de Roland* (W. Fœrster). — *Romania*, nos 22 *et* 23.

II Band. 2. Heft. — K. Bartsch. *Ein Keltisches Versmass im Provenzalischen und Französischen*. — P. Rajna. *Il Çantare dei cantari e il Sirventese del maestro di tutte l'Arti*. — H. Suchier. *Die Mundart des Leodegarliedes*. — G. Baist. *Assaillir la limace*. — K. Bartsch. *Romanische Etymologien*. — F. Sette Gast. *Französische Etymologien*. — RECENSIONEN UND ANZEIGEN : Scheler. *Aigar et Maurin* (K. Bartsch.) — Birch-Hirschfeld. *Ueber die den Prov. Troubadours bekannten epischen Stoffe* (K. Bartsch). — Edström. *La Passion du Christ* (K. Bartsch). — De Tourtoulon et Bringuier. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil* (H. Suchier). — Morel-Fatio. *El Magico prodigioso* (L. Lemcke). — Darmesteter. *De Floovante* (E. Stengel). — Suchier. *Ueber die Vie de saint Auban* (E. Koschwitz). — *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles* (O. Ulbrich). — *Romania*, n° 24. *Revue des langues romanes*, 1878, nos 1-4. *Archiv. für das Studium*, etc., 1878. 1. heft.

II Band. 3 Heft. — M. Gaster. *Zu Rumänischen Lautgeschichte*. — A. Tobler. *Vermischte Beiträge zur grammatik des Französischen*. (*Forts.*). — F. Perle. *Die Negation in Altfranzösischen* (*Schluss.*). — P. Rajna. *Il Cantare dei cantari e il serventese del maestro di tutte l'Arti*. — Th. Auracher. *Der Brandan der Arsenalhandsrhrift BLF* 283. — K. Bartsch. *Weiteres Vorkommen der elfsilbigen Verses*. — G. Grœber. *F = dental*. — P. Foerster. *Zu* C. Michaelis *Roman. Worts-*

chœpfung. — RECENSIONEN UND ANZEIGEN : Jung. *Römer und Romanen in den Donauländern* (M. Gaster). — *Historia de la Corona de Aragon* (G. Baist).— Scheler. *Trouvères belges* (K. Bartsch).— Buchholtz. *Priscæ Latinitatis Orig. libri tres* (G. Kœrting). — *Romania*, nos 25 et 26.— *Giornale di filologia romanza*, no 1. — *Romanische Studien*, no 10. — *Herrigs Archiv*. 59 *band*. 3. 4 *heft*.— *Archivio glottologico italiano*. IV, 2.

II. Band. 4 Heft. — A.-V. Flugi. *Die Ladinischen Dramen im* 16. *Jahrundert*.— O. Ulbrich. *Ueber die Vocalisirten Consonnanten des Altfranzösischen*. — A. Tobler. *Vermischte Beiträge zur Grammatik des Fransös*. (Forts).— F. Gessner. *Altfranz. Si — bis, bevor*.— E. Stengel. *Die Wiederaufgefundene Quelle Von R. Ferauts provenz. Gedicht auf den heil. Honoratus*.— K. Vollmœller. *Zur Bibliographie der Romanceros*. — B. Dinter. *Altfranz Liebeslied*. — A. Tobler. *Die Corsinische Hs. des Mystères de la Passion*.—J. Baur. *Frs. aller*[1], *Churw. gomgnia*.— G. Grober. *Gli, egli, agni*.—RECENSIONEN UND ANZEINGEN : *Acta Seminarii philol. Erlangensis* (H. Suchier).— Albanès. *La Vie de saint Bénézet* (K. Bartsch).—Meyer. *La Prise de Damiette* (K. Bartsch).— *Philipon und Guigue. Œuvres de Marguerite d'Oyngt* (J. Cornu)[2]. — Graf. *I Complementi della chanson d'Huon de Bordeaux* (A. Stimming). — Birch-Hirschfeld. *Die Sage Von Gral* (E. Koschwitz).— Jarnik, *Sprachliches aus rumänischen Volksmärchen* (A Graf). — Suchier. *Aucassin und Nicolete* (A. Tobler). — Molfatti. *Degli Idiomi parlati anticamente nel Trentino* (J. Biderman).

Archiv für das studium der neueren Sprachen. LX. Band. — P. 1 et 129. Eugen Herford. *Analyse und kritik der « Bergeries » Racan's, sowie seiner übrigen Dichtungen*. — 65. Dr Scheffer.

[1] M. Baur tire *aller* de **allare*, verbe formé sur le participe *allatus*. A l'appui de cette étymologie, — pour laquelle, d'ailleurs, je ne prends point parti, — on peut citer le prov. *colar* (bas-lat. *collare*) = *conferre*, spécialement un bénéfice ecclésiastique. Pour une autre étymologie du même mot (*addare* = *addere*), voy. *Romania*, VIII, 298.

[2] Les expressions *lettres de l'or*, *drap de l'or* (pp. 39 et 60) étonnent M. Cornu, et il regarde *lor* « comme un seul mot, composé de l'article et du substantif », apparemment comme *loriot, lierre*. C'est une erreur. Cet emploi de l'article est commun en provençal et dans l'ancien italien. Bembo et d'autres ont remarqué, pour cette dernière langue, qu'il n'a lieu que lorsque le premier substantif a aussi l'article. Ainsi *la corona dell'oro*, mais *corona d'oro*. Cf. *Rev. des l. r.*, t. IX, p. 194, sur le v. 1803 de la *Croisade albigeoise*. — P. 49. « *Al loemos* ne signifie rien. » Ce doit être *laudemus* devenu substantif. — P. 68. « *Bivront* ne donne aucun sens. Faut-il lire *biuront?* » Le sens paraît très-clair : *bivront* (ou *biuront*) *una vey* = *ils burent un coup*.

C. C.

Moliere-Studien. — 203. C. Henry. *Sur une première rédaction du Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même, de Bossuet.* — 241. Heinrieh Nagel. *Das Leben Jean-Antoine de Baïf's.* — 284. Dr Marenholtz. *Molière in seinem Verhältniss zur spanischen komödie.* — 295. Franz Hummel. *Das Verhältniss des Ortnit zum Huon de Bordeaux.*— 343. H. Buchholtz. *Zu den Eiden von Jahre* 842.— ANZEIGEN : p. 222. J. Stecher. *La Sotie française et la Soternie flamande.* — 456. Martin Gisi. *Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse. Vier provenzalische Gedichte herausgegeben und erlaütert.* C. C.

Mémoires de l'Académie du Gard. VIe série, t. VI, année 1876. 1-240. — Aurès, *Monographie des bornes milliaires du département du Gard.* Travail qui fait honneur à la compétence bien connue de M. Aurès. P. 5, l'auteur signale la dénomination de *Cami de la Mouneda*, donnée dans les départements de l'Hérault et du Gard à la voie romaine de Domitius Ahénobarbus (121 av. J.-C.), et il remarque, d'après Reinesius (*Syntagma inscriptionum antiquarum*, Lipsiæ, 1682), qu'une voie romaine de l'Espagne était qualifiée, elle aussi, de *Camino della plata.* Cette coïncidence montre qu'il ne faut pas voir dans la dénomination languedocienne une altération de *via munita.* Les deux appellations « s'expliquent.... l'une par l'autre, et ne peuvent être... attribuées qu'à des chemins sur lesquels les fonds du trésor public étaient.... transportés. » — 241-320. E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard, pendant l'année* 1873. Ce répertoire est rédigé avec la science habituelle du savant archiviste du Gard. Des inscriptions diverses lui ont fourni les noms gaulois, ou tout au moins indigènes, de *Senocundus* et de *Senocundius* (259) de *Senucondius* (263), de *Solibitis* (295), d'*Excingillus* et de *Solirix* (296). —321-322. L'abbé Gareisso, *Note sur l'inscription d'une statue du portail de Saint-Gilles.* — 333-370. Coulondres, *Louis VII à Saint-André (Villeneuve-lez-Avignon), et Bermond de Clausonne, XIIIe abbé du monastère de Saint-André d'Avignon* (1226). L'auteur confirme (p. 339) une particularité déjà signalée par M. Mistral : la dénomination d'*Empèri* (Empire), donnée à la rive gauche du Rhône, et de *Reiaume* (Royaume), à la rive droite, par les mariniers du fleuve. C'est un souvenir des limites politiques du moyen âge. Avignon relevait nominalement de l'empire d'Allemagne, et Saint-André des comtes de Toulouse, sous la suzeraineté de la couronne de France. Je remarque, dans une note de la page 350, la citation d'un passage de l'histoire en prose de la guerre des Albigeois, citation où se trouverait un exemple, appartenant à l'ancienne langue, de la mutation de l'$s = z$ en r (infinitif), dont j'ai entretenu ici même (IIe série, V, 180) les lecteurs de la *Revue : losquals vos supplicans que les velhés recebrue per vos servis envers tots e contra tots.* Cet *s* est le produit d'une inad-

vertance de l'auteur ou de l'imprimeur. Dom Vaissète, dans l'*Histoire de Languedoc*[1], l'éditeur qui s'est caché sous le démonyme de *Un indigène* (M. de Gounon-Loubens ?)[2] et le Recueil des historiens des Gaules et de la France, allégué par M. C., donnent un *r : servir*. Lisez, en outre, *supplican* et *recebre*.— 371-406. Gouazé. *La Chambre de l'Édit de Languedoc*. — 407-448. Liotard. *Du Néologisme et de quelques néologismes*. M. L. étudie dans ce travail les mots : incuriosité, inscrutable, inclassable, insécurité, désappointement, irrévérent, inviolé, éperdument (substantif), endormement, affamement, esseulé et desheuré, dévelouté-transverbéré, autodidacte, agissement-assagissement, exfogation, exquisité, innéité, alacrité, attisée-dossée, virginisme, incantation, nolonté, encolérer-enténébrer, disqualifier, desmesure, desenmurer, dessceptrer, compénétrer, emincer, emasculer, mépriserie, pristine-turpide-stellaire, imbriaque, concept, sécession, flirtation. — Emprunts à l'étranger : railway, tunnel, gentleman, dandy, dilettante, citizen, tombola, truisme, comfort, procrastination, territorialité, compréhensivité. — Quelques-uns de ces mots sont plus anciens que ne le croit M. L.; ainsi l'adjectif *inviolé*, tacitement attribué à M. Henri Taine (*Revue des Deux Mondes*, 1862), se lit assez souvent dans les ouvrages d'Edgard Quinet, qui met une sorte d'affectation à s'en servir : « Les vallées inviolées, les fleuves, le vent qui emporte les feuilles, voilà les premiers conducteurs du genre humain. » (*Génie des religions*, Paris, 1842 ; in-8°, p. 21.) A propos du mot *agissement*, si souvent employé dans la langue politique des journaux, M. L. aurait pu citer le mot *attitude* (l'attitude de M. le Ministre n'a pas été jugée correcte). Pourquoi classer parmi les néologismes *desmesure*, *désenmurer* et *dessceptrer*, appuyés seulement d'exemples antérieurs au XVII[e] siècle. P. 447. Par suite d'une singulière distraction, le Père Veuillot (?) est indiqué comme l'auteur des *Odeurs de Paris*. — 473-676. De Grisy. *Fénelon missionnaire et prédicateur*. L'auteur signale dans une note, p. 528, Godeau, évêque de Vence, qui prêchait en provençal devant les villageois. Il serait à désirer que l'on recherchât quelle a été l'influence de la langue d'oc dans l'éloquence de Fénelon, de Massillon et de Fléchier, originaires du midi de la France, comparée à l'éloquence de Bourdaloue et de Bossuet, originaires du Nord. — 783-788. Bigot. *La Tartugo et li Dous Canar*, fable imitée de Lafontaine, en provençal de Nimes. On y retrouve, avec le talent habituel et l'excellent réalisme de détail de l'auteur, sa défectueuse orthographe. Voici un fragment de cette pièce :

[1] Dom Claude de Vic et dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, etc. Paris, Vincent, 1733 et an. suiv.; 5 vol. in-folio (III, Preuves, 63).

[2] *Histoire anonyme de la guerre des Albigeois*, nouvelle édition, augmentée d'un glossaire. Toulouse, Bompard, 1863 ; in-8o, 64 p.

Un gnafre (*cordonnier*) afourtissié qué marquavo dé pesto,
Ou dé famino ou dé témpesto,
Et bélèou mèmo un chanjamén
Dé gouvernamén.
— Sus, aquélo résoun, un ancien amoulaïre
S'éncouris à la banquo, ounte avié quaouqui soou:
« Vou pourtère d'arjèn l'aoutre jour, me lou foou ! »
Et tout caravira, péchaïre !
Météguè soun arjèn, per estre pu ségu,
Dinc un débas dé coutoun blu.

Dinc pour *dins* se dit aussi à Montpellier, en Provence, en Dauphiné et en Vivarais, devant la voyelle initiale du mot suivant. L'auteur emploie toujours la forme *san* (san fèbre ni magagno, 784), que les félibres considèrent comme française. — 789- 893. Puech. *La Médecine et les Médecins à Nimes, étude historique d'après des documents inédits.* Cet intéressant travail contient, p. 804-805, note 1, un texte languedocien de 1503, communiqué à l'auteur par M. Germer-Durand. C'est l'interrogatoire d'une bergère qui avait été séduite par un pâtre. A. R.-F.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, t. XIX, 23-134, 275-340, 447-615. L'abbé A. Chaix, *Bullaire de l'Auvergne, depuis les origines de la diplomatique pontificale dans cette province jusqu'à la fin du XVIII*e *siècle* (suite). Malgré d'inévitables lacunes, ce travail n'en a pas moins une très-grande importance au double point de vue de l'histoire civile et religieuse de l'Auvergne. On remarque, page 605, dans une charte de donation de Guillaume VII, comte d'Auvergne, charte datée de 1149, la mention latine de *Gergobia*, la Gergovie des Arvernes, aujourd'hui *Gergoia*, par la chute du *b* intérieur, particularité assez commune dans les dialectes du Midi. Cf. en bas-languedocien les deux prononciations *aboust* et *aoust* (août). — 161-168. Cohendy, *la Mégalithe et les Tombelles de Mons, près Saint Flour (Cantal).* — 169-187. Aigueperse, *Éloge de M. de Sartiges.* Entre autres travaux, on doit à M. de Sartiges la traduction française d'une charte en dialecte d'Auvergne du commencement du XVIe siècle et le *Pater noster* en langage d'Aurillac. — 341-371. Jaloustre, *la Famine de* 1694 *dans la basse Auvergne.* — 378-410, Guillemot, *Nouveaux Documents relatifs à l'industrie thiernoise.* — 411-431. Mathieu, *Chartes de fondation du prieuré de Médagues* (1094-1113). Quinze chartes latines inédites. Le nom de Médagues dit assez que ce prieuré était entouré d'eaux. — 432-446. Boyer, *Documents inédits sur l'histoire d'Auvergne.* Deux textes, l'un en français de 1360, l'autre en latin. A. R.-F.

La Renaixensa. N° 8 (30 Abril). — P. 313. J. Narcis Roca : *los Pahers electius de Barcelona segons sa constitució inédita. Fundació de la municipalitat barcelonesa independent ó autonómica.* — P. 321. Emili Vilanova : *lo Primer Amor.* Quadro de costums. Te un colorit sobradament realista. — P. 329. Joseph Puiggari : *Documents lliteraris.* Extrahentho del tesor d'erudició que durant sa juventut aplegá dit Sr. P., publica la *Oració del Pare Nostre y un Salm* que forma part de la glosa sobre 'ls *Manaments, articles de la fé, pecats mortals, dóns del S. Esperit y set Salms penitencials,* que lo savi canonge Bastero copiá en lo segle passat d'un còdice de la Vaticana del segle XIV. Per semblar antich provensal lo llenguatge en qu'está escrit, recomaném l'estudi de dits fragments als filólechs del mitjdia de Fransa. La còpia forma part del ms. de la biblioteca universataria de Barcelona, titolat « *Libellus preceptorum legis.* » — Reproduheix també unas coblas d'un volum que feu estampar lo valenciá Jaume de Vila y conté la *Passió*, en vers, de Mossen Bernat Fenollar y Pere Martinez, y una complanta ò *contemplació* de Jesús Crucificat, feta per M. Joan Scrivá, mestre racional, y per Fenollar, las quals se titulan aixis: *Oració á Maria tenint son fill devallat de la Creu per lo molt reverent Mestre Mossen Corella.*—P. 333. Antoni Vilanova : *Exposició de pinturas á Madrid.* V. Descripciô de las obras escultòricas. — P. 340. Francesch Matheu : *Alloguer.* — P. 342. R : *Teatre catalá.* Estreno del drama històrich *lo Rabadá* del L. D. Joseph Feliu. Critica. — P. 334. P. : *Bibliografia. Revista Euskara* que veu la llum à Pamplona. Exámen de sos 3 primers números. — A. Balaguer y Merino : *Bibliografia siciliana.* Anâlisis de las obras : *il Conte di Prades e la Sicilia, etc., dal Bar. Raffaele Starrabba ; Sulle Notizie biografiche e bibliografiche degli scrittori napolitani fioriti nel secolo XVIII, etc. da Giuseppe Salvo-Cozzo ; la Congregazione dei cavalieri d'armi e le pubbliche giostre in Palermo nel secolo XVI, etc., da Salvatore Salomone-Marino ; la Casa dove mori. Novella di Giulia de Asensi. Traduzione dallo spagnuolo di Giovanni Siciliano ; y l'Indovinello (el buscapié) di Michele Cervantes. Traduzione dallo spagnuolo di Giovani Siciliano.*—P. 348. *Novas.* Se dona compte : de la venguda á Barcelona de M. Lieutaud, erudit bibliotecari de Marsella ; de la honrosa critica que la redacciò del *Polybiblion* de Paris feu del *Moviment literari á Catalunya en* 1877 ; y del periòdich quinzenal *lou Prouvençau.* — *Consistori dels Jocbs florals de Barcelona.—Certámen de « la Renaixensa.* » — Composicions premiadas en abdos concursos. — La lâmina heliográfica regalada ab aquest nûmero consisteix en la reproducció d'una *marina* de D. Modest Urgell.

A. Balaguer y Merino.

Bulletin de la Société des études du Lot, tom. IV.— P. 85-110 et 209-227. *Collection de vieilles chansons,* recueillies par M. Day-

mard. 36 chansons, dont 17 seulement sont entièrement en patois ; les autres sont mélangées de patois et de français ou entièrement en français. Publication très-intéressante. — 177-184. Trois nouvelles *fables patoises*, fort agréables, de M. l'abbé Hérétié. C. C.

CHRONIQUE

La séance publique du Concours philologique et littéraire, décidé par la *Société* le 17 avril dernier, aura lieu le 3 septembre, à neuf heures du matin, dans la salle des Concerts, sous la présidence de M. Boucherie.

M. Castets, professeur à la Faculté des lettres, a été chargé du rapport de philologie ; M. A. Roque-Ferrier, du rapport de poésie.

Les réunions du *Congrès pour l'avancement des sciences* commenceront le 28 août et seront clôturées le 4 septembre. Plusieurs membres de la *Société* ont l'intention de communiquer des travaux philologiques à la section d'anthropologie instituée par le Congrès.

*
* *

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ. — 18 juin. Texte de Clermont-l'Hérault : *Acordy ordonat per los carreyries juratz de la villa de Clarmont en la querela de dona Mondeta* (25 novembre 1532), par M. le docteur Adelphe Espagne.

Poésies en langage de Bessan (Hérault), par M. Bousquet.

La Fada dau grand pin, — lou Maira de vilage, poëmes languedocien (Lunel et ses environs), par M. A. Roux.

2 juillet. — Origine dialectale de la chanson de Marlborough, par M. A. Boucherie.

Sent Marsal à Tula, poëme limousin en laisses monorimées, par M. l'abbé Joseph Roux.

16 juillet. — Poésies inédites des troubadours Arnaut de Mareuil et Giraud Riquier, par M. C. Chabaneau.

Bèu-caire, poésie provençale (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. l'abbé C. Malignon.

La reprise des séances ordinaires a été renvoyée au mois de novembre.

*
* *

La *Société des langues romanes* fera paraître bientôt, soit dans la *Revue*, soit dans ses publications spéciales, un travail sur les *Provençalistes français du XVIII^e^ siècle*, suivi de *Lettres inédites de Sainte-Palaye, Caumont, Mazaugues*, etc., par M. J. Bauquier ; un choix de *proverbes* recueillis en bas Limousin, par M. Clément Simon ; une étude sur *les dix premiers noms de nombre dans les langues indo-européennes comparées aux langues océaniennes*, par M. Marcel Devic, et diverses poésies dues à MM. Bonaparte-Wyse, Arnavielle, Gaussen, Gleizes, Fourès, Antoine Roux, l'abbé Savy, etc.

*
* *

Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs de la *Revue* que M. Henri Delpech a reçu de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, pour son travail sur la *Bataille de Muret et la tactique de la cavalerie au XIII*e *siècle*, la première mention honorable du Concours des antiquités nationales. On n'a pas décerné de premier prix, et le rapporteur, M. Gaston Paris, a signalé le travail de notre collègue comme celui qui s'en était le plus rapproché.

Une distinction de même origine vient d'échoir à un second membre du Conseil d'administration de la Société : dans sa séance publique du 7 août, l'Institut a accordé un prix de deux mille francs à M. C. Chabaneau, pour son *Histoire et théorie de la conjugaison française.*

Cette somme a été prise sur la fondation Archon-Desperousses[1].

*
* *

Notre collaborateur, M. Bauquier, a promis à la *Revue des langues romanes* un compte rendu de la séance inaugurative de l'école des félibres parisiens. En attendant sa publication, on trouvera ci-dessous les principales conditions du Concours en langue d'oc, que la nouvelle association vient de décider:

Premier sujet: un buste en terre cuite du sculpteur Amy, à la meilleure pièce sur *Florian à Sceaux ;*

Deuxième sujet : une œuvre du sculpteur Truphème, à la meilleure pièce sur le *Félibrige;*

Troisième sujet : un tableau de fleurs du peintre Grivolas, à la meilleure ode à Paris ;

Quatrième sujet : une médaille d'argent à la meilleure pièce en prose provençale ;

Cinquième sujet : une médaille d'argent à la meilleure traduction en vers libres de la fable de Florian : *le Singe qui montre la lanterne magique.*

Les pièces doivent être adressées, avant le 10 septembre prochain, à M. de Tourtoulon, rue Caumartin, 11, capiscol de la *Société des félibres de Paris*, à Paris.

Tous les dialectes du Midi sont admis à concourir. Les prix seront distribués à Sceaux, au cours de la fête de Florian, dont la date n'a pas encore été fixée.

*
* *

« L'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, dans sa séance du 13 juin 1879, a décerné le premier des prix fondés par le baron Gobert, à M. P. Meyer, pour son édition, avec traduction, introduction, notes et glossaire, de la *Chanson de la Croisade albigeoise* » (*Romania*, juillet 1879).

*
* *

M. Ristelhuber vient de réimprimer (Liseux, éditeur, 2, rue Bonaparte, à Paris), sur l'un des deux exemplaires qui avaient échappé à la censure du Conseil de Genève, l'*Apologie pour Hérodote*, de Henri

[1] Deux prix de mille francs ont été attribués, l'un à M. Luchaire, pour ses *Etudes sur les idiomes pyrénéens ;* l'autre, à M. de Chambure, pour son *Glossaire du Morvan.*

Estienne, l'un des textes les meilleurs de la littérature française au XVI^e siècle. Il a eu le soin de donner pour la première fois les feuillets, assez nombreux, contenant les passages incriminés, et d'y joindre, sous forme de notes, ceux qui leur furent substitués au moyen de cartons.

Les romanisants trouveront dans l'*Apologie* des indications de littérature populaire utiles à connaître. M. Chabaneau a déjà signalé (*Revue*, 2^e série, V, 48) la version limousine du curé de Pierre-Buffière. Un travail qui paraîtra dans un de nos prochains fascicules montrera que l'ouvrage de Henri Estienne contient, en outre, un des plus anciens prototypes du *Sermoun* languedocien *de Moussu Sistre*.

La publication de M. Ristelhuber forme deux beaux volumes in-8°, imprimés par Motteroz, sur papier de Hollande. Le prix de souscription est fixé à vingt-cinq francs.

*
* *

M. William-C. Bonaparte-Wyse réunira prochainement, sous le titre *li Piado de la Princesso*, les pièces qu'il a composées depuis la publication de ses *Parpaioun blu*.

Ce n'est pas dans la *Revue*, où la plupart d'entre elles ont paru pour la première fois, qu'il est nécessaire de faire l'éloge de la poésie si originale, si profondément nourrie d'idées et de sentiment, du majoral irlandais. Nous nous bornerons à mentionner les principales œuvres qui feront partie des *Piado de la Princesso: Septentrioun, lou Roumiéu dóu soulèu, Zelothemis, lou Cap incoumparable, lord Brougham e Cano, la Vilo d'Aigo-morto, li Viei, Magalouno, la Mort d'uno lengo, lóu Cu de bos, la Felibrejado lerinco, la Famiho de la Coumtesso, la Cànsoun capouliero, la Soulitudo*, etc.

*
* *

Les lecteurs de la *Revue* ont gardé souvenir du petit poëme de *Gondoval*, dans lequel M l'abbé Roux s'est approprié, avec autant de hardiesse que de succès, les laisses monorimées de la littérature épique du midi de la France au moyen âge. Le poëme de notre collaborateur a été mentionné avec éloges dans le Bulletin de la *Société archéologique de Limoges* et reproduit en entier par celui de la *Société corrézienne* de Tulle, qui édite en ce moment le poëme de *Goulfier de Lastours*, couronné à Montpellier lors des fêtes latines. Une troisième œuvre monorime de M. Joseph Roux, *Sent Marsal à Tula*, sera bientôt publiée dans la *Revue des langues romanes*.

*
* *

Les fêtes du Centenaire de lord Brougham, a Cannes.— Ainsi que nous l'avons dit dans le dernier fascicule de la *Revue*, le rameau d'olivier en or de ce Concours a été donné à M. William-C. Bonaparte-Wyse. Des prix secondaires ont été décernés à MM. Icard, Millet, Jouveau, G. de Rey, Imbert et Eyssette. Leurs œuvres ne sont pas sans mérite, mais elles sont loin d'égaler les strophes magistrales et l'abondante poésie de la pièce du majoral de Waterford, et surtout des vers où revit, avec une ardeur d'impression toute méridionale, le souvenir des lieux qui parurent si *plaisants* au grand chancelier d'Angleterre. *Lord Brougham* a été lu publiquement à Cannes par M. Monné, *jouglar* en cette circonstance de M. Bonaparte-Wyse, à qui une aphonie presque complète ne permet pas de se faire enten-

dre distinctement. Le *Brus* remarque, avec une sorte d'éloquence parallélique, « que ce fut un beau spectacle lorsque, en face de la » mer bleue, des sommets dentelés de l'Esterel, des rives blanchis- » santes des îles de Lérins, du soleil d'or éblouissant dans le ciel de » notre Provence, en plein air, comme les Athéniens faisaient sur » l'Agora, les strophes magistrales de Wyse retentirent devant les sé- » nateurs, les députés, les administrateurs, la marine, le peuple, les An- » glais, les Allemands et les Russes de Cannes. Ce fut un beau mo- » ment lorsque les vers, s'élevant harmonieux... jusqu'à la blanche » statue de Carrare, prouvèrent pour la première fois, dans ce lieu, » que la langue provençale doit avoir sa part au soleil et peut s'as- » seoir partout et toujours avec quelque langue et en quelque audi- » toire que ce soit [1]. »

Voici deux strophes de la pièce de M. Bonaparte-Wyse, qui fut souvent interrompue par les applaudissements de la foule, ravie de voir ainsi son idiome à la place d'honneur du Concours de lord Brougham :

Oh! que terro de Diéu! Oh! que blu paradis!...
E la béu dóu regard coume amant soun amado....
E, levant soun bastoun soulennamen, éu dis:
« Aqui plante bourdoun. Aquest païs m'agrado. »
Acò disènt, davalo. E se souvèn dóu tèms
Quand, fort coume un lioun e d'ardour tout relènt,
Au travai s'atalè sèt nuechado à-de-rèng;
E di foulo bramanto e di fèsto ufanouso,
Quand l'uiau dins lis iue, d'uno voues tempestouso,
Aparè, coume un tron, la Rèino malurouso.

Ero un tèms, aquèu tèms, de santa, d'enavans,
De voio, d'estrambord, de coumbat, de vitòri;
Quand rambavo, ouratour, avoucat douminant,
Lis Anglés di dous mounde à soun fier auditòri...
Alor, tau que l'arcange aboucant lou demoun,
Arrapè pèr li bano e de mourre bourdoun,
Jitè l'esclavitudo à l'abisme sèns founs,
Alor cridè, valènt: « La nue negrasso es morto!
» Garo, garo, o catau! lis anado soun forto!
» Vés, lou mèstre d'escolo es adeja pèr orto [2]! »

* * *

Société archéologique de Béziers (22 mai 1879). — Le rapport de poésie néo-romane a été fait cette année par M. Donnadieu. Le rameau d'olivier en argent a été accordé à M. Barthès, de Saint-Pons. Trois médailles d'argent ont été attribuées ensuite à MM. Ernest Chalamel, Lieutaud et Antoine Roux, pour *lou Troubaire proufeto*, *lou Pichot Pèis* et *la Fada dau grand pin*. MM. Louis Gleize, l'abbé Malignon et Fortunat Martelly, ont obtenu des médailles de bronze. Six mentions au rapport ont été accordées à MM. Louis Astruc, Paul de Jabron, l'abbé Joseph Roux, Paul Gourdou, Henry et Blanchin.

Il a été, depuis peu, fondé à Béziers, sous la présidence de M. Lagarde, le traducteur de la *Chronique de Maître Guillaume de Puylaurens sur la guerre des Albigeois*, une *Société littéraire et artistique* qui a

[1] *Lou Brus*, d'Aix, n° du 4 mai 1879.

[2] Au banquet qui termina les fêtes de Cannes, M. Lieutaud a donné lecture d'un petit poëme inédit intitulé: *Saumano*.

eu, cette année, un concours de « patois », car le rapporteur, M. Benjamin Fabre, a pris soin « de rejeter loin de lui l'intention, aussi insensée que ridicule, de faire reprendre son ancienne splendeur à notre langue mère. » « Nous tenons à déclarer une bonne fois, disait-il en concluant, que le patois ne sera pour nous que l'accessoire, et que nous n'aurons pour objectif principal et constant que le culte de notre belle langue nationale. » Ces assertions hâtives et précipitées ont leur réponse dans le passage d'un discours de M. de Berluc à l'*Académie* d'Aix, cité plus loin. Disons, pour terminer, que le rapport de M. Fabre mentionne, parmi les lauréats du concours « patois », MM. Marius Bourrelly, Gourdou, Lartigue, Delille, Daulaud et Vidal, de Lavaur.

Les *Martegau* de M. Delille, couplets d'une excellente et narquoise bonhomie, furent lus par l'auteur en séance publique de la *Société littéraire* et justement remarqués.

*
* *

M. Paul Barbe, syndic de la maintenance d'Aquitaine, a réuni en un élégant petit volume, qui a pour titre : *Mistral à Toulouso, Felibrejado del dimentje 4 de mai* 1879 (Toulouso, Douladoure ; in-12, 72 pages), les pièces en langue d'oc ou en français lues ou envoyées à la félibrée toulousaine du 4 mai, par MM. Barbe, Chastanet, Deloncle, Castela, Lacombe, de Carbonnières, Sarlat, Combettes du Luc, Jean Faget, Charles et Louis Desjardins, etc. Le prix de cette plaquette, qui est réservée aux seuls membres du *Félibrige* et de la *Société des langues romanes*, est de 1 fr. 50. Les souscripteurs recevront en même temps l'*Ensaj sur las lengos*, que M. Barbe publia, il y a quelques années, en un volume in-16.

M. Barbe a placé en tête de ce recueil, qui est gracieusement dédié à M^me^ Mistral, un compte rendu en vers des fêtes de Toulouse, par lui-même, et l'ode *A Clemença Isauro*, lue par Mistral à l'Académie des Jeux floraux.

*
* *

La *Société des lettres de l'Aveyron* vient de faire paraître, en un fort volume in-4°, à 2 colonnes, le *Dictionnaire rouergat* de feu l'abbé Vayssier. L'ouvrage est précédé d'une biographie de l'auteur et d'une introduction où sont développées les notes sur le *Dialecte rouergat*, qu'il donna à la *Revue des langues romanes* en 1872.

*
* *

M. Jean Chollet, imprimeur-éditeur, à Sauveterre-de-Guyenne, annonce la prochaine apparition de *Ramounet, ou lou Paysan dupat tournat de la guerro*, la charmante pastorale agénaise de Cortète de Prades. Cette réédition est confiée à M. de Mondenard. Elle sera suivie de celle des *Anciens Proverbes gascons* de Voltoire, par M. Gustave Brunet. Les deux publications entreprises par M. Chollet sont destinées à former les premiers tomes d'une *Bibliothèque patoise méridionale.*

*
* *

Le poëme de *Mirèio* a trouvé dans M. Rigaud, premier président à la Cour d'Aix, un traducteur français, dont la version, aujourd'hui complétement terminée, a été récemment communiquée à l'*Académie* de cette ville. Si l'on en juge par les fragments qui en ont été publiés en Provence, l'œuvre de M. Rigaud serait appelée à un véritable succès.

M. de Berluc-Perussis ouvrit la séance où il en fut donné lecture, par un discours dans lequel nous remarquons ces réflexions, d'une parfaite justesse de sens :

« Cette résurrection de la littérature romane a donné lieu, vous le savez, à deux courants contraires. Quelques-uns, outrepassant la pensée du maître, poussant jusqu'à l'intolérance la religion de la terre natale et de son doux parler, ont prétendu substituer les dialectes d'Oc à la langue officielle, et regarderaient volontiers comme un rénégat de la patrie provençale celui qui parmi nous se hasarde à leur rimer en français ; d'autres, étrangers, — et je les plains, — à ce noble et saint amour du langage maternel, ou mus par un scrupule exagéré de leur patriotisme, voudraient proscrire, au nom de notre unité politique en danger, le culte pieux et inoffensif du verbe local. — Entre ces deux opinions, l'une et l'autre excessives, il y avait naturellement place pour un tempérament sage et mesuré. Pourquoi les deux langues ne vivraient-elles pas côte à côte dans les lettres comme elles vivent dans le peuple ? Pourquoi, lorsque nous avons en mains deux instruments merveilleux, briser l'un ou interdire l'autre ? Tandis que de deux idiomes également chers, le premier nous attache au sol paternel et le second nous met en communion d'idées avec le monde entier, pourquoi établir entre eux une lutte impie ? Ne pouvons-nous parler avec celui-ci et chanter avec celui-là ? Nos pères, au temps de Strabon, étaient déjà bilingues ; c'est notre cachet distinctif, parmi les provinces de la France, c'est notre fierté justifiée, d'avoir deux littératures, et, tout en produisant des chefs-d'œuvre impérissables, comme *Mirèio*, d'asseoir de temps à autre, sur l'un des quarante fauteuils, un Massillon, un Autran, un Thiers ou un Mignet. »

*
* *

M. Roumanille prépare l'impression de ses *Contes provençaux*, qui formeront un volume. Il en est de même de M. Anselme Mathieu, qui a l'intention de faire paraître, sous le titre de *li Conte de la Cabano*, ceux qu'il a publiés depuis quelques années dans l'*Armana* et dans *lou Prouvençau* d'Aix.

*
* *

Félibrige[1]. — Assemblée de la Sainte-Estelle. — Le dernier fascicule de la *Revue* a mentionné le résultat des élections du Consistoire. Il nous reste à résumer les principaux traits de la séance-banquet du lendemain, à laquelle vingt-huit majoraux ou mainteneurs, parmi lesquels MM. Anselme Mathieu, Bourrelly, Aubanel, Roumanille, Tavan, Brunet, Roumieux, Frizet, Lieutaud, Gras, Monné, Descosse, Delille, Girard, Légier de Mesteyme, Astruc, Clair Gleizes, d'Ermitanis, Huot, etc., ont pris part.

M. Mistral a signalé, dans un discours très-simple et en même temps très-digne, la diffusion croissante du *Félibrige*, l'adhésion que Toulouse, jusque-là inattentive et défiante, venait de lui donner, et enfin les difficultés, heureusement apaisées depuis, qui avaient surgi parmi les membres de son bureau et qu'étaient venues passionner un moment les polémiques d'une partie de la presse parisienne[2] :

[1] La réception de M. Mistral à l'Académie des Jeux floraux, le cours de langue romane de M. l'abbé Couture et la fondation de l'école de Goudelin, seront l'objet d'une note spéciale dans un des prochains numéros de la *Revue*.

[2] Voici en quels termes M. Mistral a reconnu la part de la ville de Mont-

« Quand noste fin barquet davalavo plan-plan au fiéu dóu Rose, lou pichot equipage poudié jaire tranquile sus lou téume : la ribo èro pas liuèncho, e erian au mes de mai.

» Mai vuei que navegan en pleno mar, vuei que lou Felibrige espandis soun acioun dins tóuti li prouvinço de noste ancian empèri, vuei que li Limousin, lis Aquitan, li Catalan, bevon emé nous autre à la coupo sacrado ; vuei que sian plus ni sèt, ni quatorge, ni cinquanto, mai uno armado entiero atravalido à l'obro santo, de que i'a d'estounant que nous turten en quauque estèu, que travessen quàuqui chavano, e que li mescresènt, en vesènt noste eissame belugueja dins lou soulèu, nous bandigon de póusso pèr nous espavourdi e nous coupa lou vanc ? »

Le vote par lequel le Consistoire avait décidé, la veille, de conserver intactes toutes les dispositions de l'*Estatut* de 1876, concernant les maintenances et les écoles, assurera de la manière la plus efficace l'action normale et régulière du *Félibrige* dans le second trienne de son institution.

L'impression du *Cartabèu de Santo-Estello pèr lis annado* 1877 *e* 1878 se poursuit à Montpellier. Son importance est telle (5 à 600 pages), qu'il sera envoyé par fascicules à partir du mois d'octobre prochain, aux majoraux et aux mainteneurs de France et d'Espagne.

Maintenance du Languedoc. — La *Revue* publiera bientôt le compte rendu de son assemblée annuelle, qui n'avait pas été tenue depuis deux ans. Cette assemblée a constitué le bureau pour les années 1879 à 1882, confirmé la distribution du *Cartabèu* et décidé enfin la publication trimestrielle de divers travaux de poésie et de philologie. Le premier de ceux-ci : *lous Las d'amour*, par A. Langlade, paraît en ce moment.

Le syndic de la maintenance, M. Laforgue, a bien voulu le faire précéder d'une élégante plaquette, imprimée sur papier vergé par MM. Hamelin frères, et contenant trois sonnets en langage de Quarante : *la Pouezio*, *la Naturo* et *l'Iver*, avec une traduction française. De là le titre de *Tres Sounets quarantens*, choisi par l'auteur, qui n'en est plus à compter ses actes d'intelligente générosité.

La maintenance n'avait pas eu encore de concours en langue d'oc. Il a donc paru utile d'en instituer un, qui aura lieu l'après-midi du 3 septembre prochain, dans le bois de pins de Montferrier. Les majoraux ne sont pas admis à concourir. Il ne sera pas distribué de prix. Seules, les sept meilleures pièces seront, comme au moyen âge, lues par des *jouglars*. Le jury a été composé par égales moitiés de félibres et de félibresses, innovation qui n'a pas encore eu de précédent dans le *Félibrige*.

pellier et de la *Société des langues romanes* dans la renaissance méridionale :

« Mount-pelié, entre tóuti, es devengu lou centre dis estùdi roumano. Uno grando Revisto, legido à l'ouro d'uei dins touto l'Europo, ie coungreio e boulego li travai sus lou lengage ; un tiatre póupulàri ie jogo la coumèdi e lou dramo felibren ; enfin un majourau de noste counsistòri, En Camihe Chabaneau, ie fai publicamen, ouficialamen, un cours de prouvençau. Es pas besoau que vous remembre la realisacioun d'aquéli *Fèsto latino* ounte lou *Felibrige* s'es revela tant pouderous.

L'*Armanac* de la maintenance, dès à présent en préparation, paraitra avant la fin de l'année. Parmi les œuvres qui seront trimestriellement distribuées en 1879-1880, figurent : *Nuit el Aujourd'hui*, par le M. le docteur Espagne ; *la Fada dau grand pin*, par M. Antoine Roux ; *la Cantinella provençale de la Magdeleine*, par M. Camille Chabaneau ; *Sent Marsal à Tula*, par M. l'abbé Joseph Roux ; *Vestiges d'un article archaïque*, par M. A. Roque-Ferrier, etc.

L'AUBE PROVENÇALE DE MARSEILLE — Elle a tenu sa réunion annuelle le 24 juin, sous la présidence de M. Lieutaud, et distribué ce jour-là les prix de son concours, en même temps qu'une réédition in-8° du rarissime *Don-don infernal* de la Bellaudière, *ov sont descrites en langage provençal les misères et calamitez d'vne prison.*

Lou Tretus de l'Aubo prouvençalo, commencé par l'*Aube* en 1876 et qui en était resté à son deuxième numéro, a été continué à la suite d'un accord avec la rédaction du *Tron de l'èr*. Celle-ci donne à l'*Aube* la troisième page de son journal. M. F. Mazade y a entrepris (numéro du 3 août) l'utile publication des proverbes de Jean de Cabanes, demeurés inédits jusqu'ici.

Depuis l'année 1873, l'*Aube* place tous les ans une inscription provençale. La première fut celle de la montagne de Sainte-Victoire ; la seconde, de Notre-Dame-de-Provence, à Forcalquier ; la troisième a été placée à Crillon, en l'honneur du vaillant capitaine que l'on surnomma *le Brave des Braves ;* l'inscription de 1876 fut réservée à la Sainte-Baume ; celle de 1877, à la maison de campagne où se réunit l'association marseillaise, et celle de 1878 à la ville de Grasse, en l'honneur de Bellaud de la Bellaudière, qui y naquit. L'inscription de cette année est destinée au pont Saint-Benezet, d'Avignon.

ÉCOLE DES FÉLIBRES DE LA MER, A MARSEILLE.—On annonce la prochaine apparition de son recueil de prose et de poésie provençale, qui sera intitulé *la Calanco.*

ATHÉNÉE DE FORCALQUIER ET FÉLIBRIGE DES ALPES.—Les deux Sociétés littéraires de Forcalquier doivent, selon leur réglement, tenir chaque année deux séances publiques en commun. La première a eu lieu le 15 juin, sous la présidence de M Plauchud. La partie provençale, et en même temps inédite, était composée d'un poëme de M. Charles Descosse, *lou Chapladis di mounge de Lerin*, d'un *Cantico à sant Fariéu*, par l'abbé Anxionnax, d'une imitation languedocienne d'un sonnet de M. de Berluc-Perussis et de quelques vers de Mme Lazarine Daniel à M. l'abbé Emile Savy, le savant et spirituel capiscol du *Félibrige des Alpes*. MM. Charles d'Ille-Gantelmi et Plauchud ont communiqué des mémoires historiques en français, et M. Maurel une étude sur l'étymologie du mot *magnan.*

Le banquet qui a terminé cette réunion a été, comme toujours, une suite littéraire et provençale de la séance. Dans une étude sur le *Félibrige et la Roumanie*, nous aurons l'occasion de citer une partie du toast de M. de Berluc-Perussis et de mentionner les félicitations envoyées à M. Alecsandri, à l'occasion de son élection au Sénat roumain. Parmi les pièces provençales qui ont été lues ensuite, le *Journal de Forcalquier* signale « de charmants triolets en provençal, d'Hippo» lyte Guillibert ; un conte en dialecte aixois, par M. J.-B. Bourrillon, » et une boutade pleine de verve en *parla fourcauqueiren*, par M. Plau» chud. »

ECOLE DELPHINALE DU FÉLIBRIGE. — « Quand la sabo deui moun» tar, lio ren que l'areste, quand lou gran de bla o begu l'eigagno e

» lou soulé, fòu que s'engermine e que verdeye dins lou gara », a dit le président de la nouvelle école, M. l'abbé Moutier, dans une allocution en langage de Loriol, qu'on peut lire dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, XIII, 298, avec les premières compositions reçues. Celles-ci sont dues à MM. Léopold Bouvat, Bermond, R. Grivel, Maurice Champavier, Maurice Rivière et Lacroix.

L'*Ecole delphinale* publiera les travaux de ses membres dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme ;* elle « s'occupera des » œuvres littéraires en langue . . . du Dauphiné, depuis la comtesse de » Die jusqu'aux derniers troubadours, en même temps que des chartes » et des inscriptions du moyen âge.» Elle a l'intention de recueillir, en outre, les éléments du glossaire de la province.

*
* *

L'importance croissante des littératures provençale et catalane a nécessité un changement dans les habitudes bibliographiques de la *Revue*. Au lieu de donner dans chaque fascicule le relevé des publications du mois ou du trimestre écoulé, nous publierons, mais seulement en fin d'année, la bibliographie complète de celles-ci. Comme par le passé, nous accueillerons avec reconnaissance les indications qui nous permettront d'être à la fois plus exacts et plus complets.

*
* *

Ouvrages déposés au bureau de la Revue : Espagne, *la Peste de* 1879 ; Paris, Martinet, 1879, in-8° ;

Viguier, *Météorologie du Languedoc. Importance d'un observatoire régional dans les Cévennes ;* Montpellier, Grollier, in-8° (don de M. le colonel Fulcrand) ;

Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*. Glossaire gaulois, 2e édition ; Paris, Maisonneuve, 1872, in-8° (don de M. Alphonse Roque-Ferrier) ;

Chastanet, *Counteis e Viorlas. Lou Chavau de Batistou ;* Rebeirac Delecroix, 1879, in-12 ;

[Alecsandri] *la Question israélite en Roumanie*, par un ancien député ; Genève, 1879, in-8° (don de M. A. Boucherie) ;

Caderas, *Nouvas rimas ;* Coira, Hitz et Hail, 1879, in-12 ;

Rousset, *Malemort du Comtat, Curiosités de ses anciens livres de paroisse ;* Avignon, Séguin, 1879, in-12 ;

Moreau (l'abbé), *Vies des saintes Marie Jacobé et Marie Salomé, suivies d'une neuvaine et de quelques cantiques populaires* (trois en provençal) ; Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-12 (don de M. Ernest Hamelin) ;

Vayssier (l'abbé), *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron ;* Rodez, Carrière, 1879, in-4°, XLIV-656 pages à 2 colonnes (don de la *Société des lettres* de l'Aveyron) ;

Cinquante numéros de journaux français et étrangers renfermant des articles sur le *Félibrige* et la renaissance provençale en 1879 (don de M. Mistral, président du *Félibrige*) ;

Roussel, *Aubo felibrenco. Souvenirs de jeunesse ;* Avignon, Aubanel frères, 1879, in-12 ;

Rubió y Ors, *la Littérature catalane, étude traduite de l'espagnol et précédée d'un aperçu sur la littérature provençale*, par Charles Boy ; Lyon, Châteauneuf, 1879, in-12 (don du traducteur, M. Charles Boy) ;

Recueil de chansons [languedociennes et françaises] du carnaval de 1843 et 1844, composées par la Société des Renards de Lunel-Viel; Montpellier, Jullien, 1844, in-12 (don de M. Antoine Roux, de Lunel-Viel) ;

Paul Glaize, *la Vigne et le Vin chez les Sémites et les Ariens primitifs;* Montpellier, Gras, 1870, in-8° (don de M. Ernest Hamelin) ;

Llibre del amor, à las Nogas catalanas; Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1876, in-12 (don de M. Alph Roque-Ferrier) ;

Traité sur la question israélite, publié par le journal roumain l'ESTAFETTE ; Jassy, Goldner, 1877, in-8° (don de la *Stafeta*) ;

Roumieux, *Uno vesito. Pèr lou batemo de moun fihòu Louiset Marsal;* Nimes, Baldy [1879], in-8°.

Errata

DU TOME PREMIER DE LA TROISIÈME SÉRIE

LA ROSO DE MARGARIDO. — P. 114, l. 10, Liso, *lisez :* Lizo ; 11, Louiseto, *l.* Louizeto ; 13, roso, *l.* rozo (même rectification au titre de la pièce et à la ligne 17) ; 15, disiô, *l.* dizió ; 18, pausado, *l.* pauzado.

LA MAIRE E L'ENFANT. — P. 132, l. 5, soufrensa, *l.* soufrença.

LOUS LAS D'AMOUR. — P. 257, l. 28, s'éloignait, *l.* déclinait. — 258, 7, auripelats, *l.* aurripelats. — 259, 7, en remontant : Eh bien ! la paresse, *l.* Comment ! la paresse. — 260, 9, roussignolet, *l.* roussignoulet, et corrigez de même 260, 14. — 260, 34, si petit, *l.* si gentil. — 261, 24, s'arambant, *l.* s'arrambant. — 267, 28, tamarins, *l.* tamaris, et corrigez de même 267, 31. — 268, 28, l'autre l'attend, *l.* Jean l'attend. — 273, 35, du chalumeau, *l.* de la flûte. — 274, 7, ressountis lous brounzins, *l.* s'ausis lous sourds brounzins. — 274, 25-26, retentissent les bruissements, *l.* on entend les sourds bruissements. — 275, 3, vitraus, *l.* vèiraus. — 275, 18, E lou-soun-soun, au nis. *l.* Es lou soun-soun au nis. — 277, 22, Ah ! comme est bien, *l.* Ah ! comme on est bien. — 289, 6, nom du phare du grau du Roi, *l.* nom du phare de l'Espiguette, qui a remplacé celui du *Grau du Roi*, éteint depuis assez longtemps.

TABO — 287, l. 12, Toun cri dde Tabo, *l.* Toun crid de Tabo.

CHRONIQUE. — 310, l. 4, Uno Japado Cerberenco i regioun infernalo, *l.* Uno Japado Cerberenco. I Regioun infernalo.

Le gérant responsable : Ernest HAMELIN.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

LEUDAIRE DE SAVERDUN [1]

On désignait sous le nom de *Leude*, principalement dans le Midi, le péage prélevé sur les marchandises, les animaux et même les personnes, à l'entrée des villes ou en d'autres endroits déterminés. Un leudaire donne, avec l'énumération des marchandises sujettes au péage, le tarif à percevoir sur chaque espèce, soit en argent, soit en nature. Les documents de ce genre, ainsi que le constate M. Meyer, professeur au Collége de France et à l'École des Chartes [2], fournissent une infinité de notions utiles pour l'histoire du commerce et pour l'économie politique. En même temps, on peut y recueillir nombre de mots et d'expressions locales qu'on chercherait vainement ailleurs. L'ancienneté des textes ajoute encore à leur intérêt. De tous les tarifs de péage ou de leude, celui-ci est probablement un des plus anciens qui soit publié d'après le texte primitif.

Le leudaire de Saverdun a été rédigé, le 14 décembre 1327, pour mettre fin aux contestations auxquelles donnait lieu la perception des droits de péage dans le territoire de cette ville.

Ce document, conservé aux archives départementales de l'Ariége, (série E), est contenu sur deux feuilles de parchemin plus longues que larges [3], cousues ensemble; l'écriture est seulement du côté du recto. Si l'on s'en rapporte à la forme de l'écriture, cet exemplaire est contem-

[1] Saverdun, petite ville de 4,000 habitants, située dans le département de l'Ariége, arrondissement de Pamiers, sur les limites de la Haute-Garonne.

[2] *Revue des Sociétés savantes*, tome VIII, p. 87, 1878.

[3] Hauteur, 0m,70; largeur, 0m, 25.

porain de la rédaction du leudaire ; peut-être même est-ce un original. Chaque ligne commence par une lettre majuscule à l'encre rouge. Il y a malheureusement plusieurs passages où le parchemin est détérioré.

Quant au sens, plusieurs endroits présentent un peu d'obscurité, notamment dans l'indication du tarif applicable aux juifs, qui étaient taxés comme de simples animaux : (Item cascun juzieu e juziva a pe, tres dinies tolzas ; *e si es prenhs, tres dinies tolzas*) ; la dernière partie de cette phrase n'est pas très-claire. En outre, malgré mes recherches, je n'ai pu arriver à rendre d'une façon précise le sens de quelques termes : (*Mancha* de faure, *serbe*...).

En publiant dans la *Revue des langues romanes* le leudaire de Saverdun, mon but est de donner un texte qui contribue à faire connaître le dialecte du pays de Foix, tel qu'il était usité dans la première partie du XIV^e^ siècle, et qui fournisse des éléments aux lexicographes.

Aussi n'ai-je pas cru devoir me borner à la simple publication du texte ; je l'ai fait suivre d'un glossaire dans lequel j'ai reproduit presque tous les mots. Ce dépouillement aura l'avantage de faire ressortir quelques termes locaux ou techniques et de montrer quelles ont été, dans le pays de Foix, les expressions, dont les radicaux peuvent être les mêmes que dans les dialectes voisins, mais dont les formes sont parfois différentes.

LEUDAIRE DE SAVERDUN [1]

L'An de nostre Senhor mil CCC e vint e set (1327), regnant mossen Karles, Rey de Franssa, lo diyous d'avant la festa de Sant Thomas l'apostol, cum tropas questios fossan mogudas en la cort dels senhors cossols de Savardu, entre lo colhedor de la leuda dels senhors de Savardu, e los que passavan per lo castel desus dit de Savardu e per lo leudary del dit castel ; per amor d'aysso, maestre Arnaut Tesseyre, notari, Arnaut Bastier, Peyre Alsieu, Bernat de Castanhac, Bernat Durban, Ramon Delpont, Bernat Balle, Gili Alsieu e Guilhem de Cloquies, cosols de Savardu, per lor e per los autres cossols del dit loc, volens las questios e los perilhs, que per la causa desus [dita] per temps avenidor poyrion nayssir, esquivar e evitar, firen devant lor apelar Jaquié.. ..... de Valha e Bernat de Castanhac, de Savardu, losquals.....

[1] Le texte a été reproduit exactement d'après l'original ; dans un même mot plusieurs fois répété, l'orthographe n'est pas toujours identique.

[levan?] la dita leuda ; e aguda la relation de lor e vistz los rolles, am [los] quals la dita leuda avian acostumat de culhir, feron escriure dos rolles, en los quals se contenian..... las causas leudablas, e las sommas de la leuda per A. B. C. divisidas en la maneyra que se ensiec :

SE CONTENO :

Carga de blat, tres tornes petitz, e en aissy dessenden pagan segont que portaran.

Carga de vi, hun dinier tolsa ; le sestier, hun tornes.

Carga de berenha, no re.

Carga de draps de lana o de li, tres diniers tolsas ; hun drap, hun tornes e hun poges.

Carga de sera, VI dinies tolsas.

De cascuna parelha, que passa otra lo port, siey dinies tolzas, exceptat alum, guarrofa, alquet, regalensia, pamsa e pinho, senes mescla.

De una carga d'un trossel, tres dinies tolzas.

....

....

Carga de cordam, tres dinies tolzas, e aissy dessenden pagan segont que portaran.

Hun tonel de vi passant per Savardu e en sa messagaria sieys dinies tolzas.

Carga de rodor, dos dinies tolsas.

Carga d'amellas, tres dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de pastel, dos dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de roya, dos dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de comi, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segont que portaran.

Carga d'oli, tres diniers tolzas, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de sal, tres tornes petitz, e ayssi dessenden pagan segont que portaran.

Carga de milgranas, doas milgranas.

Item colier portan milgranas otra quaranta e quatre, una milgrana ; e si mens, no re.

Carga de notz entieras, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden, segont que portaran.

Carga de nogalhos, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden, segont que portaran.

Carga de lana filada o non filada, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segont que portaran ; e una peyra de lana, hun poges.

Carga de li filat, tres dinies tolzas, ayssy dessenden pagan segont que portaran.

Carga de carbe filat o non filat, tres dinies tolzas; XII libras, hun poges.

Carga de gra de linos, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Carga de fer, hun denier tolza ; hun quintal, hun poges.

Carga de padenas, tres dinies tolzas ; dotze padenas, *unum* (*sic*) dinier tolza, e ayssy dessenden.

Carga de enclugges, tres dinies tolzas ; hun engluge, hun denier tolza.

Carga d'espazas, tres dinies tolzas ; dotze spasas, hun dinier; sieys spasas, hun tornes.

Carga de cassas de fer, tres dinies tolzas ; dotze cassas, hun dinier ; sieys cassas, hun tornes.

Carga de dalhs, tres dinies tolzas; item dotz dalhs, hun dinie; sieys dalhs, hun tornes ; item par de manchas de faure, sieys dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Carga de metal obrat, tres dinies tolzas, e ayssi dessenden pagan segon que portaran.

Carga d'estanh obrat o no obrat, tres denies tolzas.

Colier que porte payrolas sus lo col, hun dinie tolza.

Colier portant sus son col merssaria, hun tornes ; e si desplega en la viela, mas que demore per una hora, non re.

Carga de merssaria, de qual que sia, tres dinies tolzas, una vegada.

Carga de fromatges, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden segon que portaran.

Item colier portan hun quintal de formatges, hun dinier.

Carga de carn salada, de qualque conditio que sia, tres dinier tolzas, exceptat auquas saladas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Carga de peys, de qualque conditio que sia, tres dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan [segon que] portaran.

Item dotze merlusses, hun poges; sinqu[anta]arenx, hun poges.

Carga de gra de porrat, de serbe, de caulet e de seba, cascuna, dos denies tolzas, e [ayssy dessenden] pagan segon que portaran.

Carga de gra de eruga, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que por[taran].

Carga de pebre, sieys dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de saffra, sieys dinies[tolzas]....

Carga de gingebre, sieys dinies dotze[libras, hun poges].

Carga de sucre, tres dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de specias, tres dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de veyres, dos veyres; colier portant veyres, hun veyre.

Carga de pels d'ovelhas am pel, tres dinies tolzas; dotze hun tornes; sieys, hun [poges?]

Carga de folrraduras, tres dinies tolzas; colier, hun dinie.

Carga de ris, dos dinies tolzas; dotze libras, hun poges.

Carga de fanses, dos dinies tolzas, e ayssy dessenden pagan segon que portaran.

Item cascu juzieu et juzieua pássan per lo leudari de Savardu à cavalh, sieys din[ies],e deu aver spazi de xv jorns de retorn.

Item cascun juzieu e juziva a pe, tres dinies tolzas; e si es prenhs, tres dinies tolzas.

Item cascun rossi, ega, mula e mul, que aya hun an, tres dinies tolzas.

Item hun caval, sieys dinies tolzas.

Item hun buou, vaqua, aze o sauma, otra hun an, hun dinier.

Item tota bestia de port que .....non re..... dolze dinies tolzas.

SIEC DE QUE DEVEN PAGAR MEYSSIORS PER LA MESSAGARIA DE SAVARDU.

Carga de blat, hun tornes; sestier, hun poges.

Item hun porc o porcela, hun poges.

Item hun cuer de bestia grossa, hun poges.

Item hun tonel de vi, tres tolzas; la carga, hun tornes; lo sestie, hun poges.

Carga de vi o de blat malevat a tornar, [blat] per blat, o vi per vi, no re.

SIEC SE DE LAS FEYRAS

Prumierament, hun flag de li, hun sers, e ayssi dessenden pagan segon que p[ortaran].

Item lo comprador, hun dinier tolza.

Item de tot porc o trueya, si se ven a las feyras, pagara[n] lo comprador e lo [vendedor], hun tornes.

Item per cascuna bestia cavalina o mular, si se ven, lo comprador et lo vendedo[r] estranges, cascu pagara tres dinies tolsas.

Item per cascuna bestia, sia aze o buou, lo comprador el vendedor estrangies, p[agara], cascu hun dinie tolza.

Item cascun mercier, si desplega, pagara per la taula hun dinie tolza ; el colie, hun [pogues].

Item los payrolies... . els autres vendedors dels autres metals, per quintal, hun dinie tolza.

Item per cascuna carga d'oli, una livra d'oli.

Item per cascuna carga de sal a las ditas feyras, una copa de sal.

Item que cascu estrangier, que venda peys salat en las ditas feyras, pagara de sent hun peys.

Item cascu, que venda formatges en la dita feyra, pagara del nombre....

Item d'una pel de mandra o de lebre, hun tornes.

Item per hun cuer de bestia grossa, lo comprador el vendedor, cascu hun to[rnes].

Item per cascuna ovelha, moto o cabra, per cascu, hun poges, et de dotze ovel[has], tres tornes.

Item la cargua de cuer a[dobat], lo comprador el vendedor, cascu pagara tres dinies tolsas.

Item cascu estranger portan fustalha obrada en las ditas feyras pagara per [cascuna] hun [dinier].

Item que cascu, que venda flassadas, pagara per cascuna flassada hun tornes.

Lo loc de Savardu no paga re a Sant Marti d'Oydas, ne lo loc de Sant Marti no [paga re] à Savardu.

GLOSSAIRE DU LEUDAIRE

Acostumat, acoutumé.
Adobat, préparé, arrangé.
Aguda (participe d'*aver*), eue.
Alquet, goudron?
Alum, alun.
Am, avec.
Amella, amande.
Amor (*per amor d'aysso*), en raison de cela, pour ce motif.
An, an, année.
Apostol, apôtre.
Arenx, hareng.
Arnaut, Arnaud.
Auqua, oie.
Autre, *autra*, autre.
Avant, avant.
Avenidor (*temps avenidor*) avenir, temps avenir.)
Avian, avaient (3e pl. de l'imparfait indicatif d'*aver*)
Aya, ait (3e p. s. du subjonctif présent d'*aver*).
Aysso, cela.
Aysst, ainsi.
Aze, âne.
Bestia, bête.
Berenha, vin sortant du pressoir ou vendange.
Bernat, Bernard.
Blat, blé.
Buou, bœuf.
Cabra, chèvre.
Cal (cal que sia). On trouve plus souvent *qual*, quel (*qual que sia*, quel qu'il soit).
Carbe, chanvre.
Carga et *cargua*, charge. (Ce mot indique ici une mesure propre au pays, dont le setier est une sous-division. *Carga de vi, sestier de vi*.
Carn, chair, viande.
Cassa, cuillère.
Cascu, *cascuna*, chacun, chacune.
Castel, château.
Caulet, chou.
Causa, chose.
Cavalh, cheval.
Cavalina (*bestia*), bête chevaline.
Colhedor, collecteur.
Colier ou *colié* (*colier que porte peyrolas sus lo col*), portefaix, homme chargé d'un fardeau.
Comi, plante tinctoriale, carmin (?)
Conditio, condition.
Contenian, contenaient.
Copa (*copa de sal*), coupe (mesure).
Cordam, cuir préparé.
Cort, cour (cour de justice ou municipale).
Cossol, consul.
Cuer, cuir.
Culhir, percevoir, recueillir.
Dalh, faux. (Dans le patois poitevin, cet instrument porte aussi le nom de *dail*.)
Denie, *dinie* ou *denier*, denier.
Desplega (se), s'il déploie.
Dessenden, descendant.
Dessus, dessus.
Deu, doit.
Devant, devant.
Deven, doivent.
Dita, dite (part. passé féminin).
Divisidas, divisées (p. passé fém.).
Diyous, jeudi.
Dos, *doas*, deux.
Dotze douze.
Drap, drap.
E, et.
Ega, jument (latin, *equa*).
Enclugge, enclume.
Entre, entre.
Entiera, entière.
Eruga, roquette.
Escriure, écrire.
Espasa, épée.
Esquivar, écarter, esquiver.
Estanh, étain.
Estrangie, étranger.
Evitar, éviter.
Exceptat, excepté.
Fanse, lance (latin, *fanso*). Voir le glossaire de Ducange.
Faure, forgeron.
Fer, fer.
Feron et *firen*, firent (3e personne du pluriel du parfait défini.)

Festa, fête.
Feyra, foire.
Filat, filada, filé, filée (part. passé).
Flag (*flag de li*), botte, faisceau.
Flassada, couverture ou couette.
Folrradura, fourrure.
Formatge, fromage.
Fossan, furent (3e p. pl. de l'imparfait subjonctif d'*esser*.
Franssa, France.
Fustalha (*fustalha obrada*), bois (bois ouvré).
Gra, grain ou graine.
Gili, Giles.
Gingembre, gingembre.
Grossa, grosse (fém. de l'adj.).
Guarofa, caroube.
Hora, heure.
Hun, un, huña et *una*, un, une.
Jorn, jour.
Juzieu, juif.
Juzieua, juziva, juive.
Lo, la, le, la[1].
Lana, laine.
Lebre, lièvre.
Leuda, leude.
Leudable, soumis à la leude.
Leudari, leudaire (tarif de la leude et territoire soumis à la perception de la leude).
Li, lin.
Libra et *livra*, livre (plus souvent *libra*).
Linos (*Gra de*), graine de lin.
Loc, lieu.
Lor, leur, eux.
Maestre, maître.
Malevat pris, choisi. (*Blat malevat* a *tornar*, blé pris pour l'échange).
(Voir Ducange *à manu levare*.)
Mancha de faure, sorte d'outil de forgeron; (on ne peut en désigner la nature).
Mandra, renard.
Mens, moins.
Mercie, mercier[2], marchand.
Merlusse, merluche.
Merssaria, marchandise.
Mescla, mélange.
Messegaria, messeguerie (voir. Ducange à *messegaria*).
Metal, métal
Meyssiors, moissonneurs.
Milgrana, grenade.
Moguda, mue (part. passé fém.).
Mossen, messire.
Moto, mouton.
Mul, mula, mulet, mule.
Mular, les mulets en général (la race mulassière).
Nayssir, naître.
Nogalha, noix de galle (?).
No, non, ne, ne pas.
Nostre, notre.
Notari, notaire.
Notz, noix (*notz entieras*, noix non cassées).
O, ou.
Obrat, obrada, ouvré, travaillé.
Oli, huile.
Otra, outre, plus de.
Ovelha, brebis.
Padena, poêle.
Paga, pagan, pagara, pagar, paye, payent, payera, payer.
Pamsa, raisin sec.
Par, une paire.
Parelha, une charretée (?); en patois, *un parelh* signifie une paire ou un attelage; un *parelh de buous*, une paire de bœufs; une *parelha* désigne probablement ce que peut porter ou traîner un *parelh*.
Passavan, passaient (3e pers. pl. de l'imparfait indicatif.
Passant, passant.
Pastel, pastel (plante tinctoriale).
Pe, pied.
Pebre, poivre.
Pel et *pel*. Ce mot au masculin signifie *poil*, et au féminin, *peau*.
Per, par, pour.
Perilh, danger, inconvénient.
Petit, petit.

[1] Article *singulier*: le, lo, la, *le, la*, el, *et le*, del. *Pluriel*: los, las, *les*. els, *et les*, dels, *du*, al, *au*, dès, als, *aux*.

[2] Pour les terminaisons venant du latin *arius* ou *arium*, dans le leudaire, on met indifféremment *ie* ou *er*: *mercier, mercie; dinier, dinie*.

Peyra, sorte de mesure moindre que la *carga* (*carga de lana, una peyra de lana*).
Peyre, pierre.
Peyrola, chaudron.
Peyrolié et *payrolie*, chaudronnier.
Peys, poisson.
Pinho, pomme de pin.
Poges, menue monnaie inférieure au denier (voir Ducange au mot *pogium*).
Porc, porc.
Porcela, truie.
Porrat, poireau.
Port, passage.
Port (bestia de port), bête de somme.
Porte, porte (3e personne du présent de l'indicatif).
Poyrion, pourraient.
Prenhs [1], enceinte (?).
Prumierament, premièrement.
Qualque (voir *Cal*), quelque.
Quarante, quarante.
Quatre, quatre.
Que, qui, que.
Questio, question.
Quintal, quintal.
Ramon, Raymond.
Re, rien.
Regalensia, reglisse.
Regnant, régnant.
Relatiom, relation.
Retorn, retour.
Rey, roi.
Ris, riz.
Rodor, rodoule (plante tinctoriale).
Rolles, rôles.
Rossi, cheval.
Roya, garance.
Saffra, safran.
Sal, sel.
Salat, salada, salé, salée (*carn salada*).
Sant, saint.
Sauma, ânesse (*aze o sauma*, âne ou ânesse).
Se, si.
Seba, oignon.
Segon, segont, selon.
Senes, sans.
Senhor, seigneur.
Sent, cent.
Sera, cire.
Serbe, plante potagère, probablement *cerfeuil*.
Sers, paquet, partie du *flag* (*hun flag de li, hun sers de li*).
Sestier, setier.
Set, sept.
Si, si.
Sia, s it.
Siec se, s'ensuit.
Siey, six.
Sinquante, inquant.
Somma, somme.
Spada, épée.
Specias, épices.
Spazi, espace.
Sucre, sucre.
Sus, sur.
Taula, table.
Temps, temps.
Tolza (*denie Tolza*), toulousain.
Tonel, tonneau.
Tornar, tourner, échanger.
Tornes, tournois.
Tres, trois.
Tropos, tropas, plusieurs.
Trossel, trousseau (?).
Trueya, truie.
Vacqra, vache.
Se ven, se vend (3e pe s. du prés. de l'indicatif).
Venda, vend (même temps).
Vendedor, vendeur.
Veyre, verre.
Viela, ville.
Vint, vint.
Vitz, vus (participe passé pluriel).

F. PASQUIER,
Archiviste de l'Ariége, ancien Élève de l'École des Chartes.

[1] Item cascun juzien e juziva, a pe, tres dinies tolzas; *e si es prenhs, tres dinies tolzas*. Pour bien saisir le sens de cette dernière partie de la phrase, il faut admettre que le mot *juziva* sous-entendu est le sujet de *es prenhs*. Dans le leudaire de Pamiers, qui est postérieur d'une vingtaine d'années à celui de Saverdun, mais dont on ne possède qu'une copie incorrecte du XVIIIe siècle, on trouve : *e si juziva es prenhs*.

Quelle que fût, en définitive, l'explication donnée à la présence de *el* dans les textes du moyen âge, on demeurait d'accord de sa disparition et nul ne supposait qu'il pût encore exister en aucune partie du domaine des idiomes romans du midi de la France.

M. Lespy avait, seul, constaté [1] que le langage des cantons de Nay et d'Oloron (Basses-Pyrénées) employait un mot presque semblable pour désigner l'article et le pronom de la troisième personne: *eth pay* (le père) — *ere may* (la mère); *eth, ere,* signifiant aussi *lui* et *elle,* de même que *el* et *ella,* en languedocien et dans la plupart des dialectes méridionaux.

Les limites assignées à cette forme particulière auraient dû

E dins *el* gaug mirable heretar e florir,
E portar la corona e e' 'l regne sezir.
(Paul Meyer, *la Chanson de la Croisade contre les Albigeois.* Paris, Renouard, 1876, in-8°, I, p. 351.)

(Tout droit à Carcassonne, ils l'emportent [pour] l'ensevelir, — et dans l'église de Saint-Nazaire célébrer [le saint sacrifice] et faire l'offrande. — Et à celui qui sait bien la lire, l'épitaphe dit — qu'il est saint et martyr, et qu'il doit ressusciter,— et, dans la joie admirable, hériter et fleurir — et porter la couronne et s'asseoir dans le royaume [de Dieu]).

J'écris ce texte à la moderne, afin que le lecteur puisse mieux comprendre les deux cas de locatif qu'il renferme: *E' 'l moster S. Nazari, e' 'l regne sezir. E' 'l* égaleraient, selon moi, *en el; l'n* de *en* étant tombé, circonstance qui se présente très-fréquemment en langue d'oc, l'*e* restant s'est confondu avec celui de *el.*

Peut-être serait-il juste d'alléguer, à la décharge de Diez, l'insuffisance de ses informations touchant les dialectes du midi de la France, et surtout ceux qui sont parlés dans les pays de montagne. La tendance générale des personnes qui étudient une langue littéraire est de négliger les idiomes populaires qui lui ont succédé et qui souvent conservent mieux qu'elle des traces d'archaïsme.

C'est probablement aux grammairiens des *Leys d'amors (Monuments de la littérature romane, publiés sous les auspices de l'Académie des Jeux Floraux.* Toulouse, Paya, 1842, II, p. 129 et suiv.), qui commençaient déjà à perdre de vue le côté vivant de leur langue, que Diez a emprunté sa théorie sur l'article *el.*

Voyez pourtant, à propos du vers 8683 de *la Croisade,* les remarques faites par M. C. Chabaneau (*Revue,* 2e série, I, 207).

[1] *Grammaire béarnaise, suivie d'un vocabulaire français béarnais.* Pau, Véronèse, 1858, in-8°, 121.

être bien plus étendues [1] ; d'autre part, le savant grammairien n'avait pas songé à rapprocher *eth* de la forme *el*, usitée dans les œuvres des troubadours. Le changement de l'*l* en *t*, tout à fait normal cependant en béarnais, l'en avait-il éloigné ? On ne saurait l'affirmer. Toujours est-il que M. Lespy se borna à remarquer que, chez les Grecs aussi bien que dans son dialecte, « l'article s'était formé du pronom de la troisième personne, Homère, Hérodote même employant très-souvent comme pronoms les mots qui figurent comme articles dans la prose classique, à partir de Thucydide. »

Telle est la seule et brève mention philologique qui ait été faite de *eth* [2]. Les textes où l'on en trouve des exemples sont à la fois très-rares et très-courts, en sorte qu'il n'y a rien d'exagéré à dire qu'ils sont restés inconnus jusqu'ici [3]. Les plus saillants d'entre eux sont classés ci-après dans l'ordre chronologique.

Lorsque, à la fin de l'année 1365, le connétable Bertrand Du Guesclin alla, sur l'ordre de Charles V, de France, tirer ven-

[1] A la page 33 de ses *Proverbes du pays de Béarn*, M. Lespy a essayé de rectifier l'assertion trop restreinte de sa *Grammaire*, en disant que, « dans une partie du Béarn, l'article *lou, la* (le la), est généralement remplacé par *eth, ere.* »

[2] L'existence de l'article pyrénéen *et* a été depuis mise en lumière dans les *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*, par M. Luchaire, livre dont j'ai déjà parlé et que je n'ai connu qu'après avoir rédigé le présent mémoire. L'auteur constate que l'article précité est, sous diverses formes locales, usité depuis Oust (Couserans) jusqu'à Aramitz (vallée de Barétous). Une carte dialectologique et de nombreuses traductions de la parabole de l'*Enfant prodigue* ajoutent beaucoup de prix à ce travail.

[3] Cela est si vrai que M. Luchaire a pu remarquer (p. 229) qu'il n'en avait trouvé de trace que dans la mention de noms de lieux en langue vulgaire du XII[e] siècle, insérés au Cartulaire de Bigorre (Archives des Basses-Pyrénées, E, 368) : « F° 2, v°, *atz* (pour *atch*) *Casterar;* f° 11, v°, *G. A. detz Casterar;* f° 19, r°, *aras Aventias.* »

Le travail de M. Luchaire contient treize versions de la parabole de l'*Enfant prodigue*, ayant l'article archaïque. Elles appartiennent au langage de Accous et Aramitz (Basses-Pyrénées); Aragnouet, Aucun, Campan, Galan, Gèdre, Juillan et Mauléon de Barousse (Hautes-Pyrénées); Aspet et Aurignac (Haute-Garonne); Oust et Seintein (Ariège). Le nominatif singulier est partout *et*, sauf à Aspet, où il devient *ech;* on trouve *eh* devant le *b* à Galan. Le pluriel est en *es* (*ei* à Oust). Le nominatif pluriel du féminin est généralement *eras*. Je remarque *der endret* (de l'endroit), à Accous et à Aragnouet (*Ibid.*, 284 et 308).

geance de la mort de la reine Blanche de Bourbon, que Pierre le Cruel, roi de Castille, avait fait empoisonner, quatre cents nobles toulousains se joignirent à lui et contribuèrent au succès de cette expédition. Un poëte, dont nous ignorons le nom, composa sur ces événements et sur ceux qui les suivirent une chanson *à Dona Clamença,* qui a été publiée d'après un manuscrit appartenant à M. de Jossé, conseiller du roi au Parlement. Cette *canson*, communément dite *de la Bertat,* a été reproduite par Lafaille [1] et de Ponsan [2], et insérée ensuite à la page 354 des *Obros de Goudelin* [3], avec une mention de date qui en reporterait la composition au mois d'avril de l'année 1367. Elle contient deux exemples de l'article pluriel *ets*, *es*, assez régulièrement orthographiés et absolument identiques au pluriel du pronom personnel :

L'honor, la fé, l'amor de Deu,
Eron touts *lous* soulis moteus,
Qu'*ets* portavan d'ana fa guerra
Contra *lous* cruels Sarrazis. (354)

Le prince de Galles proumetec
De fa mouns-marabilhas per *et*,
Coumo féc é, pourtat d'embia,
Countro *éts* Francés, sous enemics. (358)

Contr *ets* ne gaignéc tres batailhas. (358)

Siéys batailhas countro *ets* gaignec (361).

Atal s'acabéc, dins bréu tems,
La guerra contre *és* mescresens [4] (3685).

[1] A la suite de l'édition de Goudelin, de 1694. *la Canso de la Bertat* est classée avec les exemples postérieurs au XVI[e] siècle, eu égard à la date de sa publication.

Je signalerai prochainement ceux qui sont antérienrs à cette époque, en les classant : 1° en formes étrangères à la langue des troubadours; 2° en formes de cette langue appuyées sur la voyelle dn mot précédent; 3° en cas de locatif; 4° en exemples qui, ne relevant pas des deux dernières catégories, ne permettent pas de douter de l'existence propre et distincte de *el* au moyen âge.

[2] *Histoire de l'Académie des Jeux floraux,* 2e partie. L'édition de M. de Ponsan est la meilleure, car elle fut revue sur le manuscrit de M. de Jossé. Je suis la leçon de Goudelin, n'ayant pas à ma disposition l'*Hist. de l'Ac. des Jeux Floraux*.

[3] Amsterdam, Pain, 1700, in-12 (édition des poëtes gascons).

[4] (L'honneur, la foi, l'amour de Dieu,—étaient les seuls motifs—qui le por-

A dater le texte de cette chanson du commencement du XV^e^ siècle, comme l'a fait Dom Vaissète [1] — un peu plus tard, selon M. le docteur Noulet [2], — il n'en résulte pas moins que l'on avait à cette époque le sentiment de la valeur de l'article *et* et de son identité avec le pronom personnel. Il est regrettable que le premier ne s'y trouve que sporadiquement et seulement après le mot *contre,* dans un cas d'élision. Toutefois, les exemples qui suivent compensent suffisamment cette rareté.

En 1607, un maître de langues, du nom de Voltoire, publia à Toulouse, chez la veuve Colomiez et Raymond Colomiez, un livre intitulé : *le Marchand traictant des proprietez et particularitez du commerce*, et il y joignit six cent seize *moutets* gascons en assez grande partie rimés, ou tout au moins retouchés par lui. Ce recueil, d'une extraordinaire rareté, a été l'objet de deux publications partielles de M. Brunet, lequel ne s'est pas douté qu'une autre personne avait réédité avant lui la collection complète des *moutets* du maître de langues [3]. C'est à cette réédition que j'emprunterai trois proverbes renfermant autant de formes nominatives et appuyées (*eu*) de l'article archaïque:

Com lescahaut soreil hé madura *eous* hrutages,
Atau medech *lou* temps hé bengué *lou* hols satges (5)

Qui per la punte balhé *eou* coutet,
Plan se musche esta un gros bedet. (21)

Care, te dis aquet satgé Terence,
Ou digues cause sie melhou *queou* silence [4]. (37)

taient à aller faire la guerre — contre les cruels Sarrasins.....)—(Le prince de Galles promit — de faire monts [et] merveilles pour lui, — comme il fit [en effet] et porté d'envie [qu'il était] — contre les Français, ses ennemis..) — (Contre eux il gagna trois batailles ...)— (Il gagna six batailles contre eux.) — (Et ainsi s'acheva, dans peu de temps, la guerre contre les mécréants...)

[1] *Histoire de Languedoc,* etc. Paris, Vincent, 1742, IV, 566.

[2] *Dissertation sur le mot roman* Mondi (Extrait des mémoires de l'*Académie des sciences* de Toulouse). Toulouse, Douladoure, S. D., in-8^o^, 1.

[3] *Lovs Movtets gvascovs deov Marchan de Voltoire, réimprimés sur l'édition originale, suivant la copie imprimée à Tolose,* par la vefue de I. Colomiez, à l'enseigne du nom de Iesus, et Raym. Colomiez, imprimeur du roy, 1607. (Tiré à 25 exemplaires). S. L. N. N. d'Imp. N. D., in 8^o^, 39 pages.

[4] (Comme le brûlant soleil fait mûrir les fruits, — de même le temps fait venir sages les fous). — (Celui qui par la pointe donne le couteau, — montre bien par là qu'il est un gros veau). — (Tais-toi, te dit le sage Térence, — ou dis chose qui soit meilleure que le silence).

Le petit glossaire qui accompagne la réédition de Voltoire mentionne, page 37, un article *au* avec la signification de *le*, que lui reconnaissent en effet quelques *moutets*, entre autres le suivant :

> Deous quaté pés gahe *au* moutoun,
> Deous ausets perlix è capoun[1] (35).

Les textes renfermant des articles en *eth*, *et*, sont si rares et si courts que l'on éprouve une véritable satisfaction à en signaler un qui compte sept à huit lignes : Un évêque de Comminges écrit, au milieu du XVIII[e] siècle, dans un mandement en langue vulgaire pour la ville et la vallée d'Aran :

N..., per la misericordie de Diou, abesqué de Coumengé, a touts *ets* arciprestes, ritous, caperas, è autes gens de Gleize, ê a touts *ets* habitants d'*ere* Baleye d'Aran, salut. Attentifs que nous êm, mous chers Frays, a *'res* oubligatious què nosté ministeri mous[2] imposè de beila ê prené garde à nous madechis, ê â toutes *eres* partides d'*et* troupet, sus *et* quau *et* Sent-Esprit mous[2] â establits abesqué, etc.[3].

Ce mandement montre que l'article employé par l'évêque de Comminges était constitué en *et*. Le pluriel masculin devenait *ets*, le féminin *ere*, et le féminin pluriel *eres*. Ce dernier perdait sa voyelle initiale ou plutôt l'élidait (*'res*), lorsqu'il était précédé d'une autre voyelle. La finale était en *e*, lettre réservée au féminin dans un grand nombre de textes béarnais.

Ere alterne enfin avec *la :* l'évêque de Comminges écrit d'abord : *Per* LA *misericordie de Diou,* et ensuite : *Habitants d'*ERE *Baleye d'Aran.*

[1] (Des [animaux à] quatre pieds, prends le mouton. — Des oiseaux, la perdrix et le chapon.)

[2] *Mous* pour *nous*. Exemple curieux d'une mutation de consonne assez fréquente dans le midi de la France. On dit en languedocien *mespoula* et *nespoula* (nèfle) ; à Montpellier, *mumerot* et *numerot* (numéro) ; en Provence, *Micoulau* et *Nicoulau* (Nicolas).

[3] *Memorias de la Academia de Buenas-Letras de Barcelona.* Barcelona, S. D. (2e moitié du XVIIIe siècle), T. I, 632. — (N.. par la miséricorde de Dieu, évêque de Comminges, à tous les archiprêtres, recteurs, chapelains et autres gens d'Église, et à tous les habitants de la vallée d'Aran, salut. Attentifs que nous sommes, mes chers frères, aux obligations que notre ministère nous impose, de veiller et de prendre garde à nous-même et à toutes les parties du troupeau sur lequel le Saint-Esprit nous a établi évêque), etc.

Dans le passage suivant de sa *Statistique des départements pyrénéens,* qui parut à Toulouse en 1829, Du Mège, dont la critique et peut-être même la bonne foi scientifiques ne furent pas toujours entières, donne trois exemples, dont deux commingeois, de l'article féminin pluriel *eras :*

Avant de mener les troupeaux dans les pâturages qui leur sont assurés, les bergers qui habitent les montagnes de l'arrondissement de Saint-Girons promettent de révérer les fontaines (*coula eras houns*). La chanson des *Borouch,* conservée à Arcousang, célèbre les dieux créés, les astres naissants et les *premiers hommes sortant du sein des eaux.* Les dieux dont il est question ici sont, sans doute, ceux auxquels les Commingeois donnent les fées pour épouses (*eras hados que soun eras hennos des Dious*[1]).

En subissant l'influence d'une mutation de consonne assez ordinaire parmi les dialectes du midi de la France, une phrase citée dans le même ouvrage montre que le *t* de *et* est devenu un *c* dur dans la vallée de Biros :

Lorsqu'un jeune homme veut épouser une fille, il va faire une visite aux parents de celle-ci et se fait accompagner par un ami, qui porte une outre de vin. On le nomme, à cause de cela, *ech coumpagnoun d'éra Bouto*, c'est-à-dire *compagnon de l'outre.* Si l'on boit le vin en famille, l'amant peut faire en assurance la demande de la jeune fille, et on ne peut l'éconduire, *attendu qu'on a bu son vin;* si on ne l'avait pas bu, ce serait une marque de refus[2].

Le mandement de l'évêque de Comminges et les phrases citées par Du Mège nous ont assez sensiblement écartés du Béarn. Une des traductions de la parabole de l'*Enfant prodigue* faites par l'ordre de Napoléon 1[er], traduction insérée en 1831 dans les *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*[3], montre à Saint-Girons (Ariége), petite ville qui faisait autrefois partie de l'ancienne province de Gascogne, des formes presque semblables à celles du Béarn et, qui plus est, celle-là même que Diez a contestée aux troubadours et à Raynouard. *El* est, dans cette traduction, employé concurremment avec *ech*. *Es* indique le masculin pluriel ; *era* et *eras,* le féminin sin-

[1] *Statistique des départements pyrénéens.* Toulouse, 1829, II, 378. — [2] *Ibid.,* II, 379.

[3] Paris, Delaunay, 1831, in-8o, 506. Ce volume n'est autre que le tome VI de la *Société des antiquaires de France.* Le titre seul a été modifié.

gulier et pluriel ; le pronom personnel est constitué en *ech*, qui est ainsi article et pronom tout à la fois :

·*El* més jouès d'aquéris disec à sou pay : Papay ! baillai m'*era* pourtiou de be...

Et aquestè l'enbouyec en io bordo per guarda *es* porcs.

Et déziraouo de rempli son bente, de tecos qu'*ez* porcs mingeaüon....

Et tout en courren en bers *ech*, anec caje à son coch....

Mez *el* pay dizec à sous baillets : Pourtach bite *era* prumero raubo....

Et menax *ech* bedech gras...

Et coumenceren *el* festin....

Or sou hill ainat èro en *es* camps ; et coumo se retiraüo e s'aprouchaüo d'*era* maizou...

Mes quant aquech boste hill qu'à devourach sou be dam *eras* baurienos é benguch, bous aüets tuach *ech* bedech gras en sa favou...

Mès *ech* pay ly dizec...

Le même recueil parabolique contient parfois des exemples appuyés sur le mot qui précède et orthographiés de façon à laisser croire que les traducteurs savaient distinguer l'article archaïque de l'article vulgaire :

Moun paire, é pecat countr' *ol* cel é daban bous. (Langage de Pamiers, Ariége [1].)

Pay, baillats me la pourtioun qui ' em rebencq s'eou ben...

Pay, qu'ey peccat cost' *oou* ceou é daouant bous.... (Gascon du département du Gers [2].)

On remarquera que ces exemples appartiennent à des dialectes voisins des Pyrénées :

Las Pouésios bariados [3] de Daveau, de Carcassonne, l'un des plus brillants poëtes du Languedoc, donnent après une voyelle, et par conséquent semblables de position et d'appui, à ceux de la chanson à *Dona Clamença,* deux exemples de l'article pluriel *es*. On les trouve dans une ode sur le passage de la mer Rouge :

Sap pas qu'él fa toumba *lés* latches goubernaires,
Coumo toumbo *lé* blat joux l'oulan das ségaïres ?
Qu'*és* cèdrés dal Liban dabant él soun toumbats ? (147)

[1] *Mélanges sur les langues, dialectes et patois,* 503. — [2] *Ibid.*, 501.
[3] Carcassonne, Labau, 1841, in-8°.

Et, tandis qu'*és* souldats dé fatigo ranquéjoun,
Lé poplé d'Abraham dins Suèz és dintrat[1]. (148).

Les *Massouquets de Sent Biach, per Victor Cazos*[2], ont une autre importance que *las Pouésios bariados* dans la question de l'article archaïque, et l'on peut y saisir plus complétement que dans le mandement de l'évêque de Comminges la transition de *era* à *'ra*.

L'article se décline, à Saint-Béat, de la manière suivante :

	Masculin	*Féminin*
Singulier :	ech[3]	era, *après la consonne*[6]. / ra, *après la voyelle.*
	d'ech[4],	de ra.
	at[5],	a ra.
Pluriel :	es[7],	eras, *après la consonne*[8]. / ras, *après la voyelle.*
	des,	de ras.
	as,	[à ras].

Il est à remarquer qu'à Saint-Béat, le pronom diffère de l'article. Il est *ele* devant une consonne, *l'* devant une voyelle et *'u* quand il est appuyé : *de tengueou* = de le tenir.

A Tournay, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tarbes (Hautes-Pyrénées), *et, ero, es,* se retrouvent encore et

[1] (Il ne sait pas qu'il fait tomber les lâches gouvernants — comme tombe le blé sous la faucille des moissonneurs, — que les cèdres du Liban sont devant lui tombés?) — (Et tandis que les soldats se traînent (boitent) de fatigue, — le peuple d'Abraham est entré dans Suez.)

[2] *Massouquets de Sent Biach, per Victor Cazos*; Saint-Gaudens, Abadie, 1852, in-8o, 36 p. (*les Bouquets de Saint-Béat,* par Victor Cazes). C'est à M. J. Bauquier que je dois la connaissance de cet opuscule, ainsi que les exemples que je puis en citer.

[3] On trouve aussi *ed* et *le :* P. 16, *ed dit* = le doigt. — 32, *ah! le triste tableou* = ah! le triste tableau. — 23, *ah! le machant utis* = ah! le méchant outil.

[4] Quelquefois *det (det sang, det jas)* et une fois *detch.*

[5] Et une fois *ach* (*ach assaout* = à l'assaut).

[6] On trouve une fois d'*ambe l' egalitat* (avec l'égalité). L'article appuyé est *ena.*

[7] L'article appuyé est *pes.*

[8] L'article appuyé est, selon le cas, *enas, peras.*

alternent avec *lou, la, lous,* comme *el* avec *lo* dans les poésies des troubadours. On rencontre les formes suivantes dans un poëme, *lou Pétit prestayré,* dû à la plume d'un habitant de ce village, M. A. Fourcade :

> Après aoué passat *éro* nét tout entiéro (29)
> Qu'a de més sus *és* bras aquét segound escroc (27)
> Qu'ous repousso, irritat dé *'ra* louo présenço[1]. (30)

On sent ici, comme dans le mandement de l'évêque de Comminges et les *Massouquets,* la transition de la forme ancienne à la forme moderne. *Ero* devient *'ra* dans les cas d'élision. Que l'adoucissement de l'*r* en *l* apparaisse, et nous nous trouverons en présence de l'article courant des idiomes méridionaux *la :*

> Aquiou qué pot trâma, dens l'oumbro è *lou* mystèro,
> *Las* maillos d'ou filet oun liguo l'innoucent ;
> A soun ayso exploita l'hommé dens *la* misèro [2] (6).

Le *Dictionnaire gascon-français* [3] de Cénac-Moncaut, paru en 1863, renferme quelques indications qu'il n'est peut-être pas inutile de relever, mais qui sont très-certainement empruntées à M. Lespy :

Elcal, pr., lequel (1300) [4].
Ero, pron., elle.
Et, art., lui, le [5].
Ets, art., eux [6].

« Dans les vallées du Béarn, et particulièrement dans celle d'Aspe, une vieille femme accompagne les convois funèbres

[1] (Après avoir passé la nuit tout entière...)— (qui a, de plus, sur les bras, ce second escroc...)— (qui les repousse, irrité de leur présence (littéralement : *de la leur présence*).

[2] (Celui qui peut tramer (tresser ?) dans l'ombre et le mystère — les mailles du filet où il lie l'innocent, — exploiter à son aise l'homme dans la misère).

Je ne puis préciser la date de ce poëme, mon exemplaire ayant perdu son titre. L'impression doit en être placée, je crois, entre 1850 et 1860.

[3] *Dictionnaire gascon-français, dialecte du département du Gers, suivi d'un abrégé de grammaire gasconne.* Paris, Didron, 1863, in-8°, VII-143 p.

[4] La date de 1300 se rapporte à la charte où M. Cénac-Moncaut a pris cet exemple. Il ne la mentionne pas autrement, du reste.

[5-6] On n'en trouve pas de trace à l'*Abrégé de grammaire gasconne,* qui fait suite au *Dictionnaire*. *Et* et *ets* n'y ont que le rôle de pronoms.

en chantant des rimes de sa façon. Ces improvisations qui s'appellent des *aurostz* (les *neniæ* des Romains), sont le plus souvent un mélange d'éloge et de critique, d'élégie et de satyre, un « désordre », qui n'est point « l'effet de l'art[1]. » L'usage dont il s'agit nous a valu trois pièces d'une poésie pittoresque, inégale et sauvage, que M. Vignancour eut la bonne idée de comprendre dans le recueil des *Cansous béarnaises*[2], et où l'emploi réciproque de *eth, ere,* de *lou* et de *la,* se montre en toute liberté. Ces *aurostz,* qui sont dus à une femme-poëte du Béarn, Marie Blanque, méritent plus qu'une simple mention :

Qu'èri daüne dé trés houstaüs,
Ouèy qué m'en caü rendé *las* claüs :
Darrasté[3] et dé Margolotte[4],
Ouèy pertout qu'em barren *la* porte.
Quoan séra *ère* estafette
Qui aü beü fray pourtéra *la* lettre
D'aquère lettre dé tristou.
Nou pas ta d'*eth,* més en tà you....[5]

Jésus, amic, tà clarayant,
Coum *ere* estèle de l'Ouriant,
Quoan mé membri bostes poutous,
B'em caüsera de grands doulous :
Adare, aü loc d'aquets moumens,
N'aürèy qué plous et qué turmens[6].

Ces fragments sont empruntés à deux plaintes de femmes sur la perte de leurs époux. Ceux qui suivent proviennent de l'*aurost* d'une troisième femme sur la mort de sa cousine, que l'on supposait avoir été tuée par son mari :

[1] Lespy, *Proverbes du pays de Béarn, Énigmes et Contes populaires.* Paris, Maisonneuve, 1876, in-8°, 97.

[2] *Cansous béarnaises de Despourrins et autres,* 3e édition. Pau, Vignancour, 1866, in-16, 121 à 128.

[3-4] Noms de *bordes* ou fermes sur les montagnes.

[5] (J'étais dame de trois maisons,—aujourd'hui il m'en faut rendre les clefs : — d'Arraste et de Margolotte, — aujourd'hui partout on me ferme la porte.— Quand sera-t-il ici le messager — qui au beau-frère portera la lettre, — cette lettre de tristesse, — non pas à l'égard de lui, mais pour moi.....)

[6] (Jésus! ami aussi rayonnant — que l'étoile de l'Orient, — quand je me rappelle vos baisers, — cela me causera de grandes douleurs ; — maintenant, au lieu de ces moments, — je n'aurai que tourments et que pleurs.)

Soy arribade en *la* campagne,
Qu'audi *lou* truc de *la* campane,
Qu'èy démandat *eth* saint dé qu'ère
Que m'an dit dé *la* cousie dé M...elle...

Dé quère crampe tà sacrade.
Naü més a, qué nou y ère entrade,
Sinou qué yenquà yé mati,
Tout esprès entà mouri.
Lou brut qu'ana qu'ère estade tuade d'û cop de cadière.

Malhurouse ! n'escoubes pas tant *eth* soü,
Qu'*eth* sang accusa qu'*et* boü[1].

Un second ouvrage de M. Lespy, les *Proverbes du pays de Béarn, Énigmes et Contes populaires,* donnés en 1876 à la série des publications spéciales de la *Société des langues romanes,* renfermait enfin six textes de parémiologie rustique affectés de cet article particulier :

Bed *ere* here, bed *eth* hibèr,
Bed *ere* nèu darrè dèu Bèr[2]. (33)

Eth crimalh qu'ey *eth* mèste d'*ere* maysou (45)

Fadi ! Fado !
Cinq *ath* so (46)

Hin ! Hau !
Eres iroles de Nadau ! (73)

[1] (Je suis arrivée à la campagne ; — j'ai oui le son de la cloche. — J'ai demandé le saint pour qui c'était, — on m'a dit [que c'était à cause] de la cousine de M...elle.

Dans cette chambre si sacrée, — il y a neuf mois qu'elle n'était pas entrée, — sinon hier matin tout exprès pour y mourir.

Le bruit se répand qu'elle a été tuée d'un coup de chaise.

Malheureuse, ne balaye pas ainsi le sol — [parce] que le sang veut t'accuser.)

On aurait tort de croire que la coutume qui a donné lieu à ces trois plaintes funéraires s'est maintenue seulement en Béarn. J'ai pu entendre, il y a quelques années, à Sainte-Croix-de-Quintillargues, petit village près Montpellier, une femme de trente ans prononcer un véritable *aurost* languedocien sur les bords de la fosse où l'on venait de descendre le corps de son oncle, et je garderai longtemps le souvenir de cette ménie, qui ne parut aucunement déplacée aux assistants.

[2] Le Ber est une montagne du territoire d'Oloron.

L'aute die, pay d'*eth*[1] chin
Que biène de la Gloriete;
Que rencountra Marioulin,
Qu'eu de bere tartelete..... (85)

Eth die, qu'es harte,
Era noeyt que he gaute[2]. (91)

Antérieurement à cette publication de M. Lespy, j'avais pu constater les mêmes formes dans un choix d'énigmes béarnaises recueillies, les unes, de la bouche d'une personne de Ferrières (canton d'Aucun, arrondissement d'Argelès (Hautes-Pyrénées); les autres, de celle d'une seconde personne originaire de Betharam, et que M. H. Chaussinand voulut bien mettre à ma disposition au commencement de l'année 1876. Mon intention étant de les publier ici-même, je me bornerai à en citer une seule, celle de la *padera*, qui présente un article féminin en *era*, en opposition à l'article en *la* de M. Lespy, lequel a noté sa version aux environs de Pau :

— Coude de paloume,
Roudet de moulii :
Que-t dau tout Bayoune,
Si t'y escadz tau matii?
— La padère[3].
(Lespy, 90, environs de Pau.)

— Arroudet de moula,
Coua de palouma :
Si pensas aquera,
Jout doy a Bayouna?
— Era padera[4].
(Texte de Betharam, donné par M. Chaussinand).

[1] Le génitif ordinaire est *deu*.

[2] (Vois la foire, vois l'hiver, — vois la neige derrière le Ber.)
La crémaillère qui est le maître de la maison (*crimalh* est masculin en béarnais).
Fat! Fat! cinq pour un sou. (Ce proverbe, ajoute M. L., « s'applique à toute personne qui n'a d'autre valeur que celle d'une toilette le plus souvent ridicule par trop de recherche. » *Ath* est l'article contracté pour *a eth*, au. Hin! Hau! les châtaignes rôties de Noël!
L'autre jour, père du *chin* (petit enfant)—revenait de la Gloriette (quartier de Sainte-Marie, où les gens d'Oloron allaient danser les dimanches); — il rencontra Marion, — lui donna belle tartelette.
Le jour, il se repaît; — la nuit, il fait bouche béante. (Énigme populaire: il s'agit du soulier ou du sabot.)

[3] Queue de palombe,— petite roue de meule :—Je te donne tout Bayonne, —si tu trouves celle-ci d'ici à demain matin?— La poële à frire.

[4] Petite roue de meule,— queue de palombe : — Si tu devines celle-ci, — je te donne Bayonne? — La poële à frire.

Le *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*[1], de M. Gabriel Azaïs, mentionne enfin les formes suivantes, que Honnorat et les auteurs des *Dictionnaires* qui ont précédé le sien avaient toujours négligées[2]:

Ech, gasc., art. m. sing. Le; pl. *es*, les; *ech*, pron. pers., il, lui; *ech-madech*, lui-même.

Era, gasc., art. f. sing. la; pl. *eras*, les; syn. *ra*, *ras*. Il s'emploie aussi comme pronom démonstratif.

Es, ariég., art. masc. p. les.

Eth, *ere*, béarn., art. et pron. de la troisième personne. Il, lui, elle; *eth me pay*, le mien père, mon père; *ere mie may*, la mienne mère, ma mère; plur., *ethz*, *eres*, ils, eux, elles....

On remarquera que M. Azaïs ne considère pas ces formes comme exclusivement béarnaises, car il qualifie la première et la seconde de gasconnes et la troisième d'ariégeoise.

Les exemples cités jusqu'ici sont afférents à la région pyrénéenne et se résolvent en *au*, *el*, *et*, *eu*, *ec*, au singulier du masculin: en *era*, *ella*, au singulier du féminin; en *eths*, *ets*, *es*, *eras*, *ellas*, au pluriel.

Si je les ai relativement multipliés, c'est pour montrer que la qualification d'oloronaise, encore donnée en 1876 par M. Lespy à l'article *eth*[3], ne saurait convenir et qu'il faut considérer

[1] *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, etc. (série des publications spéciales de la *Société des langues romanes*). Paris, Maisonneuve, t. II (1878-1879).

[2] En faisant une demi-exception pour M. Cénac-Moncaut.

[3] *Proverbes du pays de Béarn*, 46.

Ai-je besoin de remarquer que, l'existence de l'article archaïque étant établie, il faut renoncer à la théorie du génitif roman, admise jusqu'ici? Celui-ci a été formé, non par la chute de l'*ou* dans le groupe *de lou* devenant *del*, mais par la conjonction, aussi simple que naturelle, de l'article archaïque avec la préposition *de*, ou mieux, *da*, si l'on veut remonter à la forme encore en vigueur dans le niçard et dans le carcassonnais.

On semble avoir eu, dès le XVIe siècle, le soupçon inconscient de cette explication. A côté des orthographes *dal*, *del*, *deu*, on trouve souvent celles de *d'al*, *d'el*, *d'eu*, etc.:

> Puesques-tu veyre en pax de tous jours lou long cours,
> E que d'un bout d'*al* monde a l'autre ajas la renda.
>
> (Nostredame, *Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaux*; Lyon, 1575, 199)

celui-ci comme commun au Béarn, à la Gascogne et, nous allons le voir tout à l'heure, au Roussillon ; en d'autres termes, comme un article pyrénéen encore usité, à l'heure qu'il est, des bords de la Méditerranée à ceux de l'Océan.

Les *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne,* publiés ici même par M. Alart, attestent l'emploi général de *lo* dans l'ancien roussillonnais ; mais le savant éditeur de ces textes a fait remarquer (*Revue,* IV,

L'an mil trés céns soixanto-cinq,
D'eu boulé deu rey Carles-Quint....
(A dona Clamença, *Obros de Goudelin*, 1700, 354.)

Brabe Garnault, as atterat la troupo
Encarnassido dins l'antre d'*el* clup...
Vils sectatous d'*el* tiran Robespierre...
(Chanson de 1794, *Revue,* 3e série, I, 249.)

Traouquet la bouta *d'aou* cantou...
Yéou souy lou fil *d'aou* rey d'Ithaca...
(*Recul d'uvras patoisas de M. Favre ;* Montpellier, Tournel, 1815, II, 91.)

A la case d'*els* pobres,
Si ré nou y portes, ré nou y trobes.
(*En Perote, en Japot y Jo,* 3e édit., corrigée et augmentée de proverbes; Perpignan, Rondony, S. D., in-8°, 1.)

(Puisses-tu voir en paix de tes jours le long cours, – et que d'un bout du monde à l'autre tu aies la rente...) — (L'an mil trois cent soixante-cinq — par la volonté du roi Charles V....) - (Brave Garnault, tu as terrassé la troupe — affamée de chair humaine dans l'antre du club..)— (Vils sectateurs du tyran Robespierre...) -- (Il troua le tonneau du coin ..)—(Je suis le fils du roi d'Ithaque...) — (A la maison des pauvres, — si tu n'y portes rien, tu n'y trouves rien.)

Au nominatif, les dialectes du haut Languedoc orthographient aujourd'hui, toujours en vertu de la chute fictive de l'*ou* terminal dans le groupe *de lou :*

Ambe *l'* seu pupì, brave jardinié...
I vese *l'* sieu front, clar coumo uno estelo...
Joubs les rocs curats ount marmulo *l'* vent...
(*Revue,* 2e série, III, 204-205.)

qui, au contraire, devraient être orthographiés :

Amb *el* sieu pupì, brave jardinié ..
I vese *el* sieu front, clar coumo uno estelo...
Jout les rocs curats ount marmulo *el* vent...

(Avec son parrain (le sien parrain), brave jardinier.)—(je vois son front (le sien front) clair comme une étoile....)—(sous les rochers creusés où murmure le vent.)

503, note 1) que *el* ou *eyl*, ordinairement employé comme pronom (*lui*), devait être considéré aussi comme un article masculin dans beaucoup de textes des XIII[e] et XIV[e] siècles, et cette assertion n'a pas été, que je sache, sérieusement contredite[1].

Dans les *Estudios de lengua catalana* publiées en 1875[2], et qui concernent l'idiome du comtat de Barcelone, du Roussillon, du royaume de Valence et des îles Baléares, M. Milá y Fontanals indique encore *el* comme existant conjointement avec *lo*. Les vers suivants, extraits du chant populaire *los Estudiantes de Tolosa (Observaciones sobre la poesia popular*, etc. Barcelona, 1853. 104, par le même), renferment indifféremment les deux formes :

A la vila de Tolosa — n'hi ha tres estudiants,
Qu'en segueixen *els* estudis — pera ser-ne capellans...

El mes petitet qu'hi habia — nit y dia esta plorant,
Y *el* mes grand l'aconsolaba : — « Germa meu, no plores tant,
Qu'en tenim un germá á Fransa, — serveix al duc de Rohan,
Que si la nova sabia — ne seria aquí al instant ;
Mataria jutge y battle — y á tots *los* seus escribans. »
El jutge se ho escoltaba[3].....

Les formes *el* et *al* sont usitées dans le roussillonnais moderne. La première est celle de M Pierre Courtais, dans ses *Flors de Canigo*[4] :

La pena dins del cor y *lo* cant sobre *els* llabis (7)
Corrént del bosc al camp y del camp en *el* prat (19)
El vaquer, *lo* mirant, *lo* gira de tot sens (30)

[1] Il faut naturellement excepter Diez, qui considère *el* comme un hispanisme (*Grammaire des langues romanes*, II, 39, traduction Gaston Paris et Morel-Fatio).

[2] Barcelona, Verdaguer, in-4o, 16 pages.

[3] (Dans la ville de Toulouse, il y a trois étudiants — qui suivent les écoles pour devenir prêtres....) — (Le plus petit qu'il y avait, nuit et jour reste pleurant, — et le plus grand le console : « Mon frère ne pleure pas tant. — Nous avons un frère en France, il sert le duc de Rohan ; — s'il savait la nouvelle, il serait là à l'instant : — il tuerait juge et bailli et tous leurs scribes. » — Le juge qui écoutait cela....)

[4] *Flors de Canigo, poesias catalanas*, de Pere Courtais. Perpignan, Julia, 1868, in-8°, 36 pages.

Semblas un soberá, en *el* trono billat (31)
El rellotje, un mati deia al gall campaner[1]: (33)

Al et *lou* se lisent dans une divagation monorimée du mérite le plus vulgaire : *Récit de vers catalans terminés en* AL[2], écrite dans le langage, à demi-français, du Roussillon de la plaine, et l'on peut même dire, d'après M. Alart, de Perpignan :

Eil sol, *lou* grand pare eternal (3)
Que porte *al* nom llati, ou grec, de Quirinal[3] (14).

On trouve *el* dans les cas d'élision *qu'el moun es moun* (que le monde est monde), 3; il est réduit à *l* dans *pa 'l degoll,* 4; *pa-l germinal,* 5; *y-l pourtal,* 5, etc. Le génitif est *del* et le datif *al.*

L'orthographe des productions populaires du dialecte roussillonnais est, du reste, extrêmement variable, et c'est avec des réserves extrêmes qu'on doit recourir à elles. A titre complémentaire et pour en finir avec le Roussillon, je rapporterai encore quelques exemples de : *En Perote, En Japot y Jo,* déjà cité :

Sabém qu'amb*els* Roussous y abie aqueill tal janaral *Grosse-Carchoffe,* que li diouen... (8)
Acì ne poden pas douna p'*els* dinés... (12)
Amb*el* moucadou (12)
Pot pas sere que *l'* darré daill[4]... (14)

[1] (La peine dans le cœur et le chant sur les lèvres.....)—(Courant du bois au champ et du champ dans le pré...)—(Le vacher, le regardant, le tourne en tout sens.)—(Tu sembles un souverain placé sur le trône....)—(L'horloge, un matin, dit au coq du clocher...)

[2] Perpignan, in-12.

[3] (Lui seul, le grand père éternel....)—(Qui porte le nom latin, ou grec, de Quirinal. ...)

Dans la prononciation roussillonnaise, l'*e* de *el* se prononce presque toujours, ainsi que me le fait connaître M. Alart, par un son très-rapproché de l'*a*. M. Alart veut bien ajouter que cette confusion de l'*a* et de l'*e* est extrêmement commune et fort ancienne en Roussillon, car il y en a des exemples dès le XIV[e] siècle. On en trouve à chaque ligne dans les *bans* du comté d'Empories, publiées ici même (*Revue,* XV, 18) par M. Balaguer y Merino.

[4] (Nous savons que, avec les Russes, il y avait ce général Grosse-Carchoffe (Gortschakoff), comme on dit.....)—(Ici, ils ne peuvent [en] donner pour les deniers (pour l'argent)....)—(Avec le mouchoir...)—(Ce ne peut être que la dernière coupe...)

Ces constatations justifiaient donc l'interprétation donnée par Raynouard à l'article *el* des troubadours, évidemment le même que l'article *eth* de M. Lespy ; mais la situation pyrénéenne des pays où celui-ci est aujourd'hui usité ne permettait de le considérer comme général au midi de la France qu'après qu'une vérification minutieuse me l'aurait montré dans quelqu'un des dialectes de nos Cévennes, ces gardiennes fidèles de l'archaïsme roman. Ce fut donc de ce côté que je dirigeai tout d'abord mes recherches.

On sait que les proverbes sont presque toujours le dernier asile où se réfugient les formes délaissées par l'usage courant d'une localité déterminée. Ils conservent ainsi une foule d'expressions particulières, de tours et d'idiotismes, dont l'étude a été jusqu'ici trop négligée. Un ternaire cévenol que M. D'Hombres-Firmas ajouta en 1820 à l'édition du *Dictionnaire languedocien* de l'abbé de Sauvages, son oncle, et qui énumère les trois choses dangereuses de ce monde : « le feu, les femmes amoureuses et la mer » renfermait la forme moderne en *el*, que laissait supposer ses similaires du Béarn et de la Gascogne :

El foc, fênnos amôurouzos é la mar, sou trës câouzos danjheïroûzos[1].

Tel est l'exemple du *Dictionnaire* de Sauvages, qui, du reste, en renferme quelques-uns appartenant à l'ancienne langue. *El* y est placé en initiale avec le rôle incontestable de *lou*. Sauf la substitution de l'*l* au *t*, on ne dirait pas autrement à Oloron ou à Betharam. Enfin l'*el* de Saint-Girons, rapproché de celui des Cévennes, n'a plus de raison d'être considéré comme un hispanisme.

Il y a loin du cévenol à l'idiome de l'ancien comté de Nice, qui, durant ces dernières années, a possédé jusqu'à quatre journaux rédigés en provençal. En parcourant l'une de ces feuilles, *la Bugadiera*, j'y remarquai, à côté de l'article courant *lou*, un article *au* encore usité, lorsqu'il est précédé d'une consonne, et surtout de la préposition *emb, em* (avec). La destination populaire de cette feuille est un sûr garant que *au* n'y est pas le produit d'un archaïsme de circonstance :

[1] *Dictionnaire languedocien français*, etc. Alais, Martin, 1820, II, 378.

Ma l'ensensible tem emb *au* dail a la man (15 décembre 1878, 2e page, 3e col.).

Emb *au* dail a la man, taglia indistintamen la vida ai mortal. (*Ibid.*, 3e page, 1re col.)

Lou grotesc *Campaniè*[1] m' *au* ridicul *Grelot*[1],
Che sensa saupre ren si flattavoun d'escrieure.
(*Ibid.*, 19 janvier 1879, 3e page, 3e col.)

Cu es acheu che s'assetta sensa escrupulo, emb *au* capeu su la testa, davan un prince, davan un rei e mema davan un emperatour[2] ? (*Ibid.*, 26 janvier 1879, 3e page, 3e col.)

Mais le curieux et intéressant recueil de proverbes et de dictons niçards que l'on doit à M. le chevalier Toselli[3] renferme, plus que *la Bugadiera*, des témoignages de cet article *au*, si singulièrement condamné à suivre la préposition *avec*. Je me contenterai de citer ici ceux qui montrent que son pluriel est constitué en *ai* :

Cu si coucea emb *ai* can si leva embe de niera. (42)

Lu viei soun de lebre che duermoun emb' *ai* nès dubert. (31)

Lu Nissart emb *ai* Provensau soun tougiou estat couma lou can e lou cat[4]. (186)

Ici cet article suit la préposition *emb*. On le trouve cependant employé en d'autres cas, mais toujours après une consonne :

Se un borni n'en vôu ghidà un autre, toumboun tout *ai* doui en lou valat[5]. (108)

[1] Deux journaux de Nice.

[2] (Mais l'insensible temps, avec la faux à la main (*dail* est masculin en niçard)...) — (Avec la faux à la main [elle] coupe indistinctement la vie aux mortels,.....) — (Le grotesque *Sonneur de cloches*, avec le ridicule *Grelot*, — qui, sans rien savoir, se flattaient d'écrire.) — (Quel est celui qui s'assied sans scrupule, avec le chapeau sur la tête, devant un prince, devant un roi et même devant un empereur?)

L'usage de l'article courant donnerait *embé lou*, qu'emploie aussi le dialecte niçard; on trouve cette phrase populaire dans le livre de M. Toselli: *Parlà embé lou cuor su la man* (XXII).

[3] Toselli, *Recuei de* 3.176 *prouverbi, sentensa, massima, conseu, parabola, buoi mot, precet e diç nissart*, etc. Nissa, Cauvin-Empereur, 1878, in-12.

[4] (Qui se couche avec les chiens se lève avec des puces.) — (Les vieillards sont des lièvres qui dorment avec les yeux ouverts.) — (Les Niçards avec les Provençaux ont toujours été comme le chien et le chat.)

[5] (Si un borgne en veut guider un autre, ils tombent tous les deux dans le fossé.)

L'article masculin pluriel est *lu*.

La *Nemaïde* [1] de Joseph Rancher renferme des formes semblables ; *ai*, par exemple, apparaît aux premiers vers du poëme :

Ben de gen mi diran : che sota vanità !
Emb' *ai* sieu cant, achéu si cres de n'encantà [2] ?

Il me fut, enfin, donné de rencontrer, dans les *Tablettes d'Alais* (n° du 11 janvier 1879), une autre forme d'article cévenol différente de *lou*, et, par une coïncidence assez curieuse, identique de son à celle du niçard. La pièce où elle se trouve est un appel en faveur des pauvres, écrit en dialecte alaisien, par M. Blanc, de Boisson, petit village près Saint-Ambroix (Gard). C'est la seule où l'on ait, depuis l'abbé de Sauvages, confié à l'impression l'article archaïque :

Lous morts soun bién huroús quan soun énd'*âou* bon Diôu.
Laïssén-lous dé répâou ; âoucupen-nous das viôus,
Das oubriès sans traval, das émplégas sans plaço [3]...

M. Aristide Brun, d'Alais, et plus tard M. Albert Arnavielle, auprès desquels je me renseignai touchant cette forme si remarquable, m'ont assuré tous les deux qu'elle était usitée à Alais et dans ses environs, toutes les fois qu'elle était précédée de la préposition *emb* : *Pichot, endor-te, qu'anaras au ciel emb* AU *bon Dieu. Siei ana à la casso emb* AU *chi de moun fraire. Dansarem emb* AU *pifre*. (Petit, endors-toi, et tu iras au ciel avec le bon Dieu. Je suis allé à la chasse avec le chien de mon frère. Nous danserons avec le fifre). Au-dessus d'Alais, dans les hautes Cévennes, *au* est plus généralement connu, et il est, paraît-il, employé au nominatif en même temps que *lou*. Il devient *al* et *el*, selon que le dialecte affectionne la première ou la seconde de ces voyelles. L'exemple *el*, fourni par le recueil de l'abbé de Sauvages, a été vraisemblablement emprunté par son neveu à une variété cévenole où prédomine l'*e*.

[1] *La Nemaïda, o sia lou trionf dai sacrestan, poëma nissart.* Nissa, 1823.

[2] (Bien des gens me diront : quelle sotte vanité ! — Avec ses chants (littéralement, *les siens chants*) : celui-ci se croit [capable] d'enchanter ?)

[3] (Les morts sont bien heureux quand ils sont avec le bon Dieu. — Laissons-les tranquilles, occupons-nous des vivants, — des ouvriers sans travail, des employés sans place....)

Quoique le nominatif *lou* soit d'un usage général, on peut même dire exclusif, dans les dialectes languedociens et provençaux, le maintien de *au* après la proposition *avec* (*embe, em, end, en*) se remarque presque partout. M. l'abbé Malignon me faisait connaître (lettre particulière du 16 avril 1879) qu'à Russan, village situé sur les bords du Gardon, à égale distance de Nimes et d'Uzès, cet article, affaibli en *óu*, avait été conservé aussi distinctement qu'à Alais : *Pichot enfant, seras end óu bon Dieu* (petit enfant, tu seras avec le bon Dieu), et cette particularité existe également, au témoignage de M. de Berluc-Perussis, dans le langage des habitants de la ville de Forcalquier (Basses-Alpes) : *End óu bon Dieu,* de Russan, devient *em ou bon Dieu.*

A Lunel-Viel (Hérault), le son d'Alais et de ses environs (*au*) reparaît. La préposition *avec* devient *end :*

Après soupà, dins la vesprada,
Voudriàs be vous rendre au café,
Mais vous fau passà la velhada
A courrespondre end *au* prefet.
Chasca jour, end *au* secretari,
Per acò, tiràs plan sus plan,
Se noun arrivoun d'ourdinari
De reprimandas l'endeman [1].

L'auteur du *Garda-mas* et des *Las d'amour,* M. Langlade, a bien voulu me signaler la même forme à Lansargues et à Valergues, dont le langage est, du reste, le même que celui de Lunel-Viel : *emb au bon Dieu, emb au diable, emb au fioc, emb au jour* (avec le bon Dieu, avec le diable, avec le feu, avec le jour). On dit indifféremment *emb* et *em.*

Il paraîtrait même que cette forme d'article était encore en vigueur à Montpellier il y a trente ans environ, ainsi que me l'a assuré M. Charles Gros. Elle a dû disparaître depuis,

[1] *Lou Maira dau vilage,* poëme par M. A. Roux (ms. aux archives de la Société). (Après le souper, dans la soirée, — vous voudriez bien vous rendre au café,— mais il vous faut passer la veillée — à correspondre avec le préfet. — Chaque jour, avec le secrétaire,— pour cela, vous dressez plan sur plan, — sinon il arrive, d'ordinaire, des reproches le lendemain.)

car le langage actuel ne semble pas en avoir conservé de trace [1].

A ces exemples divers on peut encore ajouter celui que fournit un chant populaire, probablement forézien, envoyé à Grégoire, lors de l'enquête qu'il ouvrit sur les divers dialectes de la France. (*Revue*, 2e série, I, 247) :

Et yau, m'*au* gouniau, lou segueï.... [2]

Quant à la forme *ou* du langage de Forcalquier, on la voit reparaître à l'extrémité opposée du domaine des idiomes méridionaux, c'est-à-dire dans le langage de Bazas et de Langon (Gironde), où elle est fréquemment employée, surtout après les prépositions *pour* et *sur* :

Chèn aué per *De proufoundis*
Qu'*ous* chioulèts de noste peys. (2)
Aco, chèn doute, ère prou boun,
Trop boun pr' *ous* hommes de couratge (160)
Tan pis pr'*ou* qui n'en arrira. (184)
Se passet la man s'*ou* bounet. (10)
Crouqua s'*ou* pouce une gouchade (46)
Béue au frés s'*ou* born de la ma. (94)
Besèn ta plan s'*ous* boulebarts, (108)
Aco se disè *sou* (*sic*) balcoun [3]. (200)

Le pronom personnel est *ec* au masculin et dans quelques cas *et*. Il fait au pluriel *ets*, parfois *e*. Le féminin est *ere*.

Ces exemples sont extraits d'un poëme politique et satyrique, *la Rabagassade*, imprimé à Bordeaux; Soriano, 1879,

[1] Antérieurement au XVIe siècle, on trouve quelquefois *el* au nominatif dans des textes montpelliérains. La *Chronique romane* du *Petit Thalamus* (Montpellier, Martel, 1840, in-4°, donne, p. 359: *En l'an de M e CC LVIII fon facha pas entrel rei de Fransa et el rei d'Englaterra* (En l'an 1258, la paix fut faite entre le roi de France et le roi d'Angleterre.)

[2] Et moi je le suivis en jupon (littéralement: *avec le jupon.*)

[3] (Sans avoir pour *De profundis* — [rien autre] que les sifflets de notre pays) — (Cela sans doute était assez bon, — trop bon pour les hommes de courage) — (Tant pis pour celui qui en rira) — (Il se passa la main sur le bonnet) — (Croquer sur le pouce une croûte à l'ail) — (Boire au frais sur le bord de la mer) — (Nous voyons aussi sur les boulevards) — (Cela se disait sur le balcon).

in-12, 320 pages. *Sou* pour *s'ou* montre que l'on a presque perdu dans le dialecte de Bazas la notion de l'article *ou*.

Les *Usages et chansons populaires de l'ancien Bazadais*, par M. Lamarque, de Plaisance, doivent renfermer aussi quelques traces de *ou*, car je trouve dans un couplet populaire adressé au notaire en train de rédiger un contrat de mariage [1] :

Boute, noutari, *sou* papey blu
Qué né la bati pas cop ségu;
Boute, noutari, sur *lou* papey
Qué né la bati pas jamey [2].

Il semble donc légitime de conclure, soit à titre de certitude, soit à titre de probabilité très-grande, que :

Un article à formes dialectales diverses : *al, au, óu, ou, el, et, eu, ec, ech*, etc., est encore usité dans les parties montagneuses du midi de la France, et plus particulièrement en Béarn, dans la Gascogne, le Roussillon, les Cévennes du Languedoc, le Forez (?) le comté de Nice et les Alpes ;

Dans le Béarn, dans une partie de la Gascogne et du Roussillon, cet article a le même rôle que *lou*, qui n'y est pas toujours connu, et on l'emploie indifféremment, soit après un mot terminé par une consonne, soit après un mot terminé par une voyelle ;

Tandis que, dans le plus grand nombre des pays de langue d'oc, l'article *le* s'exprime par *lou* et le pronom *il* par *el*, dans les parties montagneuses du Béarn, de la Gascogne et du Roussillon, et çà et là dans les Cévennes du Languedoc, *el* et *et* sont souvent articles et pronoms tout ensemble ;

Dans le Bordelais, le bas Languedoc, la haute Provence et le comté de Nice, *al, au, óu, ou*, s'emploient comme articles

[1] Cité dans la *Cadichoune*, journal populaire en langage de Bordeaux, numéro du 3 novembre 1877, 3me page, 1re colonne.

[2] (Mets, notaire, sur le papier bleu— que je ne la bats pas, c'est chose sure; — mets, notaire, sur le papier, — que je ne la bats jamais.)

On serait tenté de voir une forme semblable dans une traduction de la parabole de l'*Enfant prodigue* en langage de Pouyastruc (Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes) : « Papa, qu'ey pecat contróu ceu... » (Père, j'ai péché contre le Ciel....). Luchaire, *Étude sur les idiomes pyrénéens*, etc., 303.

après la préposition *avec*, (*emb*, *em*, *end*, *en*) et souvent même après tout autre mot, lorsqu'il est terminé par une consonne;

Sauf dans les cantons de Nay et d'Oloron, les diverses formes *al*, *au*, *el*, *et*, etc., sont employées en même temps que *lou* ou *le*, qui tendent de plus en plus à prédominer;

L'extinction graduelle de cet article particulier, ainsi que le domaine exclusivement montagneux des formes qui s'y rattachent, permet de croire qu'elles ont précédé les formes *lou* et *le*, et qu'il faut voir en elles les restes d'un article-pronom plus ancien;

Les nominatifs *al*, *au*, *el*, *et*, etc., sont presque toujours parallèles aux génitifs *dal*, *dau*, *del*, *det*, usités sur divers points du Midi et formés par la conjonction des premiers avec la préposition *de*;

L'existence d'un article *el* au moyen âge ne doit plus être considérée comme douteuse, cette forme ayant dû être employée concurremment avec *lo* dans le limousin classique, comme *et* est employé concurremment avec *lou* dans le béarnais actuel, *il* et *lo* dans l'italien, *el* et *lo*, enfin, dans l'espagnol et le catalan.

Alph. ROQUE-FERRIER.

LE « PAUVRE DRILLE » DE LA FONTAINE

La fable *le Fermier*, *le Chien et le Renard*, est assurément l'une de celles où La Fontaine a pris le plus directement contre l'homme le parti de ses chers animaux. Après avoir donné les raisons du chien, que l'on accuse injustement de la ruine du poulailler, il termine par cette ironique et compâtissante réflexion :

« Son raisonnement pouvait être
» Fort bon dans la bouche d'un maître;
» Mais n'étant que d'un simple chien,
» On trouva qu'il ne valait rien :
» On vous sangla le pauvre drille[1]. »

[1] M. Marius Bourrelly, dans ses *Fables de La Fontaine en vers provençaux*, n'a conservé ni le tour, ni les expressions des trois derniers vers :

Mai pèr un chin poudié pas èstre.
Tambèn, lou paure! va paguè
A còup de fouit, e s'amaguè. (II. 212.)

Ce dernier vers éveille dans l'esprit une idée fort claire, et l'on comprend très-bien que, par l'expression de « pauvre drille », La Fontaine a voulu rendre la piteuse condition du chien. Mais que veut dire précisément le mot *drille* ?

Drille, répondent les plus récents commentateurs de La Fontaine, est un vieux mot qui signifiait autrefois soldat et qu'on emploie dans le langage populaire avec le sens de « pauvre diable. »

Admettons, sous bénéfice d'inventaire, que *drille* ait primitivement signifié soldat, est-il exact que ce mot, seul et sans épithète, soit aujourd'hui employé dans le langage populaire seulement avec le sens péjoratif de « pauvre diable ? » Ni dans la bouche d'un Français du Nord, ni dans celle d'un Méridional, car ce terme familier est commun à la langue d'oil et à la langue d'oc, il n'est pris dans cette acception exclusive et tout à fait méprisante. Il ne faut pas chercher bien loin pour en trouver la preuve. L'année dernière, M. Jean Laurès a publié chez notre confrère, M. Hamelin, un volume de poésies ayant pour titre *lou Campestre.* Or, en ouvrant ce livre, juste à la première page, je rencontre ce vers :

Fraires, ounte es lou tems qu'eren toutes boundrilhos ?

Il est bien clair que M. Laurès, en parlant ainsi, regrette un temps de joie et de gaieté, et que bon drille ne signifie pas dans son vers précisément un pauvre diable. Voilà pour la langue du Midi. La chanson, si populaire autrefois, de *vive Henri IV,* nous répondra pour le Nord. Les paroles en sont quelque peu grivoises, mais elles sont d'une époque où l'humeur gaillarde et la couleur anacréontique avaient généralement le don de plaire :

J'aimons les filles
Et j'aimons le bon vin.
De nos bons drilles
Voilà tout le refrain.

Et, s'il faut absolument que le diable figure dans la définition du mot *drille,* les vers suivants du premier couplet de cette chanson guillerette arrivent fort à propos pour ceux qui veulent le fourrer partout :

Ce diable à quatre
A le triple talent
De boire et de battre
Et d'être vert galant.

Tel est, si je ne me trompe, le sens ordinaire du mot *drille*, avec ou sans accompagnement de l'adjectif, et ce sens est également bien compris sur la rive droite et sur la rive gauche de la Loire, à Paris comme à Montpellier.

Un gai compagnon, un homme jovial et déluré, mais sans conséquence ; voilà donc l'idée que réveille aujourd'hui le terme de *drille*. Mais d'où vient ce mot familier ? Et que voulait-il dire au temps de La Fontaine ?

Drille, employé au masculin, ne paraît pas, chose étonnante, ancien dans la langue française. Les exemples les plus vieux qu'on en cite et tous ceux que j'ai pu rencontrer ne remontent pas plus haut que le dix-septième siècle [1]. Il ne figure ni dans le *Dictionnaire des rimes*, de Jean de la Porte, Parisien, composé sur la fin du règne de Charles IX, ni même, ce qui surprend davantage, dans le *Parallèle des langues latine et françoise,* composé pendant la première partie du XVII^me^ siècle, par le jésuite Philibert Monet. Ce qui rend cette absence plus significative encore, c'est qu'elle se remarque aussi dans les dictionnaires français de cette époque à l'usage des étrangers. Ainsi, je ne le trouve ni dans le *Dictionnaire français et italien* de Pierre Canal, de 1603 [2], ni dans le *Gazophylace* de la langue françoise et flamande, *imprimé à Rotterdam chez Jean Nœran*, en 1656, et composé par Gasparus van der Ende, « tenant escole françoise à Rotterdam. »

Faute d'exemples plus anciens, il est donc nécessaire de s'en tenir à ceux du XVII^e^ siècle et de s'en rapporter pour les définitions, à celles que fournissent les vocabulaires imprimés sous le règne de Louis XIV. Ces vocabulaires sont au nombre de quatre principaux : les *Origines de la langue françoise* de Ménage, publiées en 1650 ; le *Dictionnaire* de Richelet, qui remonte à 1680 ; celui de Furetière, imprimé par extrait en

[1] M. de Chambure, cité par M. Littré, croit pourtant le trouver dans un recueil de Fabliaux.

[2] 2e édit ; Paris, Denis Langlois, 1603.

1684, mais dont l'édition complète ne parut qu'en 1690, après la mort de l'auteur; et enfin la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise*, donnée en 1694.

Ménage, qui figure en tête de cette liste, ne voit dans le mot que l'acception de *soldat*. Furetière présente également pour premier sens la signification de « méchant soldat », et l'Académie celle de fantassin et de soldat à pied. Mais Richelet, formé par un des hommes qui ont le plus travaillé sur la langue française, Perrot d'Ablancourt, l'auteur des *belles infidèles*, ne prend le sens de soldat que pour une acception secondaire et dérivée, et considère comme le sens primitif celui de gai compagnon, « sorte de bon garçon éveillé et un » peu libertin qui aime à faire des tours un peu gaillards » ; et en seconde ligne, « sorte de soldat un peu fripon [1]. »

Qui donc a raison de Richelet ou des trois autres lexicographes ?

Il est certain que *drille* a signifié soldat, ou plutôt méchant soldat, et je n'en veux pour preuve que la violente apostrophe de Chapelle et de Bachaumont contre la ville de Narbonne :

Digne objet de notre courroux,
Vieille ville toute de fange
Qui n'est que ruisseaux et qu'égoûts :
Pourrais-tu prétendre de nous
Le moindre vers à ta louange ?
Va, tu n'es qu'un quartier d'hiver
De quinze ou vingt malheureux drilles.

Ajoutons, pour préciser davantage, qu'à l'époque de sa plus grande vogue, c'est-à-dire durant la Fronde et pendant les années qui la précèdent ou la suivent immédiatement, le terme méprisant de *drille* ne s'appliquait pas indifféremment à toute l'armée en général, mais désignait seulement l'infanterie. L'Académie n'avait donc pas tort, quand elle lui donnait pour

[1] Par une de ces trahisons non moins habituelles aux éditeurs qu'aux traducteurs, l'édition de Lyon de 1728 fait précéder les définitions de Richelet de ces mots latins « *miles strenuus, gladio succinctus,* addition qui a le double inconvénient de ne pas rendre du tout l'idée de « soldat un peu fripon », et de ne pas tenir compte de la gradation admise par Richelet dans les deux sens du mot *drille*. Le P. Joubert est plus exact quand il le traduit par *gregarius miles et insignis nebulo.*

synonymes les mots de fantassin et de soldat à pied. On peut s'en convaincre sans peine en lisant les recueils de poésies burlesques et les Mazarinades en vers, mine grossière à la vérité, mais cependant précieuse, car on y retrouve, avec plus d'abondance encore qne dans les pièces comiques, les vestiges de notre vieille langue[1]. Ainsi le *second Courrier François,* à propos des levées ordonnées au mois de janvier 1649 par le Parlement, lors de la première Fronde, dit en termes exprès :

D'hommes *marchans sous les tambours,*
De cette gent qu'on nomme drille,
Nous aurons bien quatorze mille
Sans comprendre les cavaliers.

Et si l'on doutait, encore après ce texte, que le nom de drilles ne s'appliquât qu'aux hommes qui marchent sous le tambour, c'est-à-dire aux gens de pied, le *troisième Courrier François* enlèverait toute hésitation. En effet, après avoir annoncé la publication dans la connétablie d'un règlement « pour tous les hommes de cheval », il ajoute aussitôt :

Comme avoit esté sans besicles,
Leu le quatorze de ce mois,
En ce lieu mesme, à haute voix,
Le dernier qu'on fit pour le drille,
Et dont les chefs sont plus de mille[2].

L'*Adieu burlesque de la France à la guerre*, composé après la paix de Ruel, achève de nous fixer. L'auteur prend successi-

[1] Ces pauvres poëtes burlesques sont bien durement traités par Boileau. Sans doute il n'est pas bon

« Qu'Apollon travesti devienne un Tabarin »;

mais il est fort heureux que, précisément à cette époque de délicatesse et d'épuration, où le français achevait de dépouiller le vieux gaulois,

« Le Parnasse ait parlé le langage des halles. »

Si la poésie burlesque manque presque absolument de valeur littéraire, elle a du moins cet avantage d'être un monument de cette langue grossière et effrontée, mais singulièrement vive et pittoresque, dont usaient indistinctement autrefois les grands et le peuple.

[2] *Le Courrier François, traduit fidellement en vers burlesques,* eut douze numéros qui parurent en 1649, chez Claude Bondeville, rue des Carmes, *au Lys fleurissant.*

vement congé des Allemands, des Lorrains, des enfants perdus, des cavaliers : puis il leur dit à tous :

Adieu, vous dis-je, doublez le pas.
Faites place à l'Infanterie.
Voila bien de la pietrerie.
Hé ! que de drilles morfondus,
On les prendroit pour des pendus ;
Dieu qu'ils sont de mauvaise mine !
O ! la dangereuse vermine !
Elle a bien gasté le pays,
Elle a bien pillé nos Louis [1]. . .

Comme ces huit vers expriment bien la haine mêlée de mépris que le bourgeois et le paysan nourrissaient alors pour le simple fantassin. *Pièlrerie* et *infanterie,* c'est la même chose; car, aux yeux du pamphlétaire, *pièlre* et *piéton* ont une même étymologie, et tous deux sont synonymes de drilles.

Disons vite que ces *drilles* étaient bien pauvres et bien misérables. Voyons plutôt leur portrait dans la *Dispute de la paix et de la guerre*. C'est la paix qui parle à son ennemie :

Quoy que vous soyez tant voleuse,
Vous n'êtes pourtant qu'une gueuse,
Et le drille, après tant de maux,
A recours à nos hospitaux.
Tous les jours j'en voy dans l'Eglise
Qui n'ont presque point de chemise,
Avec une jambe de bois,
Et mesme avec deux quelquefois,
Demander, de leurs voix tremblantes,
L'aumosne à de pauvres servantes,
Sans pouvoir allonger le bras,
Car bien souvent ils n'en ont pas [2].

[1] L'*Adieu burlesque de la France à la guerre*. A Paris, chez Pierre Du Pont, au mont Saint-Hilaire, 1649, p. 7.

[2] *Dialogue contenant la dispute et l'accord entre la paix et la guerre en vers burlesques*. A Paris, chez Claude Huot, rue Saint-Jacques, proche les Jacobins, *au Pied-de-Biche*, 1649, p. 8. Comparez à ce portrait du drille invalide celui du drille bien portant :

Vieilles reliques de bataille,
Où vous ne fistes rien qui vaille ;
Allez éplucher au soleil.

Il est donc bien certain qu'au commencement du règne de Louis XIV, *drille* était le mot populaire par lequel on désignait le fantassin français, quand on voulait en parler avec dérision.

Mais ce sens est-il le seul et surtout est-il le plus ancien, le sens primitif? Comme je ne connais pas d'exemple antérieur au XVII[e] siècle, soit dans la langue du Nord, soit dans celle du Midi, du substantif *drille* employé au masculin, il m'était venu tout naturellement à la pensée de le prendre pour un de ces termes allemands laissés dans notre langue populaire par les soldats, venus d'outre-Rhin au secours des protestants ou des catholiques, pendant les guerres religieuses. Et comme, suivant la remarque de M. Littré, l'allemand *drillen* et l'anglais *to drill* signifient encore aujourd'hui enseigner l'exercice à des militaires, notre mot *drille* me paraissait apporté d'Allemagne avec ceux de lansquenet et de reitre; il se serait appliqué d'abord à des soldats, et l'idée de gai compagnon, de garçon déluré, de diable à quatre, ne serait venue qu'après. C'est en donnant ce dernier sens au mot *drille* que le P. du Cerceau, dans son *Dépit contre le jeu du quadrille*, se serait écrié :

> Maudit soit mille fois le malavisé drille
> Que, par quelque démon suscité contre moi,
> Pour me faire damner inventa le quadrille.

Et que Loret aurait appelé le Mascarille des Précieuses, non pas un véritable marquis, mais un marquis drille.

Mais, avant de s'arrêter à cette étymologie, qui ne semble pas, au premier abord, dépourvue de vraisemblance, il est bon de faire une remarque essentielle. S'il était naturel de laisser aux lansquenets allemands leur nom germanique, il l'était beaucoup moins de leur emprunter le mot destiné à désigner, même par moquerie, l'infanterie française. C'est de

> Vos poux, ennemis du sommeil,
> Et que là, vous chauffant la tripe,
> Avec un petit bout de pipe
> On vous voye embaumer les sens...

Le Congé de l'armée normande, chez Cardin Besongne, rue d'Escosse, proche Saint-Hilaire, *à l'Etuy de Chapeau*, 1649, p. 5 et 6.

nos dialectes nationaux que ce mot a dû sortir. Nos pères étaient assez riches en expressions grivoises et plaisantes pour n'avoir pas besoin d'en demander aux étrangers. Cherchons donc d'abord sur notre propre sol, et voyons si le mot *drille* n'a pas d'homonymes dans notre langue et si ces homonymes ne pourraient pas servir à expliquer son origine?

Drilles, substantif féminin pluriel, signifie, dans la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie (1836), des vieux chiffons de toile qui servent à faire du papier. Voilà déjà un premier sens sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

A ce sens ajoutons celui que l'on trouve dans les dictionnaires des Arts et Métiers : la *drille* est, chez les horlogers, un outil qui porte un foret pour percer certaines pièces pesantes. Le sculpteur s'en sert également pour percer le marbre après y avoir ajouté un trépan. Enfin, dans les environs de Compiègne, on donne au chêne rouvre le nom de *drille* ou de *drillard.*

Est-ce là tout? Un vocabulaire local nous fournit encore une autre acception : *drille* substantif féminin, dit M. Jaubert, signifie dévoiement, dans la langue des provinces du Centre.

Écartons d'abord parmi ces diverses acceptions l'outil des horlogers, dont la provenance est manifestement étrangère, puisque *drille* signifie encore en anglais fraise et foret, et que *to drill* dans cette langue et *drillen* en allemand ont précisément le sens de percer avec vitesse. Négligeons pour un moment le sens de dévoiement, dont nous constaterons tout à l'heure l'origine, et nous ne nous trouverons plus en présence que des *drilles,* c'est-à-dire des chiffons ou haillons pour faire du papier et du *drille* de nos forêts du Nord.

J'avoue que ce dernier mot m'embarrasse ; il m'est impossible d'en deviner l'étymologie et encore plus de découvrir le rapport qui peut exister entre un chêne[1] et un fantassin. Écartons-le donc aussi jusqu'à plus ample informé, et ne nous occupons pour l'instant que des drilles employées dans les fabriques de papier.

[1] Le chêne rouvre, appelé aussi *durelin,* se nomme *drille* ou *drillard* à Compiègne. Voir M. A. Mathieu, *Flore forestière,* in-8o. Paris, Levrault, 1877, p. 308. — *Drille,* dans ce sens, est donné par le dictionnaire de Trévoux et le supplément de M. Littré.

En ce sens le mot, *drille*, avec son dérivé *drilleux* et son composé *serre-drille*, remonte au moins au XVI[e] siècle. Je ne sais si l'on en peut dire autant du substantif *drillier*, qui désigne celui qui fait le commerce des vieux chiffons et qui est fourni par le dictionnaire de Gattel.

Mais à côté des deux substantifs, l'un masculin, l'autre féminin, il y a un verbe qui paraît à première vue de même famille. Ce verbe est le verbe *driller*. Tout en ayant l'air de venir du même radical que le nom, il offre pourtant des sens qui semblent bien différents et que nous allons successivement examiner.

Driller, au XVI[e] et aussi dans le courant du XVII[e] siècle, avait la même signification que *briller* : il est employé dans cette acception par Ronsard et Belleau, et c'est même la seule que lui donne le *Gazophylace des langues françoise et flamande*, publié à Rotterdam en 1656.

Une signification qui se rapproche beaucoup de celle de briller est celle que le verbe *drilha* a conservée dans la langue provençale. Voici ce qu'en dit Honorat : « *Drilha*, verbe neutre, jouir. On le dit de l'épanouissement de la figure, causé par un mouvement de joie spontané et subit ». Cette acception découle tout naturellement de la première, et *drilha*, en ce sens, exprime d'une manière fort heureuse cet éclat particulier que la joie et la satisfaction donnent au visage.

A ce second sens, le français comme le provençal en ajoute un troisième : c'est celui de courir, s'agiter, sauter, s'enfuir.

Un matin anabo au mercat ;
Per *drilha* biste e belegerro,
Abio pris simple coutihou.

Ainsi parle la Perrette méridionale. Tandis que, dans le Nord, on disait en proverbe : « Les despeschez sont pendus... Drillons vite [1], » et que Scarron écrivait, en 1660 : « Toute la cour drille vers la Guyenne. »

Enfin, un quatrième sens nous est fourni par le glossaire du Centre : *Driller*, v. n., avoir le dévoiement, dit M. Jaubert.

Voilà donc quatre acceptions bien comptées; mais il est

[1] *Comédie des Proverbes*. scène VI dans l'*Ancien Théâtre français*, t. IX, p. 59.

facile de montrer qu'elles rentrent les unes dans les autres. Prenons d'abord celle que donne M. Jaubert. Le flux de ventre ou la diarrhée s'appelle encore *la courante*, dans la langue populaire ; or nous savons que, dans le vieux français, *driller* voulait dire courir.

Nous avons déjà signalé le rapport naturel entre se réjouir et briller. Restent donc cette dernière acception et celle de courir. Ces deux sens, qui semblent s'exclure, peuvent néanmoins se concilier parfaitement.

Entre l'idée de se mouvoir et de s'agiter et celle de briller, l'analogie est en effet manifeste. La lumière n'est-elle pas une vibration comme le son? Par une sorte d'instinct, le peuple a deviné ce fait scientifique et l'a reproduit dans son langage. Ainsi, dans la langue latine, le verbe *micare* avait également un double sens: il signifiait d'abord sautiller, bondir, s'agiter: et, par suite, il a voulu dire étinceler, scintiller, briller, réluire. Ce double sens ne semble-t-il pas réuni dans cette jolie image par laquelle Vincent Carloix, secrétaire du maréchal de Vieilleville, a peint le travail et le mouvement qui se faisaient pour fortifier Verdun, alors menacé par les impériaux : « Et estoit, cette diligence, si grande qu'il sembloit veoir une » armée *drillante* de fourmys, qui porte et traîne en sa four- » millière tout ce qu'elle trouve, tandis que le chault dure, » propre à sa nourriture pour son hiver [1]. »

C'est un souvenir heureusement rendu du vers de Virgile :

Opere omnis semita fervet.

Les diverses acceptions de notre verbe *driller* peuvent donc se ramener toutes à un sens primitif : il a d'abord exprimé le mouvement et l'agitation, puis l'éclat et la joie. De là, dans les dialectes méridionaux, la signification de son dérivé *drilhansa*, *drihanso, drianso*, qui veut dire bombance, festin, et qu'un de vos poëtes, M. Floret, a placé fort agréablement dans ces vers expressifs :

Et que la neit, amai lou lendeman,
Nous trobe encaro au fort de la drianso.

[1] *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, V, 4. Coll. Petitot, t. XXVII, p. 20. — Texte cité par M. Littré.

Mais qui saurait mieux le sens énergique du mot provençal que l'auteur de *Calendau,* lui qui, pour en montrer la force, n'a pas craint, en décrivant le *Branle des gueux* et la *Danse de l'Abeille,* de « tout déchirer et de s'élancer radieux dans le nu de toute sa beauté ? »

Estrasso tout, e trelusènto
Se lanço dins lou nus de touto sa bèuta [1].

Quel est maintenant le rapport entre le verbe *driller,* dont nous venons de déterminer le sens, et nos deux substantifs, l'un relativement moderne et masculin, l'autre plus ancien et féminin ?

Si *drille*, nom masculin, n'est pas un mot d'origine allemande, laissé dans notre pays par les courses des reitres et des lansquenets, ne pourrait-on pas le considérer comme un dérivé formé du verbe, par apocope de l'infinitif, et l'ajouter aux substantifs verbaux relevés par M. Egger? Il est vrai que, suivant la remarque de notre illustre confrère, ce procédé de dérivation n'a guère produit que des mots abstraits; mais *espier* a formé *espie* (espion); *élever élève*, et *driller* a bien pu donner *drille*. S'il en est ainsi, le sens primitif de drille est gai et bon compagnon, garçon réjoui et déluré, — et Richelet avait raison. C'est seulement par extension qu'on l'a plus tard appliquée aux gens de pied, fripons et gaillards, toujours prêts à *driller* dans tous les sens. Quel autre mot aurait-il mieux désigné notre fantassin national, aux diverses périodes de son histoire, soit quand, au début, il fuyait du champ de bataille, comme le franc-archer de Bagnolet ; soit lorsque plus tard, rapide comme les Basques et les Gascons, il gagnait, en courant, des victoires, sous les ordres de Gaston de Foix ou de Condé ?

Au reste, l'application du sobriquet de *drille* à nos gens de pied pourrait bien avoir été toute fortuite et amenée seulement par la consonnance de ce mot avec une autre expression d'origine toute militaire, celle de *soudrille* ou plutôt *souldrille*.

Que *souldrille* désignât un soldat et même un soldat d'es-

[1] Mistral, *Calendau*, chant XI, la Drihanço, p. 472.

pèce méprisable, cela ressort clairement des termes exprès employés par ordre du maréchal de Vieilleville dans la sentence qui fut prononcée contre les séditieux de Rouen en 1560 : « Qu'ils ont porté les armes contre les ordonnances du Roy, n'estants soldats, pas seulement souldrilles ny dignes de cette qualité, et n'ayant jamais fait serment ny service à sa Majesté en ses guerres ny à la couronne de France, mais seulement gens de ville, artisans et mecquaniques.... [1] »

Les *souldrilles* étaient donc des gens au-dessous des soldats, mais de qualité analogue, ayant fait comme eux service et serment au Roi et ayant le droit de porter les armes. Leur nom, ainsi que le conjecture trop timidement M. Littré, dérivait même de celui de soldat ou de soudard, légèrement altéré par une désinence diminutive et péjorative.

Un soudrille, dit Furetière, est un méchant et misérable soldat dont on ne fait point de cas. Et Scarron exprime fort bien le peu de considération dont jouissaient les militaires de cette espèce, lorsqu'il fait apostropher le pieux Énée par la malheureuse Élise :

O des fripons, le plus fripon !
Franc soudrille, grippe-chapon,
Homme sans honneur et sans âme [2].

Le soudrille était un méchant soldat; était-il un soldat de condition inférieure ? Les expressions, si précises, du maréchal de la Vieilleville, semblent le dire, et je l'avais pensé tout d'abord. Mais une étude plus attentive des textes n'a pas tardé de me détromper. Soudrille est un terme de mépris qui ne s'applique pas à telle ou telle catégorie de soldats, mais à toute l'armée. Aussi le dieu Mars est-il appelé, dans une Mazarinade, « ce fripon chef des soudrilles », et, dans l'*Adieu burlesque* [3], la France dit-elle à la guerre :

Qui vous retarde donc, la belle ?
Ha ! je comprends bien le secret,

[1] *Mém.* de Vieilleville, VIII, 11. Coll. Petitot, t. XXVII, p. 416. Cité par M. Littré.

[2] Scarron, *Virgile travesti*. IV (éd. 1695, t. I, p. 336).

[3] *Le retour et le restablissement des Arts et Mestiers*. Vers burlesques. Paris, 1649, p. 1.

C'est que vous avez du regret
De quitter ces terres fertiles
Où vos capitans et *soudrilles*
Se trouvoient si bien, sans mentir,
Qu'ils n'en voudroient jamais sortir.

On sait combien les gens de guerre, avant d'être réduits à l'exacte discipline que leur imposa Louvois, étaient odieux et détestés à cause de leurs débordements et de leurs rapines. « Si n'y a gueres personne, dit un vieil auteur, qui n'ait ex- » périmenté leur pillerie qu'ils appellent s'accommoder et qui » ne les haisse et deteste, fors ceux qui ont participé à leurs » larrecins et meschancetez [1]. »

Pour qualifier ces pillards, le mot de soldat, emprunté à l'Italie [2], était véritablement trop honorable ; on le défigura par une désinence injurieuse, et le soldat devint soudrille. Mais cette appellation n'avait rien d'officiel ; on ne la rencontre pas dans les ordonnances, et si le maréchal de Vieilleville s'en sert, c'est par mépris pour les bourgeois de Rouen qui avaient pris les armes et n'étaient, à ses yeux, pas même dignes d'être nommés soudrilles.

Cependant, par ce fait même que le mot était une injure, on l'appliquait plus particulièrement aux soldats de hasard, aux recrues, aux troupes levées à l'improviste dans un danger pressant, et renvoyées aussitôt que la campagne était finie. Voilà pourquoi on le trouve souvent employé pour désigner les hommes du ban ou de l'arrière-ban. On sait que le ban était, dans les temps féodaux, une proclamation que faisait le Roi pour convoquer tous les nobles d'une province à le servir dans ses armées. Cette levée se faisait encore en 1689; M^me^ de Sévigné en parle et les auteurs comiques y font

[1] *Troisiesme livre des Serees*, de Guillaume Bouchet. Paris, Jeremie Perier, 1608 — 25^e^ Seree, f. 1. — Les rapines des gens de guerre ne provenaient pas seulement de leur indiscipline, elles étaient aussi causées par l'imperfection du service des vivres.

Suivant Bouchet, fol. 7, v° et folio 8, — le mot de soldat désigna d'abord seulement les gens de pied. On réservait celui de gens d'armes pour la cavalerie, et surtout pour les compagnies d'ordonnance instituées par Charles VII. — Mais après Bouchet, le nom de soldat devint général et remplaça peu à peu celui de gens de guerre.

souvent allusion. Dans une pièce de Gillet la Tessonnière, intitulée le *Campagnard,* le héros de la comédie, petit gentillâtre de village, vante ses prouesses et la splendeur de son équipage pendant la dernière campagne :

Si tost que l'on eust fait sonner l'arrière ban,
Etant déjà pourvu d'armes et de bagage,
Je fais de trois mulets grossir mon équipage,
Tire de mon fermier quatre chevaux de bats,
Habille six valets de haut jusques en bas
Et vais, quoyque d'amour j'eusse l'âme troublée,
Monté comme un saint George au lieu de l'assemblée.
.... Nous étant ameutés et lestes à ravir,
Nous allons droit aux lieux où nous devions servir,
Voyons le général, qui lors (par parenthèse),
En me reconnaissant, parut être fort aise [1].

Vanterie et pure fanfaronnade; car notre campagnard, loin d'avoir paru à l'arrière-ban avec celeste équipage, s'est laissé, dans une scène précédente, dire par Jodelet :

« Faut-il trancher du prince avec son vieil valet
Qui vous a veu soudrille et petit argoullet [2] » ?

Et la preuve qu'à cette époque on appelait soudrille le soldat de recrue et de l'arrière-ban, c'est la pièce à laquelle Saint-Amant a donné pour titre : *Cassation de soudrilles.* Dans cette pièce, burlesque et grivoise, l'auteur ne prononce pas une seule fois ce mot de soudrilles, mais il nous fait connaître assez l'espèce de gens de guerre qu'il entendait désigner :

« Porteurs de seringues à feu,
Petit bastard de Salmonée,
Pour Dieu, retire(z) vous un peu,
Puisque la guerre est terminée.
Valets de picque, faites flus;
La France, qui vous congédie,
Veut que vous ne luy serviez plus
Qu'à vendanger en Normandie. »

Ainsi, les soudrilles ne sont pas autre chose que des valets de picque, de petits bâtards de Salmonée, ou, pour parler en

[1] Act. II, sc. IV. Voir Fournel, *Contempor. de Molière,* t. III, p. 129.

[2] La preuve que *soudrille* désignait à la fois les cavaliers et les fantassins, c'est que l'argoulet était un arquebusier à cheval.

simple prose, des soldats de recrue, appelés pour un temps sous les drapeaux, et que l'on cassait ou, comme nous dirions aujourd'hui, que l'on licenciait quand la guerre était finie. Par extension, l'on donna le nom de soudrilles aux soldats des bandes étrangères qui, pendant les guerres de la Réforme ou celle de Trente ans, pénétrèrent sur le sol de la France. C'est ainsi que Scarron désigne les troupes de Jean de Werth, ce fameux partisan brabançon qui fut, en 1636, lors de la prise de Corbie, la terreur de la Picardie et de la Champagne :

> Ainsi, quand Corbie fut pris,
> On dit que quelques bons esprits
> Ordonnèrent qu'on fît des grilles
> Pour se garantir des soudrilles
> Du redoutable Jean de Vert,
> Qui lors les avait pris sans vert[1].

Entre ces méchants compagnons, ces mauvais garçons, comme les nomme encore Saint-Amant, et les bons vivants auxquels on donnait le nom de *drilles,* la ressemblance paraissait complète ; et, la rime aidant, il n'est pas étonnant qu'on les ait confondus, et que, pour me servir des expressions du maréchal de la Vieilleville, les *drilles,* qui n'étaient auparavant que des gens de ville, artisans et mécaniques, aient passé à la dignité de *soudrilles.* C'est à la suite de cette confusion que l'auteur de la *Défense de Costar* reprochait à son adversaire de s'être fait voir en piteux équipage, « afin, dit-il, que » j'eusse le dépit de me voir maltraité par un *drille tout dé-* » *chiré,* comme au temps du roi de Suède. »

Mais cette confusion de deux termes de famille différente ne doit pas entrer en ligne de compte dans des recherches étymologiques. *Soudrille* me semble un élément perturbateur qu'il faut écarter, si l'on veut voir clair dans l'origine des mots qui nous occupent.

Si *drille,* substantif masculin, peut à la rigueur venir du verbe *driller,* par apocope de l'infinitif, peut-on en dire autant du nom féminin qui servait à désigner des haillons et de vieux chiffons? Les exemples de ce dernier et de ses composés

[1] Scarron, *Typhon,* ch. II, éd. 1693, t. II, p. 27.

drilleux et *serredrille* sont assez nombreux au XVI[e] siècle, et tout semble montrer qu'il est ancien dans la langue.

Mais ses rapports avec les acceptions diverses du verbe *driller* sont assez difficiles à saisir. Il serait, en compensation, beaucoup plus aisé d'en établir entre lui et son homonyme masculin. Furetière l'avait déjà essayé au XVII[e] siècle. « Ce mot, dit-il, est vieux gaulois et signifie un haillon, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que les portent ordinairement les méchants soldats. » Changeons un mot à cette définition et disons : « tels qu'en portent les mendiants », et nous aurons trouvé peut-être la dépendance étymologique entre deux noms de forme semblable, mais de genre différent. En effet, si notre vieille langue était très-riche en synonymes pour désigner les malheureux qui cherchent leur pain,—truand, bélistre, maraud, cancre, hère, bribeur, gueux et tant d'autres, — elle était plus riche encore en épithètes pittoresques pour les qualifier. Entre ces épithètes, celles qui peignaient le délabrement de leur costume n'étaient pas les moins en usage, et, parmi les plus expressives, celle de drilleux occupait un rang distingué. Pourquoi donc au lieu de cette épithète ne leur aurait-on pas donné le nom populaire des haillons qu'ils portaient et ne les aurait-on pas simplement appelés des *drilles* ? La dénomination, d'abord féminine, ainsi que le nom des loques, dont elle venait, serait insensiblement devenue masculine, comme tant d'autres mots qui ont ainsi changé de genre. Ainsi guide, féminin quand il désignait la bride d'un cheval, se transformait en nom masculin quand il s'appliquait au conducteur. Risque, aujourd'hui masculin, était autrefois féminin ; et les mots *enseigne* et *cornette,* féminins quand ils désignent le drapeau de guerre, passent au masculin quand ils désignent ceux qui le portent. Et, quant à cette figure qui consiste à donner à l'individu le nom de son costume, elle est commune à toutes les langues. Les Allemands se servent ainsi du mot de *Fell,* qui veut dire peau et cuir[1] ; les Italiens emploient le mot de *roba* et de *robaccia,*

[1] La Fontaine nous dépeint le paysan du Danube portant sayon de poil de chèvre. Les paysans français de son temps n'étaient pas aussi étranges : un pamphlet nous représente cependant le Champenois vêtu de peaux de veau, le Breton couvert de peaux de vache, le Poitevin habillé de peaux de chevreau. (*Advis, remonstrance et requeste par huict paysans de huict pro-*

et les Français ont donné aux petites bourgeoises le nom de leurs *grisettes*, et aux servantes le nom de leur cale ou coiffure.

Un drille aurait donc été un porte-drille, c'est-à-dire un mendiant ; Boileau n'a-t-il pas fait dire à la Serre : « Bilaine et de Sercy, sans moi, seraient des drilles ? » Et, comme les mendiants sont souvent de bonne humeur, qu'ils sont agiles et vont vite, de ce sens primitif seraient découlées les acceptions de gaillard déluré, de bon vivant.

Béranger dit, en effet, des Bohémiens :

Notre bande gaiement demande,
En chantant, nous tendons la main.

Mais, croyez-en notre gaieté,
Noble ou prêtre,
Valet ou maître,
Mais croyez en notre gaieté ;
Le bonheur, c'est la liberté.

Ou bien encore :

Les gueux, les gueux,
Sont les gens heureux ;
Ils s'aiment entre eux.
Vivent les gueux !

Et, d'un autre côté, en voyant ces méchants soldats qui battaient l'estrade, couverts de vêtements déchirés, volant ou mendiant, l'idée de leur appliquer le nom de *drille* s'est présentée naturellement [1]. Puis, ce terme de mépris s'étendit aux valets ; qui n'étaient pas moins fripons et pillards que les gens de guerre et s'associaient souvent aux voleurs de nuit. Témoins ces vers d'une marazinade sur les délices de Paris :

vinces, deputés par les autres du Royaume sur les misères et affaires du temps.— A Paris, composé par Misere et imprimé en Calamité, 1649. — Parm les mots passés du costume à l'homme même qui le porte, on peut citer *garnement*, le même que *garniment*.

[1] « Il servit à Rome de drille, » dit un frondeur, de Mazarin, qui avait été dans la maison des Colonnes et des Sachetti, *agréable récit de ce qui s'est passé devant et depuis l'enlèvement du Roy*. En vers burlesques. Paris, Jacques Guillery, 1649, p. 6.

Où les drilles et les filous,
Le soir, après qu'ils étaient soux
De vin, de tabac et de bière,
Surprenaient le Bourgeois craintif,
Qui se retirait tout plaintif
Que son manteau, l'honneur des Gaules,
Ne fût plus dessus ses épaules[1].

De là l'épithète de *drille* donnée au cardinal Mazarin par les Frondeurs et au faux marquis des *Précieuses ridicules* par le gazetier Loret.

Mais si *drille,* substantif masculin, est venu, par métonymie, du nom féminin qui désigne encore les haillons et les vieux chiffons, le verbe *driller* lui-même ne dériverait-il pas de *drille ? Driller,* dit un lexique, veut dire courir vite, comme les laquais, les soldats, les mendiants, etc. Ajoutons comme les drilles et nous aurons l'origine du verbe.

Tout cela n'est qu'une vraisemblance ; mais j'ajoute qu'il me répugne, en trouvant dans notre langue populaire deux mots de forme semblable, de ne pas y voir la même racine et de ne pas essayer d'établir entre eux des rapports de dérivation. — Dans le Berry, on appelle encore *drillon* ou *drilloux* un homme maigre, efflanqué, foireux, qui a habituellement le dévoiement. Au XVII[e] siècle, on donnait l'épithète de *drilleux* à un pauvre en haillons ; sauf une différence de prononciation, le mot est le même, et l'expression berrichonne [2] conserve ainsi la trace du rapport qui unissait anciennement l'idée de porter des haillons avec celle de courir, même quand la course se dirigeait vers les Pays-Bas.

Ainsi, deux explications sont possibles : *drille,* dans le sens de garçon déluré, peut venir du verbe *driller;* mais *driller* peut, au contraire, avoir été formé par le féminin *drille.* Entre ces deux dérivations, j'inclinerais vers la seconde, et verrais

[1] Plainte du carnaval et de la foire de St-Germain en vers burlesques. A Paris, chez Claude Huot, 1649, p. 4.

[2] Il faut rapprocher de l'expression berrichonne l'emploi pittoresque du mot *drilleux* dans cette prophétie attribuée par Guy-Patin à Nostradamus. Au temps que Nirazam (Mazarin) fera *gile drilleux. La conférence du cardinal Mazarin avec le gazetier,* jouxte la coppie imprimée à Bruxelles, 1649, p. 13. — On sait que *faire gilles* signifiait *s'enfuir.*

volontiers dans la *drille* du mendiant tout déchiré l'origine du verbe *driller*.

Maintenant d'où vient le substantif féminin qui désignait des lambeaux et des chiffons ? De quelque radical latin tout à fait inconnu aux glossaires ? Je laisse à de plus habiles à le deviner. Du breton *trul* ou du cymrique *drill,* qui a le même sens ? Je le veux bien. Mais les étymologies gauloises ne m'inspirent qu'une confiance très-limitée ; car, si les peuples qui parlent les dialectes appelés *celtiques* ont incontestablement conservé le fonds de leur langue originelle, on ne peut nier qu'ils n'aient reçu des populations qui les environnaient un très-grand nombre de vocables. Tel mot qu'on donne pour celtique peut donc être parfaitement étranger à la langue dont on prétend dériver sa racine, — et qui sait si le bas breton *trul* ne vient pas tout simplement du français *drille ?* Au surplus, ce n'est pas une étymologie que j'ai voulu chercher ; mon ambition était plus modeste : elle se bornait à faire l'histoire du mot *drille* sur notre sol national et à trouver le sens qu'il avait, lorsque notre bon La Fontaine s'en est servi à propos d'un chien :

On vous sangla le pauvre drille.

C'est peu de chose, me direz-vous ; mais de pareilles études sur les mots singuliers de notre langue n'ont-elles pas aussi leur utilité, et faut-il blâmer les curieux de s'y laisser entraîner ?

Ch. REVILLOUT.

A-NUIT = AUJOURD'HUI

INTERPRÉTÉ AU MOYEN DES NOTIONS DE L'HISTOIRE ET DE LA LINGUISTIQUE

(Communication faite, le 30 août 1879, à la Section d'Anthropologie de la huitième session de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, tenue à Montpellier.)

L'anthropologie ne poursuit pas uniquement la recherche des origines ou du passage de l'homme à l'aide des monuments et des empreintes laissés par lui sur la pierre et sur les métaux ou trouvés au milieu des débris des animaux. Les contes,

les superstitions et les proverbes populaires, l'étude de la linguistique comparée, lui fournissent de précieux renseignements pour établir la filiation des diverses races. Elle utilise aussi les traditions historiques et, à ce point de vue, elle rend largement à la philologie ce qu'elle a pu en recevoir. L'impossibilité d'expliquer, au moyen des seules notions linguistiques, comment le mot archaïque *a-nuit*, encore usité dans le langage populaire, a pu signifier *aujourd'hui;* la facilité, au contraire, de saisir cette signification par le rappel de l'histoire des premiers âges, m'a fourni les motifs de l'étude que j'ai l'honneur de soumettre à la Section [1].

Le 20 septembre 1878, une étude de M. Tamisey de Laroque sur Antoine de Noailles (1502-1564) fut transmise par M. Maximin Deloche à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. T. de L. relève, dans la correspondance d'A. de Noailles, quelques expressions dont l'usage ressemblerait aujourd'hui à un archaïsme ou à une singularité, mais était courant au XVI[e] siècle dans la langue polie. Il remarque, entre autres, l'expression *a-nuit* signifiant *aujourd'hui.*

Dans une lettre à l'évêque de Dax, datée de 1557, Antoine dit, en parlant du cardinal de Tournon : « De la plus nette et » solide cervelle d'homme d'Estat que je cognoisse *à-nuit* dans » la chrestienté. » « C'est encore, dit M. T. de L., un idiotisme emprunté à l'ancienne langue limousine, languedocienne et provençale, où le mot *onet* (limousin *aneyt*) correspond au mot *aujourd'hui* [2]. »

Rappeler que la langue d'oc et la langue d'oil ont conservé cette forme avec le sens diurne et que, parallèlement, le sens nocturne et plus littéral de *ce soir, cette nuit,* s'est également maintenu; essayer d'expliquer cette double signification est donc le but des quelques pages qui suivent.

Langue d'oc : 1° *Ancienne.* Il n'y a qu'à parcourir le *Lexique roman* de Raynouard pour trouver des exemples :

[1] Je cite au cours de ma lecture les noms de plusieurs romanisants qui m'ont aidé de leurs lumières, spécialement pour la géographie dialectale du terme que j'étudie. Je les prie de vouloir bien agréer mes remerciements.

[2] Compte rendu du *Journal officiel* du 25 septembre 1878.

Tant colps a *a noit* receubut. (*Roman de Jaufre*, fol. 47.)

A nuech li rei d'aquesta encontrada son vengut à mon comandamen. (*Livre de Sydrac*, fol. 2.)

(Tant de coups il a reçus aujourd'hui.) — (Aujourd'hui, les rois de cette contrée sont venus à mon commandement [1].)

2° *Moderne.* Les exemples seront rangés en deux catégories, suivant qu'ils exprimeront nettement le sens d'*aujourd'hui* ou qu'ils pourront signifier *ce soir, cette nuit.*

A. — Sens d'*aujourd'hui.*

Anèy, sur moun cami passi coumo l'esclayre .....
O bé ! nous pèrden plus, à coumença d'*anèy*....
(Jasmin, 325, *las Papillotos*, édition Didot.)

L'Amperur ! l'Amperur ! Oh ! que senti l'embejo
De parla d'el *aney*. (Jasmin, 327.)

(Aujourd'hui sur mon chemin je passe comme l'éclair.) — (Eh bien ! ne nous perdons plus à commencer d'aujourd'hui.) — (L'Empereur ! l'Empereur ! Oh ! que je me sens l'envie — de parler de lui aujourd'hui.)

En diverses parties du département de la Corrèze, on dit *anueit, anuech, anueg* (Tulle, Saint-Hilaire-Peyroux), *anè* (Saint-Ferréol). *Anuè* est un mot très-usité en Bas-Limousin. Voici quelques phrases populaires :

Anuech fara soulelh. — Couma aco vous vai *anueg?* — Al journ d'*anueg*, al temps d'*anueg* lou mounde se comprenon plus. — Aquéi proun per *anueg*, anem-nous couchar. — *Anueg* e dema fan dous. — D'*anueg* à dimar. — *Anueg* es dijos. — Passarai chas vous entre tout *anueg*.

(Aujourd'hui il fera soleil. — Comment ça vous va aujourd'hui ? — Au jour d'aujourd'hui, au temps d'aujourd'hui, le monde ne se comprend plus. — Assez pour aujourd'hui, allons nous coucher. — Aujourd'hui et demain font deux. — D'aujourd'hui à mardi. — Aujourd'hui c'est jeudi. — Je passerai chez vous en tout aujourd'hui.)

Ces exemples m'ont été communiqués par M. l'abbé Roux (de Tulle) qui les a employés en vers avec la même signification :

[1] *Lexique roman*, Paris, 1842, IV, 318.

Que n'ai ieu prou d'engenh e prou de renoumada !
Adounc, couma se deu, sias adounc festejada,
Ma terra lemouzina, *anueg* pla decuschada...
(Goulfier de Lastours, Tulle, 1879.)

Es el dins lous Roumans que lous Douge d'Armor
Charcharan per tout caire,
Charcharan per tout caire e qu'*anueg* ser de veire
Al bastard Gondoval.....
(Gondoval, *Rev. des lang. rom.*, 2e série, VI, 273.)

(Que n'ai-je assez de génie et assez de renom ! — Alors, comme il convient, tu serais fêtée alors, — ma terre limousine, maintenant si mal prisée.) — (C'est [ce vase] que, dans les Romans, les Douze de Bretagne — chercheront par tout pays, — chercheront par tout pays, et qui sert de coupe aujourd'hui — au bâtard Gondoval.)

Le *Dictionnaire des patois du Bas-Limousin*, de Béronie (Tulle, S. D., in-4°), donne *oné* avec la signification d'aujourd'hui :

Ah ! quis mèinageis,
Disio moussu Chasaud ; jous lur bounet
N'en saben mai que nous ; e lous vilageis
N'en montren à la vila, au jour d'*anet*.
(Chastanet, *Moussu Chasaud (Rev. des lang. rom.*, 2e série, VI, 193.)

(Ah ! ces enfants, — disait M. Chazaud, sous leur bonnet — ils en savent plus que nous ; et les villages — en remontrent à la ville, présentement.)

N'en sabi, *annuyt*, un à fa ploura toutes les bounes ames de récardeyres. (*La Cadichoune*, journal bordelais, 1877.)

(J'en sais un aujourd'hui à faire pleurer toutes les bonnes âmes de revendeuses.)

Il n'y a pas bien longtemps encore, on disait *aneit* pour *aujourd'hui*, à Alais, Anduze et Saint-Hippolyte. Je tiens le renseignement d'une dame anglaise habitant Montpellier, mais que ses occupations appelaient dans les Cévennes. D'après M. Arnavielle, cette forme est aujourd'hui périmée à Alais.

En Limousin, d'après M. Chabaneau, *uei* (aujourd'hui) est synonyme de *anè* (français *anuit*), composition connue aussi de l'ancienne langue avec ce sens. On y dit encore *òu sei*

d'ané (littéralement, *au soir de cette nuit*), mais dont le vrai sens me paraît être *au soir d'aujourd'hui* [1].

Aux Huttes, village situé près de l'Océan et qui forme, dans la pointe du Médoc, la limite septentrionale de la langue d'oc, on dit *aneuit* et *anéit* [2].

Dans le Velay, on dit *anuet, aneut, anèt, aneu.* Ce dernier renseignement m'a été fourni par M. V. Smith.

B. — Sens de *ce soir, cette nuit, à la nuit.*

Cette acception ne peut être mise en doute. Le travail de M. T. de L., qui replace en lumière la précédente, ne saurait détruire celle-ci.

J'ai entendu dire, à Aspiran, à une personne qui se levait de table à une heure de l'après-midi : « *Aven lou manjà per aneit* (nous avons le repas pour ce soir). Puisqu'elle avait déjà *diné,* suivant l'usage et le terme languedociens, elle ne pouvait parler que du souper ou repas du soir.

Moun Brinde pèr lou banquet dóu 5 d'óutobre 1879, à Sceaux, en l'ounour de Florian, par M. Louis Roumieux (Nimes, Baldy, 1879, in-8°, 4 pages), donne à *aniue* le sens de ce soir :

..... Enterin
Qu'en chor à Florian dirés vòsti refrin,
— Mourgant lou sort que m'empestello,
Vole ana béure, *aniue,* soul e de-rescoundoun,
Au tèndre souveni dóu cantaire d'*Estello,*
Un got d'aigo i bord dóu Gardoun.

(Tandis que, — tous en chœur, vous direz vos refrains à Florian, — bravant le destin qui m'emprisonne, — je veux aller, *ce soir,* seul et en cachette, boire, — au tendre souvenir du chantre d'*Estelle,* — un verre d'eau aux rives du Gardon.)

Cette traduction est celle de l'auteur. Le sens de *ce soir* est nettement déterminé par le fait que c'est à l'heure même du banquet de Sceaux que le poëte se propose d'aller boire un verre d'eau sur les bords de la rivière que chanta Florian.

[1] *Grammaire limousine,* in *Revue des langues romanes,* n° d'octobre 1875, p. 167.

[2] *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oil,* par MM. de Tourtoulon et O. Bringuier. Paris, Imprimerie nationale, M D CCC LXVI, p. 21.

« La forme *aneit,* égalant *aujourd'hui,* m'écrit M. Mir, n'existe pas dans le dialecte narbonnais-carcassonnais. *Aneit* y signifie absolument *ce soir, cette nuit.* Exemple ; *anèit passaren belhado à bostre oustal* (ce soir, cet après-souper, nous passerons la veillée à votre maison). *Ei pas clucat l'el d'anèit; a trounat tout anèit* (je n'ai pas fermé l'œil de la nuit; il a tonné toute cette nuit). Il a aussi le sens de *soir, soirée, d'entrée de la nuit.* »

Le *Recueil de divers chants d'église en vers patois,* par M. Nérie, curé d'Alzonne (Carcassonne, 1822), ne donne, pour le sens d'*aujourd'hui,* que la forme *bèi,* avec l'accent grave, nettement distingué de *béi,* troisième personne de l'indicatif présent de *béire* (voir) écrit avec l'accent aigu.

M. E. Gleizes (d'Azillanet) m'a dit aussi que la forme *bèi* était la seule connue dans le Minervois pour dire *aujourd'hui.*

Dans l'une et l'autre région, *aneit* n'a que le sens vespéral et nocturne.

Voici du roussillonnais :

ELL. — Digaou nous, sisplaou, que marque acho?

JO. — Es l'affiche de la coumédi, y marque lou que representen *anit !*

LOU DEL CIGARROU. — Ja m'en abie malfiat, Pérote, qu'ére la coumadie (*sic*). Bos qu'y anèm ?

(LUI. Dites-nous, s'il vous plaît, qu'annonce ceci ? — MOI. C'est l'affiche de la comédie ; on y annonce ce qu'on représente ce soir. — CELUI DE LA CIGARETTE. Je m'en étais méfié, Pierrot, que c'était de la comédie. Veux-tu que nous y allions ? [1])

A Montpellier, l'expression *anioch* signifie absolument *cette nuit,* au moins depuis deux siècles. Nous en avons la preuve dans un joli sonnet de Roudil (1612-1684), publié en 1870 par M. Léon Gaudin dans la *Revue des langues romanes :*

SUS LA PLOJA D'ANIOCH, JOUR DÉ SAN JORDI

Jourjét, aquésta fés, sé rénd la térra amiga,
Pioy qu'aquél vén foulas qu'aviè fach tout lou jour
Sé chanja subrenioch én lagrémas d'amour...
Mès aquéste ploujàs qué tout *anioch* a fach...

[1] *En Perote, en Japot y Jot,* 3e édition, corrigée et augmentée de proverbes catalans. Perpignan, Rondony, S. D., in-8°, p. 6.

(Sur la pluie de cette nuit, jour de Saint Georges.— Georget, cette fois, se rend la terre amie, — puisque le vent impétueux qu'il avait fait tout le jour — se change pendant la nuit en larmes d'amour.... — Mais cette grande pluie que toute cette nuit il a fait...)

M. Mistral (lettre particulière) veut bien me confirmer dans cette assertion :

« *A la nuit, cette nuit, ce soir, la nuit dernière* (latin *hac nocte*), se rendent comme il suit dans les divers dialectes d'oc : *anué* (Provence), *aniue* (bords du Rhône), *anioch* (Languedoc, à Montpellier notamment), *anueit, anèit, anèt* (Languedoc et Gascogne), *anèt, anè, nèi* (Limousin, Dauphiné), *anèut* (Velay), *annuit* (Bordeaux). Cet adverbe est souvent confondu avec *ouei, auei* (aujourd'hui) par les Gascons, les Périgourdins et les Limousins. »

Langue d'oil. — On peut également démontrer la théorie de la double acception, dans le français proprement dit.

A. — Sens d'*aujourd'hui :*

Se ta beauté te délecte, c'est *annuit* herbe, demain foin.
(Alain Chartier.)

Tous les jours ne fait que acquerre,
Anuit chasteau et demain terre.
(*Poëme à la louange de la dame de Beaujeu.*)

Messeigneurs, oyez l'apointement
Ennuyt donné en nostre court.
(*Farce de Pathelin.*)

Chevalier vous feray ou *ennuit* où demain [1].
(Poëme d'Hugues Capet.)

L'*Ancien théâtre françois* (édition Viollet le Duc et P. Janet, Paris, 1854-1857) en contient de nombreux exemples. *Anuit, anuyt, anhuy, ennuict, ennuis, ennuyct, ennuy*, y signifient *aujourd'hui :*

Ennuy bien, monsieur,
Demain en grand douleur.
(*Farce du Badin.*)

[1] Exemples cités dans le *Lexique roman* de Raynouard, III, 318.

Dans la *Farce du Nouveau Marié*, la mère, subitement avertie qu'elle aura à souper son gendre, qui n'était pas attendu, répond :

Qui m'eust donné à entendre,
J'eusse pensé de faire mieulx ;
Mais pour *ennuict*, se m'aist dieulx,
Il faudra que ayés patience[1].

Dans le *Roman de la Rose*, le héros dit :

Puisque Déduyt le bel et gent
Est orendroit avec sa gent
En ce vergier, ceste assemblée
Ne me doit pas estre nyée,
Que ne la voye encor *ennuyt*.

Le sens d'*aujourd'hui* n'est pas douteux, puisque, quand le personnage est entré dans le verger, il ajoute :

Et quand je le vey,
Je fus de joye tout ravy ;
Et sachiez que je cuydoye estre
De vray en Paradis terrestre,
Tant estoit le lieu délectable,
Que c'estoit chose merveillable.

Dans une lettre de rémission de 1390 (*ap.* Ducange), on lit :

« Je renye Dieu, se tu ne le comperras *ennuit* quelque part que tu » ailles.

» Beau neveu, va-t-en : tu es bien taillé de faire *ennuit* une grant » folie. »

Le normand populaire dit *anieuct* ou *anieu*, par apocope vocale d'abord et puis écrite des deux consonnes finales.

Dans le département de l'Eure on dit *anuit*, d'après un renseignement qui m'a été fourni par M. F. Passy, membre de l'Institut. *Annai* dans le Berry ; *anet* ou *anit*, dans le Poitou, ont la même signification. Ces deux renseignements sont empruntés aux *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, publiées dans la *Revue* par M. Gazier[2].

[1] Dans cet exemple, *ennuict* pourrait rigoureusement être interprété au sens vespéral, puisqu'il s'agit du repas du soir.

[2] *Revue des langues romanes*, 3e série, t. I, pp. 68 et 72.

A Perrier, canton et arrondissement d'Issoire (Puy-de-Dôme), on dit *aneu*. Cette forme, que l'on dirait presque de langue d'oil, est cependant employée en pays de langue d'oc.

B. — Sens de *ce soir, cette nuit*.

Dans la *Chanson de Roland*, quand Charlemagne a repassé les Pyrénées, il a un songe qui lui annonce la trahison de Ganelon et le désastre de Roncevaux :

Enoit m'avint par une avisiun d'angle [1].

M. Léon Gautier traduit avec raison *enoit* par *cette nuit*. Dans la *Farce de Colin*, de l'*Ancien Théâtre françois*, qui contient une déclaration en très-jolis vers, un peu précieux par intervalles, mais bien supérieurs en tout cas aux naïves brutalités de plusieurs pièces du même recueil, on trouve un exemple de l'acception évidemment limitée au sens vespéral nocturne. Après un premier entretien, la femme et l'amant se donnent un second rendez-vous :

LA FEMME. — Mon bon Seigneur, votre mercy;
Mais une chose vous supplye
Que nous nous departons d'icy,
Affin que nul mal on n'en dye.
L'AMANT. — C'est très saigement dit, m'amye ;
Encore *anuyt* vous iray veoir.
LA FEMME. — Ne faillez pas, je vous en prie
L'AMANT. — C'est très-saigement dit, m'amye ;
Encore *ennuyt* vous iray veoir.
Adieu, vous dy, jusques au soir.

Ce dernier vers enlève toute équivoque.

Anuit, le soir, la nuit même.
(Lacombe, *Dictionnaire du vieux français*. Paris, M DCC LXVI, in-8°.)

« *Anuit*, qui signifiait cette nuit, était un excellent mot encore conservé dans quelques provinces. »
(Littré, *Dictionnaire de la langue française*.)

Chanson de Roland, édition Léon Gautier, Tours, 1875, v. 836.

INTERPRÉTATION

Le rappel des traditions historiques a plus de valeur pour l'explication de ce terme à double signification que les considérations tirées de l'étymologie pure. Un fait antérieur a pu laisser des traces de son existence. La théorie étymologique, au contraire, quand elle ne repose pas sur une base sérieuse, a plus d'une fois conduit à de singulières suppositions. Pour montrer jusqu'où l'appât de la fausse science a pu entraîner un homme intelligent, il suffit de citer l'origine qu'un correspondant poitevin de Grégoire attribue, sous forme dubitative, il est vrai, à *anet, anît = aujourd'hui :*

« Ce mot pourrait bien venir, dit-il, de *a* privatif et de *nux*, nuit [1]. »

Hâtons-nous d'éliminer cette théorie, renouvelée du grec, qu'il eût mieux valu ne pas émettre, et venons à des explications plus sensées.

On n'a pas toujours calculé le temps comme aujourd'hui. Une question de philologie nous ramène aux traditions hébraïques et à l'histoire des premiers âges de l'humanité. La *Genèse* établit, en effet, que les six premiers jours de la création ont été formés du soir d'abord, du matin ensuite, la fin, ou, si l'on veut, la deuxième partie du premier jour ayant été marquée par l'apparition de la lumière sur les ténèbres primitives [2]. Cette tradition, commune aux Sémites et aux Aryens, s'est propagée chez un grand nombre de peuples, et le stade de vingt-quatre heures a été insensiblement désigné par le nom de la période nocturne, qui en a signalé le premier commencement.

Il n'y a ici qu'à citer Dom Calmet :

« Les jours se comptoient d'un soir à l'autre. Moyse marque le jour civil par ces deux termes : *vespere* et *mane*. Le jour n'étoit composé que d'un soir et d'un matin. Le soir ou la nuit alloit avant le jour, qu'on nomme le matin. Moyse ne marque aucune différence entre les jours sa-

[1] *Revue des langues romanes*, 3e série, I, 72.
[2] *Genèse*, ch. I, vv. 5, 8, 13, 19, 23, 31.

crés et les jours civils ; or, les jours de fête commençoient au soir et finissoient de même.....

» Cette coutume a toujours persévéré chez les Juifs pour le sacré ; et elle est passée d'eux à l'Église chrétienne, qui commence ses offices à l'heure de vêpres. Plusieurs anciens peuples ont suivi pendant longtemps la coutume de commencer leur jour au soir, comme les Athéniens, au rapport d'Aulu-Gelle, les Gaulois, les Germains, les Numides de Lybie. »

Dom Calmet fait ensuite les deux citations si connues de Tacite et de César.

Voici ces deux citations :

« Ce n"est pas comme chez nous, par jours, mais par nuits, que les Germains calculent le temps : ils donnent ainsi les rendez-vous, les assignations ; la nuit leur paraît marcher avant le jour [1]. »

« Les Gaulois assurent qu'ils sont tous issus de Pluton, et ils disent que cette origine a été révélée par les Druides. C'est pourquoi ils mesurent le temps en comptant par nuits au lieu de compter par jours ; et, dans leur manière de calculer les dates des naissances, le commencement des mois et celui des années, le jour est placé après la nuit [2]. »

M. Deloche accepte cette interprétation, qui paraît la plus probable, et rappelle que, « dans la loi salique, on trouve des traces de la persistance de cet usage et des exemples de l'assignation à comparaître après un délai de quarante nuits [3]. »

La lecture de la *Loi salique* m'a permis, en effet, de relever quelques exemples. Cette lecture est très-fatigante à cause de la barbarie du langage, et Pardessus a bien raison d'en trouver le latin prodigieusement mauvais :

Si quis ad mallum venire contempserit, aut quod ei à rationeburies judicatum fuerit adimplere distulerit..... Tunc eum debet mannire ante regem, hoc est in noctes XIV.

Si vero contra interdictum unius vel duorum in villa ipsa adsedere præsumerit, tunc testare ille debet, et si noluerit inde exire, ille qui cum testat, cum testibus debet testare, ut iterum in decim noctes exinde exeat,

[1] *Mœurs des Germains*, XI, traduction Burnouf.

[2] *Commentaires de J. César, Guerre des Gaules*, trad. de M. Ch. Louandre. Paris, 1868, 270.

[3] Compte-rendu de l'*Officiel*.

et si adhuc post decim noctes noluerit exire, tunc tertio in decim noctes ad placito adtendat, et sic XXX noctes impleatur..... [1].

« Cette pratique, continue Dom Calmet, se voit encore dans quelques anciens titres allemands, où l'on met trois nuits au lieu de dire trois jours. Les Anglais, encore aujourd'hui, s'expriment de même : la semaine est nommée *sennigth*, qui à la lettre signifie *sept nuits*. Dans la Bohême et dans les pays voisins, du côté de la Pologne, on commence encore le jour au soir, et l'on compte vingt-quatre heures d'un soir à l'autre. Les anciens poëtes mettent ordinairement la nuit avant le jour, de même que Moyse ; Hésiode, dans sa Théogonie, fait la nuit mère du jour. Les Arabes attribuent la nuit au jour suivant, et, chez eux, le jour commence par la nuit..... »

Dom Calmet rappelle ensuite [2] qu'on trouve la même théorie dans Thalès, de Milet, et dans les poésies d'Orphée.

L'*Encyclopédie* mentionne une disposition d'un concile tenu en Angleterre l'an 824 : *Ibi finita et proscripta contentione coram episcopo post 30 noctes illum juramentum ad Westminster deductum est.*

En allemand, *sieben nachte*, *seven nachte*, sept nuits, veut dire huit jours, la huitaine [3].

Le *grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse fournit le renseignement suivant :

« Les Kimris [4] disent encore *heno*, cette nuit, pour en ce jour, maintenant, et *wyth nos*, huit nuits, pour une semaine. Chez les Anglo-Saxons, *nith erne*, la nuit dernière, équivalait à hier ; et l'anglais *fort night* pour *fourteen nights*, quatorze nuits, notre quinzaine, est un dernier reste de cette antique manière de compter. »

Une Revue anglaise dans laquelle le célèbre physicien Tyndall exposait récemment ses idées sur les causes de l'altération des plaies s'appelle *the Fornightly Review*, Revue de la quinzaine; littéralement : la Revue de quatorze nuits.

[1] *Loi salique*.... avec des notes et des dissertations, par J.-M. Pardessus, membre de l'Institut. Paris, imprimerie royale, M DCCC XLIII, in-4°, p. 64, 65... 100, 101.

[2] *Bible* de Dom Calmet et de l'abbé de Vence. Paris, M DCC LXVII, in-4°. Remarques sur la Chronologie....., t. I, p. 207, 208.

[3] *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences....*, t. XI. Neufchastel, Samuel Faulche, 1765, in-f° (article NUIT).

[4] Habitants de la principauté de Galles.

Ménage connaît l'étymologie historique. Il cite l'exemple tiré de la coutume d'Orléans où « un achepteur de biens ven- » dus à l'encan peut être contraint par prison et ses biens » vendus sans solemnité ne attendre les nuits. » Mais il regimbe à cette origine, et il se déclare contraire à Isaac Pontanus, Élie Vinet, le P. Sirmond, Brignon, Gosselin, etc., et proclame que le mot « a été tiré de *in hodie* dont on a fait premiè- » rement *en hui* et par corruption *anuit*. » (*Dictionnaire étymologique*, t. I, p. 68, 1750.)

Il est aisé de se tirer d'affaire quand on se contente de si peu. La locution hypothétique *in hodie*, contraction de *in hoc die*, a fait beaucoup de chemin pour se transformer en *anuit*. Il y a lieu de rechercher si *ad noctem* ne donnerait pas une explication plus admissible du terme en litige.

Parmi les auteurs qui ont vu, sinon résolu la difficulté, on doit mentionner Roquefort et M. Gabriel Azaïs.

Le premier donne les deux significations de *cette nuit* et *aujourd'hui* à *anui, annuit, annuit* et *ennuit*, en réservant surtout la dernière à *ennuit, enhui, enhuy, ennuit, ennuyst, ennuyt;* mais toutes ces formes dérivent pour lui de *in hodie*. Il rapproche les quatre premières du provençal *aniue*, qui signifie exclusivement *cette nuit, ce soir*, de même que son congénère montpelliérain *anioch*[1]. Roquefort a raison dans l'attribution du sens de ces mots, mais il se trompe en partie dans leur étymologie.

M. Azaïs serre de bien près la vérité dans son *Dictionnaire*, en cours de publication, *des Idiomes romans du midi de la France:*

« *Anèi*, adverbe. *Aujourd'hui*. Il ne faut pas confondre *anèi* avec » *anèit*, qui, dans le dialecte bitterois, veut dire *cette nuit*. Ce dernier » adverbe se décompose ainsi : *à neit*, tandis que le premier est formé » de *an* et de *èi, à aujourd'hui;* dans le toulousain, on dit *auèy;* dans le » castrais, *abèi*, c'est-à-dire *à uey, à bèi; à, an*, ne sont que des prépo- » sitions ajoutées aux adverbes *èi, bèi, uèy*, qui signifient *aujourd'hui*. » Syn. *anèy, anè, anèt*. V. *uei*[2]. »

Dans cette théorie, l'origine serait révélée par la présence ou l'absence du *t* final, celui-ci représentant la dernière lettre du radical *noct* (*nox, noctis*).

[1] Roquefort, *Glossaire de la langue romane*. Paris, 1808, p. 71 et 465.
[2] Azaïs, *Dictionnaire*, t. I. Montpellier, 1877.

La considération de la synonymie d'aujourd'hui en langue d'oc et en langue d'oil doit ici être invoquée :

I. — **Langue d'oc**

1° *Ioi, bei, iei, buei* (Hérault, Aude, Tarn) ;
vuei, iuei (Provence) ;
vui, ui (Marseille) ;
ue (Dauphiné) ;
hue (Velay) ;
huei (Périgord) ;
ouei, gouei (Gascogne).

Ces mots ne sont que l'*hodie* latin, avec les modifications dialectales, usité presque seul dans les départements du Sud.

2° *Abouei* (Albigeois) ;
auouei, agouei (Gascogne),

qui sont composés de *ad* et *hodie*.

Les dialectes de l'ouest et du nord possèdent donc aussi cette forme, indépendamment de la forme simple dérivant de *hodie*.

3° *Anei, anueg, anuech* (Limousin) ;
anuei (Gascogne) ;
anuet, aneut, anet (Velay),

formés de *ad noctem*, avec chute du *d* intérieur.

Le double sens diurne et nocturne est applicable à cette forme. Les exemples qui précèdent le démontrent. Quant à son étymologie, on ne saurait en invoquer une autre. La provenance *in hodie* serait tout à fait anormale. Nous avons le composant *nei, nuei, nueg, nuech,* inaltéré ; pourquoi aller chercher si loin *hodie?* Il faut, de plus, se demander par quelle métamorphose l'*in* latin aurait pu devenir *an*. Cette prépositio *in* devient *en;* c'est-à-dire, avec la prononciation languedocienne, *én,* et, avec la prononciation française, *an ;* telle est la règle générale. *Infans, inficere, inflammatus, inflatus,* ont donné *enfan, efan* (enfant), *enfeci, infici* (infecter), le radical *in* étant resté inaltéré en français, *enflammat, enflambat* (enflammé), *enflat* (enflé).

L'examen de l'étymologie d'*ennui* (*tœdium*) peut jeter quelque jour sur la question. Ce mot vient de *in odium,* suivant les uns, ou de *in noxia,* comme le pensait Ménage et comme

a de la tendance à le croire M. Mistral (lettre particulière) : (*En nouiso,* roman *noia*). La forme la plus répandue est *ennuei, ennuege, enugi, enui, ennui, enue, enuech,* etc.

Diéus ! qual *enuech*
Me fai la nuech !
Per qu' iéu desir l'alba.
(*Uc de la Bacalariè*[1].)

Dans tous ces mots, l'identité de *in* et de *en* est manifeste. Mais on trouve aussi dans plusieurs dialectes *anuia, anuja* (ennuyer), *anuch, anech* (ennui). Faut-il voir là une nouvelle origine *ad odium, ad noxiam,* ou une simple corruption comme *anaussa* pour *enaussa, anfle* pour *enfle* (*Dictionn.* Azaïs)? Cette dernière opinion est la plus rationnelle.

La forme *encui, encuei*, usitée spécialement dans le bas Dauphiné et la haute Provence, et qui se retrouve fréquemment dans le vieux français :

Encoi avrum un eschec bel e gent...
Encoi perdrat France dulce sun los...
Encoi rendrum à paiens cest asalt...;
(*Chanson de Roland*[2].)

cette forme est étrangère à notre sujet.

II. — Langue d'oïl

Le même parallélisme y existe. En outre, une homonymie plus générale qu'en langue d'oc semble apporter des difficultés nouvelles.

Le français archaïque ou populaire possède deux formes dérivant du latin *dies.*

1° Étymologie *hodie*

Hoi ou *huy,* n'est qu'*hodie* modifié suivant la règle générale par la chute du *d (muid = modius, hoy = hodie).*

M. Boucherie m'a dit avoir entendu, dans un voyage à Angoulême, les laitières annoncer leur marchandise en criant: *lait d'huy !*

[1] Épigraphe de la pièce de la *Forêt* dans *Amour e Plour* d'Aubanel, in *la Miéugrano entreduberto, novo edicioun. Mount-peliè, au burèu di publicacioun de la Soucieta pèr l'estùdi di Lengo roumano,* 1877, in-12.

[2] *Chanson de Roland,* édit. Léon Gautier, v. 836. Paris, MDCCCLXXVI.

2° Etymologie *in hodie*

En huy, ennui, ont évidemment cette provenance :

« Les vieilles gens disent encore à Paris *en huy* pour aujourd'hui. C'est *en huy* dimanche. » (*Dictionnaire* de Trévoux. Paris, M DC CXXXII.)

Cet idiotisme est toujours courant dans plusieurs dialectes de langue d'oil, notamment dans le département de l'Eure, ainsi que me l'a récemment confirmé M. Passy.

L'exemple plus haut cité :

Ennuy bien, Monsieur,
Demain, en grand douleur,

cet exemple, dont l'ancienneté a une grande valeur étymologique, semble confirmer, par l'absence du *t* final, l'origine *hodie* et repousser toute provenance de *nox*. Cependant le comte Jaubert, dans son *Glossaire du centre de la France,* rapproche *en hui* du morvandiot *houde* et fait observer que les paysans le prononcent avec un *t* final très-accentué [1].

3° Etymologie *ad noctem*

On sait que, dans les radicaux ou entre *ct* latin, le *c* se change souvent en *i*. Ex.: *duit* (ductus), *frait* (fractus), *noit* (nox, noctis), qui est le même que *nuit, peits* (pectus). On sait aussi que *ui* français peut provenir de l'affaiblissement d'une gutturale *buie* (boja), *truie* (troja), *buis* (buxus), *cuisse* (coxa), *cuit, fruit, huit, nuit,* etc.[2]. Par conséquent *annui, annuit, annuict,* peuvent très-bien dériver de *ad noctem*.

Peu à peu l'orthographe de ce terme a cessé d'être unique. Elle s'est altérée par suite de l'identité de prononciation de *an* et *en,* de même que *hanc horam,* devenu *encore,* a perdu la syllabe *an,* que les Italiens ont conservée dans leur *ancóra*. *En huy, ennui, anuit,* ont eu le même sens d'*aujourd'hui*. *En huy* et *a-nuit* sont devenus *ennui* et *anui*.

Au point de vue de l'étymologie, la présence ou l'absence

[1] *Glossaire du centre de la France.*
[2] Diez, *Grammaire des Langues romanes,* t. I.

du *t* final n'a aucune valeur. Ce *t* a pu s'adoucir jusqu'à disparaître, et, d'autre part, il s'est ajouté à la forme dérivée d'*hodie*. *Ennuit* est devenu *ennuy*, prononcé suivant les divers dialectes provinciaux, avec ou sans ce *t* final, au mépris de toute règle étymologique, et, comme son synonyme *anuit*, il a possédé indifféremment le sens diurne et le sens nocturne.

Pour expliquer *ennuit*, pourrait-on invoquer l'étymologie *in nocte*?

La conclusion de cette communication est tout entière dans son titre. Le sens diurne d'*anuit*, impossible à comprendre par les seules notions étymologiques, devient d'une interprétation aisée par le rappel des traditions de l'histoire.

Adelphe ESPAGNE.

LE JARGON CHINOOK

La Colombie britannique fait partie, depuis le 20 juillet 1871, de la Puissance du Canada. Elle comptait. en 1871, 8,576 blancs, 462 noirs, 1,548 Chinois et de 30,000 à 50,000 Indiens environ. Les langues de ces Indiens sont « aussi va-» riées qu'il y a de tribus. En sus de ces langues, du moment » que les blancs sont parvenus en Colombie, il s'en est établi » une autre, partie française, partie anglaise et partie in-» dienne. Cette singulière langue, que l'on appelle *jargon chi-» nook*, a pour base, en outre de l'anglais et du français, la » langue des Haidahs (Indiens du Nord), qui comprend les » Hygany, Massett, Skittgetts, Hanega et Cumshewas, et la » langue des Chiheelis et Chinooks, Indiens du Sud. Ce jargon » est la langue du commerce, et la connaissance en est né-» cessaire à tous ceux qui trafiquent avec les Indiens ou ont » affaire à eux. Aussi, maintenant que notre territoire s'étend » jusqu'au Pacifique, je pense qu'il est à propos de donner, » avec ce rapport, un dictionnaire de ce jargon chinook, » qui servira à ceux qui iront à la Colombie ainsi qu'à ceux » qui aimeront à savoir quelle transformation les langues » indienne, anglaise et française, ont subi sur la côte du Pa-» cifique, dans les rapports des blancs avec les Indiens. »

Ainsi s'exprime l'honorable H.-L. Langevin[1]. Quant au dictionnaire qu'il annonce, on le trouve aux pages 161-81 du *Rapport* cité en note; il porte le titre suivant: *Dictionnaire du jargon chinook, langue usitée dans la traite avec les Indiens de la côte septentrionale du Pacifique, publié par T.-N. Hibben et Cie, Victoria, C. B. — Partie I, chinook-français. Partie II, français-chinook*[2].

En ce qui concerne le français, ce « jargon » à syntaxe indienne est caractérisé par les quelques phénomènes suivants:

1° — *a.* L'agglutination de l'article et du substantif: *lableed*, une bride; *lacloa*, une croix; *lalahm*, une rame; *lekloo*, un clou; *leloo*, un loup; *lemahto*, un marteau; *leseeblo*, des éperons; *leseezo*, des ciseaux, etc.; — *b.* Cette règle souffre quelques exceptions: *callipeen*, carabine; *capo*, capot[3]; *cosho*, cochon; *melass*, mélasse.

2° — La substitution de L à R: — *a.* Entre deux voyelles: *callipeen*, que l'on trouve aussi écrit *calipeen*, carabine; *cooley*, courir; *pooli*, pourri; *delate*, direct (d'où le sens de « vrai »); *malieh*, marier, etc.; — *b.* Dans les groupes initiaux ou médiaux, BR, PR, GR, CR: *lableed*, une bride; *leplet*, un prêtre; *lakless* graisse; *legley*, gris (cheval gris); *leclem*, crême (cheval couleur crême); *lacloa*, croix. — La consonne R n'existe pas dans les langues indiennes de la Colombie[4].

[1] *Colombie britannique. — Rapport de l'Hon. H.-L. Langevin, C. B., ministre des travaux publics. Imprimé par ordre du Parlement.* Ottawa, imprimé par I.-B. Taylor, 1872, p 31.

[2] Les mots de ce dictionnaire ont été transcrits par un Anglais, en lettres anglaises; il peut donc être utile de rappeler au lecteur que *ee* = *i* (*lableed* = *lablid*), — *oo* = *ou* (*lekloo* = *le klou*), — *sh* = *ch* (*cosho* = *cocho*); — dans *cooley* et *legley*, les lettres *ey* se prononcent sans doute *é* comme dans l'anglais *cockney*, *volley*, etc; — *w* se prononce comme dans le picard et le wallon: cette semi-voyelle existe en français dans les mots *ouate*, *ouest*, etc., et dans tous ceux où figure le groupe graphique *oi* : *loi*, *roi*, *moi*, *toi*, etc. En provençal, on la rencontre dans une foule de mots où l'*o* est devenu graphiquement *oue*, *oua*, *ouo*, c'est-à-dire avec l'orthographe picarde ou anglaise *we*, *wa*, *wo*, (mort, mwert mwart, mwort).

[3] Dans le Canada français, le *capot* (masculin de *capote*) est spécialement porté par les *habitants*, c'est-à-dire par les gens de la campagne.

[4] Il est bon d'observer que l'organe chinois est également rebelle à l'émission de l'*r*, auquel il substitue un *l*, cf. *polomène*, transcription phonique chinoise du mot *bramane*. Ajoutons que la prononciation familière anglaise

3° — La disparition de R : — *a.* Dans le groupe initial FR : *Pasiooks*, Français ; — *b.* Dans les groupes finaux CR, TR : *lesook*, sucre ; *leplet*, prêtre ; — *c.* Dans les groupes médiaux RD, RT, RS, RCH : *lebahda*, bardeau ; *lapote*, porte ; *lemahto*, marteau ; *mahsie*, merci ; *lapehsh*, perche ; *lapooshet*, fourchette. L'*h* qui figure dans tous ces mots, exception faite de *lapooshet* et de *lapote*, est destinée peut-être à marquer une aspiration compensant la perte d'une lettre.

4° — La réduction du groupe final BLE à B : *latahb*, table ; *diaub*, diable.

5° — La substitution de P à F : *lapooshet*, fourchette ; *lesap* ou *lezep*, œuf ; *Pasiooks*, Français. — La lettre F n'est prononcée en aucune position, autrement dit elle n'existe pas dans ce « jargon. »

6° — Le changement des nasales AN, AIN ou IN, ON, en voyelles pures A, AH ou A, O : *leloba*, ruban ; *laplash*, planche ; *Pasiooks*, Français ; — *latlah*, train (bruit) ; *lemah*, main ; *moola*, moulin ; — *lamooto*, mouton ; *leseeblo*, éperons ; *cosho*, cochon (lard).

On trouve dans ce jargon un certain nombre de mots qui paraissent être des onomatopées, par exemple les suivants ; *tintin* (cloche, instrument de musique), *kwehkweh* (canard), *moosmoos* (bête à cornes), *kahkah* (corbeau, corneille), *waughwaugh* (hibou), *tiktik* (montre), *hohhoh* (tousser), *heehee* (rire, amusement). Ce procédé enfantin de création du langage et quelques autres semblables ont tout dernièrement attiré l'attention des naturalistes qui, semble-t-il, en tirent des conclusions trop générales. Du reste, nous n'avons à nous occuper

tend aussi à laisser sommeiller l'*r* devant une autre consonne, et qu'un Anglais, par exemple, prononce plutôt *Inveŭness, Meŭcé*, que *Inverness* (ville d'Écosse), *Mersey* (rivière). De la sorte, il arrive que, dans ce dialecte, commun à quatre populations différentes, l'*r* des formes françaises a contre lui deux ennemis déclarés : la prononciation des Indiens et celle des Chinois, et un quasi-adversaire, la prononciation des Anglais. C'est le cas de répéter avec Corneille (pardonne, ombre de notre grand tragique !) :

> Que vouliez-vous qu'il fît *contre trois? — Qu'il pérît,*
> *Ou bien que la lettre* ʟ *à sa place se mît.*

Ce qui a eu lieu en vertu des lois physiologiques qui règlent les mutations phoniques. (*Nemo.*)

du chinook ni en américaniste, ni en linguiste; ceux de nos lecteurs qui voudront pousser plus avant l'étude de cette langue trouveront d'abondantes indications bibliographiques dans Ludewig [1] et dans Bancroft [2].

Joseph BAUQUIER.

ÉNIGMES POPULAIRES

RECUEILLIES A COLOGNAC (GARD)

L'étude des dictons, des contes et des chants de la région cévenole, fait découvrir un assez grand nombre de termes rares, usités pourtant dans les lieux retirés, qui, s'ils étaient recueillis avec soin, pourraient grossir sensiblement les vocabulaires languedociens. Ces derniers s'enrichiraient alors de mots comme ceux-ci : *pimparelets* (cabrioles), *coucouruts* (tronçons de pommes), *grazan* (crapaud), *mountants e davalants* (pois chiches qui dans la marmite en ébullition montent et descendent, en effet), *dindelo*, *doundelo*, et *pimpelo* (ces trois derniers dans la chanson dite *de la Guilhaumelo*) et la *virouleto* (bout du sein). On pourrait y introduire aussi les expressions suivantes : La *febro nazicardo* (dépit concentré), *dourbi 'n trau per ni tapa 'n autre* (emprunter pour payer une dette), *ploura lous rires d'antan* (souffrir les douleurs de l'enfantement), etc. Mais les vocables les plus curieux à relever se trouvent peut-être dans les énigmes populaires. Pour leurs auteurs anonymes, *lous pounchents* sont des cornes; *lous luzents*, des yeux; *las massos*, des pieds; *brandin-brandan* est un clavier; *penjoulin*, un saucisson suspendu; *timbourleto*, une cuiller; *peto-tintin* et *quenquio*, une marmite; *figor* et *boufas*, le feu; *broun-broun*, une outre; *pendeguiò pendigaio*, une clef; *lou fenzisclet*, le trou de la serrure; *torto-bigorto*, un ver: *marmoutin*, le chat; *sezin-sezerì*, le chien; *fouzin-fouzerì*, le porc; *venin-venerì*, le loup. etc. Si bizarres que soient ces dénominations, elles font partie de notre langage rustique, et conséquemment elles sont dignes d'être notées et signalées à l'attention des érudits. C'est dans cette persuasion que nous avons colligé les énigmes qui les contiennent.

P. FESQUET.

[1] *The literature of American Aboriginal Languages. By Hermann E. Ludewig. With Add. and Corr. by professor W. Turner. Ed. by N. Trübner.* London, Trübner, 1868, 8°.

[2] *The native Races of the Pacific States of North America.* New-York, Appleton, 1875, 5 vols. 8°.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Dous pounchents, dous luzents, quatre massos, — uno escoubo? — Un biòu.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Torto-bigorto — Passo jout la porto, — Dis à la vezino : — Aparo-mi de ta galino — Que de toun chi ai pas pòu? — Un verme.

— De qu'es acò? — De qu'es acò : — O pas qu'uno cambo, — Si passejo per la cambro, — Piei si met en un cairet?—L'escoubo.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Brandin-brandan — Per las cambos de ma grand? — Un claviè.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Que passo per rocs e per ribos, — Sans si coupa las esquinos? — Vent, sourelh.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Al bos nai,— Al prat pai, — A la belo vilo canto? — Un tabour.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Round, round coumo un toupì, — Long, long coumo un camì? — Un candel.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — D'un serre lou traguere, — De l'autre noun piesquere? — Un iòu.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Gorjo sens dents, ventre sens embounigou— E quieu sens trau :— Devignas sens pensa mau? — Un toupì.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Penjoulin que penjoulavo, — Marmoutin que marmoutavo; — Se penjoulin ero toumbat, — Marmoutin l'auriè manjat? — Lou cat e lou missou.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Timbourleto, longo co? — Un culiè.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Peto-tintin, boufo figor, — Se moun quieu peto, — Tu sies mort? — L'oulo e lou fioc.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Ten-ti be, quenquio, — Amai tu, boufas,—Se moun quieu s'estripo,— Lèu mort seras? — L'oulo e lou fioc.

— De qu'es acò? De qu'es acò : —Bel, bel coumo un oustau, — Manit, manit coumo un dedau; — Amar, amar coumo lou fèu, — Dous, dous coumo lou mèu? — Nouguiè e quieissos de la nouze.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Un plen four de souquetos, — Que sou pas ni vertos ni secos? — Las dents.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Per tant que siegue bas es toujour naut? — Un nau (auge).

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Per tant que siegue naut es toujour bas? — Un bas (un bât.)

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Un cassaire assetat tras auro,— Fo, la niech, floc emb de paraulos — E tuio ce qu'ero pas jamai nascut? — Papiè escritz, lebraudous dins lou ventre de lus maire.

—De qu'es acò? De qu'es acò : —Blanc, blanc coumo la nèu, — Nèu noun es ; — Fielho sus terro,— Aubre noun es? — Uno rabo.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Broun-broun s'en vo'n Alès,— Sens cambos, sens pezes e sens testo; — S'ou devignos pas, sies uno bestio ? — Un ouire.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Tout bo ou tout paure ? — La lenguo.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — La belo bestio qu'es aquì ! — Porto lou fai sens lou sentì ? — Un boussut.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Round, round coumo un cruvel, — Que toujour regardo lou ciel ? — Un pous.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Que ven à beles quintaus — E s'en vo à belos ounsos ? — Lou mau.

— De qu'es acò ? De qu'es acò :— Long, long coumo Pilato, — Qu'o de dents coumo uno cato ? — Uno rounze.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Tant que l'auras, gardo-lou; — Quand l'auras pas, presto-mi lou ? —Un bassarel.

— Digas-mi ? digas-mi : — Quante noumbre es — Dount lou tiers es quatre, — Lou quart pas que tres ? — Douge.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Pico-pairòu, — Ventre de bajanado, — Manjo figos, — Raubo-sòu ? — Un Raiòu.

— De qu'es acò ? De qu'es acò : — Que courrìs per las cambretos — E qu'o pas qu'uno cambeto? — Un lum.

— De qu'es acò? De qu'es acò : — Doumai n'io, doumens pezo? — Un cruvel.

— De qu'es acò? De qu'es acò? — Sezin-sezerì seziè, — Fouzin-fouzerì fouziè ; — Venin-venerì veniè ; — Sens Sezin-sezerì seziè, — Venin-veneriè veniè; — Manjavo Fouzin-Fouzerì fouziè ? — Sezin « le chien. « — Fouzin « le porc » Venin « le loup. »

— De qu'es acò ! De qu'es acò? — Tout lou jour es ple — E touto la nioch bado? — Un esclop.

(Recueilli à Colognac.)

POÉSIES

LOU RESCONTRE

A MADAMISELLO MIRÈIO ROUMIÉUX

Souleto èro la jouino chato
Qu'ai visto à la Roco un matin ;
Èro drecho contro uno mato,
Souto lou pàli di vièi pin ;
Vous dirai pas s'èro barouno
E s'avié titre, emai blasoun
Que fieramen porto courouno,
Coume li tourre d'Avignoun.

Mai pèr la gràci èi segnouresso,
E pèr soun biais amistadous ;
A port de rèino e de divesso,
E lou front aut, lou rire dous.
Lou soulèu friso soun péu negre,
E soun iue negre es flamejant,
Tant que dounarias, pèr la segre,
Li plus bèu pantai de quinge an.

LA RENCONTRE

A MADEMOISELLE MIREILLE ROUMIEUX

Elle était seule la jeune fille — que je vis un matin sur le rocher (des Doms) : — elle était debout contre une touffe, — sous le dôme des vieux pins ; — je ne vous dirai pas si elle était baronne — et titrée, si son blason — porte couronne fièrement — comme les tours d'Avignon.

Mais elle est seigneuriale par sa grâce — et son aimable gentillesse ; — elle a le port d'une reine et d'une déesse, — et le front haut et le doux sourire. — Le soleil frise sa chevelure noire ; — et son œil noir est si flamboyant, — qu'on donnerait pour la suivre — les plus beaux rêves de quinze ans.

Sa bruno caro se tremudo
Au mendre ventoulet d'amour;
E, quand soun rire se desmudo
E que flouris sa bello imour,
Dirias la chatouno ravido·
D'un celestiau trefoulimen ;
Alor dounarias vosto vido
Pèr béure soun rire un moumen.

Sout lou velet que l'enmouresco,
S'un jouvènt auso reluca
Sa bello bouco roujo e fresco
Coume flour de cacaraca,
Sa grand bèuta lou desvistouno,
L'amourousis coume un catoun,
E sounjo plus que de chatouno,
De bouco roso e de poutoun[1].

A. MATHIEU.

Son brun visage se transforme — au moindre souffle d'amour ;— et, lorsque s'épanouit son sourire — et fleurit son enjouement, — vous diriez la jeune fille émue — d'un tressaillement céleste, — et vous donneriez alors votre vie — pour boire un instant son sourire.

Sous le voile léger qui la masque, — si un adolescent ose regarder — sa bouche belle et fraîche et rouge — comme une fleur de coquelicot, — sa grande beauté l'éblouit, — le rend fou d'amour comme un jeune chat, — et il ne rêve plus que jeunes filles, — et lèvres roses et baisers.

A. MATHIEU.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

VARIÉTÉS

AIRE

Ce mot, au sens de « nid d'oiseau de proie », de « famille » ou « extraction », comme dans les composés « de bonne aire », « de pute aire », etc., ne vient pas de *area*, comme le croit Littré, mais de *ager*, ainsi que Diez l'avait conjecturé. C'est ce que rendent évident les exemples provençaux suivants :

Mais volgr 'ieu trair pena el desert,
On anc non ac d'auzels *agre*.
(A. Daniel, *En breu brisara*.)

Lo colomb sec trop voluntier son *agre*, per paor d'auzel de cassa, que sia leu a gandida [1]. (*Naturas d'alcuns auzels*)

Bos hom donc qu'es de bon *agre*.
(*Brev. d'amor*, v. 32,581.)

Don greu trairetz de fel dolsor
Ni d'avol *agre* bon austor. (*Ibid.*, 32,920.)

SUR UN VERS DE PIERRE CARDINAL

Un sirventés bien connu de Pierre Cardinal commence par ces deux vers :

Tals cuja ben aver filh de s'esposa,
Que noi a re plus que cel de Tolosa...

Quel est le personnage désigné par ces mots, *cel de Tolosa* ? Diez, si je comprends bien le sens de sa note sur ce vers (p. 452 des *Leben und Werke*), remarque simplement que ce ne peut être le comte Raymond VII. Il s'agit, en effet, d'un personnage bien moins important, et nous avons là, je pense,

[1] Raynouard qui rapporte ces deux seuls exemples à l'art. AGRE, *s. m.*, donne à ce mot la signification de *essor, vol, élan*. M. Bartsch, qui a publié (dans son *Provenzalische Lesebuch*) l'opuscule d'où est tiré le second exemple, considère *agre* comme un adjectif, et traduit *son agre* par *son perçant*.

une allusion à une aventure qui avait dû faire quelque bruit en son temps : celle du médecin de Toulouse, racontée dans la 49e des *Cento novelle antiche* (46e dans Borghini). Ce médecin avait épousé une nièce de l'archevêque de Toulouse, laquelle, au bout de deux mois, lui donna un enfant. Le trait qu'on rencontre un peu plus loin (v. 8 de la même pièce) : « *que son fils de prior* » pourrait être une autre allusion à cette histoire.

DEUX VERS D'UNE DANSE PROVENÇALE

On lit à la p. 161 des *Chroniques de Saint-Martial de Limoges,* publiées par M. Duplès-Agier pour la *Société de l'histoire de France,* l'anecdote suivante, que nous reproduisons ici comme intéressant l'histoire de la poésie provençale :

« M° CC° LXXII°, infra octavam nativitatis beati Johannis Babtiste, quidam pessimus murtrarius apud Petrasiam (*Pairac*) ducebat coream, et dum cantaret :

Amors no m'en ludes mie ie
Vos dic que mot es corta ma via,

statim inimici irruerunt armati, et gladiis turpiter ipsum interfecerunt in eodem loco. Qui vidit mihi testimonium perhibuit. »

Les deux vers ci-dessus, dit en note M. Duplès-Agier, doivent être restitués ainsi :

Amors, no m'envides mia ia
Vos dic que mot es corta ma via.

ia serait dans ce cas une sorte de prolongement ou d'écho, dans le genre du *a a* qui termine chacun des couplets d'une chanson (*No sap chantar qui so no di*) de Jaufre Rudel. Mais peut-être vaudrait-il mieux corriger ainsi :

.... Amors no m'envides mia
Ie[u] vos dic que mot est corta ma via.

Il manquerait trois syllabes au commencement du premier vers, et l'un et l'autre seraient de dix syllabes, avec césure mitoyenne. C. C.

BIBLIOGRAPHIE

Archives des missions scientifiques et littéraires, 3e série, t. V, p. 423. — A. Thomas, *Rapport sur une mission philologique dans le département de la Creuse*.

La mission dont cet intéressant rapport fait connaître les résultats avait pour objet de « rechercher les limites des trois variétés principales qui se partagent dans des proportions inégales les patois méridionaux du département. » Ces limites, comme il arrivera toujours ou presque toujours en pareil cas, l'auteur les a trouvées non pas sur une ligne unique, où commencent à la fois à se montrer, d'un côté et de l'autre, *tous* les caractères distinctifs de chaque variété, mais dans une zone mixte plus ou moins étroite, au sein de laquelle tous viennent aboutir, en pénétrant plus ou moins avant de côté ou d'autre. « Pris à deux points suffisamment éloignés », les patois de l'est et de l'ouest se distinguent très-nettement. Le premier est celui qui se parle à Aubusson, le second à Pontarion. Ce dernier n'est autre que le haut-limousin ; il en a tous les caractères, tant phonétiques que morphologiques. Le premier, au contraire, a beaucoup de rapports, d'un côté, avec le bas-auvergnat, de l'autre avec le bas-limousin.

M. Thomas incline à y voir « un sous-dialecte indépendant que l'ou pourrait appeler *haut-marchois*, intermédiaire entre le haut-limousin et le bas-auvergnat. » Quant au patois du Sud, plus exactement du Sud-Est, dont le domaine s'étend seulement au-dessous du patois de l'Est, il ne se distingue de ce dernier que par la prononciation du *ch* et du *j*, qui, chuintante dans les deux autres variétés, est ici conforme à celle du bas-limousin et du limousin central et occidental (Corrèze et Dordogne), c'est-à-dire = *ts* et *dz*.

Voici, d'après M. Thomas, les traits les plus caractéristiques du patois de l'Est :

1° Les dentales, ainsi que *l* et *n*, se mouillent devant *i* et *u* : *portyi* = *partir* ; *poulyu* = *pu* ; *lyimo* = *limo*, etc. — J'ai constaté le même phénomène en bas-limousin. Cf. ma *Grammaire lim.* pp. 77 et 93.

2° Le *c* et le *g* durs se mouillent aussi devant les mêmes voyelles. Cf., pour le bas-lim., *Gram. lim.*, p. 67.

3° L'*r* des conditionnels et des substantifs en *aria* tombe, et l'*i* devient *y* : *pourtoyó* = *porterait* ; *méitodoyó* = *métairie*. Ceci se retrouve dans beaucoup de variétés de la langue d'oc, très-distantes l'une de l'autre : Basse-Auvergne, Agen, Montpellier, etc.

4o L'*s* final, au contraire de ce qui a lieu en haut-limousin, se fait sentir en liaison : *louz omei, mouz omi, lâ bounāz ormā.* De même en bas-limousin (*Gram. lim.*, pp. 190, 197.)

5o *Ès* et *és*, dans une syllabe fermée, c'est-à-dire finale ou suivie d'une consonne, deviennent également *ei* dans le haut-limousin proprement dit, et par conséquent dans le patois creusois de l'ouest: *feito, preito*, etc. Mais dans le patois de l'Est, tandis que *és* devient *ei*, comme dans l'ouest, *ès* devient *iè : fièto = festa, priè = pres*, etc. Dans la partie du Périgord que j'ai particulièrement étudiée dans ma *Gram. limousine*, la même distinction a lieu, c'est-à-dire que *ès* ouvert (l'*es* larg du *Donat provençal*) n'est pas traité comme l'*és* fermé. Mais le premier ne se diphthongue pas ; il passe seulement à l'*é* fermé long : ainsi *bestia* donne *bêtio; testa, têto; testu, tê; pres* (*presum*), *prê;* tandis que *cresta*, où *e*, venant de *i*, est fermé (*estreit*), donne *creito, es* (*est*) aussi fermé, *ei*, etc.

6o *Os* et *òr*, dans une syllabe fermée, au lieu de laisser simplement tomber la consonne, comme à l'ouest, diphthonguent l'*o* en *ouo* : *bouò = boscum* (haut-lim. *bô*), etc.

7o *ò* + *i* ou gutturale, dans une syllabe fermée, au lieu de *uei*, *ue* ou *e* (*uei* (*hodie*), *nuet, net*) du haut Limousin et du Périgord, donnent une diphthongue que M. Th. figure *öi* et qui est la combinaison du son simple *eu* avec un *i* très-affaibli. La même chose a lieu, si je ne me trompe, en Auvergne et dans le Velay.

8o Un *a* épenthétique s'introduit (ou *e* si la syllabe est atone) entre *e* ou *i* et *r* en position (*tiaro = terra*), *fiar* (*ferrum*), et entre les mêmes voyelles et *l*. Même chose, pour *il* et *el*, en bas-limousin. Cf. *Gram. lim.*, p. 57.

9o Toutes les troisièmes personnes du pluriel sont uniformément en *oun* au lieu de l'être en *en* ou en *an*, comme à l'Ouest ; les deuxièmes personnes du prétérit sont en *èrā* au lieu de *èrei* (de même en bas-limousin. Cf. *Gram. lim.*, pp. 273, 274, 276, 277) ; l'*a* étymologique de l'imparfait de l'indicatif se change en *e* (*ei*) à la deuxième personne des deux nombres et à la première du pluriel (*minjávei, minjáven*) ; enfin le futur n'admet pas à la première personne du pluriel la flexion *an*, faisant *minjoren* et non *minjaran*, comme en haut-limousin. (Cf. *Gram. lim.*, p. 270.)

Il résulte de cet ensemble de caractères que le patois creusois de l'Est et du Sud-Est est apparenté de très-près au bas limousin, tandis que celui de l'Ouest est une simple variété du haut limousin. Je trouve là la confirmation d'un fait que j'avais soupçonné, mais que je n'avais pu vérifier à l'époque où j'écrivais ma *Grammaire limousine*, et c'est afin de combler en partie, pour les lecteurs de la *Revue*, les lacunes qu'elle présente de ce côté, que je suis entré dans les détails qui précèdent et que je vais revenir sur un des points déjà touchés.

J'avais constaté que, à Nontron, tandis que *habetis* donne *avê*, *habere-habetis* donne *ourei*. M. Thomas a relevé la même anomalie dans le patois creusois de l'Est, avec cette différence que là (cf ci-dessus 5°), au lieu de *ê*, c'est *iè* que l'on a au présent de l'indicatif. Il a eu l'excellente idée de rechercher si l'ancienne langue faisait la même distinction entre l'*e* de l'indicatif présent et celui du fûtur, et il a pu constater, par les rimes, qu'en effet, tandis que la finale *etis* donnait toujours, selon la règle, un *e* fermé (*estreit*) au subjonctif présent et au futur, c'est au contraire un *e* ouvert (*larg*) qu'elle donnait au présent de l'indicatif et à l'impératif. J'ai vérifié le fait après lui sur un grand nombre de rimes, et l'ai trouvé exact. Cette vérification m'a donné l'occasion de constater quelques autres particularités de la phonétique de l'*e* provençal. La distinction qu'on vient de voir à la 2e p. du pl. n'existe pas à la première personne du même nombre, et l'on devait s'y attendre à cause de l'influence de la nasale, *em* comme *en* étant toujours fermé ; ainsi *farem* rime avec *paissem* (*Flam.* 7407), *vivem* avec *sabrem*, *id.* 4260, comme *tems* (*times*) avec *tems* (*tempus*) *id.* 4105. *Etz* (*es*) à la 2e pers. plur. du prétérit est ouvert ou fermé, selon qu'il appartient à des verbes faibles ou à des verbes forts ; même distinction que celle qu'a constatée M. Meyer pour l'*es* de l'imparfait du subjonctif. Ainsi *annes* (vous allâtes) rime avec *respondes* (impératif) dans *Flamenca*, 7397 ; *reveilles* (vous réveillâtes) avec *adormes* (impér.), *id.* 2980 ; mais *vengues*, *traysses*, riment avec *repres*, *conques*, *res*, etc., dans G. Riquier, p. 35 ; *fezes*, *tengues*, *disses*, avec *sirventes*, *ses* (*census*), etc., dans Garin d'Apchier (Rayn, IV, 249). On trouve par-ci par-là la distinction de *ètz* (*ès*) et de *étz* (*és*) mal observée. Mais cela doit tenir le plus souvent à des fautes de copistes. Tel est probablement le cas du v. 5375 de la *Croisade albigeoise* où *pretz* est égaré dans une longue laisse en *étz*, et de celui d'une chanson de P. Rogier (Mahn *Werke*, I, 118), où *quetz* rime avec des mots en *ètz*[1].

Le rapport de M. Thomas est terminé par un appendice qui contient : 1° la traduction de la *Parabole de l'Enfant prodigue*[2] dans le patois de

[1] Dans G. Riquier, p. 13, v. 17, on trouve *ames* (*amasset*) rimant avec *comés*, *bés*, *és*, etc., mais c'est par la faute de l'éditeur qui, au lieu de :

Dey sopleiar qu'elh m'ames ;
Captal on ai gazanhat, etc.

aurait dû écrire : *qu'elh m'a mes Captal*...

[2] J'y remarque — détail dont M. Th. n'a pas parlé dans son exposition — que l'*a* du participe passé masculin (*at*) devient toujours *o*, tandis que celui de l'infinitif (*ar*) reste *a*. Le dialecte creusois de l'Est fait encore ici à sa manière une distinction qu'on doit retrouver en sens inverse, dans celui de l'Ouest, si

Saint-Yrieix-la-Montagne, lequel appartient à la variété orientale ; 2° une notice sur les textes provençaux relatifs au département de la Creuse. Ces textes sont peu nombreux. Le principal, qui est la charte de commune de Chénerailles, a été publié récemment, d'après l'original, dans les Mémoires de la Société des sciences de la Creuse, par M. Louis Duval, archiviste du département, et dans le *Musée des archives départementales*, par les soins du Ministère de l'Intérieur. Il en existe une copie dans les papiers de D. Fontenau (B. N., lat. 18399), que j'ai lue il y a quelques années et que j'avais eu un instant l'idée de publier, croyant l'original perdu. Le cartulaire de Blessac (fin du XII[e] s.), dont presque tous les actes contiennent plus ou moins de langue vulgaire, est par sa date particulièrement intéressant. Malheureusement, on n'en possède plus qu'une copie du XVII[e] s., et qui est très-fautive. M. Thomas en communique d'assez longs extraits, dont il a restitué habilement plusieurs passages corrompus [1].

C. C.

du moins celui-ci se conforme bien, pour cela comme pour le reste, aux habitudes du haut Limousin. Là le participe conserve partout l'*a*,— abrégé, grâce au *t*, —très-franc et très-pur ; mais l'infinitif voit souvent le sien passer à l'*é*. Je renvoie pour l'explication du fait à ma *Gram. limousine*, p. 14-16 et p. 23. L'affaiblissement de l'*a* des participes en *o* se constate aussi dans la basse Auvergne, dans le Velay, dans le Forez et dans un grand nombre des dialectes franco-provençaux. Cf. Ascoli, *Schizzi, passim*, où l'on verra que là ou les *a*, soit des infinitifs, soit des participes, ne restent pas *a*, ils se modifient toujours différemment et que la cause de cette divergence doit être, comme en limousin, une différence survenue dans leur quantité.

[1] P. 463, note 6, *habite* pouvait rester. C'est une forme connue et très-fréquente ailleurs. J'en dis autant de *receubut* (ibid.), de *tot* (469, 9) et des autres mots où *t* (*th*) est pour *z*. Cf. *Romania*, VIII, p. 112, l. 6.—P. 465, l. 2. *A lo* [*a*] *redre*. Addition peut-être inutile. Cf. dans la Charte de Chenerailles : *o a autrear lo comps*.—465, not. 4, 8, etc. Je remarque en passant que la forme *laus* pour *los*, ici introduite par le copiste du XVII[e] s., est fréquente dans la basse Auvergne. — 465, avant-dernière ligne de l'art. LXXI, *G. Loprestre de Villabiga*. Ne faudrait-il pas *G. lo prestre de V.?* — 466, not. 10. *Jairatge* (de *jaire* = *jazer*) paraît signifier « droit de gîte » et spécialement la redevance attachée à ce droit. Voy. Du Cange sous *jacere* et *gistum*. — 467, n. 9. Le ms. donne *omne que an* (= *chaque année*), corrigé par M. Thomas *unquec an*. Comme cette expression revient souvent et toujours sous la même forme, il eût été peut-être prudent de n'y rien changer. Cela pourrait renvoyer à une formule barbare *omni quot anno*, faite sur *quot annis*. — 468, l. 2 Il faudrait sans doute insérer *e* (*et*) entre *Meimac* et *P. Johanz*. — 468, n. 10, *e zo*. Ms. *et zo*, qu'il fallait garder, mais en écrivant *etzo* d'un seul mot, comme p. 464 et 470. — 468, n. 18. *Vizias*, inutilement changé en *Vivias*. *Vizias* (*Vezias*) est une forme provençale de *Vivien*, qui a aussi sa correspondante en français. Je

Études de philologie et linguistique aveyronnaises, par J.-B. Durand (de Gros).—Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°, 102 pag.

Cet ouvrage, malgré son peu d'étendue, est riche de faits et d'observations nouvelles. L'auteur, ce qui est assez rare en province, s'est mis au courant des bonnes méthodes; et quand il fait de l'étymologie, ce n'est pas au hasard, comme tant d'autres patoisants, mais d'une manière vraiment scientifique. Il connaît parfaitement l'idiome dont il parle, et il y a tout profit pour le lecteur compétent à recueillir ses observations et à étudier les explications qu'il y ajoute.—Je reprocherais à M. Durand de n'avoir pas, dès les premières lignes, dans une courte introduction, annoncé les principales divisions de son travail, et, quand il l'a eu terminé, de n'avoir pas fait une table analytique des matières traitées. Sans doute une publication de dimensions assez restreintes, comme est celle-ci, n'exige pas un grand appareil de ce qu'on pourrait appeler la comptabilité bibliographique; mais il faut toujours se préoccuper de la commodité du lecteur, qui, dans ce que nous écrivons, ne veut bien souvent connaître que ce dont il a besoin pour ses recherches particulières. Plus il est compétent, plus il est désireux de ne pas perdre de temps et de mettre la main sans tâtonner sur ce qui peut l'intéresser ou lui être utile. — Je passe maintenant à quelques remarques de détail. — P. 4. Il aurait été bon d'indiquer la place de l'accent dans le nom propre *Glauzy*, de même dans *Vergely*, de même encore dans *Calvy* (p. 30), *Poustomy* (p. 42); formes qui, si elles ont l'accent sur la dernière syllabe, doivent certainement se ramener à des types en *inus*; tandis qu'avec l'accent sur la pénultième, elles rappellent plutôt des types en *ius*. P. 16. Le suffixe *acum* est d'origine gauloise, puisqu'on le trouve à la fin de noms de lieu datant de la période purement gauloise; mais il faut ajouter qu'il est aussi d'origine latine; cf *Actiacum prœlium*, la bataille d'Actium. Il a indiqué la possession. et voilà pourquoi, ainsi que l'observe fort justement M. D., il est toujours ou presque toujours accollé à un nom de personne. Je dois relever à ce propos une erreur, d'ailleurs très-naturelle, de M. D., qui voit dans l'*i* étymologique de ces formes en *ac*, *Albaniacum*, *Albiniacum*,

connais un *Vezien* dans la Charente.—468, dern. l. du texte: *soustron*. Corr. *sosteron* (= *cédèrent, abandonnèrent, renoncèrent à*), d'un verbe *sostar*, qui manque à Raynouard, mais qu'ont enregistré Rochegude, Sauvages, Béronie, etc. — 470, n. 10. *Descui moia*, corrigé *de cui moia* par M. Th., n'en devient pas pour moi plus clair. Il vaudrait mieux probablement écrire *d'escuimoia* et chercher à retrouver là le nom d'une étoffe ou d'une fourrure. Corr. *d'esquiriola?* Il s'agirait alors d'une aumusse fourrée d'écureuil.

Crispiacum, devenues *Albagnac*, *Aubignac*, *Crespiac*, la flexion du génitif latin (p. 17). Ce qui prouve que cet *i*, qui seul a survécu dans la plupart des dialectes de langue d'oil, au détriment de la finale gallo-romaine *ac* (Aubigny, Crespy), n'est pas un reste de la flexion casuelle du génitif, c'est qu'on trouve *ac* employé sans mouillure, *Majoracum*, *Tornacum*, *Camaracum*. L'*i* en question n'est pas autre chose que l'*i* intercalaire des doublets familiers ou diminutifs de noms propres, si communs dans les relevés onomastiques des inscriptions latines. *Albagnac*, *Aubignac*, *Montagnac*, *Segonzac*; et plus au Nord, *Chauvigny*, *Marigny*, etc., proviennent non pas de *Albanus*, *Albinus*, *Montanus*, *Secundus*, *Calvinus*, *Marinus*, mais de leurs doublets à *i* intercalaire, *Albanius*, *Albinius*, *Montanius*, *Secundius*, *Calvinius*, *Marinius*. *Magnac* vient de *Magnius* et non de *Magnus*. Cette forme *Magnius* n'est pas purement hypothétique, puisqu'on en compte jusqu'à quatorze exemples dans le seul recueil de M. Léon Renier (inscriptions romaines d'Afrique). J'ai déjà eu occasion, et à plusieurs reprises, d'appeler l'attention sur ces doublets à *i* intercalaire dans la *Revue des langues romanes*. P. 17. *Balzac* suppose plutôt *Balteus acum* que *Vallis acum*. *Pradalhac* = *pradalius* (non *pradalis*) *acum*. — Un peu plus haut (p. 16), M. D. observe justement « que tous les noms de lieu en *ac* ne sont pas purement gaulois ; que ce suffixe s'unit encore à des noms romains, et que les noms ainsi composés témoignent conséquemment de la période gallo-romaine ». Il serait à désirer que M. D. eût pu compléter cette observation, en réunissant sur deux listes distinctes tous les noms de lieu rencontrés par lui dans les anciens textes, et appartenant *sûrement*, les unes à la période gauloise, les autres à la période gallo-romaine. Travail qui aurait eu pour complément naturel des listes dressées de la même manière et comprenant les noms de personnes. Il est vrai que des recherches poussées à fond dans cette direction l'auraient entraîné bien au-delà du cadre qu'il s'était tracé. C'est une étude qu'il peut vouloir faire à part et pour laquelle, avec son esprit judicieux et attentif, il est parfaitement préparé. Les rapprochements qui se feraient ainsi d'eux-mêmes, soit entre les radicaux semblables mais à terminaisons différentes, soit entre les radicaux différents mais à terminaisons semblables, pourraient fournir de nouvelles lumières, non-seulement sur la chronologie et la topographie de ces formes, mais encore sur la signification première et précise des radicaux et des flexions, et aussi sur les changements orthographiques subis par ces mêmes flexions. Ainsi, il serait intéressant de savoir s'il n'y a pas quelque rapport entre le gaulois *omagus* et le gallo-romain *onicas*, entre le gaulois *rix* et le bas-latin *ricus* (cf. Albio*rix* et Albe*ricus*), etc. — P. 97. La filiation exacte de *sanctum Amantium* et de *saint Chamans* avait été retrouvée par M. Michel Bréal (*Romania*).

Si je relève ce menu détail, ce n'est nullement pour contester l'originalité des recherches de M. D. Sur ce point, comme partout ailleurs, il a travaillé avec une visible bonne foi. — Je terminerai ce compte rendu trop écourté, comme je l'ai commencé, par des éloges. M. Durand est un homme studieux, consciencieux, qui ne se contente pas de travailler pour son compte, et qui, bien loin de considérer la philologie rouergate comme son domaine propre, convie ses compatriotes à l'exploiter avec lui et leur donne les conseils les plus pratiques. Son appel, devancé par l'abbé Vayssier, le regretté collaborateur de la *Revue des langues romanes*, a été déjà entendu de M. Aymeric, le récent docteur de l'Université de Bonn ; car c'est encore en Allemagne que nos apprentis en philologie romane vont faire leurs études plutôt qu'en France, où ce nouvel enseignement vient à peine de naître.

A. B.

PÉRIODIQUES

—

La Renaixensa.— Num. 9 (15 Maig.) —P. 353. *Certámen de la Renaixensa.* Dictámen que proferí lo jurat compost dels Srs. J. Puiggari, Gonzalo Serraclara. J. Narcis Roca, Lluis Domenech y Joan Sardá. — P. 357. S. Sanpere y Miquel: *Origens y fonts de la nació catalana.* La terra : Epoca azòica. Epoca paleozòica. Epoca mezòica. Epoca neozòica. Epoca quartenaria ó moderna. (Comens del 1er treball premiat en lo certámen de *la Renaixensa.*) — P. 370. Joaquim Salarich : *Un desafio á mort.* Noveleta. — P 377. Jaume Collell : *La cansó del Miquelet.* Poesia. — P. 381. Damás Calvet : *La estreta de má.* Composició poetica que fa referencia à un viatje del autor à Montpeller. — P. 333. Ricardo Poch y Cortés : *A la Verge de las Mercés.* Poesia premiada. — P. 386. *Novas.* — Se repartiren ab est numº : la copia heliográfica d'una pintura decorativa original d'en Francisco Torrescasana ; y lo folleti del *Libre de coses assenyalades.*

Num. 10 (31 Maig). — P. 393. Antoni de Bofarull : *Renuncia de Majoral dels felibres.* Remitit al Sr. Director de *la Renaixensa* que compren dita renuncia. — P. 397. S. Sanpere y Miquel : *Origens y fonts de la nació catalana* (Continuació). La Rassa : Ethnogenia. L'aborigena. — P. 414. Joaquim Salarich: *Un desafio á mort.* Seguiment. — P. 419. Marian Aguiló : *La sesta.* Bella composició d'un de nostres primers poetas. — P. 426. Agusti Valls y Vicens : *Lo pes-*

cador. Poesía que valgué á son jove é inspirat] autor un 1er premi en lo certámen del *Centro catalanesch-recreatiu*. — P. 428: *Novas*. Indicarém las : del estudi del *Blaquerna* de Ramon Lull en la *Romania* per M. Morel-Fatio ; y la de la publicació de *la vida de St-Amador* per M. Lieutaud. — Van adjuntas á aquest número: una heliografia copia d'un quadro de Roman Ribera, titulat *la Cuyna ambulant;* y altre quadern del *Libre de coses assenyalades*.

Num. 11 (15 Juny). P. 433. Damás Calvet: *Renuncia de majoral dels Felibres*. Remitit al director de *la Renaixensa* en que transcriu una carta à Mistral sobre dit assumpto. — P. 437. S. Sanpere y Miquel: *Orígens y fonts de la nació catalana* (continuació). Las rassas civilisadoras : Sémitichs. Lybichs. Grechs. Llatins. Goths. — Caràcters antropológichs.— P. 454. *Discurs pronunciat per Frederich Mistral en las estas de Montpeller* (traducció catalana). — P. 458. Emili Vilanova : *Oriental* (prosa satirica). — P. 465. Francesch Matheu : *Lo Cant del Llati*. Poesia que guanyà lo 2n premi en lo concurs del cant del llati celebrat enguany à Montpeller. — P. 467. Juan B. Ferrer : *La Nuvia*. Esta composició obtingué menció honorifica en los Jochs Florals de Barcelona de 1876. — P. 475. J. Sardá : *Bibliografia* dels volums que contenen los travalls premiats en los certámens de Gerona de 1622 y de Vich de 1876. — P. 479. N.: *Teatres. Una orga de gats*, comedia en dos actes d'en Joaquim Riera y Bertran, etc. — P. 481. Francesch Manel Pau : *Remitit*. — P. 482. *Festas llatinas de Montpeller*. Breu ressenya d'ellas, escrita en vista dels periódichs de dita Ciutat y de cartas particulars dels catalans que hi assistiren. — P. 485. *Novas :* Acompanya à aquest número una heliografia, reproducció del quadro al oli d'en Simon Gomez, titolat *Cármen*.

Num. 12 (30 Juny).—P. 489. S. Sanpere y Miquel *: Orígens y fonts de la nació catalana*. (Continuació). Lo Poble : Los Chethas.— Ligurs Fenicis, Tubalitas. — P. 513. J. Salarich : *Un desafio à mort*. (Acabament).—P. 524. O. L.: *Las Arts en la Exposició de Paris*. (*Impressions*.) I. II y III. (Preliminars). — P. 528. Joseph Marti y Folguera : *Lo Gran Rey*. Poesia que guanyà lo 1er premi consistent en una corona d'or y plata, en lo certámen dels Felibres à Montpeller. — P. 531. Joan Pons y Massaveu : *Lo Puput*. Altre poesia. — P. 534. *Novas :* Va adjunt ab est número : una heliografia, copia del quadro *la Viudeta* de D. Manuel Amell, y lo folleti acostumat del *Libre de coses assenyalades*.

Lo Gay saber. N. VIII (15 d'Abril).— P. 113. F. Maspons y Labrós: *Deixau lo dol* (Costums populars). Es la descripció de las que tenen lloch á Catalunya y á Mallorca, lo dia de Pasqua. — P. 116.

Joaquim Rubió y Ors, mestre en gay saber: *La oració del mati.* Poesia. — P. 117. *Comala. Poema dramátich de Ossian.* Traducció. — P. 119. Marian Aguiló, mestre en gay saber: *Pobre noya!* Poesia. — P. 120. Maria de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers.* Seguiment.—P. 122. M. A.: *Dèu.* Primera plana d'un llibret de *Concells* en vers, encara inédit. — P. 122. Enrich Franco: *Edipo Rey. Traducció de Sófocles.* — Continuació. — P. 125. Conrat Roure: *Revista dramática. La ma freda*, drama en 3 actes y en vers, original d'En Francesch Ubach y Vinyeta. Crítica. — P. 126: *Novas. Certámen del Centro Graciense.— Societat de las llenguas románicas de Montpeller. — Consistori dels Jochs florals de Barcelona.* — (Programas y llista de composicions.)

N. IX. — (1 de Maig). — P. 127. Enrich Claudi Girbal: *Refrans y modismes locals.* Comensa la traducció dels curiosos artícles que lo mateix autor havia publicat en castellá l'any anterior, en la *Revista de Gerona* (nos XII y XIII), y que judiquém utilíssims als conreadors de la literatura popular catalana. — P. 131. Teodor Llorente: *En la montanya.* Poesia. — P. 133. A. Careta: *Los Carboners*, etc., de Gras. Cant sisé. — P. 135. J. Sardá: *Palinodia.* Traducció en vers de la Oda XXXIV del llib. 1 d'Horaci.—P. 135. M. de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers.* Continuació. — P. 137. Joan Marti y Trenchs: *Traducció catalana* (en vers) *d'una poesia escrita en gallego per la Sra. Na Rosalia Castro de Murguia.*—P. 138. E. Franco: *Edipo Rey, trad. de Sófocles.* — Segueix. — P. 140. F.-P. Briz, mest. en g. s.: *La Pinya d'or*, etc. Continuació.— P. 142. *Novas.* Es de notar la que fa constar la vinguda á Barcelona de nostre estimat amich lo savi bibliotecari de la ciutat de Marsella En Victor Lieutaud. — *Consistori dels Jochs florals de Barcelona.*

N. X (15 de Maig).— P. 145. Anònim: *Lo que 'ns falta.* Se refereix á la necessitat de construir en Barcelona un edifici exprofés pera celebrarhi certámens, concerts y esposicions artisticas y cientificas de Catalunya. — P. 146. Frederich Soler: *Rey y vassall.* Poesia histórica.— P. 147. A. Careta: *Los Carboners* de Gras, etc. Cant seté.—P. 150. Anònim: *La Orientada.* Fragment del cant III d'un poema inédit. — P. 152. M. de Bell-lloch: *Vigatans y botiflers*, etc. Continùa.— P. 154. Ramon Picó y Campamar: *Lo Testament del cavaller*, poesia. — P. 155. Enrich Franco: *Edipo Rey. Traducció de Sófocles.* Continuació. — P. 156. F.-P. Briz, mest. en g. s: *La Pinya d'or*, etc. Seguiment. — P. 158. *Novas.* — P. 160. *Certámen literari.*

N. XI (1 de Juny). — P. 161. Enrich-Claudi Girbal: *Refrans y modismes locals.* Fi. — P. 164. Manela dels Herreros de Bonet: *Pajesos, vos compatesch!!* Poesia mallorquina. — P. 165. A. Careta: *Los Carboners* de Gras, etc. Comensa lo cant vuyté. — P. 167. Manuel Milá: *La Font de Melior.* Bonica balada, imitació de la musa popular.

composta en 1844.—P. 167. Mª de Bell-lloch : *Vigatans y botiflers*, etc, Segueix.—P. 169. C. Barallat y Falguera : *La Ignés.* Balada alemana. En lo álbum de Dª Maria-Josepha Massanés de Gonzalez. Desembre de 1860.—P. 169. Joseph Fiter é Inglés : *Estudi históřich critich sobre 'ls poetas valencians, etc.*, d'en Ferrer y Bigné. Tracta d'en Ramon Muntaner, de M. Jaume March y altres poetas antichs de Valencia.—P. 171. F.-P. Briz mest. en g. s. : *La Pinya d'or,* etc. Continùa. — P. 173. Conrat Roure ; *Revista dramática.* Critica de *lo Rabadá*, drama en 3 actes y en vers original d'en Joseph-Feliu y Codina.—P. 174. *Novas.* — P. 176 : *Certámen literari de l'Aranya.*

N. XII (15 de Juny). P. 177. Pere Armengol y Cornet : *Document notable.* Es copia d'una minuta d'informació contra 'l carceller de la presó de Barcelona per abusos en son oficî (any 1420), existent en l'archiu municipal d'esta dita Ciutat y que lo Sr. Armengol dona á coneixer com á altre dels xamosos fruits de sos estudis penitenciaris en que pera gloria de Catalunya tan se distingeix. — P. 179 *Lo Trovador de Montserrat* (V. Balaguer. m. en gay saber) : *Amorosa.* Poesia. — P. 179. A. Careta : *Los Carboners* de Gras, etc. Fi del Cant vuyté. — P. 181. Damàs Calvet, mestre en gay saber : *Mallorca cristiana.* Fragment del 2ª cant d'est interessant poema. — P. 182. E. Franco : *Edipo rey*, de Sòfocles. Continùa.— P. 183. Thomas Forteza, m. en gay saber : *Los Somnis de la vida.* Poesia. — P. 184. Eduard Lidforss, de Lund (Suecia) : *Quento popular suech* titulat *Pobre importú de dos ne trau hu.* — P. 186. F.-P. Briz, m. en g s. : *La pinya d'or*, etc, Fi del acte 2e. — P. 189. B. *Bibliografia forana.* Crìtica de las obras : *Petit Romancero* del Sr. comte de Puymaigre ; *la vida de S. Amador*, text catalá inedit del segle XIV, publicat en vista del manuscrit de la Biblioteca de Marsella, per V. Lieutaud ; y de la traducció en vers castellá de *l'Atlántida*, per D.-J.-M. de Despujol y de Dussay. —P. 190. *Novas.* Publica entre altres la dels escriptors catalans qu'obtingueren premi en lo certámen filològich y literari celebrat per la Societat de llenguas romànicas ab motiu de las Festas llatinas de Montpeller, lo dia 23 de Maig prop passat. — P. 192. *Certámen literari de l'Aranya.*

A. Balaguer y Merino.

Barcelona, 30 de Juny de 1878.

Langue et littérature romane, par M. l'abbé Léonce Couture (*Gazette du Languedoc,* de Toulouse, 11 avril et 3 mai 1879

Un de nos collaborateurs raconte plus loin la réception de M. Mistral à l'*Académie des Jeux floraux.* Il aurait pu, s'il en avait eu con-

naissance, réserver une place, dans ce compte rendu, à une des leçons du cours de littérature romane professé à la Faculté libre de Toulouse par M. l'abbé Couture. Ce discours, en prévision de la solennité du 3 mai, a été consacré à une étude sur Mistral et le *Félibrige*. L'analyse, très-remarquable, du talent et des œuvres de l'auteur de *Mireille* était précédée de quelques mots consacrés à la *Société pour l'étude des langues romanes* et à son fondateur François Cambouliù. Interprète de l'association tout entière, la *Revue* remercie l'éloquent professeur de l'appréciation bienveillante qu'il a faite de ses travaux et des termes sympathiques dans lesquels il a signalé les deux cours de MM. Boucherie et Chabaneau à la Faculté des lettres de Montpellier[1].

Le discours d'inauguration de la Faculté libre de Toulouse, par le doyen de l'Université, a défini de la manière suivante la création de la chaire confiée à M. Couture :

« La quatrième chaire de littérature offre un attrait particulier, un vif intérêt local ; elle est consacrée à la littérature étrangère, à la philologie des langues romanes. Après une préparation de plus de vingt années, le professeur se propose d'étudier, dans son fonds commun et dans ses nuances distinctes, le génie des peuples romans, c'est-à-dire le premier essor poétique, les premières manifestations littéraires en Italie, en Espagne et en France...

» C'est remonter au plus vif des antiques traditions toulousaines, c'est ranimer et justifier le culte de cette muse populaire de notre Capitole qui couronnait, il y a quelques années, le poëte agenais Jasmin, qui va couronner dans quelques jours le grand poëte de la Provence, Mistral.

».....L'État a récemment fondé une chaire de langue gasconne à Bordeaux, une chaire de langue provençale à Montpellier. L'Allemagne possède depuis longtemps des chaires analogues devenues célèbres. Ce sera un grand honneur pour l'Université catholique d'avoir fondé, la première, une chaire de langue romane à Toulouse[2]..... »

Nul doute que les leçons de M. Couture ne contribuent efficacement à ressusciter le milieu à demi littéraire, à demi philologique que Toulouse possédait aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, alors qu'elle pouvait, à côté des noms de Goudelin, de Hellies et de Gautier, citer ceux de Catel, de Caseneuve et de Doujat, les premiers qui, en Languedoc, se soient appliqués à l'étude de ses dialectes et de leur histoire.

[1] *Revue de Gascogne*, mars 1879, p. 148-149; mai 1879, p. 242-245. La *Gazette du Languedoc* du 11 avril contient d'assez nombreux extraits de la leçon d'ouverture de M. Couture. L'auteur y a exposé dans une langue claire, attachante et substantielle, les principales lignes du cours dont il est chargé.

[2] *Université catholique de Toulouse. Inauguration solennelle de la Faculté libre des lettres. Discours* de M. l'abbé F. Duilhé de Saint-Projet, Toulouse, Privat [1878], in-8°, 8 pag.

FLORIAN IMITÉ PAR FABRE-D'OLIVET

Nos auteurs des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, fourniraient la matière de notes grammaticales et littéraires. En attendant le jour où un éditeur publiera une *Bibliothèque provençale* digne de ce nom, il peut être utile de signaler, comme l'a fait M. Roque-Ferrier pour Nicolas Fizes (de Frontignan), quelque particularité relative au texte de nos anciens auteurs.

Florian, comme on sait, a publié dans sa pastorale d'*Estelle et Némorin* une romance en alaisien ; il lui sera beaucoup pardonné en faveur de l'intention. Le dernier couplet de cette romance a été imité par Fabre-d'Olivet. Voici les pièces de conviction :

Quan lou pauret s'en ven, pecaire,
En roudan proucho soun troupel,
Li dire : Baila m'un agnel[1].
Se li lou bail' embé la maire :
Ai ! qu'es ben el ! Rendé lou-me,
Ai soun amour, el a ma fe.

Après les vers de Florian[2], ceux de Fabre-d'Olivet :

Se sap qu'un pastourel, pecaire !
Ague, al bos, perdut soun agnel,
Li baillo, emb' un autre plus bel,
La maire !
E s'el plouro un de sei moutous,
En liogo d'un li'n torno dous.

J. BAUQUIER.

[1] Les éditions de Florian sont nombreuses ; mais la suivante, publiée à Lyon du vivant de l'auteur, ne se trouvant pas dans toutes les mains (*Estelle, romanzo pastorale del signor di Florian.. . tradotto in prosa e poesia italiana dall' avvocato Sincero Rastelli.* A Lione, da Amato della Rocca Stamp., 1790, in-12), il a paru intéressant d'en extraire les traductions italienne et piémontaise de la strophe citée :

ITALIEN	PIÉMONTAIS
Se 'l meschino a sua dimora	Se 'l povrat a so casal
Passa, e 'l gregge suo in veder	Passa, vdent i so moton,
Chiede un' agna, d'ottener	Un agnel ai ciama an don,
Cert' è la pecora ancora ;	Dco dla feia ai fa regal.
Me 'l rendete, ah ! ben dess' è,	Ah ! l' è chial ; rendimele ;
Ho 'l suo amor, ha la mia fè.	I' eu so amor, a la mia fè.

[2] *Le Troubadour, poésies occitaniques du XIII^e^ siècle, traduites et publiées par Fabre-d'Olivet. Première partie.* Paris, de l'impr. de Valade, an XI-1803, p. 214.

MISTRAL A TOULOUSE

Nous vivons à une époque de transactions, et la transaction elle-même a été élevée à la hauteur d'une théorie ; on a même inventé, pour la désigner sous sa forme doctrinaire, un de ces gros longs mots dont le nombre sans cesse accru prouve combien la pensée s'enrichit de formes nouvelles, mais qu'il suffit d'entendre prononcer pour regretter qu'à cet enrichissement de la pensée ne corresponde pas un embellissement du langage. Certainement, ces néologismes, nécessaires mais peu harmonieux, sont faits pour inspirer une légitime horreur à un Corps qui se flatte, comme l'*Académie des Jeux floraux*, de respecter les vieilles traditions littéraires. Et toutefois, dans la situation délicate où cette célèbre Académie s'est trouvée, en présence de la langue d'oc ressuscitée, ce qu'elle a fait, c'est (malgré son aversion pour le mot) purement de l'*opportunisme*.

L'origine de l'*Académie des Jeux floraux* remonte aux derniers troubadours ; mais, depuis le premier quart du seizième siècle, les prix fondés par Clémence Isaure (si tant est que Clémence Isaure ait existé) sont passés de la langue d'oc à la langue française. Dès que la Renaissance provençale a senti s'affermir le terrain sous ses pieds, des revendications, parfois poussées jusqu'à la violence, — dans les termes, bien entendu, — se sont élevées contre ce qu'on appelait une spoliation. Les lecteurs de l'*Armagna cevenòu de* 1874 n'ont pas oublié le *Sirventès* d'Arnavielle. Si tous ne réclamaient pas la restitution des récompenses de *Dona Clamensa*, la plupart demandaient tout au moins que l'Académie fît une part à la langue qui l'avait tenue sur les fonts baptismaux. Cette langue venait de recevoir de Mistral et de ses disciples un éclat inattendu : elle avait reconquis sa vieille gloire ; elle s'efforçait par l'étude, non moins que par l'inspiration, de mériter son admission dans le monde. Ses titres étaient sérieux et les raisons historiques sur lesquelles on les appuyait avaient une apparence de justice incontestable. Mais une académie comme celle des *Jeux floraux* pouvait-elle oser une telle métempsycose ? Elle, qui combattait dans la littérature pour les principes traditionnels, contre l'audace des novateurs, allait-elle tenter du premier coup une innovation aussi radicale (car c'était innover que remonter ainsi le cours des siècles) ? Que faire ? Transiger, comme dans tous les cas difficiles. C'est le parti qu'a pris l'Académie toulousaine. Elle s'est bien gardée de se mettre en mesure de couronner des vers languedociens ou provençaux ; mais elle a nommé maître ès Jeux floraux un poëte provençal, et le plus grand de tous.

C'est le 3 mai, jour de la fête des fleurs, qu'a eu lieu la réception de Mistral à l'*Académie*, et l'on peut dire qu'elle a été l'occasion d'un des plus grands triomphes de ce poëte aimé, pour qui les triomphes sont devenus chose ordinaire. La salle des Illustres était littéralement envahie par une foule choisie : là, devant les académiciens, devant les magistrats de la ville et du département, devant tout ce que Toulouse compte d'amis des lettres (et Dieu sait si le nombre en est grand!) M. Delavigne, professeur de littérature à la Faculté, a remis à Mistral ses lettres de maître ès jeux floraux et prononcé l'allocution réglementaire : « Chaque poëte, a dit l'orateur, a laissé vivant un de ces êtres qui vont, à travers le temps et dans une fraîcheur toujours nouvelle, charmer les jeunes imaginations et faire palpiter tous les jeunes cœurs. Vous, monsieur, vous nous avez laissé *Mireille*, c'est-à-dire la grâce suprême, la vie en sa fleur, le soleil de Provence en son rayon ; *Mireille*, la sœur de Chloé et de Daphnis, de Paul et Virginie, de Laurence et de Jocelyn. » Et puis, faisant ressortir ce qu'a de véritablement épique cette idylle où la naïveté n'enlève rien à la grandeur, il ajoutait ces paroles, que nous sommes heureux de reproduire, car elles rendent mieux que nous ne pourrions le faire notre propre pensée : « Pour moi, quand j'admire la vérité expressive de vos caractères et ces sentiments profonds qui donnent à vos héros obscurs une sorte d'idéalité poétique ; quand je retrouve en vos chants, non point une pastorale artificielle et raffinée, moitié politique, moitié littéraire, comme chez Théocrite et Virgile, mais la vie familière dans ce qu'elle a de plus vrai, de plus universel, il est impossible de ne pas avouer que vos paysages de Provence ne pâlissent point auprès des paysages de la Grèce, et que Vincent et Mireille, avec leurs virginales amours, tiennent leur place, à une distance respectueuse sans doute, mais moins éloignée que vous ne supposez, des plus touchantes créations de l'*Odyssée*. »

Après cette appréciation où l'on reconnaît le goût si sûr et si fin de l'éloquent professeur, l'orateur a rappelé le beau poëme patriotique de *Calendal*, « que traversent en tous sens de grands courants d'idées et de sentiments chevaleresques », et le livre récent, « nommé d'un nom si doux et si juste, *les Iles d'or*. » Enfin, associant à la gloire du récipiendaire Roumanille, Aubanel et « toute la vieille phalange des félibres », M. Delavigne donnait au choix de l'Académie sa véritable signification : « Aujourd'hui Toulouse vous accueille comme un hôte glorieux et cher, le Capitole retentit des applaudissements que soulève votre nom. L'*Académie des Jeux floraux* vous adopte comme un de ses maîtres, et elle ouvre ses rangs, non-seulement à l'auteur de *Mireille*, de *Calendal* et des *Iles d'Or*, mais encore au chef de ces félibres qui par vous et avec vous ont conçu la pensée de soumettre à l'unité d'une

langue renouvelée tous ces vastes espaces qui séparent les Alpes des Pyrénées. »

Le discours éloquent de M. Delavigne a été accueilli par des applaudissements unanimes : c'est là le signe que l'assemblée entière ratifiait ses paroles. Cette manifestation a bien sa portée : les derniers mots de M Delavigne donnent le véritable sens de la réception de Mistral. On est loin de l'époque où ailleurs on le proclamait un grand poëte, *quoiqu'*il fît des vers provençaux. Aujourd'hui c'est justement *parce qu'*il a fait des vers provençaux qu'il est admis dans la docte Académie. Ce corps littéraire n'entre pas dans le mouvement, comme le demandaient, en invoquant son origine, les plus ardents des félibres ; mais il approuve ce mouvement et le consacre. Il n'apporte pas au ***Félibrige*** son concours, mais il lui donne l'abri de son autorité.

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute la magnifique ode provençale par laquelle Mistral a remercié l'***Académie.*** Tous les journaux qui s'occupent de la littérature du Midi l'ont déja publiée, mais nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire ici l'éloquente péroraison :

A Toulouso vivènto, à Toulouso que canto
E canto emé plasè li refrin de Mengaud,
Iéu tire lou capèu e dise : Vilo santo,
Longo-mai au soulèu t'espandigues puissanto,.
Longo-mai fagues gau !

La Ciéuta de Pallas, te noumèron li sage,
E, l'amo dóu Miejour arremousado en tu,
Cavaleirouso e digno, as traversa lis age :
Mai escouto : se vos que lou sang Téutousage
Mantèngue sa vertu,

Ve ! mantène ta lengo istourico... Es la provo
Que toustèms, aut e libre, as pourta toun blasoun :
Dins la lengo un mistèri, un viéi tresor s'atrovo....
Chasque an lou roussignòu cargo de plumo novo,
Mai gardo sa cansoun.

Ces beaux vers ont soulevé un véritable enthousiasme ; et, quand on a vu Mistral donner l'accolade à son introducteur, académiciens, autorités, invités et public, tout le monde s'est levé et a battu des mains.

Le lendemain, le bureau de la Maintenance d'Aquitaine avait invité à sa séance les félibres accourus des divers points de la région, même les plus éloignés, pour célébrer en famille le triomphe de leur illustre *Capoulié*. Là on voyait M. Paul Barbe, syndic de la Maintenance, qui n'est pas seulement un philologue, mais qui sait encore, vrai Roumieux toulousain, chanter en poëte fécond sur un ton enjoué et élevé tour à tour ; M Chastanet, ce littérateur délicat qui connaît et emploie si

bien toutes les finesses de l'idiome du Périgord ; MM. les comtes de Toulouse-Lautrec et Victor d'Adhémar, de l'*Académie des Jeux floraux;* M. G. de Clausade, président de la *Société archéologique du midi de la France*, l'éditeur d'Auger Gaillard, *lou Roudié de Rabastens* ; MM. Carles de Carbonnières, O' Byrn ; le meunier-poëte montalbanais Castela ; M. Combettes du Luc ; les félibres Sarlat et Lacombe, etc., etc.

Après la séance, on a décidé la création à Toulouse d'une école qui s'appellerait l'*Escolo de Goudouli*, et la présidence en a été déférée à M. Henri Amilhau, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, ancien juge d'instruction à Montpellier.

Le banquet traditionnel dans toutes les réunions de félibres a été servi chez Tivollier, dans une salle ornée de tableaux de maître ou de copies dues au pinceau du peintre savoisien Jean Bonnier. Ces agapes poétiques ont été ce qu'elles sont toujours : une véritable fête de l'esprit et du cœur, sans préjudice de la partie la moins élevée de la nature humaine, qui n'y est pas oubliée[1]. Pour en fixer le souvenir, les éditeurs Sistac et Boubée ont publié une brochure intitulée *Mistral à Toulouso, felibrejado del Dimentje* 4 *de mai* 1879. C'est là qu'on peut lire *la Darnièro ouro del rei Regnié*, de Paul Barbe ; une fable charmante de Chastanet que nous signalons tout particulièrement, *la Cigalo, la Fermi e lou Reï-beneit;* quantité d'autres pièces, sonnets, toasts ou discours ; et même, ce qui n'est pas à dédaigner, l'amende honorable d'un littérateur toulousain, M. de Marion-Brésillac, qui, après s'être prononcé contre la renaissance provençale, revient poétiquement à résipiscence :

Que ton vœu s'accomplisse,
O Mistral ! toi d'en haut si richement doué !
Dès ce jour, volontiers je deviens ton complice,
Et m'élance après toi dans cette même lice,
Où je semblais d'abord t'avoir désavoué !.....

Il ne manque à cet éloquent repentir, pour être complet, qu'une seule chose : d'être exprimé dans la langue qui ramène vers elle le poëte. Nous attendons M. de Marion-Brésillac à la prochaine félibrée. Il lui en coûterait peu, à lui pour qui la muse fut toujours si facile, de mettre en action les sentiments de sympathie dont l'Académie toulousaine vient de donner à la langue maternelle un témoignage si retentissant.

Antonin GLAIZE.

[1] Dans le *Messager de Toulouse,* du 8 mai, M. F. Boissin, notre collègue à la *Société des langues romanes,* consacrait un intéressant article à cette réunion. Voyez aussi du même une éloquente étude sur Mistral, nº du 3 mai.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 3 SEPTEMBRE 1879

Par M. Boucherie

Président de la Société des Langues romanes

MESDAMES ET MESSIEURS,

La *Société des langues romanes* a voulu prendre sa part de l'hospitalité collective offerte par la ville de Montpellier aux membres de l'*Association pour l'Avancement des sciences*. Elle a pensé quelle ne pouvait mieux leur témoigner sa sympathie qu'en organisant une de ces solennités à la fois scientifiques et littéraires qui sont dans ses traditions et qui commencent à entrer dans vos habitudes.

J'ai dit « vos habitudes », mot peut-être ambitieux, mais justifié cependant par l'accueil si empressé que vous avez toujours fait et que vous faites encore aujourd'hui aux invitations que nous vous avons adressées.

C'est que vous nous connaissez, Messieurs; c'est que vous savez que la *Société des langues romanes* n'a pas cessé d'être une Société exclusivement philologique, hermétiquement fermée à toute influence étrangère.

Dévouée aux intérêts scientifiques et littéraires de la région, elle a tâché d'attirer, de concentrer à Montpellier la collaboration des romanistes, non-seulement du Midi, mais de tous les points de la France et de l'étranger. Elle s'est appliquée, comme j'ai eu occasion de le dire ailleurs, à créer en faveur de notre ville un véritable courant d'opinion publique, à en faire, autant que cela dépendait d'elle, *un grand centre philologique*, en attendant qu'on en fasse un *grand centre universitaire*.

Grâce à sa persévérance, elle a grandement contribué à la création simultanée de trois chaires nouvelles de philologie à Montpellier, triple création qui correspond avec une rare précision à la réalité des choses. Car, de par la philologie, il y a trois grandes France aujourd'hui, — trois France en une seule, bien entendu :—la France du Nord ou de la langue d'oui,

la France du Midi ou de la langue d'oc, et la France algérienne ou de la langue arabe. Et, puisque le président du Congrès actuellement réuni dans nos murs, M. Bardoux, député du Puy-de-Dôme, se trouve justement être celui qui a doté Montpellier de ces trois chaires, profitons de l'occasion qui se présente si naturellement aujourd'hui pour le remercier hautement et chaleureusement, et pour lui témoigner une reconnaissance que celui qui parle en ce moment affirmerait davantage si elle lui était moins personnelle.

Nous ne nous en sommes pas tenus là. Nous avons eu, nous l'avouons au grand dommage de notre modestie, nous avons eu des visées plus hautes.

En réponse à l'appel éloquent d'un des plus illustres linguistes de l'Italie et de l'Europe, de M. le professeur Ascoli, de Milan, le premier en date et en mérite des lauréats de nos concours de philologie romane, qui, n'ayant pu se rendre à notre premier Congrès, avait terminé le télégramme d'excuses qu'il nous envoyait à cette occasion, par ces paroles devenues historiques : « Vive la France d'oc et la France d'oui ! *Vive la fraternité latine !* » nous avons tenté de renouer, de resserrer les liens de sympathie que créent entre les nations néolatines, entre l'Espagne et le Portugal, la France, la Belgique et la Suisse, l'Italie et la Roumanie, de communes origines linguistiques, indice certain d'une communauté originelle de race. C'est alors que nous avons pris l'initiative des *Fêtes latines,* si brillamment organisées par l'élite de la population montpelliéraine, et dont l'écho a retenti jusqu'aux extrémités de l'Europe orientale, dans la Roumanie, qui n'attend que la fin des difficultés survenues à la suite du conflit turco-russe pour reprendre à son compte la seconde célébration de ces *olympiades latines.*

Plus tard viendra le tour de nos frères d'Espagne et aussi, n'en doutez pas, de nos frères d'Italie. Entre eux et nous, il n'y a plus d'Alpes ni de Pyrénées, pas plus qu'il n'y a eu de Cévennes entre Clermont et Montpellier, quand le président général du Congrès est venu prendre place parmi nous.

Mais, si l'on rend justice aux efforts de notre patriotisme régional et national, quelques-uns trouvent que nous faisons la part trop large aux œuvres purement littéraires écrites en

langue populaire du Midi. Sans doute, nous dit-on, vous ne commettez pas l'erreur encore si répandue dans nos régions méridionales, où elle s'est accréditée sous l'autorité de Raynouard, et qui consiste à appliquer aux seuls dialectes du midi de la France cette appellation de « langue romane » qui convient également à tous les idiomes issus du latin ; sans doute vous ne négligez pas la langue nationale, la langue française proprement dite, et vous étudiez avec un égal intérêt les prédécesseurs français, normands ou picards, de Corneille et de Victor Hugo, et les prédécesseurs limousins, auvergnats ou provençaux, des modernes félibres. Nous vous accordons tout cela; nous vous accordons aussi que les patois doivent être étudiés dans leur existence présente, autant que les dialectes dans leur existence passée; qu'ils doivent être recueillis, analysés avec le même soin que les plantes le sont par les botanistes; mais jamais un savant ne devrait encourager la production d'œuvres qui sont trop personnelles pour être considérées d'origine vraiment populaire, pas plus qu'un botaniste ne s'aviserait de faire entrer dans ses collections les fleurs, même les plus parfaites, sorties, non des mains de la nature, mais des ateliers de fabricants de fleurs artificielles.

Il y a du vrai, Messieurs, trop de vrai dans cette comparaison, et les botanistes de la philologie, je parle de ceux qui n'étudient les langues qu'au point de vue de la grammaire et du lexique, sont bien obligés de s'incliner et de subir, sinon d'accepter, l'objection qui leur est faite.

Mais, Mesdames, car c'est à vous que je m'adresse plutôt qu'aux rigoristes de la science pure; à vous, les compatriotes et les descendantes de celles qui présidaient autrefois avec tant d'efficacité aux réunions des adeptes de la gaie science et aux délibérations des cours d'amour; mais, Mesdames, ces philologues qui, malgré leurs lunettes ou leur barbe grise, tout en ayant peut-être quelque chose là, ont certainement quelque chose ici, ces philologues sont des hommes comme les autres. Et, quand au cours de leurs lectures ils rencontrent une œuvre qui fait battre leur cœur et réveille ou rafraîchit leur imagination, ils ferment dictionnaires et grammaires. Sourds à la voix de la phonétique, insensibles aux séductions de l'étymologie, ils cessent même de se préoccuper

du plus ou moins de pureté linguistique du texte qu'ils ont sous les yeux, pour ne voir et n'admirer que les merveilles du style et les beautés de la pensée. Redevenus de simples lecteurs, ils sont comme vous tous accessibles à l'émotion du beau.

Vers la fin du siége de Troie, de ce long siége qui dura dix ans, les vieillards de la ville, réunis près des remparts, devisaient des malheurs du temps et se plaignaient que pour une femme, une femme en rupture de mariage, on fît supporter à tout un peuple les souffrances d'une guerre si longue et si sanglante, lorsqu'Hélène paraît, Hélène, l'objet de leurs malédictions, qui venait jeter du haut des mêmes remparts un regard de regret ou de simple curiosité sur le camp des Grecs. Pour mieux voir, et peut-être aussi pour être mieux vue, elle laisse tomber son voile. Et voilà que, devant sa merveilleuse beauté, les vieillards interdits, presque repentants, reprennent à demi-voix leur conversation interrompue et disent « qu'après tout, il n'est pas étonnant qu'on supporte tant de maux pour une si belle femme. »

Nous ne sommes pas tous des vieillards, philologie et sénilité n'étant pas encore termes synonymes, et le fussions-nous, Messieurs, que nous parlerions, que vous parleriez comme nos prédécesseurs de l'âge homérique. Car c'est l'éternel privilége de la beauté, où qu'elle soit et sous quelque forme qu'elle se manifeste, et la beauté littéraire ne fait pas exception, de l'emporter sur toutes les objections et d'avoir raison même contre la raison.

A moins donc d'imposer au philologue une abstinence, un célibat littéraire, qui répugnera toujours au tempérament français, il nous sera bien permis d'admirer les belles œuvres écrites, même en patois, et, les admirant, d'en récompenser les auteurs.

Buffon, un des grands pontifes de la prose française, disait de certaines productions poétiques qu'il admirait, — et il n'avait pas l'admiration facile : — « Cela est beau comme de la prose. » De même quand je lis, ou plutôt quand je relis *Mirèio*, cette rustique et virgilienne épopée qui faisait les plus chères délices de Lamartine, et le poëme du *Tambour d'Arcole*, tout coloré des plus ardents rayons du « beau soleil de messidor »,

qu'a chanté Barbier, encore tout palpitant du formidable élan militaire de notre première République, je me dis tout bas, avec une conviction égale à celle de Buffon, mais que vous ne partagerez peut-être pas au même degré que moi, Messieurs, et vous surtout, Mesdames, ou du moins que vous n'exprimeriez certainement pas dans les mêmes termes, je me dis : « Ceci est beau, vraiment beau, au moins aussi beau... qu'une belle étymologie ! »

Et voilà pourquoi, Messieurs, la *Société des langues romanes* a fondé un Concours de philologie et un Concours de poésie; voilà pourquoi elle tend sa main droite, la main du travail, au savant, au pur philologue, et sa main gauche — c'est le côté du cœur — aux artistes en fait de langue, à ceux qui tour à tour nous attendrissent, nous éblouissent et nous enchantent; à ceux qui nous prennent notre âme; à ces hommes tout pleins de la séve populaire, qui sont et seront l'honneur toujours grandissant de la France méridionale, aux poëtes qui s'appellent Aubanel, Jasmin, Mistral !

CHRONIQUE

La séance publique du Concours, décidé le 17 avril dernier par la *Société des Langues romanes*, a eu lieu le mercredi 3 septembre, sous la présidence de M. Boucherie, dont le discours précède cette chronique. Les rapports de philologie et de poésie, par M. Castets et Roque-Ferrier, paraîtront dans le fascicule de novembre-décembre.

MM. Laurès, Martin et Roumieux, peuvent revendiquer une large part du succès de cette séance, qui a été comme un appendice des fêtes latines et qui, à ce titre, formera le chapitre final de la relation consacrée à ces dernières.

Le premier prix de philologie a été décerné à M. le pasteur Fesquet; celui de poésie, à M. de Berluc-Perussis.

Diverses mentions — la première, avec lecture en séance publique — ont été attribuées à MM. A. Roux, Coulazou, Delille, Fesquet, Gourdou, Martelly, Molinier, Pépratx, de Rouquairol, Rouquet et Verdaguer.

La Commission de philologie a décerné, en outre, deux mentions honorables : la première, à un anonyme, pour son travail sur le langage de Forcalquier ; la deuxième, à M. Pépratx, pour une étude sur le catalan roussillonnais.

***

Trois communications philologiques ont été faites à la section d'anthropologie du Congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences*. La première, par M. Boucherie, concernait l'*origine et l'emploi des diminutifs;* la seconde, par M. le docteur Espagne, était relative aux termes d'*a-nuit* et d'*aujourd'hui* dans les dialectes du midi de la France (voyez plus haut p. 156-172); la troisième, par M. Alph. Roque-Ferrier, s'appliquait à diverses formes de l'article archaïque *al, au, el,* pendant la période carolingienne.

***

La réunion de la Maintenance du Languedoc, à Fontfroide, près Montferrier, et le banquet qui l'a suivie, ont été signalés par des résolutions qui marqueront dans l'histoire du *Félibrige* et de la poésie méridionale. L'abondance des matières nous interdit malheureusement d'en rendre compte aujourd'hui, ne fût-ce que d'une manière sommaire; mais nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement et de constater la part, à la fois très-heureuse et très-importante, qu'a su y prendre M. Camille Laforgue, le nouveau syndic de la Maintenance.

Les numéros des 12, 13 et 20 septembre du *Messager du Midi* de Montpellier, renferment le récit détaillé de ces réunions.

*
* *

Nous avons quelquefois parlé des essais de théâtre languedocien tentés à Montpellier depuis l'année 1878. Ces commencements viennent de faire place à une organisation plus sérieuse: une salle nouvelle, pouvant contenir plus de six cents personnes, a été choisie non loin du Cours des Casernes et éclairée à la lumière électrique; des décors et des ornements spéciaux ont été peints d'après les dessins de M. Marsal, l'illustrateur des Œuvres de Favre et de Roumieux, et l'existence du théâtre lui-même a été assurée pour une période de cinq ans, à partir du 1er novembre 1879.

Le règlement dressé par les organisateurs stipule qu'une représentation spéciale aura lieu tous les ans, le mardi ou le mercredi de Pâques, à l'occasion, soit du Concours triennal de *la Société des langues romanes*, soit d'une des réunions de la Maintenance du Languedoc.

Le *Théâtre roman* — tel est le titre donné à la nouvelle salle — choisira, en outre, parmi les œuvres couronnées dans les concours des deux Sociétés, la pièce qui satisfera le mieux aux conditions scéniques, et il la fera représenter pendant la semaine de Pâques de l'année suivante. C'est le renouvellement, sur une moindre proportion, des usages du théâtre attique.

L'inauguration de la salle aura lieu dans le courant du mois de décembre. Une comédie nouvelle, en deux actes et en vers, de M. Roumieux: *la Bisco*, y sera jouée pour la première fois.

***

Une félibrée à demi littéraire, à demi philologique, a été tenue au mois de septembre dernier, au château de Saint-Clément, sur les bords de la Durance.

Cette demeure historique, remarque avec raison le *Journal de Forcalquier* (14 septembre 1879), est située sur la limite exacte de trois nuances dialectales de la Provence, c'est-à-dire entre Volx, qui ap-

partient au dialecte des Alpes, Manosque, qui est du parler vauclusien, et Valensolle, où l'on emploie le bas provençal.

Le petit nombre de pages réservé à cette Chronique nous oblige à renvoyer les détails au prochain fascicule.

***

Les fêtes de Florian ont eu lieu à Sceaux dans les premiers jours du mois d'octobre, et leur réussite a témoigné une fois de plus de l'intérêt croissant avec lequel on suit à Paris tout ce qui se rattache aux lettres méridionales. La tombe du fabuliste qui avait vu, l'an dernier, les membres de la *Cigale* se réunir autour d'elle, a eu en 1879 les honneurs d'un Concours littéraire en langue d'oc, où nous remarquons les noms de M^lle^ Léontine Goirand, de MM. Barbe, Gaussen, Gaut, l'abbé Roux, Gourdou, Chastanet, Martelly, Bard. etc.

En souvenir du voyage des félibres à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, la *Cigale* avait, au commencement de cette année, décidé d'offrir à M. Théodore Aubanel un objet d'art, œuvre de M. Parvillée, l'habile céramiste. C'est à Sceaux même qu'a eu lieu la remise, et la *Revue* est heureuse de reproduire ici les paroles provençales prononcées par M. Aubanel, en réponse à M. Paul Arène, qui, au nom de la *Cigale*, lui a fait hommage de ce magnifique souvenir.

« Messiés, noun sai coume vous dire gramaci! Siéu espanta, counfus de voste acuei afeciouna, courau, e d'aquéu desbord de simpatio que m'envirouno e me rèn candi! Atrove ges de paraulo pèr vous gramacia, e fariéu bèn de resta mut, se la recouneissènço noun me butavo à vous espandi — bessai de travès — un pau de ço que bouidins moun pitre.

» Aquelo obro d'art manefico, sourtido de la man, de l'engèni d'un artiste amirable, aquéu vas rare, escrincela e pinta pèr Léon Parvillée, e que me semoundès iuei, emé tant de grèci e d'alargonço, restara coume un mounument de l'amistanço de Paris e dóu Miejour.

» M'es un chale de crèire, Messiés, que la plus grando part e la meiouro de tout ço que m'arribo de bonur e d'ounour, en aquesto soulenno vesprado, torno à la Prouvènço ; ai l'ourguei de crèire que n'es pas lou felibre de la Mióugrano soulamen que courounas aujourd'uei, mai lou Miejour pouëti tout entié.

» Aquéu grand Paris que fai tant de bru, chouriho atentiéu i cantadisso que i 'aduson li quatre vènt. La voues, pèr tant umblo e moudesto que fugue, s'es justo e bèn menado, arribo enjusqu'à-n-éu, e la cansoun, s'es d'un art vertadié, se gisclo d'un cor esmougu, lèu la destriho entre milo, la canto, la recanto, l'estampo, l'esbrudis, e subran lou mounde counèis la trobo emai lou troubaire.

» La pouesìo es la lengo universalo, e, d'ounte que vèngue lou roussignòu, se sa cansoun es poulido, tóuti la bevon. La pouesìo es coume l'amour : a ges de patrìo ; e, tant que i' aura de bèu drole e de galànti chato, tant que i' aura de clar de luno e de bouscarlo, i' aura de pantai e de poutoun.

» Au mes d'avoust, en Camargo, à la rajo dóu soulèu, sus lis iero, au mitan di crid dis ome, dóu rire di fiho, dóu bram di bèsti, di cop de fouit, dóu galop enrabia, dins la póusso que volo e la braso que plòu, uno negro cigaleto pendoulado au bout d'uno branco o quihado à la cimo d'uno pibo, debano sa cansoun. Lou cant es gréule e lou brut es grand; pamens, maugrat la trounadisso, en pleno fèbre, en plen varai, se fai entèndre.

» Ansin fasès, Messiés, dins aquèu grand Paris ounte trono niuech e jour e que s'envai au champ pèr ausi canta uno couquihado. Paris vous escouto e vous amo.

»Eiçò noun m'estouno, doumaci, se sian de Prouvènço, cantan francés en prouvençau ; e peralin, au païs nadalen, s'un pouèto de Durènço o dóu Gardoun, atrovo de vers requiste, fai uno obro d'elèi, es la Franço qu'es glourificado. Touto flour es per elo e tout amour, car la Franço es la maire, la maire adourado !

» Felibre, Cigalié, Pouèto de Prouvènço e de Paris, cantan pèr elo. »

Quelques jours avant ces fêtes, la *Société des félibres de Paris*, qui en avait eu la première initiative, commençait la publication mensuelle de *la Farandole, Gazette des méridionaux à Paris* (Juliot, libraire-éditeur, 6 fr. par an). Son premier numéro contient *Catelan*, poésie provençale, par M. Mistral, et la *Sauro*, sonnet, par M. Aubanel.

*
* *

Bibliothèque de la Société des langues romanes. — Lorsque la Société fut fondée. elle fit entrer dans ses prévisions l'établissement d'une bibliothèque spéciale, où elle s'efforcerait de réunir, par voie d'échange, de copie et d'achat, tous les ouvrages nécessaires à ses études, et plus particulièrement ceux qui composent la littérature des dialectes du midi de la France. L'utilité d'une collection semblable, mais en même temps la difficulté de la former, n'est pas à démontrer. Les libéralités particulières de divers membres ont cependant permis de la porter à un chiffre relativement élevé et d'y adjoindre une section de journaux dans les principaux idiomes néo-latins, ainsi qu'une seconde section, déjà très-riche, de manuscrits autographes. Parmi les donateurs de l'année 1879, on a déjà remarqué (*Revue*, 3me série, I, 156, 369-370 ; II, 103-104) de nombreux envois d'auteurs et divers dons de MM. Boucherie, Cantagrel, Fulcrand, Ernest Hamelin, Mistral, A. Roux, Roque-Ferrier, etc. Aujourd'hui, nous avons à remercier particulièrement M. le vicomte de Vallat, ancien ministre plénipotentiaire, qui a bien voulu faire hommage à la Société de cent cinquante-deux *goigs* catalans, espagnols, roussillonnais et valenciens, imprimés à Barcelone, Perpignan, Valence, Tarragone, Tortose, Vich, Lleyda, Cervera et Olot. On sait quelle est l'importance de ces poésies religieuses pour l'étude du catalan. Aussi ne saurions-nous trop exprimer notre reconnaissance d'une libéralité semblable. Elle honore notre éminent collègue, et elle ne profitera pas aux seuls philologues, car tout le monde peut, en se conformant aux prescriptions du règlement, consulter dans les salles du musée Fabre, où elle est placée, la bibliothèque que la Société entreprend de créer et qui vient de s'enrichir de ce précieux envoi.

Les dons qui suivent nous sont parvenus depuis la publication du dernier fascicule :

Fabre, *Histoire de Roquessels, avec une notice sur la géologie de cette commune*. Montpellier, Firmin et Cabirou, 1879, in-8°.

Laforgue, *Tres Sounets quarantens, tirats de la Revisto Roumano*. Mount-pelié, Empremarié Centralo dau Miejour, 1879, in-8°.

L'abbé J. Roux, *Chanson lemouzina. Goulfier de Lastours (avec la traduction française)*. Tulle, Crauffon, 1879. in-8°.

Photographie du tombeau élevé par le prince Louis-Lucien Bonaparte à la dernière personne qui parla la langue de Cornouailles, in-4°. (Don de M. William-C. Bonaparte-Wyse.)

Durand de Gros, *Etudes de philologie et de linguistique aveyronnaises*. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°.

Maffre de Baugé (Ach.), *la Malédiction du Dante*. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 1879, in-8°.

Lou Felibrige à Paris (tira dóu journau *lou Prouvençau*). Aix, Nicot, 1879, in-12. (Don de M. de Tourtoulon.)

Clédat, *Cours de littérature du moyen âge professé à la Faculté des lettres de Lyon. Leçon d'ouverture* (22 décembre 1876). Paris, Thorin, 1877; in-8°.

Germer-Durand (Fr.), *la Porte d'Arles et le Château royal de Nimes, étude archéologique*. Nimes, Catelan, 1878, in-4°.

Omaggio alle Loro Altezze Serenissime Principe Carlo e principessa Elisabetta di Romania. Il Canto della Razza latina (poesia rumena di Vasile Alexandri, traduzione italiana di Domenico Muti). Coro a due parti, con solo di soprano, musica di L. Meola. Napoli [1878], in-4°. (Don de M. le docteur Obédénare, ministre de Roumanie, à Rome.)

Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montpellier. *Discours de M. le professeur Courty, président*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1878, in-8°.

Le Ramelet du pélerin des Saintes-Maries. Grand recueil de cantiques et prières en l'honneur des Saintes Maries Jacobé et Salomé, etc. (contient trois cantiques en provençal). Avignon, Aubanel frères, S. D., in-8°. (Donné par M. Desplan père, de l'Imprimerie centrale du Midi.)

Désanat, *la Guerro de proupagando, garo leis estrangiers! pouèmo patriotiquo en treis chants et en vers prouvençaoux*. Marseille, Camoin, 1840, in-8°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Notices historiques sur le comté et la ville de Nice, tirées d'anciens manuscrits, suivies de notes recueillies par Palliari Léa et publiées avec autorisation de Mme veuve Palliari Léa. Nice, Gilletta, 1876, in-8°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Martin. *Retour d'Henri, granadié dins la légioun d'ouu* (sic) *Gard, ou lou Mariage de Margarido, vaudévillo francés é patois, méla de forço divertissémen*. Nimë, Gaude, 1821, in-8°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Fragment d'un recueil manuscrit de chansons (pages 7, 8, 9, 10, 11 et 12), contenant une chanson languedocienne: *Digue-me, pastoureletou*, etc., in-8° (donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Rieu, *la Territorialo à-z-Ais, cansouneto prouvençalo*. Aix, Pust fils 1879, in-4°. (Donné par M. Clair Gleizes, d'Arles.)

Roque-Ferrier, *Vestiges d'un article archaïque roman*, al, el, et, etc., *conservés dans les dialectes du midi de la France*. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°.

Langlade, *lous Las d'amour, pouëme*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Ubach y Vinyeta, *Expansions, poesias liricas*, Barcelona, Estampa de la Renaixensa, 1879, in-8°.

De Cihac, *Dictionnaire d'étymologie daco-romane. Éléments slaves, magyars, turcs, grecs-moderne et albanais*. Francfort-sur-le-Mein, Ludolphe-St-Goar, 1879, in-8°.

Bauquier, *A travers la langue d'oc. Notes diverses. De la double forme de quelques pronoms*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Chabaneau, *la Langue et la Littérature provençales*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Boucherie, l'*Enseignement de la philologie romane en France*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1878, in-8°.

Mircesco, *Grammaire de la langue roumaine*. Paris, Maisonneuve et C°, 1863, in-12. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

Ernest Hamelin, *Note sur l'Imprimerie nationale et son monopole*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8o.

Léon Alègre, *la Bibliothèque et le Musée de Bagnols*. Bagnols, Alban Broche, 1879, in-4°.

Roumieux, *Moun Brinde pèr lou banquet dóu 5 d'óutobre* 1879, *à Sceaux, en l'ounour de Florian*. Nimes, Baldy [1879]. in-8°.

Ramelet de la Santo Baumo, cantico prouvençau à l'ounour de Santo Madaleno. Avignon, Aubanel frères, S. D.. in-12. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier).

Ramelet di Sant-Genaire, nouveau recueil de cantiques en l'honneur de Saint-Gens. Avignon, Aubanel frères, S. D. in-12. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes. Poésies françaises et provençales, lues à la séance et au banquet du 15 *juin* 1879. Forcalquier, Auguste Masson, 1879, in-8°, 16 pages (Don du Félibrige des Alpes.)

Boucherie, *Discours prononcé à la séance publique du* 3 *septembre* 1877. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1879, in-8°.

Edmond Py, *Notre-Dame de Provence à Forcalquier, avec une traduction en vers latins*, par D. Rossi. Draguignan, Gimbert, 1876. in-8°. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

Guillibert, *Soucieta dóu Felibrige dis Aup. Sesiho dóu* 13 *de mai* 1877. *Brinde*. [Forcalquier]. Masson [1877], in-8°. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier)

Pelloux, *Étude sur la Durance*. Forcalquier, Masson, 1877, in-8°. (Don de M. Alph. Roque-Ferrier.)

Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794). *Documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France à l'époque de la Révolution, suivis du rapport de Grégoire à la Convention et de lettres de Volney, Merlet-Laboulaye, Pougens, Domergue, etc., avec une introduction et des notes*, par A. Gazier. Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-8°.

Armanu prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1880, *adouba e publica de la man di Felibre*, etc. En Avignoun, Roumanille [1879], in-12. (Don de M. Roumanille.)

Antoine Thomas, *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur une mission philologique dans la Creuse (avec une carte)*. Paris, Imprimerie nationale, 1879, in-8°.

Canti popolari corsi con note, seconda, edizione, riveduta e ampliata. Bastia, tipografia Fabiani, 1876, in-12. (Don de M. Mie-Keittinger.)

Cerati, *la Guerra per l'organo; poema eroi-comico*. Marsiglia, Stamperia nazionale, 1849, in-8°. (Don de M. Mie-Keittinger.)

Eyssette, *li Leitanio di Santo* (poésie provençale). Arles, Jouve, [1874], in-12, 4 pages. (Don de M. l'abbé Moreau.)

Arabia y Solanas : *Conferencia internacional dels clubs alpins y XV junta general del Club alpi suis, etc., relació*. Barcelona, Imprenta de la Renaixensa, 1879, in-8° ;

Brunel (Madame Ursule), *lou Camin de crous de Mazaurigo*, ms. in-4°. (Donné par M. Arnavielle).

Borel (l'abbé), *le Chant de la race latine*, par V. Alecsandri, trad. en languedocien (idiome de Collet-de-Dèze (Lozère); ms. in-8°, 1 feuille.

Malafosse (l'abbé). Traduction languedocienne en idiome de Pont-de-Montvert (Lozère), des premières pages des *Aventures de Télémaque*; ms. in-8°, 1 feuille.

Rieu, Copie manuscrite de deux inscriptions en vers provençaux de la commune du Paradou, 1873 et 1876, 1 feuille in-4°.

Rieu, *la Gardo moubile en Arle, cansounetto prouvençalo*. Arles, Dumas et Dayre, 1870, 1 feuille in-4° 2 col.

Rieu, *la Maladié dì vigno, cansoun prouvençalo*. Arles, Jouve, 1872, 1 feuille in-4° à 2 col.;

Rieu, *lou Pont d'Arle, cansoun prouvençalo*, Arles, Dumas et Dayre, 1875, 1 feuille in-4° à 2 col.

Rieu, *la Territorialo à-z-Ais, cansouneto prouvençalo*. Aix, Pust, 1879, 1 feuille in-4° à 2 col.

Cinquante numéros de journaux renfermant des articles ou des textes sur les études romanes ou la Renaissance méridionale, donnés par MM. Albert Arnavielle, Astruc, Aubanel, Melchior Barthés, de Berluc-Perussis, Firmin Boissin, Frédéric Donnadieu, J.-B. Gaut, Clair Gleizes, J. Goirand, Charles Gros, J. Laurès, V. Lieutaud, le docteur Obédénare, Roque-Ferrier, l'abbé Joseph Roux, Junior Sans, Ch. de Tourtoulon, etc.

Errata

DU NUMÉRO DE JUILLET-AOUT 1879

LOUS LAS D'AMOUR. — 33, l. 1, s'enfoursant, l.: s'enfourçant. — 35, 17, en agafant lou nivou, l.: en gafant lou nivas. — 37, 16, la cavariès, l. las cavariès. — 38. 29. la crue n'est peut-être, l.: la crue n'y est peut-être. — 42, 30, elle n'est pas d'humeur: l: elle n'a pas loisir [de rire]. — 46, 25, dit Jean, l.: vient dire Jean. — 49, 10, pivou, l. pive. — 50, 33 lacts, l.: lacs. — 50, 36, gazouiliement, l.: gazouillement.

MASCARADO. — 56, 23, me demen, l.: me demenave. — 62, 19. Mez ébats, l.: mes ébats.

ROMANIA. — P. 83, 12; 86, 8; 87, 7 et 2, 13 et 15 de la note, on a imprimé à tort *sirvente* au lieu de *sirventes*. — 85, ligne 15 du bas, au lieu de « et les autres [visages] luisants et clairs », il faut lire: « et les autres, [visage] luisant et clair. » — 87, 1, amig, alamanda, lisez: amig'alamanda. — 88, 16, pifre, l.: pitre. — 88, 19, l'intersection, l.: l'introduction.

CHRONIQUE. — 95, 22, languedocien, l.: languedociens. — 100, 9, se hasarde à leur rimer, l.: se hasarde à rimer. — 104, 7, à las nogas, l.: à las noyas.

Le Gérant responsable: Ernest HAMELIN.

DIALECTES ANCIENS

QUELQUES MOTS

SUR LA TOPOGRAPHIE DU POËME PROVENÇAL

INTITULÉ : **Vie de sainte Énimie**

En lisant la *Vie de sainte Enimie* en vers provençaux, qui nous a été conservée sous le nom de Bertrand de Marseille [1], nous avions été frappés de la précision de certains détails topographiques. C'est ce qui nous a engagés à profiter d'un récent voyage à Millau pour explorer les rives du Tarn, de cette dernière ville à Florac, et en particulier la région si pittoresque qui s'étend de Sainte-Énimie aux Vignes, et où le troubadour a placé le lieu de la scène. La rivière y est constamment resserrée entre deux hautes chaînes de montagnes qui se dressent presque perpendiculairement et dont les rochers abruptes affectent les formes les plus bizarres. Les hameaux et les habitations isolées y sont tellement espacés que celui qui descend en barque, ou par l'étroit sentier qui la borde, le cours sinueux de la rivière, peut facilement s'imaginer qu'il est seul dans ce désert sauvage, et se reporter par la pensée à l'époque lointaine où la pieuse princesse, fille d'un roi de

[1] Ce poëme a été publié d'abord incomplétement par Raynouard, puis en entier par Bartsch, dans ses *Denkmaeler* (Stuttgart, 1856), et enfin par C. Sachs (Berlin, 1857). Il se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 7, qui date du XIV^e^ siècle; mais le texte semble du XIII^e^.

France [1], vint demander à une source inconnue du Gévaudan la miraculeuse guérison de sa lèpre. En relisant sur les lieux mêmes l'intéressant poëme de Bertrand, nous avons pu nous convaincre que l'imagination n'était pour rien dans la description qu'il nous a laissée et qu'il avait eu à sa disposition les renseignements les plus précis. Quelques détails sont ici nécessaires.

La *Vie de sainte Enimie* en provençal est la mise en œuvre d'une *Vie* latine de la glorieuse sainte. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 913 du fonds latin, utilisé par les Bollandistes (*Acta sanctorum,* t. III, octobre, p. 406), nous a conservé trois rédactions différentes de cette *Vie*, lesquelles ne diffèrent guère que par des détails insignifiants et par leur plus ou moins de développement. A la suite vient un recueil des miracles de sainte Enimie, et l'office noté qu'on célèbre depuis un temps immémorial en son honneur, le 6 octobre, jour de la mort de la sainte, d'après le témoignage des Vies latines et du poëme provençal. Le poëte déclare lui-même au début qu'il a traduit son œuvre du latin en *romans*, à la demande du prieur du couvent, et pour la plus grande gloire de Dieu et de sainte Énimie. Il avait certainement sous les yeux la plus importante des Vies latines qui nous ont été conservées, ou une copie peu différente; car le plus souvent il ne fait que la traduire ou la paraphraser. Mais son couvent était-il à Marseille, ou bien à Sainte-Énimie même? Nous penchons pour cette dernière hypothèse. En effet, les expressions employées par Bertrand:

Ans (ne) fo preguatz caramen
Daus part lo prior el coven

semblent bien indiquer qu'il s'agit du prieur, non d'un couvent de Marseille, mais du couvent de Sainte-Enimie; on ne

[1] Ce roi serait, d'après le poëme et les Vies latines, Clovis, fils de Dagobert, et père d'un autre Dagobert; quelques-uns croient qu'il y a eu ici confusion avec Clotaire II, par suite d'une abréviation commune *Cl.* ou *Clo.* D'autres veulent qu'on ait confondu dans les Vies latines les mots *pater* et *filius: Clodoveo, filio Dagoberti,* au lieu de *Cl. patre Dagoberti,* ce qui semble préférable.

s'expliquerait pas sans cela la dévotion hautement déclarée de notre moine pour une sainte honorée au fond d'un désert, absolument privé à cette époque de communications avec la Provence, et encore aujourd'hui dépourvu de routes carrossables dans la direction du sud-ouest. Il est plus simple d'admettre qu'un Marseillais, se trouvant déjà transporté dans le Gévaudan, aura été amené à entrer dans le couvent de « moines noirs » de Sainte-Enimie, dont parle Bertrand dans son poëme, et que là, autant par dévotion personnelle que pour obéir à son prieur, il aura rimé une Vie latine de la pieuse fondatrice du couvent primitif, lequel était depuis longtemps ruiné. D'ailleurs, les Vies latines sont loin d'être aussi précises dans leurs descriptions que l'œuvre provençale ; tandis qu'à chaque page du poëme on rencontre des détails qui indiquent que l'auteur a recueilli une partie de la tradition de la bouche des habitants du lieu, et qu'il a eu sous les yeux la contrée désolée où il place sa légende [1]. Suivons pas à pas le poëme :

Énimie, par l'inspiration divine, va dans les solitudes du Gévaudan à la recherche de la source de *Burla*, qui doit la guérir de la lèpre que Dieu lui a envoyée pour détourner d'elle ses prétendants. Cette belle et forte source sort encore aujourd'hui d'un rocher au milieu du village pittoresque de Sainte-Énimie, sur le Tarn, à 54 kilomètres en amont de Millau et à 30 kilomètres environ en aval de Florac; elle s'appelle encore *Burla*. Les trois *mas* (fermes) qui marquaient au XIIIe siècle les différents points de la route, se dirigeant vers le nord, où s'arrêta successivement la sainte, se nomment encore aujourd'hui *Dinhàs* (ms. Denhas), *Pessados* (ms. Pessada), et *Brenede* (ms. Branede). Ils sont dans l'ordre et à peu près aux distances indiqués par l'auteur; seulement *Breneda* n'offre plus que quelques ruines cachées dans une vigne. Il ne faut pas faire grande attention aux étymologies fantaisistes de

[1] On pourrait tirer un nouvel argument de la langue même du poëme, qui offre des traits caractéristiques différents de ceux que l'on retrouve à la même époque dans le provençal classique, chez des troubadours originaires de Marseille. Nous renvoyons sur ce point à ce que nous avons dit dans notre *Etude historique sur le dialecte du Rouergue*, actuellement sous presse.

Bertrand à propos de ces noms ; nous dirons cependant que, pour ce qui concerne *Branede,* la leçon de l'une des Vies latines nous semble préférable: « Alter ob incendium suæ accensionis juxta linguæ idioma *Brasaci* est sortitus vocabulum. » *Brasacum* donnerait en effet en langue, vulgaire *Brasas* (= brasier), dont la parenté avec *braso* (= fr. *braise*) est évidente. Mais revenons au village de Sainte-Énimie.

La tradition populaire est d'accord avec l'affirmation de Bertrand sur les événements merveilleux qui marquèrent l'établissement d'Enimie près de la source de Burla. On montre encore aujourd'hui la grotte située à mi-côte où s'établit la sainte, et où la piété des fidèles a élevé un modeste oratoire qu'on visite le jour de la fête. On pouvait voir intact, il y a quelques années à peine, le rocher où s'assit Énimie sur les bords de la source; des parties creuses y dessinaient vaguement une forme humaine, indiquant que la malade s'y était couchée, accablée par la douleur. Il est vrai que la perpétuité de la tradition religieuse, basée sur les Vies latines, a dû, à l'occasion de la fête annuelle, entretenir chez les habitants du pays le souvenir toujours présent de la vieille légende ; mais ceci n'est vrai que pour les détails, et les Vies latines elles-mêmes ne sont, en somme, que le résumé de la légende telle qu'elle a dû exister à l'origine parmi le peuple. Ajoutons cependant qu'on montre encore, à côté du village, des ruines du mas *Murta*, qui doit son nom, suivant Bertrand, à la femme, dont le fils, noyé au gué du Tarn, fut ressuscité à la prière d'Énimie.

A une lieue environ en aval de Sainte-Énimie se trouve, sur la rive gauche du Tarn, collé presque contre des rochers à pic, le petit hameau de Saint-Chély, dont nous devons dire un mot. Ce nom, comme celui de deux autres villages de la même région, est le produit d'une erreur d'étymologie populaire. Il équivaut, en effet, à *Sanctus Ilius* [1], que Bertrand tra-

[1] Nous devons dire que les Vies latines donnent, non pas *Ilius*, mais *Ilerus*. On s'accorde à reconnaître cet évêque dans l'*Ilerus*, qui, d'après des témoignages certains, a occupé le siége de Mende vers 622. Je crains cependant qu'il n'y ait eu ici quelque confusion, car la légende dit que Ilius était évêque de Gavols et nullement de Mende, qui cependant a eu des évêques dès le 1er siècle. D'autre part, M. Bréal (*Romania,* II, 329, d'après le vocabulaire hagiolo-

duit par *Sanz Yles, Sanhs Yles, Sanchz Yles* et *Sainchz Ylis*, au cas sujet. Pour *ch* (*tch*) = *ct* latin, cf. *fach*, *lach*, en rouergat moderne et dans la région occidentale de la Lozère ; et plus précisément les formes *Touchons* (pron. *Toutchons*) = la fête de la Toussaint, et *Sanch Aloy, Sanch Clamens*, dans un texte millavois de 1423-4, publié ici même par M. Affre (*Rev.*, 3me série, t. I, p. 14). Comme il est facile de le voir, le mot a été tout simplement mal coupé, du moment que la prononciation *sanch* a disparu ; aujourd'hui l'on dit *sen*[*t*]. Bertrand raconte, d'après les Vies latines, qu'un saint évêque de Gavols [1] étant allé voir Énimie, dont la réputation de sainteté s'étendait au loin, celle-ci se plaignait de ce qu'un dragon venait chaque nuit renverser les murs de l'église qu'elle faisait bâtir en l'honneur de la Vierge. A un autre voyage de l'évêque, le serpent s'étant présenté en plein jour, saint Yles le poursuivit avec une croix qu'il forma à la hâte avec deux branches mortes. Le dragon se réfugia dans un rocher situé sur les bords du Tarn, en y formant une large crevasse ; mais saint Yles le força à sortir et le blessa de sa croix. Il fit plus tard bâtir un monastère à cet endroit, et le pieux rimeur nous apprend que c'était à une lieue en aval de la grotte de la sainte. Ce détail est on ne peut plus exact ; il ne reste plus trace du monastère, mais il est certain qu'il a existé au village actuel de Saint-Chély, qui se trouve en effet à une lieue de Sainte-Énimie.

Le dragon, poursuivi par l'évêque, continue à fuir, nous dit Bertrand, le long de l'étroite vallée et à travers les rochers immenses qui la bordent. Saint Yles finit par s'apercevoir qu'il a affaire au diable ; il le somme au nom de la croix

gique de l'abbé Cl. Chastelain, inséré en tête du dictionnaire de Ménage, tire *Saint-Chelis*, qu'il faut sans doute identifier avec *Saint-Chély*, de *sanctus Eligius* ; et M. C. Sachs, de *sanctus Ægidius*, qui a donné en français *Saint-Gilles* (Gard). En l'absence de preuves historiques directes, je donnerais la préférence à *Eligius*, pour des raisons purement phonétiques. Il me paraît difficile de tirer, comme le veut M. Bréal, *Saint-Gély* de *sanctus Hilarius*.

[1] Aujourd'hui *Javols* (Lozère), à quelques lieues au nord de Sainte-Enimie, village d'un millier d'habitants, qui tire son nom des anciens *Gabales* (habitants du Gévaudan), et fut le siége d'un évêché dans les premiers siècles de l'ère chrétienne ; cet évêché était déjà réuni à celui de Mende au XIIIe siècle, d'après le témoignage même de Bertrand.

de s'arrêter. Le diable est forcé d'obéir : il roule au fond de la vallée, et les rochers se précipitent de tout côté pour l'ensevelir de leur masse. Le peuple ne pouvait trouver de meilleure explication de l'étrange amoncellement de rochers qui barre le cours de la rivière à quatre lieues en aval de Sainte-Énimie. La rivière, d'abord resserrée par les masses rocheuses qu'un effroyable cataclysme a arrachées de la montagne, voit ses eaux disparaître peu à peu, et, à l'endroit le plus étroit, deux énormes rochers recouvrent complétement ce qui restait du lit et cachent complétement les eaux. Il y a en cet endroit, non pas seulement obstruction du lit du Tarn, mais de plus un véritable gouffre où l'eau se précipite pour ressortir à quelques mètres plus loin ; et l'on raconte que, de nos jours encore, si par hasard du bois de chauffage vient à être entraîné sous les rochers, on n'en voit pas du tout reparaître à la sortie des eaux [1]. Ce n'est donc pas sans raison qu'au lieu d'appeler cet endroit *destrech* (détroit), comme on l'a fait pour plusieurs autres points où la rivière est resserrée entre deux rochers, on l'a appelé *lou Pas de Soucich*, en français *le Pas de Souci.* Le poëme de Bertrand nous apprend que ce nom date de loin :

Et encar lo locs per trazah
En reten nom per aquel fach ;
Car la gen l'apela *Sossic*,
Pel samcimen (*lis.* somcimen) del enemic.

Mais il est à remarquer que ce mot de *Soucich* n'a plus aujourd'hui pour nos paysans aucune signification, pas plus que

[1] Un autre point du cours du Tarn, situé non loin de Broquiès (Aveyron), offre aussi cette particularité, sans que la rivière soit complétement barrée par des rochers; on nomme cet endroit *lou Pas del Sabot* (le Pas du Sabot). Ce nom est peut-être corrompu; car, le mot *sabot* se disant en rouergat *esclouop*, on ne s'explique pas comment on aurait emprunté un mot français pour désigner une particularité purement locale. La rivière de la *Jonte*, qui se jette dans le Tarn à Peyreleau, à 3 lieues et demie en aval du *Pas de Souci*, se perd dans les sables de son lit sur un espace de 3 ou 4 kilomètres, entre Meyrueis (Lozère) et Peyreleau (Aveyron); mais, l'hiver, et quand le volume des eaux augmente, le trop-plein suit le lit de la rivière. Nous n'avons pas appris qu'on ait donné un nom particulier à l'endroit où a lieu cette disparition, sans doute parce qu'elle se produit presque insensiblement.

la Fosse du Souci en Normandie, que M. Joly a récemment signalée à l'attention des romanisants. Il apporte, du reste, un élément nouveau pour la solution de la question d'étymologie [1].

Notons d'abord que le *Roman de Thèbes*, dont nous préparons une édition, n'autorise nullement, comme l'a cru M. Joly, à considérer la forme *soussis* (*solsis*) comme la véritable. Il ne donne en effet de forme en *s* qu'au cas sujet, comme il est facile de le voir par les passages même qu'a publiés M. Joly dans son étude sur la *Fosse du Soucy*. D'ailleurs, un quatrième manuscrit, dont quelques vers seulement nous ont été conservés dans la reliure d'un manuscrit de la bibliothèque d'Angers, donne au régime la forme *sossit*, là où les mss. 60 et 784 de la Bibliothèque nationale donnent *solsi* et *sousci*. Le passage de la *Chronique des ducs de Normandie* que cite M. Joly (Soz uns rochers, en un *soussis*), serait plus explicite; mais la première partie du vers ne semble-t-elle pas indiquer qu'il faut voir ici un pluriel, et lire : *uns soussis* ? La forme qu'a prise le mot dans *Pas de Soucich* (prononcez *Soucitch*) confirme notre hypothèse. Ce ne peut être en effet qu'un pluriel en rouergat et en lozérien, puisque tout mot qui, au singulier, est terminé par une muette forte, prend dans ces patois au pluriel *ch* (*tch*). Voir notre *Étude historique sur le sous-dialecte du Rouergue* (*Déclinaisons*), actuellement sous presse). Il correspondrait donc exactement, comme pluriel, à la forme ancienne de notre texte *sossic*, comme aussi à la forme *sossit* du *Roman de Thèbes*. Laquelle des deux formes est la bonne ? Ici la difficulté commence. La rime *enemic* exige la forme avec *e* final ; mais, d'autre part, la forme française *solsis* au sujet, *solsi* (*sossit*) au régime, exclut l'hypothèse d'un radical latin terminé par une gutturale. Il faut donc, ou bien chercher une origine différente pour *sossic* ou *sossit*, ou bien admettre une licence dans la rime *enemic : sossic* (= *sossit*). Dans tous les cas, *solsit* (*sossit*) représenterait un participe passé, qu'on l'assimile

[1] Voir Joly (*la Fosse du Soucy;* Paris, Vieweg, 1877); G. Paris (*Romania*, VI, 148 et 436); Boucherie (*Rev. des l. rom.*, 2e série, t. V, p. 51); G. Grœber (*Zeitschrift für romanische philologie*, II, 1, 190).

à *somsit* (de * *sumescitum* [1]), comme l'insinue l'auteur de la *Vie de sainte Enimie* [2], ou à *sorsit* (*solsit*), venant de *sorbere* par le participe supposé *sorpsus*, comme le veut M. G. Paris (*Romania*, VI, 437).

Mais revenons à notre légende.

M. l'abbé Migne s'est occupé du *Pas de Souci* dans son dictionnaire, s. v. DIABLE. La légende qu'il rapporte, je ne sais d'après quels documents, est un peu différente de celle de Bertrand. Il n'y est pas question de saint Yles, mais d'un homme pieux nommé Guillaume, lequel, scandalisé d'entendre les blasphèmes des marchands qui se disputaient au gué du Tarn, les jours où il y avait encombrement, résolut de faire bâtir un pont, et excita le zèle des habitants du lieu. Mais, le diable venant chaque nuit détruire les travaux, il le découvrit à la fin et le poursuivit jusqu'à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le *Pas de Souci*. Il y avait là deux grands rochers voisins, l'*Aiguille* et *Roche sourde*. Ce dernier descendit de la montagne pour écraser le diable. Il se dresse encore aujourd'hui devant la perte du Tarn, et ce sont sans doute quelques-unes de ses parties qui obstruent le lit de la rivière. La légende suivie par l'abbé Migne raconte que l'*Aiguille* dit à *Roche sourde* : « Faut-il que je descende pour venir t'aider? » Son assistance ayant été jugée inutile, l'*Aiguille* resta à sa place, où elle est encore. Ce dernier détail m'a été répété par un paysan, qui, à la vérité, pouvait l'avoir entendu rapporter par son curé le jour de la fête. Il convient d'ajouter que l'ensemble de la légende a pu facilement suggérer ce détail typique. Voici en effet ce que dit Bertrand :

> ... Que neys encar vezer poyriatz
> Aqui montanhas e rocatz [3]

[1] Cette étymologie a été proposée déjà par M. Boucherie (*Revue*, 2e série, t. V, p. 51). Aux exemples cités par M. P. Meyer de *somsit* (*Rom.* VI, 436), il aut joindre celui-ci, qui se trouve dans le *Mystère de la Passion* inédit de la bibliothèque Didot (c'est Judas qui parle aux Juifs) : *Certas voleri eser somsit.*

[2] Car la gen l'apela *Sossic*,
Pel somcimen del enemic.

[3] *Bartsch* écrit : erocatz.

Que tenon ves Tarn[1] p r fereza
Enclenada lur agudeza.
Car aquelas resteron sus,
Cant fo lo dracs mortz et confus,
Que s'adobabon [2] del descendre,
Per lo draco aucir e fendre,
Entro quel serpens fo coffus,
Et enayssi resteron sus.

Rien de plus vrai que cette description; elle ne peut être l'œuvre d'un homme qui n'aurait point vu par lui-même ces rochers à demi inclinés vers le gouffre et qui semblent prêts à rejoindre ceux qui gisent pêle-mêle sur le lit du fleuve. Ajoutons que la distance de quatre lieues que donne Bertrand, à partir de la grotte de Sainte-Énimie, est bien exacte, autant qu'il est permis de s'en assurer dans un pays où l'unique chemin est un sentier à peine indiqué, lequel est souvent obligé de quitter le bord de l'eau pour s'élever au-dessus d'énormes rochers qui lui barrent le passage. Disons, en terminant, que le couvent des « moines noirs » dont parle Bertrand, et qui avait, dit-il, remplacé le premier monastère tombé en ruines, existait encore en entier à l'époque de la grande Révolution et était occupé par des bénédictins dépendant de la célèbre abbaye de Saint-Chaffre (Haute-Loire). On en a conservé de belles parties dans l'établissement actuel des Frères des écoles chrétiennes, en particulier le réfectoire.

Ce qui précède suffit pour montrer avec quelle précision Bertrand de Marseille a su décrire les lieux illustrés par la présence de sainte Énimie et de saint Yles. Nous croyons donc que ce nom de Marseille ne doit pas faire illusion, et qu'il n'y a rien d'impossible à ce que la *Vie de sainte Énimie* ait été écrite, non pas par un moine d'un couvent de Marseille, mais par un moine du couvent même de Sainte-Énimie, né à Marseille.

L. Constans.

[1] *B.* tan ; — [2] *B.* s'adobant, *qui donne le vers faux.*

LO SERMO D'EN MUNTANER

Es cosa ben sabuda que en la famosa *Crónica de Muntaner*, capitol CCLXXII, hi ha una composició en vers alexandrì monorim, en llengua, no catalana, sino provençal mes ó menys alterada [1], y ab titol y en certa manera ab forma de *sermó*, que lo cronista trasmeté al Infant Anfós, fill del Rey en Jaume d'Aragó, que havia de passar à la conquesta de Serdenya. Molts anys fa que'ls amadors de la literatura catalana notaren aquesta poesia, com obra poética relacionada ab la historia, com una de les mes antigues de poeta catalá no pertanyents als Cansoners dels trovadors, com també per la singularitat de la forma. Per ma part, desitjant saber á que poema (pus no duptava que d'un poema 's tractava) se referia lo segon vers, vaig encarregar la copia del mateix, segons lo M. s. de Madrit, al jove professor D. H. Suanya, que m'en envià facsimile ; mes sols l'any proppassat me va lleure fer la confrontació de tota la pessa ab lo ja anomenat M. s. Molt be 'm consta que lo jove filolech alemany Sr Baist està preparant una edició complerta de la *Crónica*, fundada en los dos M. s. de Madrit y de Barcelona y no sé si en algun altre; mes crech que mentrestant no desagradará als lectors de la *Revue* lo següent estudi, que pot-ser no siga del tot infructuos per la elucidació del text.

La *Crónica* fou commensada quant l'autor tenia ja sixanta anys, en 1325, ó segons una variant, en 1335 [2]. En quant à la época de la composició del *Sermó* veja's lo que diu ell mateix, cap. CCLXXI. Parla del rey d'Aragó : « E mana corts à la ciutat de Gerona... E aqui *publicas* que de tot en tot trametes son fill, lo senyor infant Nanfos, á conquistar lo regne de Serdenya et de Corsega... Perque yo com lo viatje

[1] Los poetes catalans del segle XIV s'afanyaven per escriure en llengua provensal (ó siga llemosina). No sabem fins à quin punt Muntaner, que per qualque lloch de sa *Cronica* veyem qu'era curiós de coses llinguistiques, sabia be lo provensal ; aixis serà sempre dificil, sino's descubreix un escrit de sa propra ma, distingir en lo *Sermó* quals errades de llenguatje foren seves, quals de sos copistes.

[2] Abdues variants se troven en las edicions de Valencia y de Barcelona (V. edició de Lanz. p.2). Moisè en los *Cenni storici* qne precedeixen à sa traducció adopta l'any mes antich, A. de Bofarull, *Cronica* p. 2, nota 2, lo mes modern. Sense voler profundisar esta qüestió preferesch lo mes antich, atenent al ultim Cap. de la Cronica, ahont pareix que l'autor se despedeix de sos lectors, després d'haver referit, com un fet proppassat, la coronació d'Anfós IV d'Aragó que fou los premers dies d'Abril de 1328 (P. de Bofarull, *Condes*, II, 265).

fou *publicat*, fiu un sermo, que embie per En Comi[1], al senyor rey et al senyor infant, per ordonacio del dit bon passatge, lo qual oyrets aci. E portal los á Barcelona, que yo no era be delitos de cavalcar, ne danar hi. » D'aixo's deduheix qne Muntaner feu lo *Sermó* immediatament apres les corts de Gerona que s'havian closes avans (no sé si molts, ó pochs mesos) de la festa de Nadal del any de la Encarnació 1322[2].

Del *Sermó* de Muntaner com també de tota la *Crónica* se sap que existeixen los següents M. s. s., edicions y traduccions.

A. —Es un M. s. en paper de la Biblioteca nacional (Madrit). Comensa ab lo Index y segueix : « *Lo prolech que R. Muntaner feu.* » A la fi diu : « Iste liber fuit scriptus et splicitus die veneris qui fuit tertio kalendas. Anno domini MCCC cărgesimo. » Se veu que l'*ar* es corretgit y lo signe afegit, volent significar que'l M. s. fou fet en 1340. Sembla que ha d'esser posterior encara que no molt (derreries del XIV ?)

La versió d'aquest M. s. es sens dupte la mes antiga que tenim ; es en general la mes satisfactoria y no li falta cap vers. Es la que'ns serveix de text; sols que per donarli un poch mes de regularitat (no pas molta) corretjim les paraules següents : Cobla Iª, vers 3, *casall*; 4, *sallutacion;* IIª, 3, *pallesas*; 9, *encontre*; IIIª, 4, *allats? ulats? esberch* ; 8, *naus*[3] ; IVª 6, *tercoll;* 10, *contrestar ;* 16, *comendar;* Vª 1, *manarets;* 2, *lenys;* 10, *mestre;* 12 *peraules;* 14, *aperellats;* VIª 8, *axills ;* 17, *malmunat ;* VIIIª 9, *vexell ;* 11, *metra ;* VIII. 9 *E es ;* IX, 2 *naturall ;* 9, *enian*[4] ; Xª *estendart ;* 12, *flamajara;* XIIª 4, *prellats*. Un cambi mes important se ha fet en IV, 5, posant en conte de *ges res* com demana 'l sentit y com porten les altres versions, encara que en aquestes no va be ab les paraules antecedents. He posat sempre *et* quant hi ha. ∞ XIª 15, porta *et* en lletres, encara que algunes vegades sonaria millor *e*. La *s* eufónica la he colocada sempre despres de la primera paraula v. g. *es en* y no *e sen*.

Se han regularisat les rimes en les cobles seguents: Iª Hi ha tres finals en *on;* se ha posat sempre en *o*. — IIª Hi ha vuyt vegades *ent ;* se ha posat sempre *en*.— IIIª Hi ha tres finals en *ail* y set en *all;* se ha posat sempre *ayll*. — XIª ; 17, diu *rays* y se ha posat *ray*.

B. Es un M. s. en paper qui fou del Monastir de Poblet y 's trova

[1] Juglar que fa paper mes endevant en la coronació d'Anfós.

[2] V. par la época d'aqnestes Corts, Zurita, libro IV, xxxix, y A. de Bofarul, *Historia critica de Cataluña*, IV, 181 y 82.

[3] No crech probable que *naus* siga una forma vulgar de *nous* y aixis he posat *nous* com porten les altres versions.

[4] B. diu *angan* y C. *engan*.

ara en la Biblioteca de Don Baudiri Carreras de Barcelona. Falta molt en lo comensament. A la fi diu : « Aquest libra feu an Muntaner e an Clot. E aic del libra den Clot entro à la mort del bon rey P. d'Arago. Aquets libra s'acaba an l'any de que hom comta de la nativitat de Nostro Senyor uer Deus de l'any de M CCC liij, disapte, à xx dels mes de juliol ». Per algunes formes gramaticals y (en lo poch qu'en això puch judicar) per la lletra, tinch lo M. s. per molt mes modern. Tal vegada se copiá lo final y tot, d'ún original mes antich ; tal vegada s'escapá una C al posar l'any.

Lo titol del *Sermo* es : « *Con an Muntaner feu* .j. *sermo rimat lo qual feu al senyor rey d'Arago que feye be per lo passatge de Cerdenya.* » Manquen los següents versos : Ia, 2, 9 ; IIa 8, 14 ; IIIa 14 ; VIIIa 5[1] Les formes son moltes vegades, no sempre, mes vulgars que las de **A**. Veja 's lo que resulta de la següent comparació : Hi ha molt sovint *a* per *e* en les silabes antecedents â la accentuada y *e* per *a* final. *I* per *y* ó al reves. *O* per *ua* (*gornits, gordets*). *Nostro, vostro,* per *nostre, vostre. Sis* per *sius*[2]. *No hi* per *noy*[3]. Afegeix o trau *h. L* per *ll* ó al reves[4]. *N* per *m* final. De vegades falta la ratlla que val per *n. U* inicial per *v.* Alguna vegada se dobla la *b* (pobble). *Nt* final lo que en **A**. es simple *n. Cascus* y no *xascus. Deu* per *Deus. Ara* per *era* ó *eres.* Forma verbal *an* per *en* ó *on.* Algunes vegades *ten* per *tan.* Generalment *e* (també *he*) per *et* (conjunció). *Trestuyt* mes etimológich que *trastuyt,* usat quasi sempre per **A**. Elideix menos la *e* de *que* que **A**. *Es* per lo plural clássich *er.*

Ademes notaré algunes variants pera no deixar al peu del text, sino las que tenen mes o menos importancia : Ia 5, *do* (no *don* com **A**) ; 7 *per altre.* 7, *e que aiam ;* 8, *venges;* 9, *lo comte he* (manca *vescomte*) al **B** ; 12, *qui es gamfano ;* 17, *E vul sapia chascu;* 20, *mantenda;* IIa 4, *ient* ; 7, *los mots estan fora d'orde;* 10, *e sapia;* 10, *preposament;* 17. *far fondament;* 18, *preposit;* 20, *aquest bon;* IIIa 3, *nul hom;* 4, *vulats;* 8, *sayl;* 10, *E axi al;* 11. *de lurs cors armes;* 13, *no;* 16, *que axi es la vertats* ; 16, *crastall ;* IVa, 2, *Car;* 9, *quels ;* 9, *iugan a tot alevar ;* 11, *poria atlagar;* 12, manca *si;* 18, *fets;* 20, *aramats;* Va 1, *poretz menar ;* 11, *Perque senyor* (manca *dayço*) ; 14, *Et en axi* ; 15, *ordenades;* 18, *nous;* 19, manca *gen* o *gent;* VIa 1, *sencareus soplich;* 2, *quen sia;* 5, *no li* ; 7,

[1] En IIa entre 17 y 18 hi ha un vers de més format del primer hemistiqui, del 18 y del segon del 17.

[2] *O* per *au, nostro* per nostre y *sis* per *sius* son encara formes populars. A. Va 20 porta *quis* per *quius.*

[3] La scriptura *no hi* es la que ara s'usa.

[4] *L* per *ll* que dona *ll* per *l,* comu en les M.s. catalans, es un dels casos en que veyem la lley de reacció de que en algun altre lloch he parlat.

Deci han prou afer ; 7, *an;* 9, *Enaxi,* 10, *lo comte;* 10, *ascutumat*, 12, *quens*; 13, *be areat*; 14, *feya*; 15, *alegre e*; 16, *tot lo*; VII[a] 1, *altesa*; 4, *vajen*; 5, *altre*; 11, *fays*; 14, *plafanges*; 15, *senyer*[1]; 19, *en vos*; VIII[a] 1, *quant*; 3, *dolçe*; 8, *que no ya*; 11, *refrescats*; 15, *vernasor*; 18, manca *res*; IX[a] 3, *ij milers*; 7, *e mant daltre*; 8, *res de vostro* : 9, *puscan* ; 9, *co sels que sens angan* ; 10, *vostron* ; 11, *nagu* ; 12, *cant tuy a* ; 13, *e del* ; 13. *asperit;* 14, *afogan* ; 16, *eixamen*; X[a], 1, manca *e* ; 1, *seran* ; 2, *quant a terra axiran* ; 3, *Caros* ; 4, *catala*; 6, *format*; 9, *adonchs qual rey pora;* 11, *veyra*; 11, *para*; 12, *que tan flamira*; 16, *satendera*; XI[a] 1 *membra*; 6, *jameys* ; 8, *feyt* ; 16, *li sant*; 16, *que say*; XIV[a], 4, *coms ne* ; 6, manca *ab* ; 7, *sant* ; 10, *pregera* ; 12, *asso* ; 13, *vivats* ; 14, *paternostro* ; 15, *Et honor* ; 15, *sens* ; 16, *quen* ; 17, *que al.*

Lo Ms. *B* no es copia de *A*. Encara que en general mes imperfect, presenta algunes variants preferibles y per conseguent deu provenir d'un altre original.

C.—Edicions *, 1[a] CHRONICA O DEScripcio dels fets, e hazanyes del INCLYT REY DON JAVME PRIMER Rey Darago, de Mallorques e de Valencia comte de Barcelone e de Muntpesller : e de molts de sos descendents. Feta per lo m'agnifich en Ramon Muntaner... Ara nouament stampat[1] en Valencia EN CASA DE LA VIUDA DE JOAN MEY FLANDRO. 1558. — Lo titol del Sermò es : *Recomta lo sermo que yo Ramon Muntaner tramis al senyor rey per lo passatge de Serdenya e Corsega per raho de conseyll donar al senyor infant Nanfos, o al menys a fer recordar de totes coses.*

2a Lo mateix titol general fins al nom del autor... En Barcelona en casa de Jaume Cortey, Librater, Any 1562. Lo mateix titol del *sermó* (*R.* per *Ramon?*). En quant á aquesta obra versificada segueix també la edició de Valencia, menos algunes cosetes que semblen voler ser correccions : III[a], 20, *sel vazent* per *selvar ent*; V[a], 20, *gaug* per *guauc*; XI[a], 5, *sau bo* per *saum bo* ; 15, *faes* per *fes*. Les demes diferencies son simples erros[2].

3[a]. M[r] Buchon afeji á sa primera traduccio de la *Crónica* lo text original del *Sermó*, ab tres variants poch afortunades[3].

3 . Cronik des edlen En Ramon Muntaner, herausgegeben von Dr.

Es la unica vegada que en totes les versions se trova lo veritable vocatiu provenzal. En la major part de casos ne 's pot suposar que hi fos, pus ben pronunciat (sényer) faria perdre una silaba al hemistiqui.

* Senyala aquest signe las edicions y traduccions que no he vist.

[1] S'enten : estampat suara ; no que siga nova edició.

[2] Se troven en II[a] 2, 2; 3; 8, 2; III[a], 15; IV[a]. 1. 2; V[a], 10; V[a] 5; VII[a], 5, VIII[a], 12, 2; IX, 2; X, 13; XII[a], 13.

[3] V. Lanz, p. 200 a 201.

Karl Lanz. Stuttgart, gedruckt auf Kosten des literarische Vereins. 1844. Me he servit d'aquesta edicio que crech exacta copia de la 1558 per lo *Sermó* y demes cites de Muntaner.

5a. *Cronica catalana* de Ramon Muntaner, texto original y traduccion castellana, acompañada de numerosas notas, por Antonio de Bofarull. Barcelona, imprenta de Jaime Jepus, 1860. En lo *Sermó* segueix ab poques modificacions lo text de Lanz (corretjeix *presta prayll* en *prest aprayll*), donant en nota una variant y un vers de *B.*[1].

Lo text de *C* (edicio de Valencia y de Lanz) correspont, ab una ortografia mes regularisada, moltes vegadas á *A.* y no poques á *B. Manquen* los versos Ia, 9; IVa, 12; VIIIa, 5. Te coses propies que la mayor part semblen mal enteses o mal corretjides : 1a 2 *genentull* per *gui nantull*; 5 *perdo* per *do*; IIa, 15, *pert* per *perdet*; IIIa, 14. *Fos en la vostra gent* per *Es en*, etc.; IVa, 55, *alegrar* per *allegar*; VIIIa, 16, *e sa ma com es dit* per *es a maho mes dit.* Vist aixo se podria creure que l'editor de Valencia feu una tria de *A* y *B*, introduhinthi algunes males innovacions. Pero per altra part aquest sistema eclectich es propi d'un editor del segle XVIe ?[2]. Ademes hi ha alguna cosa bona que no pogué traure de *A* y *B* y no es probable que inventas o adivinas: IIIa, 12, *quasi com prest aprayll* dona bon sentit[3]: 9, 2 *e guaill* sembla millor que *agual* de *B*; V, 8 *guets* es preferible á *quets*; V 9 *poguessen* dona al vers la bona mida; XI, 2 crech que *setray* de C es la bona llisso[4]. Per tals consideracions, lo mes probable sembla que l'editor tingués á la vista un original desconegut, lo qual, com tampoch se ha de creure que fos eclectich, no podia ser fill de *A* y *B*, devent ser pare d'aquets lo mateix Ms. desconegut ó altre semblant.

No don de *C* mes que les variants mes importants, perque qualsevulla pot consultarlo en les edicions.

D. Traduccions. Deixant apart una castellana antiga, la qual existencia sembla molt duptosa[6], se coneixen les següents :

[1] En la traducció del segon vers admeté la variant de *A*.

[2] Es veritat que dona la variant del any 1325 et 1335, mes aixó no basta per provar l'eclectisme.

[3] Que la correcció no es del editor, sembla provarho lo ser mal escrit *presta prayll;* mes aixó podria ser erro d'estampa.

[4] L'edició, en lloch *d'un setray*, porta *d'on se tray ;* lo qual si que no pot ser erro d'imprenta, perque denota l'intenció de donar un altre sentit.

[5] Pera tractar ab mayor pes aquesta qüestió, fora necessari haver estudiat la *Cronica* entera en totes ses versions.

[6] Per aquest punt y per les dues traduccions senyalades ab *, V. A. de Bofarull, *Cronica, Prologo.*

°1a Compresa en la *Collection des Chroniques nationales françaises*, feta per M. Buchon. *Paris, Verdière*, 1827.

2a. Nova traducció de Buchon ab l'ajuda, pel *Sermó*, de M. Tastu, compresa en les *Chroniques étrangères* del *Panthéon littéraire*. *Paris, Mamet*, 1841.

°3a Traduccio alemanya de Karl Lanz. *Leipzig*, Verlag von Wilhem Engelmann, 1842.

4a *Cronache catalane* del secolo XIII et XIV (Muntaner y Desclot), per *Philippo Moisè, Firenze, coi tipi della Galileana*, 1844.

5a Traducció citada avans de D. A. de Bofarull.

DEL SERMO QUE EN MUNTANER TRAMET.

[Cobla Ia]

En nom d'aycell ver Deus qui fe el cel el thro,
En so de Gui Nantull faray un bell sermo
A honor et a llaus del casal d'Arago ;
E per tal qu'axi sia la salutacio
Diga xascus sil platz, que la Verge nos do
Seny et entendiment, quen fassam nostre pro
Per est mon e per l'altre ; e que [a] saluacio
Vengon trastuyt li compte e vescompte e baro
Caualler et burges, mariner et peho
Qui en est bon passatge de Serdeny ' abando
Metra[n] si et sa terra et sa prouesio,
E segra[n] lalt (e) Imffant Nanffos, qu'es ganfano
[E] de trastota Espanya creximent [e] creso.
De llevan a ponen, mig jorn, septentrio,
Temblara tota gent qui en subjeccio
De sos payres valents Rey en Jacme ja n[o] so.
E vull sapia xascu qu' aquest es lo leo
Que Sibilla nos dits, qu'ab senyal de basto
Abatria l'ergull de man[t] alta mayzo ;
Que jes er non diray que be m'entendon pro.

1 Cobla Ia 1, 2 B. feu lo sel e al tro C. feu lo cel el thro 7, 2 B. e que aiam s. C. e a s. 12 sagran l'aut el enfant C. segram l'aut enfant 13 B. C. E de tota Espanya (C. Aspanya) 13, 2 B. C. c. e c. 15, 2 B. C· en sa gepcio 16, 2 B. Reys e James ia no so C. Reys e Jaymes janozo 18 B. Sibella 19 B. mant 20 B. C. hor.

[Cobla II$_a$]

Eres vull que sapiats lo meu entendimen :
Que trastuyt li presich estan tan solamen
En tres causes paleses qu'eu vos diray veramen.
La primera es la presona qui presicha la gen,
La seconda del poble qui l'au be et l'enten,
La tersa la rayso qui del sermo dexen.
Adonchs de la primera vos dich que foylamen
Puya alt en tribuna qui no sap certanamen
Dire [en] pro et en contra a tot son mouimen,
E que sapia saluar lo seu proposamen.
La segona del poble que sens murmuramen
Lo deuon escoltar xascuns molt beylamen
E sapia ho retener a son melloramen,
Qu'[en] esters pauch valria tot son presicamen ;
Que l'Euangeli ditz ques perdet la semen
Ques gitet entre peyres e espines examen.
A la terça vos dich que deu fer fundamen
Al proposit que parla ses tot veyaramen.
Perques eu fundaray mon presich e breumen
En aquest bon viatge quins es a tuyt plazen.

[Cobla III^a]

Adonchs, Senyor e Imffant, com a vostre vasayll,
Entendets ma rayso, que assats de trebayll
Hay vist en aquest mon pus que nul de mon tayll.
E perço en la mar vullats pendre mirayll
De li vostre ancessor qui feron mant assayll :
Que terçol no metats en l'estol, et satayll
Vos vendran vostres feyts, que asberch ni capmayll
Nous estaran dauant ; sal XX que l'Almirayll
Galees faça far lleugeres com ventayll.

II^a 3 B. C. *manque* paleses. 4 B. La. I. es la persona C. La primera es la persona, 5 B. segona C. secunda. 6 B. C. t. es l. 8 C. Puje altre 8, 2 que sap 9 B. e contra 13 C. Queu sapia retre 14 B. Qu'en asters (Qu'en estes) 15, 2 B. perdent C. pert 16 B. Qui gitet C. Qui gita 36, 2 B. axemen 57, 2 B. far fondament 33, 2 B. variament.

III^a 6 B. tersols C. trezol 6, 2 B. es atayll C. e satayll 8 B, C.

E' naxil ballesters yran con a fiblayll ;
No falra de llurs armes ans feyts com a batayll
Los trobarets als ops, qu'axi com pes cabrayll
Que tot cant l'es dauant tira que res non fayll.
Es en la vostra gent, Senyor no hi ha mestayll,
Que trastuyt son de un cors, e null no s'en barayll ;
Qu'axi es la verdats quel valent d'un crestayll
No preson l' als del mon, mas que del fi corayll
Qu'en Serdenya se pescha, es apres del metayll
Vos puscon far senyor, si que ab un sogall
Vos amenon deuant tuyt cell vasseyagayll.

[Cobla IV*]

Perço ay comensat en lo fayt de la mar,
Cor la mar coue tenga cel qui vol conquistar
Lo regne de Sardenya, et siu fay tremblar
Fara trastuyt lo mon ; es ayso nos pot far
Sens menar la gent frescha per ferir et per dar.
E jamay ab terçoll fresch no poden anar
Nautxer ne ballester qu'als fayts s'han a parar,
Ne proher ne remer, — ayso no cal prouar —
Quel ballester de taula jugon a tot levar,
Que per mar ne per terra nols pot res contrastar.
E sobre aycest partit yo poria allegar
Manta bona raho, de que nom cal parlar.
Perque, Senyor Infant, si Ihesuxrist vos gar,
Vostra gent de la mar tenets en alt et en car;
E honor e poder a l'Almirant donar
Vullats, e que nuyl altre noy haja comandar
Sal ell apres de vos ; es en axi honrar
Vos fara de tots fayts que vullats comensar.
Cen galeęs o pus say que porets menar,
Lenys armats, sageties que hom no pot albirar.

Nous 11, 2 B. C. ans forts. 12, 2 B. que axi com pescabrayl C. quasi com presta prayll14 C. mescayll 20, 2 B. seyl vansent agual. C. selvazent e guayll.

IV*a* B. Car la mar vol tener C. Cor la mar vol tenir 2, 2 B. aquistar 3, 2 B. si o fay trebalar C. si ho fay trembrar 4,2 B. C. sen so (C. ço). 14 B. Tote la vostre ient C. Tota la vostra gent 17 B. Mas apres 17, 2 B *Manca* es.

[Cobla V^a^]

Sinquanta naus, Senyor, say que vos menarets,
Lenys, terides de bandes e ma[n]s d'altres lenyets,
Que tuyt, la Deus merce, de vostra gent haurets.
Adonchs lo recullir sia plazent e nets,
E que a Port-Fangos sian trastuyt ellets
Que vengon a jorn cort; et les grans naus farets,
Senyor, metre en escala, es apres los paucets,
Perço que nengun dan l'enemichs qu'estan quets
Nous pusqu[ess]en donar; d'ayço prech queus guardets.
E ab gent falsà e mestre say que contrastarets,
Perque d'ayço es obs, Senyor, queus adonets,
E que en les llurs paraules ni en ells nous fiets.
E totes les galees pres terra vos tindrets,
E 'naxi per escala tots aparayllarets
Que sion ordonats, e[s] en garda metrets
Quatre bons lenys armats, a cuy senyal darets
Que fasseson tan leu; e puys ja no duptets
Que dan vos puscha dar home que no amets;
Ans en guarda de Deus gen vos recullirets
Quis do honor et guaig et tot so que volrets

[Cobla VI^a^]

Ez encarus sopley, la Reyal Magestat,
Qu'en xascuna galea que sion ordonat
Dos notxer e proher, qui sens[es] tot barat
Penson de li cavayll, que sols un oblidat
No sia que sos ops nols sia be donat:
Car la gent tarrassana, tro que sion usat,
De si han trop affar, ans sien ben pensat
Xacus en son deuer; axils sia mandat,
E[s] enaxi iran tuyt fresch e repausat.

V^a^ 2, 2 B. mans 15, 2 B, C. alets 6, 2 B. pauchets C. panquets 7, 2 l'enamich qui asta guets C. l'enamich qu'esta guets 9 B. No puscquen donar dany sous C. Nous poguessen donar dany çous 12 B. Que en les parauletes 13, 2 B, C. pres de terra tendrets 16 B, C. Uns quatre 17 B. fosen aytan C. feson aytan 19, 2 B. *manca* gen C. gent20 C. Quius.

VI^a^ 3, 2 B. sens astot 5, 2 B. no li 6 B. taresana C. tarasana 7 B. han prou C. han pro 111, 2 B, C. mudat

E tuyt li caualler sion acostumat
Qui llay on son cauayll ira, sia muntat
Ab tota sa companya, per tal ques auiat
Fosson en llur cauayll tuyt molt gen arreat;
E si als s'en fasia seria vanitat.
Quel passatge er breus, don alegr'e pagat
Hira ab tot lo seu, et sin era lunyat
Iriali lo cor que tot fos malmenat.
E nuyl aço no mut qui vol es[s]er lauzat:
Qui son cavall se lunya pot se tenir per fat,
Qu'en lloch poria fallir don seria menysprehat.

[Cobla VII^a]

E per vostra altea hordonarets, Senyor,
Que li almugaten e l'altre cap major
De l'almugaueria, que son del mon la flor,
Vayen en les galees et de les companyes ab lor
De xascu, e li autre iran ab gran baudor
Examen [en] les naus hon los fasson honor.
La vianda s'ordon que segons sa valor
[N'] hayon assats trastuyt axil gran com lo menor;
Es en xascun vaxell haya ordonador
De totes estes causes con donon a sabor.
Es en xascuna nau fayts metre per terror
Tres ballesters de torn; e quius vol mal sin plor.
E trabuchs, manganells — ayço prech nous demor —
Axades, pallafanges ab mil bon llaurador
Vos, senyor, menarets, e cent tapiador,
Carpenter e ferrer que no temen calor;
E puys, Deus mijanzant, nous cal auer pahor
Que viles ne castells, ciutats, casals ne tor
Que nos renda a vos, si doncs ab gran dolor
No volion morir e perdre lur honor.

13, 2 B. moltbe C. molt guint 15 B, C. er breus 18 B. C. E no astia (C. estia) mut 20, 2 B. C. pora 20, 2 B, C. dun (C. don) sera.

VIIa 4 B. C. Vajen 4, 2. B. C. E dets e. 6 B. E. axamen en C. Examen en 8. B. N'hagen C. N'hajon, 8, 2. B. com al C. col 10, 2 que donen a salbor 13, 2 B. nos d. C. non d. 17 B. demigestan C. diu mijanzant 19 B. venden.

[Cobla VIII^{a}]

E cant ayço, Senyor, sera feyt et complit
En nom del Payre, el Fill et el Sant-Esperit
E de sa douça Mayre que prech [que] nous oblit
E de trastuyt li Sant, ab goig e ab delit
Vos pessats de reculler, et que dia et nit
Vos tengan en sa guarda; es a Maho m'es dit
Quel bon rey de Mallorcha vos fara tal combit
Que trastuyt vos diran que res noy ha fallit.
Es enapres, Senyor, qualsevulla ne crit.
A la ylla Sanct Pere ab fe et llarch et trit
Refrescats li cauayl, si eren afeblit.
Es entretant l'estol sera amanuyt
De passar en Serdenya, trestuyt gran e petit.
Ay qui cell jorn veyra de joy sera complit
Que tans coms e vescoms e uasuassor exit
Axi gent arreat, qui de cor son plauit
A seruir l'alt Senyor Infant, qu'es benezit
De tota res quil veen (?) [es] el pus exarnit
Qui hanc fos, ni hanc mays null nol veen (?) marrit,
E d'armes say quel mon non er tan s'en delit

[Cobla IX^{a}]

Trestuyt li cauayller qui ab vos anar an
Son vostre natural et volen et presan;
Cusquechs d'onrat paratge, que noy ha nul suan.
E son tal duy miller que nul rey no s'en van
Que n'aja de tan bos; es examen seran
Dets miles d'almogauer que tots temps vos seguiran,
E mants d'autre siruent qui nous demandaran
Quels donets res del vostre, car en llur cor non an
Mas queus puxen servir, co cell qui ses engan

VIIIa 3, 2 B prech que 4, 2 B. C. ab joi 6, 2. e an sa mayso m'es dit 7. B. Malorque C. Mallorques 14 B. gornit C. complit 18 B, C. quil ve 18, 2. B es el 19 B. nuyl nol vac C. nul hom vac 20 B. es tan sadalit. C. es tan sa dalit.

IXa 2, 2 B. e val C. e valen 4. B. caschu C. cascu 5. B. quen ia n'aya tan C. quen ja n'aja tan 6, 2 C. segran.

Son vostre natural, [et] faran ho semblan,
Si negun vos contrasta à lo vostro deman.
Adonchs, Senyor, com tuyt a Sardenya seran
En nom del Payre, el Fill e del [E]sperit San
Passats anar per terra en Caller, affogan
Viles, castells e pordas qu nous obehiran.
Es exament l'estol al dit castell s'enan,
Es en la pallissada que sol port trovaran
Metense per escala, si com ay dit dauan.
E vayrets ballester quel mur escombraran
Que del ayre abatrien un auselet volan.

[Cobla X^{a}]

E cal sera aycell que dins Calher sera
Qui en son cor se paus, com en terr' exira
Lo valen En Carros Almirayll, qu'[h]i metra
Tant valent cathala qui de mar hi haura ;
Que nous dire ges Caller ques el mon tre[m]blara.
Pus lo mon fo formats negu non mostrara
Que nul fes tal passatges ab lo seu, que .I. gra
No hi mes nengu altre, ne ab si no menara
Sino gent de sa terra; adonchs qual rey poyra
Si maseus auantar que aço contrafara ?
Ay can veyran en Caller l'estandart qui parra
Sus alt en la muntanya qui tant flamejara
Trastota la gran host, ab manta senyera
De mant honrat capdal qui l'acompanyara !
Es apres d'Estampaix say que se atendera
Lo prous senyor Imffant, qui ben s'alegrara
Qui per grat o per força dins Caller entrara.
E puys d'aqui avant mon consell cessara
Car no hauria lloch, car per mil tans sabra.

10 B. C. e f. 14. B. C. Pensats d'anar 14, 2. B. a C. 15 B. e borges C. e borgues 17 B. C. palisada 17, 2 B. que al C. que en el 19, 2. B. C. murets combatran.

X^{a} 2 C. sepans 3, 2 B, C. que hi m. 5 B. diray gens C. dira ges 7, 2 B. C. que tengra 10 B. C. Si mateix auensar (C. auansar) 10, 2 B. C, quey (C. que hi) so 14 B. C. E trastota la host 15 B. C. E mant hom honrat 16 B. Estampatx 18 B. Cant per C. quant per 20 B C. que nul tans hi.

[Cobla XI^a]

D'una causa, Senyor, vos remembre sius play,
Qu'en oblit no metats ayço que vos diray :
Que nul hom de comuna no lexets sa[y] ne lay
En castell ne en villa — et no m'en callaray —
Car no saubon qu'es fahes ; perque llur cor veray
No seria jamay ; perque n'esclariray
Mas de llurs malvestats ques en mon temps vist hay.
Qu'el sanct Rey vostres payres han fayt man foll as[s]ay
E l'aut Rey Frederich meteron en esmay,
Que(s) ab cuberta de lladre adresseron — so say —
E recobreron Monech, de que foren tuyt gay.
A tuyt vostre ['n]cessor ne foren d'un xeray
Q'enquer Deus lur carvendra; estir d'als non esglay,
Mas de llur fals presich, de que non ix jamay
Mas no-fes et buhiya, et als non trobaray.
Mas li Sart son estrayt de vostra gent de say,
Perque farets merces quels siats lums et vay,
Car lleyal gent seran. Enquer dir vos sabray
Qu'en Corsega metats de la gent vas Moncay,
E de la Sarranyia cusquechs a ben retray.

[Copla XII^a]

Eras lo meu presich vull que sia finats,
E prech a Deus, qu'es vera lum[s] et vera clardats
Que l'alt Senyor Infant li sia recomendats,
Coms e vescoms, barons e' trestuyt li prelats
Que ab luy anar an et tuyt l'altre bernats ;
E ques en breu ne sia ab gran gaug enviats
Bon novell a son pare lo sanct Rey, qui assats
Aura de pensament tro sabxa la verdats.

XI^a 2. B. que eu vos 3 C say 4 B. C. vila 5. B. C. fes 8 B. C. C'al 10, 2 B. C. fan tota res so (C. no) 11 B. Monch 12,2 B y C ne feron d'un sextan (don se tray 13 B. que zer Deus los car venda C. que ser Deu los carvendra 13, 2 B. C que dals an (C. en) mon 15 B. e baxa C. abaya 16, 20. que say 20 B. Sarania C. Sarrania.

XII^a 2. B. C. qui es lums (C. llums) e vera clavadats (C. clardats). 3,2, B. C. comandats 5, 2. C. trestuyt li 6, 8, 2, B. C. antro (C. tro) sapia vertats.

Adonchs, senyors e dones qu'est sermo escoltats,
Faits preguera a Deus que vengal bon mandats
De xascus a sa casa, es amichs e priuats.
Et per ayço' qu'ab Deus ayso sia acabats
Xascus se leu eu peus, et trastuyt que diats
De paternostres tres per Sancta Trinitats,
E a honor de sa mayre que fo ses tots pecats ;
Quen prech lo seu char Fill quens sia atorgats,
E quel nom d'Arago ne sia exalsats,
E que Pisas ne altres nols pusquen falsedats
Bastir, ne hordonar, e que sant Jordi al lats
Del alt Senyor Imffant li sia acompanyats

MILA Y FONTANALS.

(*A suivre.*)

9, 2, B. C. qui ets 10 B. que veyen bon 19, 2, alats.

DIALECTES MODERNES

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE PHILOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES

(Séance publique du 3 septembre 1879)

MESSIEURS,

La Société avait proposé comme sujet du concours la monographie d'un des dialectes actuellement parlés dans la région française des Alpes, des Pyrénées et dans celle des Cévennes.

Les termes du programme étaient : 1° Traduction en prose de la Parabole de l'*Enfant prodigue*, des quatre fables de La Fontaine : *le Chêne et le roseau, Perrette et le pot au lait, les Animaux malades de la peste, le Paysan du Danube*; une collection de proverbes et de contes populaires; toutes les formes, sans exception, de l'article et des pronoms personnels, en y joignant les exemples nécessaires ; la conjugaison complète des verbes : *être, avoir, aimer, venir, fleurir, savoir, craindre, prendre ;* — 2° l'indication, aussi détaillée que possible, des limites géographiques, et la constatation des caractères distinctifs du dialecte choisi par l'auteur. Celui-ci devait, de plus, s'attacher à marquer en quoi ces mêmes caractères diffèrent de ceux de chacun des dialectes circonvoisins.

Trois mémoires nous sont parvenus avant l'expiration du délai que nous avions fixé. La nature des questions posées, le court espace de temps qui séparait la publication de notre programme de la remise des travaux, font suffisamment comprendre pourquoi les concurrents n'ont pas été plus nombreux. Mais nous n'avions pas trop présumé de la bonne volonté des hommes qui, dans nos régions, font des dialectes parlés autour d'eux l'objet d'une étude sérieuse et scientifique ; les trois mémoires que nous avons eu à examiner

sont des œuvres d'un vrai mérite, et, si tous les trois ne sont pas d'une valeur égale, nous n'en sommes pas moins heureux de reconnaître que, pour traiter en si peu de temps, avec méthode et compétence, les matières du programme que nous avions proposé, il faut avoir, avec la pratique d'un de nos dialectes, la connaissance des procédés et des lois que découvre et enregistre la philologie moderne.

La première partie de ce programme réclamait un recueil de textes et une collection de paradigmes. C'est qu'en effet, si l'on veut faire un dépouillement complet du vocabulaire, des formes grammaticales et des règles de syntaxe des dialectes méridionaux, l'on se trouve à chaque pas devant des lacunes que les exigences de la science ne permettent pas de combler par des inventions plus ou moins ingénieuses. Nous nous adressons donc aux gens les plus compétents, c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas cessé de parler patois, et nous leur demandons, non d'imiter la langue des troubadours ni de rivaliser avec les poëtes contemporains, mais de nous dire comment on parle chez eux. Nous avons ainsi plus sûrement des textes sur lesquels on peut se fonder, où l'influence des grandes littératures ne produit pas ce mélange de formes de toute date et de tout pays, langue fort agréable sans doute, mais de convention, et que le philologue redoute parce qu'elle peut l'engager dans des voies où il aurait quelque peine à se reconnaître. Aussi choisissons-nous pour texte de traduction des œuvres que tout le monde a sous la main, qui ont été mille fois traduites, chose utile pour la comparaison; et, afin d'éviter tout malentendu et de fermer la porte aux caprices de la poésie, nous n'acceptons pour le concours de philologie que des traductions en prose. Et, permettez-moi de vous le dire, il y a dans les travaux qui nous ont été remis des remarques ou des regrets qui semblent justifier encore notre manière de faire. Les dialectes provinciaux, nous dit-on, ont des ennemis nombreux: « le service militaire, l'école, les journaux, les chemins de fer. Les jours du patois sont comptés. » — Les uns s'en plaignent, les autres y voient un grand bien, parce que la diffusion plus complète de la langue nationale donne à ceux qui vivaient en dehors de sa culture un accès plus libre à cette grande littérature où s'est comme incarnée l'âme

de la France, et que savoir le français, c'est avoir le droit de lire Pascal, Bossuet, Fénelon, Molière, Montesquieu, Voltaire. Toujours est-il que les patois s'altèrent, se déforment, se mêlent d'éléments nouveaux. Plus que jamais le philologue a le droit de les saisir au moment où ils sont encore eux-mêmes, là où le flot toujours montant ne les a pas encore atteints et submergés.

Nous demandons en même temps une détermination précise du domaine où est parlé le dialecte que l'on étudie. Vous savez que cette détermination est difficile. D'une commune à l'autre, d'un hameau à l'autre, les différences sont parfois très-sensibles.

Les questions que nous avions posées impliquaient donc, de la part de ceux qui devaient en chercher la solution, une compétence spéciale et la pratique de la philologie. Nous n'avons pas été trompés dans nos espérances. Les mémoires que nous avons reçus sont des travaux utiles, où la science trouve des renseignements qu'il conviendra de mettre à profit.

Le mémoire qui nous a paru devoir être placé en première ligne est une monographie du sous-dialecte languedocien du canton de La Salle-Saint-Pierre (Gard). La première partie est rédigée avec le plus grand soin; mais la seconde, surtout, dénote chez l'auteur une connaissance approfondie des exigences de la linguistique. Les limites géographiques sont données avec une extrême précision : une petite carte permet de suivre et de comprendre les indications du texte. Puis l'auteur aborde la partie vraiment essentielle de son travail, et il énumère les caractères distinctifs du sous-dialecte de La Salle. Il examine premièrement quelles transformations ont subies les voyelles latines dans le languedocien de son canton, puis il passe aux modifications générales qu'il peut relever dans la déclinaison, la conjugaison, la formation des mots. Cette méthode l'a amené à former des séries intéressantes de doublets, soit verbes, soit substantifs.

L'énumération des différences entre le dialecte de La Salle et les dialectes voisins est également très-complète et très-instructive. En un mot, ce mémoire, rédigé avec méthode, est un recueil de faits philologiques bien compris et bien classés. La pureté du dialecte parlé à La Salle a permis à l'au-

teur de faire une riche moisson, dont il a tiré un excellent parti.

Son mémoire a pour épigraphe :

La langue de nos pères est aussi la patrie. (Th. de Banville.)

Il lui a été décerné la médaille de vermeil. L'auteur est M. le pasteur Fesquet, de Colognac, travailleur des plus méritants et que la Société a eu plusieurs fois le plaisir de couronner.

Le mémoire qui a pour épigraphe : ***Moun païs ei moun Paris***, et dont l'auteur ne s'est pas fait connaître, est conçu en vue de servir à la monographie du dialecte de la haute Provence ou de Forcalquier. Après une première partie traitée avec soin, l'auteur paraît surtout préoccupé de différencier les divers sous-dialectes provençaux. Pour suffire à cette tâche, il est obligé de se contenter de signes peu nombreux : c'est en réalité l'article seul qui le guide. Dans ce cadre trop étendu, il lui arrive de poser çà et là des questions qui sont sans doute intéressantes, mais que, faute de temps et d'espace, il ne peut discuter complétement. L'inconvénient de la marche qu'il a suivie est que la part faite au dialecte de Forcalquier paraît petite. Ses remarques sont justes, mais trop peu nombreuses. Mieux eût valu peut-être s'interdire toute digression, et cependant l'on comprend que l'auteur ait cru devoir présenter un résumé des travaux de ses devanciers. Son mémoire est une œuvre distinguée, que nous aurions aimé à trouver plus exactement conforme au programme que nous avions indiqué ; aussi n'avons-nous pu le classer qu'après celui de M. le pasteur Fesquet.

Une monographie du dialecte roussillonnais était une œuvre intéressante. Elle a tenté l'auteur du mémoire qui a pour épigraphe : *Patria in lingua avorum.* Il a composé un travail considérable, mais d'un caractère surtout littéraire. Sa pensée, qui semble justifiée par les faits qu'il signale, est que le catalan du Roussillon n'est plus aujourd'hui qu'un idiome dégénéré. Il a donc fait plutôt l'apologie du catalan véritable qu'une description exacte du dialecte parlé actuellement dans le département des Pyrénées-Orientales. Il montre un talent très-réel et une conviction très-vive dans les passages où il s'applique à prouver, par des exemples choisis avec goût, que

la langue catalane possède des ressources multiples et qu'elle est digne des poëtes distingués qui, de nos jours, lui confient leurs inspirations. Les contes qu'il a réunis sont d'une lecture agréable. Il a composé, en somme, une œuvre intéressante et utile, et, si nous avions eu à décerner un prix de critique littéraire, ce travail se serait très-sérieusement recommandé à nos suffrages. L'auteur est M. Justin Pépratx, négociant, administrateur de la succursale de France, à Perpignan.

Nous avons reçu, mais trop tard, — comme l'auteur, M. Guichard, à Avignon, l'a reconnu lui-même, — un mémoire sur le dialecte du canton de Mens (Isère). La première partie répond exactement à notre programme ; la seconde est écourtée. Nous n'en remercions pas moins l'auteur de nous avoir fourni des textes et des faits grammaticaux. C'est ainsi que, par des monographies patiemment étudiées, l'on arrive à reconnaître un domaine immense, que les genres, les familles, les variétés, se distinguent, se classent et s'ordonnent. Il n'y a rien de petit pour la science, et tel fait, en apparence minime et insignifiant, mis à sa place, en rapport avec d'autres, permet de découvrir des vérités nouvelles et de formuler des lois. Ainsi, tout travail consciencieux est bon. Il sera utile demain, s'il ne l'est aujourd'hui, et des œuvres telles que la monographie du dialecte de La Salle-Saint-Pierre sont un fondement solide sur lequel l'architecte n'hésitera point à bâtir.

CASTETS.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Les maîtres qui nous aplanirent, il y a soixante ans, les premières difficultés de la langue du midi de la France, crurent un moment que, pour la connaître, il suffisait d'étudier les œuvres classiques des XII[e] et XIII[e] siècles, et que c'était à elles seules qu'il fallait demander les règles grammaticales, les formes et les expressions légitimes[1].

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que les vers de Bernard de Ventadour et de ses émules ne renfermaient pas toutes les richesses du vocabulaire méridional et qu'il était nécessaire d'en compléter la nomenclature au moyen des chroniques, des chartes, des coutumes municipales, des serments et même des compois. Ce fut la seconde période des études romanes, et je vous accuserais d'un oubli que vous n'avez pas commis, si j'entreprenais de retracer ici la part que la ville de Montpellier sut y prendre[2].

Était-ce là cependant tous les textes qu'il fallait dépouiller avant de posséder pleinement cette langue que Raymond Vidal déclarait préférable à toute autre pour « trouver » en roman[3], alors qu'elle et sa sœur de langue d'oui furent, selon la belle expression d'un de mes collègues, les « deux ailes du génie français planant sur l'Europe entière ? [4] » Les œuvres anciennes ne devaient-elles pas être vérifiées sur les œuvres

[1] *Le Parnasse occitanien* de Rochegude (Toulouse, Bénichet, 1819, in-8° est entièrement consacré aux œuvres des troubadours, et le premier ouvrage de Raynouard, bien que moins restreint au point de vue du choix des textes ne fait pas exception à la règle.

[2] Avec MM. Desmazes, Moquin-Tandon, Massot-Reynier, Renouvier, Ricard, Thomas, et surtout Germain, dont les savantes monographies renferment des documents très-précieux pour l'histoire de l'idiome de Montpellier.

[3] *Monuments de la littérature romane, publiés sous les auspices de l'Académie des Jeux Floraux*, par M. Gatien-Arnoult. Toulouse, Paya, 1841, II, 402.

[4] Chabaneau, *la Langue et la Littérature provençale.* (*Revue des langues romanes*, 3e série, I, 178.)

modernes, c'est-à-dire par l'étude de l'idiome que nous parlons maintenant? Dans les replis des Cévennes et des Alpes, ces gardiennes fidèles de l'archaïsme méridional, ne pouvait-on rencontrer des formes aussi pures que celles qui avaient été déjà classées par Rochegude ou Raynouard, et conséquemment de nature à démontrer mieux encore la parenté originelle des divers idiomes latins? Il y avait là une pensée nouvelle, une série de recherches d'un intérêt majeur, et le meilleur moyen d'en assurer la réalisation était de voir désormais une langue dans les dialectes limousins, gascons et provençaux; de réunir autour de vous leurs poëtes, et, en écoutant leurs vers, de leur rappeler quelquefois, non pas comme un titre d'orgueil, mais comme une justice réelle, que les poëmes d'Homère et de Virgile seront lus plus longtemps et plus souvent que les commentaires des grammairiens qui se sont efforcés de résoudre les difficultés de leur langue et de leur poésie.

C'est un philologue, Messieurs, qui parle, et, s'il éprouve quelque regret à reconnaître la prééminence de l'art sur la science, il tient à constater cependant les avantages que celle-ci a retirés du premier concours littéraire de la Société et de celui, bien plus considérable, auquel vous assistiez l'année dernière.

En rédigeant le programme de ses assises actuelles, la Société avait laissé les concurrents presque entièrement maîtres du choix de leurs sujets. Elle s'était bornée à leur recommander la traduction de quelques pièces populaires valaques ou moldaves, et elle avait voulu contribuer ainsi à fortifier les relations inaugurées depuis les Fêtes latines entre les poëtes de la France méridionale et ceux de la lointaine Roumanie.

Trente-quatre œuvres, représentant divers sous-dialectes de la Catalogne, du Roussillon, du Languedoc et de la Provence, ont été adressées au jury littéraire de Montpellier.

Parmi elles se trouvaient onze traductions : trois de poésies roumaines, quatre d'Horace, une de Fénelon, une de Charles d'Orléans, une d'Emerson, une de Pétrarque, et enfin — vous ignoriez peut-être que le général d'Austerlitz et d'Arcole eût jamais rimé — celle d'une fable en vers de Napoléon Ier.

M. le pasteur Fesquet, de Colognac (Gard), le même à qui la première mention du jury de philologie a été réservée tout-à-

l'heure, a mérité, par le soin avec lequel il a élagué de sa langue les formes françaises ou seulement douteuses, par l'habileté avec laquelle il s'est approprié deux genres presque étrangers à la littérature méridionale : la villanelle et le rondeau, une des nominations les mieux justifiées du Concours[1]. Les mêmes qualités de pureté archaïque, de travail patient, ingénieux et réfléchi, recommandent la version provençale, par M. Martelly, de Pertuis (Vaucluse), de la *Canzone* dans laquelle Pétrarque exhortait les princes italiens de son temps à délivrer leur pays des mercenaires et des étrangers.

La *Magalouno*, de M. François Delille, à Paris, est remarquable par la précision du vers et la coupe des strophes. Celles du commencement décrivent très-bien la pâle couronne que l'eau verte et morte des étangs, dit le poëte, forme à la ville ruinée[2]. L'auteur eût pu prétendre à la première récompense du Concours, si, au lieu d'énumérer les traits sommaires de l'histoire de Maguelone, il eût consacré son talent à en restituer les légendes, ou à traduire quelques parties du naïf et suave chef-d'œuvre attribué à Bernard de Tréviers : *le Roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelone.*

Trois mentions ont été accordées à M. Coulazou, de Montpellier, pour *lous Passerounets* et *la Gavacha ;* à M. Molinier, à Clermont-l'Hérault, pour une traduction en sous-dialecte lodévois de la huitième satyre d'Horace ; à M. Léon Rouquet, de la même ville, pour sa pièce de *Cigalechà*, où l'on trouve l'exacte et curieuse nomenclature des acceptions diverses de ce verbe languedocien.

En décernant les mentions de MM. Coulazou, Molinier et Rouquet, la Société n'a pas entendu absoudre les défaillances de leur langage ni légitimer l'emploi des gallicismes, d'ailleurs assez rares, qu'elle y a relevés. Elle a voulu surtout

[1] Ces pièces ont été réunies par l'auteur sous le titre général de *Vox Gebennarum*.

[2] Ai vist ta bello gleiso, o Magalouno !
Emé si grands arcèu e soun pourtau rouman.
Au miejour, à ti pèd, bate la mar ferouno;
Prôchi tu, vers l'uba, lusis, palo courouno,
L'aigo verdalo e morto dis estan.

encourager les premiers essais de leur talent et les engager à mieux faire dans l'avenir.

La Cansou d'al periè[1], par M. Charles de Rouquairol, notaire à Narbonne, est un charmant récit où revivent parfois l'émotion et la grâce de Jasmin. Dans un village, que l'auteur ne nomme pas, un vieux et superbe poirier s'élevait près de la métairie qui voit se dérouler l'action du poëme. C'est sous ses branches chargées de fleurs que Marcel et Perrine allaient se dire « tout ce qui, selon le poëte, se dit entre amoureux[2]. » Pour exempter Jean, son frère de lait, Marcel s'engagea un jour, et il échangea, à l'ombre du poirier, les souhaits du départ avec sa fiancée. La guerre le conduisit bien loin de la France, et les mois, puis les ans s'écoulèrent, apportant avec eux un oubli de plus en plus grand ; si grand que, le jour où il rentrait au village, il apprenait que la Perrine était devenue la femme de Jean et que l'arbre de sa jeunesse avait été jeté bas par un bûcheron. On était au printemps, et ses feuilles venaient de se flétrir. L'amour de la jeune fille avait pris fin en même temps que le poirier qui semblait le symboliser. Telle est l'œuvre de M. de Rouquairol. Elle serait presque irréprochable, si l'auteur consentait à en retrancher quelques traits surannés, celui de la Perrine, par exemple, qui va, pendant la nuit, prier en cachette sur la tombe de Marcel[3].

L'Espagne catalane vit, en 1875 et en 1878, MM. Francesch Matheu, Reventos, Marti y Folguera, Pirozzini, Montserrat et Balaguer, disputer brillamment les prix de nos Concours. Elle ne s'est pas déshabituée de ces précédents de fraternité latine, et nous avons à signaler, cette année, dans l'homonyme

[1] Telle est l'orthographe de l'auteur.

[2] Piouléjaboun, joust la ramado,
Coumo passéradous al nits,
E sé dision, à la béillado,
Tout ço qu'entré galans sé dits.

[3] Le poëme de M. Charles de Rouquairol est l'habile mise en œuvre d'un chant breton qui porte le même titre et qui a été traduit en français par M. Paul Féval. Ce chant est reproduit à la page 103 de l'*Almanach de l'ouvrier pour l'année* 1880 ; Paris, Blériot frères [1879], in-12.

M. de Rouquairol a négligé de donner cette indication de provenance littéraire en tête de son imitation.

du jeune et déjà célèbre poëte de l'*Atlantida*, M. Alvar Verdaguer, libraire-éditeur à Barcelone, un traducteur élégant et sobre des *Maximes de bonne conduite* de Fénelon.

De la Catalogne au Roussillon l'idiome ne change guère : *la Broma y lo pols* a mérité, par la conception presque orientale de son thème et le bon aloi de sa poésie, une mention particulière : A l'aube du jour, au-dessus d'un étang boueux et sombre, naît subitement un petit nuage, vapeur légère, faible brouillard qui prétend cependant s'élever vers le soleil et l'obscurcir. D'un seul rayon, l'astre abat le présomptueux qui appelle alors des essaims de moucherons à son aide. Il se recommande ensuite à la poussière qu'un coup de vent du Nord détourne de son côté. « Oh ! viens, viens, lui fait-il, poussière, mon amie, et nous aurons raison de lui ! [1] » Les nouveaux alliés triomphent un moment, mais bientôt le vent cesse, le brouillard pénètre la poussière et tous les deux retombent en boue sur le sol. « L'envie ne mourra point, conclut M. Pépratx, et néanmoins le soleil brillera [2]. »

Le caractère de cet apologue, nous l'allons remarquer encore en deux imitations des poésies populaires moldaves que recueillit M. Alecsandri au début de sa grande carrière de poëte et de Roumain[3]. Vous avez tous présent à l'esprit les strophes de la *Magali* de Mistral, ce chant naïvement admirable que l'on ne retrouve pas sans émotion aux deux extrémités du monde latin, dans le Canada et dans la Roumanie [4].

[1] « O vina, vina, se li posa,
Pols, amich meu, y ja tots dos
Vencerem aqueix orgullos. »

[2] L'envidia may morirà ;
Y ab tot lo sol lluirà.

[3] *Poesii populare ale Românilor, adunate si întocmite* de Vasile Alecsandri, Bucurescí, Tipografia lucratorilor asociati, 1866, in-8° XII-416 pages. C'est en 1852 que M. Alecsandri publia les ballades. Sous le titre suivant : *Ballades et chants populaires de la Roumanie* (*Principautés danubiennes*), *recueillies et traduites par* V. Alexandri, *avec une introduction* par A. Ubicini, le libraire Dentu donna, en 1855, la version française d'une partie des pièces populaires de la Moldavie et de la Valachie.

[4] La *Magali* de *Mirèio* est la brillante métamorphose de la version provençale du chant des Transformations éditée en 1862 par M. Damase Arbaud à la page 128 du tome II des *Chants populaires de la Provence*. Presque

On aurait pu croire que la version danubienne de ce magnifique thème d'amour tenterait l'ambition de quelque félibre du Languedoc ou de la Provence; mais le génie s'approprie ce qu'il touche, et nul n'a songé à donner une sœur à la chanson du poëte de Maillane. Les deux pièces que nous avons à examiner sont la traduction du *Voile* et celle de *la Petite Brebis*.

Un fils de roi, un prince jeune et beau, se choisit pour épouse une jeune fille du village voisin, une Roumaine aimée de tous « et pareille à la fleur qui brille[1] ». Les noces se firent sans obstacle; mais la joie du prince fut passagère, car un ordre de son père le rappela bientôt à l'armée. En partant, il donne à sa femme une bague et il en reçoit un voile à franges dorées. Si le prince est tué par l'ennemi, l'anneau se rouillera complétement; si la princesse meurt, les franges disparaîtront aussitôt. C'est ce qui arrive, en effet; et le prince apprend, quelques heures après, que le pays de sa femme a été dévasté par le roi et qu'elle a été jetée elle-même dans un étang. Il verse alors d'amères larmes, renvoie son

toutes les régions latines possèdent ce chant: M. Pelay Briz en a donné la forme catalane dans ses *Cants populars catalans*, I, 125; M. Alph. de Flugi, la forme rumonsche dans ses *Die Wolfslieder des Engadin* (Strassburg, 1873); la forme canadienne se lit dans les *Chants populaires du Canada*, de Gagnon (Québec, 1865). MM. Montel et Lambert ont publié ici même (*Revue*, 2 série, IV, 263-267) deux versions languedociennes qui se rapportent à un thème semblable : « Un jeune amoureux est rebuté par son amie et il essaye de vaincre ses dédains... par sa persistance et ses réponses passionnées; à chaque rigueur nouvelle qu'elle lui oppose, il réplique par une nouvelle preuve de sa passion. Pour le fuir, la jeune fille veut devenir successivement toutes les choses qu'elle s'imagine: poisson de la rivière, herbe de la prairie, nonne dans un couvent, étoile du ciel, etc. Pour l'obtenir, il imagine, lui aussi, d'autres transformations.... pêcheur, faucheur, confesseur, nuage,... Cette lutte se termine par le triomphe de l'amour; la jeune amie cède et s'avoue vaincue. (Montel et Lambert, *Revue* 2e série, I, 325) ».

La version roumaine du chant des Transformations: *Cucul si Turturica* (le Coucou et la Tourterelle) se trouve à la page 7 des *Poesii populare ale Romanilor*.

[1] *Ballades et chants populaires de la Roumanie*. Le texte est plus particularisé :

Cum e flórea câmpului
In lumina sóreluí,

lit-on, page 20 des *Poesii populare*.

cheval à son père et lui fait annoncer qu'il est allé rejoindre sa bien-aimée sous les eaux. Lorsqu'on retrouve leurs corps, le roi, repentant, donne l'ordre de les ensevelir en de riches cercueils, « lui, près du saint autel, vers l'Orient; elle, près de la porte, vers l'Occident[1]. » Et le chanteur populaire ajoute, en utilisant une formule commune à la poésie de toutes les nations, « du tombeau du jeune prince il poussa bientôt un beau sapin qui grandit en s'inclinant vers l'église, et du tombeau de la jeune épouse un cep de vigne, dont les rameaux flexibles grimpèrent le long des murs, pour aller s'entrelacer le même jour aux branches du sapin[2]. »

M. Roux, de Lunel-Viel, a très-largement et très-heureusement développé le thème de la légende roumaine. Les taches de sa version sont légères et se réduisent à des répétitions peut-être inévitables. La commission de poésie a décidé qu'il vous serait donné lecture entière du *Vela*, et que la première mention du Concours lui serait réservée. L'imitation de M. Roux est écrite dans cet idiome de Montpellier que l'on pourrait, comme Dante exaltant le toscan, qualifier de langue noble, cardinale et aulique[3], tant l'unité et la régularité de ses finales féminines le différencient des autres dialectes méridionaux.

Le chant de la *Petite Brebis*, que M. Paul Gourdou, d'Alzonne (Aude), a traduit avec beaucoup d'aisance et pre squ vers par vers[4], est bien différent du *Voile et l'anneau*. Il renferme un exemple d'une sorte de douceur persistante, toute particulière à la nation roumaine : trois pâtres gardent leurs troupeaux dans la montagne, les deux premiers résolvent de tuer leur compagnon, au coucher du soleil, et de partager ensuite ses richesses et ses troupeaux. Une petite brebis a pu entendre les discours des conjurés; elle en avertit son maître, qui ne murmure point contre le projet de mort qu'elle lui révèle, qui cherche encore moins à le prévenir, car il recommande seulement de placer au chevet de sa tombe, j'emprunte

[1], [2] *Ballades et chants populaires de la Roumanie*, Paris, Dentu, 1855 in-12, p. 23. Voyez le texte p. 21 des *Poesii populare*.

[3] Dante, *de Vulgari eloquio*.

[4] La version roumaine compte cent vingt-trois vers et celle de M. Gourdou cent trente.

presque en entier les paroles roumaines : « une petite flûte de hêtre, une petite flûte en os, aux sons harmonieux, une petite flûte de sureau, aux notes passionnées [1] », afin que, le jour où le vent de Roumanie soufflera dans leurs tuyaux, ses brebis se rassemblent et qu'elles pleurent des larmes de sang ; « mais, ajoute-t-il, que l'on se garde de parler de meurtre ; que l'on dise que j'ai épousé une belle reine, la fiancée du monde ; qu'au moment de notre union une étoile a filé ; que le soleil avec la lune ont tenu la couronne sur ma tête ; que j'ai eu pour témoins les pins et les platanes des forêts, pour prêtres les hautes montagnes, pour orchestre les oiseaux, des milliers d'oiseaux et pour flambeaux les étoiles du firmament [2]. »

Il ne sort de cette enthousiaste résignation qu'au souvenir de sa vieille mère, à la ceinture de laine, qui va bientôt courir le bois pour y chercher son fils, et il recommande alors de lui

[1] Flueras de fag,
Mult dice cu drag !
Flueras de os
Mult dice duios !
Flueras de soc,
Mult dice cu foc.
(Poesii populare ale Romanilor.)

[2] Telle est la traduction donnée par les *Ballades et Chants populaires de la Roumanie*. Le texte des *Poesii populare* en diffère sur quelque points :

Ear tu de omor
Se nu le spui lor.
Se le spuí curat
Ca m'am însurat
Cu-o mindra Craésa,
A lumei mirésa ;
Ca la nunta mea
Au cadut o stea ;
Sorele si luna
Mí-au tinut cununa.
Bradi si paltinasi
I-am avut nuntasi
Preoti, muntii mari,
Paseri, lautari,
Paserele mii,
Si stele faclii ! (P. 2.)

cacher le mariage dont il vient de décrire le magnifique appareil. Sa future union, il importe de le remarquer, n'est autre que la peinture de la mort, qui, selon le proverbe roumain, règne en souveraine sur l'univers, et à laquelle tout homme est fiancé au moment même où il met les pieds dans ce monde.

Quelle que soit la valeur des pièces de MM. Roux et Gourdou, la Commission de poésie a pensé qu'elle devait réserver la première de ses récompenses à une œuvre originale, et c'est un sonnet destiné à être gravé sur une tombe de la haute Provence qui lui a paru la mériter. Ni la plainte ni les regrets n'altèrent la calme et sereine élévation des vers qui le composent. La langue de l'auteur est bonne, et le trait de la fin, si péniblement cherché d'ordinaire, si souvent étranger à ce qui le précède, n'en est ici que le complément naturel. Celui qui doit être couché sous cette épitaphe parle au monde, — peut-être se parle-t-il à lui-même, — et, pourvu qu'un rayon d'été joue sur sa muraille funéraire, qu'un chant de cigale, un cri de bélier, viennent ensuite bercer son dernier repos, il demande le silence et l'oubli à tous les dispensateurs de renommée humaine. Pourvu que les gens des environs, en rappelant les vieux noms des siens, disent qu'il fut, lui aussi, bon et droit ; pourvu que sa fille vienne mêler une larme à l'eau bénite, il attendra le jour où il pourra rebâtir plus haut que la terre un foyer nouveau et plus fermement assuré.

L'auteur de cette épitaphe est M. Léon de Berluc-Perussis, président de l'*Académie* d'Aix-en-Provence, et il lui a été décerné à l'unanimité la médaille de vermeil.

Mesdames et Messieurs,

Contrairement à des affirmations trop sceptiques, les œuvres si diverses et si nombreuses que nous venons d'examiner doivent être considérées comme une preuve de la vie que les dialectes du midi de la France conservent encore. Et, si vous voulez bien permettre à votre rapporteur un souvenir de critique littéraire qui est peut être de nature à fortifier son affirmation, je dirai que, depuis la fin du XVI^e^ siècle, il n'est pas de génération méridionale qui n'ait cru sa langue inférieure à celle de la génération précédente : Nostredame se

plaignait, sous Henri III, que l'idiome de la Provence ne fût plus qu'une faible image de son passé ; Catel et Caseneuve faisaient entendre des doléances semblables à l'époque de Goudelin, de d'Astros et de Saboly ; de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans, Pellas, l'abbé de Sauvages, Achard, Fabre-d'Olivet, le marquis de la Fare-Alais, Honnorat, renchérirent l'un après l'autre sur leurs devanciers[1]. Et pourtant quelle est la réalité des faits? C'est que, dans les œuvres de Mistral, de Roumanille, de Langlade et d'Azais, la langue d'oc est écrite avec une pureté de formes[2], une richesse de vocabulaire que Bernard de Ventadour et Pierre Cardinal semblaient avoir emportées avec eux ; c'est que tandis qu'il y a cinquante ans, quelques

[1] Nous nous bornerons à citer les paroles de Fabre-d'Olivet, d'Honnorat et du marquis de Lafare-Alais qui résument exactement les nuances diverses du thème trop répété auxquel il vient d'être fait allusion :

« Leur langage (il s'agit des troubadours), aujourd'hui abandonné à quelques paysans du Midi de la France, et dont les habitants des plus petites villes des Cévennes rougiraient de faire usage, devint, grâce au génie naissant de la poésie, la langue chérie de la plupart des peuples de l'Europe. » (Fabre-d'Olivet, *le Troubadour*, Paris, an XI-1803, I, XIV.)

« Malheureusement cet idiome, si riche en expressions et si plein de figures, qui se présentait, à sa naissance, avec une perfection que d'autres n'ont pu acquérir en dix-huit siècles et que des circonstances de pur hasard empêchèrent de devenir langue nationale, se vit préférer plus tard celle d'*oil*, un de ses plus imparfaits dialectes (!), devenus par des améliorations successives la langue française ; tandis que la nôtre, célèbre sous les troubadours, commença à s'altérer dès que le règne de ces maîtres fut passé, et, de chute en chute, a fini par devenir méconnaissable sous la plume déréglée de nos écrivains modernes. » (Honnorat, *Projet d'un dictionnaire provençal-français*, Digne, Repos, S, D., 20.)

« Le Progrès a dit à mon pays : « Ton vieux langage est frappé de mort. En » complète désharmonie avec les augments de ta population nouvelle, il ne » répond plus aux besoins d'une civilisation convergeant sans cesse vers le » grand centre des lumières modernes ; car, c'est là seulement que l'on dispense » aujourd'hui fortune, honneurs et renommée. » Et je sais que le Progrès a raison. Mais comment se faire, sans se plaindre amèrement, à la dégradation successive d'un vieil ami d'enfance ? Comment assister à son agonie sans chercher à raviver les cendres de son foyer éteint ? Comment suivre son deuil sans recueillir pieusement ses dernières reliques, et graver un vœu du cœur sur sa pierre qui se referme ? » (Lafare-Alais, *las Castagnados*, Alais, Veyrun, 1851, p. I.)

[2] Nous n'entendons pas dire par là qu'à cette pureté de la langue écrite corresponde une pureté semblable de la langue parlée.

voix isolées représentaient à peine la culture du verbe local, il n'est pas de ville qui ne puisse montrer aujourd'hui son poëte ou son rimeur populaire ; c'est qu'il existe en Provence, en Aquitaine, en Catalogne, à Paris même, des *maintenances* du dialecte natal ; c'est que la langue d'oc est enfin, parmi ses sœurs romanes, la seule où se soit éveillée jusqu'ici la conscience de l'unité des peuples latins, où le sentiment d'un Latium plus vaste et plus populeux que l'ancien se soit pour la première fois fait jour. Il ne vous paraîtra donc pas étrange que nous vous mettions en garde contre ces pronostics, et que nous exprimions la pensée que la tradition de la partie méridionale de la France, sa supériorité linguistique et son originalité justifiée, consistent à maintenir parmi nous deux littératures et, tout en produisant des œuvres impérissables comme *Mireille* ou *l'Aveugle de Castelculier*, à asseoir de temps à autre sur l'un des fauteuils de l'*Académie française* un Thiers ou un Autran, un Guizot ou un Fénelon [1].

Alph. Roque-Ferrier.

DEUX COMPLAINTES DU VELAY

LES PRISONNIERS

1	Ce sont trois frères,	tous trois dans la prison ;
2	Ils ont une sœure	qu'elle a été les voir,
3	En leur disant : Mes frères,	chantez une chanson.
4 —	Hélas ! ma sœure,	comment chanterons-nous !
5	On va nous pendre,	demain, au point du jour.
6	Mais le plus jeune	commença la chanson.
7	Toutes les dames	sortant de leur château :
8 —	Où sont ces orgues [2],	qui chantent aussi bien ?
9 —	Ce ne sont pas des orgues,	ce sont des prisonniers.
10 —	Portez-leur à boire,	à boire et à manger.

[1] La substance des six dernières lignes de ce rapport est empruntée à un discours de M. de Berluc-Perussis à l'Académie d'Aix.

[2] Pour reproduire scrupuleusement le mot de la chanteuse, il faudrait écrire *œrgues*.

11 — Volon pas biore, biore, gni mai mandza,
12 Volon que terra de chamis por marcha[1].

Cette chanson, peut-être inachevée, m'a été dite à Roche-en-Régnier, par une bergère, du nom de Sylvie Ronchau. Le couplet est formé d'un vers unique, que la chanteuse répète. Cette répétition se constate, d'ailleurs, dans toutes les chansons dont le couplet est d'un seul vers. La chanson des *Prisonniers* est aujourd'hui presque oubliée; je ne l'ai trouvée qu'une fois.

Victor SMITH.

La complainte suivante, qu'une ronde d'enfants a complétement défigurée en l'imitant, est également rare en Velay. Nous n'en avons qu'une leçon; si imparfaite qu'elle soit, nous la donnons ici. Elle est due à une chanteuse de Chamalières : Mariannette Vincent.

Le lecteur sceptique rira quelque peu, quand il verra qu'on se plaint de manger un capitaine, *qu'il est si bon*; mais c'est seulement pour le lecteur naïf (oiseau rare) que ces chansons sont transcrites, et celui-là ne se plaindra pas de l'expression de pitié qu'emploie le mousse à l'égard de son capitaine. qui a été pour lui, dans les aventures de la mer, un chef paternel :

LA COURTE PAILLE

1 Ce sont trois jolis cœurs d'Espagne,
Dedans la mer s'en vont aviguer.
Dedans la mer ils navirent,
Sans j amais pouvoir y arriver[2].
2 Au bout de la septième annéie,
Les avivres nous ont manqué.
Faudra faire la courte paille,
Savoir de quoi nous mangerons.
3 Le capitaine fit les pailles,
Mais la plus courte lui a resté.
Faudra manger notre capitaine,
Un capitaine qu'il est si bon !
4 Le plus jeune de l'équipage
Dedans la ligne[3] i n'a monté.

[1] Voulons pas boire, boire, ni aussi manger,
Voulons que terre de chemin pour marcher.

[2] Aborder.

[3] C'est sans doute *hune* qu'a voulu dire la chanteuse.

— Courage ! courage ! mon capitaine,
Je vois la mer de tous côtés.
Je vois les moutons dans la plaine,
Un bon berger pour les garder ;
Je vois les filles de mon maître
Qui vont se baigner sous un laurier.
Je vois les filles de La Rochelle,
Qui veul' apprendre à naviguer,
Qui veul' apprendre le pilotage,
Comme si c'était leur vrai métier [1].

[1] Cf. Rathery, journal *le Moniteur* du 15 juin 1853. M. Rathery donne deux leçons de cette chanson, l'une dont il n'indique pas le lieu d'origine l'autre, qui se chante dans la vallée d'Ossau, et que, nous le croyons, il a extraite de l'*Histoire du Béarn et du pays basque*, de M. Masure.—D. Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, t. I, page 127 ; — Luzel, *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, t. II, page 183 ; — Daymard, *Bulletin de la Société des Études du Lot*, 4me fascicule, 1879.

POÉSIES

A FLORIAN

Remembranço d'uno vesito à soun toumbèu, à Sceaux

Vers l'oubli quand tout trestoumbo,
Davans ta moudèsto toumbo,
Plen de toun dous souveni,
Pèr lausa ta pouësìo
Que dins nòsti cor bresiho,
Sian reüni.

Dins lou silènci perdudo,
Ta pèiro es bèn escoundudo,
Felibre, o bon Florian !
Mai, sarié plus liuen encaro,
Tant sa visto nous es caro,
Que i'anarian.

Gracious cantaire d'Estello,
Trop pau de nòstis estello

A FLORIAN

Souvenir d'une visite à son tombeau, à Sceaux

Vers l'oubli quand tout décline, — devant ta modeste tombe, pleins de ton doux souvenir, — pour célébrer ta poésie—qui murmure dans nos cœurs, — nous nous sommes réunis.

Dans le silence perdue, — ta pierre est bien cachée, — poëte, ô bon Florian ! — Mais, serait-elle plus loin encore, — tant sa vue nous est chère, — que nous irions.

Gracieux chantre d'Estelle, — trop peu [de temps] de nos étoiles —

As countempla li belu :
Jouine, as quita l'encountrado
Dóu Gardoun, di vèrdi prado
E dóu cèu blu.

Pamens, de soun avenènço
As sèmpre agu souvenènço,
E de languimen, jouvènt,
Toun paure cor souspiravo
E toun regard se viravo
Alin, souvènt...

Tambèn, quand as vougu faire
— Breviàri dis amaire —
Toun *Estello e Nemourin*,
A ta souleto memòri
As manleva toun istòri
E ti refrin.

De ti galànti pastouro,
Puro e candìdi tourtouro,
Quau sarié pas amourous ?
Quau noun aurié gau d'entèndre
Soun lengage viéu e tèndre
E tant courous ?...

tu as contemplé les scintillements ; — jeune, tu as quitté la contrée — du Gardon, des vertes prairies — et du ciel bleu.

Néanmoins, de ses charmes — tu as toujours eu souvenance, — et [pris] de nostalgie, jeune homme, — ton pauvre cœur soupirait — et ton regard se tournait — là-bas, bien souvent...

Aussi, lorsque tu voulus faire — bréviaire des amants — ton *Estelle et Némorin*, — à ta seule mémoire — empruntas-tu ton histoire — et tes refrains.

De tes charmantes bergères, — pures et candides colombes, — qui ne serait point épris? — Qui n'aurait plaisir d'entendre — leur langage tendre et vif — et si gracieux?...

Mai ço que fai que ta glòri
Eternamen sara flòri
E sacrado i Miejournau,
Es que sabèn que toun amo
A toujour garda la flamo
Dóu sant fougau ;

E que, ta vido vidanto,
De-longo as agu badanto
Uno plago au founs dóu cor,
Chasco fes que ta pensado
S'envoulavo matrassado
Vers nòsti bord.

Vaqui perqué, iéu, paureto !
Ause adurre ma floureto
Sus toun cros. — Ami, perdoun ! —
Es touto fresco-espelido ;
T'agradara : l'ai culido
Long dóu Gardoun [1].

Leountino GOIRAND.

Mais ce qui fait que ta gloire — sera éternellement florissante — et sacrée aux Méridionaux, — c'est que nous savons que ton âme — a toujours conservé l'ardeur — du foyer sacré ;

Et que, durant toute ta vie, — tu as eu sans cesse béante — une plaie au fond du cœur, — chaque fois que ta pensée — s'envolait mélancolique — vers nos rivages.

Voilà pourquoi, moi, pauvrette, — j'ose apporter ma petite fleur — sur ta fosse... Ami, pardonne ! — Elle est fraîchement éclose — et te sera agréable : je l'ai cueillie — sur les bords du Gardon...

Léontine GOIRAND.

Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

[1] Cette pièce a obtenu la première médaille au Concours poétique de Sceaux (3-5 octobre 1879).

LA ROSO E LOU SOULÈU

—

A Mrs Ady Thrensert

Aléugeirido de sa raubo,
Uno jouino princesso — à l'aubo,
A la primo-aubo dóu matin —
Pèr trempa dins li flot tranquile
Soun cors pur e blanc coume l'ile,
Lèsto davalo de l'autin.

Dintre lou velet que l'aparo,
La tafo lindo de sa caro
Trais dins l'oundo milo belu,
Briho, resplendis coume un astre,
Pariero à l'estello dóu pastre
Dardaiejant dins lou cèu blu.

Dins la mar glisso, la poulido,
Mesclant sa bèuta trefoulido
I rai dóu Soulèu trelusènt,
Dóu gai Soulèu que jogo e sauto,

LA ROSE ET LE SOLEIL

—

A MRS ADY THRENSERT

Allégée de sa robe, — une jeune princesse, à l'aube, — à la première aube du matin, — pour baigner dans les flots tranquilles — son corps pur et blanc comme le lis,— descend légère de la tonnelle.

A travers le voile qui la recouvre,— l'éclat limpide de son visage — projette dans l'onde mille scintillements; — il brille, il resplendit comme un astre, — pareil à l'étoile du berger — étincelant dans le ciel bleu.

Dans la mer elle glisse, la jolie,— mêlant sa sémillante beauté — aux rayons du Soleil éblouissant,— du gai Soleil qui sautille et se délecte

Beisant lis èrso, aquéli gauto
Que coungrèion dins li risènt.

L'astre-rèi, enclausi de rèsto,
Pèr mies la countempla s'arrèsto,
L'enchusclo de brulant poutoun
E d'arderesso tant barbèlo
Qu'óublido, en calignant la bello,
De reprene sa cousso amount.

Uno fes, dos fes, tres fes memo,
De cauto à cauto la Niue semo
S'avanso, voulènt aganta
Soun scètre e regna sus lou mounde ;
Mai tres fes fau que se rescounde
Davans lou Soulèu aplanta.

Diéu alor — tout déu avé cesso —
Tremudo en Roso la princesso ;
E, dempièi, la flour, autant-lèu
L'iue de braso gisclo sus elo,
Rougis e clino d'esperelo
Soun bèu front davans lou Soulèu [1].

Louis Roumieux.

— à baiser les vagues, ces joues — qui se multiplient [sans cesse] entre les sourires des flots.

L'astre-roi, complétement fasciné, — pour mieux la contempler s'arrête, — la darde de brûlants baisers — et d'ardeur tellement s'éprend, — qu'il oublie, en caressant la belle, — de reprendre sa course au ciel.

Une fois, deux fois, trois fois même, — doucettement la nuit calme — s'avance, essayant de saisir — son sceptre et de régner sur le monde ; — mais, par trois fois, il faut qu'elle se dérobe — devant le Soleil arrêté.

Alors Dieu (tout doit avoir fin) — change en Rose la princesse ; — et, depuis, la fleur, pas plus tôt — l'œil de braise jaillit sur elle, — rougit et incline naturellement — son beau front devant le soleil.

Louis Roumieux.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

BÈU-CAIRE

O Bèu-caire,
Poulit caire....
(L. ROUMIEUX.)

—

O Bèu-Caire,
Poulit caire,
Moun cor tout esmougu,
Vuei, te semound soun salut !

I

D'àutri diran ti vièii glòri;
Iéu, parlarai que de moun tèms;
Segur, pèr n'en garda memòri,
I'a proun de causo e proun de gènt.

Salut à vous, bèllis andano,
Que me veguerias tant souvènt,
A l'oumbro de vòsti platano,
Passeja galoi e countènt !

Dison qu'antan, flot boulegaire,
Li pople de touto nacioun
Lou curbissien, aquéu terraire,
Tant, qu'èro uno benedicioun.

BEAUCAIRE

O Beaucaire ! — joli coin de terre.
(L. ROUMIEUX.)

—

O Beaucaire, — joli coin de terre, — mon cœur tout ému — t'envoie aujourd'hui son salut !

I

D'autres diront tes vieilles gloires; — moi, je ne parlerai que de mon temps. — Certes, pour en garder le souvenir, — il y a assez de choses et assez de gens.

Salut à vous, belles allées ! — vous qui m'avez vu si souvent, — à l'ombre de vos platanes, — me promener content et gai.

On dit qu'autrefois, vagues mouvantes — les peuples de toutes nations — le couvraient, ce terrain, — si complétement, que c'était une bénédiction.

De pertout ie venien à foulo :
De marchand, n'i ' avié de mouloun ;
Li carriero n'èron coumoulo
E lou Prat èro trop pichoun.

Tèms de malur ! aro l'espaço
Es proun grand pèr li counteni...
Mai lou tèms passo emai repasso :
Envoulas-vous, vièi souveni !...

O gènti lèio souloumbrouso,
N'en coungreias de pensamen !
Fai tant bon, quand l'amo es renouso,
I'ana revasseja 'n moumen !

Souto lis aubre seculàri,
Dins la soulitudo e la pas,
Un pau pus liuen, lou Semenàri
Es asseta sus li roucas.

Aqui la naturo es tant siavo
Que lou maucor lèu s'embandis ;
Mai, s'anas alin sus la gravo,
Subran lou tablèu s'agrandis.

Lou vesès-ti coume s'avanso
E trelusis moun Rose blound ;
Coume soun aigo se balanço
E s'encouris à large bound ?

De partout l'on y venait en foule : — des marchands, il y en avait à foison ; — les rues en étaient combles — et le Pré était trop petit.

Temps de malheur ! maintenant l'espace — est assez grand pour les contenir... — Mais le temps passe et repasse : — envolez-vous, vieux souvenirs !

O charmantes allées ombreuses,— en enfantez-vous de pensées ! — Il est si bon, quand l'âme est chagrine,— d'aller y rêver un moment !

Sous les arbres séculaires, — dans la paix et la solitude, — un peu plus loin le Séminaire — est assis sur les rochers.

Là, la nature est si suave — que la tristesse fuit aussitôt ; — mais, si vous allez là-bas sur la grève, — soudain le tableau s'agrandit.

Le voyez-vous comme s'avance — et brille mon Rhône blond ; — comme son onde se balance — et se précipite à larges bonds ?

Tant majestouso couladuro,
Tant bèu sourel e tant bon èr,
Oundo tant lindo emai tant puro.
Se trovo en liò dins l'univèr.

Lou flume te quito, o Bèu-caire!
T'a vist un moumen, piei s'envai :
Ansin, iéu t'ai leissa, pecaire !
Mai de tu me remembrarai.

II

O caro glèiso Nosto-Damo,
Pourriei t'óublida ? Noun, jamai.
Tant fortamen moun cor te clamo,
Qu'en iéu revièuras mai que mai.

Em' toun front gigant dins l'auturo,
O fier mounumen soubeiran,
Ti tablèu e tis esculturo,
Mis iue de-longo te veiran.

Aqui dins li sànti capello,
Tant de fes, moun Diéu, t'ai prega ;
Pèr qu'au bon port lande ma velo,
Iéu, tant de fes t'ai suplica,

Si majestueuse *coulée*, — si beau soleil et si bon air, — onde si limpide et si pure, — ne se trouvent nulle part dans l'univers.

Le fleuve te quitte, ô Beaucaire ! — Il t'a vu un moment, puis il s'en va.— Ainsi, hélas! je t'ai quitté,— mais de toi je me souviendrai

II

O chère église Notre-Dame!, — pourrai-je t'oublier ? Non, jamais. — Si fort mon cœur crie vers toi, — qu'en moi de plus en plus tu revivras.

Avec ton front géant dans les airs, — ô fier monument incompa rable, — tes tableaux et tes sculptures, — mes yeux longtemps te verront.

Là, dans les saintes chapelles, — tant de fois, mon Dieu ! je t'ai prié ; — pour qu'au bon port se dirige ma voile, — tant de fois je t'ai supplié,

Que moun esperit, d'abitudo,
Quand vòu prega, sempre s'envai
Souto aquéli grand vouto mudo
Ounte a fa de tant dous pantai.

III

A tu, peréu, demoro antico
Qu'an treva li Mountmorency;
A tu, pinedo pouetico,
Dise salut emai merci;

Merci dis ouro de calamo
Qu'à mi segren alargavias!
Pin murmuraire, istas pèr l'amo
Cantico, perfum e soulas!...

Se, de liuen, regardas Bèu-caire
Espandi souto soun Castèu,
Veirés sa testo dedins l'aire,
Escandiha sus un crestèu;

Dessus, flouca 'n cabeladuro,
Veirés negreja soun bousquet,
E dirias que porto, en naturo,
Sus soun front un verdau bouquet;

Que mon esprit, par habitude, — quand il veut prier, s'en va toujours — sous ces grandes voûtes muettes — où il a fait de si doux rêves.

III

A toi aussi, antique demeure — qu'ont hantée les Montmorency; — à toi, pinède poétique, — je dis salut et merci;

Merci des heures de calme — qu'à mes soucis vous prodiguiez! — O pins murmurants! vous êtes pour l'âme — cantique, soulagement et parfum.

Si, de loin, vous regardez Beaucaire — épanoui sous son Château, — vous verrez sa tête dans l'air — briller blanchissante sur une crête;

Dessus, formant comme une chevelure, — vous verrez noircir son bosquet: — et l'on dirait qu'il porte, en nature, — sur son front un bouquet verdoyant.

Piei, amount, si bàrri 'n courouno
Acimerla sus lou coulet,
Emé sa tourre tant mignouno
Que ie manco pas un merlet.

Adounc, Beù-caire, o malapèino !
Mau-grat l'aurige e ti vièis an,
Sies encaro uno bello rèino
Cintado d'or e de diamant !

IV

Mai, se ta cabesso auto e fiero
Sus un vert mourre s'esbaudis,
Te sies assetado sus terro
Au mié d'un galant paradis.

D'un cousta, toun Rose te bèlo ;
D'un autre, toun canau te ris :
O fado, quinto canestello
As chausi pèr faire toun nis !

Tambèn, coumo n'i' a que l'envejon,
Dóu canau lou cop-d'iue famous :
Alin, ti fournèu que flamejon ;
Eici, toun pont espetaclous.

Puis, là-haut, ses remparts en couronne, — perchés sur le sommet de la colline, — avec sa tour si mignonne — à laquelle il ne manque pas un créneau.

Il est donc vrai, ô Beaucaire ! — que, malgré l'orage et tes vieux ans, — tu es encore une belle reine — couronnée d'or et de diamant !

IV

Mais si ta tête haute et fière, — sur un vert coteau s'enorgueillit, — tu t'es assise sur la terre — au milieu d'un charmant paradis.

D'un côté, ton Rhône soupire après toi ; — d'un autre, ton canal te sourit : — ô fée, quelle corbeille as-tu choisie — pour y faire ton nid !

Aussi combien qui l'envient — le coup d'œil fameux de ton canal : — là-bas, tes hauts-fourneaux qui flamboient ; — ici, ton pont merveilleux.

Piei, au mitan, quet païsage !
Soulo, Veniso a soun parié :
D'oustau, de barco, un gènt ribage ;
D'aubre, de velo, un fourniguié !

Tout proche, dins l'aire, pounchejo
L'ufanous clouquié de Sant Pau
Emé sa flecho que negrejo
E coumo un pin s'enauro d'aut.

Enterin que dins la liuenchuro,
En s'esperloungant, lou regard
Devisto uno inmenso planuro
Que s'espandis fin-qu'à la mar.

V

Tant lou soulèu pico à sa tèsto
E tant dardaio à si petoun
Qu'acò sufis, emai de rèsto,
Pèr i'èstre gai coume un quinsoun.

Li gènt li pu viéu, sèns countèsto,
An lou meiour cor : dóumaci,
Aqui lou mistrau fai proun fèsto
Pèr i'èstre viéu e bon aussi.

Puis, au milieu, quel paysage ! — Seule, Venise a son pareil : — de maisons, de barques, un gentil rivage ; — de mâts, de voiles, une fourmilière !

Tout près, dans l'air, s'élève en pointe — le beau clocher de Saint-Paul — avec sa flèche qui se détache en noir — et qui, comme un pin, monte là-haut.

Cependant que, dans le lointain, — en se perdant, le regard — contemple une plaine immense — qui se prolonge jusqu'à la mer.

V

Tant le soleil frappe sur sa tête — et tant il rayonne à ses pieds, — que cela suffit, et de reste, — pour y être gai comme un pinson.

Les gens les plus vifs, sans aucun doute, — ont le meilleur cœur : Dieu merci, — là, le mistral fait assez des siennes — pour y être vif et bon en même temps.

Aro, sabès, sèns mai d'afaire;
Aro, sabès, perqué li gènt
Soun tant amistous à Bèu-caire,
Tant galoi e tant avenènt.

MANDADIS A L'ABAT NICOLAS
curat de Nosto-Damo de Béu-caire

—

De la grand-glèiso Nosto-Damo,
A vous, lou curat-majourau,
Que pèr Bèu-caire sias tout flamo
E pèr predica jamai rau,
Ièu, un vicàri que vous amo,
Mande aquèsti verset courau [1]

C. MALIGNON,
Ancian vicàri de Nosto-Damo.

Vous savez maintenant, sans insister davantage ; — vous savez pourquoi les gens — sont si affectueux à Beaucaire, — si gais et si avenants.

ENVOI A M. L'ABBÉ NICOLAS
Curé de Notre-Dame de Beaucaire.

—

De la grande église Notre-Dame, — à vous, le curé-archiprêtre; — à vous, qui pour Beaucaire êtes tout de flamme — et pour prêcher jamais enroué, — moi, un vicaire qui vous aime, — j'envoie ces petits vers partis du cœur.

C. MALIGNON,
Ancien vicaire de Notre-Dame.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

LOUS GORBS

Dins l'azur infinì, de lumieiro asounda,
Lou sourelhas seguìs sa volto sempiterno.
— « Astre de pourpre e d'or », dise ieu, desbounda,
« Oh ! davans tu, per te bada,
Toun adouraire se prousterno !

Oh ! lusìs, que ta lus per ieu es un besoun !
Oh ! caufo, ardent sourel, qu'ai fam de ta flamado !
N'ai fam, de ta flamado abrandant l'òurizoun,
Tant, que la voudriei dins lou soun
De moun estre touto estremado !

Sies lou miral divin mounte vole legì
La verta vinceirìs. O grand lum, acougouncho
Dins lou delembriè fousc e tous-tems afregì
Tout ço que pot l'amo cougì,
E lou faus, e l'orre e la councho ! »

Dins l'azur infinì, de qu'ai vist negreja ?
Es coumo un titoulet qu'à peno se destrilho.

LES CORBEAUX

Dans l'azur infini, de lumière inondé, — le grand soleil suit son évolution éternelle. — « Astre de pourpre et d'or », dis-je, débordant, — oh ! devant toi, pour t'admirer, — ton adorateur se prosterne !

Oh ! luis, parce que ta clarté est un besoin pour moi ! — Oh ! chauffe, ardent soleil, parce que j'ai faim de ta flamme ! — J'en ai faim de ta flamme embrasant l'horizon, — tellement, que je la voudrais au fond — de mon être toute enfermée !

Tu es le miroir divin où je veux lire — la vérité victorieuse. O grande lumière, accroupis — dans l'oubli sombre et à jamais refroidi — tout ce qui peut contraindre l'âme, — et le faux, et l'horrible et la souillure ! »

Dans l'azur infini, qu'ai-je vu apparaître de noir ? — C'est comme

Mais m'atiro e l'agache ; e n'a pas pouncheja,
Qu'à mous iuels a crescu deja
Per destourba ma babarilho.

E sempre acampo acò, — car tout escas partì
Dau founzau, ount la terro es maridado emb l'aire,
Vers lou daut dau sourel aro s'es enantì,
Qu'on crei que vòu l'Astre acoutì
Dins sa grand carrairo d'esclaire.

E ieu, que me chalave à n'en pas fa moun prou
Dau dardal sourelhal regoulant en labassi,
Aro sente en moun amo uno frejo visprou
De l'oumbro d'aquelo negrou
Que se proujito tras l'espaci.

La formo se dessino à moun estounament :
Largos, ai mesura dos alos alandados,
Qu'espouscoun, i' a de fes, lou blu dau fiermament,
Batent espetaclousament
Sus las lumenousos oundados.

— « Aucel, estrange aucel, à ta negrou de cors
Sens parieiro, ai toun noum que sus ma labro trauco.

un simple point que l'on distingue à peine. — Mais il m'attire, et je le regarde; et à peine a-t-il percé, — qu'à mes yeux il a crû déjà — pour empêcher mon éblouissement.

Et toujours il grossit ; car, parti il y a un instant — de la profondeur, là où la terre se marie avec l'air, — vers la hauteur du soleil, maintenant il s'est élevé,— [tellement] que l'on croit qu'il veut poursuivre l'Astre — dans sa grande carrière de clarté.

Et moi, qui me délectais, à n'en avoir jamais assez, — du rayonnement solaire coulant à torrent, — je ressens maintenant dans l'âme une froide âcreté, — par le fait de l'ombre de cette noirceur — qui se projette à travers l'espace.

La forme se dessine à mon étonnement : — larges, j'ai mesuré deux ailes étendues, — qui éclaboussent parfois le bleu du firmament, — battant grandiosement — sur les ondes lumineuses.

« Oiseau, étrange oiseau, à ta noirceur de corps — sans pareille, j'ai là ton nom qui sur ma lèvre perce.— Mais, mieux que ta noirceur, ton

Mais, miel que ta negrou, toun noum, ô soumbre gorb,
Ven de me lou dire en discord
Ta bramadisso fero e rauco.

E tales ou fasian, efants courre-bartas,
En embaugnant sa voues, à quauqu'un de ta meno
Que vesian, vole iuei t'acaira, courbatas,
De ta cansou de diablatas[1] !
Mais tu, digo-me de que meno

Toun vol noun coustumiè, toun alo de demoun
Que vai se perdre au cel, pus grando que naturo ?
Quau sies, que d'uno jouncho avanses lou tremount
De moun poulit sourel d'amount,
En l'atapant d'uno randuro ?»

D'un nouvel crid lou gorb m'a respoundu tant lèu ;
E, zou ! d'aleteja de mai en mai s' entisso...
Oh ! 'sglajant, grandaras, misterious tablèu !
Es d'oumbros uno armado, un flèu
Que de la bestio mouvedisso

nom, ô sombre corbeau, — il vient de me le dire en discord— ton cri sauvage et rauque.

Et tels nous le faisions, enfants, courant halliers,— en contrefaisant sa voix, à quelqu'un de ton espèce — que nous voyions, je veux aujourd'hui te poursuivre, corbeau, — de ta chanson du diable ! — Mais, toi, dis-moi ce qui conduit

Ton vol inaccoutumé, ton aile de démon — qui va se perdre au ciel plus grande que nature ? — Qui es-tu, pour avancer ainsi de la moitié d'une journée le couchant de mon beau soleil de là-haut, — en le bouchant comme avec une haie ?»

D'un nouveau cri le corbeau m'a répondu aussitôt ; — et, allons ! il s'obstine de plus en plus à agiter l'aile... — Oh ! effrayant, grandiose, mystérieux spectacle ! — D'ombres, c'est une armée, un fléau — qui de la bête mouvante

[1] *Courbatas* est un péjoratif d'horreur ou de mépris... L'épithète *diablatas*, que les enfants ajoutent à un couplet injurieux qu'ils crient après lui (le corbeau), lorsqu'ils l'aperçoivent, est assortie à cette idée de mépris qu'on en a. (L'abbé de Sauvages, *Dictionnaire languedocien-français*, au mot Courbatas.)

S'escapo, e caduno oumbro à mesuro deven
Gorb au premiè pariè. Moun Dieu ! de que vai n'estre
D'aquel double poudé que l'un à l'autre aven,
Piei, facio à facio, s'endeven :
Lumieiro à destre, oumbro à senestre ?...

Dins l'azur infini mounte siei à bada,
Lou sourelhas seguìs sa volto senso pauso.
Desdegnous d'aquel trum vivent, a desbounda
Sous fiocs dau vespre e n'a 'sounda
Lou vol qu' escaiuerna s'abauso,

S'abauso per de bas, en masso ; e jout lou pes
Dau cabus, m'es avìs, l'amousfero trantalho...
Lous vese miel aquì, lous gorbs, espés, espés,
E n'ai l'estido qu'alabés
Entre eles cougoun la batalho.

O, batalho, car l'ost se trìo à cha 'scadroun...
Oh ! quau l'auriè noumbrado, aital inmenso qu'ero ?
L'ause, apreissado, ardento, e viroulhant en round,
Emb un brut sourd de bran e broun
Rebala sous engins de guerro.

S'échappe, et chacune des ombres à mesure devient — corbeau au premier pareil. Mon Dieu ! que va-t-il en être — de ce double pouvoir dont l'un va à l'autre— et se trouve être ensuite face à face avec lui : — lumière à droite, ombre à gauche ?...

Dans l'azur infini où je suis en contemplation, - le grand soleil poursuit sans repos son évolution. — Dédaigneux de cette obscurité vivante, il a déversé — ses feux du soir, et il en a inondé— le vol qui, ébloui, incline,

Incline vers le bas, en masse ; et, sous le poids — de la chute, il me semble que l'atmosphère est ébranlée... — Je les vois mieux, là, les corbeaux épais, épais, — et j'ai le pressentiment qu'alors — ils couvent entre eux la bataille.

Oui, bataille, car l'armée se range escadron par escadron... — Oh ! qui l'aurait nombrée, immense comme elle était ? — Je l'entends, empressée, ardente et tournant dans un cercle, — avec un bruit sourd de *bran* et *broun* — traîner ses engins de guerre.

E viroulhoun toujour lous escadrouns negras.
Avès vist las nibouls empregnados d'aurage
S'acaura l'uno l'autro, en se passant de tras,
E l'elieu lusent faire estras,
E piei partì lous trons, arrage.

Ansin das rengs aluts se rasclant a giscla
L'elieu, mais, verta dise, un elieu qu'ero negre,
Elieu que de sa niue lous iuels m'a chabuscla ;
E las voues das gorbs an siscla
Un tron que l'auragan ven segre.

Oh ! delieure de voues ! auristre ! acò 's lou brau
Que fai rabio per sòu jout la fisso dau graule
E trai en revoulum lous còdous de la crau...
Tales remoulinoun per aut,
Demés moun esclussi fer, aule,

A rounfle, lous belucs, pousso das camps d'azur...
Mestrejo ailamoundaut lou soul cahos inmounde.
E la terro, ailaval, bloundejant dins l'escur,
Quand i' a 'n pariè 'scaufestre, es ur
Qu'aquel mounde siegue enca mounde.

Et les escadrons noirs tournent toujours. — Vous avez vu les nuées fécondées d'orage — s'échauffer l'une l'autre en se croisant, — et l'éclair luisant faire une déchirure, — et puis partir les tonnerres mêlés.

Ainsi des rangs ailés se frottant a jailli — l'éclair, mais, je dis vérité, un éclair qui était noir, — éclair qui de sa nuit m'a comme enflammé les yeux ; — et les voix des corbeaux ont jeté, en un cri percant, — des tonnerres que l'ouragan vient suivre.

Oh ! irruption de voix ! tempête ! cela est pareil au taureau — qui fait rage, par terre, sous la piqûre du taon — et qui rejette avec fracas les pierres de la crau... — Tels tourbillonnent en haut, au milieu de mon éclipse sauvage, mauvaise,

A foison, les étincelles, poussière des champs azurés... — Là-haut, domine le seul chaos immonde. — Et la terre, là-bas, dont le blond se teint dans l'obscur, — alors qu'il y a un pareil bouleversement, c'est un heur que ce monde soit encore monde.

Mais dau su soubeiran mounte iste, dins sa pòu,
La terro, dins sa pòu, vese que s'amantoulo,
Neco coumo un efant, quand trevo lou babòu,
E, tristasso, la mar de bòu
Bresso sous plous e liuen idoulo.

Dins lou toumple infinì de tenebro asounda,
Lou sourel a 'scoundu sa volto sempiterno.
Endoulouira, moun cor alor a desbounda:
— « O paure sourel ! » ai bada,
« Sentent coumo un glas de cisterno,

Te sone ! » — « O celestiaus, ô grands pavalhous blus,
Que, per enfestoulì lou passage de l'Astre,
Bèus vous desplegavias, estelats d'or, oh ! plus
Tresanarés de soun trelus,
Aro avalì dins lou malastre !

Plus de sourel ! Escorno e mort !...» — « Oh ! taiso, ô tu ! »
Uno auto voues m'a dich, à travès la tubèio :
» Bandis l'angouisso e miro encaro, coumbatu,
L'Astre que renais en vertu !
Miro e countunio l'epoupèio ! »

Mais du sommet supérieur où je suis, dans sa peur,— la terre, dans sa peur, je vois qu'elle s'enveloppe, — stupéfaite comme un enfant quand erre quelque fantôme, — et, toute triste, la mer [couleur] d'ocre — berce ses pleurs et gémit au loin.

Dans le gouffre infini de ténèbre inondé, — le soleil a caché son évolution éternelle. — Dans la douleur, mon cœur a alors éclaté : — « O pauvre soleil ! » ai-je crié, — « sentant comme un froid de citerne»

Je t'appelle ! » « O célestes, ô grands pavillons bleus, — qui, pour fêter le passage de l'Astre, — beaux vous déployiez, étoilés d'or, oh ! vous ne tressaillerez plus de son éclat — maintenant disparu dans la catastrophe !

Plus de soleil ! Affront et mort !... » « Oh ! silence, ô toi ! » — une voix haute m'a dit, à travers la brume. — « Chasse la plainte et contemple encore l'Astre qui, combattu,—renaît en vertu ! — Contemple et poursuis l'épopée ! »

Quinto faro giganto, amount, a baiuerna,
Per lous perduts de mar abrant soun fanau rouge ?
Quinto un fio de clarjas e quinte un arsena,
Quinto uno cieutat de damnat
Escampo aquel rebat aurouge ?

O, pulèu, n'es-ti pas, susprés à l'escabour
Per lou crid de tabò [1], mais ie respoundent grego [2],
Tout un pople acoussa sus lous barris dau bourg,
A la chamado dau tambour ?
L'oli atuba, la flamo grego,

Plovoun sus l'enemì, l'enemì qu'à l'assaut
De la paret s'arrambo, ardit !... Foundent, regolo
Abord, coumo un ourjòu esvessa dau cassau,
Lou sourel. — « Arpians de nisau,
O gorbs, oustinadasso colo,

Vautres, ô gorbs, mountas, sempre espés : lou tempiè
Abra fai crucì coumo un rabanel de brousso
La ploumo de vosto alo... oh ! doulou ! Mau-despiè,
Aferounits coumo un apiè,
Mountas dins la flamado rousso.

Quel phare gigantesque, là-haut, a étincelé, — pour les perdus de mer allumant son fanal rouge ? — Quel feu de fonderie et quel arsenal, — quelle cité de damnation — projette cette réverbération farouche ?

Ou, plutôt, n'est-ce pas, surpris à la nuit — par le cri de *tabò*, mais y répondant par celui de *grego*, — tout un peuple accouru sur les remparts du bourg, — à l'alarme du tambour ? — L'huile allumée, le feu grégeois,

Pleuvent sur l'ennemi, l'ennemi qui à l'assaut — du mur se cramponne hardiment !.... Fondant, il coule — en masse, comme le contenu d'une cruche renversée du coussinet posé sur la tête, — le soleil ! « Hôtes féroces d'un nid, — ô corbeaux, légion grandement obstinée

Vous, ô corbeaux, vous montez toujours épais : l'averse — embrasée fait crépiter comme un feu de bruyère — la plume de votre aile !... oh ! douleur ! En dépit, — furieux comme une ruche d'abeilles, — vous montez dans la flamme rousse.

[1-2] *Tabò* et *grego*, deux cris de guerre.

Mountas, que vous ses di : — « Ni per nieu, ni per trum,
D'abord que res noun pot coustregne toun principe,
O sourel, faudra be, lou voulaire ferun,
Per t'esclapa, te bouta 'n frun,
Qu'à toun amo memo t'acipe !... »

E lous moustres rabents, col tiba, be badieu,
Arpieus escarteirats, alo aquì barbelanto,
Adesoun lou grand let lumenous. — « Ai ! boudieu !
Aquesto fes, bel Astre, adieu !
Sonou 'no fanfaro trinflanto,

Lous courbatas africs, qu'enceucloun toun miral
Coumo autour d'un estang de loups niflant la proio :
— « O mous vers, que d'aici cantas aquel varal,
O vers de fio, vers de carral,
Anas-ti dounc dire la roio

Que vai fa lou bestiau dau chaple dau lum blous ?...
Nani, mous vers, partès au secous das esclaires !
Partès coumo lou vent, vigas coumo d'aiglous,
Lous negres gorbs, ajougnas-lous,
E de l'azur couchas lous laires !...

Vous montez, car vous vous êtes dit : « Ni par l'obscurcissement, ni par le tonnerre, — puisque rien ne peut contraindre ton principe, — ô soleil, il faudra bien que la gent sauvage volante, — pour te briser, te mettre en poussière, — à ton âme même te heurte !... »

Et les monstres rapides, cou tendu, bec béant, — griffes écartées, aile, là, palpitante, — atteignent le grand but resplendissant. « Ah ! Dieu ! — cette fois-ci, bel Astre, adieu !... — Ils sonnent une fanfare triomphante,

Les corbeaux voraces, qui entourent ton miroir, — semblables à des loups — flairant la proie autour d'un étang. » — « O mes vers, qui d'ici chantez ce bouleversement, — ô vers de feu, vers ardents comme scorie, — allez-vous donc dire l'orgie

Que vont faire les bêtes du morcellement de la lumière pure ?... — Non, mes vers, partez au secours des clartés ! — Partez comme le vent, volez comme des aiglons ! — Les noirs corbeaux, atteignez-les, — et de l'azur chassez les larrons !...

Istas siaus ! » — Podoun be, lous mouissaus, au calèu,
Vounvouna, ventabrens, e ie fa la tantaro.
Mais à la flamo que touquessoun pas, belèu ?
Que s'esvanesiran lèu-lèu
En res las alos de titaro.

E la chourmo de l'er, tre frega lou fougau,
Se tremudo d'ausido en un plejas de cendre.
E pas mai. Dins moun cor torno esper amai gau,
Que l'azur torno linde, egau...
Soulament, se n'en vei descendre

Un esca de l'armado aro espoutido, esca
Sauve, Dieu sap coussì ! de la debalausido,
Fugidìs esglajats que fan que trabuca,
Estabourdits, reble maca,
E'mbe l'alo touto brausido

E cauveto. Ah ! 'co 's plus lous fiers gorbs dau coumbat !
On diriè 'n vol moustous d'orros ratapenados
En cerco de lus croto e tustant au rebat :
— « Gorbs vincuts, mounte anas toumba ? »
Aval, dintre las valounados

Demeurez tranquilles ! » Ils peuvent bien, les moucherons, à la lampe — voltiger bourdonnants, fanfarons, et s'en donner à cœur-joie. — Mais à la flamme ils ne toucheraient pas, sans doute ? — Elles s'évanouiront bientôt en rien, les ailes vibrantes.

Et la cohorte de l'air, dès qu'elle a frôlé le foyer, — se transforme aussitôt en une pluie de cendre. — Et rien de plus. Dans mon cœur retourne l'espoir avec la joie, — car l'azur redevient limpide, égal... — Seulement, l'on en voit descendre

Un tronçon de l'armée maintenant pulvérisée, faible partie — sauvée, Dieu sait comment ! de la catastrophe, — fugitifs effarés qui ne font que broncher, — abasourdis, échine meurtrie — et l'aile toute brouie

Et chauve. Ah ! cela n'est plus les fiers corbeaux du combat ! — On dirait un vol gluant d'horribles chauves-souris — à la recherche de leur refuge voûté et heurtant à la clarté. — « Corbeaux vaincus, où allez-vous tomber ? » — Là-bas, parmi les vallées,

Que la terro esclairido estoulouiro à mous iuels,
I'a 'n ròdou sòuvertous que soulitudo trevo,
De soun pas atupì i'endourment lous nadiuels.
Empudentido jout lous juels,
Uno aigasso aquì grougo, grevo.

Cadarau ourresant, pourridou de bestiau...
E d'estido menats, lous gorbs ie van, ie rodoun.
E lous assalidous que, faguent lou seti aut,
Bevièu piei l'azur celestiau,
Saran lous ostes d'aquel ròdou,

Mounte uno osso regagno uno car blavo. — « O car,
Coussì sus tus lou be se revenjo, e travalho,
E cavo founs, d'enrabio !... » E ieu clute l'iuel, car
Fai fasti au cor mai qu'au regard,
De gorbs roumiant de carnifalho !

Mais lèu, mirant amount, moun estre desbounda
Davans lou sourelhas de recap se prousterno, —
Lou sourel que, entrament, dins l'azur asounda
De tant de lum que fai bada,
Seguìs sa volto sempiterno.

Que la terre éclaircie étale à mes yeux, — il est un endroit sauvage que solitude hante, — de son pas éteint y endormant les orvets. — Rendue puante sous les mauvaises herbes, une eau croupit, là, pesante.

Cloaque d'impureté, charnier de bétail... — Et, menés par l'instinct, les corbeaux y vont, ils y tournent. — Et les assaillants qui, faisant le haut siége, — buvaient tout-à-l'heure l'azur céleste, — seront les hôtes de ce lieu,

Où une carcasse montre une chair bleuie. « O chair, — comme sur toi le bec prend sa revanche, et travaille, — et fouille profondément, avec rage ! .. » Et moi, je ferme les yeux, car cela fait dégoût au cœur plus encore qu'au regard, — des corbeaux ruminant de la vilaine chair !

Mais bientôt, regardant en haut, mon être transporté — se prosterne derechef devant le grand soleil ; — le soleil qui, cependant, dans l'azur inondé — de tant de lumière qu'on en est ébahi, — suit son évolution éternelle.

— « Ansin, ô Verta, lus ! l'Errou, per t'entrumì,
Emb soun vol desnoumbra de passieus fai crebado.
Un moument, toun poudé semblo plus afermì ;
E l'amo cresento a gemì
Dins la niue dau doute. De bado,

Afoudrados, de bas las passieus tomboun mai
Repaisse dins lou mau lus apetis inmoundes,
E tu, divo Verta, rassegurant l'esmai,
Trelussisses mai que jamai
Subre lous tems, subre lous moundes ! [1] »

Albert ARNAVIELLE.

Cerci-la-Tourre, en Mourvan, lou 2 de mars 1879.

« Ainsi, ô Vérité, lumière ! l'Erreur, pour t'obscurcir, — avec son vol sans nombre de passions, fait irruption. — Un moment ton pouvoir ne semble plus affermi, — et l'âme croyante a gémi — dans la nuit du doute. Soudain,

Foudroyées, en bas les passions tombent encore, — afin de repaître dans le mal leurs appétits immondes ; — et toi, divine Vérité, rassurant la crainte, — tu resplendis plus que jamais — sur les temps, sur les mondes ! »

Albert ARNAVIELLE.

Cercy-la-Tour, en Morvan, le 2 mars 1879.

[1] Languedocien (Alais et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

PÈR UN CROS

QUE S'ALESTIS DINS UNO CAPELLO DÓU CAMPESTRE PROUVENÇAU

—

Qu'un jour mis os, emé vòsti relicle, o rèire,
Esperon, mescladis, lou soubeiran revèire.

Mounde, óublido-me dins ma sourno bòri !
'Mai qu'un rai d'estiéu rigue à la paret ;
Qu'un cant de cigalo, un brama d'aret,
Vengon piei bressa moun long dourmitòri ;

Emai qu'en passant, li gènt de l'endré,
De mi vièi parènt lausant lou noum flòri,
Fagon : « Eu, peréu, èro bon e dret,
E d'aquel oustau gardaren memòri » ;

Emai, quand vendra, de-fes, dins l'escur,
Prega vers moun cros, ma chato, au front pur,
Mescle uno lagremo à l'aigo-signado,

En pas t'atendrai, jour d'eterne gaud,
Ounte, emé li rèire, emé la meinado,
Bastiren amount un nouvèu fougau [1] !

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

Pourchieiro, en Fourcauqueirés.

POUR UNE TOMBE

QUE L'ON PRÉPARE DANS UNE CHAPELLE RURALE EN PROVENCE

Qu'un jour mes os, avec vos reliques, ô aïeux,
— attendent, mêlés, le souverain revoir.

Monde, oublie-moi dans ma sombre demeure ! — Pourvu qu'un rayon d'été sourie sur sa muraille ; — qu'un chant de cigale, un bêlement de bélier, — viennent bercer mon long sommeil ;

Pourvu qu'en passant, les gens du village, — de mes vieux parents louant le nom respecté, — disent : « Lui aussi était bon et droit, — et de cette maison nous garderons mémoire » ;

Pourvu que, parfois, lorsqu'elle viendra, sur le soir, — prier vers la tombe paternelle, ma fille, au front pur, — mêle une larme à l'eau bénite,

Je t'attendrai en paix, jour de joie éternelle, — où avec les aïeux, avec l'enfant, — nous bâtirons là-haut un nouveau foyer !

L. DE BERLUC-PERUSSIS.

Porchères en Forcalquérois.

[1] Provençal (Avignon et les bords du Rhône). Orthographe des félibres d'Avignon.

SENT MARSAL A TULA

A LA MEMORIA DE MOUN PAIRE

Ieu te vole chantar, Tula, quar ses ma maire !
Si t'amava mas pauc, co sia que valdria gaire.
Sai e lai d'autras vilas an, se pot, melhour aire ;
Al courdel son tiradas, son fachas a l'escaire ;
Tu, ma bouna patria, estas d'aco per plaire ;
Vequi, dizon, ta chanse : as l'engenh e l'esclaire ;
Es be mais, as la fes, que tenes de toun paire,
L'Apostoul Sent Marsal.

L'Apostoul Sent Marsal es a Tula arribat,
Aitals a l'albalutz, un belh journ de Sabat ;
Dous fraires l'acoumpanhon... Porta couma un rebat
De la darrieira Cena, decoun s'era troubat;
S'ajueda d'un bastou, per en aut recourbat,
Bastou d'espina blancha, benabel deglaubat ;
Peire lou li donnet; e Satan, enburbat,
L'a deldeja sentit dins manh e manh coumbat ;
Deu lou sentir enquera.

SAINT MARTIAL A TULLE

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

Je veux te chanter, Tulle, car tu es ma mère ! — Si je t'aimais peu, c'est que je ne vaudrais pas beaucoup. — Ici et là, d'autres villes ont, c'est possible, meilleur air que toi : — elles sont tirées au cordeau, elles sont faites à l'équerre; — toi, ma bonne patrie, tu manques de ce moyen de plaire. — Voici, dit-on, ta part : tu as l'esprit et l'intelligence, — et qui, plus est, tu as la foi, que tu tiens de ton père [en Dieu], — l'apôtre saint Martial.

L'apôtre saint Martial est arrivé à Tulle,— par là, au crépuscule, un beau jour de samedi. — Deux frères l'accompagnent... Il porte comme un reflet de la dernière Cène où il s'était trouvé ; — il s'appuie d'un bâton, recourbé par le haut, — bâton d'aubépine à peu près écorcée. — Pierre lui en fit don ; et Satan, déconcerté, — l'a déjà senti dans maint et maint combat ; — il doit le sentir encore.

Deu lou sentir enquera per Andrieu e per Flora,
Flora, filha de Nerva, lou trebun qui demora
Amount dins la Tour Maissa, e que Cesar honora.
Arnol, paire d'Andrieu, l'enveja per sa nora,
Mas Satan, menassat de perdre un qui l'adora,
Satan, l'uelh sus Andrieu, l'aponha e se devora,
E del temps que lou drolle a soun grat s'enamora,
Ilh l'assueda e l'aucis !

Ilh l'assueda e l'aucis e l'escampa pel sol !
Lous dech detz de Satan li marcon sus lou col...
Ia pertout mas un planh couma ia mas un dol :
—« Moun Andrieu ! moun Andrieu !» gingla lou trist Arnol :
Tal, sous petiotz panatz, souspira un roussinhol,
E Flora !.. a la nouvela, preza d'un chagrin fol :
— Dieus l'aten tout parier, e lou demoun n'in vol. —
S'eschapa de chas ila.

S'eschapa de chas ila, e, jous la nueg escura,
Fug, pren lou Prat-Gauchier, seg l'aigua qui murmura,
Trencha las Coundaminas, vira a drecha, s'atura
D'una rocha, al dessus del Gourg, e : « Vita dura,
» Ta finizou, sou dig, pel cop es be segura !..
» Luna, cande temounh, qui velhas dins l'autura,

Il doit encore le sentir pour André et pour Flore; — Flore, fille de Nerva, le tribun, qui demeure — là-haut dans la tour Maïsse et que César traite avec honneur. — Arnol, père d'André, la veut pour bru ; — mais Satan, menacé de perdre quelqu'un qui l'adore, — Satan, l'œil sur André, le veille, dévoré de dépit; — et pendant que le jeune homme s'enamoure à souhait, — lui le surprend et le tue !

Lui, le surprend et le tue et l'étend sur le sol ! — Les dix doigts de Satan marquent sur son cou...— Il n'y a partout qu'une plainte, comme il n'y a qu'un deuil : — « Mon André ! mon André !.. » geint le triste Arnol ; — tel, ses petits dérobés, un rossignol soupire. — Et Flore !.. à cette nouvelle, saisie d'un chagrin fou, — (Dieu l'attend aussi, et le démon lui en veut) — elle s'échappe de chez elle.

Elle s'échappe de chez elle ; et, sous la nuit obscure, — fuit, prend par le Pré-Gaucher, suit l'eau qui murmure, — gagne les Condamines, tourne à droite, s'adosse — contre un roc, au-dessus du Gouffre, et : « Vie cruelle, — ta fin est, dit-elle, pour le coup certaine !.. — Lune,

» Decoun es moun amig, mena qu te conjura !..
» E tu, Gourg, receb-me, que more jouina e pura !.. »
Lou Gourg oun s'engloutis, lou Gourg pietous la pura :
« Oh ! paubra, paubra efan !.. »

« Oh ! paubra, paubra efan !.. Arnol countunia, adieu!...
» Mantenen soul e vielh, ailas ! que farai ieu,
» Jupiter ?.. — Nou !.. Jhesu !.. Cres ad el, e beleu...
— » Creze ! creze, Marsal ! Torna-me moun Andrieu ! »
Marsal s'es apraumat, Marsal preja en hebrieu ;
E pueis sus lou cadabre blanc e freg couma neu,
Pausan lou bastou seus : « Al noum del Filh de Dieu
» Mort e reviscoulat, drolle, quilha-te lèu ! »
E lou jouven se dressa !

E lou jouven se dressa, e se lansan per terra,
Als genoulhs de Marsal, que baisa e baisa enquera :
« Moun salvadour ! moun Dieus !..—Toun Dieus ? me fas coulera ;
Remercia Jhesu Crist !.. E qu viuria, si n'era
L'aigua de soun coustat, qui lava e regenera ?..
— « Batejatz-me cop-sec !—Ta demanda ?..— Es sencera.
» Apueis, batejaretz la que moun cor prefera,
» Ma Flora, moun bounur ! »

» blanc témoin qui veille dans les hauteurs, — là où est mon ami, » mène celle qui te conjure !.. — Et toi, Gouffre, prends-moi : je » meurs pure et jeune !... » — Le Gouffre, où elle s'engloutit, le Gouffre sensible la pleure — : « Oh ! pauvre, pauvre enfant !.. »

« Oh ! pauvre, pauvre enfant, continue Arnol, adieu ! — Maintenant, » vieux et seul, hélas ! que ferai-je, — Jupiter ? — Non ! Jésus !.. » Crois en lui, et peut-être... — Je crois, je crois, Martial ! rends-» moi mon André ! » — Martial s'est approché, Martial prie en hébreu; — et puis sur le cadavre, blanc et froid comme neige, — posant son bâton : « Au nom du fils de Dieu, — mort et ressuscité, jeune homme, » lève-toi vite !. » — Et le jeune homme se lève !

Et le jeune homme se lève, et se précipitant par terre — aux genoux de Martial, qu'il baise et baise encore : — « Mon sauveur ! mon Dieu !.. » — Ton Dieu ? tu me fais dépit !.. — Remercie Jésus-Christ !.. et » qui vivrait, n'était — l'eau de son côté qui lave et qui régénère ?.. — » Baptisez-moi sur-le-champ ! — Ta demande ?.. — Est sincère. — » Après, vous baptiserez celle que préfère mon cœur, — ma Flore, »mon bonheur ! »

Sa Flora, soun bounur, jai al ped de la Tour,
Vista couma floutava al ple mitan del Gourg,
Un home l'a peschada a la pouncha del journ...
Per tu qual espetacle! e per tu qual bounjourn,
Nerva!.. E tu, filh d'Arnol, qu dira ta doulour?..
Cour per la saludar, se doutan de res, cour;
E so que ve premier, es Flora, sonn amour,
Nejada, redezida, e muda, e sens coulour!..
— « Apostoul del Senhour! apostoul del Senhour!
» Perque me reviudavas?.. — « Jhesu Crist n'est gra sourt;
» Parla-li! » dig Marsal d'un aire de doussour;
E lou drolle s'apauta.

E lou drolle s'apauta, e l'Apostoul s'escrida :
— « Satanas, enemig ne Dieus, besti'homecida!
» L'as prou facha sufrir, vai-ne! l'as prou murtrida,
» La paubra humanitat, per Jhesu Crist guarida!
» An! defora!.. mas tu qu'una orra esturmentida
» A touta dereijada emais touta espoutida,
» Flora, per la vertut del Crist qui t'a chauzida,
» Druebe lous uelhs e viu! »

Druebe lous uelhs, e viu, Flora, la genta efan;
L'Andrieu, oh! gieta un crit que l'oustal n'en resplan!

Sa Flore, son bonheur, gît au pied de la Tour.— Aperçue comme elle flottait au milieu du Gouffre, — un homme l'a repêchée au point du jour.—Pour toi, quel spectacle! et quel bonjour pour toi,—Nerva!.. Et toi, fils d'Arnol, qui dira ta douleur? — Il court pour la saluer, ne se doutant de rien; il court, — et la première chose qu'il voit est Flore, son amour, — noyée, roidie et muette, et sans couleur!.... — « Apôtre du Seigneur, apôtre du Seigneur! — pourquoi me ressuscitais-tu?... — « Jésus-Christ n'est point sourd ; — Parle-lui! » dit Martial, d'un air de douceur ; — et l'adolescent se prosterne.

» Et l'adolescent se prosterne, et l'Apôtre s'écrie: — «Satan, ennemi de Dieu, bête homicide, — tu l'as fait souffrir assez, va! tu l'as assez meurtrie de coups, — la pauvre humanité, guérie par Jésus-Christ ; — Allons! dehors!... Mais toi, qu'une horrible bourrasque — a toute déracinée, et toute broyée, — Flore, par la vertu du Christ qui t'a choisie, — ouvre les yeux, et vis! »

Elle ouvre les yeux et vit, Flore, la gracieuse enfant...— André jette

Nerva, Arnol, de fernir. Lou pople, de soun pan,
Lou pople, couma un home se leva, en idoulan ;
« Lou qu'adoras, Marsal, nous autres l'adouram !
» Jhesu Crist es soul bou, Jhesu Crist es soul gran,
» Jhesu Crist es soul Dieus !.. Sem cristias d'eicistan !
» Bateja-nous, de gracia !.. » L'aigua es procha; lei van.
D'aquel journ, oh ! Tulencs, renouncietz à Satan :
Aco durara, quan ?

Josep Rous.

LOUS CARRASSIÉS

A l'amic Achile Mir, d'Escalos

—

Gaitas veni lous carrassiès,
Pla poumpilhats e sens souliès,
Dreits plantats sus un trin que passo,
La cinto roujo al tour des rens,
Doundant lous rocs e lous courrents
D'un bras nerviut que res alasso.

un cri tel que le palais en retentit ! — Nerva, Arnol de frémir. Le peuple, de son côté, — le peuple comme un seul homme se lève, clamant : — « Celui que tu adores, Martial, nous l'adorons aussi ! — Jésus-Christ seul est bon, Jésus-Christ seul est grand,—Jésus-Christ seul est Dieu !... Nous sommes chrétiens présentement ! — Baptise-nous, en grâce !.. » L'eau est près ; ils y vont.—A dater de ce jour-là, ô Tullistes ! vous renonçâtes à Satan. — Combien de temps cela durera-t-il ?[1]

Joseph Roux.

LES FLOTTEURS

A l'ami Achille Mir, d'Escales

—

Regardez venir les flotteurs, — bien *molletés* et sans souliers, — droit plantés sur un train qui passe, — la ceinture rouge autour des reins, — domptant les rocs et les courants — d'un bras nerveux que rien ne lasse.

[1] Limousin, orthographe des troubadours.

Mariniès, reis de la ribieiro,
Toujour afougats al traval ;
S'un joun arribo lou signal,
Fiers, marcharés à la frountieiro.

Ja s'en cresoun ! Soun de Quilha !
Digus pot pas lous fa calha ;
An parla franc e duro pougno.
Crentoun ni trucs, ni caud, ni fret,
E, fermes coumo uno paret,
Dal diables lavarion la trougno.

Quand soun davans lou passo-lis,
L'aigo fuso, bramo e boulìs,
En trestoumbant de la paissiero ;
Elis, se trufant dal dangè,
Se rounçoun dins le gourregè,
L'uel segur e la mino fiero.

Lou carras es quasì d'aploumb ;
Lou cap, aval, mamo prigound,
La cougo porto sus la cresto.
L'ome i es.... Coumo per baugè,
Toumbo davans d'un saut laugè,
A peds junts, sens perdre la testo.

Mariniers, rois de la rivière, — toujours ardents au travail ; — si un jour arrive le signal,— fiers, vous marcherez à la frontière.

Ils s'en croient beaucoup ! Ils sont de Quillan ! — Personne ne peut les faire taire ; — ils ont parler franc et dure poigne. — Ils ne craignent ni coups, ni chaud, ni froid, — et, fermes comme un rempart, — du diable ils laveraient la trogne.

Quand ils sont devant le pertuis, — l'eau fuit en fusée, brame et bout — en retombant de la chaussée ;— eux, se moquant du danger, — se lancent dans le gouffre, — l'œil sûr et la mine fière.

Le char est quasi d'aplomb ; — le cap en aval boit au profond, — la queue porte sur la crête.— L'homme y est...— Comme par folie,— il tombe sur le devant d'un saut léger, — à pieds joints, sans perdre la tête

Aro es franquit lou marrit pas ;
Ço qu'es à faire coumto pas :
An qu'à seguì lou fial de l'aigo.
Se res i douno de retard,
A Trebos saran sùs lou tard
E tastaran la berdoulaigo.

Filoun en daissant per coustat
Las vielhos tourres de Cieutat,
Nid d'aglo que sul pech se quilho.
Lou vent soumico dins le brel,
L'oumbro s'aloungo e lou sourel,
Dins l'aigo, fa pus babarilho.

Quand saran renduts al chantiè,
Reglaran amé lou fustiè ;
Pei filaran co de Faugieiro,
Ount van toucadous e rouliès ;
Ount, quand atend lous carrassiès,
Se pico mai la cousinieiro.

Sap que l'aigo douno apetìs,
I met nousels, dogo, pastìs,
Civet pebrat que fend la bouco,
Dous gigots de crabit madur

A cette heure, le mauvais pas est franchi ; — ce qui est à faire ne compte pas : — ils n'ont qu'à suivre le fil de l'eau. — Si rien ne leur donne du retard, — à Trèbes ils seront sur le tard — et tâteront du pourpier [en salade].

Ils filent en laissant par côté — les vieilles tours de la cité [de Carcassonne],— nid d'aigle qui sur le puy se quillète.—Le vent gémit dans le breuil,— l'ombre s'allonge et le soleil, — dans l'eau, ne donne plus des éblouissements.

Quand ils seront rendus au chantier, — ils règleront avec le charpentier; — puis, ils fileront chez Faugière, — où vont toucheurs [de bœufs] et rouliers ; — où, quand elle attend les flotteurs, — se pique d'honneur la cuisinière.

Elle sait que l'eau donne appétit, — elle leur sert aloyau, daube, pâté, — civet poivré qui fend la bouche, — deux gigots de chevreau

E, coumo sap que l'aimoun pur,
Sieis cartous d'oli de la souco.

Al poùrrou bevoun al galet :
De que farion d'un goubelet
Qu'es grand coumo uno cagaraulo?
L'aigo, sa disoun, bagno pas ;
Quand s'i salsoun, ne fan pas cas,
Mais i fa pòu subre la taulo.

Al cant das pouls, de boun matì,
A ped se metoun en camì,
Vesto à la cordo en bandoulieiro,
Pigassou darrè lou coupet ;
Lou ganchou, margat d'un abet,
Sus l'espallo, à l'alabardieiro.

Quand l'albo tinto lous mourrels,
Ausissoun lou cor des aucels
Qu'i tocoun ensemble l'albado.
Pèi, quand travessoun lou Pount-Bas,
Vesoun la brumo, grand bourras,
Qu'aval sus la ribieiro nado.

Countent, mais agut dal traval,
Quand cadun dintro à soun oustal,

mûr — et, comme elle sait qu'ils aiment [le vin] pur, — six quartauts d'huile de la souche.

Avec la buire à long tube, ils boivent à la régalade : — qu'est-ce qu'ils feraient d'un gobelet — qui est grand comme une coquille d'escargot? — L'eau, se disent-ils, ne mouille pas ; — quand ils s'y saucent, ils n'en font pas cas, — mais elle leur fait peur sur la table.

Au chant des coqs, de bon matin, — à pied ils se mettent en chemin, — veste à la corde en bandouillère, — le hâcheron derrière l'occiput, — la gaffe, emmanchée d'un [jeune] sapin, — sur l'épaule à la hallebardière.

Quand l'aube teint les mornes, — ils entendent le chœur des oiseaux qui leur *touchent* ensemble l'aubade. — Puis, quand ils traversent le Pont-Bas, — ils voient la brume qui, semblable à une grande toile brune, — nage là-bas sur la rivière.

Content, mais harrassé de travail, — quand chacun rentre dans sa

Sa femno i fa pas mino fredo,
I sautoun al col lous pichous ;
Es arribat ! Tout es urous !...
I porto d'amour e de gredo [1].

Clar GLEIZOS.

LOU VELA E L'ANEL

Dins la plana ensourelhada,
Embaumada,
Caminava, vers miejour,
Un prince dau vesinage,
Jouine e sage,
Au murmur dau gai ramage
Das aucels cantant l'amour.

Au ped d'una mountagnola,
Troupa fola,
Caminava, tout cantant,
Una cola de filhetas
Fricaudetas,
Lestas, vivas, beluguetas,
Couma un issam brounzinant.

Embé sa dourqueta blanca
Dessus l'anca,

maison,— la femme ne lui fait pas froide mine,— les enfants lui sautent au cou. — Il est arrivé ! Tout est heureux !.... — Il leur apporte de l'amour et des pièces blanches [comme de la craie].

Clair GLEYZES.

LE VOILE ET L'ANNEAU

Dans la plaine ensoleillée, — parfumée, — cheminait, vers midi,— un prince du voisinage, — jeune et sage, — au murmure du gai ramage — des oiseaux chantant l'amour.

Au pied d'une petite montagne, — troupe folâtre, — cheminait tout en chantant — une bande de jeunes filles — guillerettes, — légères, vives, alertes, — comme un essaim bourdonnant.

Avec leur petite cruche blanche — sur la hanche, — elles reve-

[1] Languedocien (Azillanet et ses environs). Orthographe montpellieraine.

S'entournavoun de la font.
Couma d'aucels bresilhavoun,
Cascalhavoun ;
Ver soun oustau s'adralhavoun,
La joia dessus lou front.

Lou prince, qu'es sus la routa,
Las escouta,
E, butant soun chival blanc
Ver la cola de filhetas
Poulidetas,
Sus un tapis de flouretas,
Ven, leste, à soun endavans.

En devistant la pus bela,
Sounjarela,
Lou bèu jouvent, lou front siau,
S'arresta, e, quitant la banda,
Ie demanda
Se vòu ie faire l'oufranda
D'un pau d'aiga per la caud.

Ela, virant sa dourqueta
Roundeleta,
Dins un goubelet d'argent,
Sus sa maneta de fada
Panlevada,
Pourtet l'aiga desirada
A la man dau bèu jouvent.

naient de la fontaine. — Elles gazouillaient comme des oiseaux ; — elles caquettaient. — Du côté de la maison elles se dirigeaient, — la joie sur le front.

Le prince, qui est sur le chemin, — les écoute ; — et, poussant son cheval blanc — du côté des jeunes filles — jolies, — sur un tapis de petites fleurs, — va lestement à leur rencontre.

En apercevant la plus belle, — rêveuse, — le beau jeune homme, le front calme, — s'arrête, et, quittant la troupe, — lui demande — si elle veut lui offrir — un peu d'eau pour calmer sa soif.

Elle, inclinant sa petite cruche — arrondie,— dans un gobelet d'argent, — sur sa petite main de fée, — soulevée, —porta l'eau désirée — à la main du beau jeune homme.

— « Gramecis, madoumaisela,
Moun estela
Me menava dever vous ;
Car sentisse que moun ama
Vous reclama ;
Venès amaisà sa flama
E serai voste amourous.

Se voulès, mountàs en croupa ;
Anen ! houpa !
Toutes dous caminaren.
Siei prince, serés princessa
E mestressa
De moun cor ple de tendressa,
Sempre mai nous aimaren. »

Adoun, à sas amiguetas
Poulidetas
Dis adieu ! quitant lou sòu :
— « Farés assaupre à ma maire
Que, per faire
Lou bonur d'un prince aimaire,
Abandoune moun ourjòu. »

Lèu se faguet lou mariage !
Lou vilage
Era en festa, aquel bèu jour.
Lou prince emé sa princessa,

— « Je vous remercie, Mademoiselle. — Mon étoile — me conduisait vers vous ; — car je sens que mon âme — vous désire. — Venez calmer son ardeur, — et je vous aimerai.

Si vous voulez, montez en croupe. — Allons ! hup ! — tous deux nous cheminerons. — Je suis prince ; vous serez princesse — et maîtresse — de mon cœur plein de tendresse ; — nous nous aimerons toujours. »

Alors, à ses jeunes compagnes — jolies, — elle dit adieu ! en se soulevant de terre. — « Vous ferez savoir à ma mère — que, pour faire — le bonheur d'un prince aimant, — j'abandonne ma [petite] cruche. »

Bientôt eut lieu la noce. — Le village — était en fête, ce beau

A la messa,
Davans Dieu fasien proumessa
D'un eterne e pur amour.
Mais l'endeman de la festa,
Malapesta !
Arrivet subitament,
Proumte comma un vent d'aurage,
Un message :
— « Prince, fau vous metre en viage
En testa d'un regiment. »
Davans l'ordre coumandaire
De soun paire,
Ordre terrible e cruel !
Lou prince à sa ben aimada,
Desoulada,
Anet faire una brassada
E ie dounet soun anel.
— « Sempre mai qu'à ta maneta
De fadeta
Demore la baga d'or !
S'un jour la crous que ie brilha
Se roubilha,
Lou roussignòu que bresilha,
Triste, cantarà ma mort. »
— « Tus, amic, prendràs moun vela
De dentela,

jour ; — et le prince et la princesse. — à la messe, — devant Dieu faisaient le serment — d'un éternel et pur amour.

Mais le lendemain de la fête, — malédiction ! — arriva en toute hâte, — prompt comme un vent d'orage, — un messager : — « Prince, il faut vous mettre en route — à la tête d'un régiment. »

En présence de l'ordre impératif — de son père, — ordre terrible et cruel, — le prince, à sa bien-aimée — désolée, — alla faire une embrassade — et lui donna son anneau :

— « Que sans cesse à ta petite main — de fée — reste la bague d'or. — Si jamais la croix qui y brille — se rouille, — le rossignol qui gazouille, — triste, chantera ma mort. »

— « Toi, ami, tu prendras mon voile — de dentelle — en souvenance

En souvenença de ieu.
E s'un jour, lion dau vilage,
Dins toun viage,
Ie veses un estrifage,
Me serai n'anada à Dieu. »

Pioi toutes dous s'embrasseroun
E ploureroun,
Car faliè se separà.
La princessa que souscava,
Espinchava
Lou prince que s'en anava,
De doulou lou cor sarrat.

La nioch linda era estelada
Quand l'armada,
Per prene un tems de repau,
Au bord d'un bos s'arrestava
E plantava
Soun drapèu que blanquejava.
Lou bos era soumbre e siau.

Lous souldats, la joia en testa,
Fasien festa
De veire avalì lou jour ;
Lou prince, l'ama abatuda,
Lenga muda,
E malaut de languituda,
Pantaisava à soun amour.

de moi; — et si un jour, loin du village, — durant ton voyage, — tu y vois une déchirure, — c'est que je serais allée à Dieu. »

Puis tous deux s'embrassèrent — et pleurèrent, — car il fallait se séparer. — La princesse, en sanglotant, — regardait — le prince qui s'éloignait, — le cœur serré de douleur.

La nuit limpide était étoilée, — quand l'armée, — pour prendre un temps de repos, — s'arrêtait au bord d'un bois — et plantait — son drapeau blanc. — Le bois était sombre et silencieux.

Les soldats, dans la joie, — étaient heureux — de voir disparaître le jour. — Le prince, l'âme abattue, — muet — et malade de langueur, — rêvait à son amour.

En se souvenent dau vela
De sa bela,
De soun pitre ount es tapat,
Per lou veire, lou retira
E l'amira.
Mais, ai las ! quand lou revira,
Vei un cantoun estripat.

Alor, 'neboulit de larmas,
Prend sas armas
E las escampa lion d'el,
E, parlant à soun armada
'Stoumacada :
— « M'en vau per una passada,
Revendrai emb lou sourel. »

A travès plana e coustieira
Prend sa tieira,
Sans seguì lou long camin ;
Au clar beluc de l'estela,
Dor sa bela,
Plourant à plena parpela,
Camina jusqu'au matin.

Remplit de desesperença,
De doulença,
S'en anava en pregant Dieu ;
L'aubeta s'era espandida,
Coulourida,

En se souvenant du voile — de sa belle, — de son sein, où il est caché, — il le retire pour le voir — et il l'admire. — Mais, hélas ! en le retournant, — il voit qu'un coin en est déchiré !

Alors, couvert d'un nuage de larmes, — il saisit ses armes — et les rejette loin de lui, — et, s'adressant à son armée — chagrine : — « Je pars [dit-il], pour peu de temps ; — je reviendrai avec le soleil. »

A travers plaine et coteaux — il prend sa voie, — sans suivre la route ordinaire. — A la clarté éblouissante des étoiles, — du coté de sa belle, — pleurant à chaudes larmes, — il chemine jusqu'au jour.

Rempli de désespoir — et de douleur, — il marchait en priant

Quand, dins la plana flourida,
Fai rencontre d'un roumieu.

— « Adissiàs ! Bona journada !
L'encountrada,
Ailaval d'ounte venès,
Es-ti toujour flourissenta
E risenta ?
De ma poulida jouventa
Digàs-me de que sabès ? »

— « Bèu prince, lou rei, toun paire,
Au terraire
A mes tout à fioc e sang ;
E la qu'aviès espousada,
Viroullada
De cordas, te l'an negada
Dedins lou gourg de l'estanc. »

De doulou l'ama estrifada
E brisada,
Au roumiéu mandat dau Ciel
Dis : — « Vaquì ma cavaleta
Amigueta,
E remena-la souleta
A moun paire, moun bourrel.

Se lou rei te demandava
Ounte anava,
Sans mountura, soun enfant,

Dieu.— L'aurore s'était épanouie,— vermeille,— quand, dans la plaine fleurie, — il rencontra un pélerin :

— « Soyez avec Dieu ! Ayez heureuse journée ! — La contrée — par là-bas d'où vous arrivez — est-elle toujours belle — et riante ? — De ma jolie fiancée, — dites-moi ce que vous avez appris ? » :

— «Beau prince, le roi, ton père, — dans nos terres — a mis tout à feu et à sang ; — et celle que tu t'étais donnée pour épouse, — garottée — de cordes, a été noyée — dans le gouffre de l'étang. »

L'âme de douleur déchirée — et brisée, — au pélerin envoyé du ciel, — il dit: — « Voici ma petite cavale — aimée — et reconduis-la seule — à mon père, mon bourreau.

» Si le roi te demandait — où allait, — sans monture, son fils,— tu lui

Ie diràs que ver ma bela,
Que me bela,
Vau à la joia inmourtela
Dedins lou gourg de l'estanc ;

Ie diràs qu'emb ma princessa,
Ma mestressa,
En peissouns nous chanjaren ;
Ie diràs que sus la moussa,
Mola e douça,
D'un amour que ren amoussa,
Sempre mai nous aimaren. »

En ausissent la nouvela
Tant cruela,
Lou rei coumanda subran
Tout soun pople travalhaire :
De tout caire,
Pastre, souldat e lauraire,
S'en van dessecà l'estanc.

Zou ! que chascun se despache !
Sans relache,
Lou traval vai proumtament.
A-de-re l'aiga s'escoula,
E la foula,
Davans lou jour que trescoula,
Dau paire vei lou tourment.

diras qu'auprès de ma fiancée, — qui m'appelle, — je vais à l'immortelle joie — dans le gouffre de l'étang.

Tu lui diras qu'avec ma princesse, — ma maîtresse, — nous nous transformerons en poissons. —Tu lui diras que sur la mousse — molle et douce — d'un amour que rien ne peut éteindre — nous nous aimerons de plus en plus. »

En apprenant la nouvelle — si cruelle, — le roi commande soudain — tout son peuple d'ouvriers. — De tous côtés, — bergers, soldats et laboureurs, — partent pour dessécher l'étang.

Vite ! que chacun se hâte ! — Sans répit, — le travail marche promptement. — Petit à petit l'eau s'écoule; — et la foule,— en présence du jour qui décline — voit le tourment du père.

Dessus la sabla argentada,
Dessecada.
Trouveroun lous negadis
Embrassats. De sa figura
Casta e pura
Mountava, dins la sournura,
Couma un rai de paradis.

Dins de caissas escultadas
E dauradas
Lou rei fai metre sous cors,
E, dor la santa capela
Blanquinela,
A la clartat de l'estela,
Fai entarrà lous dous morts.

Dau toumbèu dau jouine prince,
Grand e mince,
A la prima dau matin,
Dins lou ciel que s'esclairava,
Escalava
E de-longa s'aubourava,
Per miracle, un bèu sapin.

Dau toumbèu de la filheta,
Minsourleta
Una broca de gavel,
Que de saba se couflava,
S'aloungava
E vers lou sapin mountava
Per se jougne emb el au ciel.

Sur le sable argenté, — mis à sec, — on trouva les noyés — embrassés. De leur visage — chaste et pur — s'élevait, dans l'obscurité, — comme un rayon de paradis.

Dans des cercueils sculptés — et dorés — le roi fit déposer leurs corps, — et près de la sainte chapelle, — à la clarté des étoiles, — il fit enterrer les deux morts.

Du tombeau du jeune prince, — grand et élancé, — à la première lueur du matin, — dans le ciel qui s'éclairait, — s'élevait — et grandissait à vue d'œil, — comme par miracle, un beau sapin.

Du tombeau de la jeune fille, — flexible, — un sarment de vigne —

Vigna e sapin, sorre e fraire,
Naut dins l'aire,
Bressats per l'alen dau jour,
Toutes dous s'encadenavoun,
S'embrassavoun,
E dins lou ciel se dounavoun
Lou gage d'un pur amour.

Desempioi, de l'encountrada,
Chasca annada,
Quand torna lou mes d'avoust,
Jouvents, galants de tout age,
Van en viage
Faire un sant pelerinage
Au toumbèu das amourous [1].

A. Roux.

gonflé de séve s'allongeait — et montait vers le sapin, — pour s'uni avec lui dans le ciel.

Vigne et sapin, sœur et frère, — là haut dans l'air, — bercés par le souffle du jour, — tous deux s'enchaînaient, s'embrassaient — et se donnaient, dans l'espace, — le gage d'un pur amour.

Depuis lors, de ce pays, — chaque année, — quand revient le mois d'août, — les jeunes gens, les amoureux de tout âge, — vont faire un pieux pélerinage — au tombeau des amoureux.

A. Roux.

[1] Languedocien, sous-dialecte de Montpellier (Lunel et ses environs). Orthographe montpelliéraine.

Ce petit poëme a obtenu la première mention honorable au Concours de poésie de la Société. (Voyez plus haut, page 237.)

VARIÉTÉS

LE CHEVALIER AUX DEUX ÉPÉES

(W. Foerster)

Voici quelques observations recueillies à la suite d'une lecture attentive des rimes du *Chevalier as. II. espées.* Venant après deux critiques aussi compétents que MM. Mussafia et A. Tobler, et un éditeur aussi intelligent que M. Foerster, l'on ne s'étonnera pas trop que je n'aie trouvé à glaner que bien peu de chose.

1° Car tele estoit comme il ot *dit.*
La pucele une piece en prist (v. 891).

La rime n'est pas exacte. Il faut lire : « Car estoit tele comme il *dist* = *dixit.* » Cela vaut mieux que de considérer cette particularité, — *it* = *ist* en rime, — dont tout le poëme n'offre qu'un autre exemple (v. 4815), comme une trace de l'influence picarde.

2° Il s'entreslongnierent, et puis
Hurtent chevaus et *s'entrefierent*
Des lances, ke grans et fors tienent,
Grans cous es escus s'entredonent (v. 4135).

M. Foerster accepte cette rime, tout en la citant comme exceptionnelle, p. LX. Je crois le passage corrompu et le rétablirais comme il suit :

Il s'entreslongnierent, et puis
Hurtent chevaus ; *si s'entrevienent.*
Des lances, etc.....
Cf. Salent en pies ; *si s'entrevienent.*
Les escus drecent et soutienent.
(*Veng. de Raguidel*, v. 5749.)
Dont n'i ot plus ; mes chascuns let
Chevals aler, *si s'entrevienent.*
Es escuz des lances qu'il tienent
Se vont ferir de fier esles.
(*Meraugis*, p. 30.)
3° Sire Gauvains, vilainement
Aves erre, ce poise moi,
Vers moi ki si a boine foi
Ere li vostre boins amis.
Mout ai mal emploie et mis
Mon grant travail et ma grant paine

Que vous ai servi en tel guise,
Que je cuidai k'il vous pleust.
(*Chev. as .II.espées,* v. 6252.)

Lisez :

Mout ai mal mon grant traval mis
Et ma grant paine mout mal mise.

4° Ancois assene tout de plain
Haut en la pene de l'escu,
Et l'a *pechie* et *desrompue* (v. 7001).

Fautes d'impression ; lisez « *Perchie* et *desrompu.* »

5° On fait laiens apareilier
Lis mos de kieutes et bien haus
De fain ne n'est pas du *nouiaus,*
Que desus a dras de .II. les
Bien delies et graeles.
(*Chevalier as .II. espées,* 8404.)

Passage obscur, observe l'éditeur, qui en rapproche ces deux vers du *Perccval,* 26380 : « A P. ont fait un lit Haut de nouuel estrain batu. »

La contradiction n'est qu'apparente, si on lit *nouaus* = *nugalius,* c'est-à-dire *pire.*

Bien haus
De fain ; *n'en est pas du nouaus,*
Que desus, etc.

Ce qui, indépendamment du sens, vient à l'appui de cette correction, c'est que *noviaus* (novellus) ne rime pas bien avec *haus* (altus).

6° ..... Es vous batant
La secunde eschiele *deles,*
Bien encoragie et engres
Estoient, ses ront mout laidis.
(*Chevalier as .II espees,* 9821.)

Mauvaise rime. L'éditeur ne propose aucune correction et ne signale aucune difficulté. Je lirais *d'esles,* c'est-à-dire « d'élan, avec élan. »

7° Qu'il eust si en son voloir
Que vous avies moi la *endroit* (v. 12077).

M. A. Tobler fait porter la correction sur *voloir,* auquel il substitue *destroit ;* excellente leçon qu'il appuie de deux citations, dont l'une surtout est fort heureusement choisie. Peut-être aussi pourrait-on garder *voloir* et remplacer *endroit* par *de voir.* Au lecteur de choisir.

A. BOUCHERIE.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire languedocien-français, contenant les définitions, radicaux et étymologies des mots ; les idiotismes, dictons, maximes, et proverbes, leurs origines et celles des coutumes, usages et institutions ; les noms propres de personnes et de lieux, origines, étymologies et significations ; les termes d'agriculture, de métiers, d'arts, de professions, d'industrie ; la flore et la faune méridionales, etc., etc., par Maximin D'Hombres. *Alais, typ. et lith. A. Veirun. — A. Brugueirolle et Cie, succ*, 1870-1872, in-4°, 420 p. à 2 col. (t. I, A-K, dernier mot: *Kirièleïson*).

M. d'Hombres est mort le 27 décembre 1873[1], avant d'avoir pu terminer son ouvrage ; mais on avait annoncé que ce dictionnaire serait continué incessamment et nous attendions le second et dernier volume pour rendre compte du tout. En présence de retards imprévus et qui menacent de ne pas finir de sitôt, autant vaut parler du seul volume publié et ne pas attendre l'apparition problématique du second.

On s'attendait à voir M. d'Hombres, continuant une œuvre de famille, donner après d'Hombre-Firmas une nouvelle édition du *Dictionnaire languedocien-françois* de l'abbé de Sauvages. Le recueil de Sauvages contenait surtout « un choix des termes de 7 ou 8 villes des princi- » paux cantons du haut et du bas Languedoc et des Cévennes » (p. IV, 2e édit.), principalement de ceux qui paraissaient à l'auteur n'avoir « que peu ou point d'analogie avec le françois » (p. V). Sauvages y ajouta encore les termes gascons que ses voyages (p. IV) et ses lectures (p. IV, XVI) lui firent connaître. Sa collection s'augmenta environ un tiers des articles qui lui furent communiqués (Dict., s. v. *trâlio*). Enfin, comme accessoire, il donna « les termes du vieux lan- » guedocien qu'on trouve dans d'anciens titres, ou ceux qui ne sont » en usage que chez l'habitant des campagnes éloignées des villes. » « Quelque étendu que soit notre recueil, disait Sauvages, nous voyons » avec regret qu'on ne peut le regarder que pour un ouvrage, pour » ainsi dire, d'attente. » Un continuateur alaisien de Sauvages pouvait enrichir le dictionnaire de deux manières : 1° en lisant, la plume à la main, les auteurs languedociens, gascons, béarnais, etc. ; 2° en ajoutant tous les mots d'Alais et des environs qu'un séjour prolongé dans

[1] Voir la notice publiée par M. Gr. Charvet dans la *Revue des Langues romanes*, VII, 457-61 ; cfr. le même, *Bulletins de la Soc. sc. et litt. d'Alais*, année 1874, p. 85-93.

le pays ne pouvait manquer de faire rencontrer. Ce dernier parti, le plus sage, fut suivi par d'Hombre-Firmas.

Qu'a fait M. d'Hombres pour justifier ce titre, sans restriction, de *Dictionnaire languedocien?* A-t-il dépouillé les poëtes et les prosateurs? A-t-il mis à profit les dictionnaires de Belleval, de Couzinié, de Gary, etc.? Évidemment, non. M. d'Hombres n'a pas même conservé tous les mots qui se trouvaient déjà dans Sauvages. Exemples : *abaissado, abalan, abalandrar, abalses, abaoucha, abaouti, abaouzamen, abaouzi, abarir, ablaca, ablacado, aboula, abourgali, abra, aca) bala, acanadouiro, acha, adejha, ades, adeza, adouzilia,* etc., etc., etc., M. d'Hombres n'a donc pas fait un *Dict. languedocien.* Il n'enregistre guère que les mots employés à Alais et aux environs. Quelle est l'étendue du domaine où se parle le patois cévenol ou *raiol?* C'est ce que nous laisse ignorer une longue préface, où il est, en revanche, question « d'ostracisme français », de « fibre spiritualiste et poétique », d'« enveloppe tudesque et inculte » du vieux français, des « écœure- » ments du positivisme matérialiste », « des susceptibilités d'her- » mine, des délicatesses de sensitive et des raffinements de pruderie » du patois languedocien en général, et cévenol en particulier. Au mot *Cévénos* on trouve que la région proprement appelée *Cévennes* (exclusion faite de Gévaudan, du Velay et du Vivarais), « occupe le nord » et l'ouest de l'arrondissement d'Alais, sans dépasser cette ville au » midi ni à l'est ; elle comprend encore presque tout l'arrondissement » du Vigan et les communes occupant les versants méridionaux et » orientaux de la Lozère et la chaîne inférieure de cette montagne » appelée le Bougès ; elle embrasse la plus grande partie de l'arrondis- » sement de Florac (Lozère), et elle se subdivise elle-même en Céve- » nols proprement dits et en Raïòous. » [Cfr. La Fare-Alais, *las Castagnados*, pag. 332, n° 14.] Est-ce dans tout ce domaine que M. d'Hombres a recueilli les éléments de son dictionnaire? Les articles, les pronoms, la conjugaison, le vocalisme, sont-ils uniformes d'un bout à l'autre des Cévennes ? Ces questions et toutes celles que l'on pourrait faire ne trouvent aucune réponse. M. d'Hombres, qui ne s'est pas fait faute de disserter longuement à tort et à travers[1], a précisément oublié d'éclaircir ce point.

Le célèbre archéologue nimois, Jean-François Séguier[2], avait un frère

[1] Aux mots *acén* 16-22, — *agno* 28-32. *aï* 33. Aïmargue 35-6, — *an* 46, *aou* 50-3. aoûs 57-8, — *argue* 66-7, B 79-82. *Candïargue* 163-5, *éou* 299-301, G 371-2, *iou* 410-1, etc., etc.

[2] Voir ce qu'a dit de lui un homme bien en état de le juger, M. Gaston Boissier : *Un savant du XVIII^e s. Jean-François Séguier, d'après sa correspondance inédite* (dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1^er avril 1871, p. 446-

du nom de Joseph. Celui-ci, comme nous l'apprennent diverses lettres de Claude-Urbain de Retz, baron de Servières, officier dans Orléans-Cavalerie (Bibl. de Nimes, ms. 13811), avait composé des « mémoires sur la langue cévenole » et un « dictionnaire » de cette langue. Il mourut en 1776, et ses papiers, formant 25 cahiers, furent communiqués, le 22 novembre 1777, à Servières, qui, désireux de publier un dictionnaire de tous les patois méridionaux de la France, les avait demandés à J.-Fr. Séguier. Servières faisait en même temps des démarches pour acheter le *Dictionnaire provençal* de l'abbé Bonnet, tombé aux mains d'une servante cupide[1], et pour se faire prêter le *Dictionnaire provençal et français, historique*, etc., de Germain, ancien chancelier, agent de la Compagnie royale d'Afrique, proconsul de France à Alger, et auteur de la *Bourrido dei Dieoux*[2] (Marseille, 1760).

Les mss. de Joseph Séguier sont en partie perdus, on n'en retrouve que deux volumes à la Bibl. de Nimes (nos 13877 et 3039). Le premier de ces mss. contient une grammaire languedocienne et des traductions en vers ou en prose de Virgile, Horace, Théocrite, Bion, Moschus et Anacréon. Le second ms. est composé de cinq cahiers ; le quatrième est de la main de J.-Fr. Séguier, c'est une copie de l'*Esclipse dou souleu en* 1706, *poueme burlesque*, inédit, de J.-B. Coye[3] (1711-1777); les cahiers 1, 2, 3, 5, formant un total de 117 feuillets, dont 63 écrits et 54 blancs, contiennent des fragments d'un dictionnaire patois, notes sans ordre alphabétique, jetées sur le papier au hasard de la mémoire. Ce ne sont là, croyons-nous, que des débris du dictionnaire de Joseph Séguier[4]. Ils nous permettront cependant de fournir une liste d'*addenda* au recueil de M. d'Hombres, celui-c ayant négligé de consulter le travail de son devancier.

72). M. Boissier avait déjà pris pour sujet d'un discours prononcé à la distribution des prix du Lycée de Nimes, en 1857, les travaux de son compatriote Séguier.

[1] Ce manuscrit faisait, tout dernièrement, partie de la bibliothèque de J.-T. Bory (de Marseille).

[2] Achard a eu connaissance du *Dictionnaire* de Germain (*Dictionnaire de la Provence*, 1785, I, p. vij).

[3] Ces deux ms. 3039 et 13877 ne sont pas signés ; mais M. Germer-Durand a reconnu l'identité de leur écriture avec celle d'une lettre signée Joseph Séguier, laquelle se trouve dans le ms. 13811 (14e vol. de la correspondance de J.-Fr. S.).

[4] Joseph Séguier était prieur de Saint-Jean-de-Valeriscle (canton de Saint-Ambroix) en 1746, ainsi qu'on le voit par la pièce 134 du ms. 1109, pièce où l'on reconnaît dans une note la main de Joseph Séguier.

M. Alph. Roque-Ferrier, qui a eu l'occasion de copier les poésies de Joseph Séguier, à la fin de l'année 1877, se propose de les publier prochainement.

Nous marquons d'un astérique les mots qui, sans manquer à M. d'Hombres, sont traduits autrement ou plus complètement par Joseph Séguier, ou encore sont donnés sous une forme un peu différente (par exemple *espeima* au lieu de *espaima*).

A. — *Abalauzir*, étonner, surprendre ; — *agraille*, f., corneille ; — *aigras*, m., verjus ; — *al*, raison, cause, *aquo 'st l'al ;* — *s'alabardir*, s'enhardir ; — *ana-venent*, m., tout d'une venue, *une cambe tout d'un ana-venent.*

B. — *Se bachucha*, se vautrer ; — **a turte-balustre*, à l'étourdie ; — **barra*, fermer, *barra lous œils*, en parlant de quiconque rage et que l'on tape ; — **bate*, f., corne du pied (cheval, bœuf, âne), *a vira bate*, il est mort[1] ; — *bouytoux*, *bouyteja*, boîteux, boîter ; — **boulegade*, f., une grande quantité, beaucoup : *n'en prengueront une boulegade ;* — *bouteil*, m., grappe de raisin avec tous les grains ; — *bram*, *bram d'ase monte pas au ciel ;* — *brandin*, *brandinas*, un grand garçon tout débiaissé ; — * *brezilla*, chanter, en parlant des petits oiseaux ; au fig., babil d'une jeune personne ; — *brouton*, *broutouna*, bourgeon, bourgeonner.

C. — *Cabaliste*, m., terme de collecteur ; taille, impôt que payent ceux qui n'ont pas de bien-fonds et qui ont des cabaux ; *estre au cabaliste*, *dous liards au cabaliste*, *mettre quauqu'un au cabaliste ;* *compes cabaliste*, livre où sont inscrites toutes les cotes de ceux qui payent cet impôt ; **cabussella*, couvrir le pot ; fig., une pierre en tombant sur la tête *cabusselle* ; — *cache-fioc*, grosse bûche de Noël ; — *cadenon*, juron de surprise [2] ; — *cagadure de mousque ;* — * *calu*,

[1] Cette expression est usitée au Queyras (Chabrand et Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes*. Grenoble, 1877).

[2] Depuis que Pierre Bellot est mort, on ne rencontre guère ce mot dans les textes imprimés. « Les jurons, dit Marius Trussy (*Margarido....* Marseille, » 1861, p. 392), ne sont la plupart qu'un assemblage de syllabes formant un » mot, ou une exclamation sans racine étymologique et sans fiel. Tels sont : » *bagasso*, *viédai*, *cadénoun*, etc., etc. » Trussy ne savait pas que *cadenoun*, qui se décompose en *cap de noun* = *cap de Diu*. Quant à *viédai*, c'est la forme marseillaise de l'éternel *viedase* des Toulousains.

L'Académie française et la plupart des commentateurs de Rabelais traduisent vertueusement ce mot par *visage d'âne ;* mais la phonétique leur donne tort (cfr. le *Donat proensal*, éd. Guessard, 50 b., *lèthz*, *cadatèthz*, *vèthz* et autres mots qui. par préiotatiou, sont devenus *liè*, etc.) Quoi qu'en dise M. Melchior Barthès, le sens primitif de ce mot n'était pas effacé lorsque, par métaphore, on a appelé l'aubergine du nom de *biètdase* (*Glossaire botanique de Saint-Pons*. Montpellier, 1873, p. 57). *Viedase* s'emploie dans un sens injurieux : *Moussu lou Maire es un viedase* (*Armana prouvençau*, 1878. p. 76) ; on le trouve, avec des nuances toujours défavorables en français

louche ; — *faire la cambalalette*, [cabriole] ; — *capeiron*, chaperon ; *lous conses portont lou capeiron* ; — ° *bonne care d'hoste*, visage ; il n'est d'usage que dans cette expression ; — ° *carertié*, cherté ; — *cascaleja*, propre et figuré, certains oiseaux, babiller ; — *ceigne*, f., vieille perruque ou perruque mal faite ; terme burlesque ; — ° *chivalas, cavalasse*, au propre, gros cheval ou jument mal bâti ; au fig., injure ; — ° *Chôupi*, fouler, marcher dessus ; — *cloussir*, glousser [1] ; — *cluga*, fermer les yeux ; — *companeja*, ne pas manger une chose sans pain, la ménager : — *complazence*, complaisance ; — ° *a la conlugne*, à l'ordinaire ; — *couleve*, action d'un corps qui cesse d'être en équilibre et qui hausse d'un côté : *fai couleve* [2] ; — *crouca*, prendre avec un croc.

D. ° *La dame de tromfle, ay dous tronfles*, carte de la couleur de celle qui tourne ; — *demesconta*, écouter ; — *desarrapa*, détacher ; — *descabussela*, ôter le couvercle ; — *despiet*, dépit ; — ° *destressouna*, éveiller quelqu'un avant son heure ; — **de dous à dous coumme de ressaires.*

(chez Camille Desmoulins) notamment et dans divers patois du nord, par exemple dans le lorrain (Jaclot, *Vocabulaire du patois messin*, p. 56 ; — Lorrain, *Glossaire du patois messin*). *Viedauco* s'emploie comme *viedase* en guise de juron (l'abbé Moyne, *la Nieu de Nouvè*. Avignon, 1854, p. 45), et, au sens d'imbécile, de lourdaud (*Armana prouvençau*, 1873, p 28). Au besoin, *viedase* designe l'âne lui-même :

Lou viedase
Es tout flocs, poilo e mouscal

(Et. Gleizes, *Arm. prouv.*, 1873, p. 97) ; il lui arrive aussi de s'employer comme particule adjuvante de négation : *Pourtava pa 'n viadase* (Chanvier, *lei Vilajouaso*. Draguignan, 1871, p. 140).

[1] *Donat proensal*, 35 b, « *glozir, clozir*, galinarum est », du latin *glutire*.

[2] « En se virant, Riset meteguè soun pèd sus las puios dau rastèl ; lou rastel faguè *co-lèvo*, e lou margue, flan ! vous piquè lou nas de noste capourau. » (*Armana de Lengadò*, 1876, p. 33). On voit que le mot est encore connu à Alais, quoique M. d'Hombres ne l'ait pas enregistré. On le trouve du reste ailleurs, dans Sage (Montpellier, XVII[e] siècle, — p. 217 de l'éd. des Ménils : *fa coullevo*), dans Mistral (*Mirèio*, p. 210 : *faire co-lèvo*, faire bascule) ; — dans Bellot (*Obros coumpletos*, IV, 1841. p. 177) :

Mai tout d'un coou uno oundo aganto soun bateou,
Et jusquo din lou ciel sur l'esquino l'enlevo,
Li fa faire coue levo ;

— dans le *Miral moundi :*

Tantos dessus, dejouts, coumo fa la callebo,

ce que MM. Montel et Lambert (*Revue des Langues romanes*, 2[e] s., VI, 1878. p. 77), ont traduit par « tantôt dessus, tantôt dessous, comme quand on roule. »

E. *Eissanla*, cuire les œufs à la poêle;— **s'embauma*, renard, lapin, rentrer au terrier; — *embouillaire*, celui qui embrouille et mêle tout; je connoissois un homme d'affaire surnommé l'*Embouillaire*, et c'en étoit véritablement un; — *enasta*, mettre en broche;— °*s'engavacha*, s'engouer; — °*ensuca*, assommer, au propre et au figuré; — *erechala*, trembler de froid;—**fait las escalettes*, en parlant d'un moineau privé qu'on fait monter d'un doigt à l'autre[1]; - *escaluda*, éblouir, *lou soulel m'escalude*;—**escoudre*, battre le blé avec un fléau quand le blé, etc., laisse tomber ses grains par trop de maturité[2]; — *esflouta*, prendre aux cheveux; — **s'espalanqua*, s'estropier; il se dit des arbres trop chargés de fruits; — **espanla*, qui a perdu définitivement ou temporairement l'usage de quelque membre par suite d'un coup violent; — **espeima*, effrayer;—*espepesugna*, prendre par-ci par-là avec les doigts quelques petits morceaux d'un mets; — *estabourdir*, étourdir de coups ou par son babil; — *estelle*, *estele*, éclat de bois, copeaux, *faire d'estelles*; — *estiragne*, f., araignée; — **estirgougna* = tirailler.

F. — ° *fantastic*, bizarre, fantasque; lutin, esprit follet, le peuple imagine qu'il court les rues la nuit; — ° *farti*, dégoût; *fai fart*, *fai venir lou farti*[3]; — ° *fatras*, torchon; au fig., *est un fatras boulli*, en parlant par exemple d'une servante molle et malpropre; — * *faute*, faute; terme du jeu de mail, c'est porter sa boule en jouant loin du jeu, *douna une faute*; — ° *la febre galoufiarde*; — *fendilla*, fendillé; — *fizance*, confiance; — *flougnard*, flatteur; — *flougnardeja*, flatter;

[1] Dans le *Galoubet* de Jacinte Morel (éd. Mistral et Roumanille, p. 60):

Ei mort l'auceloun de Glicèro!...
Coume fasié lis escaleto!

Et encore, p. 26. Achille Mir a employé cette locution d'une façon fort poétique (*la Cansou de la lauseto*, p. 262).

[2] D'après M. d'Hombres, ce mot n'est plus usité dans ce sens; on se sert du verbe *escoussouna*, qui se retrouve en Provence sous la forme *escoussoula* (F. Mistral, *Armana prouvençau*, 1859, p. 35). *Escodre* se trouve dans l'ancienne langue; le *Donats proensals* (éd. Guessard, 24-5 et 35) a donné *escondre* » excutere granum », ce que M. G. Paris (*Romania* I, 234-6) a corrigé en *escodre*. Dans l'Aveyron, on emploie *escoudre* (Vernhet, *Poésies patoises*. Rodez, 1877, p. 14); — à Die, dans la Drôme, *eicoudre* (*Revue des Langues romanes*, 1879, p. 88); — à Saint-Triphon, canton de Vaud, *écodre le Banquet de l'Alouette*. Montpellier, 1878, p. 8); au Queyras, *escouire*.

[3] *Farti*, et plus haut *turte-balustre*, *carertié* sont notés par M. d'H. sous la forme *fasti*, *tusto-balustro*, et *carestiè*, par suite d'un phénomène qui n'est pas rare. — Dans les poésies alaisiennes d'Arnavielle, on trouve encore *turta* et non *tusta* (*Lous cants de l'aubo*), de même dans Mistral (*Mirèio*, p. 88).

— *fredin fredan*, onomatop. coups de gaule à quelqu'un ; — * *fringua*, être alerte, danser, sauter ; se dit aussi des chevaux.

G. — *Gaffa*[1], hâper, se jeter brusquement sur quelqu'un ; — *pays de gare-vesse*, pays montueux ; — *gargouta*, se dit d'un mets dans un pot qui bout doucement dans son jus ; — *gisclade*, liquide qui jaillit ; pluie qui dure peu ; — *gourrette*, *faire gourrette*, trop détremper la chaux ou une pâte quelconque ; — * *grazau*, m., baquet, auge où l'on abreuve les cochons ; — *grigon*, m., mar des olives passées, pepin des raisins ; — *guèle*, maladie des chats ; — * *guiraud*, faux-poids, *faire guiraud*[2].

H. — *Hourtoulices*, herbage, herbes de jardin.

J. — *Jangoula*, en parlant des chiens et des hommes.

Plusieurs des mots donnés par Joseph Séguier se trouvent dans Sauvages. M. d'Hombres a donc rejeté de la nomenclature de Sauvages, non-seulement des mots toulousains, montpelliérains, carcassonnais, etc., mais encore des termes vieillis, ou supposés vieillis, du patois d'Alais et des Cévennes.

En ce qui concerne le patois actuel, pouvons-nous croire au moins que l'inventaire de M. d'H. soit à peu près complet ? Cette fois encore il suffira de bien peu de recherches pour découvrir des lacunes. Ainsi M. d'H., qui a inséré dans son Dict. une partie des additions faites par M. d'Hombres-Firmas à la 3e édit., de Sauvages néglige toutefois, et sans motif visible, les mots suivants : *acourdaire*, *agreu*, *nas*, *aigalié*, *alevos*, *apana*, *arade* (s. v. araire), *arigo*, *arruma*, *avao-* ou *avaousses*[3], etc., etc.

Si nous lisons les textes en prose de l'*Armagna cevenòu* de 1874, nous relevons les mots suivants qui manquent à M. d'H. :

[1] Navarrot cité par Lespy (*Grammaire béarn.*, p. 124); « Qu'anes *gaha* loù lèp au jas, — va prendre le lièvre au gîte. » Dans les *Œuvres complètes de Meste Verdié* (12e édition, Bordeaux 1876), le même mot se retrouve, mais avec la perte de l'aspiration :

Si pody la *gaa*, li ferey pas de maou.

[2] Cette expression, notée par Sauvages, n'est plus usitée, à ce que dit M. d'Hombres; elle a toutefois été employée de nos jours par un poëte de Nimes, qui « n'a pas la prétention d'écrire une langue, mais un patois », et qui, par conséquent, ne fait pas de l'archaïsme en écrivant :

Fai guiraou et faousso mesuro

(A. Bigot, *Li Bourgadieiro*, 3e éd. Nimes, 1868, p. 170).

[3] Ce mot est également provençal. Cfr. *Notice sur l'avaux ou avaoussé* par le comte de Montvalon (*Mém. de l'Acad. d'Aix*, IV, 1840, p. 229-47).

Arregarda = regarder 14, *espandido* = extension 11, ° *fouche !* 25, *destrùci* = destructeur 31, *fasiè sas crèbos* = il crevait 32, ° *enrega* = enfiler (un chemin) 44, * *boufet*, au sing. et non au plur. 44, *caia* = découvert au jeu de *caio* 67, *felibre* 79, *caussage* = chaussures. Dans l'*Arm. cev.* de 1875, nous trouvons : *escoumesso* = pari 23, *agari* = relancer 24, *estabousimen* = stupéfaction 24, *bouterlo* = barrique 29, *cigalet* = pris de vin 29, *prene l'escampi* = prendre de la poudre d'escampette 30, *fennun* = femmes 42, *casca*, *carga la calandro* = s'enivrer 75. Ces deux *Arm. cev.* sont, il est vrai, postérieurs au *Dict.*; mais les mots cités n'ont pas l'air d'être des néologismes [1].

Le système orthographique adopté par M. d'H. et défendu par lui à toutes les pages du *Dictionnaire* est on ne peut plus mauvais [2]; fort heureusement il n'a aucune chance d'être adopté. Les félibres ont une orthographe provençale passable ; ils ne la changeront pas pour une détestable orthographe à la française. Les étymologies celtiques, bretonnes, sanscrites, liguriennes, basques, latines, grecques, allemandes, italiennes, espagnoles, aventurées par M. d'H., sont la plupart du temps chimériques [3]. Ainsi, *anguièlo* (anguille) vient du grec ἔγχελυς, d'où le lat. *anguilla*, ou bien de *anguis*; — *bas* (bât) dérive du celt. *bast* ou du grec βαστός, — *bastar* (bâtard) sort du grec βασσάρα, femme prostituée ; — *bataclan* pourrait bien être fils de πάτημα, chose vile, et de κλάω, rompre; — *Arpaïargue* (Arpaillargues, nom de village) est tiré de *aurum legere*; etc., etc.

En résumé, le dictionnaire de Sauvages conserve encore toute sa valeur. Nous sommes heureux d'être au moins une fois de l'avis de M. d'Hombres et de nous rencontrer avec lui (p. 7 b.) pour conclure de la sorte. J. BAUQUIER.

Armana prouvençau, *pèr lou bèl an de Diéu* 1880, *adouba e publica de la man di felibre*. En Avignoun, Roumanille, 1879, in-12, 112 pages.

Les poètes qui ont fait depuis un quart de siècle le succès de l'*Armana prouvençau* s'y retrouvent cette année avec la même abondance et le même succès. Quelques nouveaux venus, MM. Delille, l'abbé Pascal et Hugues; quelques vétérans des premières années du *Félibrige*, MM. l'abbé Aubert, Autheman et Crousillat, que la génération actuelle avait trop oubliés, ont tenu à joindre leurs œuvres à celles de

[1] Plusieurs des mots cités sont si peu des néologismes qu'on les trouve dans Sauvages (*destrùci, escoumesso, agari, bouterlo*).

[2] Ex. : *véïre, cuïèïré, lavadoù, éndévéni, miòou, cuièïssdou, hérmas, éouse*, etc.

[3] Sauvages « est parfois admirable dans ses étymologies », dit sérieusement M. d'H. au mot *afachado*. M. d'H. l'est presque toujours.

leurs maîtres et collègues en poésie, MM. Mistral, Bonaparte-Wyse, Roumanille, de Berluc, Roumieux, Antonin Glaize, Lieutaud, Poncy, etc., etc.

Les curieux de littérature rustique et de philologie liront avec plaisir dans l'*Armana* de cette année le joli conte de *Lougnoun lou nia*, recueilli et arrangé par M. A. Mathieu, la *sornette* de *Jan de la vaco*, la *Cardelino dóu papo Jan*, et enfin les notes sur l'*Ome de la luno* et l'*Acènt tarascounen*. L'auteur de la dernière est-il bien dans le vrai, lorsqu'il attribue à une imitation de la prononciation française du roi Réné l'habitude de changer en *è* l'*a* final de la plupart des mots : *Lou kèt a manjè lou soupè de moussu lou curèt*, pour *Lou cat a manja lou soupa de moussu lou cura*, qui vaut mille plaisanteries aux habitants de Tarascon de la part des villageois de leurs alentours ? Il est remarquable que cette habitude concorde avec un changement identique et général à presque tous les départements du Languedoc et de la Provence, dans les mots : *mourtèl*, *pès*, *humen*, etc., pour *mourtal*, *pas* et *human*, formes légitimes encore en vigueur sur quelques points. On voit également en divers chants populaires provençaux recueillis par M. Arbaud, en d'autres chants catalans réunis par M. Milá y Fontanals et dans la version languedocienne de la *Belo pourcairouno*, p. 47 des *Poésies populaires* de M. Atger, des exemples de la substitution de l'*e* à l'*a*, s'exerçant sur les infinitifs et les participes des verbes de la première conjugaison.

On n'apprécie pas assez l'intérêt que présentent, au point de vue des recherches de littérature populaire, les anecdotes et les bons mots de l'*Armana*, ainsi que les particularités locales que les unes et les autres mettent en lumière ; c'est pourquoi nous demandons la permission de signaler ici *li Merinjano à la sartan* qui, sous la forme d'une délibération comique de la société *la Sartan*, de Paris, donne l'énumération des différentes préparations de l'aubergine dans le département de Vaucluse, et le conte des *Penitènt*, que son peu d'étendue nous permet de citer en entier :

« Li penitènt de Malausseno, blanc e gris, fasien un an li Rouguesoun.

» En passant i bourgado, li blanc davans, li gris darrié, un gau mal-avisa travessè la proucessioun ; e'm'acò, pèr lou coussaia, un bastounié di blanc piquè sus lou cacaraca, pan ! e lou toumbè rede.

» Ni quant vau ni quant costo, un di penitènt blanc l'amagué souto soun àbi... E li penitènt gris, qu'avièn vist lou cop de tèms, se meteguèron à canta:

Penitènt blanc,
Que sias davans,
Tapas au-mens la co, que se vei tant !

» Mai li penitènt blanc perdeguèron pas la noto, e ie faguèron aquest respons :

Penitènt gris,
Que l'avès vist,
N'en digués ren :
Lou manjaren toutis ensèn. »

N'est-ce pas là un modèle de narration populaire, mais de narration complète et piquante, malgré sa brièveté ?

Sous le titre *la letro di Jusiòu d'Arle*, l'*Armana* contient, page 61 une missive adressée en 1489 par les Juifs de la Communauté d'Arles à leurs coreligionnaires de Constantinople — afin de les instruire des mauvais traitements que le régime français, moins tolérant que celui des comtes de Provence, leur avait valu — et la réponse singulière qui leur fut faite la même année.

Voici le premier de ces documents :

« Honorables Juzious, salut e graci! Devez saber que lou rey de Françó, que a de nouvèu agut lou païs de Prouvenso, a fach cri public de nos metre crestians, vo de quita sas terras: e los d'Arles, d'Ais e de Marselho, vouolon prendre nostres bens, nos menaçon de la vido arrouinon nostras sinagogas e nos fan proun de troubles, so que nos ren confus de so que deven faire per la lei de Mozeu : qu'es la causo que vos pregan de voulé sagiamen nos manda so que deven faire. »

La réponse des Juifs de Constantinople, rédigée en espagnol, a été traduite en provençal :

« Ama fraire en Mouïse, avèn reçaupu vosto letro pèr la qualo nous fasès assaupre lis ànci e desfourtuno que patissès, e avèn ressenti tout ço que vous pertoco. Mai l'avis di plus grand rabin e satrapo de nosto lèi es tau que s'en seguis :

» Disès que lou rèi de Françó vòu que vous fagués crestian? Fasès-vous crestian, d'abord que noun poudès faire autramen; mai gardas toujour dins lou cor la lèi de Mouïse.

» Disès que volon prene vòsti bèn? Fasès vòstis enfant marchand, e pèr lou biais dóu negòci arraparés pau à pau tout lou siéu.

» Vous plagnès qu'atenton à vòsti vido? Fasès vòstis enfant mège e abouticàri, que ie faran perdre la siéuno, sènso pòu d'estre puni.

» Disès que toumbon vòsti sinagogo? Fasès vòstis enfant clerc e canounge : i'arrouinaran si gleiso.

» E pèr li mal-adoubat e persecucioun que soufrissès? Fasès vòstis enfant avoucat e noutàri, o touto autro voucacioun que s'óucupo is afaire dóu publi, e d'aquéu biais, douminarés li crestian, i'acamparés si terro e vous venjarés d'eli. Vous escartés pas d'aqui, e recounouirés

plus tard, pèr esperiènci, que, d'abeissa que sias, vous sarés auboura mai que mai.

» V. S. S. V. S. F. F. prince di Jusiòu de Coustantinople, 21 de desèmbre 1489.»

Ces deux documents sont tirés des archives d'Arles.

Alph. ROQUE-FERRIER.

Essai sur le patois gallot, par M. Paul Sébillot. Paris [1879], in-12, 21 pages. (Extrait de la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, XII. Janvier 1879.)

M. Sébillot est l'auteur d'une carte manuscrite des limites du breton et du français et des limites des dialectes bretons; cette carte a figuré au pavillon de l'anthropologie pendant la dernière Exposition universelle, et le mémoire à l'appui a été inséré dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris* (3e s., I, 1878, p. 236-41). L'*Essai* publié par M. Sébillot concerne, non pas l'ensemble des patois gallots de la Haute-Bretagne ou Bretagne française, mais plus particulièrement le parler populaire des arrondissements de Saint-Brieuc, Loudéac, Dinan (Côtes-du-Nord), et de Saint-Malo, Fougères, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Il est à désirer que M. Sébillot puisse trouver un éditeur pour son *Dictionnaire gallot* et pour les chants et les contes populaires qu'il a recueillis dans sa province.

J. BAUQUIER.

PÉRIODIQUES

Mèmoires de la Société scientifique et littéraire d'Alais, t. X, 1879. — P 111-56, *Usages locaux de l'arrondissement d'Alais*, par César Fabre. Les recueils de ce genre fournissent à la lexicographie des matériaux trop souvent négligés. On trouvera à glaner chez M. le juge de paix Fabre un grand nombre d'expressions et de mots patois expliqués en parfaite connaissance de cause. Ce travail, commencé dans le t. IX (p. 246-69), aura sans doute une nouvelle suite. — P. 157-64, *les Coutumes de Saint-Chapte*, publiées par G. Charvet. Ces criées ont été faites à Saint-Chapte, sur l'ordre des consuls, le 5 février 1552, c'est-à-dire postérieurement à l'édit de François Ier rendant obligatoire l'emploi de la langue française dans les actes officiels; mais elles avaient pu être rédigées plusieurs années avant. D'une manière générale, ce texte est écrit en languedocien ; mais le français y figure de fait et d'intention, — soit par la présence des mots réelle-

ment français. (*le, les, des, quel, imondices, deshonnetes, contraire, faisant, sans, bétail*) ; — soit par l'introduction de solécismes et de barbarismes (*deffandude* au lieu de *défendue; payar, daugune* et *aplicades*, qui sont des défigurations du languedocien *pagar, deguno, aplicadous*). Les terminaisons féminines sont rarement en *a*, quelquefois en *o*, — mais le plus souvent en *e*, ce qui donne au texte un faux air français. Les sept dernières lignes, où mention se trouve de la date, du lieu et des témoins de la publication, sont en assez bon français ; il n'aurait donc tenu qu'au rédacteur ou, si l'on veut, au scribe des criées de 1552 d'en écrire les 15 articles entièrement en français; s'il a agi d'autre manière, c'est sans doute parce qu'il voulait être compris de ceux auxquels il s'adressait.

La publication de M. G. Charvet est faite d'après un manuscrit du temps qui se trouve aux mains de M. Louis Barre, ingénieur civil à Alais. Nous soumettons à l'éditeur quelques corrections. P. 161, n° II, *de la cros del Rampan ;* la non existence actuelle à Saint-Chapte d'*un cros del Rampan* ou d'*uno cro*[*u*]*s del Rampan* ne permet pas de dire avec certitude lequel des deux a raison, du scribe qui écrit *la cros* (c'est-à-dire *la croix*), ou de M. Charvet qui entend ces mêmes mots au sens de *le creux*. — P. 161, n° III, *candes* ; lire *cambe*. — P. 162, n° V, *nuyet*; littéralement il faut restituer *nueyt* ; mais, pour être d'accord avec les autres numéros du texte, il faut rétablir *nuech*.—P. 162, n° VI, *fairien*, lire *fazen*. — P. 162, n° VIII, *m' aquellas*, lire *en aquelles*. Deux des mots employés dans ce texte manquent à Raynouard ; ce sont (p. 161, n° III) : *nais*, routoir pour le chanvre, — *anaizar*, rouir le chanvre. *Nais* se rencontre déjà dans les *Coutumes de Remoulins*, publiées par M. G. Charvet dans la *Revue des langues romanes* ; on les trouve aussi dans des textes de la Provence.

J. Bauquier.

CHRONIQUE

Ainsi que nous l'avons dit dans le dernier numéro de la *Revue*, la relation des séances de la Maintenance du Languedoc, le 25 mai 1879, et celle du Concours de la *Société des langues romanes* et de la Maintenance à Montpellier et à Fontfroide, le 3 septembre suivant, formeront l'appendice naturel du compte rendu des Fêtes latines[1].

Les trois réunions que nous venons de signaler auront vraisemblablement une grande influence sur l'avenir du *Félibrige*. Celle de Font-

[1] Le premier fascicule de ce compte rendu sera distribué avant la fin du mois de janvier.

froide a été marquée par un essai de restauration des *Cours d'amour*, cette institution, ou plutôt cette gracieuse habitude de l'époque médiévale, alors que, non content de désigner ainsi toute assemblée qui avait la poésie pour objet principal, on donnait le nom de *Leys d'amors* aux règles et aux préceptes de la versification elle-même.

Jusqu'ici le catalan de Barcelone avait été le seul idiome étranger à la France que le *Félibrige* eût entendu dans ses réunions. Au banquet qui suivit la félibrée de Fonfroide, la langue roumaine s'associa pour la première fois, par le brinde suivant de M. Alecsandri, au x idées et aux espérances qui prévalent de plus en plus dans le sein de la grande association méridionale :

Din culmele Carpatilor,
La voi cu dor privind,
Latinilor, voi fratilor;
Ridû voios un brind :
Felibri-amici, oaspeti de soare
O cupa larga'inchin
La gloria neperitoare
A neamului Latin !

« Des hauts sommets des Carpathes, — dirigeant mes regards vers vous, — Latins, ô mes frères, — je porte volontiers ce toast : — Félibres amis, hôtes du soleil, — je vide une large coupe — à la gloire impérissable de la race latine ! »

Dans ce beau langage, dans le brinde éloquent que M. Laforgue portait à la nation roumaine et à M. Alecsandri, le 3 septembre, de même qu'en diverses poésies de MM. de Berluc-Perussis [1], Langlade et Arnavielle, il n'est peut-être pas prématuré de voir le germe de ces maintenances de Roumanie, de Sicile et du Canada, auxquelles songent déjà certains félibres, justement épris du rôle important que prend leur association.

Deux mois après la réunion de Fontfroide, une circulaire signée des membres du bureau : MM. Camille Laforgue, Gabriel Azaïs, Albert Arnavielle, Frédéric Donnadieu, Achille Mir et Alph. Roque-Ferrier, était adressée aux majoraux et aux mainteneurs du Languedoc. Les extraits suivants en diront à la fois et la destination et l'importance majeure :

« Monsieur et honoré Collègue, — Vous n'ignorez pas combien sont irrégulièrement et diversement orthographiés les ouvrages en langue d'oc que l'on imprime depuis quelques années dans le domaine de la Maintenance. Il est donc inutile de vous faire remarquer que ces diversités entravent de plus en plus la diffusion de notre littérature et rendent ses textes difficiles à comprendre, non-seulement aux étrangers, mais souvent même aux méridionaux. Les uns s'attachent à observer les règles justement condamnées des poëtes de la seconde moitié du siècle dernier; d'autres, en rompant avec elles, ont cependant oublié qu'il ne fallait pas isoler de la littérature contemporaine celle des dialectes de la langue d'oc du XI^e^ au XVI^e^ siècle, et leurs règles particulières ne tendraient à rien moins qu'à constituer deux langues là où les textes et les faits n'en montrent qu'une seule. Des systèmes mixtes chez quelques-uns, l'abus de l'accentuation chez presque tous,

[1] Les deux sonnets : *I Latin d'Americo* et *I Latin de Roumanio*.

le désir de reproduire les particularités les plus fugitives de la prononciation locale chez d'autres, ont pour ainsi dire constitué, dans la Maintenance, autant d'habitudes orthographiques que de livres imprimés.

» Désireux de faire cesser cet état de choses et d'arriver à une unité aujourd'hui réclamée de ceux-là mêmes qui s'en écartent le plus, le bureau de la Maintenance du Languedoc a institué une Commission spéciale de sept membres, et, pour mieux éclairer ses décisions, il vient, Monsieur et honoré Collègue, faire appel à vos lumières st vous demander un avis écrit et motivé sur les points que cette Commission a pour but de fixer et de définir. Établir une orthographe qui soit à la fois claire et simple, et qui, en respectant les diversités qui n'ont rien de contraire au génie et à la tradition de la langue, puisse s'appliquer également aux divers dialectes du Languedoc, tel est le principe que s'est imposé le bureau. Il lui a paru que le meilleur moyen de le réaliser était d'imiter l'exemple des félibres d'Avignon, de la *Société des langues romanes*, de la *Société archéologique* de Béziers et des poëtes de la Catalogne, c'est-à-dire de prendre les règles graphiques en usage du XI^e^ au XVII^e^ siècle pour base des travaux de sa Commission spéciale, et, par conséquent, de répudier les corruptions introduites à partir de cette dernière époque. »

Voici les points sur lesquels le bureau fixait l'attention des majoraux et des mainteneurs languedociens :

« I Emploi du *v* et du *b*.

II. Usage de l'*a* et de l'*o* dans les dialectes des régions de montagne, et plus spécialement dans le Rouergue, le Vivarais et le Gévaudan.

III. Emploi du groupe *lh* en initiale, à l'intérieur et à la fin des mots (*lhour, familha, crebelh*, etc) ; de l'*nh* à l'intérieur et à la fin des mots (*vernhe, Cassanhes, banh*, etc.).

IV. Avantages et inconvénients des notations *ieu* et *iu* dans les mots *Dieu, passion, contemplation*, etc., orthographiés *Dieu* et *Diu, passieu* et *passiu, countemplacieu* et *countemplaciu*.

V. Emploi du *z* ou de l'*s* entre deux voyelles.

VI. Emploi de l'*m* ou de l'*n* à la première personne des verbes : *cantam* ou *cantan, direm* ou *diren*, etc.

VII. Emploi du *ç* ou de l'*s*.

VIII. Maintien ou rejet de la consonne finale dans les substantifs : *countentament, president ;* dans les participes : *cantant, aimant, faguent;* dans les adjectifs : *grand, soulament, talament*.

IX. Emploi ou rejet des formes en *az* ou en *atz : cantariatz, diriatz, aimatz*. Dans quelle mesure cette notation, qui serait tout à fait en accord avec la prononciation d'une partie du haut Languedoc, vaudrait-elle mieux que la notation à demi-française en *às* : *cantariàs, diriàs, aimàs ?*

X. Emploi de l'*h* dans les mots *ounou, oustau, istourian* (*hounou, houstau. histourian*). L'habitude d'aspirer cette lettre s'est-elle maintenue dans votre dialecte ? Dirait-on, comme en certaines parties de la Maintenance : *Es el que* HA *fach aquel cop*. — *Es venguda* HIOI. — *Es partida* HIER ?

XI. Maintien ou suppression de l'*r* final dans les substantifs *perier, escalier, amourier*, etc.

XII. Orthographe des pluriels lodévois, agathois et bitterois: *amich poulich, cantach*. Avantages et inconvénients de cette notation et de celles qui ont été proposées en *ts: amits, poulits, cantats*, et en *x: amix, poulix, cantax*.

La notation en *cs*, usitée pour quelques-uns de ces cas (*amics*, par exemple), vous paraît-elle devoir être acceptée?

XIII. Introduction du *t* dans les mots : *sauvage, visage, passage*, orthographiés souvent *sauvatge, visatge. passatge.*

XIV. Règle des formes doubles de l'article et des pronoms : *loui loups. lai tourres, soui camps, sais aucos*, etc. S'est-elle maintenue dans les dialectes dont vous avez connaissance ?

XV. Votre dialecte fait-il sentir une consonne à l'infinitif des verbes en *a* ? Diriez-vous : *aimar un ome. aimat un ome, aimaz un ome, aima un ome*, ou bien *aima 'n ome* (aimer un homme) ? »

Ce questionnaire a donné lieu à quatorze réponses, émanant de MM. Léon Alègre, Gabriel Azaïs, Melchior Barthés, le pasteur Fesquet, Aug. Fourès, Gaidan, Clair Gleizes, Achille Mir, Piat, Ant. Roux, Ch. de Tourtoulon, Vaschalde, Vézy et Auguste Villié.

M. Alph. Roque-Ferrier prépare en ce moment le rapport qu'il a été chargé de présenter sur la question.

Tels sont les points principaux sur lesquels l'initiative de la Maintenance et celle de son président, M. Camille Laforgue, se sont exercées cette année. C'est surtout à ce dernier, à son amour d'ancienne date pour la langue d'oc, à son caractère persévérant et sympathique, que la première doit l'impulsion et la vitalité dont elle témoigne en ce moment.

***

COMMUNICATIONS FAITES A LA SOCIÉTÉ, 5 novembre. — Corrections proposées à divers textes français du moyen âge, par M. Boucherie

Noço de fio, poésie provençale (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. Théodore Aubanel.

19 novembre.— Les significations du mot *Roumanage* en languedocien, par M. A. Roux.

La Bisco, comédie provençale, en deux actes et en vers, par M. Louis Roumieux (1er acte).

10 décembre. — Le Dictionnaire d'étymologie daco-romane de M. de Cihac, par M. Boucherie.

La Bisco, par M. Louis Roumieux (2e acte).

24 décembre.— *Lo sermo d'En Muntaner*, par M. Milá y Fontanals.

La topographie du poëme de Sainte-Enimie, par M. Constans.

A Mounsegne Dubreil, archevesque d'Avignoun e mestre i Jo Flourau de Toulouso, sonnet provençal (sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône), par M. G.-C. Bonaparte-Wyse.

Lou Singe metge de soun mestre, conte languedocien (sous-dialecte de Béziers), par M. Gabriel Azaïs.

***

L'inauguration du *Théâtre Roman* a été fixée au samedi 3 janvier 1880. La partie réservée à la langue d'oc, dans cette soirée, se compose du *Cabus de Toni*, prologue en vers; de la *Bisco*, comédie en deux

actes, en vers, et du *Maset de mèste Roumiéu*, par M. Louis Roumieux ; du *Bal dau Parasol*, vaudeville, de *Magalouna* et de *Misera*, poésies, par M. Charles Gros, et enfin du *Rendès-vous au Peirou*, romance, par M. Lacroix. Nous rendrons compte de la représentation dans le numéro de janvier.

***

LIVRES OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES. — Bourrelly (Marius), *Teatre prouvençau. La carreto dei chin, coumèdi prouvençalo en un ate e en vers.* Ais, Empremarié prouvençalo, 1879, in-8°.

Bonnet, *Moun paure patois, poèmo, dédia á moussu Louis Roumiéu (de Nime), précédé d'une esquisse biographique de M. L. Roumieux, avec la traduction française en regard et annotations*, par Léon Vincent. Nimes, Baldy et Roger, 1856, in-16. (don de M. Louis Roumieux).

Villó y Ruiz, *Apertura del Ateneo de Valencia. Discurso leido por* D. José Villó y Ruiz. Valencia, Alufre, 1879, in-8°.

Carrière (l'abbé), traduction de la parabole de l'*Enfant prodigue* en langage de Liausson (Hérault), 2 f. in-4°, (don de M. Albert Fabre).

Masrierá y Colomer, *Poesias liricas (históricas, biblicas y populars.* Barcelona, Alvar Verdaguer, 1879, in-8°.)

Sabatier. *Une lettre de Raynouard ; Rapport de M. E. Sabatier, membre de l'Académie de Nimes*, Nimes, Catelan, 1879, in-8°.

Farré y Carrió. *Concepto, origen y naturaleza del lenguaje. Apuntes lingüisticos.* Barcelona, Inglada y Pujadas, 1879, in-16.

Notes sur quelques-unes des meilleures éditions des Elzévirs, ms. in-8° de 8 pages, S. D. (don de M. Clair Gleizes).

Bonnet. *Ode eis manes dé Napoléoun.* Arles, Garcin, 1840, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Aillaud, *Guerro de la troisièmo coualicien, récit pouetique.* Digne, Guichard, 1806, in-12 (don de M. Clair Gleizes).

Lou Paioun, li Babarota de la viela vila. — Lu gari à li Babarota. Nice, Viterbo [1879], in-16 (don de M. Eustache Fricon).

Beaulard (Louis). *Uno cousso dé bioou à Beouvésin, poèmo en patois.* Nimes, Baldy et Roger, 1857, in-12 (don de M. Clair Gleizes).

Recueï de Cansouns patoises de Pierre Bonnet, de Beoucaire, per lou carnaval de 1843, Nismes, Durand-Belle, 1843, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

C.-G. *Notice sur les fêtes de la Tarasque et les Jeux du roi René;* Arles, Cerf, S.D., in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Fabre (Albert). *Histoire de Liausson, avec une notice généalogique,* par M. Paul de Rouville. Montpellier, Firmin et Cabirou, 1879, in-8°.

Uno felibrejado à-z-Ais. Bèu premier acamp de l'Escolo de Lar, à l'ouert dei Laren, in-8° (don de M. François Vidal).

Gagnaud (A. de), *Moun oustalet*, Ais, Remondet-Aubin, 1879, in-8° (don de M. de Berluc-Perussis).

Désanat, *Critiquou controu dé pauri vers publia oou sujè de la festou dè Nostrou-Damou dé Casteou, pouèmou saliriqué.* Tarascon, Bastide et Gondard, 1835, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Désanat, l'*Inoundatién dé Tarascoun, nué doou* 31 *maï* 1856, *rclatién compléto d'aquel afroux désastrè, en vers prouvençau*, etc. Marseille, Barlatier-Feissat et Demonchy, 1856, in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Maurel (Joseph), *Rélatioun doou choléra, suividou d'un Dialoguou*

de dous amis en 1865, *pouème arlaten.* Arles, Dumas et Dayre, 1866 in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Balaguer, *Novas tragedias. — Las Esposalles de la morta, lo Guant del degollat, lo Compte de Foix. Raig de lluna.* Barcelona, Imprenta de la Renaixensa, 1879, in-12.

[Sanguinède], *Cansous patouèsas, per un amatur.* Mounpeyé, Firmin et Cabirou, 1878, in-8°.

Vésy, *Copie de pièces de la fin du XIV^e^ siècle, faite et collationnée sur les titres originaux.* Rodez, Ratery-Virenque, 1879, in-8°.

Serra y Campdelacreu, *El archivio municipal de Vich, su historia, su contenido y su restauracion.* Vich, Anglada y Pujals, 1879, in-8°.

Roumieux (Louis), *Mascarado, pouësio prouvençalo em' uno traducioun franceso, tresenco edicioun.* Mount-pelié, Empremarié centralo dóu Miejour, 1880, in-8°.

Roux, *lou Mera de vilage*, Empremarié centrale dau Miejour, 1880.

Barthès, *Mal usa pot pas dura ou Nas de figo à la tourre de Galhergues, pouemo.* Béziers, Granié et Malinas, 1879, in-8°.

Barthès, *lous Camels de Beziès, verses legits al repais de la Soucietat arqueoulougico de Beziès.* Ais, S. D., in-8°.

La Courouna pouëtica dau Lengadoc. Misera, pouèsia, de Charles Gros, *debitada per l'autou à l'inauguracioun dau Teatre Rouman. Ilustracioun* de E. Marsal. Mount-peliè, Firmin e Cabiròu, 1880, in-8° (don de M. Charles Gros).

Roux (l'abbé Joseph). *Chansou lemouzina. Lou Mounge de Glandier*, (avec traduction française). Aix, Imprimerie provençale, 1879, in-8°.

Pastouralo d'où pichot séménaire d'Ez-ai. remendado é aloungado d'un até tout flamé-nòu, 1871. Ms. in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Eyssette, *Au felibre Agusto Fourès, Gramaci de m'avudre manda sa crouès de l'inoundaciu.* Ms. in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Rieu, *La Chato de Gajiroun.* Ms. in-8° (don de M. Clair Gleizes).

Mille (Marius). *Countenplactioun su septanto-cin* (1875). Ms. in-4° (don de M. Clair Gleizes).

Soixante-neuf journaux renfermant des articles ou des textes concernant la renaissance méridionale, donnés par MM. de Berluc-Perussis (2), Cantagrel (1), Aimé Giron (1), Clair Gleizes (32), Charles Gros (8), Roque-Ferrier (12), Louis Roumieux (6), l'abbé Joseph Roux (1), V. Smith (6).

31 décembre 1879.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

DIALECTES ANCIENS

Épître farcie de la St-Étienne, en vieux français du XII[e] siècle. (FOERSTER.). 5
Études sur l'histoire de quelques mots romans : *Rana*, *Ran*, *Ranar*, etc. (ALART.). 15
Vieur. (BOUCHERIE.). 28
Leudaire de Saverdun. (PASQUIER.). 105
Quelques mots sur la topographie de la Ste-Énimie. (CONSTANS.). 209
Lo Sermó d'En Muntaner. (MILA Y FONTANALS.). 218

VARIÉTÉS

Aire. — Sur un vers de Pierre Cardinal. — Deux vers d'une danse provençale. (CHABANEAU.). 180
Le Chevalier aux deux épées. (BOUCHERIE.). 292

DIALECTES MODERNES

L'Amour mouillé, d'Anacréon, traduit en languedocien par Brunier. (Léon GAUDIN.). 29
Les noms de la pierre à bâtir à Lansargues. (LANGLADE.). 31
Vestiges d'un article archaïque roman conservés dans les dialectes du midi de la France. (ROQUE-FERRIER.). 114
Le « pauvre drille » de La Fontaine. (REVILLOUT.). 138
A-Nuit = Aujourd'hui, interprété au moyen des notions de l'histoire et de la linguistique. (ESPAGNE.). 156
Le Jargon chinook. (BAUQUIER.). 172
Énigmes populaires recueillies à Colognac. (FESQUET.). 175
Rapport, lu en séance du 3 septembre 1879, sur le Concours de philologie de la Société des langues romanes. (CASTETS.). 232
Rapport sur le Concours de poésie. (ROQUE-FERRIER.). 237
Deux complaintes du Velay. (SMITH.). 247

POÉSIES

Lous Las d'amour (fin.). (LANGLADE.). 32
Lou Mes d'Abrieu. (HENRY.). 53
Mascarado. (Louis ROUMIEUX.). 54
Le Cant des Tiraires. (Aug. FOURÈS.). 62
Couquiheto. (Léontine GOIRAND.). 65
Lou Rescontre. (Anselme MATHIEU.). 178
A Florian. (Léontine GOIRAND.). 250
La Roso e lou Soulèu. (Louis ROUMIEUX.). 253
Bèu-caire. (L'abbé MALIGNON.). 255
Lous Gorbs. (ARNAVIELLE.). 262
Pèr un cros que s'alestis dins uno capello dóu campèstre prouvençau. (DE BERLUC-PERUSSIS.). 273

Sent Marsal à Tula. (L'abbé Joseph Roux.). 274
Lous Carrassiès. (Clair Gleizes.). 278
Lou Vela e l'Anel. (Ant. Roux.). 282

BIBLIOGRAPHIE

The Romance of Daude de Pradas, etc., par M. Austin Stickney. (Chabaneau.). 67
Lous Jardignès d'én Pradarié, par M. Paul Félix. (Roque-Ferrier.). 68
Lo Reliquiari, par D. F. Matheu. (Roque-Ferrier.). 72
Una Voués dai vilage, par M. Ch. Coste. (Roque Ferrier.). 74
Una nia dou païs [par M. l'abbé Pascal]. (Roque-Ferrier.). 75
Discours véritable du premier exploit d'armes, etc., par A. de Lantenay et Argentel. 76
Le Chansonnier Clairambault, par M. Gaston Raynaud. 76
Rapport sur une mission philologique dans la Creuse, par M. A. Thomas. (Chabaneau.). 182
Études de philologie et linguistique aveyronnaises, par M. Durand. (Boucherie.). 186
Dictionnaire languedocien-français, par M. Maximin d'Hombres. (Bauquier.). 295
Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1880. (Roque-Ferrier.). 301
Essai sur le patois gallot, par M. Sébillot. (Bauquier.). 304

PÉRIODIQUES

Romania. (Boucherie, Chabaneau.). 77-82
Zeitschrift für romanische philologie. (Chabaneau.). 88
Archiv für das studium der neueren Sprachen. (Chabaneau.). 90
Mémoires de l'Académie du Gard. (Roque-Ferrier.). 91
Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand. (Roque-Ferrier.). 93
Bulletin de la Société des études du Lot. (Chabaneau.). 94
La Renaixensa. (Balaguer y Merino.) 94-188
Lo Gay saber. (Balaguer y Merino. 189
Langue et littérature romane, dans la *Gazette du Languedoc.* 191
Mémoires de la Société scientifique et littéraire d'Alais. (Bauquier). 304

Florian imité par Fabre-d'Olivet. (Bauquier.). 193
Mistral à Toulouse. (Ant. Glaize.). 194
Discours prononcé à la séance publique du 3 septembre 1879. (Boucherie.). 198
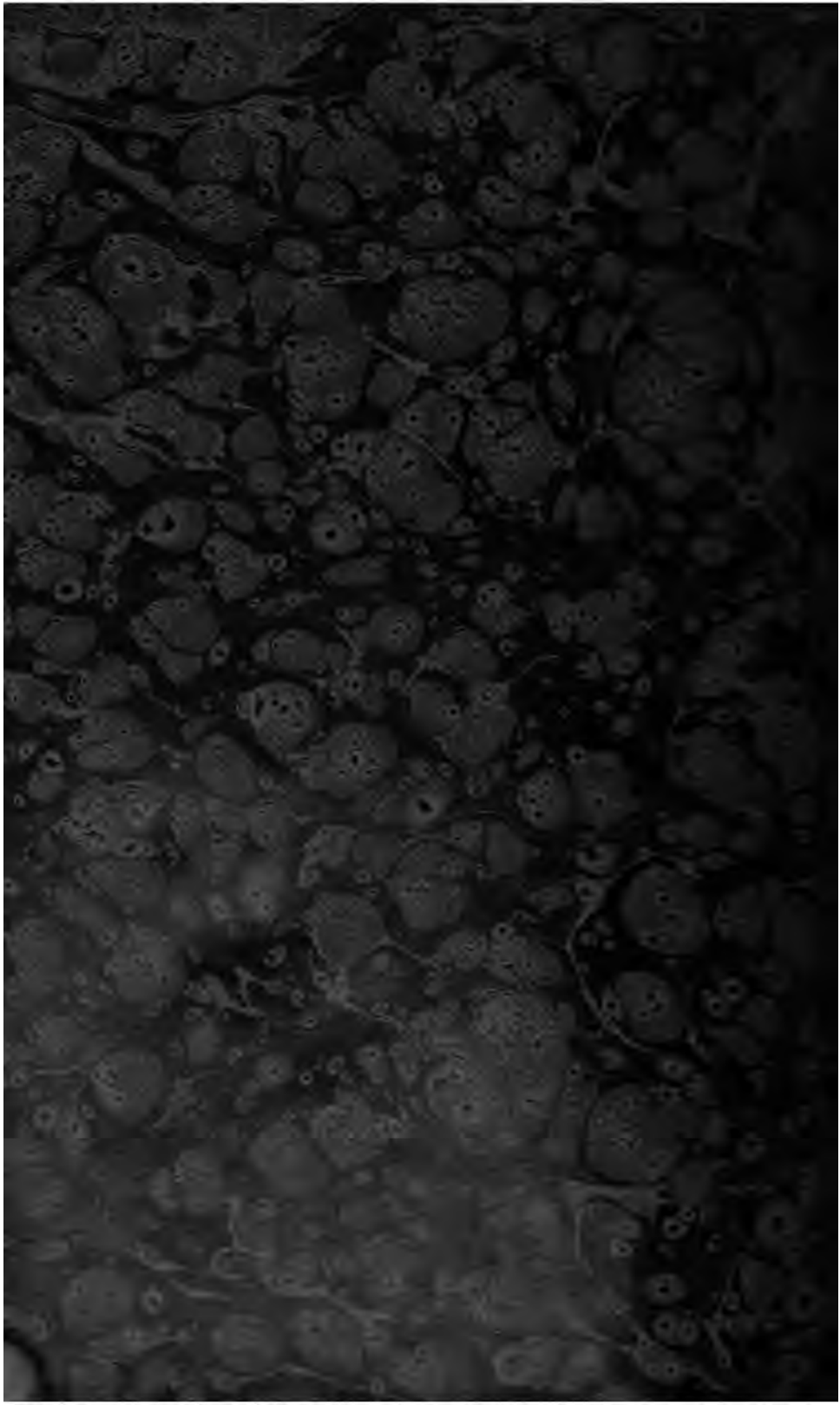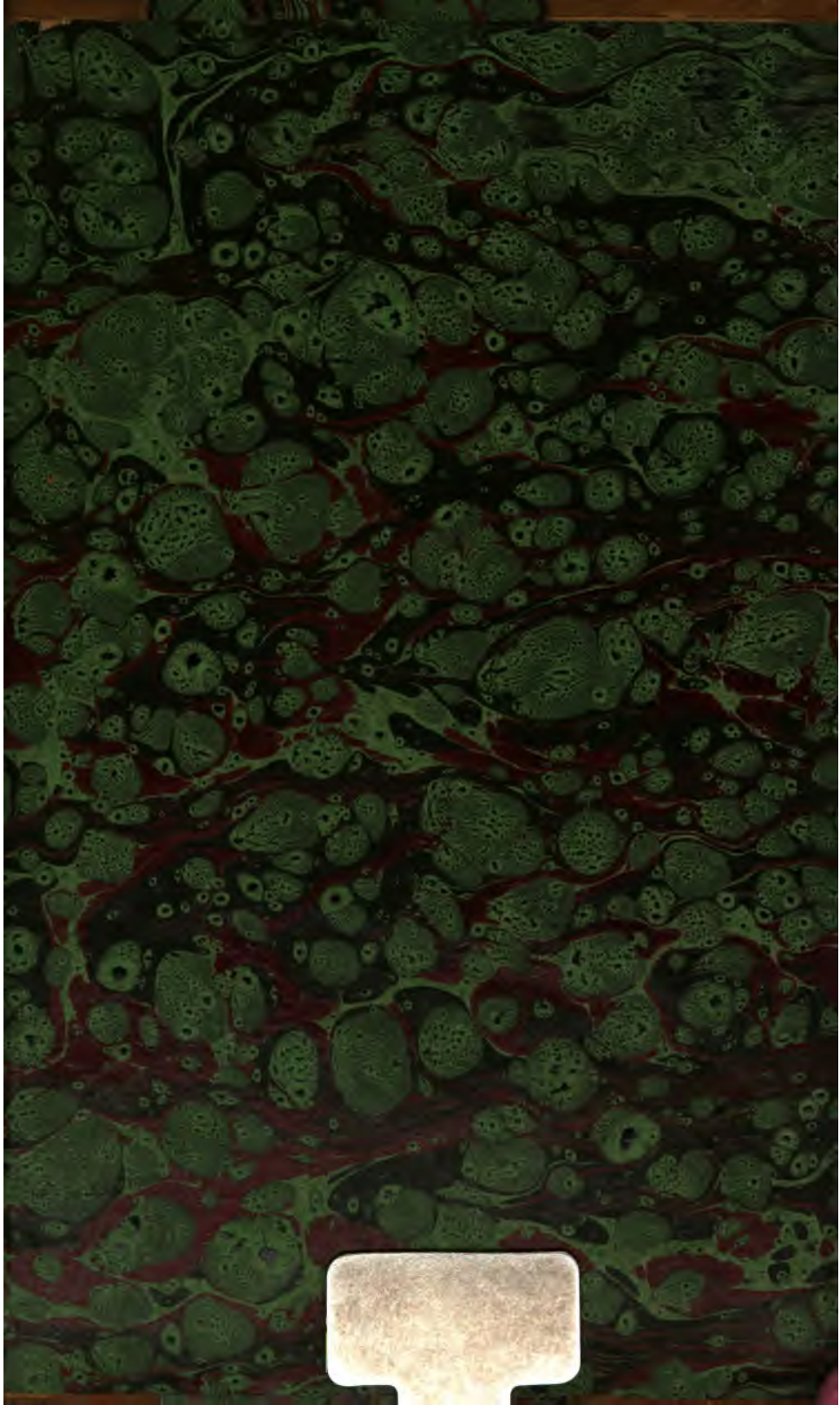
Chronique. 95-202 305
Errata. 104-208
Table des Matières 311